SORBONNE UNIVERSITÉ

ÉCOLE DOCTORALE V – « Concepts et langages »

Centre de Linguistique en Sorbonne (CELISO – UR 7332)

T H È S E

pour obtenir le grade de

DOCTEURE DE L'UNIVERSITÉ SORBONNE UNIVERSITÉ

Discipline : Linguistique

Présentée et soutenue par :

Marie TURLAIS

le : 25 mai 2022

Étude des dénominations de métiers du type *high executive* en anglais contemporain

Sous la direction de :

Mme Élise MIGNOT – Professeure, Sorbonne Université

Membres du jury :

M. Jean ALBRESPIT – Professeur, Université Bordeaux Montaigne
Mme Laure GARDELLE – Professeure, Université Grenoble Alpes
Mme Christelle LACASSAIN – MCF HDR, Sorbonne Université
Mme Élise MIGNOT – Professeure, Sorbonne Université
Mme Catherine SCHNEDECKER – Professeure, Université de Strasbourg

À ma grand-mère et mon grand-père.

Remerciements

Un haut, grand et gros merci !

Je souhaite tout d'abord remercier très chaleureusement ma directrice de thèse, Mme Élise Mignot, pour sa patience inébranlable, son intérêt toujours renouvelé et son aide considérable pour mon travail, lors de ces quatre années de thèse et dès mon année de projet de recherche. À un niveau personnel, tous mes remerciements également pour son soutien, sa confiance et la gentillesse qu'elle m'a témoignée en toutes occasions.

Je remercie également M. Jean Albrespit et Mmes Laure Gardelle, Christelle Lacassain et Catherine Schnedecker, qui m'ont fait l'honneur d'accepter de participer à mon jury de thèse, en ce printemps bien rempli.

Un remerciement tout particulier à Mme Gardelle auprès de qui j'ai fait mes premiers pas en linguistique, qui m'a acceptée dans sa salle de classe et sous sa direction lors de ma deuxième année de master.

Mes remerciements vont de plus à Mme Vanessa Guignery, qui a œuvré pour me permettre d'obtenir un contrat doctoral, et qui a guidé mon parcours à différentes reprises jusqu'à Sorbonne Université.

Merci également à Mme Amélie Josselin-Leray, ma première directrice de recherche, qui a orienté mon intérêt pour les langues inventées vers cette merveilleuse discipline qu'est la linguistique.

J'adresse un grand merci à Mmes Julie Neveux et Marie Dubois, membres de mon comité de suivi, qui m'ont régulièrement conseillée et encouragée lors de mon parcours doctoral.

J'aimerais remercier tous les membres du CELISO, qui contribuent à faire de ce laboratoire un espace de travail et d'échange où il fait bon faire sa thèse. Merci en particulier à Kim Oger et au Club Corpus pour leur aide précieuse concernant tous les aspects techniques et théoriques des outils de linguistique de corpus. Merci aussi à M. Pierre Cotte, M. Vincent Hugou, Mme Saghie Sharifzadeh, M. Romain Delhem, Mme Virginie Passot et M. Daniel Henkel.

Je dois une reconnaissance éternelle à mes relecteurs et relectrices de thèse, qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour traquer sans relâche les (trop) nombreuses coquilles, inexactitudes, incohérences et méchantes erreurs : merci à Vincent Hugou, Manon Philippe,

Caroline Marty, Olivia Reneaud-Jensen, Constance Robert-Murail, Mélissa Manglou et à Clément Carnielli. J'adresse en particulier un immense merci à Manon Philippe pour ses commentaires détaillés et remarques précieuses en tant que relectrice de ce manuscrit, ainsi que de plusieurs articles et abstracts antérieurs, et pour m'avoir souvent aiguillée dans la bonne direction.

J'ai eu la très grande chance de partager mes années de thèse avec trois doctorantes linguistes anglicistes (et un lama), auxquelles ma gratitude est acquise pour toujours : Caroline Marty, Olivia Reneaud-Jensen et Manon Philippe. Merci pour les conseils bibliographiques, les organisations de journées d'étude, les comités éditoriaux d'ÉLIS, les tuyaux administratifs, les rangements de colloques, les pots, et pour leur infaillible disponibilité et amitié en toute situation.

Mes remerciements vont aussi à toutes et tous les ami·e·s en doctorat et/ou dans l'enseignement, aux côtés de qui j'ai appris, petit à petit, à devenir chercheuse et enseignante : Clément Carnielli (qui m'a hébergée à Paris lors de notre première année de thèse), Mélissa Manglou, Constance Robert-Murail, Tristan Lefort-Martine, Julia Brown, Thomas Gondran, Clémence Vendryes, Madeleine Pham-Thanh (la première personne a avoir suggéré l'ajout de *head* à mon sujet de thèse), Caroline Hildebrandt, Justine Hodierne, Anouk Bottero, Diane Drouin, Nicolas Schneider et Camille Breuil.

Je souhaite également remercier Claude Terras, pour ses réponses patientes et précises à mes questions de statistiques et de calculs dans un tableur. Merci, de plus, à Pierrette Turlais, pour son expertise d'éditrice apportée par touches délicates lorsque le besoin s'en est fait sentir, et pour m'avoir accueillie la veille de mon tout premier cours à la Sorbonne, entre autres.

Merci à toute ma famille, qui a cherché à comprendre et à se souvenir de mon sujet de thèse depuis quatre ans, sans me tenir rigueur du manque d'un titre clair et arrêté. Merci de vous être accroché·e·s, et de m'avoir raccrochée au besoin : Maman, Paul, Sylvie, Papa, Papy et Mamie.

Et à Pauline, qui a relu toutes les versions de tous les chapitres de toute cette thèse depuis que c'est un mémoire, qui a pris les rendez-vous administratifs, payé les trains, préparé la soupe, réparé mon vélo, assisté à mes matchs, gagné et perdu à la belote, eu froid en attendant la photo, et qui a apaisé doutes et chagrins, ces derniers mois et depuis dix ans — merci.

Table des matières

Remerciements ..... **i**

Table des matières ..... **iii**

Table des illustrations ..... **vii**

Introduction **1**

Présentation du sujet : noms de métiers polylexicaux en anglais *1*
Enjeux sémantiques *3*
Enjeux syntaxiques *5*
Apports de cette étude *7*
Problématiques *9*
Plan de l'étude *10*

PARTIE 1. Délimitation du sujet **13**

Chapitre 1. Référence aux animés humains *15*
I. Spécificité de la référence aux humains 15
A. Statut particulier des humains 15
B. Contreparties linguistiques du statut particulier des humains 18
II. La question de l'agentivité 18
III. Les noms de métiers : enjeux sociolinguistiques 22
A. Genres et classes dans les représentations sociales liées aux noms de métier 22
B. Définir les noms de la hiérarchie 24
C. Difficultés d'étiquetage liées aux représentations sociales 25

Chapitre 2. Études préalables *27*
I. Sens de la dépendance : taille, hiérarchie, degré 27
A. Rémi-Giraud : établissement d'un réseau sémantique entre les premiers termes…… 28
B. Morzycki : le degré dans les adjectifs de taille et la gradabilité du nom 35
C. Constantinescu : expression d'une gradabilité sans marqueurs de degrés 45
II. Relations syntaxiques entre les deux termes 50
A. Benveniste : mécanismes de transposition vers des noms déverbaux 51
B. Restriction de la dépendance à la position antéposée 57

Chapitre 3. Corpus et méthodologie *63*
I. Présentation du corpus 63
II. Utilisation du corpus pour la collecte des données 65
III. Élaboration de la base de données 67
A. Théories de la linguistique de corpus 67
B. Méthodologie de l'élaboration de la base de données 68
IV. Sélection des données 70
A. Critères de sélection des noms-tête 70
B. Cas limites 71
C. Autres difficultés 74

PARTIE 2. Étude du sens lexical des séquences 76

Chapitre 4. Expression de l'espace et du degré par les dépendances 77

I. Concepts et mots de la spatialité 78

A. L'expression de l'espace : concepts et outils linguistiques 78
B. Taille et mesure 82

II. L'expression du degré 86

A. Diversité conceptuelle et linguistique du degré 87
B. Le degré comme opération syntaxique 89
C. Valeur sémantique de la gradation lexicale 94
D. Conclusion sur la notion de gradation dans les séquences étudiées 100

III. Antonymie limitée en contexte 102

A. Variations d'antonymie dans les données 103
B. Pertinence conceptuelle et linguistique 112

Chapitre 5. La métaphore socio-spatiale 115

I. Valeur métaphorique de la dépendance 115

A. Présentation de la métaphore 115
B. Comment émerge le sens des énoncés métaphoriques ?..... 117
C. Métaphore et réseaux sémantiques 120
D. Influence de la métaphore sur la représentation du référent 123

II. Métaphores conceptuelles 125

A. Qu'est-ce que la métaphore conceptuelle ? 126
B. Les métaphores conceptuelles d'orientation 130
C. Apports et restrictions sémantiques dus aux métaphores conceptuelles... 133

III. Métaphores spatiales et représentations sociales 136

A. Double lien entre métaphore et réalité culturelle 136
B. Connotations sociolinguistiques 138

Chapitre 6. Analyse lexicologique et collocationnelle des dépendances .. 147

I. Lexicologie de *high* 148

A. Définitions des dictionnaires 148
B. *High* devant des noms de métiers 153
C. Effets de sens 154

II. Lexicologie de *big* 158

A. Définitions des dictionnaires 158
B. *Big* devant des noms de métiers 163
E. Effets de sens 165

III. Lexicologie de *top* 169

A. Définitions des dictionnaires 169
B. *Top* devant des noms de métier 173
C. Effets de sens 175

IV. Lexicologie de *chief* 178

A. Définitions des dictionnaires 178
B. *Chief* devant des noms de métier 181
C. Effet de sens 184

V. Lexicologie de *head* 186
A. Définitions 186
B. *Head* devant des noms de métier 190
C. Effets de sens 192
VI. Effets de sens des dépendances devant *executive* 195
A. Arbitraire et motivation de la dépendance 195
B. Effets de sens des cinq dépendances devant executive 198
PARTIE 3. Syntaxe sémantique 206
Chapitre 7. Nature et fonction des dépendances 207
I. Nature des dépendances 207
A. Les adjectifs : *high* et *big* 207
B. Les dépendances nominales : *top* et *head* 209
C. Natures possibles de chief 209
II. Comportement syntaxique de *high, big* et *chief* devant des noms de métiers 218
A. Gradabilité 218
B. Modification par un adverbe (hors degré) 221
C. Fonction syntaxique épithète 222
III. Comportement syntaxique de *top* et *head* devant des noms de métiers…… 225
A. Les noms modifieurs 225
B. Niveau de constituant syntaxique, dépendance pré-nominale 226
C. Modification impossible 228
D. Coordination généralement impossible 229
Chapitre 8. Sens des interactions syntaxiques entre têtes et dépendances 232
I. Enjeux sémantiques de la fonction épithète 232
A. Typologie d'emplois épithètes de *high*, *big* et *chief* 233
B. Le sens de la fonction épithète 237
II. Rôle classifiant de certaines dépendances 247
A. Emplois classifiants de *high*, *big* et *chief* 248
B. Travail de sous-catégorisation des dépendances *head* et *top* 257
C. Résumé du rôle sémantique des dépendances 262
III. Combinaisons à tête déverbale 263
A. Éléments de description 263
B. Genèse des combinaisons à tête déverbale 273
C. Le premier terme : modifieur ou complément ? 279
IV. Composition ou lexicalisation 290
A. Des composés non-prototypiques 291
B. Lexicalisation 302
Chapitre 9. Du sens lexical au sens procédural 309
I. Sémantisme de la classe nominale et de la classe adjectivale . 309
A. Les classes lexicales 309
B. Sémantisme du nom 314

C. Sémantisme de l'adjectif 319

II. Sens procédural des noms et des adjectifs dans les nominaux de métier 325

A. Apport du sens procédural du nom-tête 325
B. Apport du sens procédural des dépendances 333
C. De quoi le nominal est-il le nom ? 349

III. Au croisement des propriétés syntaxiques, lexicales et procédurales : retour sur les analyses des dépendances 361

A. Les trois adjectifs : influence du mode de représentation du nom-tête 361
B. Les dépendances nominales : degrés d'adjectivité 364
C. Degrés d'adéquation entre propriétés syntaxiques et sens procédural 365
D. Vers une théorie de la dépendance pré-nominale 370

Conclusions 378

Constitution d'une base de données 378
Portraits sémantiques des dépendances 379
L'interaction dépendance-tête 382
Perspectives 384

Bibliographie 387

Sources secondaires 387
Dictionnaires, corpus et logiciels 396

Index 397

Index des auteur·rice·s 397
Index des concepts 398
Index des exemples 400

Annexe : Trente premiers types de noms-tête compatibles avec chaque dépendance. 401

Table des illustrations

Tableau 1. Dix premières lignes de la feuille de calcul relative à top dans la base de données 68

Tableau 2. Comparaison des asymétries d'antonymie entre chief, head et top 111

Tableau 3. "Ideological and interpretive effects of original and conventional metaphors" (Goatly, 2007 : 29) 139

Tableau 4. Nom-tête compatible avec les cinq dépendances 196

Tableau 5. Noms-tête compatibles avec quatre dépendances 196

Tableau 6. Noms-tête compatibles avec trois dépendances 197

Tableau 7. Comparaison de la gradabilité de big devant des noms de métiers et hors dénomination de métier 219

Tableau 8. Proportion des rôles sémantiques des dépendances 262

Figure 1. Continuum du rôle de catégorisation des dépendances 263

Tableau 9. Proportion des noms déverbaux agentifs 265

Tableau 10. Dix premières séquences top X 271

Tableau 11. Tests syntaxiques de distinction des composés 293

Tableau 12. Prévisibilité des relations de sens entre tête et dépendance 300

Tableau 13. Lexicalisation : nombre et proportion de combinaisons attestées dans le lexique 306

Figure 2. Schéma récapitulatif du degré d'influence du sens procédural des dépendances 366

Tableau 14. Nombre d'occurrences moyen des dépendances par type de nom-tête... 372

Introduction

Présentation du sujet : noms de métiers polylexicaux en anglais

Pour qui ne connaîtrait pas l'expression *Chief Executive Officer*, il serait difficile de reconstruire l'idée de dirigeant·e d'entreprise au moyen des indices donnés par les trois mots de ce titre qui, individuellement, peuvent avoir des sens très divers. *A contrario*, pour les locuteurs anglophones qui connaissent cette dénomination, cette version est la seule qui ait un sens : impossible par exemple de parler de *Big Executive Officer,* ou de *Chief Representative Officer*, ni pour désigner un·e PDG ni d'ailleurs pour parler d'aucune autre fonction professionnelle. Plus généralement, les références à des métiers et fonctions socio-professionnelles composées de plus d'un terme sont relativement figées, et toute variation non attestée par la langue a un parfum étonnant (*head nurse* mais *?top nurse*), bizarre (*high inquisitor* mais *?chief inquisitor*), comique (*top sergeant* mais *?big sergeant*), voire cryptique (*big farmer* mais *?high farmer*). À l'inverse, d'autres combinaisons sont totalement impossibles non seulement car elles ne se sont pas cristallisées ainsi, mais surtout du fait de représentations sociolinguistiques contradictoires ou incompatibles (*?small executive*, *?head king*, *?high cleaner*).

La question de la variation et de la stabilisation lexicale dans la référence aux noms de métiers dépend en réalité d'un grand nombre de facteurs. Ces facteurs constituent l'objet de ce travail, qui analyse, de différents points de vue, les combinaisons telles que *high commissioner, high lord, big businesswoman, big investor, top official, top adviser, chief justice, chief engineer, head coach*, ou encore *head librarian*. Ces séquences constituées de deux termes, ainsi que leur équivalent au pluriel (*high commissioners, big businesswomen*, etc.), font référence à des individus humains envisagés du point de vue de leur rôle social ou professionnel. Dans la plupart des cas, le nom de droite suffit à faire référence à ce rôle, et le premier terme apporte une information supplémentaire (*big manufacturer*) ; dans quelques cas, les deux termes sont nécessaires à la désignation du métier (*head master*).

Les séquences au cœur de cette étude reflètent une certaine variété référentielle, du fait que les noms de droite dans ces exemples renvoient à des domaines sociaux et professionnels divers : par exemple, le nom *commissioner* fait référence à des institutions législatives nationales et internationales tandis que *businesswoman* dénote un référent dans le cadre d'une

entreprise privée*, justice* renvoie à des instances judiciaires et *coach* au monde du sport professionnel. De plus, ces combinaisons conduisent à différentes caractérisations du référent dont on donne parfois le titre (*high lord*), parfois le rang (*top official*) ou le grade (*top sergeant*), et parfois le métier (*head librarian*) ou encore le rôle temporaire dans une activité spécifique (*big investor*). Malgré leur hétérogénéité, ces combinaisons ont cependant plusieurs propriétés en commun.

Les séquences étudiées sont composées de deux termes. Le mot de droite est la tête de la séquence, il s'agit d'un nom (au singulier ou au pluriel) qui dénote un métier ou une fonction socio-professionnelle occupée par un ou plusieurs individu(s). Le premier terme est la dépendance du second, il s'agit d'un nom ou d'un adjectif qui a une valeur spatiale dans son sens littéral, étymologique ou dans un de ses sens principaux. Cependant, en combinaison avec le nom-tête, ce terme prend une valeur métaphorique de référence à la hiérarchie sociale. Ces propriétés syntaxiques et sémantiques sont les critères de sélection des séquences retenues pour constituer une base de données sur laquelle se sont construites les analyses qualitatives et quantitatives qui sont présentées ici.

En anglais contemporain, les cinq termes qui remplissent les critères sémantiques cités et qui ont donc été retenus comme dépendances possibles sont *high, big, top, chief* et *head*. Les noms-tête de métiers et fonctions socio-professionnelles sont au nombre de 393, et leur association avec les cinq dépendances retenues génèrent 489 combinaisons DÉPENDANCE + NOM-TÊTE différentes. Ces noms-tête ont été obtenus par recherche dans un corpus électronique disponible en ligne, le *Corpus of Contemporary American English* (le *COCA*). Ont été recensés dans la base de données les noms de métiers et de fonctions apparaissant dans l'ordre linéaire juste après les cinq dépendances identifiées ci-dessus.

De ce fait, un premier intérêt de cette étude tient à la manière dont la cohérence du sujet a été élaborée : le premier critère de recherche est la dépendance, et non la tête des séquences. Cette perspective a permis de centrer les questionnements syntaxiques et lexicaux sur la relation que la tête entretient avec la dépendance, plutôt que de considérer la dépendance comme un apport secondaire. On cherche à montrer par exemple que le sens de la tête peut être influencé par celui du premier terme, et on observe que l'interprétation de la combinaison s'explique par les connotations sociales et métaphoriques de la dépendance, tandis que le second terme constitue quant à lui un support relativement neutre.

Dès le choix du mode de constitution de la base de données, des enjeux syntaxiques et sémantiques ont émergé. L'association de ces deux questions est fondamentale pour

comprendre comment se construit le sens des combinaisons, qui apportent quant à elles des données inédites et des nouvelles perspectives pour étudier ces phénomènes.

Enjeux sémantiques

Les 489 combinaisons étudiées ont pour caractéristique sémantique de faire référence à des animés humains, en particulier dans le cadre de leur fonction sociale ou professionnelle. À nouveau, cette caractéristique a été déterminée en amont de la recherche de données : il s'agit d'un choix théorique lié à un vide relatif constaté dans la littérature. Ainsi, si on trouve une littérature récente vaste et diverse sur la référence aux humains (Cruse, 2004 ; Gross, 2011 ; Mihatsch, 2017 ; Sorlin & Gardelle, 2018 ; Schnedecker & Mihatsch, 2019), certains écrits se concentrent sur les noms d'humains généraux (c'est le cas de Mihatsch, 2017, et de plusieurs des chapitres de Schnedecker & Mihatsch, 2019) ou sur la notion de hiérarchie de l'animation (Corbett, 2000 ; Sorlin & Gardelle, 2018). Peu de travaux s'intéressent à la question des noms de métier, alors que ce sujet aborde la façon dont la langue dit l'organisation sociale, question essentielle de la sociolinguistique. Parmi les études qui s'approchent le plus de cette question particulière, on trouve celles qui analysent les particularités des noms d'agents d'un point de vue sémantique (Anscombre, 2001), ou morphologique et syntaxique (Benveniste, 1974 ; Giry-Schneider, 1991). L'analyse sociolinguistique des noms de métiers a été prise en charge, notamment au cours des trente dernières années, par les études sur la féminisation des noms de métiers (en français, Baider & Elmiger, 2012 ; en anglais, Aikhenvald, 2016 ; dans plusieurs langues, Chevalier, Constantin de Chanay & Gardelle, 2017, et Hodel, Formanowicz, Sczesny, Valdrová & von Stockhausen, 2017). L'étude de la hiérarchie sociale, qui est au cœur de cette thèse, a été menée en français par Rémi-Giraud (2015) et Baider & Todirascu (2019), et en anglais par Goatly (2007) ; mais cette question n'a pas été abordée de façon systématique, et encore moins du point de vue de la modification ou complémentation de ces noms de métiers (en revanche, la modification de noms d'animés humains dans des noms composés est abordée par Mignot & Marty, 2018). En particulier, l'analyse d'une dépendance pré-nominale faisant directement référence à la hiérarchie sociale via une métaphore spatiale est d'un grand intérêt, puisque cette dépendance relie la vie professionnelle (dénotée par le nom-tête) à la notion de hiérarchie, qui est centrale à la sociolinguistique.

Le mécanisme métaphorique qui relie les deux termes des séquences est bien connu et étudié depuis le début des années 1980 : il s'agit du fonctionnement de la métaphore conceptuelle, mis en évidence par différents travaux relevant de la linguistique cognitive (Lakoff & Johnson, 1980 ; Langacker, 1991) et de la sociolinguistique (Goatly, 2007). La

théorie de la métaphore conceptuelle montre que la langue associe de grands concepts tels que l'espace, le temps ou les relations interpersonnelles à des objets concrets (par exemple, ARGUMENT IS WAR ou HIGH STATUS IS UP). Cette association métaphorique signifie non seulement que nous parlons ainsi de ces grands concepts (*this last point defeated my opponent ; this new manager flies high*), mais aussi que notre comportement social reflète ces associations de concepts. Les séquences étudiées mettent en jeu plusieurs de ces métaphores conceptuelles, et elles participent toutes à l'association conceptuelle entre l'espace ou la mesure, en particulier entre le haut ou le plus et la réussite ou le prestige socio-professionnel.

La mise en évidence de ce mécanisme sémantique dans les séquences étudiées nécessite de s'intéresser à la façon dont les dépendances font référence à l'espace, ou à l'idée d'élévation. Cela signifie d'une part d'identifier les traits sémantiques de chaque terme qui permet de dénoter cette élévation, et d'autre part de comparer les différents éléments conceptuels à notre disposition pour l'exprimer et nous la représenter. Le premier enjeu est d'ordre lexicologique : comme on l'a vu, les dépendances retenues ont été sélectionnées pour leur capacité à faire référence à une position spatiale ou à une mesure de l'espace élevée. Or, pour *head* et *chief*, l'existence de ce trait sémantique ne va pas de soi, et il est nécessaire d'expliciter l'étymologie ainsi que les emplois métaphoriques spatiaux de ces termes (qui désignent la tête en tant qu'élément supérieur d'un tout). Deuxièmement, il faut comprendre les différents concepts mis en jeu par ces cinq termes dans la représentation de l'espace : Borillo (1998) différencie notamment l'idée de position spatiale par rapport à un repère et celle de dimension, et la notion d'unidimensionnalité du point (*top, head, chief*) et de la ligne (*high*) par rapport au caractère multidimensionnel de l'étendue ou du volume (*big*).

De plus, la capacité de ces cinq termes à exprimer une position élevée (spatiale, qualitative et / ou quantitative) interroge également leur propension à exprimer un degré. La littérature sur cette question (Sapir, 1944 ; Bolinger, 1972 ; Rivara, 1993 ; Paradis, 1997) associe largement *high* et *big* à l'expression du degré, puisqu'il s'agit d'adjectifs gradables et qu'ils peuvent, dans certains contextes, marquer le degré d'une propriété dénotée par un nom (*a big idiot, high pressure*). On trouve ici la question de la gradabilité du nom (Morzycki, 2009 ; Constantinescu, 2011 ; Schnedecker, 2010). Les séquences étudiées constituent de nouvelles données pour aborder ce sujet, et apportent une nouvelle perspective à la question. En effet, la gradation dans le domaine nominal dépend parfois de la nature animée du référent (Constantinescu, 2011) et la référence à une hiérarchie socio-professionnelle génère une référence supplémentaire à la notion d'échelle graduée.

Enjeux syntaxiques

Les cinq requêtes faites dans le corpus électronique (une pour chaque dépendance : « high / big / top / chief / head NOM ») ont généré comme résultat des séquences dans lesquelles un nom-tête situé à droite a, directement à sa gauche (sans intermédiaire) une dépendance pré-nominale.

Cette organisation linéaire invite à étudier la notion de fonction épithète du premier terme. Dans les séquences étudiées, la dépendance est située à gauche de la tête, entre le déterminant (qui n'est pas étudié dans ce travail) et le nom sur lequel la dépendance porte : cet ordre linéaire est imposé par les requêtes utilisées pour collecter les données, mais il s'agit également d'une caractéristique syntaxique propre à ces séquences, car la dépendance ne peut généralement pas prendre la fonction attribut (**the commissioner is high, *a librarian who was head*), ni être postposée (**the commissioner high*, *a librarian head*). Les grammaires de référence (Pullum & Huddleston, 2002a ; Quirk *et al*., 1985) mentionnent cette restriction au sujet des adjectifs qu'ils nomment « exclusivement épithète ». Ces auteurs donnent plusieurs raisons d'ordre sémantique à cette restriction ; mais aucune n'explique parfaitement la restriction à la fonction épithète d'une dépendance spatiale devant un nom de métier.

De plus, la possibilité d'appliquer la catégorie « épithète » au nom modifieur en position pré-nominale ne va pas de soi (Henkel, 2014), et n'est pas suffisamment discutée. En effet, la littérature s'est avant tout intéressée aux combinaisons NOM + NOM dans la perspective de traiter la question de la composition (Mignot, 2017 ; Lieber, 2004 ; Bauer & Huddleston, 2002), ou en indiquant simplement que les noms peuvent être employés comme « modifieurs épithètes » (Pullum & Huddleston, 2002a : 537), sans chercher à cerner en détail le rôle sémantique de ces emplois de noms. En appliquant l'idée d'un invariant sémantique propre à la fonction épithète (Bolinger, 1967 ; Henkel, 2014), il est possible de faire émerger, à partir des séquences étudiées, des causes et des conséquences sémantiques de l'organisation syntaxique et de l'ordre linéaire des combinaisons étudiées. Ces restrictions syntaxiques sont dues à la non-inhérence sémantique du premier terme et à sa participation à l'identification de la catégorie nominale, et elles ont pour conséquence la valeur de sous-catégorisation et de commentaire du premier terme.

L'idée d'une fonction épithète des premiers termes, parmi lesquels se trouvent deux noms à part entière (*top* et *head*) et un nom devenu adjectif par conversion catégorielle (*chief*), pose la question de l'alignement entre nature et fonction : on s'interroge sur le travail sémantique effectué par une dépendance pré-nominale qui est un nom, et non un adjectif, plus

prototypique. Neveu & Roig (2020) et Mignot (2018), entre autres, étudient le lien entre l'adjectif ou le nom comme parties du discours, et le travail sémantique de modification ou de catégorisation. Ceci rejoint l'observation plus large de la valeur sémantique des parties du discours, une réflexion présente dès les débuts de l'étude grammaticale dans l'Antiquité (Denys le Thrace, IIème siècle av J.-C.) et largement reprise au XXème siècle par différents courants linguistiques (Jespersen, 1924 ; Lyons, 1977b ; Wierzbicka, 1988 ; Langacker, 1991 ; Cotte, 1998). Cependant, si ces travaux ont permis de mettre en évidence le travail sémantique des différentes parties du discours, appelé leur sens procédural (Kleiber, 1997), et notamment d'expliciter les différentes façons dont les adjectifs et les noms permettent de faire référence au réel, on trouve moins d'études sur le fonctionnement d'un nom en emploi adjectival (c'est-à-dire avec une valeur de modification, Neveu & Roig, 2020) et d'un adjectif en emploi nominal (c'est-à-dire comme tête d'un syntagme nominal, Gardelle, 2014). Les études existantes semblent notamment avoir laissé de côté la valeur sémantique de l'association entre un nom et un adjectif, ou entre une dépendance et une tête. L'une des propositions de ce travail consiste à montrer que la relation de dépendance au sein d'un syntagme nominal est porteuse de sens car elle dit l'intégration de deux unités lexicales et conceptuelles distinctes en un seul tout.

Cette intégration sémantique met en évidence la question de l'association syntaxique des termes en séquence : la combinaison de deux mots au sein d'un syntagme nominal conduit à s'interroger sur le lien de subordination entre les deux, et sur le statut ou l'étiquette syntaxique qui convient à l'ensemble ainsi formé. D'un point de vue purement grammatical, les séquences étudiées ont le statut de « nominaux » (Payne & Huddleston, 2002 : 329), c'est-à-dire d'unités qui ont pour tête un nom mais qui n'ont pas encore reçu de détermination. Les séquences ne sont donc pas étudiées du point de vue de leur référentialité effective ici, mais du point de vue de leurs caractéristiques lexicales et syntaxiques, ainsi que de leur cristallisation. Ainsi, le fait de fonder une étude sur des séquences DÉPENDANCE + NOM-TÊTE attestées dans un corpus d'occurrences réelles conduit à envisager que ces séquences puissent être des noms composés. La littérature (Bauer, Lieber & Plag, 2013 ; Bauer & Huddleston, 2002 ; Lieber, 1983) détermine des critères syntaxiques, sémantiques, morphologiques et phonétiques permettant d'identifier une catégorie des noms composés, critères qui excluent la possibilité d'interpréter les séquences étudiées ici comme de vrais composés, mais qui mettent en évidence le fait que ces combinaisons ne sont pas pour autant des séquences fortuites : certaines restrictions syntaxiques et combinatoires signalent en particulier que l'association des deux termes dans les séquences étudiées n'est pas due au hasard. Plutôt que des composés, les combinaisons ont pu être décrites comme des lexicalisations (Quirk *et al.*, 1985), c'est-à-dire de (relativement) nouvelles unités intégrées au lexique.

L'absence d'une étude associant enjeux lexicaux et syntaxiques dans la constitution de noms de métiers en anglais contemporain, justifie le travail actuel.

Apports de cette étude

Un intérêt de ce travail est de révéler la richesse des variations de sens au sein de notre base de données, qui présente pourtant une grande cohérence. La sélection de cinq dépendances pré-nominales, qui entrent en combinaison avec une grande variété de noms (au minimum 29 dans le cas de *high*, au maximum 168 pour *top*), fait émerger un ensemble cohérent sur le plan sémantique et syntaxique. Parmi les 489 combinaisons retenues (qui génèrent plus de 53 000 occurrences dans le corpus), la variation du sens est très importante, alors même que les noms-tête appartiennent tous à un champ lexical commun : on en déduit que les dépendances véhiculent des sens relativement différents. Il faut alors comparer les diverses occurrences et observer le réseau sémantique établi entre les combinaisons : on constate que les dépendances sont aspirées par le champ lexical du nom-tête et acquièrent un sens métaphorique, mais sont également, à l'inverse, capables d'influer sur le sens de la tête. En effet, non seulement les dépendances sont plus ou moins compatibles avec les différents types de noms-tête ou avec différents contextes d'emplois du fait de leurs traits sémantiques intrinsèques, mais elles sont également à l'origine de variations de sens, de connotations et de collocation des combinaisons : la comparaison des cinq dépendances met en évidence la relative motivation des combinaisons étudiées.

À l'inverse, les séquences étudiées ne font pas état de variation syntaxique : les combinaisons ont toutes la même structure linéaire (une dépendance pré-nominale précédant un nom-tête). Cette (apparente) uniformité offre la possibilité d'étudier un même phénomène de façon quantitative : la valeur sémantique de la dépendance pré-nominale peut être analysée pour un très grand nombre d'occurrences. Cette caractéristique syntaxique de la position pré-nominale est particulièrement complexe du fait de la juxtaposition directe de la dépendance et de sa tête, car cette construction linéaire, sans intermédiaire, peut avoir différentes significations en anglais : les deux termes peuvent être en relation de modification ou de complémentation, ces deux relations étant exprimées par la même absence de signe. Les données étudiées fournissent la possibilité de manipuler un grand nombre de combinaisons pour tester les incompatibilités sémantiques et / ou structurelles de constructions syntaxiques alternatives (l'attribution, la postposition ou l'ajout d'un modifieur sur la dépendance ou sur le nom-tête). À la suite de ces comparaisons, le présent travail propose de considérer que le

figement de ces différentes constructions, suggéré par le seul ordre linéaire en syntaxe, permet de supposer l'existence d'un invariant sémantique de la position pré-nominale.

De plus, si la structure linéaire des combinaisons étudiées est toujours la même, on observe des variations dans la nature des mots qui peuvent occuper l'une ou l'autre des fonctions de ces séquences. D'une part, le premier terme, qui a une fonction de dépendance, est tantôt un adjectif (*high, big*), tantôt un nom (*top, head*), ou encore un adjectif obtenu par conversion à partir d'un nom (*chief*). Or, alors que la littérature indique que les noms ont généralement un sens de catégorisation et les adjectifs un sens de modification, les données font état de la valeur classifiante (*chief justice*) et parfois complément (*high donor*) des adjectifs, et de la fonction de modifieurs des noms-dépendance (*top lawyer, head waiter*). D'autre part, les termes de droite sont toujours des noms, mais une proportion importante d'entre eux sont des noms construits par conversion ou dérivation à partir d'autres parties du discours, en particulier des verbes (*head cook, big investor*), et parfois des adjectifs (*high executive, top official*). La comparaison de ces différentes spécificités génère une réflexion sur l'alignement supposé entre natures et fonctions. En parallèle des tendances prototypiques des noms à catégoriser en tête de syntagme et des adjectifs à modifier un élément extérieur dont ils sont dépendants, l'apport des parties du discours est à mettre en lien avec la fonction syntaxique en contexte. Les emplois non prototypiques des noms et des adjectifs sont ici abordés moins comme des exceptions que comme des paradigmes alternatifs possibles.

Un enjeu important de cette étude est la notion de combinaison. Toutes les questions théoriques et méthodologiques sont abordées et articulées autour du concept de combinaison linguistique : les séquences étudiées sont des dénominations, ce qui signifie que l'association de deux termes est au cœur de la construction sémantique et syntaxique ; c'est cette caractéristique qui est à l'origine de l'intérêt et de la complexité du sujet. Cette notion de combinaison est déclinée à tous les aspects de ce travail : elle est évidemment valable au premier chef du fait que les données observées sont des séquences de deux mots associés l'un à l'autre par différents types de contraintes ; à l'échelle du sens lexical, la complexité des dénominations provient de la mise en rapport de deux domaines sémantiques (l'espace et la hiérarchie sociale) au moyen d'une métaphore ; du point de vue de la composition syntaxique, c'est l'interrogation sur le sens de cette structure (modification, complémentation, fonction épithète et position pré-nominale) qui fait l'intérêt du sujet. L'aller-retour permanent entre lexique et grammaire démontre en lui-même que la notion de combinaison s'applique au point de vue méthodologique : la richesse de ce sujet ne peut être évoquée que par la mise en regard de théories purement lexicales et de questions de syntaxe, qui, par leur approche

complémentaire d'un même objet linguistique, apportent la compréhension la plus subtile et complète de la construction du sens.

Ces diverses remarques concernant l'élaboration, la cohérence et l'intérêt de l'étude des noms de métiers et de fonctions socio-professionnelles précédés par une dépendance spatiale ont pour but de montrer que ces combinaisons présentent des spécificités et contraintes lexicales et syntaxiques, mais qu'elles sont également intégrées à la langue, et illustrent des mécanismes variés de construction du sens et des schémas cognitifs plus larges. Ces combinaisons ne sont pas des cas isolés de figement lexical fortuit, mais au contraire des illustrations de tendances sémantiques et syntaxiques plus générales. Chaque aspect théorique du sujet est abordé de deux façons : d'une part les différents apports théoriques conduisent à une meilleure compréhension des séquences étudiées et de leurs caractéristiques ; d'autre part, les combinaisons étudiées mettent à leur tour en évidence une illustration ou une limite des phénomènes décrits.

Problématiques

Dès lors que l'on constate un « air de famille » à des séquences telles que *high commissioner, big investor, top adviser, head librarian, chief justice* se pose la question qui sert de fil directeur à ce travail : comment se construit le sens de ces séquences ? Quels sont les mécanismes de mise en valeur de certains éléments de sens, de masquage d'autres valeurs ? Ces interrogations générales donnent lieu à deux problématiques secondaires et complémentaires : la question du sens lexical et celle du sens de la syntaxe.

Du point de vue lexical, la question de la construction du sens des combinaisons consiste à interroger l'apport des traits sémantiques de chaque terme dans le sens lexical de l'ensemble. D'une part, le fait que les noms-tête appartiennent à certains domaines professionnels et sociaux particuliers définit-il l'acceptabilité de leur combinaison avec chacune des cinq dépendances ? Et puisque les noms sélectionnés font avant tout référence à la moitié supérieure, voire au sommet de la hiérarchie socio-professionnelle, quelle est leur compatibilité avec des dépendances faisant référence au bas ou au moins, en particulier les antonymes des dépendances étudiées ? D'autre part, on comprend que les premiers termes dénotent tous le haut ou le plus, à la fois du point de vue spatial et du point de vue hiérarchique, mais apportent-ils pour autant tous les mêmes traits sémantiques dans leurs emplois métaphoriques ? Y a-t-il une façon spécifique pour chaque terme de construire les représentations spatiales qui se répercutent sur le type de hiérarchie qu'il dénote, et les connotations qu'il véhicule ? On s'interrogera en particulier sur le dessin d'un réseau sémantique entre les dépendances, qui suggère la notion de relative motivation entre signifiant (chaque dépendance) et signifié (la diversité de ses traits

sémantiques et ses connotations en contexte) par rapport à d'autres lexèmes. Enfin, la question de la construction du sens lexical met également en jeu la notion de transparence de la combinaison : le sens lexical de l'ensemble peut-il être déduit de l'apport de chacun des deux mots, ou bien existe-t-il un sens supplémentaire, non compositionnel, à porter au crédit des séquences étudiées ?

La question principale qui sous-tend l'aspect syntaxique de la construction du sens des combinaisons étudiées est : quelle est la relation qui unit les deux termes ? Cette question conduit à s'interroger sur la différence entre modification et complémentation : le terme de gauche peut-il être complément, et non modifieur du nom-tête ? Si oui, y a-t-il des raisons qui justifient l'étiquette de complément du premier terme, comme la nature de la dépendance, ou la morphologie du nom-tête (qui peut être un nom d'agent déverbal, par exemple) ? Par ailleurs, la relation entre les deux termes peut être soit qualifiante, soit classifiante. Existe-t-il des facteurs qui favorisent l'une ou l'autre relation ? Enfin, le dernier aspect fondamental concernant la relation entre les deux termes des combinaisons est la question de la subordination. En anglais, la tête d'un syntagme nominal simple est prototypiquement placée à la fin de cette unité, ce qui suggère la relation de subordination entre la tête (le nom de droite) et sa dépendance (le terme de gauche), mais aucun marqueur externe n'exprime ce type de subordination, hormis l'ordre linéaire. Quel sens peut-on attribuer à cette relation ? La nature de la dépendance (qui peut être un nom ou un adjectif) influence-t-elle le sens de la relation entre les deux termes, et le sens de la combinaison ? Au final, y a-t-il un sens à la position pré-nominale au sein d'un syntagme nominal ?

Plan de l'étude

Trois parties seront distinguées pour répondre à la question générale de la construction du sens des séquences. Dans un premier temps (PARTIE 1), ce qui est d'ores et déjà connu du sujet sera présenté. On s'intéressera tout d'abord aux précédentes études qui ont abordé la question de la référence aux animés humains, et en particulier aux individus, dans le but de comprendre les spécificités de ces références. La référence aux humains a pour caractéristiques l'agentivité (notion à la fois morphologique et sémantique) et la nécessaire complexité des référents ; et le domaine socio-professionnel abordé dans cette étude conduit également à présenter les enjeux sociolinguistiques de la référence aux noms de métiers (*Chapitre 1*). On cherchera ensuite à rassembler les connaissances existantes concernant les séquences étudiées, en synthétisant les études sur le français et sur l'anglais qui ont analysé des combinaisons DÉPENDANCE + NOM-TÊTE faisant référence à des individus humains et dans lesquelles la

dépendance a un sens de taille. Sur le plan sémantique, ces études ont d'une part mis en évidence l'existence de réseaux métaphoriques associant les notions de taille et de hiérarchie, et ont d'autre part analysé le terme de gauche comme un marqueur de degré. Sur le plan syntaxique, ces travaux abordent différentes raisons qui favorisent la restriction du premier terme à la position pré-nominale, en lien avec les caractéristiques de la fonction épithète et les notions de modification ou de complémentation (*Chapitre 2*). Ce premier aperçu des enjeux du sujet permettra dans le chapitre suivant de présenter les données sélectionnées pour ce travail. On exposera les enjeux méthodologiques du choix du corpus de base, ainsi que ceux liés à la constitution de la base de données. À nouveau, l'apport complémentaire de considérations sémantiques et syntaxiques conditionne la collecte des données ainsi que les observations faites sur ces données, comme la fonction de la dépendance (modifieur ou complément), la lexicalisation de la combinaison (présence dans un dictionnaire ou une encyclopédie) ou la compatibilité des noms-tête avec des dépendances faisant référence au bas de la hiérarchie (*Chapitre 3*).

Le sens lexical des combinaisons fera l'objet de la PARTIE 2. L'analyse se focalisera tout d'abord sur le sens initial du premier terme : puisque les cinq dépendances ont été choisies pour leur capacité à faire référence à des notions spatiales, on présentera les différents types de construction cognitive de l'espace à l'œuvre dans ces cinq termes ; puis, en particulier en raison du fait que *high* et *big* sont des adjectifs de mesure employés dans différentes constructions linguistiques, la référence à la notion de degré et de gradation sera mise en évidence dans les combinaisons, un phénomène qui conduit à l'étude du type d'échelle dessiné par ces séquences, et donc à l'analyse de la référence au bas de la hiérarchie, par la question des antonymes possibles de *high, big, top, chief* et *head* (*Chapitre 4*). La question du sens du premier terme sera ensuite envisagée directement dans le contexte de l'influence du nom-tête, et on montrera par quels mécanismes et à quelle échelle s'effectue le transfert métaphorique dans la valeur de la dépendance : l'existence de plusieurs métaphores sociales d'orientation (spatiale) a été mise en évidence par différents courants linguistiques qui démontrent que ce lien métaphorique est avant tout de nature conceptuelle, donc cognitive et sociale (*Chapitre 5*). Cependant, l'échelle d'application de la notion de métaphore conceptuelle est trop vaste pour répondre à la question posée dans ce travail : dans le dernier chapitre de cette partie (*Chapitre 6*), c'est le sens spécifique des combinaisons individuelles qui est au cœur de l'analyse, et on présentera une étude lexicologique de chaque dépendance qui sera croisée avec la présentation des champs sémantiques des noms-tête avec lesquels chaque dépendance est compatible, pour aboutir à un portrait lexical et collocationnel de chacune.

La PARTIE 3 de cette thèse analyse le sens des combinaisons qui émerge de leurs caractéristiques syntaxiques. Pour ce faire, on observera tout d'abord la nature et le fonctionnement syntaxique des cinq dépendances, en constatant d'une part la nature ambigüe de *chief*, et d'autre part l'existence de plusieurs contraintes syntaxiques spécifiques aux combinaisons étudiées, qui n'ont pas cours dans d'autres contextes d'emploi de ces termes (*Chapitre 7*). Ces particularités syntaxiques ont un sens : ainsi, la fonction nécessairement épithète des adjectifs étudiés joue un rôle dans la construction du sens, de même que la nature potentiellement classifiante du premier terme. Ces spécificités de la relation entre nom-tête et dépendance soulèvent d'une part la question de la fonction du premier terme, qui exprime soit une modification soit une complémentation, et d'autre part, elles suggèrent que ces combinaisons, qui sont relativement figées du point de vue syntaxique comme sémantique, pourraient prétendre au statut de composés ou de lexicalisations (*Chapitre 8*). Enfin, on s'intéressera à nouveau aux classes lexicales des dépendances, déterminées au chapitre 7, cette fois pour comprendre leur rôle sémantique. Les classes lexicales (noms et adjectifs en particulier) sont porteuses de sens puisqu'elles diffèrent dans la façon dont elles font référence au réel : on nomme cet apport sémantique le sens procédural. Or ce sens procédural est également influencé par la fonction qu'occupent noms et adjectifs. En effet, un nom à fonction de dépendance ou un adjectif tête de syntagme nominal (deux fonctions non prototypiques de ces parties du discours) sont porteurs du sens procédural de leur classe lexicale respective, mais aussi du sens normalement attribué à la fonction qu'ils occupent : on observe une extension sémantique de l'adjectif employé comme tête de SN qui devient support, et un apport descriptif (et moins synthétique) du nom-dépendance. Nous aboutirons donc finalement à une réflexion sur le sens procédural du nominal (plutôt que du nom seul), et en particulier sur la possibilité d'identifier un invariant sémantique de la position pré-nominale dans un syntagme nominal (*Chapitre 9*).

PARTIE 1. Délimitation du sujet

La première partie de cette étude des combinaisons de noms de métiers ou fonctions socio-professionnelles associés à une dépendance exprimant une hiérarchie en anglais, telles que *high commissioner* ou *chief executive*, est consacrée à la présentation de l'état de l'art et des données.

Les dénominations analysées dans cette thèse n'ont jamais fait l'objet d'une étude synthétisant toutes leurs caractéristiques sémantiques et syntaxiques, mais il existe différents travaux qui se sont intéressés à certains points du sujet, notamment la référence aux humains, et en particulier aux individus ; les différentes valeurs métaphoriques (le degré, la hiérarchie) des termes qui expriment une mesure ; et le sens de la relation syntaxique entre tête et dépendance.

Puisque des questions similaires se posent pour le français, nous prenons en compte les études portant sur cette langue. On observe notamment des similitudes conceptuelles (le transfert métaphorique entre taille et hiérarchie sociale) et syntaxiques (possibilité de modification pré-nominale par un adjectif au sein du syntagme nominal : *haut fonctionnaire*) entre le français et l'anglais. Les différences lexicales (*grand industriel*, **tall industrialist* ; *high admiral* vs **haut amiral*) et grammaticales (*she's* ***a*** *doctor* vs. *elle est* ***Ø*** *médecin*) permettent en outre de mieux mettre en évidence le réseau sémantique observé entre les dépendances en anglais et les particularités de la référence aux noms de métiers.

Dans le premier chapitre, on montrera que notre étude s'inscrit dans la continuité de travaux portant sur la référence aux animés humains. Les humains, et en particulier les individus, sont perçus et traités comme des référents particuliers, dont les dénominations présentent parfois des caractéristiques propres sur le plan formel (morphologie) comme sur le plan conceptuel (hiérarchie de l'animation). De plus, à la référence aux humains sont associés des enjeux sociolinguistiques, en particulier dans le cadre d'une étude sur le milieu socio-professionnel.

À partir de ce premier cadre théorique, on constatera dans le deuxième chapitre que la modification de noms d'humains par des termes de mesure (*grand patron* ou *big idiot*) a donné lieu à différentes analyses du premier terme, qui est parfois perçu comme métaphorique, parfois comme exprimant un degré, ou encore une taille abstraite. Ces différentes analyses sont non seulement spécifiques aux noms d'humain, mais elles questionnent également le lien syntaxique entre le nom-tête et le premier terme : la position nécessairement pré-nominale est

porteuse de sens, un sens parfois plus complexe qu'un simple apport d'information par modification (*gros mangeur*).

Ces deux premiers chapitres posent le constat d'un manque relatif dans la littérature au sujet de l'analyse des noms de métiers et de leur dépendances : l'étude linguistique des noms d'humains individuels, notamment des noms de métiers et de hiérarchie sociale (un thème central de la sociolinguistique), n'a jamais été associée directement à l'étude de la modification ou complémentation pré-nominale en anglais, même lorsque la représentation de cette hiérarchie n'est possible que grâce à la combinaison du nom-tête et de sa dépendance.

Le présent travail cherche à produire des données et à apporter des analyses permettant de combler ce manque. Le troisième chapitre présente le corpus au sein duquel les données pertinentes au sujet ont été collectées ; la méthodologie de collecte et de classement des données est explicitée, et les cas limites sont discutés, ce qui permet de parfaire la délimitation du sujet et des enjeux d'étude.

Chapitre 1. Référence aux animés humains

Les séquences étudiées dans ce travail sont des nominaux : des unités syntaxiques composées d'un nom-tête et de ses dépendances internes, non déterminées (il s'agit du niveau syntaxique intermédiaire entre le nom seul et le syntagme nominal déterminé en discours). En emploi déterminé dans un texte, ces séquences font référence à des individus humains ; or ce type de dénomination comporte des particularités de plusieurs natures. La singularité de la référence aux humains est avant tout conceptuelle : les référents humains sont distingués du reste des entités du réel, une distinction conceptuelle qui a des répercussions dans la langue. Les référents humains se distinguent notamment des inanimés par leur agentivité, dont l'expression linguistique peut passer par la morphologie. Les noms de métiers qui désignent un individu sont parfois des noms d'agents, mais pas toujours. Ces noms véhiculent de plus des enjeux sociolinguistiques spécifiques, puisqu'ils ont un lien avec la représentation sociale des référents.

I. Spécificité de la référence aux humains

A. Statut particulier des humains

La référence aux animés humains est apparue comme une question linguistique à part entière à partir d'un constat grammatical : Sorlin & Gardelle (2018 : 4-5) font remonter l'émergence de cette question aux années 1970 (Smith-Stark, 1974 ; Silverstein, 1976) et aux premiers travaux sur les différences de marquage de nombre et de cas entre les référents humains, les animés en général, et les inanimés. De ces travaux émerge la notion d'une hiérarchie de l'animation des référents, dont plusieurs versions sont théorisées au début du XXIème siècle par Corbett (« the animacy hierarchy », 2000), Croft (« the extended animacy hierarchy », 2003), Matthews (2007) ou Siewierska (2004), qui s'intéressent en outre au marquage de genre comme indice grammatical de la hiérarchie d'animation. Siewierska décompose cinq sous-hiérarchies pertinentes pour analyser le marquage grammatical d'accords :

- la personne du référent (1ère > 2ème > 3ème personne),
- la hiérarchie nominale (pronoms > noms),
- la hiérarchie d'animation (humain > animé > inanimé > abstrait),
- la hiérarchie de référentialité (défini > indéfini spécifique > indéfini non spécifique)

- et la hiérarchie de la focalisation (thème > rhème) (Siewierska, 2004 : 149, cité par Sorlin & Gardelle, 2018 : 6).

Cette hiérarchie reflète un double principe d'anthropocentrisme et d'égocentrisme : en haut (ou à gauche) de chaque sous-hiérarchie se trouve ce qui est le plus proche du point de vue du locuteur ou de la locutrice, et en bas / à droite ce qui marque la plus grande altérité. Sorlin & Gardelle (2018 : 18-19) indiquent que la grammaticalisation de ces hiérarchies provient des différents degrés d'empathie du locuteur ou de la locutrice envers les référents qui lui sont plus ou moins proches. Ainsi, la référence aux humains est marquée par le fait que le locuteur ou la locutrice reconnaisse l'humanité du référent ; si ce n'est pas le cas, la dénomination est d'ailleurs souvent péjorative.

Une autre caractéristique de la référence aux humains est la conceptualisation des humains comme des individus complexes, qui ne se réduisent pas à une seule action ou à une seule particularité. Wierzbicka (1986 : 358) met ceci en évidence lorsqu'elle compare le sens des parties du discours appliqué à la référence aux humains : d'une part, le fait de faire référence à un individu au moyen d'un syntagme nominal qui catégorise ou étiquète le référent peut être perçu comme négatif, par opposition à l'emploi d'un verbe qui dit une caractéristique temporaire (*I am not an alcoholic! I simply drink*) ; d'autre part, si certains noms d'humains sont construits par dérivation d'un adjectif qui a été rechargé sémantiquement (*a blonde, a Black*), ces termes sont parfois jugés réducteurs, voire péjoratifs, et plus généralement l'emploi d'adjectifs substantivés comme têtes de syntagmes nominaux ne permet pas de rendre compte de la complexité, et donc de l'humanité des référents.

Mignot & Marty (2018) abordent cette question de la complexité inhérente aux référents humains par le biais d'une étude sur les noms composés. Les autrices rappellent (2018 : 167) que les noms composés (*faintheart, paper boy*) sont relativement plus transparents que d'autres dénominations, du fait de la combinaison de deux termes analysables. Elles montrent que cette relative transparence des noms composés est mal adaptée à la référence aux humains : dans un corpus (constitué à partir d'un dictionnaire) de plus de 2400 noms composés, seuls 181 font référence à des animés humains. Les autrices en déduisent que la relative transparence des noms composés semble réduire la personne à une seule caractéristique, ce qui ne correspond pas à la façon dont nous nous représentons une personne. Pour la même raison, lorsque malgré tout les noms composés dénotent des individus, ces dénominations sont généralement péjoratives (*birdbrain, fair-weather friend, half caste, packrat* ; Mignot & Marty, 2018 : 173).

Henkel & Mignot (2021) mènent une étude similaire sur l'adéquation de la référence aux humains au moyen de noms composés (relativement transparents) dans un corpus

d'occurrences authentiques. Les données statistiques montrent là encore que la « catégorie ontologique (humain ou non humain) du référent semble jouer un rôle dans le type de nom sélectionné » (Henkel & Mignot, 2021 : 219). Dans un échantillon de 2000 syntagmes nominaux (tous types morphologiques confondus), 15,6% des types et 29% des occurrences de SN réfèrent à des individus humains. En revanche, au sein des noms composés, la référence à des individus est bien moins importante : seuls 10,5% des types et 11,7% des occurrences de SN composés ont un référent humain. Les auteur·rice·s expliquent ainsi ce phénomène :

> Les humains sont perçus comme plus complexes que les autres entités. […L]es dénominations d'humains ont tendance à être plus opaques que les dénominations d'autres entités, et (…) cette exigence d'opacité tient au fait qu'il est difficile de réduire les humains à une de leur partie.[…] Les composés (…) sont des dénominations plus transparentes que d'autres. Ils sont donc moins aptes à dénoter les humains. (Henkel & Mignot, 2021 : 219-220)

Henkel & Mignot (2021 : 217) effectuent une classification morphosémantique des types de composés qui peuvent tout de même faire référence aux humains. Les auteur·rice·s constatent que sur un (petit) échantillon de 129 occurrences de ces SN, 40% sont des composés qui incluent *-man* (tel que *clergyman*, *workman* ou *business man*), 19% sont des noms dérivés en *-er* (tels que *housekeeper, breadwinner* et *day-laborer*), et 9% sont des « noms de rôle » (tels que *timber-merchant*, *parlourmaid* et *commander-in-chief*). Henkel & Mignot en concluent que « les noms composés d'êtres humains servent le plus souvent — pas uniquement, mais le plus souvent — à caractériser les êtres humains en fonction d'une activité, notamment socioprofessionnelle ». Cette particularité sémantique des composés est pertinente pour notre étude, qui analyse la référence aux individus au moyen de dénominations de métiers, en particulier du point de vue de la complexité sémantique des noms déverbaux (chapitre 8).

Par conséquent, la référence aux animés humains a deux propriétés principales. D'une part, les humains ont une saillance cognitive plus importante que tout autre référent. D'autre part, un référent humain est conçu comme étant plus complexe que la somme des éléments qui le décrivent, et il n'est prototypiquement pas réductible à une partie ou une propriété. Dès qu'une dénomination n'adopte pas ces caractéristiques prototypiques de la référence aux humains, elle peut conduire à une représentation dévalorisante (voire déshumanisante) du référent : c'est le cas de certains composés qui, du fait de leur relative transparence, peuvent conduire à une représentation réductrice des humains ; mais les noms composés d'être humains peuvent également avoir une affinité particulière avec la représentation des individus du point de vue de leurs activités socio-professionnelles.

B. Contreparties linguistiques du statut particulier des humains

Gross (2009 : 1) indique pour le français que la saillance cognitive de la discrimination entre ce qui est humain ou non « n'a pas de correspondance linguistique aussi immédiate », et que la langue a à sa disposition une grande diversité de phénomènes permettant la référence aux humains :

- des pronoms personnels de première et deuxième personne (*je, tu, nous, vous*), le pronom indéfini *quelqu'un* et le pronom interrogatif *qui* ; à quoi Schnedecker (2022) ajoute le pronom relatif *qui* derrière une préposition (*la personne sur qui je peux compter* vs. **la chaise sur qui tu peux t'asseoir*) ;
- tout substantif pouvant être accompagné des « prédicats appropriés : des verbes comme *penser, prier, se marier*, des adjectifs comme *lucide, attentif* » ; auxquels Schnedecker (2022) ajoute « n'arrête pas de ricaner, est mon frère / ma sœur » et « très intelligent·e » ou « adorable ».

Flaux & Van de Velde (2000 : 36) ajoutent un autre critère formel permettant de révéler la différence entre noms d'humains et de non-humains : il s'agit de la relation de possession dite par *avoir* et *être à quelqu'un*. Un nom d'humain peut exprimer la possession dans ces deux structures (*J'ai un livre*, *ce livre est à moi*), tandis que les noms qui ne font pas référence à des humains ne peuvent apparaître que dans la première structure (*mon jardin a de beaux arbres* mais **ces beaux arbres sont à mon jardin*).

II. La question de l'agentivité

La particularité des référents animés, et en particulier des humains, ne tient pas uniquement à ce que ces référents sont, mais à ce qu'ils font : la notion d'agentivité, et son marquage morphologique ou syntaxique, est étroitement associée à la question de l'animation du référent.

Pour Huyghe & Wauquier (2021 : 189-190), les « noms d'agents » sont compris comme « l'ensemble des noms qui décrivent leurs référents d'après ce qu'ils font. […L]e rôle d'agent implique a minima celui d'effectuateur (i.e. d'élément qui déploie l'énergie nécessaire à la réalisation d'un procès) et […] dans le cas canonique, l'agent est animé et intentionnel ». Ce point est pertinent pour notre thèse car les séquences étudiées sont composées de noms pour lesquels la notion d'agentivité entre en jeu (« agent » est d'ailleurs un terme qui peut être un nom de métier), et dans certaines de ces séquences les noms-tête ont une morphologie agentive (par exemple, *investor* ou *teacher*).

Sorlin & Gardelle (2018 : 18) citent les travaux de Dahl & Fraurud (1996) sur le suédois, dans lesquels les auteur·rice·s comparent la proportion de référents humains et inanimés en position sujet et objet dans un corpus écrit. Les données observées montrent que 47,7% des occurrences font état d'un sujet humain et d'un objet inanimé, contre 2,6% d'occurrences dans lesquelles le sujet a un référent inanimé et l'objet un référent humain. Sorlin & Gardelle (2018 : 18) estiment que le caractère animé du référent humain et son agentivité favorisent la fonction sujet : « [t]his might be related to the fact that the prototypical subject of a transitive verb is an agent, and agency involves intentionality, and thus sentience, animacy ».

Schnedecker (2018 : 13) partage cette analyse des traits sémantiques nécessaires à la notion d'agentivité :

> Le trait d'agentivité est généralement *défini extra-linguistiquement* et l'agent est considéré comme « une entité animée, effectuant une action donnée de *manière intentionnelle* » (cf. Huyghe & Tribout, 2015 : 102). Dans cette perspective, effectivement, tout N[om d']H[umain] désignant un humain comprend le trait d'agentivité puisque tous les humains sont en principe dotés de volition, intentions, etc. (je souligne)

L'autrice constate cependant que cette définition générale a été affinée dans la littérature (Benveniste, 1974 ; Anscombre, 2001 ; Roy & Soare, 2012) grâce à la mise en évidence de plusieurs critères syntaxiques et morphologiques relatifs à la notion d'agentivité dans les noms d'humains. Une définition plus restreinte de l'agentivité prend en compte :

- la nature déverbale ou non des noms d'humains construits,
- la présence de certains suffixes marqueurs d'agentivité : pour le français, *-eur* et *-ant* d'après Roy & Soare (2012), auxquels Schnedecker & Aleksandrova (2016) ajoutent *-aire* ; en anglais, Rappaport Hovav & Levin (1992) et Lieber & Andreou (2018) entre autres étudient les suffixes *-er / -or* comme marqueurs d'agentivité dans les noms construits,
- la structure argumentale du verbe sous-jacent et le type d'argument accepté ou nécessaire (« plus ou moins générique, quantifié ou non », Schnedecker, 2018 : 14).

La question de la structure argumentale de la base verbale dans les noms d'agents déverbaux est notamment abordée par Roy & Soare (2012) pour le français et par Rappaport Hovav & Levin (1992) pour l'anglais : dans les deux cas, les autrices notent que le rôle sémantique (agent, cause, instrument, moyen…) des noms construits sur une base verbale n'est pas prédictible du type de suffixe employé, mais provient du rôle sémantique du sujet du verbe sous-jacent. S'ensuit que le suffixe *-eur / -er* ne désigne pas nécessairement un agent d'un procès : Roy & Soare (2012 : 3) et Rappaport Hovav & Levin (1992 : 128) parlent à ce sujet de

« thêta-rôles » sémantiques tels que la source (*Obama, un vendeur de journaux*), l'expérient (*un admirateur de Napoléon* ; *a hearer*), l'instrument (*un compteur de visiteurs sur un site internet* ; *the computer*. On note que ces deux derniers exemples n'ont pas pour référent des humains).

De plus, ces deux articles s'intéressent à la distinction entre deux valeurs de noms d'agents : une valeur effective ou « événementielle » et une valeur « modale dynamique » (Lieber & Andreou, 2018), ou « dispositionnelle » (Roy & Soare, 2012)[1]. Dans le premier cas (*Le constructeur de la cathédrale, the trainer of the dogs*), le référent est identifié comme ayant participé à un événement donné, et le complément du nom-tête est un argument explicite du verbe sous-jacent dans le nom construit. Dans le second cas (*La municipalité a auditionné un nouveau constructeur* ; *the dog-trainer, a dancer*), le nom déverbal renvoie à la capacité du référent à effectuer un procès, qui n'est pas nécessairement actualisé. Roy & Soare (2012) et Rappaport Hovav & Levin (1992) considèrent toutes que seul le premier cas de figure exprime une réelle agentivité du référent : « la présence *vs*. absence de la structure argumentale dans les nominalisations en *–eur* peut mener à des différences d'interprétation notables ; la lecture véritablement agentive des noms qui expriment un rôle externe Agent n'apparaissant qu'en présence de la structure argumentale » (Roy & Soare, 2012 : 5), une conclusion que les autrices associent à la « corrélation établie dans la littérature sur les noms en *–er* de l'anglais (cf. Rappaport Hovav & Levin, 1992), à savoir qu'un nom en *–er* réalise sa structure argumentale si et seulement s'il a une interprétation événementielle » (Roy & Soare, 2012 : 5).

Roy & Soare (2012) distinguent les noms d'agents aux référents humains et les noms agentifs aux référents inanimés, du fait de la modification qui peut être apportée à ces noms déverbaux : seuls les noms d'agents animés peuvent être modifiés par un adjectif non intersectif (qui ne porte pas directement sur le référent, mais sur quelque chose qui lui est associé ; voir à ce sujet les chapitres 2 et 8). Ainsi, Roy & Soare (2012 : 7) indiquent que même dans les cas où les noms construits présentent le référent comme agent potentiel, ayant la capacité (modalité dynamique) ou la disposition de réaliser le procès dit par le verbe sous-jacent, et non comme ayant participé à un événement particulier (ce qui est pertinent pour la présente étude car ce cas de figure est bien celui des noms de métiers ou de fonctions socio-professionnelles : *an actor, a brewer, a commander*), il est possible de leur associer des adjectifs non intersectifs (*un grand*

[1] Cette distinction est héritée des catégories de « noms d'auteur » et « noms d'agent » distinguées par Benveniste (1948) : l'auteur observe dans plusieurs langues indo-européennes des distinctions morpho-sémantiques entre les noms qui désignent l'auteur d'un acte en cours, visible dans la situation observée, et les noms qui désignent un agent réel ou potentiel désigné par le fait qu'il est voué à réaliser cet acte.

voyageur, un grand défenseur (sportif), *un gros consommateur, un vieil enquêteur*[2] ; *a big actor, a big brewer, a high commander*). Cela signifie qu'il existe bien un événement sous-jacent aux noms-tête (sur lequel le sens adverbial du modifieur porte effectivement), et que la notion d'agentivité est pertinente (il y a eu exécution d'un procès par un agent) ; ce qui n'est pas le cas dans les noms d'objets (**un gros broyeur, *un grand mixeur, *un vieux transmetteur*), qui « n'impliquent aucune sorte d'événement sous-jacent » (Roy & Soare, 2012 : 7).

Schnedecker (2022) propose une étude de cas de l'agentivité de plusieurs noms d'humains de la hiérarchie socio-professionnelle, en s'intéressant notamment aux noms *directeur, dirigeant* et *chef*. L'agentivité de ces noms est évaluée à partir de plusieurs critères, notamment leur sémantisme actionnel et leur morphologie. L'autrice note que le dictionnaire *TFLI* donne deux paraphrases possibles de ces trois termes, l'une agentive et dynamique (*personne qui dirige*), l'autre à l'inverse statique (*personne qui est à la tête de*).

De plus, Schnedecker (2022) observe que contrairement aux noms clairement agentifs, tels que « voleur » ou « fumeur », qui sont compatibles avec des prédicats tels que *est en train de* VERBE, *vient de* VERBE, ou encore VERBE *délibérément*, (*un voleur est en train de / vient de voler ; ce voleur vole délibérément*), les noms déverbaux construits à partir du verbe *diriger*, comme *dirigeant* ou *directeur* et *chef*, ne sont pas compatibles avec ces mêmes prédicats (?*le directeur / dirigeant / chef est en train de / vient de diriger* ; ?*il dirige délibérément*). Il n'y a pas un moment identifié au cours duquel le référent dirige, il ne s'agit pas d'une action bornée dans le temps, car le procès dénoté par *diriger* n'est pas un procès dynamique.

Du point de vue morphologique, *chef* n'est pas un nom construit, ce qui l'éloigne des noms d'agents prototypiques, construits par dérivation verbale. Schnedecker analyse *directeur* et *dirigeant* comme dérivés du verbe *diriger* par suffixation au moyen des suffixes *-teur* et *-ant*, et non avec le suffixe *-eur*, le plus prototypique des noms d'agents. L'autrice indique que contrairement à *-eur*, qui désigne la personne qui a effectivement fait l'action dite par le verbe dérivant (*sauveur*) les suffixes *-teur* et *-ant* désignent le plus souvent « l'expérienceur » ou la personne qui a la capacité à faire quelque chose (*sauveteur*). Schnedecker conclut de ces observations que ces trois noms sont finalement peu agentifs : ils décrivent avant tout une réalité statique.

La correspondance entre nom d'humain déverbal et nom d'agent n'est donc pas systématique. Outre la question de la morphologie dans la dérivation nominale, il est également nécessaire de s'interroger sur le rôle sémantique du sujet de la base verbale sous-jacente, et sur

[2] Exemples de Roy & Soare (2012 : 7).

le caractère événementiel ou dispositionnel de l'agentivité du référent. La question de la structure argumentale des verbes sous-jacents dans les noms de métiers déverbaux est développée dans le chapitre suivant. On retient ici que plusieurs définitions de l'agentivité coexistent, et que cette notion constitue un apport possible à l'étude des noms de métiers construits sur des bases verbales qui présentent le référent comme agent potentiel, avec la capacité ou la disposition de réaliser le procès dit par le verbe sous-jacent (*an actor, a brewer*). Bien que le référent ne soit pas associé à un événement spécifique, son association à une dépendance non intersective suggère néanmoins une forme d'agentivité : le procès dit par le verbe sous-jacent a bien été effectué.

Finalement, la notion d'agentivité dans l'étude des noms d'humains pose autant de questions qu'elle n'en résout, comme l'indique Schnedecker (2022) : un même référent humain peut être désigné par une multitude de dénominations, dont certaines marqueront une agentivité (*une enseignante*), d'autres non (*une femme*). Il est commun d'associer la notion d'agentivité au référent humain ; or dans le même temps, la dénomination d'humains nécessite d'envisager le référent de façon stable, et non dynamique. Les noms les plus agentifs, qui présentent le référent comme effectuant ou ayant effectué une action (*les danseurs dans la salle, le sauveur du jour*), ne présentent justement qu'un aspect très limité du référent, ce qui ne favorise pas la création d'une catégorie dite par un nom, d'une dénomination.

III. Les noms de métiers : enjeux sociolinguistiques

La dénomination des métiers et fonctions professionnelles est une question à forts enjeux sociolinguistiques, du fait du lien étroit entre statut professionnel et reconnaissance sociale. Différents débats animent régulièrement la société au sujet de ces appellations, centrés tantôt sur l'euphémisation de ces dénominations (l'appellation « technicien·ne de surface » remplaçant les termes « agent d'entretien » ou « femme de ménage » en est un exemple pour le français), tantôt sur la question du marquage du genre dans certaines branches professionnelles.

A. Genres et classes dans les représentations sociales liées aux noms de métier

Il existe des études sur les représentations sociales associées aux noms de métiers spécifiquement marqués au féminin (*couturière, hôtesse de l'air, mid-wife, stewardess*) ou au masculin (*cameraman, spokesman, maire, auteur*). Gardelle (2019) propose notamment une analyse comparée des différentes stratégies d'usages non discriminants du genre dans les noms de métiers entre le français et l'anglais : en particulier, l'anglais a tendance à chercher avant tout un terme indifférencié par création lexicale (*camera operator, sales associate*) ; le français

a plutôt tendance à marquer le féminin pour les références spécifiques (*une chercheuse, une écrivaine*) et à employer des doublets complets (*les pompiers et pompières*) ou abrégés (*les pompier·ère·s*) pour des références génériques.

Pour le français, la question de la féminisation des noms de métiers ne préoccupe pas uniquement les universitaires spécialistes de linguistique, mais également la société. Ainsi, en 1999, le *Guide d'aide à la féminisation des noms de métier, titres, grades et fonctions* édité par Becquer *et al*. est préfacé par le premier ministre de l'époque Lionel Jospin ; en 2015, le Haut Conseil à l'égalité entre les Femmes et les Hommes publie un « Guide pour une communication sans stéréotype de sexe », qui inclut parmi ses dix recommandations un chapitre sur l'accord des noms de métiers, titre, grade et fonction. Enfin, en 2019, l'Académie Française adopte comme « bon usage » les noms de métiers féminisés, suite à une commission d'étude menée par quatre de ses membres. Ce rapport souligne le lien double entre dénominations professionnelles et représentations sociales : la question d'une plus grande représentation et visibilité des femmes dans le monde professionnel se double de la notion d'écart de prestige et de reconnaissance dans les métiers du haut de la hiérarchie sociale, et le rapport de l'Académie note ainsi que « la langue française a tendance à féminiser faiblement ou pas les noms de métiers (et de fonctions) placés au sommet de l'échelle sociale ».

Pour l'anglais, les représentations sociales associées aux noms de métiers ont été étudiées du point de vue de la référence explicite ou implicite, directe ou métaphorique, à l'appartenance sociale du référent. Lakoff & Johnson (1980) et Goatly (2007), notamment, s'intéressent (de façon non exhaustive) à la référence aux individus dans un cadre professionnel, et notent les variations métaphoriques permettant de signaler une hiérarchie sociale : Lakoff & Johnson (1980 : 15-16) observent que la métaphore spatiale UP est systématiquement utilisée pour faire référence à une position sociale ou professionnelle dirigeante (« He's in a *superior* position. He's in *high* command. He's in the *upper* echelon. He's at the *peak* of his career ») ; cette correspondance systématique est développée par Goatly (2012 : 35-36) dans son étude des « métaphores du pouvoir », où l'auteur observe la réalisation de diverses métaphores socio-spatiales dans certains noms de fonctions ou de relations professionnelles (« big fish, Mr. Big », « high-flyer », « top people »).

La question des représentations sociales construites dans les dénominations des métiers et fonctions socio-professionnelles, et en particulier des différents échelons de prestige, essentielle au sein de notre étude, a finalement été peu étudiée jusqu'à présent. Ce manque vient en partie de la difficulté à sélectionner, à distinguer et à classer les noms de métiers. Le présent travail propose un élément de réponse à cette question des représentations sociales des noms de métiers dans le chapitre 6.

B. *Définir les noms de la hiérarchie*

Les noms d'humains de hiérarchie intègrent la représentation d'une échelle hiérarchique organisée à partir de leurs traits lexicaux. Dans son étude des noms de relation, Barque (2015 : 34-35) distingue ainsi les noms de réciprocité (*voisin : Paul est le voisin de Pierre* ←→ *Pierre est le voisin de Paul*) des noms de hiérarchie, qui empêchent d'envisager une relation réciproque entre les référents. L'autrice donne cette liste de noms d'humains de relation hiérarchique en français :

> **N_{HumRI} hiérarchique** : assistant, avocat, client, conseiller, disciple, employé, fils, fille, grand-oncle, grand-père, grand-mère, mère, neveu, nièce, oncle, patient, père, tante.
>
> On note qu'à part les noms de parenté, seuls les noms de métiers ont ce fonctionnement.

Schnedecker (2022) explique que l'on peut comprendre la notion de hiérarchie comme des rapports de domination entre plusieurs individus, soit directs (*Jules est le <u>chef</u> / <u>supérieur</u> / <u>patron</u> de Max* ou *Jules est mon <u>subordonné</u>*) soit indirects, c'est-à-dire médiatisés par l'existence (explicite ou implicite) d'une structure ou d'une organisation (*Jules est le <u>directeur</u> départemental* ou *Cet homme est le <u>dirigeant</u> du parti / du pays*). Mais l'autrice mentionne également d'autres conceptions de la notion de hiérarchie qui conduisent à envisager d'autres noms d'humains.

Ainsi, Lyons (1978 : 235) donne la hiérarchie militaire comme exemple paradigmatique de relations entre des unités lexicales ordonnées et dotées d'extrêmes (telle que la suite *private – corporal […] general – field marshal*). Cruse (1986, 2004) reprend cette analyse des grades militaires constituant pour lui des « termes de rang », qui sont unis par un même domaine sémantique (l'armée, à quoi Cruse ajoute les rangs de séniorité à l'université) et qui font également état de « propriétés mathématiques », en l'occurrence de relations asymétriques, qui déterminent un ordre entre ces éléments : « a principle of ordering which will enable the terms of the set to be arranged in a unique sequential order with a first item and a last item (i.e. not a circle) » (Cruse, 1986 : 187) *private* → *corporal* → *sergeant* ; *lecturer* → *senior lecturer* → *reader* → *professor* (exemples empruntés à Cruse, 2004 : 191).

Sur le plan de la description formelle, El Cherif (2011 : 73-74) propose quant à elle de faire de CHEF un trait sémantique associé à certaines dénominations d'humains :

S_1[3]- CHEF (*banque*) = *banquier*

S_1- CHEF (*équipe*) = $_{\text{Sport.}}$ *capitaine*

S_1- CHEF (*consulat*) = *consul*

[3] L'autrice étudie les noms d'agents en français et abrège le trait sémantique « nom d'agent » par le signe S_1.

S_1- CHEF (*ouvriers*) = *contremaître*

S_1- CHEF (*faculté*) = *doyen*

Schnedecker (2022) observe que ces différentes approches de la notion de « noms d'humains dans la hiérarchie » conduisent à une variation de l'extension de cette famille sémantique. Pour l'instant, nous nous contentons de noter cette variation. Les critères de sélection des noms-tête dans notre base de données seront explicités au chapitre 3.

C. Difficultés d'étiquetage liées aux représentations sociales

Pour le français, Baider & Todirascu (2019) établissent une différence entre nom de statut et nom de fonction : les autrices remarquent en particulier que les noms exprimant un statut ont pour trait sémantique saillant le caractère statique, et ces emplois ont parfois pour connotation l'idée de prestige attaché à ce statut (Baider & Todirascu, 2019 : 247, « statut de professeur, de maître de conférences »). Cependant, certains noms peuvent désigner un statut ou une fonction. Ainsi, le nom *directeur* désigne un statut dans « il a été nommé directeur » (emploi statique, qui indique comment le référent se situe dans un groupe ou une institution), mais ce même nom désigne une fonction dans « il est super comme directeur » (emploi dynamique : « il exerce bien sa fonction / son activité de directeur »). Grâce à l'étude de collocations et de schémas syntaxiques des lexèmes identifiés comme noms de statuts ou de fonctions, les autrices mettent à jour des critères permettant de clarifier le sémantisme de ces termes.

Dans un travail descriptif comparable, Todirascu *et al*. (2014) s'intéressent au trait sémantique CHEF en français, en anglais et en allemand, en partant du principe que « cette relation [est] importante et structurante d'un point de vue psychologique et d'organisation sociale : de nombreux groupes humains fonctionnent selon une hiérarchie établie entre des sujets au sein d'un système organisé par des règles de vie en groupe » (2014 : 438). Les auteur·rice·s étudient la relation sémantique CHEF et ses différentes réalisations lexicales (*chieftain, diplomat, drug lord, leader, secretary*) et syntaxiques (NOM PREP NOM (*rédacteur en chef*), NOM + ADJECTIF (*directeur adjoint*), NOM + NOM (*directeur marketing*), NOM + NOM + NOM (*chief science officer*), etc., 2014 : 449), ainsi que les rôles sémantiques qui y sont associés (« a) le leader, b) l'entité gouvernée, c) l'activité qui est réalisée et d) le rôle joué par le leader », 2014 : verbe et441). Les ambitions descriptives de cet article mettent en évidence les enjeux sémantiques de ces dénominations, y compris leurs connotations (liées aux représentations sociales).

Conclusion du chapitre

Cette présentation des études portant sur les noms d'humains en général, et d'individus en particulier (les noms collectifs ne sont en effet pas inclus dans ce travail), se justifie par notre objet d'étude, les noms de métiers impliquant une hiérarchie. Cependant, notre propos ne sera pas centré sur les spécificités de la référence aux humains, qui seront simplement mentionnées à l'occasion de considérations morphologiques (dérivation verbale du nom-tête) ou syntaxiques (relation grammaticale entre le premier et le second terme), mais sur les différences entre les cinq dépendances retenues (*high, big, top, chief* et *head*) au sein des dénominations d'humains du type *high executive*. La base de données élaborée pour ce travail pourra néanmoins être utile à d'éventuelles études ultérieures centrées sur la question de la référence aux humains dans le cadre professionnel.

Chapitre 2. Études préalables

Les séquences qui constituent l'objet de cette étude n'ont jamais été étudiées de façon systématique. Pour autant, plusieurs travaux se sont déjà focalisés sur les spécificités sémantiques et syntaxiques de combinaisons comme *grand patron* ou *big stamp-collector*, dans lesquelles un nom d'humain agentif est modifié ou complété, en position pré-nominale, par un ou plusieurs adjectifs de taille. L'enjeu principal de ces travaux est de mettre en évidence le fait que le sens de ces séquences n'est pas simplement obtenu par la juxtaposition du sens de la tête et de la dépendance, mais que des relations syntaxiques (modification, complémentation, position de la dépendance) et sémantiques (expression du degré dans le domaine nominal, influence mutuelle du sens des deux termes) complexes font de ces séquences des objets d'étude linguistique très pertinents. Comme au chapitre précédent, des travaux sur le français et sur l'anglais sont étudiés pour mettre en évidence l'élaboration du sens des séquences dans ces deux langues, mais également pour faire émerger les spécificités du fonctionnement de l'anglais. Dans la première partie de ce chapitre sont présentées et discutées les études qui analysent les différents effets de sens et les interprétations possibles de la dépendance dans des séquences telles que *grand patron* ou *big fan* ; dans un second temps, on présente différents travaux abordant la question de la relation syntaxique des deux termes de ces séquences.

I. Sens de la dépendance : taille, hiérarchie, degré

La principale particularité sémantique des séquences telles que *grand patron*, *gros mangeur, high executive* ou *big fan* concerne l'interprétation du premier terme. Rémi-Giraud (2015) met en évidence la valeur métaphorique de ces premiers termes, qui perdent leur sens littéral de taille physique pour exprimer une hiérarchie sociale complexe, car les spécificités sémantiques littérales propres à chaque adjectif influencent leurs connotations sociales respectives. Morzycki (2009) propose en outre d'interpréter les premiers termes comme marquant un degré de possession d'une propriété exprimée par le nom-tête, une interprétation qui, selon l'auteur, ne nécessite pas de présenter l'adjectif comme métaphorique. Constantinescu (2011) considère au contraire que les séquences *big stamp-collector* ou *huge enthusiast* ne font pas appel à la notion de degré, mais expriment simplement une taille abstraite ; cette analyse donne une plus grande importance à l'apport lexical de la dépendance, qui contribue à créer une sous-classe de référents (rôle « classifiant » de la dépendance), plutôt qu'une classe de référents possédant une propriété à divers degrés. Ces différentes approches de la valeur sémantique du premier terme permettent de voir que le caractère animé du référent

ainsi que le contexte de hiérarchie sociale des séquences justifient une interprétation du premier terme comme exprimant un degré lexical venant de sa valeur métaphorique.

A. Rémi-Giraud : établissement d'un réseau sémantique entre les premiers termes

La question du fonctionnement de la métaphore spatiale et de ses spécificités lexicales dans la construction de noms de métiers a été étudiée par Rémi-Giraud (2015), qui s'intéresse aux variations sémantiques à l'œuvre en français entre les adjectifs *haut, grand* et *gros* employés dans un sens métaphorique devant des noms. Cette étude sur le français, s'intéressant au versant lexical d'un sujet similaire à celui de cette thèse, met au jour les réseaux sémantiques et cognitifs qui lient les différents mots employés pour désigner la hiérarchie sociale.

Dans une optique proche de la sociolinguistique et de la linguistique cognitive, le but des travaux de Rémi-Giraud est de déterminer comment les paradigmes sémantiques propres à chacun de ces adjectifs influencent la façon dont on se représente les noms qui leur sont associés.

1. La notion de transfert métaphorique : de l'espace au socio-politique

Rémi-Giraud (2015) croise deux analyses complémentaires de chaque adjectif : d'une part une approche interne qui consiste à analyser les traits sémantiques propres à chaque adjectif, et donc leur potentielle polysémie, pouvant donner lieu à des interprétations métonymiques ou métaphoriques ; et d'autre part une approche externe consistant à étudier « l'entour syntagmatique et distributionnel » des adjectifs, c'est-à-dire leurs spécificités combinatoires, qu'il s'agisse d'une « construction usuelle, association courante, combinatoire contrainte (collocation), expression figée, unité phraséologique » ou encore d'un « proverbe, etc ». Le croisement de ces deux approches permet d'établir un réseau de sens entre les adjectifs. Ce réseau organise un grand nombre de domaines : c'est le réseau sémantique lié aux métaphores conceptuelles LE BON EST EN HAUT, LE POUVOIR EST EN HAUT. De plus, Rémi-Giraud montre, par une analyse spécifique de chacun des adjectifs et de leurs réseaux de sens et de combinaisons, que si ces métaphores conceptuelles donnent un cadre pertinent, il est nécessaire de préciser leur sens pour rendre compte du travail sémantique de chaque terme.

L'autrice note tout d'abord que tous les termes qui ont un sens premier spatial ne sont pas forcément employés métaphoriquement dans des combinaisons avec le domaine socio-politique. Elle relève qu'en français, l'étude considère que seules les paires « grand / petit », « gros / petit » et « haut / bas », qui ont tous une grande polysémie et s'appliquent métaphoriquement à un nombre de domaines important, peuvent être employés avec des termes

socio-politiques. Dans ce domaine, on remarque que certaines combinaisons sont très fréquentes : « haute société, haut fonctionnaire, grande puissance, grand monde, grand ministre, gros bourgeois, gros propriétaire », et que d'autres sont impossibles : « *haut monde, *grosse société, *grand clergé » (Rémi-Giraud, 2015). Les recherches de l'autrice ont pour but d'expliquer ces cristallisations et impossibilités, pour comprendre la logique des représentations sociales qui les motive.

2. Expressions de l'espace

Pour étudier *haut, grand* et *gros,* Rémi-Giraud met en évidence les traits sémantiques littéraux dénotant l'espace présents dans chacun des trois termes. Pour ce faire, l'autrice emploie la terminologie de Borillo (1998)[4] :

> En ce qui concerne les dimensions, la ligne a une dimension, la *longueur* ; la surface a deux dimensions, la *longueur* et la *largeur* ; le volume a trois dimensions, la *longueur*, la *largeur* et l'*épaisseur*. [D]ès lors qu'une dimension se situe sur le plan vertical, elle prend le nom de *hauteur*, (...) la *hauteur* se substituant ainsi à la *longueur*. S'il est question de la taille d'un humain, on ne parlera pas de sa *hauteur* mais on dira qu'il est *grand* ou *petit*[5]. Enfin, quand on caractérise le volume d'un objet dans sa totalité sans prise en compte d'une dimension particulière, on dira qu'il est *gros* ou *petit*. (Rémi-Giraud, 2015).

Une première distinction est donc établie entre ces trois termes, puisque *haut* et *grand* font tous deux référence à une seule dimension, alors que *gros* fait appel à une représentation tri-dimensionnelle.

L'autrice note également une autre distinction entre ces trois termes : l'adjectif *haut* peut désigner à la fois « une dimension sur l'axe vertical », et « une position sur un axe vertical ». Or, pour Rémi-Giraud, c'est justement l'établissement de cet axe, le long duquel se suivent des échelons, des positions, qui permet le transfert métaphorique du sens spatial des adjectifs à leur sens hiérarchique. « Dans le domaine social, de *hauts fonctionnaires* ne sont pas imaginés figurément selon une dimension supérieure à la moyenne mais dans une position supérieure sur un axe vertical abstrait. La ligne continue de la dimension laisse donc place à une représentation discontinue et graduée à partir de laquelle se détachent les deux pôles opposés, positif (*haut*) et négatif (*bas*) ». Le transfert est ainsi rendu possible par la polysémie de *haut*. Il faut à présent montrer ce que chaque adjectif apporte dans ce transfert et qui conduit aux stabilisations.

[4] Cette terminologie de l'expression de l'espace sera étudié plus en détail au chapitre 4 de cette thèse.

[5] On peut noter un phénomène similaire en anglais : alors que la hauteur dans le sens vertical se dénote normalement par l'adjectif *high*, c'est *tall* qui lui est préféré pour référer à la taille des êtres humains. Cependant, là où le français ne peut parler de la *hauteur* d'une personne, l'anglais désigne facilement *someone's height*.

3. L'adjectif *haut*

Rémi-Giraud propose de décomposer le sens spatial de *haut* selon l'équation suivante : « position + au-dessus de la moyenne + orientation verticale ». Ces traits définissent pour l'autrice deux champs d'application possibles pour l'adjectif : des domaines quantifiables qui peuvent se mesurer (*Haute Antiquité, haute pression, hauts salaires*) et des domaines plus abstraits, qui se conceptualisent comme des axes verticaux gradués : « le domaine socio-politique (*haut fonctionnaire*), intellectuel (*haute intelligence*), esthétique (*haute couture*), moral (*âme haute, hauts faits*) ». Quant au trait qui permet le transfert sémantique, et qui se compose des trois membres de l'équation, on peut le synthétiser par la notion de « supériorité », qui, pour l'autrice, est une notion ambivalente : à la fois positive, enviable, la supériorité peut devenir négative si elle est synonyme d'inaccessibilité. Ainsi, en étudiant « l'entour distributionnel », et notamment une série d'expressions dans lesquelles l'adjectif ou l'adverbe *haut* manifeste cette nuance de distance (*Tenir la dragée haute à quelqu'un ; avoir la haute main dans une affaire ; le prendre de haut, de très haut ; regarder quelqu'un de haut*), Rémi-Giraud affirme que « la valeur positive [de la supériorité] dérive vers l'excès (très), le dépassement d'un seuil (trop), la mise hors d'atteinte de l'objet », et que cette supériorité prend des connotations négatives pour celui qui la conçoit comme de la fierté, de l'autorité, de la domination ou du mépris à son encontre — un aspect négatif d'ailleurs suggéré par les dérivés *hautain* ou *hauteur* (lorsqu'ils qualifient l'attitude d'une personne).

Rémi-Giraud présente les domaines socio-politiques qui ont des combinaisons privilégiées avec *haut* : les institutions politiques (*la Chambre haute d'un parlement, la Haute Assemblée*) ; l'administration (*haut(s) fonctionnaire(s), la haute administration, la haute juridiction, le haut-commissariat)* ; la finance (*la haute finance, haute banque*) ; la justice (*Haute Cour de justice*) ; les classes sociales (*hautes sphères, en haut lieu, la haute société (la haute), la haute bourgeoisie*) ; la position sociale (*haut rang, poste, haute charge, dignité, hautes fonctions, etc*.). L'autrice conclut alors que « l'adjectif *haut* se dit plutôt des institutions, des collectivités que des individus, dans des expressions qui tendent au figement. Les domaines concernés ont un caractère hiérarchique et gestionnaire, statique et autoritaire, lié à la supériorité et à l'importance, mais qui conduit à une valorisation froide et distante, peu susceptible de susciter l'empathie », ce qui conduit les emplois de l'adjectif à être aussi plus figés (nous verrons que *grand* et *gros* sont relativement interchangeables, ce qui n'est pas le cas avec *haut*) et moins productifs.

4. L'adjectif *grand*

L'adjectif *grand* ne partage pas les connotations négatives associées à *haut*. D'une part, son sens littéral spatial est multidimensionnel : cet adjectif peut qualifier une ligne, une surface, une dimension ou un volume. Lorsqu'il qualifie les humains, Rémi-Giraud note que *grand* « tend à exprimer la dimension la plus étendue, prise dans son orientation verticale ». *Grand* a alors la valeur « dimension + ligne, surface, volume, dimension proportionnelle + au-dessus de la moyenne + orientation verticale (prototypique) ». À nouveau, l'autrice remarque que le sens spatial de *grand* peut donner lieu à des interprétations métaphoriques de deux ordres : les domaines concrets, qui ont une réalité physique ou quantifiable (*grand vent, grand bruit, grande fortune*) ; et les domaines abstraits, comme le temps (*grand événement*), le langage (*grande nouvelle*), les affects (*grand chagrin*), la morale (*grand mérite*), des caractérisations d'action ou d'état (*grand travailleur, grand blessé*), des institutions (*les grandes écoles*), le paraître social (*être en grande cérémonie*), la valeur intellectuelle ou morale de personnes (*grand homme, grand talent, grand esprit, grand cœur*) ou des réalisations abstraites (*grandes actions, grand ouvrage*), sans compter le champ socio-politique. Rémi-Giraud en conclut que ce qui permet le transfert métaphorique entre les différents sens de *grand* sont les traits sémantiques de « multidimensionnel » et d'« orientation verticale », qui induisent comme connotations l'« ampleur », l'« ouverture » et « le mouvement vers le haut », « dont la valeur positive suscite l'adhésion ». D'autres collocations confirment d'ailleurs ces traits en contexte : *grand ouvert, à grands frais, au grand jour, voir grand, grande âme*.

On trouve dans le domaine politique et social des champs où *grand* est très fréquemment employé, comme la politique internationale (*les grandes puissance, les cinq Grands*), les classes sociales (*le grand monde, la grande bourgeoisie, grand seigneur*), l'économie (*la grande industrie*), les titres honorifiques (*grand officier / maître / chancelier de...*) et les individualités qui se distinguent dans l'histoire, la politique, l'art, la médecine, le sport (*grand homme, ministre, capitaine, écrivain, poète, peintre, artiste, champion, grande actrice, cantatrice...*). Rémi-Giraud fait alors le constat que « *grand* se dit peu des institutions et des collectivités mais se dit massivement des individualités avec une combinatoire très ouverte », c'est-à-dire qu'il est facilement utilisé comme qualificatif pour des noms de métiers en propre, y compris de noms de métiers potentiellement nouveaux (on pourrait parler de *grand·e·s traders* ou de *grand·e·s influenceur·euse·s* mais pas de ?*haut·e·s traders / influenceur·euse·s*). Cette caractéristique en entraîne une autre : « les domaines concernés [par une combinaison avec *grand*] ont souvent un caractère dynamique et créatif dans lesquels les individus trouvent à s'exprimer », à l'inverse de l'image figée et bureaucratique des connotations de *haut*. Et en ceci, *grand* peut avoir des connotations de qualités personnelles réelles et tangibles, et pas seulement

une influence sociale de fait, ou peu méritée : si ces individus « suscitent l'admiration, c'est moins en raison de l'importance sociale que de l'excellence des qualités qu'ils possèdent en propre » (Rémi-Giraud, 2015).

5. L'adjectif *gros*

Dans son sens spatial, *gros* ne se dit que d'un volume, « dont il donne la mesure globale sans prise en compte des dimensions ni de l'orientation » (Rémi-Giraud, 2015). Cet adjectif correspond à l'addition des traits sémantiques « mesure globale + volume + au-dessus de la moyenne ». Le sens littéral — qui peut s'appliquer à des éléments naturels (*grosse vague*), à des objets fabriqués (*grosses voitures),* à des animaux (*gros oiseaux*) ou à des humains (*gros bébés*), groupes d'humains (*gros attroupements*) ou parties du corps (*gros ventre*) — donne lieu à deux types de transfert métaphorique : d'une part dans les réalités physiques ou mesurables (*grosse chaleur, grosse voix, gros rhume, grosses dépenses, gros travaux, gros sanglot*) ; d'autre part pour désigner les domaines des agissements (*gros sacrifice, grosse faute*), des situations abstraites (*grosses difficultés*), des caractérisations d'action ou d'état (*gros mangeur, gros nigaud)*, des états affectifs (*grosse colère, grosse déception*), des choses concrètes ou abstraites qui manquent de finesse (*gros vin, gros rire, gros mot*).

En comparant ces glissements sémantiques, Rémi-Giraud détermine que « le trait qui assure le transfert métaphorique est le trait 'volume' sans prise en compte de dimension ni d'orientation. Il en résulte un trait de 'masse', sans hauteur ni ouverture, sans supériorité autre que quantitative et qui s'accompagne d'une évaluation négative ». Ces conclusions sont étayées par de nombreuses collocations, synonymes et dérivés de *gros* qui tendent en ce sens : *grosse dondon, être gros comme une barrique, un gros plein de soupe ; corpulent, massif, un mastodonte, un patapouf ; grossier, grossièrement, grossièreté*.

En ce qui concerne les champs socio-politiques qui ont des combinaisons privilégiées avec cet adjectif, on trouve : les classes sociales (*grosse bourgeoisie, gros capitaliste, gros industriel, gros bourgeois, gros banquier, gros propriétaire, gros fermier, gros commerçant*) ; la position sociale (*grosse situation, grosse position, grosse place*) ; l'économie (*grosse industrie, grosse usine*) ; les affaires et l'argent (*gros capital, grosse affaire, gros contrat, gros profits, grosses pertes, gros budget, grosse fortune, grosse somme, gros appointements, gros pourboire, grosse amende, gros lot*). Rémi-Giraud constate que *gros* ne se dit d'aucune institution mais peut en revanche s'appliquer à des groupes ou classes d'individus en rapport avec le monde des affaires et de la finance, de l'économie et du commerce. *Gros* se combine également facilement avec des noms qui désignent un individu en particulier, et, comme *grand*, est donc plus productif que *haut*. Parfois *grand* et *gros* peuvent tous les deux s'appliquer aux

mêmes noms désignant un individu (*un grand / gros industriel, banquier, bourgeois*), une concurrence qui, selon l'autrice, « fait bien apparaître la différence de point de vue entre la valorisation qualitative de *grand* et l'évaluation purement quantitative de *gros*, qui ramène l'importance sociale à la possession de biens matériels » (Rémi-Giraud, 2015).

6. Conclusions

Rémi-Giraud affirme que les différentes connotations et caractéristiques sémantiques mises au jour influencent les possibilités de combinaisons entre les trois adjectifs et les noms socio-politiques et professionnels, car elles dessinent une grille de lecture pour toute une société et déterminent la façon dont nous nous représentons ces métiers et fonctions :

> [L]a subjectivité et l'évaluation investissent les structures du lexique qu'offre la langue en établissant de manière plus ou moins contraignante des régularités d'usage, qui viennent s'inscrire dans la compétence collective et constituent une grille de lecture très instructive des structures d'une société. Ainsi chacun de ces adjectifs module-t-il les points de vue portés sur les catégories sociales en fonction de ses spécificités sémantiques. (Rémi-Giraud, 2015)

En notant en outre que de nombreux métiers sont exclus de ces combinaisons avec *haut*, *grand* et *gros* (*boulanger, menuisier, électricien, plombier, serrurier, assistante sociale, caissière, chauffeur, employé, infirmier, ouvrier*, etc.), l'autrice conclut que malgré les différences entre ces trois adjectifs, c'est néanmoins le trait « au-dessus de la moyenne » qui domine notre conception de chacun d'eux et qui influence en premier lieu les représentations sociales que nous associons à ces termes. Tous les trois « expriment donc [avant tout] une importance sociale, qu'elle relève de la hiérarchie (haut), du dynamisme créatif (grand) ou de la matérialité (gros) ». Cette remarque tend à relativiser la distance prise avec la métaphore conceptuelle LE POUVOIR EST EN HAUT (HAUT pris dans le sens large de « au-dessus de la moyenne »). Notons pour autant que Rémi-Giraud montre également que tous ces noms de métiers se combinent très facilement et largement avec l'adjectif bon.

7. Perspectives théoriques et méthodologiques

Les analyses de Rémi-Giraud ont donc permis de mettre au jour des réseaux sémantiques dans l'emploi de trois adjectifs devant des noms appartenant à des domaines socio-politiques. L'étude résumée ici correspond à une approche exclusivement sémantique du sujet, et elle permet notamment de souligner la nécessité d'affiner les conclusions des théories de la métaphore conceptuelle. La perspective sociolinguistique de cette étude est également pertinente : ce qui importe dans les conclusions de l'autrice, ce sont non seulement les possibilités de combinaisons entre adjectifs et domaines socioprofessionnels, mais également ce que ces possibilités, du fait des connotations qu'elles dessinent, disent de nos représentations sociales de chaque domaine, en fonction, précisément, de ses combinaisons avec tel ou tel

adjectif. Rémi-Giraud montre ainsi que ce qui est *haut* peut apparaître à la fois prestigieux et propre à inspirer de l'admiration, mais également, et parfois simultanément, froid, rigide, voire peu enviable, en fonction du point de vue ou de l'identité de l'énonciateur·rice.

En outre, l'étude de Rémi-Giraud est particulièrement intéressante d'un point de vue méthodologique : il s'agit en effet de chercher un ou plusieurs traits sémantiques qui, pour chaque adjectif, permettent le transfert métaphorique. Cette démarche qui consiste à déterminer le cœur sémantique des termes étudiés pour comparer sens littéraux et sens métaphoriques, puis pour confronter ces sens métaphoriques aux représentations sociales liées aux connotations de chaque adjectif, sera fondamentale dans l'analyse sémantique des données étudiées dans le présent travail (analyse présentée dans le chapitre 6).

Néanmoins, si cette méthodologie est utile et intéressante pour la mise en lumière des sèmes propres aux termes étudiés, la recherche des données dans un ou plusieurs dictionnaires n'est pas la méthode employée dans cette thèse. En effet, les exemples que Rémi-Giraud tire des dictionnaires (*Le Petit Robert, Le Grand Robert de la langue française, le Grand Larousse de la langue française, le Trésor de la langue française*) ne couvrent qu'une partie des emplois de ces termes en discours (les dictionnaires n'ayant pas vocation à être exhaustifs en termes d'exemples). Ces emplois sont parfois peu usités ou obsolètes, quand des corpus électroniques permettent de déterminer la fréquence d'utilisation de chaque combinaison ou locution.

De plus, si le choix de prendre en compte l'ensemble des domaines socio-politiques et des référents possibles permet de mettre au jour des réseaux de similarités et de différences au sein de chaque domaine (par exemple, le fait que l'on parle du domaine de la *haute couture*, mais que les acteurs en soient les *grands couturiers*), cette thèse s'intéresse exclusivement aux noms de métiers et fonctions professionnelles dont les référents sont des humains. L'intérêt de ce choix est d'avoir un regard exhaustif et contrastif sur une catégorie clairement délimitée, dont le trait sémantique « socio-professionnel » est au cœur de la définition (et non sujet à débat) ; cela permet par ailleurs d'analyser les spécificités linguistiques de la référence aux humains.

Enfin, l'un des intérêts fondamentaux de l'étude de Rémi-Giraud est son parti pris d'affiner les cadres sémantiques dessinés par les métaphores conceptuelles, pour étudier en détail les trois unités lexicales *haut*, *grand*, et *gros* dans leurs spécificités hors et en contexte. L'autrice se focalise sur des énoncés individuels concrets, et non seulement sur les systèmes de pensées qu'ils véhiculent. Dès lors, même s'ils proposent différentes « grilles de lectures » déterminées par l'agencement sémantique et connotatif des adjectifs, les travaux de Rémi-Giraud dessinent des paradigmes qui sont propres aux termes français et ne peuvent s'appliquer

automatiquement au lexique anglais. On le constate en considérant que la liste des adjectifs disponibles en combinaison avec des noms de métiers n'est pas strictement équivalente entre les deux langues : *haut, gros* et *grand* n'ont pas pour équivalent systématique les mots *high, big* et *great* ; *big* et *gros* ne s'utilisent pas toujours dans le même contexte, ni toujours avec les mêmes connotations ; *high* et *haut* ne sont pas équivalents, et d'ailleurs dans bien des cas, *haut* est mieux traduit par *top* et inversement (*haut dirigeant* se traduit souvent par *top executive*, et *top officials* par *hauts représentants*) ; *great* exprime explicitement une grande qualité du référent, qui prend le pas sur l'expression d'une hiérarchie sociale (*grand officier* n'est pas l'équivalent de *great officer*).

En dépit de ces différences, et des spécificités combinatoires des noms de métiers et de leurs dépendances en anglais, qui seront étudiées dans la deuxième partie de cette thèse, on retient que l'interprétation du sens du premier terme des séquences *grand patron* ou *high executive* est nécessairement non littérale. Morzycki (2009) considère que cette interprétation non littérale des adjectifs dans ces séquences correspond à l'expression d'un degré.

B. Morzycki : le degré dans les adjectifs de taille et la gradabilité du nom

Dans une étude qui s'intéresse à des syntagmes nominaux tels que *an enormous idiot* ou *a big stamp-collector*, Morzycki (2009) cherche à aborder la question de l'expression du degré à partir de syntagmes nominaux dans lesquels la gradabilité semble être la propriété du nom et non de l'adjectif, qui sert quant à lui à marquer un degré alors que son sens littéral dénote une caractéristique physique (généralement la taille) :

> [There is] a variety of degree modification in which a gradable predicate is provided by a noun, and an adjective that normally expresses size characterizes the degree to which the gradable predicate holds. (2009 : 2)

L'auteur affirme que dans les exemples étudiés (parmi lesquels sont inclus *huge goat-cheese enthusiasts* et *colossal curling fans*), l'adjectif ne peut en aucun cas être interprété dans son sens littéral dénotant une taille physique, mais sert nécessairement à dire que la propriété gradable dite par le nom (que Morzycki appelle *the nominal predicate*) est valable à un haut degré.

L'intérêt majeur de l'étude de Morzycki pour le présent travail concerne le fait de considérer l'action conjointe des deux membres du nominal (le nom-tête et sa dépendance interne, sans le déterminant) dans l'interprétation d'un sens de gradation : l'expression d'un (haut) degré ne peut apparaître que du fait de la conjonction d'un nom qui, seul, n'est pas

gradable, et d'un adjectif qui, seul, n'exprime pas (littéralement) un degré. L'enjeu est donc de chercher à comprendre comment le trait sémantique DEGRÉ émerge de la combinaison des deux.

1. « The bigness generalisation »

Morzycki montre que dans les énoncés étudiés, les traits sémantiques des adjectifs déterminent s'il est possible ou non de construire une lecture gradable des énoncés. L'auteur remarque en effet que si les adjectifs dénotant une taille physique au-dessus de la moyenne peuvent tous déclencher une lecture de degré de la propriété dite par le nom-tête, ce n'est pas le cas des adjectifs qui font référence à une petite taille. Il oppose ainsi les adjectifs *big, enormous, huge, colossal, mammoth, gargantuan*, pour lesquels le marquage d'un haut degré est systématiquement possible en contexte, aux adjectifs *small, tiny, minuscule, microscopic, diminutive, minute*, qui ne donnent lieu qu'à une lecture littérale, dénotant la taille physique du référent. L'auteur procède à une brève étude interlinguistique pour montrer que ce phénomène n'est pas valable uniquement en anglais, mais également dans d'autres langues de différentes familles (notamment l'espagnol, le polonais et l'hébreu). Ainsi, Morzycki définit une règle associée aux énoncés étudiés, règle qu'il nomme « the bigness generalisation » :

> Adjectives that predicate bigness systematically licence degree readings. Adjectives that predicate smallness do not. (2009 : 7)

Le but des comparaisons interlinguistiques faites par l'auteur est d'argumenter en faveur de l'idée selon laquelle les règles énoncées ne sont pas des éléments fortuits associés à des lexèmes isolés, mais des traits sémantiques systématiques qui associent plusieurs grands domaines cognitifs. Cette logique est également la raison pour laquelle l'auteur propose de tester ces règles avec des modifieurs composés qui n'existent pas en anglais, mais que l'on pourrait comprendre (*King Kong-scale* vs. *Chihuaha-scale*, que l'auteur nomme respectivement « adjective of bigness » et « adjective of smallness » (2009 : 6) ; l'étiquetage de ces séquences comme adjectifs est propre à Morzycki). Il montre que là encore, si ces termes peuvent être interprétés comme des séquences exprimant une taille, alors le syntagme dénotant une grande taille pourra forcément être employé pour marquer du degré dans un SN contenant un nom gradable (*a King Kong-scale idiot*), alors que le terme dénotant une petite taille ne le pourra pas, et sera nécessairement interprété selon son sens littéral (*a Chihuahua-scale idiot*).

2. Analyses sémantiques réfutées

a. Degré et expressions vagues

Après avoir relevé cette caractéristique attachée aux énoncés étudiés, Morzycki envisage deux analyses qui pourraient être avancées pour décrire le fonctionnement sémantique de ces séquences mais qui, selon lui, ne fournissent pas d'explication suffisamment

convaincante. La première analyse consiste à considérer que l'interprétation de degré tient à la nature « vague »[6] du sens de l'adjectif, dont la polysémie serait suffisamment large pour autoriser des énoncés tels que *Gladys isn't very big, but she is a very big stamp-collector* (deux sens distincts de *big*, ce qui autorise la négation de l'un et non de l'autre), mais pas de * *This chair isn't very big, but it is a very big chair* (sens commun aux deux occurrences de *big* ici). Morzycki considère que si la différence entre l'interprétation de taille physique et celle de degré de l'adjectif tenait simplement au caractère vague de la première et non vague de la deuxième, alors il serait possible de combiner les deux interprétations dans un seul adjectif en facteur commun, comme dans la phrase *the other driver was a big bastard and basket-ball player*[7]. Or, dans cet énoncé, l'auteur montre que le sens de *big* n'est pas assez vague pour avoir une portée commune à *bastard* (interprétation de degré) et à *basket-ball player* (interprétation de taille physique) au sein du même syntagme nominal (car la détermination est commune aux deux noms). Il considère qu'ici, l'adjectif a non pas un sens vague (sens qui peut aller de pair avec l'expression du degré), mais ambigu, qui flirte avec le jeu de mot ou la figure de style.

Cette critique faite par Morzycki est pertinente pour le présent travail car elle permet de mettre en évidence la polysémie des dépendances étudiées, non seulement entre leurs emplois littéraux et figurés, mais également au sein des emplois figurés eux-mêmes, en fonction de leur portée au sein du syntagme nominaux. Ainsi, bien que les expressions *high executive* et *high achiever* aient en commun l'emploi métaphorique de l'adjectif *high* devant des noms d'humain, pour autant la phrase ?*In the company, she's the highest executive and achiever* ne permet pas d'interpréter *high* comme portant à la fois sur *executive* (pour former un nom de métier) et sur *achiever* (pour former une expression idiomatique dénotant non pas une position hiérarchique précise mais une réussite sociale plus abstraite). On en conclut non seulement que *high* a différents emplois métaphoriques (étudiés au chapitre 6), mais aussi que dans les dénominations de métier, cet adjectif n'exprime pas un degré vague d'une propriété (ce qui est encore le cas dans *high achiever*), mais autre chose : on verra au chapitre 4 que le sens de ce premier terme peut être construit comme un degré lexical, seul échelon existant d'une propriété en réalité non gradable.

[6] La notion de *vagueness* est largement associée à l'étude du degré dans la littérature, qui sera en particulier abordée dans le chapitre 4 de ce travail. Constantinescu (2011 : 90) relève trois critères centraux pour considérer qu'une référence est « vague » : sa valeur de vérité dépend du contexte (*tall* s'applique de façon variable aux individus en fonction des référents auxquels ils sont comparés) ; il existe une « zone grise » où ni le lexème ni son antonyme ne s'appliquent (*their house was neither big nor small*) ; et les références vagues peuvent générer le paradoxe sorite (un grain de sable ne constitue pas un tas, l'ajout d'un grain de sable à un non-tas de constitue pas non plus un tas, donc on ne peut constituer un tas par l'accumulation de grains ; et l'on ne peut savoir à partir de combien de grains de sable se forme un tas ; le nom *tas* est donc vague).

[7] Exemple de Morzycki (2009 : 8).

b. *Degré et interprétation métaphorique*

La deuxième analyse sémantique que Morzycki réfute est l'idée que la valeur de marqueur de degré que l'on trouve dans le sens de l'adjectif pourrait venir d'un processus cognitif extralinguistique ayant trait à un fonctionnement métaphorique. Plus simplement, l'auteur considère que l'on ne peut réduire cette valeur de *big* à un sens métaphorique. Trois faits sont alors questionnés par Morzycki pour montrer que, selon lui, considérer ce fonctionnement métaphorique n'apporte pas de solution d'analyse mais soulève au contraire des problèmes :

> First, why should the availability of such metaphorical extension be sensitive to syntactic position? Second, why should this be possible only for adjectives of bigness? And third, why should these metaphors be apparently so conventionalized? (2009 : 8)

Le fait que l'interprétation métaphorique de l'adjectif ne soit possible qu'en position épithète n'a pas encore été abordé (c'est l'objet de la partie suivante de ce chapitre), mais on peut déjà apporter un élément de réponse quant au lien entre métaphore et position pré-nominale : ce sens non littéral de l'adjectif ne peut être construit que par l'élaboration concomitante du sens de cet adjectif et du sens du nom-tête. La séquence n'a de sens que parce qu'il est entendu que l'adjectif *big, enormous* ou *colossal* porte non pas directement (et littéralement) sur le référent nom-tête, mais sur une propriété du référent du nom-tête, permettant au sens de « marquage de degré » d'émerger. Or, ce décalage de la portée de l'adjectif (que Quirk *et al*. (1985 : 429), entre autres, nomment « usage non inhérent ») n'est possible qu'en fonction épithète, à l'intérieur du syntagme nominal, à l'échelle du nominal, où la référence à l'extralinguistique est encore en cours de construction (Bolinger (1972) parle de « modification de la référence » et non du référent, voir à ce sujet le chapitre 8). À l'inverse, lorsque l'adjectif est à l'extérieur du SN, et donc lorsque le nom-tête a reçu une détermination, alors l'adjectif ne peut plus prendre ce sens figuré, non inhérent : l'adjectif dans *this idiot is big* ou dans *a stamp-collector bigger than you can imagine* ne peut encoder que la taille physique d'un référent déjà construit et identifié par le syntagme nominal portant une détermination.

La deuxième réserve de Morzycki concerne le fait qu'un usage métaphorique ne devrait pas être limité à l'expression d'un haut degré. À cet égard il peut être utile de dissocier, comme Morzycki lui-même l'a fait dans son étude, ce qui est possible de ce qui est commun ou usuel. L'auteur a signalé que la référence à un bas degré au moyen d'adjectifs de taille n'était pas entièrement impossible, mais seulement très limitée : il atteste ainsi d'énoncés tels que *a slight / minor idiot*. Dans les contextes au centre de cette thèse, on note la présence de plusieurs occurrences de l'adjectif *small* en emploi métaphorique : *a small producer, a small star*. Ainsi, la référence à un bas degré ou au bas de la hiérarchie n'est pas complètement impossible.

Mais on peut s'intéresser plutôt aux raisons pour lesquelles la référence à l'extrémité inférieure de ces échelles semble moins attractive et productive. Les séquences étudiées par Morzycki impliquent la mesure d'une propriété dénotée par le nom-tête, mais cette propriété n'est saillante que parce que le référent la possède à un haut degré. Ainsi, d'un point de vue pragmatique, la logique de pertinence du propos semble favoriser les énoncés qui dénoteront un degré élevé de possession d'une propriété, puisque c'est bien cette propriété qui est au cœur de l'énoncé. Voilà pourquoi, sans connaissance d'un contexte particulier, les énoncés du type *they are big curling fans* sont sans doute plus productifs que *they are small curling fans* qui ressemble là encore à une figure de style, puisque le principe de pertinence du prédicat n'est pas atteint (pourquoi parler de leur attrait pour le curling s'il n'est pas spécialement important, et donc pas utile pour distinguer ces référents des autres ?). Ainsi, l'analyse du sens de l'adjectif comme métaphorique ne semble pas plus remise en question par cette particularité sémantique. Une partie du chapitre 4 est consacrée à la question du bas de la hiérarchie et des relations antonymiques des dépendances étudiées.

Finalement, Morzycki s'interroge sur la possibilité d'interpréter les adjectifs *big, huge, colossal*, etc. dans un sens métaphorique alors que la métaphore ne semble pas perceptible par les co-énonciateur·rice·s (c'est-à-dire que l'on aurait affaire à une métaphore très largement conventionnalisée, pour laquelle le fait même qu'il s'agisse d'une métaphore serait peu perceptible). Le statut de métaphore ne dépend pas de la capacité des participants à la discussion à la repérer, et les métaphores dites « conventionnelles » composent une importante partie du langage idiomatique employé par les locuteur·rice·s natif·ve·s, qui ne perçoivent pas toujours la nature métaphorique des expressions (« les *pieds* de la table, an *arm*chair, etc. »).

De plus, le type de fonctionnement métaphorique à l'œuvre dans les énoncés étudiés par Morzycki n'est pas une simple relation entre deux éléments qui semblent isolés (comme dans « les pieds de la table », où on ne met en relation que deux entités, la table et un être humain pourvu de pieds), mais entre deux domaines sémantiques et cognitifs relativement vastes : il s'agit de quelques illustrations de métaphore conceptuelle (Lakoff et Johnson, 1980), un processus cognitif qui associe le domaine de la taille physique et de l'importance symbolique (IMPORTANCE IS BIG), et qui est incarné dans la langue par un grand nombre d'expressions idiomatiques distinctes. Ce qui conduit cette métaphore conceptuelle à être particulièrement peu perceptible, c'est le fait qu'il est presque impossible de lui trouver un équivalent (littéral) qui n'emploie pas de métaphore : la plupart des énoncés permettant de dénoter la même idée d'un haut degré de possession d'une propriété ont recours à une expression spatiale, nécessairement métaphorique. À nouveau, cela n'en donne pas moins aux adjectifs un

fonctionnement métaphorique. Le chapitre 5 est consacré au fonctionnement des métaphores conceptuelles dans les nominaux étudiés ici.

3. Effets de sens des combinaisons

a. « abstract size reading »

Morzycki s'intéresse à deux autres types d'énoncés qui ont une structure de surface similaire à *a big idiot* et qui offrent des variations de sens intéressantes pour son étude comme pour cette thèse. La première structure regroupe des syntagmes nominaux tels que *an enormous mistake, a huge problem, a big catastrophe* ; l'auteur nomme l'interprétation des adjectifs dans ces contextes « abstract size readings » (2009 : 9). En effet, il analyse ces adjectifs comme ayant avant tout un sens de taille physique, mais avec « un parfum de degré du fait de la nature du nom modifié »[8]. L'auteur indique que dans ce type d'emplois, les adjectifs dénotent bien une taille, mais au sein d'une dimension abstraite, aux connotations de gravité plus que de taille physique. Morzycki remarque en effet que contrairement aux cas où ces adjectifs marquent un degré, lorsqu'ils peuvent avoir cette interprétation de taille abstraite, ils ne sont pas soumis aux restrictions vues précédemment : les antonymes dénotant une petite taille peuvent avoir ce même effet de sens (*that was a small / tiny / minute mistake*), et la polysémie des adjectifs dans ces contextes ne peut pas donner lieu à deux interprétations distinctes : **That catastrophe was not big, but it was a big catastrophe* (alors que cette double interprétation est possible lorsque ces adjectifs marquent un degré : *Gladys / that woman isn't very big, but she is a very big stamp-collector*).

L'auteur indique que l'un des effets de sens notoires de ce type de combinaisons avec un adjectif « expressif » est une indication pragmatique concernant le ressenti de l'énonciateur·rice vis-à-vis du référent du SN : l'énonciateur·rice exprime une estimation de l'importance du référent, qui peut être teintée d'admiration ou de dédain en fonction du sens de l'adjectif. Ce type d'emploi relevé par Morzycki est effectivement différent de l'emploi strictement marqueur de degré, au moins en termes d'effets de sens, puisqu'il connote effectivement le caractère grave ou extrême d'une situation, et non le haut degré de possession d'une propriété. Les combinaisons analysées dans cette thèse, qui semblent pour la plupart proposer ce trait sémantique d'« importance (socio-professionnelle) au-dessus de la moyenne », impliquent potentiellement une évaluation de la part de l'énonciateur·rice. Cette possibilité sera envisagée lors de l'analyse sémantique des dépendances en contexte, dans le chapitre 6.

[8] « [A] roughly degree-like flavour because of the nature of the modified NP » (2009 : 9).

b. *« significance reading »*

Morzycki mentionne un autre type d'emploi d'adjectifs de taille qui fait intervenir une notion de degré sans pour autant que n'émerge de façon claire une (et une seule) propriété gradable du nom-tête : il s'agit d'exemples très proches des combinaisons étudiées dans cette thèse, à savoir *the big political figures of the 20th century* ; *a huge corporate mucky-muck* ; *a small little man* ; *some puny judge somewhere*. Concernant leur fonctionnement sémantique, Morzycki propose de les analyser comme des adjectifs « expressifs » (« these adjectives seem to have an expressive role (in the sense of Kratzer, 1999, Potts, 2003, 2007, and others) » (2009 : 10), c'est-à-dire des adjectifs qui ont un rôle avant tout pragmatique ou phatique, marquant une attitude de l'énonciateur·rice vis-à-vis du message mais n'apportant pas d'information lexicale au contenu de la phrase). L'auteur ne propose pas d'analyse sémantique poussée de ces combinaisons (qu'il catégorise en parlant du trait sémantique IMPORTANCE véhiculé par l'adjectif, donnant à l'ensemble un sens qu'il nomme « significance reading »), mais il considère que la notion de degré y est néanmoins à l'œuvre :

> Unlike degree readings, significance readings don't involve degrees on a scale provided by the head noun (degrees of idiocy, of stamp-collector-hood, etc.) Rather, they always involve degrees of (something like) significance, irrespective of the noun. (2009 : 10)

Concernant les restrictions sémantiques liées à ces emplois, Morzycki constate que cette valeur des adjectifs existe avec les termes dénotant la petitesse comme la grande importance du référent : les deux membres des paires antonymiques peuvent donner lieu à ce type d'emplois. Une raison pragmatique est peut-être à l'origine de cette particularité : contrairement aux emplois de marqueurs de degré, où les adjectifs de petite taille connoteraient une faible possession de la propriété (faible saillance de cette propriété, tendant vers zéro), qui n'auraient donc pas ou peu de valeur pragmatique, les adjectifs de petitesse dans les emplois « d'importance » connotent la possession d'un défaut, d'un trait négatif, tendant vers moins l'infini, ce qui leur confère une vraie valeur pragmatique. En ceci, il semble davantage pertinent d'employer *small, tiny, minute, etc.* dans ces contextes.

Cet emploi des adjectifs, notamment de *big*, est présent dans un nombre important des dénominations étudiées dans le présent travail : l'adjectif marque le caractère connu ou populaire du référent, comme dans *big star* ou *big artist* ; mais aussi peut-être avec certains noms-tête modifiés par *top* : *top lawyer, top quarterback*. Cet effet de sens sera abordé dans l'étude sémantique des dépendances dans le chapitre 6.

4. Émergence du marquage de degré par l'adjectif

a. Gradabilité du nom-tête comme condition nécessaire

L'interprétation des adjectifs comme marqueurs de degré dans les séquences *big stamp-collector* ou *collossal curling fans* nécessite en premier lieu de mettre en évidence une propriété gradable dont ces adjectifs puissent marquer le degré. Morzycki cherche à identifier ce qui permet au nom-tête d'être perçu comme gradable, au même titre que certains adjectifs. Cette question nécessite de distinguer le caractère « vague » ou « imprécis » (Morzycki, 2009 : 13) de certains noms qui impliquent une entité plurielle (ne pas savoir à partir de quand un rassemblement de personne peut être nommé *a crowd* n'indique pas qu'il s'agit d'un nom gradable, mais d'un nom vague) d'un sens réellement gradable, comme *idiot*. L'auteur explique donc (2009 : 12) que certains noms peuvent avoir un « argument de degré », c'est-à-dire que comme les adjectifs gradables (*tall*, par exemple, qui mesure le niveau de « tallness » d'un individu), les noms gradables placent un individu le long d'une échelle dite par ce nom (ainsi, le nom *idiot* place l'individu quelque part sur une échelle d'idiotie). Ce qui permet à un nom d'avoir ce fonctionnement gradable est le fait que ce nom, malgré la nécessaire complexité sémantique liée à sa nature nominale, possède un trait sémantique beaucoup plus saillant que les autres. Ainsi, ce qui permet à *idiot* d'être un nom gradable est le trait sémantique *idiocy* qui prédomine largement sur le trait *animacy*, par exemple, bien qu'un idiot soit un animé qui fait preuve d'idiotie ; de même, *a stamp-collector* est avant tout désigné par sa propension[9] (échelle) à faire la collection de timbres (et non, par exemple, sa capacité à dénicher des timbres rares). Selon cet auteur, il faut donc considérer que l'échelle le long de laquelle on peut placer les degrés dits par *big* et *high* etc., est une échelle associée au nom-tête avant tout.

b. Adjectifs marqueurs de degrés

La dernière étape de l'étude de Morzycki consiste à mettre au jour le fonctionnement des divers traits sémantiques des adjectifs de taille leur permettant de déclencher une interprétation de mesure du degré. L'auteur commence par constater que les adjectifs étudiés ont un rôle de mesure. Il remarque en effet que les syntagmes nominaux dans lesquels les adjectifs servent à mesurer une propriété dite par le nom, tels que *a big idiot*, sont le pendant nominal des expressions de mesure telles que *(he is) five feet tall,* dans lesquelles un adjectif gradable est modifié par un syntagme qui encode le degré de possession de la propriété dite par

[9] On relève ici un écart possible d'interprétation : *a big stamp-collector* désigne le référent selon sa propension à ou sa volonté de collectionner des timbres, peu importe la quantité de timbres déjà effectivement obtenue (ainsi, peut-être que cette personne ne collectionne que les timbres extrêmement rares, et n'en a donc que très peu). *Big* a donc bien ici un sens de modifieur du référent, et non un sens de complément de l'action de collectionner. Voir à ce sujet les particularités des combinaisons à tête déverbale au chapitre 8.

l'adjectif. Il s'agit alors de comprendre pourquoi ce que ces termes mesurent doit être analysé comme du degré.

Cette dernière étape dans l'analyse sémantique des adjectifs, qui est le cœur du propos de Morzycki, commence par le constat d'une caractéristique déjà évoquée plus tôt dans le fonctionnement des termes étudiés : la grande polysémie, ou indétermination (2009 : 19), de ces adjectifs. Des termes comme *big* ou *small* dénotent des mesures le long d'une grande variété d'échelles, explicites ou implicites : ainsi, la proposition *Canada is bigger than the United States*[10] est vraie car l'adjectif renvoie ici à la mesure d'une surface, et la proposition *The United States is bigger than Canada* est vraie car *big* peut maintenant faire référence à la mesure de la population.

Morzycki en conclut que *big* a un sémantisme suffisamment indéterminé, ou large, pour pouvoir mesurer plusieurs types d'échelle, comme la taille physique ou la hauteur, mais surtout, ce que l'auteur nomme « taille pure », c'est-à-dire que cet adjectif permet d'effectuer le classement de différentes entités ou valeurs les unes par rapport aux autres, sans que soit nécessairement connue leur échelle ou unité de mesure : *this set is bigger than this one*. Cette simple spécificité sémantique a pour conséquence le fait que *big* puisse servir à mesurer des notions abstraites, et donc, également, à mesurer des degrés : « *big* can measure the size of degrees themselves — that is, just as sets can be claimed to be big or small, so too can degrees » (2009 : 20). Cela signifie que l'on peut construire la taille d'un degré le long d'une échelle mesurable, au même titre que la taille d'une superficie ou d'une population. L'adjectif indique alors une mesure par rapport à cette échelle, qui doit être comprise en contexte, même implicitement : *big* ne peut faire référence à la grande population d'une personne, par exemple, ni à la grande surface d'un ensemble (l'adjectif dénote ici le grand nombre de membres à l'intérieur de cet ensemble), etc.

Morzycki en tire alors une définition des adjectifs de taille : il s'agit de termes au sémantisme « suffisamment indéterminé pour pouvoir dénoter des degrés qui soient eux-mêmes dans son domaine », c'est-à-dire « tout adjectif qui puisse mesurer le long de l'échelle de la taille des degrés »[11]. En ce sens, *tall* n'est pas un adjectif de taille (**it holds to a tall degree*), et ne peut donc donner lieu à une interprétation de marqueur de degré (*Clyde is a tall idiot*). À l'inverse, *big* et *small*, entre autres, ont la possibilité de dénoter des mesures d'individus de même que de degrés. Partant de cette possibilité, le fait que ces termes servent effectivement à

[10] Exemples de l'auteur, 2009 : 20.
[11] « [A]ny adjective sufficiently indeterminate to have degrees themselves in its domain. (…) [A]ny adjective that can measure along the scale of degree-size. »

dénoter la mesure d'un degré découle du contexte qui génère implicitement cette échelle. On peut rendre visible cette échelle en comparant deux phrases :

- *Canada is bigger*$_{AREA}$ *than the United States.*
- *She is a big*$_{DEGREE}$ *stamp-collector.*

Dans le premier exemple, *bigger* dénote la taille d'un individu ; dans la deuxième phrase, puisque *stamp-collector* dénote une propriété gradable, on interprète prioritairement *big* comme un marqueur de degré. Cet adjectif a donc la capacité de dénoter la taille d'un individu comme la taille d'un degré (*her identification as a stamp-collector holds to an important degree*), ce qui fait de *big* un adjectif de taille, selon la définition de Morzycki.

5. Résumé et perspectives

L'approche de Morzycki permet de formaliser une caractéristique intuitive mais essentielle des dépendances analysées dans notre étude : ces adjectifs ont un sens suffisamment large, ou indéterminé, pour s'adapter à une grande variété de noms-tête, et, ce faisant, produisent des effets de sens nombreux. Quelques-uns de ces effets de sens ont été mis en évidence dans les différentes parties (« size, degree, abstract size » et « significance readings ») et dans les différents exemples (*AREA, POPULATION, HEIGHT, PURE SIZE, DEGREE*) de l'étude de Morzycki. Ce constat est nécessaire pour pouvoir expliquer les variations de connotation des dépendances étudiées, par exemple pour distinguer les emplois de *chief* dans lesquels ce terme renvoie à un classement gradé (équivalent du français « en-chef ») des emplois où *chief* dénote le membre principal (selon une propriété plus ou moins explicite) dans la classe désignée par le nom-tête.

L'analyse de l'expression d'un (haut) degré est un autre point que l'étude de Morzycki soulève pour cette thèse. Alors que le domaine contextuel étudié ici (la hiérarchie socio-professionnelle) semble clairement lié à la représentation d'une échelle gradée (les échelons, les positions sur un organigramme), il n'est pas pour autant certain que les mots sur lesquels se fonde ce travail fassent effectivement référence à du degré, au sens étudié par Morzycki : en effet, peu de noms-tête contenus dans la base de donnée expriment une (seule) propriété saillante et gradable, et donc peu de dépendances servent à mesurer le degré de possession de cette propriété. Mais pour les quelques cas qui semblent bel et bien correspondre aux critères et analyses proposées par l'auteur, comme *big democrat, big expert*, alors cette analyse est très utile et permet de voir ce qui différencie ces exemples d'énoncés dans lesquels la dépendance a d'autres connotations (*big star, big producer*). La deuxième partie du chapitre 4 sera consacrée à l'étude de l'expression du degré dans les dénominations de ce sujet.

L'analyse du sens des adjectifs dans des séquences telles que *big idiot, terrible bore* ou *high courage* est également le sujet du travail de Constantinescu (2011), qui explore la notion de gradabilité dans le domaine nominal en partant du principe que l'adjectif ne renvoie pas à un degré, mais à une sous-classe de référents ordonnée par rapport à d'autres.

C. Constantinescu : expression d'une gradabilité sans marqueurs de degrés

1. Caractéristiques des noms gradables

La thèse de Constantinescu s'intéresse à la gradabilité dans le domaine nominal, en proposant une typologie des moyens d'expression nominale du degré. À cet égard, dans la continuité de certaines caractéristiques repérées par Morzycki pour déterminer la nature gradable d'un nom, Constantinescu propose une délimitation plus précise de cette catégorie :

> These are nouns which contain a (gradable) property in their lexical meaning, either in virtue of naming it, as in the case of abstract mass nouns like *courage*, *wisdom*, *patience* etc., or by denoting individuals that are characterized by such a property, whether these are human individuals (as in the case of *idiot*, *genius*, *blunderer*, *liar* etc.) or non-human objects, either concrete or abstract (e.g. *bargain*, *effort*, *mistake*, *failure*, *success*, *blunder*, *masterpiece*, *stink*, *fragrance*, *boon*, *gyp, disaster*, *chaos*, *mess, modicum*, *smidgen* etc.). (Constantinescu, 2011 : 111-112)[12]

La sous-catégorie des individus humains est au cœur de la présente étude, mais il est utile de constater que les noms gradables peuvent avoir une grande variété de référents, et fonctionner différemment au regard de la nature animée ou inanimé de ces référents.

2. Saillance du haut degré de possession d'une propriété

Constantinescu observe une propriété sémantique de ce type de référence :

> These nouns make certain sub-types salient (…) — these are the sub-types including objects in the domain that have the defining property to a high degree. (…) [A] noun like *idiot*, for example, which categorizes individuals based on a gradable property, namely *idiocy*, easily prompts types of individuals that can be distinguished from the others in terms of their high degree of idiocy. Very idiotic people, i.e. "big idiots", constitute a salient sub-type of idiots that is naturally made available by the noun. (2011 : 112)[13]

Ainsi, le fait que ces noms soient gradables rend possible et facilement compréhensible (voire saillante) la création de sous-classes constituées d'individus qui possèdent la propriété gradable dite par le nom à un haut degré, favorisant l'émergence de séquences comme *big idiots*, davantage que *small idiots*. Ici, Constantinescu s'intéresse à la restriction sémantique de

[12] Nous soulignons.

[13] Idem.

grande taille (« the bigness generalisation ») mise au jour par Morzycki pour caractériser les spécificités des adjectifs de taille qui pourraient être marqueurs de degré.

L'autrice (2011 : 180) donne cependant des exemples de noms-tête qui semblent accepter la modification par un adjectif de petite taille : *a big / small stamp-collector* et *a big / small eater* déclenchent selon elle le même effet de sens de l'adjectif, qu'il s'agisse de l'adjectif dénotant une grande ou une petite taille (l'autrice donne d'ailleurs une occurrence attestée par le *COCA* pour le deuxième syntagme nominal).

Constantinescu propose une analyse différente de celle de Morzycki pour rendre compte de la plus grande combinaison de noms gradables avec des adjectifs dénotant la grande taille. Cette explication repose exclusivement sur les propriétés lexicales du nom-tête : certains noms gradables ne peuvent être modifiés par des adjectifs dénotant la petite taille car la propriété décrite par ce nom doit être possédée au moins à « taille moyenne » par le référent pour que ce dernier soit décrit par ce nom-tête. Ainsi, même si l'idiotie ou le courage semblent dessiner une échelle allant de zéro à plus l'infini, il faut qu'il y ait au moins un degré standard de ces propriétés dans une entité pour que l'on puisse y faire référence par les noms *idiot* et *courage*. C'est pourquoi, selon Constantinescu (2011 : 181-182), seuls les noms qui impliquent l'existence du zéro absolu d'une qualité peuvent être modifiés par des adjectifs de petite taille (*small height* mais pas **small tallness, small eater* mais pas **small idiot*, *small comfort* mais pas **small courage*).

Cette analyse est pertinente pour les dénominations étudiées dans lesquelles le nom-tête peut faire référence à une propriété gradable, et qui ne pourraient être modifiées par un terme encodant la petite taille : *a big expert* mais **a small expert, a big boss* mais **a small boss* : dans ces deux cas, pour que le référent puisse être désigné par le nom *expert* ou *boss*, il est nécessaire qu'il possède au moins à un degré standard la propriété « expertise » ou « direction ». À l'inverse, *star* et *donor* peuvent prendre *big* aussi bien que *small* comme dépendance, car on peut concevoir la célébrité et le mécénat à un bas degré.

Au sujet des noms d'humain, l'autrice précise qu'il existe selon elle une différence entre les déverbaux agentifs et les autres types de noms :

> [W]hile nouns which categorize [+human] individuals based on a gradable property like *idiot* seem to presuppose that the individuals have quite a high degree of the property, other nouns, especially those derived from activity verbs, are more neutral. (2011 : 181)

C'est la raison pour laquelle, d'après l'autrice, les combinaisons entre l'adjectif *small* et les noms tels que *eater* ou *stamp-collector* sont davantage acceptables.

3. Sous-classes ordonnées, et non marquage de degré

La distinction majeure entre le travail de Constantinescu et les analyses de Morzycki est l'interprétation de l'adjectif dans *big idiot* non comme un marqueur de degré, mais comme un marqueur de sous-catégorie permettant d'ordonner les référents du nom *idiot* les uns par rapport aux autres. Au lieu de considérer le nom *idiot* comme renvoyant à une propriété dont il existe une continuité de degré entre 0 et l'infini, dont l'adjectif *big* marquerait un degré donné, Constantinescu considère que la classe dite par le nom *idiot* regroupe plusieurs sous-classes discontinues et ordonnées en fonction de la quantité d'« idiotie » possédée par les référents de ces sous-classes. Cette approche théorique de Constantinescu, que l'autrice nomme « a degree-less approach to gradability », est définie ainsi par l'autrice :

> In a degree-less approach (…), adjectives such as *tall* are interpreted as the property of being tall, where what counts as tall depends on the context. In this type of analysis, the relation between the subject of predication and the degree to which the property denoted by the adjective holds of the subject is not directly encoded in the semantics of the adjective, but specified indirectly via the ordering of the domain and the contextual standard value. In other words, gradability is not a matter of degrees but a matter of the presence of a (salient) ordering. Consequently, the adjective does not have a degree argument. (2011 : 10)[14]

À l'intérieur d'un syntagme nominal tel que *a big idiot*, cette analyse signifie donc que l'adjectif exprime une ordination de la sous-classe *big idiot* au-dessus de la sous-classe (théorique) *?average idiot* mais en dessous de la sous-classe *huge idiot*.

Cette distinction de sous-classes de degrés d'une propriété dite par un nom est mise en évidence par Constantinescu (2011 : 95-96) dans le cas où ces noms peuvent être prédéterminés par *such* (*such an idiot, such courage, such a mistake*). L'autrice remarque, pour la catégorie des noms gradables, qu'il existe une grande proximité de résultats entre une analyse de degré et une analyse des sous-types, notamment du fait que le sous-type le plus saillant de chaque classe est celui qui réfère au haut degré de possession de la propriété[15] : *such an idiot* déclenche facilement la corrélation *a big idiot*, *such courage* peut être réinterprété en *high courage*, etc. Cette proximité suggère que le rôle de l'adjectif qui dénote le degré est de marquer en réalité l'appartenance à une nouvelle sous-classe de référents : il s'agit donc d'un adjectif classifiant (Cotte, 1998 : 134), et non pas qualifiant. Cette question du rôle classifiant de l'adjectif est abordée dans le chapitre 8.

Cette approche théorique conduit Constantiscu à conclure que les adjectifs étudiés par Morzycki (*a big idiot, a huge stamp-collector, high courage*) ne sont pas des marqueurs de

[14] Je souligne.

[15] « In the domain of gradable nouns, the sub-type delineated by a high degree of the property seems to be the most salient and easiest to single out » (2011 : 114).

degré, mais qu'ils dénotent une taille abstraite et contribuent à créer une sous-classe du nom-tête.

4. Spécificités des adjectifs

a. Autres types sémantiques d'adjectifs marquant le haut degré

Constantinescu (2011 : 161-162) s'intéresse à différents types sémantiques d'adjectifs et montre qu'à première vue, les adjectifs *big, terrible* et *complete* peuvent avoir un rôle similaire devant des noms qui encodent une propriété gradable (*a big idiot*[16]*, a terrible bore, a complete idiot*), à savoir le fait de dénoter un haut degré de possession de la propriété, alors que devant des noms non gradables (*a big house, a terrible doctor, a complete description*), ils dénotent respectivement une taille physique, une évaluation négative et une exhaustivité.

L'autrice indique que ces trois exemples correspondent aux trois sous-classes d'adjectifs qui peuvent prétendre au titre d'adjectifs de degré, c'est-à-dire pour lesquels on se demande s'ils participent à rendre possible l'expression d'un degré dans le domaine nominal. Ces sous-classes sont : les adjectifs de taille (*big, huge, enormous*, étudiés par Morzycki) ; les adjectifs évaluatifs (*terrible, amazing, incredible*, etc.) ; et les adjectifs de « pureté et véracité » (*perfect, true, real*, etc.)[17]. Cet élargissement des types d'adjectifs qui pourraient permettre de marquer le degré suggère que si les dépendances étudiées dans cette thèse ont toutes, dans leur sens lexical, un lien avec l'expression d'une taille ou d'une position spatiale, certaines ont en synchronie un sens littéral qui ne fait plus référence à l'espace ou la taille. C'est le cas de *chief*, pour lequel le lien à un sens spatial sera explicité lors de son analyse sémantique (chapitre 6), mais que l'on peut rapprocher de *complete* dans cette analyse : en anglais contemporain ce terme a plusieurs emplois, l'un qui désigne le référent du nom-tête comme étant le membre principal de la classe (*the chief issue*, sens déterminatif), et l'autre qui identifie ce référent comme (le plus) haut gradé (*the chief engineer*, sens classifiant). L'on étudiera au chapitre 4 la possibilité d'interpréter l'un ou l'autre de ces emplois comme encodant du degré.

b. Combinaisons « idiosyncratiques »

Constantinescu remarque que les adjectifs de taille qui semblent marquer du degré ne se limitent pas aux termes qui désignent une masse physique importante, mais que d'autres

[16] L'autrice ajoute ici l'exemple *big eater* qui a pourtant un fonctionnement différent : comme on le verra dans la présentation des enjeux syntaxiques des séquences dans la partie suivante, la meilleure analyse de ce nominal semble être de considérer que l'adjectif est le résultat d'une transposition propositionnelle (*someone who eats a lot of food → a big eater*), et non une opération de degré. Ce cas de figure sera étudié en détail dans le chapitre 8.

[17] Ces trois sous-classes d'adjectifs distinguées par Constantinescu correspondent en partie aux sous-classes des adjectifs descriptifs, évaluatifs et déterminatifs, identifiées entre autres par Cotte (1998) et présentées au chapitre 8.

termes de dimensions fonctionnent de la même manière : ainsi, *high* et *deep* sont associés à cette étude. L'autrice note que ces deux termes ont cependant des spécificités combinatoires (« a more idiosyncratic behaviour », 2011 : 165) au sens où leur emploi en collocation avec des noms est sémantiquement restreint :

> *[H]igh* can be used with abstractions relating to anything scaled up, whether literally (e.g. *probability, visibility, pressure, intelligence*), or figuratively (e.g. *fury, indignation, temper, admiration, ambition, influence*). (2011 : 165)

Deep n'est pas disponible en collocation avec les termes qui ont une orientation métaphorique vers le haut (**deep acclaim, *deep probability*), et inversement, *high* ne peut apparaître devant des noms qui ont une orientation métaphorique vers le bas (**high disgrace*)[18].

D'autres restrictions de combinaisons sont constatées au sujet de différents adjectifs de taille : Constantinescu remarque par exemple que *big* ne peut être employé devant des noms à fonctionnement continu, qui favorisent à la place l'emploi de *great* : **big / great courage*. À l'inverse, comme déjà mentionné par Morzycki, tous les adjectifs de taille ne sont pas forcément compatibles avec un emploi en combinaison avec un nom gradable : dans *a large idiot*, contrairement à *big*, l'adjectif ne réfère qu'à la taille physique du référent. De plus, dans certains cas, bien que *big* ou *great* (les plus indéterminés lexicalement) soient disponibles, d'autres adjectifs hyponymiques leur sont préférés en collocation pour marquer un haut degré : *heavy reliance, heavy smoker*[19]*, heavy losses*.

Ces « idiosyncrasies » des différents adjectifs en collocation sont remarquables car elles mettent en évidence le fait que la construction du sens de dénominations ADJECTIF + NOM est dépendante d'autre chose que de la simple addition des sens lexicaux de chaque terme. Les compatibilités entre noms gradables et adjectifs de taille démontrent que dans ce type d'emploi qui semble marquer un degré, l'adjectif est responsable de trois apports de sens : il a un sens lexical, un sens de marqueur de degré, et un troisième trait sémantique qui détermine sa compatibilité avec tel ou tel nom-tête. Une partie du chapitre 8 sera dédiée à la question du sens non-compositionnel des nominaux étudiés.

5. Conclusion provisoire

Pour résumer, la pertinence de l'étude de Constantinescu pour le présent travail réside dans le parti pris théorique de l'étude sémantique des adjectifs. L'approche non graduelle des séquences étudiées conduit à considérer que les adjectifs de taille ne dénotent pas un degré (entre zéro et l'infini), mais la taille (abstraite) d'une occurrence ; ils créent donc une sous-

[18] Exemples de Constantinescu (2011 : 165).

[19] Emploi qui fonctionne différemment selon nous, voir à ce sujet la présentation de l'étude de Benveniste, plus haut dans ce chapitre.

classe des occurrences qui ont cette taille. Cette capacité à exprimer une sous-classe semble indiquer que les adjectifs ne sont pas qualifiants (décrivant une propriété selon Cotte (1998)), mais classifiants : ils séparent les individus ainsi dénotés des autres membres de la classe dite par le nom-tête.

D'autre part, l'autrice propose une étude de la gradabilité dans le domaine nominal, et analyse donc des mécanismes linguistiques permettant l'expression du degré. Il s'agit à première vue d'une facette sémantique indéniable des dénominations telles que *high executive, big boss* et *top manager*, du fait du sémantisme du premier terme, mais en réalité, cet apport sémantique ne va pas de soi : les nominaux étudiés dans ce travail expriment finalement moins l'existence d'une échelle gradable continue que l'organisation de quelques paliers hiérarchiques les uns par rapport aux autres, qui ne sont « ordonnés » que du fait de l'apport lexical et métaphorique de la dépendance. Il est nécessaire de comprendre comment fonctionne l'expression du degré dans les modifieurs adjectivaux et dans le domaine nominal pour brosser entièrement le portrait sémantique des dépendances étudiées, en particulier des trois adjectifs qui sont gradables ; ce sera l'objet du chapitre 4. L'étude sémantique métaphorique (chapitre 5) et comparée (chapitre 6) des dépendances montrera néanmoins que ces dénominations ont peu à voir avec la notion de gradabilité.

La question du sens des combinaisons du type *gros mangeur, grand patron, big idiot* ou *huge stamp-collector* a pour l'instant été envisagée du point de vue de l'apport lexical du premier terme ; or on a constaté que le sens de ce premier terme est considérablement influencé par le nom-tête. Cette influence est non seulement valable du point de vue de la sélection sémantique entre tête et dépendance, mais aussi des propriétés syntaxiques : les combinaisons étudiées font état de contraintes syntaxiques également porteuses de sens.

II. Relations syntaxiques entre les deux termes

La relation syntaxique entre tête et dépendance est un enjeu crucial dans l'analyse des combinaisons telles que *gros producteur* ou *big idiot*, car cette question détermine en partie la valeur sémantique de chacun des deux termes, ainsi que le sens de la combinaison dans son ensemble. La première question syntaxique spécifique à certaines de ces séquences concerne la genèse de formation de ces dénominations : Benveniste (1974) observe en effet que les séquences *gros mangeur* ou *bon marcheur* sont les résultats de nominalisations à partir de propositions (*il mange beaucoup, il marche bien*). L'auteur met en évidence les « mécanismes de transpositions » permettant de passer d'une proposition avec adverbe à un nom d'agent ayant une dépendance adjectivale.

La deuxième spécificité syntaxique de ces séquences, soulignée par Morzycki (2009) et Constantinescu (2011), concerne la fonction nécessairement épithète et la position pré-nominale de la dépendance : cette restriction syntaxique met en évidence le fonctionnement non inhérent du premier terme, qui forme un bloc sémantique avec le nom-tête pour construire la référence.

A. Benveniste : mécanismes de transposition vers des noms déverbaux

Benveniste (1974) relève et étudie les particularités syntaxiques à l'œuvre dans des groupes nominaux du type *un bon marcheur* ou *un gros mangeur*, et souligne le fait que la relation (de sens et formelle) établie entre les deux termes n'est pas une simple relation de modification, mais le résultat d'une transposition élaborée entre une proposition (contenant au moins un élément verbal) et une formulation nominale compacte.

1. Création de noms en *-eur*

Benveniste (1974 : 113-124) s'intéresse à des séquences qui sont partiellement comparables à celles évoquées par Rémi-Giraud en français, mais en insistant sur le rôle de la construction syntaxique dans l'émergence du sens. Dans un chapitre traitant des « mécanismes de transposition », il étudie le lien syntaxe-sémantique dans les noms et adjectifs déverbaux en *-eur*. Ce phénomène de dérivation a un lien particulier avec la création de noms de métiers : un ou une VERBE-*eur·euse* c'est celui ou celle qui VERBE, donc c'est la personne dont le métier consiste à faire l'action dite par ce verbe ; Benveniste dit à ce sujet (1974 : 115) que « [l]a valeur d'activité professionnelle qui marque profondément cette classe de noms en facilite l'expansion, qui suit la création de métiers ou de techniques »[20].

L'auteur observe qu'il existe plusieurs transpositions possibles pour créer les différents noms d'agents. Ainsi, les noms en *-eur* peuvent dénoter un agent soit désigné par son métier, soit décrit en train de faire l'action : *un danseur* peut faire référence soit à une personne dont le métier est d'être danseur professionnel, soit à une personne qui danse au moment où l'énonciateur·rice décrit la scène[21]. Benveniste précise que la transposition au moyen du *-eur* « occasionnel » (1974 : 117), qui désigne les actions ayant lieu au moment de l'énonciation, est souvent employée pour décrire des groupes d'agents (*les baigneurs, les rieurs*,…), et que ces

[20] À l'évidence, tous les noms de métiers ne sont pas morphologiquement construits ainsi et cette construction peut s'appliquer à d'autres noms que des noms de métier, puisque les noms d'agents déverbaux ainsi créés réfèrent seulement à « celui ou celle qui fait l'action de VERBE».

[21] Cette distinction a été affinée par la suite, notamment par Rappaport Hovav & Levin (1992), ou Lieber & Andreou (2018) ; voir à ce sujet le chapitre 1.

termes sont dérivés de verbes décrivant des actions « momentanées » et « observables » sans rapport avec la pratique professionnelle. À l'inverse, les noms en *-eur* dénotant des noms de métiers peuvent être employés en attribut du sujet (*elle est danseuse*).

2. Spécificités des syntagmes nominaux en *-eur* avec adjectif

Une fois posés ces éléments concernant la construction de noms d'agents en *-eur*, Benveniste étudie des syntagmes nominaux incluant un adjectif, de type *un bon marcheur* ou *un gros mangeur*. Selon lui, dans ces exemples, « la relation entre les deux termes du syntagme est moins simple qu'elle ne paraît, et [e]lle ne se réduit pas à une relation de qualification ». L'auteur propose notamment une comparaison avec un autre syntagme nominal qui semble équivalent puisque les deux partagent la même structure de surface en ADJECTIF + NOM : *un célèbre écrivain*. Tout d'abord, sur le plan sémantique, Benveniste note que là où le *célèbre écrivain* « conjugue deux qualités » (1974 : 117) ou propriétés (le fait d'être écrivain et le fait d'être célèbre), on ne peut pas dire d'un *bon marcheur* qu'il est marcheur d'un côté et bon de l'autre, ce qui rend impossible le passage de l'adjectif en fonction attribut ou postposé : **ce marcheur est bon, *un marcheur bon*. Il y a donc une « disparité dans la structure profonde » entre ces deux constructions. L'auteur analyse cette disparité comme venant du fait que *marcheur* n'est pas un nom qui peut fonctionner seul, il ne peut simplement être créé par dérivation à partir de *qui marche* ; les deux membres de *bon marcheur* sont co-dépendants, et cette structure est le résultat d'un « mécanisme de transposition » à partir de la proposition *il / qui marche bien*. À l'inverse, dans *un célèbre écrivain*, le nom-tête « ne se laisse pas ramener à 'qui écrit' » (1974 : 118), et l'ensemble n'est pas la « transposition d'un prédicat verbal ».

3. Origine et fonctionnement syntaxique de l'adjectif

Pour mettre en évidence les spécificités de l'adjectif dans la séquence *Pierre est un bon marcheur*, Benveniste propose une comparaison avec la proposition *Pierre est un bon garçon*. La première différence tient à nouveau au fait que la deuxième phrase peut être interprétée en deux propositions également correctes — *Pierre est un garçon* et *Pierre est bon* — ce qui n'est pas possible pour *Pierre est un bon marcheur*. De plus, Benveniste montre (1974 : 120) qu'une autre différence sémantique apparaît alors : dans *Pierre est un bon garçon*, *bon* dénote directement une propriété de Pierre (comme le démontre la possibilité de mettre l'adjectif en fonction attribut) ; à l'inverse, dans *Pierre est un bon marcheur*, l'adjectif ne porte pas sur le sujet de cette proposition, mais sur le verbe de la proposition sous-jacente qui a donné lieu à la dérivation *marcheur*. L'auteur explique : « *Pierre est un bon marcheur* prédique le bien-marcher comme une propriété de Pierre, mais transpose la qualité du marcher de Pierre en qualité de Pierre-marchant ». Autrement dit, la transposition de *Pierre marche bien* à *Pierre est*

un bon marcheur modifie légèrement la portée de l'adverbe / adjectif, puisque la qualité positive que ce mot (*bien / bon*) dénote est reportée du seul verbe *marcher* vers le sujet de la structure attributive *Pierre* en tant qu'il est marcheur : Pierre-marchant est bon.

En plus des spécificités sémantiques analysées précédemment, Benveniste remarque que les adjectifs *bon* dans *bon marcheur* mais aussi *gros* dans *gros mangeur* ou *grand* dans *grand voyageur* sont ici le résultat d'une transposition d'un adverbe vers un adjectif (*il marche bien, il mange / voyage beaucoup*). En effet, dans ces séquences, on passe d'une structure verbale (un verbe modifié par un adverbe) à une séquence nominale, où le modifieur du nom est forcément un adjectif. Ce phénomène est relativement exceptionnel pour le français car il s'agit de transposer un adverbe en adjectif, or la dérivation à partir d'adverbes n'est pas commune, et l'on a généralement des dérivations en sens inverse, de l'adjectif vers l'adverbe (*grand* → *grandement*). Benveniste indique que pour procéder à ces transpositions de l'adverbe vers l'adjectif, plutôt que de créer des adjectifs à partir des adverbes (un mécanisme de création lexicale qui n'existe pas en français), la langue a choisi des adjectifs existants, employés d'une façon novatrice mais selon une structure de surface identique à des séquences ADJECTIF + NOM.

L'auteur insiste alors sur le fait que le choix de l'adjectif lors de la transposition se fait pour des raisons de sens, et qu'un même adverbe dans la structure propositionnelle peut être transposé en différents adjectifs en fonction d'un réseau sémantique précis.

4. Réseau sémantique des adjectifs

L'adverbe *beaucoup* peut ainsi être transposé en différents adjectifs. Benveniste (1974 : 121) observe les traits sémantiques communs entre *beaucoup* et *gros*, qui ont favorisé la transposition de *il mange beaucoup* à *c'est un gros mangeur*. L'auteur insiste sur le fait que l'adjectif *gros* n'est pas sélectionné du fait de sa valeur littérale physique (« un '*gros* mangeur' n'est pas nécessairement 'gros' ») ; Benveniste identifie plutôt comme trait sémantique favorisant le transfert la « grande quantité (en volume ou en masse) de matière consommable, communément d'argent ou de nourriture » (1974 : 121)[22]. L'auteur donne plusieurs exemples qui associent *gros·se* à des masses financières (*avoir de gros moyens / une grosse fortune, jouer gros jeu, faire de gros bénéfices*).

Certaines de ces expressions rendent manifeste la possibilité d'employer *gros* comme adverbe, emploi que l'on retrouve dans *jouer gros* ou *il y a gros à parier*. Enfin, *gros* est employé comme adjectif dérivé de l'adverbe *beaucoup* devant des noms d'agents déverbaux

[22] L'identification de ces traits sémantiques propres à *gros* sera pertinente pour l'étude spécifique de *big* au chapitre 6.

en *-eur* dans les séquences *un gros joueur* ou *un gros parieur*, syntagmes nominaux transposés de propositions telles que *qui joue beaucoup (d'argent)/gros (jeu)*, et *qui parie beaucoup / gros*.

Cette association entre *gros* et *beaucoup* est également présente pour dénoter des masses ou quantités importantes d'autre nature, comme dans les transpositions suivantes : *qui mange beaucoup* → *un gros mangeur* ; *qui travaille beaucoup* → *un gros travailleur* ; *qui consomme beaucoup* → *un gros consommateur*. Benveniste (1974 : 121) remarque brièvement que la paire *beaucoup-gros* peu avoir un équivalent du côté de la faible quantité, bien que moins productive : *qui mange peu* → *un petit mangeur.*

Parallèlement à *gros*, Benveniste (1974 : 122) analyse les transpositions entre *beaucoup* et l'adjectif *grand*. Il met au jour trois domaines qui favorisent l'emploi de *grand* : dans les transpositions où le verbe initial dénote un mouvement et l'adverbe *beaucoup* dénote la fréquence de ce mouvement (*il voyage beaucoup* → *un grand voyageur* ; *il chasse beaucoup* → *un grand chasseur*) ; les activités (*il lit beaucoup* → *un grand liseur* ; *il ment beaucoup* → *un grand menteur*) ; ou encore les énoncés dans lesquels *beaucoup* dénote un haut degré dans un processus cognitif (*il aime beaucoup la musique* → *c'est un grand amateur de musique* ; *il s'y connaît beaucoup* → *c'est un grand connaisseur*).

Par la suite, Benveniste s'intéresse à la transposition entre des propositions contenant l'adverbe *bien* et des syntagmes nominaux ayant pour équivalent l'adjectif *bon*, comme vu précédemment. L'auteur oppose les associations *beaucoup* → *gros / grand* et *bien* → *bon* en indiquant que la première renvoie à une notion quantitative là où la deuxième est liée à du qualitatif : « [c]e système assure le fonctionnement et la distribution des adjectifs *bon* (opp. *mauvais*) et *grand, gros* (opp. *petit*) dans leur liaison avec un nom en *-eur*, selon que le sens de celui-ci est compatible avec une détermination de qualité ou de quantité » (1974 : 123). L'on verra au chapitre 6 que l'aspect qualitatif est généralement pris en charge en anglais par *high* et *top*, mais qu'il ne s'agit pas alors de transpositions à partir de propositions.

5. Remarques interlinguistiques

Benveniste étudie un petit nombre de syntagmes nominaux qui ont le même fonctionnement dérivationnel et syntaxique que ceux étudiés jusqu'ici mais qui ne rentrent pas dans le système *beaucoup-gros/grand* et *bien-bon*. Il s'agit à nouveau de cas où une proposition initiale donne lieu à une dérivation nominale, mais cette fois le terme qui qualifie (l'adverbe-adjectif) n'existe que dans une expression singulière et lexicalisée : *un beau parleur, un haut-parleur, un libre penseur*. L'auteur indique que les deux derniers cas correspondent à des traductions de l'anglais *loud-speaker* et *free-thinker*, qui fonctionnent d'après le même mécanisme que celui exposé par Benveniste : *which 'speaks' loudly* et *who thinks freely* sont

les deux propositions supposées à l'origine de la transposition vers du nominal. L'auteur montre au sujet de *loud-speaker* qu'il existe « une liaison serrée entre les deux membres » car en effet **loud-and-clear speaker* serait impossible, alors que l'association des deux adjectifs *loud* et *clear* est entérinée par l'expression lexicalisée *(I hear you) loud and clear*.

Benveniste montre que le français n'est pas la seule langue au sein de laquelle fonctionne le mécanisme de transposition qu'il a décrit au sujet des noms d'agents en *-eur* : « l'anglais, comme le français, convertit l'adverbe en adjectif quand le verbe est transposé en nom d'agent en *-er*. Cette transformation est parallèle à celle qui a été décrite pour le français et elle a pour signe, en partie, des adjectifs de même sens » (1974 : 124). L'auteur indique que, comme en français, ce mécanisme est à l'œuvre pour « caractériser un comportement habituel dans une fonction physique » en anglais, par exemple avec le SN *a good driver* (← *who drives well*, aspect qualitatif) ou avec une évaluation quantitative dans *a great eater* [sic] (← *who eats greatly)*, *a heavy drinker / sleeper / smoker* (← *who drinks / sleeps / smokes heavily*), ou encore *a hearty eater* (← *who eats heartily*).

6. Limites et perspectives

Le sens qui émerge des structures étudiées par Benveniste et des combinaisons analysées dans cette thèse ne peut donc être simplement construit par l'addition du sens des deux membres du nominal (comme l'indique le fait qu'une phrase telle que *Pierre est un bon marcheur* ne peut être interprétée comme la synthèse des deux propositions ?*Pierre est un marcheur* et ?*Pierre est bon*) ; au contraire, le sens des nominaux étudiés provient en partie de la relation syntaxique spéciale qui unit les deux termes. C'est la particularité de cette relation syntaxique qui justifie le fait de ne pas décrire le premier terme de ces nominaux comme « modifieurs », mais comme « dépendances », justement parce que sa relation à la tête n'est pas aussi simple que la structure de surface semble le suggérer : on peut hésiter à analyser cette dépendance comme un complément plutôt que comme un modifieur (voir à ce sujet la distinction opérée par Payne & Huddleston, 2002 : 439, qui sera développée au chapitre 8).

La différence majeure entre les séquences étudiées par Benveniste et celles observées dans le présent travail réside dans les noms qui peuvent servir de tête à ces structures. Pour le français, l'auteur fait une distinction de sens entre les noms d'agents qui désignent une activité occasionnelle actualisée (*les rieurs*), les noms de métiers (*Delphine est danseuse*), et les noms d'agents qui décrivent une capacité ou une propension générale[23] (*un gros mangeur*). Il propose une étude précise du fonctionnement syntaxique et du processus dérivationnel pour cette

[23] Benveniste les décrit comme des noms qui « procèdent d'une forme verbale d'emploi absolu et non-actualisée, indiquant la notion à l'état virtuel » (1974 : 120).

dernière classe de noms d'agents. La nature absolue, non actualisée, de la proposition d'origine (*il mange beaucoup = il est d'habitude capable de manger beaucoup* ou *généralement, il mange beaucoup*) est le prérequis permettant d'obtenir un sens de répétition, donc de fréquence, qui rend possible la conversion en adjectif devant les noms d'agents dénotant une capacité. Ce sens ne peut être retrouvé avec les noms d'agents « occasionnels », pour lesquels l'actualisation de l'action oblige à interpréter tout adjectif les précédant comme un modifieur classique, avec un sens littéral : *le grand baigneur, les gros rieurs* ; ce qui limite l'acceptabilité de certains adjectifs : *?les bons promeneurs*.

Mais cette difficulté est écartée quand on considère les noms de métier, qui sont eux aussi dérivés d'actions envisagées dans l'absolu, et non-actualisées : un chroniqueur reste chroniqueur même lorsqu'il n'est pas précisément en train de faire des chroniques lorsqu'on parle de lui. On devrait donc pouvoir dire de quelqu'un qui fait beaucoup de chroniques que c'est un *grand chroniqueur*. Cependant, l'interprétation la plus évidente de *un grand chroniqueur* serait plutôt un chroniqueur qui fait très bien son métier, que l'on admire. De façon encore plus marquante, on constate qu'il est impossible d'interpréter *un gros chanteur* comme *quelqu'un qui chante beaucoup* : dans cet énoncé, l'adjectif est forcément interprété dans son sens littéral. Pourtant, certains noms de métiers semblent bel et bien accepter de telles constructions, par exemple un producteur (de fruits et légumes) qui produit beaucoup de marchandises peut être décrit comme *un gros producteur*. Le fonctionnement du lien syntaxique entre l'adjectif et le nom-tête dans le cas des noms de métiers déverbaux en *-er* sera analysé en détail dans le chapitre 8.

Concernant la valeur interlinguistique de ces analyses, notons que ce que Benveniste conclut concernant le français n'est pas nécessairement transférable tel quel à l'étude de l'anglais. D'une part, les analyses sémantiques qu'il propose concernant les équivalences entre adverbes et adjectifs, telles que *beaucoup* → *grand / gros* et *bien* → *bon*, ne peuvent pas nécessairement s'appliquer de façon automatique et transparente à l'anglais. D'autre part, la reconstruction de la proposition supposée à l'origine de la dérivation en syntagme nominal est peut-être différente entre les deux langues : dans le huitième chapitre de ce travail, on verra que le transfert dérivationnel a lieu non entre un adverbe et un adjectif, mais entre un syntagme nominal complément d'objet direct et un adjectif (*she produces many goods / films* → *she is a big producer*). Cette autre reconstruction permet de considérer que l'adjectif final est la trace d'un constituant nominal présent dans la proposition d'origine, en plus de la quantification. De là, on considérera la possibilité que les nominaux de ce type contiennent une dépendance à fonction de complément (car issue de la transposition d'un COD dans une proposition sous-jacente) et non de modifieur.

Un autre aspect de la construction du sens par la syntaxe qui n'est pas directement abordé par Benveniste concerne l'apport de sens lié à la fonction épithète de l'adjectif lors de la réélaboration de propositions telles que *il marche bien, elle produit beaucoup de légumes*, en syntagme nominal (*un bon marcheur, une grosse productrice*). Lors du passage à l'adjectif à l'intérieur du syntagme nominal, ce qui était auparavant un prédicat devient entièrement intégré à la dénotation du référent, au point d'en devenir une caractéristique qui rend ce référent différent des autres membres de la classe dite par le nom-tête. En effet, la personne dont on dit qu'il s'agit d'un bon marcheur s'inscrit spécifiquement dans la classe dite par l'ensemble [bon marcheur], et pas seulement [?marcheur]. Ainsi, du fait de la réélaboration sous-jacente, l'adjectif épithète prend un rôle classifiant. Cette restriction syntaxico-sémantique est abordée par Morzycki (2009) et Constantinescu (2011).

B. Restriction de la dépendance à la position antéposée

1. Constat de la restriction

Dans le but de délimiter les caractéristiques des nominaux impliquant la notion de degré (*a big stamp-collector, an enormous idiot*), par opposition aux séquences dans lesquelles l'adjectif a son sens littéral de taille physique (*a big house, an enormous man),* Morzycki (2009 : 3) remarque que le trait sémantique DEGRÉ n'est pas disponible lorsque l'adjectif est en fonction attribut : *this stamp-collector is big* ne peut être interprété autrement que comme faisant référence à la taille physique du référent, de même que dans *George is an enormous idiot*, l'adjectif n'a pas la même valeur que dans *George is an idiot, and he is enormous*.

Cette impossibilité est également valable en position postposée comme dans *an idiot bigger than you can imagine* (alors que la lecture de degré est possible pour ce même syntagme nominal avec un adjectif antéposé : *a bigger idiot than you can imagine*). L'auteur donne des énoncés avec cette même restriction dans plusieurs langues : l'interprétation de l'adjectif est nécessairement littérale si ce terme n'est pas une épithète antéposée. Il en tire une règle syntaxique, qu'il appelle « the position generalisation » :

> Degree readings of size adjectives are possible only in attributive positions (in English, prenominally). (2009 : 5)

Constantinescu (2011 : 180) propose une version plus précise du constat fait par Morzycki, et croise les propriétés sémantiques (« the bigness generalisation ») et syntaxiques (« the position generalisation ») pour montrer qu'il n'y a pas nécessairement de corrélation entre restriction syntaxique et restriction sémantique. En effet, certains des noms qui n'acceptent pas de modification par un adjectif dénotant une petite taille acceptent cependant un adjectif de grande taille en fonction attribut : *great / *small courage* et *huge / *small mess*,

mais *his courage was great*[24] et *the mess was huge* (les deux adjectifs attribut reçoivent une interprétation non littérale, de taille abstraite ou métaphorique). À l'inverse, l'autrice indique que certaines séquences qui respectent la restriction syntaxique semblent accepter la modification par un adjectif de petite taille : on a vu plus haut que *a big /small stamp-collector* et *a big /small eater* génèrent, selon Constantinescu, une interprétation comparable de la valeur de l'adjectif (*big* comme *small* ont un sens non littéral), alors que ces énoncés ne peuvent donner lieu à une interprétation de degré /de taille abstraite si l'adjectif est en fonction attribut : *this eater is big /small, this stamp-collector is big /small*. Constantinescu conclut ainsi : « these facts cannot be taken as evidence in favour of distinguishing between the degree use of size adjectives and their abstract size reading » (2011 : 181).

2. Conséquences sur les restrictions syntaxiques et sémantiques

Concernant la restriction de la position syntaxique des dépendances au sein du syntagme nominal, Constantinescu estime que la fonction épithète et l'antéposition sont imposées par le fait que l'adjectif doit immédiatement porter sur le nom qui indique l'échelle le long de laquelle les sous-groupes sont ordonnés :

> [T]he adjective needs to be adjacent to the noun which lexically provides the ordering on which the degree adjective operates (2011 : 170).

Si cette observation est comparable aux conclusions de Morzycki, Constantinescu ajoute deux analyses supplémentaires à ces premiers constats : d'une part, cette caractéristique syntaxique n'est pas réservée aux adjectifs marquant un degré, mais est vraie de tous les adjectifs dits « non intersectifs », indépendamment de leur capacité à encoder du degré ; et d'autre part, certaines exceptions à cette règle de la fonction syntaxique semblent apporter un éclairage crucial sur les possibles analyses de cette restriction.

Les adjectifs « non intersectifs » (Siegel, 1976 ; Larson 1998 ; Constantinescu, 2011 : 174-175, entre autres), ou les emplois non intersectifs d'adjectifs, correspondent aux structures dans lesquelles la propriété dite par l'adjectif ne porte pas directement sur le référent du syntagme nominal, mais sur quelque chose qui lui est associé ; l'adjectif n'est valable que parce que le nom-tête présente le référent d'un certain point de vue. Par conséquent, dans une dénomination ADJECTIF + NOM où l'adjectif est non intersectif, le référent correspond bien à la catégorie dite par le nom, mais n'a pas (directement) la propriété dite par l'adjectif. Ainsi, l'adjectif dans *the former president* est non intersectif (*she is / was president* mais **she is*

[24] On peut cependant considérer ici que puisque *courage* est un nom continu abstrait, donc non mesurable et non quantifiable, l'adjectif *great* ne peut pas avoir un sens de mesure (grande quantité), mais seulement un sens qualitatif. Ce qui permet l'emploi de *great* en fonction attribut ici serait donc le fait qu'il ne s'agit tout simplement plus d'un adjectif de taille.

former), et l'adjectif dans *Peter is an old friend* peut avoir soit une interprétation non intersective (*Peter is a friend and we have been friends for a long time* mais pas **Peter is old*) soit intersective, mais cette interprétation est moins saillante (**Peter is a friend and he happens to be old*).

Il a été montré (Siegel, 1976, cité par Constantinescu, 2011 : 175) que les adjectifs de degré ont une interprétation non intersective, qu'il s'agisse de la seule valeur de ces adjectifs (*utter, inveterate*), ou qu'il s'agisse d'adjectifs qui ont plusieurs sens mais qui, dans leur sens de degré, ont forcément une valeur non intersective (*big, huge, true, absolute*). Ainsi, Constantinescu conclut que la restriction syntaxique mentionnée par Morzycki (« the position generalisation ») n'est pas spécifique aux adjectifs qui semblent marquer du degré et qu'il est peut-être hâtif de classer ces adjectifs à part des autres emplois d'adjectifs de taille :

> [I]t should rather be seen as an instantiation of a pattern more generally found with non-intersective adjectives and taken to suggest that there are more general mechanisms at work which should be considered in an account of size adjectives too. (2011 : 176)

Comme le conclut l'autrice, cette spécificité semble s'appliquer à divers emplois des adjectifs de taille, qu'ils marquent ou non un degré.

3. Spécificité des référents humains

Quelques cas, relevés par Morzycki et par Constantinescu, semblent néanmoins échapper à la contrainte syntaxique de la fonction épithète : *the mistake was big, the problem was huge, the failure was big, the success was huge, the mess was huge, his sorrow was enormous, her generosity was great* (exemples cités par Constantinescu, 2011 : 171). Ces exceptions indiquent qu'il existe une différence entre les noms gradables relativement au caractère animé ou non de leur référent : les noms d'inanimés pourraient accepter des adjectifs marqueurs de degré en fonction attribut.

Comme mentionné précédemment, Morzycki analyse ces exceptions comme n'encodant pas du degré, mais une « taille abstraite » ou métaphorique, qui aurait « un parfum de degré ». Constantinescu (2011 : 171-172) considère quant à elle que la différence de restriction syntaxique entre référent inanimé (*a big mistake* et *the mistake was big* : interprétation de degré ou de « taille abstraite ») et animé (*a big idiot* : interprétation de degré ; *the idiot was big* : taille physique) tient au fait que l'adjectif a deux sens très différents en emploi avec un référent animé, sens qui se répartissent les positions syntaxiques possibles de l'adjectif — position libre (épithète antéposé ou attribut) pour l'emploi littéral et position nécessairement pré-nominale pour l'emploi non intersectif. À l'inverse, avec un référent inanimé, l'adjectif n'a qu'un seul sens, quelle que soit sa position syntaxique. L'autrice (2011 : 173) oppose ainsi la grammaticalité de *this idiot isn't enormous, but he is an enormous idiot*, et l'agrammaticalité de

**That mistake wasn't enormous, but it was an enormous mistake*. Il est alors non pertinent, selon elle, d'analyser différemment les emplois épithètes des emplois attribut des adjectifs devant des noms d'inanimés : on ne peut en aucun cas considérer qu'ils marquent un degré.

Cette conclusion, et l'explication donnée plus haut concernant la restriction syntaxique, conduisent l'autrice à une autre idée : peu importe le caractère animé ou non du référent, il n'y a pas de raison d'analyser ces séquences ADJECTIF DE TAILLE + NOM comme encodant du degré. Constantinescu considère que les dénominations *big idiot* et *big stamp-collector* ont en réalité la même valeur que *big mistake* et *huge sorrow* : les adjectifs ne dénotent qu'une taille abstraite, métaphorique, qui ressemble simplement à un marquage de degré.

4. Taille abstraite de l'occurrence

L'analyse du fonctionnement des adjectifs de taille devant des noms gradables conduit Constantinescu à deux constats liés : sémantiquement, les adjectifs de taille n'encodent ni plus ni moins qu'une taille, et syntaxiquement, ils partagent le fonctionnement d'une catégorie d'adjectifs déjà identifiée, les adjectifs non intersectifs.

Les noms d'inanimés, qui peuvent être modifiés par un adjectif de taille en fonction épithète ou attribut, dénotent non pas directement une propriété, mais une occurrence de cette propriété, qu'il s'agisse d'un nom au fonctionnement continu ou discontinu, et c'est cette occurrence qui peut être mesurée : dans *a huge problem*, le nom-tête nomme bien une occurrence caractérisée par la propriété *going wrong*. On note qu'il en va de même dans *his patience / courage / generosity was enormous* : en effet, l'adjectif porte sur l'occurrence de patience / courage / générosité identifiée par le déterminant possessif, et cette occurrence peut donc être mesurée — ce qui n'est pas le cas si l'on fait une référence générique à ces propriétés : **patience / *courage / *generosity was / is enormous*. L'adjectif de taille permet de mesurer une taille, en l'occurrence une taille abstraite.

Les noms d'humains semblent fonctionner de la même manière que ces noms abstraits, c'est-à-dire que l'occurrence de cette propriété dite par le nom est mesurée par l'adjectif, la seule différence étant que la propriété dont cet adjectif mesure une occurrence est une caractéristique lexicale intégrée au sémantisme du nom [25]: *a big idiot* pourrait être glosé par *a big*$_{ABSTRACT\ SIZE}$ *instance of idiocy within an individual*. Néanmoins, l'adjectif ne peut ici prendre la fonction attribut du fait de sa nature non intersective. Pour Constantinescu, ce type d'adjectifs « modifie quelque chose à l'intérieur du sens du nom »[26] ; cependant, « les mécanismes grâce

[25] « [T]he property with respect to which [the adjectives] are interpreted is part of the internal semantic make-up of the noun (e.g. *idiocy* in the case of *idiot*) » (2011 : 184).

[26] « [N]on-intersective adjectives modify something inside the meaning of the noun » (2011 : 189).

auxquels l'adjectif [non intersectif] peut viser un composant sémantique précis »[27] restent incertains. À ce sujet, les analyses de Quirk *et al.* (1985) sur les caractéristiques des adjectifs « non inhérents » et les propositions de Bolinger (1967) sur les spécificités des adjectifs ne pouvant avoir que la fonction épithète seront abordées au chapitre 8.

5. Résumé et perspectives

Constantinescu a montré que les adjectifs de taille devant des noms gradables sont non intersectifs. On en conclut donc que ces adjectifs ont un fonctionnement sémantique particulier : ils peuvent sélectionner une partie du sens du nom-tête et modifier ou porter sur cette seule partie. Cette caractéristique soulève plusieurs questions, à l'interface entre syntaxe et sémantique, centrale au présent travail : pourquoi ce sens (modification d'une partie du sens) est-il nécessairement exprimé par cette structure (épithète obligatoire) ? Par ailleurs, les analyses qui ont été faites par Constantinescu peuvent-elles également s'appliquer à des séquences où la dépendance pré-nominale est un nom, et non un adjectif ? Si oui, quels en seraient les effets de sens ? Et si non, cela veut-il dire que la classe lexicale de la dépendance influence la possibilité pour la dénomination d'encoder du degré, créant une corrélation à l'interface entre classe lexicale et sens ?

Toutes ces questions seront abordées dans la dernière partie de cette thèse. Le chapitre 7 a pour but de déterminer la nature et le fonctionnement syntaxique de chaque unité des dénominations étudiées, hors contexte et en combinaison ; le chapitre 8 présente les questions du sujet qui sont à l'interface entre syntaxe et sémantique, en particulier les sous-catégories d'adjectifs et les spécificités syntaxiques des noms-tête ; enfin, le chapitre 9 aborde la question du sémantisme des parties du discours.

Conclusion du chapitre

Au cours de ce chapitre, on a vu que les séquences telles que *grand patron, gros mangeur, big idiot* ou *huge stamp-collector* ont été étudiées en français et en anglais, d'un point de vue sémantique ou d'un point de vue syntaxique, mais toujours dans une perspective d'illustration d'autres phénomènes linguistiques (réseau sémantique métaphorique des adjectifs, gradabilité du domaine nominal, « transposition » entre proposition et nominal, restriction de l'adjectif à la fonction épithète). Or, il est pertinent de concevoir ces séquences comme un sujet à part entière, car il s'agit d'un phénomène d'une grande productivité avec des contraintes syntaxiques et sémantiques fortes. Ces séquences sont très spécifiques, car elles démontrent de nombreuses particularités linguistiques propres : la position épithète antéposée

[27] « [T]he mechanisms whereby the adjective can target such a meaning component » (2011 : 189).

de la dépendance, son emploi métaphorique et son interprétation liée à la gradabilité, sa relation syntaxique complexe avec la tête, notamment. Ces questions seront traitées dans les parties 2 et 3 de ce travail. Le dernier chapitre de cette première partie présente les données étudiées.

Chapitre 3. Corpus et méthodologie

Ce chapitre présente la méthodologie adoptée pour collecter et trier les données étudiées. Le présent travail s'inscrit dans une approche de linguistique de corpus, qui permet de fonder les analyses proposées sur des textes et occurrences authentiques, et de mesurer la fréquence d'emploi des séquences. La présentation du corpus employé comme source de ce travail sera suivie d'une description de la méthode de collecte des données analysées et de leur recensement dans la base de données. Enfin, nous présenterons les critères retenus pour la sélection des noms-tête, et discuterons des cas-limites pertinents pour justifier cette sélection.

I. Présentation du corpus

L'étude des nominaux présentée ici s'appuie sur des données collectées manuellement à partir d'un corpus électronique disponible en ligne. Il s'agit du *Corpus of Contemporary American English* (ci-après : *COCA*), créé par Mark Davies, professeur de linguistique à la Brigham Young University (BYU). Ce corpus recense plus d'un milliard de mots (1.002.889.754 mots) extraits d'environ 485 000 textes écrits (ou transcrits) entre 1990 et 2019 (la dernière édition du corpus date d'avril 2020).

Ces textes sont répartis équitablement en huit catégories comprenant 120 à 130 millions de mots chacune. Ces genres de textes sont : des transcriptions de conversations provenant de plus de 150 programmes télévisuels et radiophoniques (*spoken*) ; des textes de fiction incluant nouvelles, pièces de théâtre, extraits de romans, magazines pour enfants (*fiction*) ; de textes de plus d'une centaine de magazines aux thèmes variés (*magazines*) ; des textes extraits de journaux provenant de tous les États-Unis, puisés parmi de nombreuses rubriques de presse (*newspaper*) ; des articles de plus de 200 revues scientifiques (*academic*) ; des textes de blogs, également extraits du corpus GloWbE (*web (blogs)*) ; des textes provenant d'autres types de pages web, qui composent la partie états-unienne du corpus GloWbE (*web (Genl)*) et enfin des sous-titres de programmes TV ou de films, extraits des corpus *TV* et *Movies* également développés par la BYU (*TV / Movies*).

Les textes sont également classés en fonction de leur année de parution (en moyenne 20 millions de mots sont disponibles pour chaque année). Le *COCA* est libre d'accès, bien que le nombre de requêtes possibles soit limité pour les utilisateur·rice·s ne disposant pas de licence pour ce logiciel. Mark Davies et l'équipe de linguistique de la BYU sont également à l'origine d'autres corpus électroniques, comme le corpus diachronique d'anglais américain (*COHA*), un corpus sur toutes les variétés d'anglais du monde (*GloWbE*), ou encore les corpus de sous-titres de programmes télévisuels ou de films. Il est possible de comparer les résultats de ces différents

corpus entre eux, mais également avec le *British National Corpus*, originellement créé par l'Université d'Oxford. Le choix d'utiliser le *COCA*, plutôt que le *BNC* par exemple, ne vient pas de la volonté d'étudier spécifiquement l'anglais américain, mais du fait que le *COCA* est le corpus qui recense le plus de textes et de mots, et les textes les plus contemporains.

Étudier des énoncés fournis par un corpus électronique permet de s'assurer de l'authenticité de ces séquences de mots, qui ont nécessairement été prononcées ou écrites par des locuteur·rice·s natif·ve·s de l'anglais américain, ou évoluant dans cette (variété de) langue. Il est possible de vérifier la source d'un énoncé ou le genre des textes dans lesquels une combinaison particulière est la plus fréquente, ou encore d'accéder au contexte large dans lequel l'énoncé est présent, notamment pour vérifier qu'il s'agit bien d'un emploi métaphorique du modifieur. Ces vérifications sont possibles dans le *COCA :* une fois la recherche effectuée, les résultats de séquences sont affichés dans l'onglet *frequency* qui indique la source de l'énoncé (texte d'origine de l'énoncé, auteur et date) et le genre du texte dans lequel figure l'énoncé (*section : spoken, fiction*, etc.) ; l'onglet *context* donne la phrase dans laquelle l'énoncé est présent, et le contexte large de l'énoncé — un paragraphe de cinq lignes au milieu duquel apparaît l'énoncé — se trouve sous l'onglet *context* +.

Un autre avantage que l'on retire de l'étude des corpus électroniques est le fait de travailler sur des énoncés réels, et non des constructions théoriques. Cela permet de constater la grande variété de combinaisons possibles, qui attestent des différentes compatibilités sémantiques et syntaxiques des dépendances étudiées avec des noms de métiers ou de fonctions socio-professionnelles. Il est aussi possible de constater, à l'inverse, l'absence de certaines combinaisons qui sembleraient théoriquement acceptables, et qui sont potentiellement attestées comme entrées lexicalisées du dictionnaire. Le choix de sélectionner des données à partir de textes authentiques compilés par le corpus, plutôt que de faire appel aux combinaisons recensées dans un dictionnaire spécialisé, par exemple, permet ainsi de s'assurer que les combinaisons retenues existent dans la pratique et pas seulement de façon théorique, et donc de juger de la recevabilité d'une combinaison du point de vue de l'usage.

L'existence ou l'absence attestées de combinaisons en contexte authentique favorise la définition de traits sémantiques propres à chaque dépendance, et donc l'émergence des spécificités sociolinguistiques ou cognitives naissant de l'association favorable de certaines catégories socio-professionnelles avec les différents types de représentations spatiales. En particulier, l'usage du corpus électronique autorise le croisement de deux types d'informations quant à l'émergence du sens des nominaux : l'on peut mener à la fois des analyses qualitatives concernant le sens précis des combinaisons à l'intérieur du contexte élargi de chaque occurrence ; et des analyses quantitatives sur la plus ou moins grande fréquence d'occurrence

des combinaisons, ce qui permet d'obtenir des informations d'ordre sociolinguistique sur la grammaticalité ou la facilité d'emploi des combinaisons les unes par rapport aux autres. En effet, le corpus électronique permet de trier les combinaisons obtenues en fonction de leur fréquence d'utilisation dans l'ensemble du corpus. L'on peut ainsi savoir non seulement qu'une combinaison existe, mais également si elle est beaucoup ou peu employée, ce qui est un grand avantage pour déterminer si cette combinaison correspond dans les faits à un emploi plutôt prototypique ou marginal de la dépendance, ou encore pour savoir si un même nom-tête est plus souvent employé avec l'un ou l'autre des termes étudiés.

II. Utilisation du corpus pour la collecte des données

Pour obtenir les combinaisons étudiées, le mode de recherche *list* du *COCA* a été employé. Ce mode permet d'écrire un mot ou une suite de mot dans une barre de recherche et de demander que soient affichés, en liste classée par fréquence d'apparition en collocation avec le ou les mots étudiés, tous les mots qui peuvent se trouver juste avant ou juste après les termes indiqués dans la barre de recherche. La fonction « part of speech » permet de préciser la nature des mots que l'on cherche à faire apparaître en liste, de même que certaines spécificités syntaxiques ou morphologiques (par exemple, n'obtenir que des noms, mais aussi que des verbes à l'infinitif, ou que des adjectifs comparatifs), ou encore de spécifier la nature des mots indiqués dans la barre de recherche (préciser par exemple si l'on s'intéresse au nom ou au verbe *strike*). Le mode de recherche *list* permet en outre d'indiquer si l'on souhaite circonscrire les données obtenues à un ou plusieurs genres de textes, ou à une ou plusieurs années de publication. Il est également possible de trier les résultats obtenus par fréquence d'apparition dans le corpus, par pertinence (lors d'analyses d'information mutuelle, une fonction statistique), ou par ordre alphabétique. Enfin, il est possible d'indiquer un nombre minimum d'occurrence pour le traitement des termes recherchés, ou encore de choisir si l'on souhaite que les données obtenues soient ou non groupées par lemmes (c'est-à-dire par type de lexème indépendamment de possibles flexions grammaticales : par exemple, traiter ensemble *high, higher* et *highest*).

Pour constituer la base de données sur laquelle se fonde ce travail, cinq requêtes différentes (une pour chaque dépendance) ont donc été effectuées dans le mode de recherche *list*, dans le but d'obtenir tous les noms qui pouvaient suivre immédiatement ces cinq termes. La requête « high NOM », par exemple, a été saisie dans la barre de recherche pour étudier les collocations constituées de l'adjectif *high* précédant un nom-tête. Le genre de textes à analyser et l'année de parution n'ont pas été spécifiés, dans le but d'obtenir autant de résultats que possible et en considérant que les données obtenues entre 1990 et 2019 dans tous types de documents constituent un échantillon cohérent d'anglais américain contemporain. De plus, la

possibilité d'aller vérifier le genre et / ou l'année d'un énoncé en particulier, pour les besoins d'éventuelles analyses sociolinguistiques au cas par cas, est toujours présente une fois les données quantitatives consignées une première fois dans la base de données.

Les résultats donnés par le *COCA* sont par défaut triés par fréquence (*sorting: frequency*). Les recherches effectuées ont limité à un minimum de cinq occurrences les résultats sélectionnés : les combinaisons qui apparaissent moins de cinq fois dans le corpus ne sont pas retenues. Cette fréquence minimum permet de limiter l'existence de faux-positifs, c'est-à-dire deux mots se suivant par hasard dans une phrase, ou d'hapax dans la collecte des résultats, pour ne conserver que des séquences qui ont des chances d'être des collocations.

Enfin, pour traiter en même temps les emplois singuliers et pluriels des noms apparaissant derrière les dépendances, la recherche a été programmée pour rassembler les résultats par lemmes. Ce réglage permet non seulement de donner une vision synthétique des résultats au singulier et au pluriel, mais aussi de montrer rapidement certains types de résultats faux-positifs. En effet, il est fréquent que le corpus présente dans les résultats de noms des termes qui sont employés comme modifieurs d'un autre nom tête, et leur fonction de modifieur leur impose alors le singulier. C'est le cas pour *big executive functions*, par exemple, où *executive* est un modifieur qui ne fait pas référence à un individu, et où *big* ne modifie pas *executive* mais *functions ;* idem pour *high executive salaries*. Si, dans la liste des résultats, le nom apparaît également au pluriel, c'est bien qu'il peut s'agir d'un nom de métier ou de fonction professionnelle qui désigne un groupe de gens qui occupent cette fonction ou font ce métier (*high executives, big executives*).

Ce réglage des résultats classés par lemmes a eu un effet inattendu dans le traitement des résultats. En effet, concernant le nombre d'occurrence des résultats (onglet « frequency »), le corpus fait bien apparaître les noms-tête qui vont avec chaque dépendance étudiée, mais si l'on sélectionne un nom en particulier pour analyser chaque occurrence de cette séquence en contexte (onglet « context »), le logiciel inclut alors les combinaisons dans lesquels l'adjectif est au comparatif ou au superlatif. À titre d'exemple, la recherche « high NOM » indique dans l'onglet « frequency » qu'il existe 240 occurrences de *high [OFFICIAL]*, c'est-à-dire de l'adjectif *high* suivi du nom *official* au singulier ou au pluriel, mais on trouve dans l'onglet « context » 338 phrases donnant le contexte d'occurrence de la combinaison, car cet onglet inclut les emplois comparatifs et superlatif de *high*. Cette particularité du *COCA* a permis de renseigner facilement la possibilité ou non de combinaison de chaque nom-tête avec une forme comparative ou superlative des adjectifs étudiés.

III. Élaboration de la base de données

A. *Théories de la linguistique de corpus*

L'étude linguistique sur corpus et l'élaboration d'une base de données à partir de celui-ci, peuvent correspondre à deux logiques d'analyse différentes. On peut considérer que le corpus est un réservoir d'occurrences et d'exemples permettant de tester, de vérifier ou d'invalider, ou encore d'affiner des éléments théoriques préexistant à la constitution du corpus, faisant du corpus un outil de la recherche linguistique. Cette approche, que la littérature nomme « corpus-based » (Tognini-Bonelli, 2001 : 65, notamment), est généralement opposée à l'approche dite « corpus-driven » (Tognini-Bonelli, 2001 : 84). Cette seconde méthode consiste à constater, à partir de l'observation des données effectivement trouvées dans le corpus, l'existence de phénomènes linguistiques avérés, et donc de les décrire et de leur faire dire quelque chose de la langue étudiée. Dans la théorie francophone, Mayaffre (2005 : 13) propose de parler de linguistique *sur* corpus pour la première approche et de linguistique *de* corpus pour la seconde, tout en indiquant que ces deux approches « se font face pour peut-être se compléter » (2005 : 5). Le travail présenté ici se situe à la convergence de ces deux approches. En effet, un élément de théorie préexistait à la consultation du corpus : l'idée selon laquelle on pouvait trouver des noms désignant des métiers ou des fonctions socio-professionnelles ayant pour dépendance pré-nominale[28] un terme faisant référence à une mesure spatiale. C'est cette idée qui a servi de base à l'élaboration des requêtes pour interroger le corpus. Suite à cela, la démarche de travail a été largement guidée par les résultats fournis par le corpus. Nous avons alors cherché à compiler les combinaisons correspondant aux propriétés théoriques, c'est-à-dire au critère syntaxique (dépendance en position pré-nominale) et aux critères sémantiques (la combinaison désigne-t-elle bel et bien un individu dans le cadre de son métier ou de sa fonction ?), puis à décrire et à mettre en système les résultats ainsi obtenus. Les analyses proposées dans ce travail sont donc largement basées sur une approche déductive, ou « corpus-driven », inscrite elle-même dans un cadre théorique qui détermine les critères de sélection des données.

[28] Ce critère syntaxique a fait l'objet d'un aller-retour entre la théorie (« corpus-based ») et les résultats du corpus (« corpus-driven ») : en effet, on pourrait considérer que les analyses proposées dans ce travail ont été limitées sans raison aux combinaisons dans lesquelles la dépendance est en fonction épithète. Cependant, lors des analyses sur le fonctionnement syntaxique des nominaux, le corpus a été interrogé en quête de fonctionnement attributif pour les cinq dépendances étudiées, ce qui s'est avéré très rare (voire impossible pour certaines dépendances). Cet état de fait constaté dans le corpus est donc venu entériner l'intuition théorique qui a servi de base à l'interrogation du corpus en terme syntaxique.

B. *Méthodologie de l'élaboration de la base de données*

À partir des données du corpus en ligne, une base de données a été élaborée manuellement dans le but de lister les combinaisons DÉPENDANCE + NOM-TÊTE existantes, et de renseigner un certain nombre de spécificités sur chacune de ces combinaisons. Cette base de données est divisée en cinq feuilles de calcul, une feuille pour chaque dépendance étudiée, et ces feuilles de calculs ont tout d'abord été élaborées à partir des cinq requêtes d'interrogation du *COCA*.

À titre d'exemple, voici un tableau des 10 premières lignes de la feuille de calcul portant sur l'étude des noms-tête qui entrent en combinaison avec *top*[29] :

Nom-tête	Nombre d'occurrences	Suffixation en *-er/-or*	Nom déverbal	Conversion	Fonction syntaxique	Rôle sémantique	*OED*	*Merriam-Webster*	*Wikipedia*	JUNIOR	ASSISTANT	SUBORDINATE	Commentaires
executive	1434	n		o	mod	classi	non	non	non	60	71	1	
player	1229	o	o		mod	Quali / classi	non	non	non	Faux positifs	N	2	
official	1128	n		o	mod	classi	non	non	non	15	N	9	
democrat	531	n			mod	classi	non	non	non	faux positifs	N	N	
republican	484	n			mod	classi	non	non	non	Faux positifs	Faux positifs	N	
leader	477	o	o		mod	classi	non	non	non	17	17	5	
adviser	476	o	o		mod	classi	non	non	non	3	N	N	
officer	394	o	n		mod	classi	non	non	non	437	6	40	
manager	301	o	o		mod	classi	non	non	non	11	705	2	
commander	246	o	o		mod	classi	non	non	non	6	8	20	

Tableau 1. Dix premières lignes de la feuille de calcul relative à top *dans la base de données*

La base de données dans son intégralité peut être consultée ici[30].

D'après chaque page de résultats du corpus, nous avons recopié dans la première colonne les noms qui correspondaient bien aux critères sémantiques sélectionnés, en vérifiant pour chaque nom qu'il désignait bien (au moins en majorité) un individu humain par son métier ou sa fonction. Chaque ligne de la feuille correspond ainsi à un nom-tête sous sa forme de lemme (donc morphologiquement au singulier). Le nombre total de ligne de chaque feuille de calcul indique ainsi le nombre total de noms-tête qui peuvent entrer en combinaison avec la dépendance de cette feuille.

[29] Une présentation des trente premières lignes de chaque feuille de calcul de la base de données, soit des 29 noms-tête les plus compatibles avec chacune des cinq dépendances, est données en annexe 1.

[30] https://docs.google.com/spreadsheets/d/1x7UWLVL-0WU5MU6uDK7Nsuo_w0d6I7rN/edit?usp=sharing&ouid=114057123089677568437&rtpof=true&sd=true

La deuxième colonne de chaque feuille recense le nombre d'occurrences de chaque nom-tête en combinaison avec la dépendance étudiée. On a choisi d'imiter le classement opéré par le *COCA* et donc de classer dans la base de données les noms-tête en fonction de leur nombre total d'occurrences dans le corpus de façon décroissante. Ces deux premières colonnes ont été constituées en recopiant simplement les résultats donnés par le corpus, ce qui n'est pas le cas des colonnes suivantes.

Les colonnes trois et quatre de chaque feuille de calcul portent sur des caractéristiques morphologiques des noms : nous avons d'abord indiqué pour chaque nom s'il porte ou non une terminaison en *-er* ou *-or*, et pour chaque nom présentant effectivement ces terminaisons nous avons précisé s'il s'agit d'un nom agentif déverbal ou non. La colonne suivante précise si le nom-tête correspondant a été obtenu par conversion à partir d'un adjectif ou d'un verbe. Ces trois types d'informations sont exploités aux chapitres 8 et 9 pour analyser la potentielle fonction complément de la dépendance en cas de nom-tête déverbal d'une part, et pour croiser les informations de nature et de fonction syntaxique dans l'étude du sens des parties du discours d'autre part.

Les deux colonnes qui suivent donnent des informations sur le rapport de sens entre la dépendance et le nom-tête : la colonne 6 indique si la dépendance a une fonction de modifieur du nom-tête ou s'il s'agit d'un complément, et la colonne 7 désigne le caractère qualifiant ou classifiant du sens de la dépendance dans la construction de la référence du nominal. Ces informations sont étudiées dans le chapitre 8, qui traite du sens des spécificités syntaxiques observées dans les combinaisons.

Les trois feuilles de calcul qui concernent des adjectifs (*high, big, chief*) comportent trois colonnes supplémentaires, qui indiquent la compatibilité de ces adjectifs avec l'expression d'une gradabilité lorsqu'ils sont en combinaison avec des noms de métiers et de fonctions socio-professionnelles. Plus précisément, ces trois colonnes indiquent respectivement : le nombre d'occurrence où l'adjectif en combinaison est modifié par *very*, le nombre d'occurrence de l'adjectif à la forme comparative et le nombre d'occurrences à la forme superlative. Le chapitre 4, qui porte sur l'expression du degré, exploite ces données, de même que le chapitre 9 qui observe la perte de propriétés adjectivales des dépendances en contexte.

Les colonnes suivantes recensent la possibilité pour les noms-tête présentés dans chaque feuille de calcul d'apparaître en combinaison avec des termes exprimant le bas de la hiérarchie, dont le sens peut être interprété comme contraire à la dépendance correspondant à cette feuille de calcul. Pour *top, chief* et *head*, les antonymes observés sont *junior, assistant* et *subordinate* ; pour *big*, c'est *small* qui a été pris en compte ; enfin, *low* a été étudié comme antonyme possible

de *high*. Les analyses sur la référence au bas de la hiérarchie et la question de l'antonymies, développées au chapitre 4, utilisent ces données.

Pour toutes les dépendances, suivent ensuite trois colonnes qui recensent l'existence de la combinaison DÉPENDANCE + NOM-TÊTE dans des outils qui témoignent des usages, et donc des lexicalisations (caractéristique pragmatique étudiée au chapitre 8). En particulier, ces colonnes indiquent si la combinaison étudiée existe dans le dictionnaire britannique *Oxford English Dictionary,* dans le dictionnaire d'anglais américain *Merriam-Webster Dictionary*, et dans l'encyclopédie en ligne Wikipédia.

Une dernière colonne a été utilisée pour indiquer des commentaires ou remarques concernant chaque combinaison, pour indiquer des particularités repérées dans le corpus — par exemple, le fait que les occurrences d'une combinaison apparaissent surtout dans un certain genre de texte, ou le fait qu'une combinaison compte de nombreux faux-positifs, ou encore le fait que le nom-tête connote principalement un domaine sociétal, comme par exemple le sport. Cette dernière colonne n'a pas été remplie de façon systématique, mais elle a permis de relever certaines particularités qui ont servi les analyses sémantiques.

IV. Sélection des données

A. Critères de sélection des noms-tête

Le but de la constitution d'une base de données regroupant les types de noms-tête pouvant être associés à chaque dépendance, et leur fréquence d'emploi en combinaison, est d'une part de permettre de dresser le profil sémantique de chaque dépendance, et d'autre part de se rendre compte des représentations que nous lions à chaque domaine socio-professionnel. Il s'agit en réalité de deux aspects d'une même analyse : si l'on peut constater qu'une dépendance a une forte affinité avec certains domaines socio-professionnels, cela nous conduit à envisager que tous les noms-tête compatibles avec cette dépendance partagent les représentations ou connotations de la hiérarchie attachées à cette dépendance. Cependant, il ne faut pas que ces deux aspects se transforment en analyse circulaire, dans laquelle cause et conséquence se répondraient sans fin. Le danger que représente la constitution de cette base de données est bien de voir les critères de sélection des données (donc la comptabilisation ou non des types de noms-tête) être influencés par ce que l'on chercherait à dire de chaque dépendance. Concrètement, le risque serait de considérer que certains noms de métiers ou fonctions ne seraient pas prototypiques, et donc de les exclure de la base de données, alors que leur caractère non prototypique, le fait qu'il s'agisse de cas limites, en font justement des termes nécessaires à l'élaboration du profil sémantique des dépendances. Voici pourquoi nous souhaitons expliciter

ici les critères de sélection et de non-sélection des noms dans la constitution de la base de données, pour donner un cadre théorique clair et strict *a priori* permettant de sélectionner les termes étudiés, et pour justifier des raisons qui ont motivé le fait d'écarter *a posteriori* des cas qui s'éloignaient trop de ce cadre.

Une première définition faite dans une perspective linguistique d'étude des noms d'humains a été donnée par Todirascu *et al* (2014 : 438) :

> [D]e nombreux groupes humains fonctionnent selon une hiérarchie établie entre des sujets au sein d'un système organisé par des règles de vie en groupe. L'organisation hiérarchique implique, hormis la formation de groupes, des alliances entre individus visant un but précis, comme par exemple l'organisation de la production dans le cadre d'une entreprise, le contrôle d'un pays dans le cadre politique, la guerre ou les « actions de maintien de la paix » dans l'armée, l'organisation des enseignements et de la recherche à l'université, etc. Pour certaines sociétés, la hiérarchie a pour but l'organisation du groupe et, idéalement, la partage des tâches suivant un principe pyramidal. Elle est aussi censée éviter les conflits et apporter sécurité et clarté en ce qu'elle définit précisément les rôles tout en permettant la transparence et la communication.

Ont été retenus dans la base de données les noms issus de tous ces domaines identifiés comme « hiérarchiques », faisant référence à des individus dans l'exercice de leur métier ou dans le cadre de leur fonction sociale et / ou professionnelle. Cela signifie que l'on a sélectionné aussi bien des métiers de plein droit, qui pourraient être nommés dans des fiches de poste (*nurse, chef, teacher, sheriff*), ou qui dépendent d'une administration (*official, commissioner, representative*) voire de fonctions militaires (*commander, admiral, general*), que des noms désignant des individus dans le cadre de relations professionnelles (*employer, manager, director*) ou de relations commerciales (*investor, client, contractor*), ou encore des noms faisant référence à des relations sociales impliquant un revenu ou un don d'argent, ainsi qu'une reconnaissance par la société (*landowner / landlord, politician, donor* à comprendre dans le sens de « mécène »).

B. Cas limites

Plusieurs types de noms-tête ont présenté un dilemme dans l'élaboration de la base de données. Dans le but d'avoir des critères clairs et cohérents, nous présentons ici ces cas limites en expliquant quelles logiques ont prévalu à leur sélection dans la base de données ou non.

Concernant les noms désignant des joueurs dans un sport, on a considéré qu'il s'agit bel et bien de noms désignant l'occupation professionnelle des référents car le fait de s'intéresser au haut de la hiérarchie a pour conséquence, dans le domaine du sport, de sélectionner par défaut les références à des joueurs professionnels. Ont donc été sélectionnés non seulement les noms faisant référence à l'ensemble du sport (*pilot*, par exemple) mais aussi les noms de postes spécifiques à l'intérieur des sports d'équipe (*pitcher*, *hitter* et *catcher* au baseball, *quarterback*,

cornerback, *lineman*, *receiver* au football américain). En revanche, n'ont pas été conservés les noms qui désignent une action de jeu : *top rebounder, top shooter* (joueur qui attrape le plus de rebond ou qui met le plus de panier au basketball), *top slugger* (joueur qui batte le mieux ou le plus fort au baseball), *top rusher* (joueur qui court vite au football américain), *top playmaker* (meneur de jeu, basket / hockey), *big puncher* (boxeur qui frappe le plus), *high scorer* (joueur qui marque le plus dans une diversité de sports). Nous considérons que ce type de noms ne fait pas référence à la fonction plus ou moins permanente de l'individu dans son sport, mais à une action temporaire liée à la pratique. Dans le domaine du sport, en outre, un problème a été rencontré avec *big* qui, devant un nom de joueur, dénote souvent une taille littérale et non l'importance métaphorique (*big linebacker, big lineman*), ou encore un engouement pour un sport et non un métier (*big skier, big dancer*). Ces noms n'ont donc pas été retenus, à l'exception de *big athlete*, car dans la majorité des occurrences étudiées pour cette combinaison, l'adjectif a un sens métaphorique.

De façon similaire mais dans d'autre domaines, *big* peut également avoir un sens littéral devant certains noms qui sont pourtant disponibles avec d'autres dépendances dans un sens métaphorique : c'est le cas de *big detective* ou de *big trainer*, où la majorité des occurrences font référence à la taille physique du référent.

Plus globalement, de nombreux noms qui peuvent être comptabilisés avec les autres dépendances ne sont plus acceptables en combinaison avec *big* car ce terme déclenche une interprétation non professionnelle des noms-tête, et dénote non plus une position dominante ou une influence dans un milieu hiérarchique ou commercial, mais une tendance ou un engouement des référents pour une activité. C'est le cas par exemple avec le nom-tête *organizer* qui peut être modifié par *chief* et désigner alors un poste spécifique au sein d'un organigramme, mais qui, lorsqu'il est modifié par *big*, dénote dans la plupart des occurrences la propension (souvent au négatif : l'absence de propension) des référents à être organisé·e·s dans leur vie quotidienne ou professionnelle (*I'm not a big organiser*). On peut également avoir un autre type de métaphore. En effet, la plupart des emplois de *big teacher* dans lesquels *big* n'a pas un sens littéral physique font référence non pas à l'influence ou à l'importance du référent dans son domaine professionnel, mais au fait que ce soit ce référent qui ait le mieux enseigné quelque chose. Dans le même ordre d'idée, le nom *promoter* fait bien référence à un métier lorsqu'il est modifié par *top* et *chief*, mais la plupart des occurrences de *big promoter* font quant à elles référence au fait de promouvoir une idée ou de soutenir une personne ou un mouvement.

Parmi les séquences qui ont été difficiles à classer, car elles renvoient à un statut intermédiaire qui ne correspond pas strictement à une activité professionnelle, se trouvent des combinaisons comme *big funder, high earner, top decision-maker*. Le nom-tête fait référence à

des actions dans un cadre hiérarchique ou socio-professionnel, mais il ne désigne pas vraiment une fonction. Les combinaisons suivantes ont été écartées pour cette raison (liste non-exhaustive) : *top moneymaker, top thinker ; big creditor, big debtor, big spender ; high spender, high achiever*. Cependant, les noms qui font référence au statut de partenaires commerciaux ont été conservés, car ils désignent bien une fonction claire dans le fonctionnement d'une entreprise ou d'une organisation : *top investor, high donor*[31]*, big customer, big contractor*.

Des hésitations du même ordre ont concerné les cas des noms faisant référence au domaine politique. Il faut en effet différencier ce qui relève de la fonction politique, en tant qu'occupation professionnelle à laquelle est liée l'idée d'un revenu et d'une place dans l'organisation sociale, et ce qui relève d'une information sur les idées politiques du référent. Dans cette optique, on a sélectionné le nom *politician* mais également *Democrat* et *Republican* qui sont la plupart du temps employés pour désigner des individus du point de vue de leur profession. À l'inverse, n'ont pas été retenus les noms qui font référence à un camp ou une idéologie politique sans idée de cadre professionnel, comme les noms *capitalist* ou *ideologist*. Il est à noter que si la combinaison *big Democrat* a pu être incluse dans la base de données, l'association de *big* et du nom-tête *Republican* donne une grande majorité de résultats faux-négatifs, c'est-à-dire de résultats où *big* et *Republican* sont deux adjectifs modifiant un nom-tête à droite de *Republican*.

Un autre cas limite est celui des noms qui désignent des activités assimilables à des hobbys mais qui peuvent également correspondre à un métier, car ils peuvent être une source de revenu et de reconnaissance sociale. C'est le cas des combinaisons *big blogger, big collector*, que l'on conserve justement car le fait d'écrire dans un blog ou de faire une collection, qui semblent être avant tout des hobbies, peuvent néanmoins être source de revenu et correspondre aux activités professionnelles des référents.

Plusieurs noms ont posé des difficultés dans l'identification des référents, car ils font référence à des métiers qui peuvent être occupés par des individus, mais qui, en contexte, ont pour référent en majorité des entreprises, des villes ou des États. Nous avons choisi de ne pas retenir les noms-tête pour lesquels plus de la moitié des référents n'étaient pas des individus, ce qui nous a menée à écarter en autres les combinaisons suivantes : *top provider, top automaker, top exporter, top supplier, top retailer ; big merchant, big importer, big vendor* (alors que *small vendor* fait bien référence à des individus), *big exporter, big dealer* (entreprise qui revendent

[31] Dans *high donor*, même si le sens du nom lui-même fait référence au fait de donner de l'argent, et non de percevoir un revenu, le nom désigne néanmoins un statut professionnel de partenaire économique qui implique nécessairement que le référent ait une rémunération professionnelle.

des biens), *big insurer* (compagnies d'assurance), *big automaker, big advertisor*…

Enfin, ont également été écartées les nombreuses combinaisons, souvent idiomatiques, faisant référence à une position sociale dominante mais dans un cadre informel, trop large, ou hors d'une structure hiérarchique définie : *big shot, big baller, big gun, big kahuna, big hotshot, big honcho, head honcho, top people, high flyer, high achiever*. Cependant, on a conservé la combinaison *big pimp* dans l'idée que bien que faisant référence à un domaine officieux, il s'agit néanmoins d'une activité identifiable, faisant appel à une notion de hiérarchie et source de revenus.

C. Autres difficultés

Dans une étape précédente de ce travail de recherche, qui correspondait à un état antérieur du corpus électronique, nous avions pris le parti de faire une requête plus large dans le *COCA* : au lieu d'avoir une séquence DÉPENDANCE + NOM-TÊTE, tous les noms-tête qui pouvaient se situer jusqu'à deux mots à droite de la dépendance avaient été retenus, incluant donc les séquences de types DÉPENDANCE + NOM-TÊTE et de type DÉPENDANCE + DÉPENDANCE + NOM-TÊTE. Le but de cette requête élargie était d'inclure les séquences où le nom de métier ou de fonction pouvait être composé(e) de deux termes, soit du fait du statut de composé de ce nom de métier ou de fonction (*chief executive officer*), soit pour inclure les combinaisons où le terme du milieu apportait une précision ou une classification sur le nom-tête, comme dans les *big record executive* ou *top Microsoft manager*, ou encore pour les cas où un autre adjectif était intercalé entre la dépendance et le nom-tête étudiés, comme dans les combinaisons *top Syrian officials* ou *high Communist official*. Le fait d'inclure les noms présents à deux places à droite de la dépendance étudiée a cependant soulevé de nombreux problèmes, qui ont conduit à resserrer l'étude aux combinaisons de deux termes seulement. La première difficulté rencontrée concernait les résultats obtenus avec *high*, car on avait alors beaucoup de combinaisons telles que *high school* NOM-TÊTE, où *high* ne modifie pas le nom tête mais fait partie du nom composé *high school*, qui lui modifie le nom-tête. Ces résultats faux-positifs rendaient peu lisible les fréquences d'occurrences de nombreuses combinaisons, car il fallait ôter au nombre total d'occurrences le nombre d'occurrences en *high school X*. Plus globalement, les requêtes incluant les noms-tête présents deux places à droite de la dépendance avaient requis un tri trop important des séquences entre faux-positifs et séquences fortuites. Ainsi, parmi les faux-positifs, on trouve par exemple *high school teacher* ou *big shot layer*, où la première dépendance porte sur la seconde, et non sur le nom-tête ou sur l'ensemble formé par le nom-tête et la deuxième dépendance. Les séquences considérées comme fortuites sont celles dans lesquelles le nom apparaissant deux places à droite de la dépendance n'est toutefois pas le nom-

tête du syntagme nominal : ainsi, dans la séquence *top notch customer service*, qui est apparue comme résultat de la requête *top* + DÉPENDANCE + NOM DE MÉTIER, le SN *top notch* est lui-même modifieur du SN *customer service* ; et *customer* n'est pas la tête du syntagme, qui ne réfère donc pas à un nom de métier.

Le fait de renoncer à procéder à la requête DÉPENDANCE + DÉPENDANCE + NOM-TÊTE est apparu comme à la fois stratégique du point de vue du traitement des résultats du corpus, mais également comme une façon de se concentrer sur des séquences courtes (deux termes seulement), permettant de traiter les nominaux obtenus davantage comme des dénominations idiomatiques. En effet, on s'assure ainsi que la dépendance et le nom-tête peuvent former une dénomination, qu'ils ont un lien syntaxique et sémantique étroit, à tel point que se posent la question de leur lexicalisation et celle de leur statut de potentiels composés[32]. Il s'agit donc d'un choix justifié par des raisons techniques autant que théoriques. Cependant, cette décision a eu pour conséquence d'effacer de la base de données un certain nombre de combinaisons, notamment avec la dépendance *chief*. En effet, de nombreuses dénominations de métiers ou de fonctions socio-professionnelles contenant *chief* sont composées de trois mots. C'est notamment le cas de *chief executive officer* ; pour la séquence *chief executive*, nous avons donc trié les résultats de la base de données pour ôter ces occurrences de *chief executive officer*, qui sont donc traitées comme des faux-positifs. D'autres combinaisons ont également été supprimées, comme *chief X officer, chief X correspondant, chief X advisor, chief X reporter, chief X producer* ou encore *chief X manager*. Il serait donc pertinent de procéder à une étude similaire à ce travail mais qui traiterait spécifiquement de *chief* y compris en combinaison avec un nom-tête situé deux places à sa droite.

[32] Les questions de la lexicalisation des séquences, et de leur statut de potentiels noms composés, sont abordées dans la troisième partie de ce travail.

PARTIE 2. Étude du sens lexical des séquences

Cette deuxième partie de l'étude des noms de métiers et de fonctions socio-professionnelles présente le portrait sémantique des cinq dépendances qui apparaissent devant des noms de métiers.

Le chapitre 4 se concentre sur l'expression de l'espace et du degré dans les dépendances. En effet, le point commun inhérent au sens lexical de *high, big, top, chief* et *head* indépendamment de leurs emplois devant des noms de métiers est que ces cinq termes ont un lien avec l'expression d'une position ou d'une mesure dans l'espace. Dans le cas de *high, big* et *top*, la notion d'espace est présente en synchronie dans les sens littéraux de ces termes ; dans le cas de *chief* et *head*, leur étymologie atteste du lien entre position spatiale (au sommet ou à l'avant) et fonction sociale. L'association d'une dépendance liée à la représentation spatiale et d'un nom-tête renvoyant à la hiérarchie sociale génère la conceptualisation d'une hiérarchie graduée, et les séquences étudiées ont un lien avec l'expression du degré ; or, contrairement à une échelle graduée typique, celle de la hiérarchie sociale dénotée par le nom-tête ne fait pas état du bas de l'échelle, ce qui conduira à une étude de l'antonymie des dépendances.

Le chapitre 5 présente le fonctionnement des métaphores conceptuelles. On s'intéresse en particulier aux métaphores spatiales de représentations sociales, pour mettre en évidence le fonctionnement métaphorique des dépendances en contexte et les connotations sociolinguistiques qui peuvent y être associées. Le champ sémantique socio-professionnel du nom-tête conduit à un glissement sémantique du premier terme : la dépendance est en effet employée dans un sens métaphorique devant les noms de métiers.

Dans le chapitre 6, nous analysons les traits sémantiques propres à *high, big, top, head* et *chief* en emplois littéraux et métaphoriques. L'aller-retour constaté entre sens propre à la dépendance et influence du sens du nom de métier sur cette dépendance aboutit à la mise en évidence de connotations associées aux dépendances en fonction du champ sémantique du nom-tête. Ce chapitre présente donc tout d'abord les sens lexicaux de chaque dépendance à partir de l'étude de leurs définitions dans le dictionnaire. Ces informations lexicographiques servent ensuite de base à l'étude des affinités de chaque dépendance avec certains types de noms-tête et de champs sémantiques. On voit ainsi que l'élaboration du sens de la dépendance est largement tributaire du nom de métier, et à l'inverse, que la sélection d'une dépendance au détriment des autres vient des invariants sémantiques et des connotations qui lui sont propres.

Chapitre 4. Expression de l'espace et du degré par les dépendances

Ce chapitre s'intéresse à la partie du sémantisme des dépendances qui décrit des notions spatiales, et non sociales : les cinq dépendances étudiées font référence, dans certains contextes, à des positions ou à des mesures dans l'espace, et cette valeur sémantique influence le sens des séquences dans leur ensemble. En effet, même lorsque les dépendances sont employées pour désigner des réalités sociales, elles font appel à nos facultés cognitives de représentation de l'espace. La conceptualisation de réalités et de relations spatiales est au fondement de notre capacité à concevoir et formuler des relations sociales.

Les termes étudiés ici correspondent à différentes façons de penser les réalités spatiales : *head, chief* et *top* font avant tout référence à une position dans l'espace (*top* désigne le point le plus haut, *head* et *chief* peuvent faire référence au point le plus haut ou le plus à l'avant en fonction des contextes d'emploi) ; *big* désigne une étendue ou un volume pluridimensionnel ; *high* peut faire référence à une étendue unidimensionnelle ou à une position. Ces différents concepts de représentation de l'espace sont présentés au début du chapitre, ce qui permet de souligner les différences cognitives entre l'opération de positionnement dans l'espace et la mesure d'une étendue ou d'une taille. Les particularités de *high* et *big*, deux adjectifs de mesure, sont notamment explicitées.

L'expérience concrète de la spatialité permet de concevoir linguistiquement et cognitivement la notion abstraite de gradation. L'expression du degré peut passer par différents marqueurs sémantiques et morphologiques observables dans les séquences étudiées, où l'association métaphorique entre un nom du domaine social et une dépendance possédant une valeur spatiale construit l'image d'une hiérarchie graduée. Dans un premier temps, cette association semble conférer au nom-tête un caractère gradable, dont la dépendance marquerait le degré auquel se situe le référent. On conclura cependant que le type d'échelle dénoté dans les séquences étudiées ne contient que peu de paliers, voire un seul échelon.

De même, la conceptualisation d'une gradation métaphorique, spatiale et sociale, construite par l'association des deux termes, ne conduit pas à la représentation d'une échelle continue : finalement, dans les séquences étudiées, un seul degré est exprimé, le degré supérieur, et il est (presque) impossible de trouver des termes qui expriment le bas de la hiérarchie socio-professionnelle devant des noms de métiers. Les noms-tête étudiés ne sont en effet pas compatibles avec les adjectifs antonymes ou les noms contraires de *high, top, head* et *chief.*

I. Concepts et mots de la spatialité

La référence à des notions spatiales est centrale dans la façon dont la langue permet de concevoir le monde qui nous entoure. L'espace est l'un des trois éléments constitutifs de la situation d'énonciation (*ego, hic et nunc*, le locuteur ou la locutrice s'exprime depuis sa perspective, en un temps et en un lieu donnés) ; c'est donc l'un des paramètres fondamentaux de notre rapport au réel. Linguistiquement, ce phénomène se traduit par la multitude d'outils à notre disposition pour faire référence à l'espace. Ces outils, à l'inverse, construisent une grande diversité de représentations spatiales, dont certaines sont centrales à cette étude : position en un point ou étendue, verticalité, horizontalité et profondeur. Dans cette partie, les concepts de spatialité utiles à l'analyse sémantique de *top, big, high, head* et *chief* sont présentés. La description du type d'image spatiale véhiculée par chacun de ces termes sera ensuite pertinente pour analyser les connotations qui leur sont propres et pour comprendre le réseau de représentations que les termes forment ensemble.

A. L'expression de l'espace : concepts et outils linguistiques

1. Propriétés spatiales des dépendances étudiées

Dans son emploi nominal littéral, *top* désigne un point, qui n'a donc qu'une seule dimension (cette caractéristique est nommée « propriété dimensionnelle » par Borillo[33], 1998 : 6). Ce point est disposé sur le plan vertical : *top* signifie une représentation le long du plan perpendiculaire à la surface de la terre (qui correspond au plan horizontal), c'est-à-dire sur le même plan que l'élévation des arbres ou des murs. Le long de ce plan vertical, *top* décrit un point placé sur un axe en direction du pôle positif, entre le sol et le ciel. Enfin, l'entité à laquelle *top* fait référence peut être décrite ainsi exclusivement pour ses propriétés intrinsèques : ce nom exprime nécessairement une relation spatiale par rapport à une autre entité. On localise l'élément dit par *top* en établissant une relation (nécessairement asymétrique) avec un deuxième élément qui sert de repère spatial. Cognitivement, il existe une relation asymétrique entre la cible (l'entité décrite) et le site (l'entité qui sert de repère) [34], qui donne à chacun son rôle : la cible est normalement plus petite, plus visible et plus saillante que le site, c'est-à-dire que la cible doit se détacher du fond que constitue le site, sans le masquer entièrement, sans quoi il n'y aurait plus de repère. C'est le cas lorsque *top* a le sens de « sommet » (*the top of the mountain*, où *top* est la cible et *mountain* le site), mais aussi lorsqu'il est employé devant des

[33] L'ouvrage de Borillo cité dans ce chapitre porte sur le français ; pour autant, nous considérons que les concepts et idées développés dans cet ouvrage sont également opératoires en anglais, dans la mesure où ces deux langues emploient des outils linguistiques et conceptuels similaires pour faire référence à l'espace.

[34] Terminologie de Borillo (1998 : 13).

noms de métiers : dans *top manager*, la hiérarchie sociale et professionnelle connotée par le nom-tête est le site par rapport auquel *top* opère une localisation.

Dans leurs emplois spatiaux, *head* et *chief* font référence à la partie supérieure ou frontale (« tête ») d'un ensemble plus grand, ils désignent eux aussi un point et ont une référence unidimensionnelle : on ne s'intéresse pas à la matérialité tridimensionnelle de l'objet désigné mais à sa position par rapport à un tout. Ils désignent donc une position cible en fonction d'un repère ou site : il s'agit de dénoter le haut ou la tête d'une entité plus grande. Le site par rapport auquel le référent est repéré est explicité par le co-texte : *the chief of the shield*, *a chief judge* ; *the head of a cane, a head nurse*. Dans certains emplois, *head* peut faire référence à un point sur un axe horizontal (*the head of the train*), et désigner l'avant d'une entité plus grande ; mais dans les occurrences étudiées ici, *head* et *chief* sont placés sur un axe vertical dans la direction positive.

High dans ses emplois littéraux peut faire référence soit à une taille ou une étendue (*a high tower*, bidimensionalité) soit à un point dans l'espace (*a high plane*, une seule dimension), mais l'objet décrit est toujours présenté comme ayant une orientation verticale en direction du pôle positif. Borillo (1998 : 8) distingue le pôle positif, désigné par *high* par exemple, qui s'élève au-dessus du niveau du sol vers le ciel, et la direction négative (vers l'intérieur de la terre). Cette division signifie, selon Borillo, que « les verbes comme *s'élever, se dresser, monter, descendre* se définissent par rapport au pôle positif ; au contraire les verbes comme *s'enfoncer, s'incliner, pencher, couler* se définissent par rapport au pôle négatif ». Dans le cas de la paire d'adjectifs *high* et *deep*, *high* place l'objet décrit sur le plan vertical dans la direction positive, et *deep* dans la direction négative. Lorsqu'il désigne une taille, une étendue, *high* dénote une propriété intrinsèque à l'entité décrite ; or, dans les séquences étudiées, cet adjectif désigne toujours une position dans l'espace (et non une taille), et le référent est repéré par rapport à un site (la hiérarchie socio-professionnelle) implicitement suggéré par le contexte, c'est-à-dire par le nom-tête sur lequel *high* porte.

Big, quant à lui, diffère des quatre autres car il dénote une propriété tridimensionnelle (on parle d'un gros volume), qui fait donc appel aux plans vertical, horizontal et frontal. L'entité sur laquelle porte la propriété dite par *big* a cependant avant tout une orientation latérale : on cherche à délimiter les côtés d'un objet qu'on décrit comme « gros », avant de décrire sa hauteur (axe vertical) et sa profondeur (axe frontal). Enfin, là encore à la différence des quatre autres termes étudiés, *big* ne fait pas état d'une relation spatiale par rapport à une entité de référence ; au contraire, on fait référence ici surtout aux propriétés spatiales intrinsèques du référent, et non à son positionnement par rapport à autre chose.

2. Noms et adjectifs de propriétés spatiales

Parmi ces cinq termes, trois désignent directement des concepts spatiaux, en plus de décrire les propriétés spatiales d'entités externes : *high* est ce que Borillo (1998 : 50) nomme un « adjectif de dimension » et *top* et *head* sont des « noms de localisation interne ».

a. High*, « adjectif de dimension »*

Les termes qui désignent des dimensions en anglais sont les noms *length, width, thickness, height, depth*, et leurs équivalents adjectivaux *long, wide, thick, high* et *deep*. L'existence de cinq noms distincts permettant de dénoter des dimensions d'une entité vient du fait que « la caractérisation dimensionnelle d'un objet peut prendre en compte des facteurs différents tels que les rapports proportionnels entre ses dimensions, son orientation (réelle ou canonique), ainsi que sa position par rapport à un observateur » (Borillo, 1998 : 51). Ainsi, un objet semblable à une ligne est décrit en termes de longueur lorsqu'il a une orientation horizontale (*the length of the road*), et en termes de hauteur lorsqu'il a une orientation verticale (*the height of the mast*). L'adjectif *high* signifie donc que l'objet considéré a une orientation verticale ; s'il s'agit d'un objet en trois dimension, *high* signale que l'objet est plus haut que large ou profond.

Parmi les noms et adjectifs de dimension, ceux qui se placent sur le plan vertical sont un peu à part : ainsi, *height / high* et *depth / deep* peuvent renvoyer non seulement à une étendue (*the height of the tower, the lake is very deep*) mais également à une position de l'objet dans l'espace (*the ceiling is 9 feet high, the shipwreck lies at a depth of 12,500 feet*).

Concernant les adjectifs de dimension, *long, wide, thick, high* et *deep*, Borillo (1998 : 59) note que « [c]omme la plupart des adjectifs appartenant à des systèmes de mesure, ils possèdent en même temps une valeur quantitative [en plus d'une valeur descriptive] qui, pour l'espace, s'interprète en termes de taille ou de distance ». Cela signifie que *high* décrit non seulement une étendue d'orientation verticale (comme *height*), mais aussi une quantité importante d'espace sur cet axe : *the height of the tower* indique que l'on s'intéresse à ses dimensions verticales, *a high tower* signifie que cette dimension verticale est importante. Borillo (1998 : 59) remarque que ces adjectifs de dimension forment des paires de contraires sémantiques, dont l'un des termes a une « polarité positive » (Givón (1970), entre autres, appelle ces termes des adjectifs « non marqués » : *high, deep, long, thick*) et partager alors le radical des noms de dimension équivalente (*height, depth, length, thickness*), tandis que l'autre terme de ces paires a une « polarité négative » (l'antonyme « marqué » : *short, narrow, thin, low* et *shallow*) qui a davantage de restrictions syntaxiques et sémantiques, évoquées à la fin de ce chapitre.

b. Top *et* head*, « noms de localisation interne »*

Les termes de localisation interne « participent d'une manière déterminante à la localisation relative des objets et des lieux dans l'espace » (Borillo, 1998 : 68) : *the tip of a pen, the top of a tree, the bottom of a glass, the centre of a circle*. L'autrice note que « [d]'un point de vue syntaxique, les noms de localisation interne sont mis en relation avec le nom désignant l'objet ou le lieu auquel ils se rapportent en désignant une partie » de ce nom-repère.

En termes de sens ainsi que dans la construction syntaxique de la référence, les noms de localisation interne fonctionnent souvent de façon très similaire à des noms de parties d'objets. Borillo (1998 : 73) donne pour exemple les syntagmes nominaux suivants : *le toit d'une maison – le haut d'une maison* ; *le culot d'une bouteille – le fond d'une bouteille* ; exemples auxquels on peut ajouter pour l'anglais *the head of a guitar – the top of a guitar ; the head of the line – the front of the line*, ou encore *the head of the stairs – the top of the stairs*[35]. L'autrice affirme que « [l]orsqu'un tel nom s'applique à un objet quelconque, il perd son sens littéral pour ne conserver qu'un sens locatif et désigner, par analogie, la zone spatiale qu'occuperait la partie du corps s'il s'appliquait à un animal ou à un humain ». D'après ce parallèle entre noms de localisation (donc dénotant directement une relation spatiale) et noms de parties du corps, le choix de prendre en considération les dépendances *head* et *chief* est pleinement justifié. Non seulement ces noms sont choisis pour désigner une localisation interne du fait de leur capacité à faire référence à une partie du corps identifiée par sa localisation, mais de plus cela devient leur principale fonction : *head* et *chief* perdent leur sens de partie du corps par leur emploi en contexte métaphorique, et ne reste alors que leur « sens locatif », permettant de désigner un endroit cible par rapport à un repère.

Les termes *head* ou *tête* peuvent désigner soit le haut soit l'avant d'un objet, en fonction de l'orientation canonique de l'objet en question (*the head of a cane* : orientation canonique verticale vs. *the head of the train* : orientation horizontale). Cependant, dans les contextes étudiés ici, l'emploi de *head* a toujours un sens d'orientation verticale (vers le haut). L'objet dont on désigne la tête métaphorique, c'est-à-dire la hiérarchie professionnelle (par exemple celle des cuisinier·e·s professionnel·le·s dans le cas de *head chef*) est conçue comme ayant une orientation nécessairement verticale (et non frontale), à l'image des individus humains, pour lesquels on considère qu'ils ont une orientation canonique verticale : il est plus prototypique de se représenter un référent humain debout que couché. La référence à la « tête » de la hiérarchie

[35] Une recherche diachronique sur le logiciel de comparaison linguistique « ngram-viewer », qui prend pour corpus tous les ouvrages disponibles dans *Google Books,* montre que les séquences *head of the stairs* et *top of the stairs* étaient employées de façon à peu près équivalente en termes de fréquence entre 1800 et 1980, date à laquelle *top of the stairs* a fini par être plus souvent employé que la variante avec *head*.

comme située vers le haut, et non vers l'avant d'un objet, signifie donc que l'on représente l'entité abstraite « hiérarchie » avec les propriétés physiques d'un humain.

Pour résumer, dans leur sens spatial, *chief, top* et *head* désignent un point dans l'espace, ce qui devient d'ailleurs leur seul sens (perte des traits sémantiques non spatiaux) ; or, dans les séquences étudiées, puisque ces termes sont employés de façon métaphorique (voir chapitre suivant) pour décrire des relations hiérarchiques, on observe une augmentation sémantique de ces trois dépendances par l'apport de connotations sociolinguistiques. *High* peut signifier soit une position en hauteur relative à un repère, soit une étendue. Dans les deux cas, ce terme fait intrinsèquement référence à l'élévation verticale (il s'agit d'un adjectif de dimension), son sens littéral est donc avant tout restreint à cette notion. On verra qu'avec un sens métaphorique, il subit lui aussi une spécialisation sémantique (connotations) qui contraint ses emplois (restriction de gradabilité, de fonction syntaxique). *Big* est le seul terme qui dénote un volume en trois dimensions et qui décrit les propriétés intrinsèques du référent, sans nécessiter de point de repère extérieur ; ses spécificités de connotation (hiérarchie par la masse, manque d'objectivité) s'expliquent en partie par ces propriétés lexicales.

B. Taille et mesure

High et *big* sont deux adjectifs qui, dans leurs emplois littéraux, dénotent une taille, c'est-à-dire la mesure (intrinsèque ou comparative, précise ou vague) d'une quantité d'espace. Les différents types de mesure qu'ils effectuent en fonction de leurs contextes d'emploi sont pertinents pour comprendre certaines de leurs connotations devant des noms de métiers.

1. Différentes échelles de mesure

Exprimer une taille est un phénomène linguistique qui met en jeu une opération cognitive de mesure, de quantification de l'espace. Or, il ne s'agit pas d'une opération unique : ainsi, *high* peut être interprété selon plusieurs types de mesure en fonction du contexte dans lequel il apparaît. Ce terme permet d'exprimer une mesure selon les quatre types d'échelle distingués par Stevens (1946, cité par Sassoon, 2010 : 152). Il dénote une mesure sur l'échelle de ratios quand il permet de mesurer précisément une taille dans la phrase *this tower is 40 meters high*, puisque l'on pourrait avoir un zéro absolu (le niveau sol), et l'on pourrait dire *this tower is twice / half as high as that one*. On peut également parler de *high temperatures* ; ici, cet adjectif permet de mesurer des valeurs sur une échelle d'intervalles. En effet, on peut ajouter ou soustraire des degrés qui sont bien des intervalles, et dire *his fever tonight is 1° higher than it was last night*, par exemple ; mais il n'existe pas de zéro absolu (absence de valeur), et on ne peut pas multiplier ou diviser ces valeurs (?*20°C is twice as high as 10°*). La phrase *she ranked high in the contest* exemplifie le fait que *high* (ici un adverbe) peut aussi figurer sur l'échelle

ordinale (on pourrait comparer et classer des individus entre eux, sans pouvoir mesurer l'intervalle entre chaque valeur). Enfin, lorsque cet adjectif a une fonction sémantique classifiante, comme dans l'expression *high chair* désignant une chaise pour enfant, *high* sert à dénoter une classe distincte (et donc ici à distinguer ce meuble des autres types de chaises) : l'adjectif marque alors une valeur sur l'échelle nominale, qui permet simplement d'indiquer que des valeurs sont identiques ou différentes, qu'elles appartiennent ou non à une même classe.

De même, *big* peut entrer dans des énoncés qui impliquent plusieurs types d'échelle, telles qu'une échelle de ratios (*this apple is half as big as that one, my bag is ten times as big as yours* — dans les deux cas le zéro absolu correspond à l'absence de pomme ou de sac), une échelle d'intervalles (*big proportions, the proportions of her house were twice as big as I expected* — le nom *proportions* ne donne pas lieu à la représentation d'un zéro absolu), une échelle ordinale (*his big sister, a big mistake*) ou encore une échelle nominale, lorsque l'adjectif est classifiant (*the big day*, *Big Brother*).

Dans les séquences étudiées dans cette thèse, *high* dénote toujours la propriété de référents humains, et non d'intervalles ou de valeurs. Dès lors, l'adjectif ne mesure que sur les échelles nominale ou ordinale[36]. Dans nos données, *high* a avant tout un emploi classifiant, qui sert à distinguer des sous-classes de référents (*high representative*). Pour autant, cette valeur est construite à partir des sens de classement de l'adjectif : on a d'abord pensé que ce·tte représentant·e était hiérarchiquement plus haut placé·e que les autres, avant que cette propriété ne devienne classifiante pour distinguer une sous-catégorie de référents. Ainsi, même si l'adjectif dénote une mesure sur une échelle nominale dans les séquences étudiées, le sens de *high* est nécessairement porteur d'une mesure ordinale.

Big porte lui aussi uniquement sur des référents humains dans les séquences étudiées, il ne peut donc avoir pour rôle premier de mesurer des ratios ou des intervalles. Pour autant, certains de ses emplois descriptifs font implicitement référence à des mesures chiffrées : les séquences *big investor* ou *big producer*, par exemple, suggèrent qu'il serait possible de mesurer une quantité précise d'argent investi ou de biens produits, et la mesure de cette quantité permettrait dans un second temps de classer (sur l'échelle ordinale) le référent de ce nominal par rapport à d'autres. À l'instar de *high*, les séquences dans lesquelles *big* est classifiant (*big boss*), et dans lesquelles il opère donc une identification sur l'échelle nominale, impliquent un classement de plusieurs référents les uns par rapport aux autres. Au terme de cette comparaison

[36] Pour autant, certaines dénominations pourraient peut-être donner lieu à l'emploi de *big* dénotant une échelle d'intervalles : *I know he's a big donor, but she's* ***twice as big*** *a donor as he is*. Ici, *big* désigne de façon métonymique la quantité d'argent données, quantité que l'on peut placer sur une échelle d'intervalles.

(théorique : *small boss – intermediary boss – big boss*), la description dite par *big* prend un sens classifiant si le contexte le favorise.

2. Adjectifs de taille exprimant une mesure

High et *big* font partie des adjectifs dits « de mesure » (Klein 1980, Sassoon 2010, entre autres) : il s'agit des adjectifs qui entrent dans des constructions telles que DÉTERMINANT + NOM-TÊTE + NOMBRE + NOM-DE-MESURE + ADJECTIF-DE-MESURE (par exemple *a movie screen 40 feet big*[37]), ou DÉTERMINANT + NOMBRE + NOM-DE-MESURE + ADJECTIF-DE-MESURE + NOM-TÊTE (*a 500-foot-high tower*). Dans ce type d'emploi, les adjectifs ont une valeur objective, ils indiquent que les termes qui les précèdent dans le syntagme adjectival (*40 feet, 500 foot*) désignent une taille, mais ils n'indiquent pas si cette taille est importante ou non (« some tiny butterflies (…) only about a half an inch big »[38]).

D'autres emplois, cependant, attestent de la subjectivité ou relativité des adjectifs de mesure : le référent de *a big butterfly* est nécessairement plus petit que celui de *a small person* ; et *the high grass* ne dépasse jamais la taille de *the low ceiling*. La propriété dite par les adjectifs de mesure dépend nécessairement de la tête sur laquelle ils portent. Hoeksema (2014 : 33) oppose les adjectifs de mesure, qui appartiennent aux adjectifs « relatifs », et les adjectifs « absolus »[39], qui autorisent des énoncés tels que *All A[djective] N[oun] are A[djective]* (par exemple : *all aged cats are aged, all drunk women are drunk*), tandis que les adjectifs « relatifs » ne permettent pas cette construction, comme en témoigne l'absurdité de phrase *all big fleas are big*, à laquelle on peut ajouter *all high grass is high*.

Les adjectifs de mesure sont donc par essence relatifs, ils fonctionnent dans un schéma comparatif. On peut dire que le référent de *a big flea* est grand par rapport à d'autres puces, et que l'herbe est haute en comparaison à de l'herbe courte. Un adjectif de mesure véhicule donc l'idée de comparaison entre les membres d'une classe. Cette idée, déjà élaborée par Sapir (1944), est explicitée par Huddleston (2002 : 1161-2) qui considère qu'il s'agit là d'une propriété de ce qu'il nomme les adjectifs scalaires. Ces adjectifs font état d'une « comparaison implicite » lorsqu'ils sont à la forme simple, à la distinction de la comparaison explicitement dénoté par les formes comparative et superlative. D'après les auteurs, ces adjectifs scalaires à la forme simple (c'est-à-dire ni comparatifs ni superlatifs) dénotent une propriété relativement aux standards qui s'appliquent au référent de la classe dite par le nom-tête : « [s]uch relativity is

[37] Exemple extrait du *COCA* : « the biggest TV set is 28 inches or 35 inches and a movie screen is like 40 feet big », article du *Washington Post* publié le 20 mai 1991.

[38] Exemple du *COCA*, extrait de l'émission matinale de la radio NPR du 21 juillet 1999.

[39] Cette distinction est largement reprise dans la littérature sous différents termes, résumés par Henkel (2014 : 463) : « extensional/intensional », « intersective/non-intersective », « catégorématique/syncatégorématique ».

particularly evident in examples like *Jumbo is a small elephant*. This does not say that Jumbo is small in any absolute sense: we interpret it as saying that Jumbo is small relative to the standards applicable to elephants ». Ces adjectifs nécessitent donc un travail de contextualisation de la part des co-énonciateur·rice·s, qui doivent déterminer la classe de comparaison, l'échelle de mesure et la norme de la classe au regard de ce qui est mesuré.

Cette relativité du sens des adjectifs scalaires peut également être observée lorsque ces termes ont un fonctionnement métaphorique : dans les données étudiées, on constate que *high* n'exprime pas une mesure hiérarchique équivalente dans les séquences *high sheriff, high executive* ou *high king*. Le référent de *the high sheriff* n'est haut placé que par rapport à la communauté relativement petite des *sheriffs*, et à l'intérieur de cette communauté, sa domination hiérarchique est limitée à un cadre particulier, celui des fonctions de police. Le référent de *the high executive* a, quant à lui, une importance hiérarchique fondée sur ses responsabilités de décisions, et ce syntagme nominal peut faire référence soit à un·e cadre dans une entreprise (qui a donc sous ses ordres les employé·e· s de l'entreprise), soit à un·e chef·fe d'État qui dirige donc une large communauté. Enfin, la valeur de *high* dans *the high king* est encore différente, puisqu'ici l'adjectif désigne une supériorité non seulement hiérarchique, d'un roi qui est à la tête de toute une communauté, mais aussi morale, puisque l'adjectif présente le référent comme ayant une dignité supplémentaire, associée à son rang. Ainsi, le sens de l'adjectif, la mesure qu'il peut désigner et la comparaison qu'il implique, dépendent largement du contexte dans lequel le nom-tête le fait intervenir.

3. Des adjectifs génériques ou non marqués

Concernant ces adjectifs qui dénotent une taille et qui permettent d'exprimer une mesure, on remarque encore que les constructions évoquées plus haut n'acceptent que l'un des adjectifs des paires antonymiques. Ainsi, les paires d'antonymes comme *big-small, high-low, long-short* etc. ont toujours un membre qui permet d'exprimer la notion générale de taille, petite ou grande, et un membre qui ne peut exprimer qu'une petite quantité. Le premier membre est appelé le terme « positif » (Sassoon, 2010 : 154), « générique » ou « non marqué » (Givón, 1970 : 817), et l'autre terme est nommé « négatif », ou « marqué ». Pour éviter les confusions liées à la polysémie de « positif » et de « générique », c'est la terminologie « marqué / non marqué » qui est adoptée. Ces deux catégories sont attribuées à Vendler (1963) par Givón (1970 : 817) :

> Vendler 1963 has observed that an interesting relation of markedness holds between members of measure adjective pairs in English. One member of the pair seems to always function as the unmarked or generic cover-term for the common quality involved in both members. Thus, for example, the question *How big is it?* may be answered by *It is*

very big or *It is very small*, while the question *How small is it?* may only be answered by *It is very small*, never by **It is very big.*

On peut faire les mêmes manipulations avec *high : How high is it? It is very high* ou *It is very low. How low is it? It is very low*, mais pas **It is very high*. On constate donc que *high* et *big* sont deux adjectifs non marqués, et qu'ils s'opposent respectivement à *low* et *small* pour former les paires d'adjectifs de mesure pris dans leur sens littéral. Le terme qui désigne le plus grand éloignement par rapport au niveau zéro est choisi comme terme non marqué : c'est le cas pour *high / low* dans la direction positive de l'axe vertical, et pour la paire *deep / shallow* dans la direction négative, où *deep* s'éloigne le plus du niveau zéro.

Big conserve ce fonctionnement devant les noms de métiers : la question *how big a businessman is he?* peut générer les réponses *Very big!* ou *Very small!* L'acceptabilité de la question *How small a businessman is he?* est par contre restreinte : il faudrait se trouver dans un contexte précis, dans lequel l'idée que le référent est un petit entrepreneur ait été préconstruite, et alors seules les réponses *Very small!* ou *Not that small* seraient possibles, mais pas *Very big*. *How high an executive is she?* serait envisageable avec une préconstruction contextuelle, mais alors les réponses ne pourraient être que *Very high!* ou *Not that high* ; la question ?*how low an executive is she?* serait très étrange[40].

De nombreuses études, par exemple Cresswell (1976), Kennedy & McNally (2005), Sassoon (2010), s'intéressent aux caractéristiques de ces adjectifs (en emploi littéral) en fonction attribut. Bien que cette possibilité d'apparaître en emploi attribut soit une propriété centrale des adjectifs de mesure (comme dans *the armchair is big*, *this tower is 40 meters high*, voir entre autres Klein, 1980 : 6), ce cas de figure n'est pas abordé ici car, comme cela sera précisé plus loin, les termes étudiés ne peuvent, en contexte métaphorique, avoir d'autre position que pré-nominale, à l'intérieur du syntagme nominal étudié.

La mesure d'une quantité d'espace est fondamentalement liée à une autre opération cognitive et linguistique : l'expression du degré.

II. L'expression du degré

La question de l'expression du degré dans les séquences étudiées est pertinente à deux égards : d'une part, la notion de gradabilité du domaine nominal au moyen d'une dépendance pré-nominale qui marque un degré est un phénomène linguistique toujours en débat ; d'autre part, d'un point de vue lexical, certains noms de métiers seuls (*admiral, lieutenant, sergeant*)

[40] La question du caractère marqué des paires d'antonymes, et de la référence au bas de la hiérarchie, est abordée en détail dans la dernière partie de ce chapitre.

et certaines combinaisons (*chief executive, head librarian*) désignent des grades, des rangs, qui correspondent à la représentation d'une hiérarchie socio-professionnelle graduée. Ces deux aspects, syntaxique et lexical, de l'expression du degré permettent de répondre à un aspect du débat entre les différentes théories sur le degré : dans les séquences étudiées, l'expression d'une hiérarchie socio-professionnelle faisant référence à des individus humains fait nécessairement appel à la notion de gradation, du fait de la combinaison de deux éléments qui, pris individuellement, ne dénotent pas toujours du degré.

A. Diversité conceptuelle et linguistique du degré

1. Différents outils conceptuels et linguistiques

Whittaker (2002 : 11) indique que « la notion de gradation peut s'appliquer à tout phénomène qui se laisse scinder en degrés », ce qui signifie que l'expression du degré en tant qu'opération cognitive implique une comparaison entre plusieurs référents au regard d'une caractéristique identifiée. L'autrice (2002 : 1-3) montre que la notion de degré et ses réalisations linguistiques sont complexes, puisqu'elles peuvent s'appliquer à différentes caractéristiques de l'expression linguistique analysée :

- Il peut s'agir d'une caractéristique morpho-sémantique. Ainsi, certains adjectifs sont gradables : *très rapide, bigger* ; d'autres ne le sont pas : **très mort*, **more main.* Dans les combinaisons étudiées, les trois adjectifs ont en théorie la capacité syntaxique de prendre un marqueur de degré (*higher, bigger, chiefer*), mais dans les faits, cela est rare pour les formes étudiées ici : **a higher priest*, **a bigger doctor* (mais *a bigger star* est possible), **a chiefer justice*.
- Il peut s'agir d'une caractéristique lexicale. Ainsi, on distingue différents degrés de basse température grâce aux adjectifs *glacial, froid, frais*, ou différentes intensités de brouillard dénotées par les noms *haze, mist, fog, pea-souper*[41]. De même dans les séquences étudiées, les dépendances internes dessinent différents degrés d'une même propriété dans les nominaux *assistant executive, junior executive, senior executive, top executive,* ou encore *chief executive*.
- Enfin, d'après Whittaker (2002 : 2), la notion de degré peut caractériser une stratégie argumentative ou pragmatique. Ainsi, *il fait frais* a une force argumentative faible, en revanche *il fait très froid* a une force argumentative haute. Dans les contextes étudiés, certaines combinaisons en *big* + NOM-TÊTE semblent avoir ce fonctionnement (par exemple, *big superstar, big CEO*)

[41] Exemple emprunté à Cruse (2004 : 185).

puisqu'alors l'adjectif apporte moins des informations lexicales qu'un commentaire sur ce que ressent le locuteur ou la locutrice vis-à-vis du référent.

2. Remarques sur le terme « gradable »

L'expression du degré a une grande affinité avec les classes des adjectifs et des adverbes, du fait que les propriétés dénotées par ces classes lexicales peuvent prototypiquement être présentes à différents degrés. En conséquence, il existe dans la littérature une polysémie du mot « gradable », correspondant à un recoupement de deux concepts qu'on cherche ici à distinguer. En effet, ce terme peut renvoyer à deux phénomènes. Dans un premier sens, « gradable » fait référence à la notion de scalarité d'une propriété qu'un procès ou un référent peut posséder avec plus ou moins d'intensité (*Thank you very much* ; *This is so British!*). Dans un autre emploi, ce terme renvoie à une caractéristique syntaxico-sémantique de certains adjectifs, qui expriment une propriété gradable et sont compatibles avec des marqueurs de degré tels que les morphèmes du comparatif et du superlatif, ou les adverbes *more, most, less, least, very*. Les grammaires de l'anglais (Huddleston & Pullum, 2002, et Quirk *et al*, 1985, entre autres) indiquent que les adjectifs prototypiques ont la caractéristique syntaxique d'être « gradables », comme *big* qui peut se décliner en *bigger, biggest, very big*, à la différence d'adjectifs dits « non gradables », comme *main, left, federal* par exemple. Cette distinction entre deux sous-catégories d'adjectifs est d'ailleurs centrale dans l'étude des adjectifs, et plus encore dans les travaux concernant l'expression du degré (par exemple chez Sapir (1944) et Bolinger (1972)).

L'emploi du même terme pour désigner d'une part une opération cognitive et sémantique, d'autre part une propriété syntaxique de certaines parties du discours, a participé à rendre peu lisible la distinction entre la notion de degré et son expression, et en particulier entre la notion de gradation et le fonctionnement syntaxique prototypique des adjectifs. Dans la présente étude, le terme « gradable » peut être employé dans ces deux sens, mais une précision sera apportée pour indiquer s'il s'agit d'un synonyme de propriété scalaire ou si ce terme désigne la caractéristique morpho-syntaxique d'un adjectif. Ainsi, seuls les adjectifs *high* et *big* sont prototypiquement gradables d'un point de vue syntaxique (mais ils perdent cette capacité dans les contextes étudiés, sujet abordé dans le chapitre 7) ; en revanche, l'idée de gradation comme représentation d'une échelle comprenant différents degrés est pertinente pour toutes les séquences étudiées, comme on va le voir.

L'expression du degré se construit souvent par la relation syntaxique entre une tête et un constituant subordonné contenant un marqueur de degré qui modifie cette tête (*high**er***, *a **very** bright colour*, *this isn't **much of a** car*). C'est notamment le cas dans les séquences

étudiées, dans lesquelles l'association de deux termes fait émerger la notion de gradation (*high commissioner, head representative*). Le degré est donc souvent une opération syntaxique.

B. Le degré comme opération syntaxique

Dans les cas des séquences étudiées, un sens de gradation apparaît du fait de la mise en relation de deux termes qui, indépendamment, ne font pas forcément référence au degré : par exemple, *nurse* ne fait pas appel à l'idée de gradation ; *head nurse*, à l'inverse, évoque l'existence de différents degrés hiérarchiques. C'est une fois que le nom-tête est associé à une dépendance qu'émerge la notion de degrés dans la hiérarchie.

Plus globalement, le degré est la propriété d'autre chose que de son marqueur : généralement, c'est l'entité ou la propriété dite par la tête qui est (sémantiquement) gradable et (syntaxiquement) modifiée par le marqueur de degré. Cette idée est celle de Sapir (1944 : 94) qui s'intéresse au degré en tant que processus cognitif et au fait que tout ce que l'on peut quantifier est gradable :

> Every quantifiable, whether existent (say *house*) or occurrent (say *run*) or quality of existent (say *red*) or quality of occurrent (say *gracefully*), is intrinsically gradable.[...] Every quantifiable, then, not yet explicitly quantified, is gradable. Such terms may be called implicitly gradable but ungraded.

La gradabilité, selon l'auteur, vient de la capacité (y compris non actualisée) d'une entité à être conceptuellement quantifiée, c'est-à-dire syntaxiquement modifiée par une référence à la quantification. Puisqu'on peut associer syntaxiquement différentes quantifications à un « quantifiable », on peut exprimer le degré.

L'expression du degré, c'est donc la mise en relation d'une propriété implicitement gradable et du marqueur extérieur qui explicite un degré : dans *she managed rather well*, l'adverbe *rather* exprime un degré de la propriété dite par *well*, tout en étant un signe extérieur à cette propriété. Les marqueurs de degré sont donc placés à l'extérieur, à côté d'un autre terme qui dénote une échelle de valeur sur laquelle un degré est spécifié : syntaxiquement, l'expression du degré est donc un phénomène de modification d'une tête. C'est ce que l'on souhaite étudier dans les séquences telles que *head nurse* et *high executive*. Ces séquences étant des nominaux, on cherche avant tout à montrer en quoi un nom peut être gradable.

1. Gradabilité dans le domaine nominal

L'idée que l'expression du degré nécessite une mise en commun de deux éléments qui, séparément, n'expriment pas forcément une gradation, permet notamment de rendre compte de la gradabilité dans le domaine nominal. Alors que la classe des adjectifs a un rapport privilégié avec la notion de gradabilité, la classe des noms est parfois conçue comme étrangère à

l'expression du degré : un nom seul dénote une chose ou une autre possédant une multiplicité de propriétés, et non une propriété existant à différents degrés. C'est ce que décrit Mignot (2018 : 251) au sujet d'une série de noms obtenus par dérivation à partir d'adjectifs scalaires (c'est-à-dire gradables), tels que *commoner, goodies, sicko, stranger* :

> [L]es adjectifs scalaires, lorsqu'ils entrent dans la composition d'un nom, perdent leur scalarité, c'est-à-dire la notion de continuum, de représentation sémantique en « plus ou moins ». Ceci est particulièrement clair pour *stranger*. Les significations « étranger » et « étrange » sont très différentes, la première est en tout ou rien (on est soit à l'intérieur d'un groupe soit à l'extérieur), la seconde est scalaire, en plus ou moins (une situation, un objet, peuvent être plus ou moins étranges, peuvent plus ou moins susciter l'étonnement).

L'autrice montre que les adjectifs *common*, *good*, *sick* et *strange* décrivent les propriétés gradables de référents extérieurs, dits par d'autres termes ; les noms *commoner*, *goodies*, *sicko*, *stranger*, eux, dénotent des entités stables, « en tout ou rien », qui, ne font pas référence à une opération de gradation.

Cependant, le domaine nominal est lui aussi compatible avec l'expression d'une gradation, dès lors que le nom s'associe avec autre chose, comme le notent Schnedecker (2010 : 30-31) : « Trop de soupe, un tel degré de sympathie » ; Morzycki (2009 : 2) : « an enormous idiot, a big stamp-collector » et Constantinescu (2011 : 95) : « such courage, what an idiot ». Un nom seul (*soupe, idiot, courage*) a une faible capacité à exprimer du degré, mais ceci n'est pas vrai d'un nominal (DÉPENDANCE + NOM-TÊTE, *big stamp-collector*), d'un groupe nominal déterminé (DÉTERMINANT + NOM-TÊTE, *such courage*) ou d'un syntagme nominal complexe (DÉTERMINATION COMPLEXE + NOM-TÊTE, *trop de soupe*).

Les constructions étudiées par Morzycki sont pertinentes pour le présent travail car elles associent un nom d'individu humain et un adjectif de mesure (*big idiot, huge fan of curling*). L'auteur considère que dans ces séquences, l'association des deux termes génère la notion de gradation : le nom-tête est perçu comme dénotant avant tout une propriété saillante, dont l'adjectif épithète indique le degré. Ce fonctionnement sémantique est dû, d'après Morzycki, à une association syntaxique qui comporte des contraintes. L'auteur (2009 : 3-5) constate tout d'abord que pour dénoter un degré dans ces constructions, les adjectifs de mesure doivent avoir une fonction épithète et, en particulier pour l'anglais, une position pré-nominal. Si ce n'est pas le cas, ils (re)prennent leur sens littéral et dénotent une taille ou une dimension :

> The degree reading of a size adjective seems to be unavailable in predicative positions – (7a) and (8a) are ambiguous, but (7b) and (8b) have only a literal-size reading:
>
> (7) a. that big stamp-collector.
>
> b. %That stamp-collector is big.
>
> (8) a. George is an enormous idiot.
>
> b. %George is an idiot, and he is enormous.

[…] The degree reading is also impossible postnominally:

(9) a. a bigger stamp-collector than any I've met before.

b. %a stamp-collector bigger than any I've met before.

L'auteur en tire des conclusions sémantiques : il considère ici que les adjectifs deviennent des modifieurs de degré qui ne peuvent prendre ce sens que s'ils peuvent attribuer directement un degré à la propriété dite par le nom-tête.

Dans le cas des noms de métiers étudiés ici, la combinaison d'une contrainte syntaxique (la fonction nécessairement épithète antéposée de la dépendance) et d'une spécificité sémantique (la nature animée humaine du référent du nom-tête) informe notre interprétation de l'ensemble comme exprimant un degré. Si l'on prend en compte les séquences *high priest, high representative, big businessman* ou *big artist*, l'adjectif acquiert bien une valeur de marqueur de gradabilité, qui provient de l'attrait du champ lexical de la tête : puisque le nom-tête fait référence un individu humain placé dans un contexte de hiérarchie socio-professionnelle, qui comporte des rangs, alors l'adjectif permet de désigner ces rangs, qui sont des degrés de l'échelle sociale. Cela ne signifie pas que *high* dans *high priest* désigne un plus ou moins haut degré de « *priesthood* » du référent (alors que *big* dans *big idiot* réfère bien à un haut degré de bêtise), mais que l'ensemble *high priest* désigne un rang occupé par le référent par rapport à d'autres référents : la combinaison entière correspond à un degré dans la hiérarchie sociale conçue comme une échelle graduée. L'émergence d'un sens de degré est donc bien due à l'opération syntaxique consistant à associer un nom de métier et une dépendance pré-nominale.

2. Spécificités de *big* et *high* dans l'expression du degré

Hors du contexte de dépendance devant un nom de métier, *high* et *big* sont deux adjectifs prototypiquement gradables d'un point de vue morphologique (*higher, biggest*) et sémantique : ils dénotent une propriété qu'un référent peut posséder à différents degrés. Ces deux termes sont d'ailleurs fréquemment cités dans les études qui traitent de l'expression d'un degré dans le domaine nominal au moyen d'un adjectif de taille. On cherche à comprendre quel sens (expression d'une taille, d'un degré, d'un commentaire pragmatique) ont ces adjectifs devant des noms de métiers.

a. L'expression du degré par big

Dans les séquences étudiées, *big* peut entretenir différentes relations sémantiques[42] avec le nom-tête : il peut signifier un haut degré d'influence ou d'importance du référent (*big executive, big Democrat*), une grande quantité d'argent ou de biens du référent (*big donor, big*

[42] Présentées en détail dans le chapitre 6 qui analyse les traits sémantiques des dépendances en collocation.

industrialist) ou une forte popularité (*big star, big author*). Ces trois effets de sens sont souvent entremêlés. On veut maintenant déterminer s'ils font appel à la notion de degré.

Morzycki (2009 : 10-11) distingue deux emplois de *big* portant sur des noms de référents animés : les emplois dans lesquels *big* marque un degré (*big idiot*) et ceux où l'adjectif marque une grande importance (« the significance reading » : *the big political figures of the 20th century*, *I'm big in Japan*)[43]. D'après l'auteur, cet autre emploi de l'adjectif de taille dans un sens qui ne dénote pas la taille a une valeur pragmatique (« these adjectives seem to have an expressive role »), et indique avant tout une attitude du locuteur ou de la locutrice vis-à-vis du référent : « it expresses the speaker's estimation of the importance of the modified NP's referent, as worthy of regard, consideration, admiration, scorn, or dismissal ». Selon Morzycki (2009 : 10), au regard de l'expression du degré, la différence majeure entre ces deux emplois de *big* est le fait que dans le cas de *big idiot*, l'adjectif marque un degré de la propriété gradable dite par le nom-tête, alors que dans le cas de *big political figures*, l'adjectif marque intrinsèquement un degré d'importance ou de popularité, indépendamment du nom-tête : « [the adjectives] always involve degrees of (something like) significance, irrespective of the noun ». Cette distinction semble pourtant peu opérante au regard des combinaisons étudiées ici, comme le suggèrent nos données.

Dans les trois cas évoqués plus haut, *big Democrat, big donor* et *big star*, on observe que *big* n'a pas qu'une valeur pragmatique expressive : l'adjectif peut dénoter objectivement une certaine élévation professionnelle, et non marquer un commentaire du locuteur ou de la locutrice. C'est le cas en particulier pour *big donor*, lorsque l'adjectif identifie une quantité matérielle de biens ou d'argent identifiée comme appartenant au référent, sans constituer un commentaire pragmatique ni donner d'information sur l'attitude du locuteur ou de la locutrice. Dans les deux autres effets de sens observés, avec *big Democrat* (influence, importance du référent) et *big star* (forte popularité), l'adjectif exprime certes un point de vue du locuteur ou de la locutrice concernant l'attitude ou la considération à avoir à l'égard du référent, mais ce commentaire pragmatique provient avant tout d'une évaluation d'un degré d'importance ou de popularité. On conclut donc pour ces trois cas que l'adjectif sert bien à exprimer un degré, à classer le référent par rapport à d'autres, et c'est ce sens qui conduit ensuite à une évaluation pragmatique de la part du locuteur ou de la locutrice dans certains contextes.

[43] Bolinger (1972 : 146-147) considère quant à lui que *big* est un marqueur de degré, plus précisément un intensifieur, non grammaticalisé, lorsqu'il porte sur un nom qui peut avoir un sens gradable (*such a baby, such a fool* → *a big baby, a big fool*), mais pas quand il porte sur un nom non gradable (**such a lad, *such a lawyer* → *a big lad* [*he is large in size*], *a big lawyer* [*he is well-known as a lawyer*]). Or, dans ce dernier cas de figure, Bolinger n'analyse pas la valeur de degré du syntagme adjectival *well-known* qui émerge dans sa glose, et qui justifie le fait d'étudier *big* comme un marqueur de degré dans ces contextes.

D'autre part, les données étudiées conduisent à une autre interprétation que celle de Morzycki, qui considère que dans *big political figure*, le premier adjectif a le sens de « important » de façon indépendante, et qu'il ne mesure pas une propriété sous-entendue par le nom-tête. En effet, *big* ne marque un haut degré d'importance que dans la mesure où le support sémantique que constitue le nom-tête déclenche cette interprétation, et réciproquement — le nom-tête peut alors être conçu comme dénotant une propriété gradable, mais seulement une fois associé à *big* dans ce type de contextes. Le nom-tête conduit *big* à perdre son sens de taille et à marquer un degré, et influence notamment l'effet de sens particulier (importance, quantité matérielle, popularité) de l'adjectif en contexte. La glose de la séquence inclut nécessairement le sens du nom-tête : *a big executive = someone who has a high degree of importance as an executive*. Ces séquences sont finalement très similaires aux cas où *big* marque un degré de la propriété dite par le nom-tête (*a big idiot = someone very idiotic* ou *someone with a high degree of idiocy*), car la portée de l'adjectif est proche : dans les deux cas, l'adjectif dénote le degré d'une propriété qui est associée au référent du nom-tête, que ce soit la bêtise, ou alors l'importance ou la popularité, et non directement le référent lui-même (*big house*). Cette valeur de l'adjectif, que les grammaires nomment « non inhérente », justifie l'interprétation de *big* comme marquant un degré dans ces emplois.

De plus, dans les séquences étudiées, *big* est lui-même compatible avec une modification de degré : on note dans les données que 33 des 63 types de noms-tête en combinaison avec *big* qui sont également compatibles avec *bigger* (52%), et 58 avec *biggest* (92%). En outre, dans 12 types de séquences *big* + NOMS-TÊTE, l'adjectif peut être modifié par l'adverbe de degré *very*, soit dans 19% des types de combinaison (par exemple, *very big star, very big investor* ou encore *very big doctor*). Dans tous ces cas, les marqueurs de degré que sont les morphèmes *-er, -est* et l'adverbe *very* n'identifient pas une quantité de taille physique, mais un degré de la propriété qui émerge de la combinaison *big* + NOM-TÊTE. Cette grande compatibilité de l'adjectif avec l'expression d'une gradabilité devant des noms de métiers est particulière à *big* (les autres dépendances sont beaucoup moins compatibles avec cette forme de gradation), et contribue à justifier l'étude de l'expression du degré avec des noms de métier, *a priori* non gradables. En effet, si l'on peut non seulement parler de *big artist*, mais aussi de *bigger / biggest artist* et de *very big artist*, et si l'adjectif ne dénote pas une propriété intrinsèque du référent du seul nom-tête mais son « importance en tant qu'artiste », c'est que la notion de gradation est bien présente dans l'association de ce nom-tête avec *big*.

b. L'expression du degré par high

Les particularités sémantiques de *high* à valeur de degré sont détaillées par Bolinger (1972 : 148) qui considère qu'il existe des restrictions de compatibilités entre *high* et les noms-

tête, du fait de certaines spécificités sémantiques. L'auteur précise que la compatibilité entre un nom et un adjectif de taille à valeur de degré dépend d'une forme de synonymie entre les deux éléments (cet aspect de la combinatoire de *high* est abordé dans le chapitre 6 qui étudie les affinités de collocation de chaque dépendance) et d'une sélection qui relie un membre à une classe (« item-to-class selectivity », Bolinger, 1972 : 147). Dans le cas de *high*, cela génère un lien privilégié entre cet adjectif et un nom faisant référence à une classe de notions abstraites en lien avec une échelle verticale (« abstractions relating to anything scaled up, whether literally (*high probability, visibility, pressure*) or figuratively (*high fury, indignation, ambition, charisma, influence*) ».) Bolinger (1972 : 148) ajoute que ces restrictions de combinaison sont dues au fait que les adjectifs de mesure sont des marqueurs de degré relativement peu grammaticalisés (« relatively ungrammaticized intensifiers », par opposition aux adverbes de degré par exemple), qui ne servent pas seulement à marquer un degré mais ont également d'autres traits sémantiques, qui ne sont pas compatibles avec tous les noms.

Devant des noms de métiers et de fonctions professionnelles, *high* est, contrairement à *big*, peu compatible avec la gradation morpho-syntaxique : 4 des 29 types de noms-tête étudiés ici sont également compatibles avec *higher* (14%), 7 sont compatibles avec *highest* (24%), et ces combinaisons au comparatif et au superlatif sont rares : on ne trouve que 86 occurrences de *highest X* dans le *COCA* (contre 3094 occurrences de *high X*, soit une proportion d'occurrence de moins de 3%). On trouve également 8 occurrences de la séquence *very high official* et une de la séquence *very high representative*. *High* a donc une moins grande capacité que *big* à prendre un marqueur de degré devant des noms de métiers. Plus globalement, *high* est moins compatible avec l'expression d'une gradation devant des noms d'animés (ni Bolinger, ni Morzycki ni Constantinescu n'en donnent d'exemple).

Cependant, d'un point de vue lexical, *high* est un terme adéquat et souvent employé pour dénoter le concept de gradation (on parle notamment en anglais de *high degree* ou de *high intensity*). Cet adjectif apporte donc dans son sens lexical la représentation d'une échelle graduée.

C. Valeur sémantique de la gradation lexicale

On s'intéresse ici à la façon dont les combinaisons étudiées font émerger un sens de degré, soit par leurs propriétés lexicales, soit dans la représentation d'échelles graduées qui naît nécessairement de la référence à la hiérarchie sociale.

1. Le degré est une opération sémantique : type d'échelles

L'expression du degré est avant tout une notion sémantique : cette remarque a été faite à de très nombreuses reprises par la plupart des linguistes qui ont travaillé sur la question, entre autres Sapir (1944), Bolinger (1972), Kennedy & McNally (2005), Sassoon(2010). Sémantiquement, l'expression du degré implique de se représenter un classement permettant de ranger, de classer les différents degrés les uns par rapport aux autres. Sapir (1944) a été le premier à expliciter le fait que l'on se représente la notion de degré comme les différents paliers d'une échelle. De là vient le lien entre expression du degré et gradation : un terme qui dénote du degré classe un référent par rapport à d'autres, lui donne un grade le long de l'échelle. Dans le cas des séquences étudiées ici, on cherche donc à analyser deux aspects possibles de l'expression d'un degré. D'une part, on analyse la référence à la hiérarchie sociale comme une échelle graduée, qui a par exemple pour échelons *recruit, manager, expert, executive* — il s'agit alors de degrés lexicaux. D'autre part, on observe les différents degrés exprimés par *big, high, chief, head* et *top*, les uns par rapport aux autres, et chacun au sein d'une échelle spécifique (*small-medium-big-huge* par exemple) — on s'intéresse alors au fait que les cinq dépendances dénotent un palier hiérarchique parmi d'autres, implicitement contenus dans leur apport sémantique. C'est cet aspect que l'on étudie ici en premier, d'abord au sujet de *high* et *big* qui sont les deux adjectifs prototypiques, et donc naturellement gradables, du corpus.

a. Localisation des degrés sur l'échelle sémantique : comparaison et intensification

Big et *high* expriment implicitement un degré de possession d'une propriété, puisqu'ils situent le référent du nom-tête par rapport à d'autres au regard d'un aspect caractéristique. Quirk & Greenbaum (1973 : 160) nomment « termes de degré » les mots tels que *high* et *big* qui véhiculent la notion d'échelle parce qu'ils dénotent une propriété gradable. Les auteurs proposent l'exemple du mot *old*, qui implique différents degrés d'avancement de l'âge ; les adjectifs *high* et *big* fonctionnent de la même manière lorsqu'ils expriment une taille physique : *the highest point, a bigger table, this car is not big at all*.

Sapir (1944 : 96) observe que ces « termes de degrés » (parmi lesquels il range *near, far, good, bad*) font référence à une norme par comparaison implicite : le référent sur lequel porte la propriété dite par ce terme est implicitement comparé à d'autres au regard de cette propriété. Ainsi, *a big book* dénote implicitement un degré, un classement sur une échelle car cet adjectif est un terme de degré : bien que ne faisant pas état d'une gradabilité d'un point de

vue formel[44], il a un sens de comparaison. On pourrait gloser ce syntagme nominal par *this book is big as far as books are concerned*. Cela est valable dans les combinaisons étudiées, même si les adjectifs ont alors un sens métaphorique : *a big producer* exprime une comparaison implicite par rapport à d'autres individus qui sont des producteurs moins importants ; dans *high priest* l'adjectif dénote également implicitement une comparaison par rapport à d'autres *priests*, même si cette signification est par la suite retravaillée pour prendre un sens classifiant. Cette valeur sémantique de comparaison implicite est également observée dans les séquences contenant *top* (*a top advisor* compare ce référent à d'autres du point de vue du classement hiérarchique), *chief* (*the chief economist is chief compared to subordinate economists*) et *head* (*the head coach* est implicitement supérieur aux autres coachs).

Or, dans leurs emplois métaphoriques devant des noms de métier, *high* et *big* ont également un autre fonctionnement sémantique : en plus de leur capacité à dénoter une propriété qui leur est propre, ils marquent également un degré d'une propriété dénotée par le nom-tête. Cette caractéristique des séquences *high executive* et *big star*, observée au chapitre 2 lors de l'étude de la gradabilité dans le domaine nominal, vient du fait que dans ces contextes, les adjectifs sont à la fois des « termes de degré » mais également des « termes d'intensité » (Quirk & Greenbaum, 1973 : 160), qui dénotent explicitement un degré de la propriété dite par le mot sur lequel il porte. C'est le cas de l'adverbe *very* dans *very old* (Quirk & Greenbaum, 1973 : 160), ou de *relatively* dans *relatively near* ou *relatively less good* (Sapir, 1944 : 96). Dans leurs emplois métaphoriques, en particulier lorsqu'ils sont associés à des noms qui peuvent dénoter des propriétés gradables, les adjectifs *high* et *big* ont cette valeur, par exemple dans les séquences *high impact* et *big fool* (exemples de Bolinger, 1972 : 146-147), ou *high courage* (Constantinescu, 2011 : 95) et *big stamp-collector* (Morzycki, 2009 : 2).

À nouveau, le sens d'intensité constaté dans les séquences contenant *high* et *big* est également observé dans les autres séquences de nos données, puisque, comme vu plus haut, l'association de *top*, *head* et *chief* et de noms de métiers véhicule aussi le sens de gradation. Dans *a top official*, le nom-tête dénote implicitement, du fait de son association avec *top*, une propriété gradable (l'importance du référent au sein d'une hiérarchie publique) et le nom-dépendance marque un degré d'importance. De même dans des séquences telles que *chief adviser* ou *head researcher*.

[44] Huddleston (2002 : 1161) parle à ce sujet de *plain* ou *positive grade* lorsqu'un adjectif gradable n'est ni au comparatif ni au superlatif.

b. Types d'échelles sémantiques des cinq dépendances

Ainsi, les séquences étudiées intègrent à leur signification l'idée de comparaison implicite entre leur référent et d'autres individus sur une échelle hiérarchique. La notion d'échelle regroupe quant à elle différentes façons d'organiser des occurrences de degré. L'échelle hiérarchique évoquée par *big star* n'est pas la même que celle de *head librarian*, par exemple, et l'on souhaite analyser ces différences.

♦ *High* et *big*

Dans leurs emplois littéraux, *high* et *big* dénotent des propriétés dont les degrés sont virtuellement illimités : ces deux termes et leurs antonymes respectifs (*low* et *small*) s'agencent sur une échelle non bornée, puisque dans les deux cas, il est impossible d'atteindre un degré maximal (**entirely big, *completely high*), de même qu'il est impossible d'avoir un degré zéro, une absence absolue de volume ou de taille (**fully low*, **utterly small* si l'adverbe est pris dans son sens littéral). Kennedy & McNally (2005 : 355) considèrent que les adjectifs qui ont ce fonctionnement dénotent un degré sur une échelle « ouverte » (« open scale pattern »), virtuellement infinie.

Le fonctionnement sémantique des adjectifs dans leurs emplois métaphoriques est différent : alors que *big* exprime toujours une échelle ouverte devant un nom de métier (*a big star* désigne un degré de popularité parmi d'autres, mais il n'existe pas de degré maximum — **a fully big star* — ni de zéro absolu), *high* exprime dans plusieurs séquences une borne supérieure, un degré maximum au sein d'une hiérarchie (*a high commissioner* n'est pas soumis à l'autorité de **a very high commissioner* ; de même, *the high king*[45] et *the high inquisitor* sont au sommet de leur hiérarchie respective).

♦ *Chief*

En tant qu'adjectif, *chief* est théoriquement gradable d'un point de vue formel : on trouve quelques occurrences de la forme comparative *chiefer* et de la forme superlative *chiefest,* par exemple dans l'*OED* et le *COCA* (ce corpus recense cinq occurrences de la combinaison *chiefest* + NOM-TÊTE), mais on trouve aussi quelques occurrences dans lesquelles *chief* peut être modifié par des adverbes de degré (« Duty is quite certain, very often, to cross the will of

[45] Cette séquence apparaît surtout dans des œuvres de fiction, où cette dénomination s'applique au supérieur hiérarchique absolu, ou encore dans certains travaux scientifiques sur l'histoire de l'Irlande, comme ici : « In late Iron Age Ireland, the word for "king" actually meant something closer to "chieftain" […]. Iron Age kings were elected from within a restricted kinship group […]. There were kings and overkings, with these relationships sorted out by way of conquest. After about A.D. 800, the concept of high king was introduced, and a word that could be likened to the modern conception of " royal " entered ancient Old Irish manuscripts. » (extrait trouvé dans le *COCA* de HICKS, R. 2011. « The Sacred Landscape of ANCIENT IRELAND », *Archeology,* 64, 3, 40-45).

the natural man; so often, as to make what is commonly called mortification a very chief characteristic of the Christian life »[46]). Cela devrait signifier logiquement qu'il dénote une propriété que l'on peut mesurer, qu'un référent peut posséder à un plus ou moins haut degré. Cependant, cette gradabilité syntaxique du terme est, dans les faits, très peu fréquente.

La faible productivité des formes comparatives et superlatives, ou de la gradation au moyen d'adverbes de degré, n'est pourtant pas une preuve absolue de la nature non gradable de *chief* : en effet, cet adjectif a un sens superlatif en lui-même, et n'est donc pas forcément compatible avec la gradation syntaxique. Ce sens superlatif signifie qu'il dénote bel et bien une propriété scalaire, en rapport avec la notion d'importance, et dont *chief* est le point le plus haut (par exemple on observe une gradation entre *trivial* < *insignificant* < *important* < *chief*). De plus, *chief* n'est pas compatible avec la plupart des adverbes d'intensité listés par Paradis (1997 : 63), à savoir les *boosters,* les *approximators*, les *moderators* et les *diminishers* (comme en atteste les exemples suivants :**very chief, ?almost chief, ?slightly chief, ?fairly chief*). Inversement, et comme c'est le cas pour d'autres adjectifs avec un sens superlatif (*absolute* ou *total* par exemple), *chief* peut être associé à un adverbe de degré maximum (*entirely chief*).

Ces différentes caractéristiques indiquent que *chief* constitue la borne supérieure d'une échelle hiérarchique dans les séquences étudiées.

♦ <u>*Top et head*</u>

Top a pour antonyme *bottom*, et tous deux dénotent des degrés le long d'une échelle fermée — Kennedy & McNally (2005 : 355) parlent de « closed scale pattern » — qui possède une borne haute, une borne basse et dont il est possible de déterminer un milieu (les auteur·rice·s montrent que dans les échelles bornées, un degré médian peut être exprimé : *visible, invisible, half-visible*). *Top* et *bottom* nomment précisément les deux points extrêmes d'une entité physique ou métaphorique, dont on peut être *right at the top / right at the bottom*. De plus, un milieu est envisageable entre ces deux points, que l'on peut exprimer par le nom *middle* par exemple, ce qui signifie que l'on connaît les extrémités dont ce point symbolise le milieu. Notons enfin que *top* et *bottom* semblent particulièrement compatibles avec l'expression d'une gradation, et notamment d'une borne maximale, par le fait que ces deux noms peuvent donner lieu à une dérivation en -*most* (marqueur du superlatif) : *topmost* et *bottommost*.

Head, quant à lui, peut avoir plusieurs antonymes en fonction du contexte, et l'on retient parmi ceux qui peuvent s'appliquer à cette étude les noms *foot* et *base*. Là encore, la

[46] Source : extrait de *Sermons on the Epistles and Gospels for Sunday and Chief Holidays*, publié à Londres en 1878 par *The Society for Promoting Christian Knowledge*, p. 140 ; cité par le logiciel N-gram Viewer pour la requête « very chief ».

modification d'un syntagme prépositionnel par un adverbe indiquant un maximum est possible (*right at the head / right at the base*). La détermination d'un point médian est cependant plus difficile. Ce nom exprime donc le degré de manière moins prototypique que *top*, et l'échelle sémantique qui en résulte est plus difficile à catégoriser. En particulier, alors que le sémantisme de *top* accepte facilement une lecture scalaire (que Paradis (2004 : 59) nomme « unbounded ») en « plus ou moins » (plus ou moins au sommet, donc), *head* semble davantage déclencher une lecture en « soit, soit », avec des limites marquées : soit le référent est effectivement à la tête, soit il ne l'est pas, sans que ne soit disponible une lecture graduée.

2. Gradation au sein du lexique

a. La gradation dans le lexique

Dire que le degré correspond à la possibilité de comparer plusieurs référents du point de vue d'une propriété ou caractéristique qu'ils ont en commun et qu'ils possèdent plus ou moins nous conduit à observer l'expression de cette notion d'un point de vue lexical. Différents mots non accompagnés de modifieurs d'intensité peuvent ainsi décrire différents degrés d'intensité de quelque chose : on a déjà évoqué le fait que Whittaker (2002 : 2) illustre cette possibilité en étudiant de façon comparative les adjectifs *frais, froid* et *glacial*, qui dénotent différents degrés de basse température ressentie ; Cruse (2004 : 185) fait de même avec les noms *haze, mist, fog, pea-souper*, qui dénotent différents degrés d'épaisseur de brouillard.

Les adjectifs *big, high* et *chief* s'intègrent eux aussi dans des chaînes lexicales qui font état de différents degrés des propriétés qu'ils dénotent : *big* dit un degré inférieur à *huge, enormous* ou *gigantic*[47] pour désigner la taille littérale ou l'importance ; de même, *high* dénote la propriété d'être haut placé, mais à un degré moindre que *upper* et *suprême* ; *chief* désigne quant à lui le plus haut degré d'importance dans la série *significant, important, eminent* et *chief*. En revanche, les noms *head* et *top*, lorsqu'ils sont têtes de syntagme, ne dénotent pas une intensité de possession de propriété, et ne s'inscrivent donc pas dans une chaîne de gradation lexicale : à l'inverse de *haze* < *mist* < *fog* < *pea-souper*, il n'existe pas de chaîne d'intensité comprenant *head* ou *top* lorsqu'ils dénotent des entités.

b. La notion de degré véhiculée par la représentation d'une hiérarchie

Ainsi, seules trois des cinq dépendances étudiées s'inscrivent dans les associations lexicales qui font état d'une gradation ; cependant, la notion de degré est grandement présente si l'on s'intéresse au sens lexical des noms-tête étudiés. En effet, une part des noms-tête recensés dans la base de données s'inscrit dans des hiérarchies socio-professionnelles

[47] Exemples empruntés à Morzycki (2009 : 2).

graduées : c'est notamment le cas des noms de grades ou de rangs militaires (*sergeant, lieutenant, admiral, commander, general, soldier, marshal, master sergeant, quartermaster, engineer*), de titres royaux (*king, prince, queen, princess, lord*), d'ordres religieux (*priest, priestess, monk, deacon, nun, cleric, minister, chaplain, pastor*).

Cruse (1986 : 192)[48] évoque en particulier ce type de gradation lexicale qui consiste à nommer des rangs, notamment militaires (*private, corporal, sergeant*) ou universitaires (*lecturer, senior lecturer, reader, professor*). L'auteur considère qu'une expression du degré est bien à l'œuvre dans ces séries :

> In a number of ordered sets the constituent lexical units relate to different values of some variable property. There are two distinct types of underlying scale: those which vary continuously, and those which vary in discrete jumps. Lexical units which operate on a discontinuous scale will be called rank terms.

Cruse établit donc une distinction entre les termes de degré qui dénotent une continuité (*plus ou moins bon*), et les termes de rangs qui marquent une discontinuité entre les éléments (**plus ou moins colonel*).

Enfin, plus généralement, c'est l'association des noms-tête et de leur dépendance en discours qui génère la conception d'une gradation, par la double influence de la représentation de la hiérarchie sociale comme une échelle graduée (on trouve en français l'expression *gravir les échelons* pour parler de la promotion dans le cadre professionnel ; et en anglais l'expression *to climb the ladder*) et de l'emploi de *big* et *high* comme de marqueurs de degré devant des noms qui dénotent une propriété gradable. De plus, les combinaisons qui incluent *chief* ou *head* marquent souvent l'existence d'au moins deux paliers hiérarchiques : le référent de *chief justice* est ainsi le supérieur hiérarchique de celui de *justice*, et de même pour *head nurse* et *nurse* — les combinaisons étudiées dénotent un degré d'élévation hiérarchique particulier.

D. Conclusion sur la notion de gradation dans les séquences étudiées

Les données étudiées ici montrent que la notion de gradation n'est pas intrinsèquement présente dans un terme, mais appliquée *a posteriori*, par la comparaison du référent à d'autres référents et par la comparaison d'une expression linguistique à une autre. Dans les dénominations de métiers et de fonctions étudiées, la propriété gradable (impliquée par le nom-

[48] Lyons (1977a : 289-290) évoque lui aussi cette possibilité pour le lexique de dessiner une échelle hiérarchique (« ranks ») le long de laquelle s'organisent différents paliers marqués par des traits lexicaux : *private, corporal, general, field marshall*, hiérarchie qu'il oppose aux échelles de degrés (« scales ») : *excellent, good, fair, poor, bad, atrocious*. L'auteur indique : « Among serially ordered sets, scales* may be distinguished from ranks* according to whether the constituent lexemes are gradable or not ».

tête) et le marqueur de degré (la dépendance) sont dénotés par deux signes linguistiques différents, c'est-à-dire que le degré est extérieur à son signe. De plus, la notion d'échelle de gradation est extérieure aux dénominations individuelles : ces dénominations n'expriment une gradation que par leur comparaison avec d'autres. Pour résumer, la notion de gradation émerge en quatre étapes :

1 – Les hiérarchies sociales organisées par paliers, par échelons, qui sont gravis au cours de promotions professionnelles, constituent linguistiquement des échelles de gradation lexicale (*soldier* < *corporal* < *sergeant* < *lieutenant* < *colonel* < *general*), ce qui participe à la représentation de la hiérarchie sociale comme une échelle graduée.

2 – Dès lors, les noms de la hiérarchie socio-professionnelle portent en puissance la possibilité d'exprimer un degré, qui est actualisée par l'association avec un marqueur de degré, c'est-à-dire avec un terme qui dénote une quantification (Sapir, 1944 : 94) ou une comparaison (Sapir, 1944 : 96), explicite ou non. Dans les séquences étudiées, *high* et *big* sont les marqueurs privilégiés pour ce glissement sémantique, puisqu'ils expriment un degré d'intensité dans d'autres contextes (*high respect, big fool*), mais devant des noms de métier, ces adjectifs de mesure ne marquent pas directement un degré de la propriété dite par le nom-tête, mais celui d'une propriété indirectement associée au nom-tête (*big executive = someone who has a high degree of importance as an executive*).

3 – On constate donc un autre aspect de la gradation dans le domaine nominal : le nom-tête doit bien faire état d'une propriété saillante qui soit gradable (de même que le nom *fool* a pour propriété saillante la bêtise ou la folie), mais cette propriété saillante est construite de façon complémentaire par le nom et sa dépendance : *big executive* dénote un haut degré d'importance du référent, *high executive* décrit plutôt un haut degré de prestige ou de responsabilité. Employé seul, le nom *executive* n'est pas gradable, parallèlement, les dépendances seules ne sont pas des marqueurs de degré, mais la combinaison (par dépendance syntaxique) de l'apport sémantique des deux termes donne lieu à une interprétation graduée.

4 – Finalement, toute combinaison entre un nom de la hiérarchie socio-professionnelle et une dépendance qui dénote une quantification ou une comparaison (notamment *top, head* et *chief*, mais aussi *senior, assistant* ou *prime*, par exemple) exprime un degré.

Tout du moins, ces combinaisons (*top manager, senior lecturer, prime minister*) prennent la forme d'une expression du degré, elles en adoptent les caractéristiques formelles ; mais dans les faits, ces combinaisons n'impliquent pas forcément des échelles de plusieurs degrés. La notion de gradation dans la représentation (métaphorique) de la hiérarchie ne nécessite pas toujours la représentation de plusieurs degrés : en particulier, nous allons montrer

que les dépendances étudiées n'ont pas toujours d'antonymes dans ces contextes hiérarchiques, ce qui nous conduit à mettre en doute l'existence de différents degrés dans ces hiérarchies.

III. Antonymie limitée en contexte

L'objet de cette thèse est l'étude des dénominations de métiers et de fonctions du haut de la hiérarchie socio-professionnelle. Outre la recherche de cohérence dans la constitution de l'objet d'étude, la focalisation sur la partie supérieure de la hiérarchie a été motivée par les données elles-mêmes : les noms faisant référence à des individus dans le cadre de leur profession sont peu accompagnés de dépendances qui expriment le bas, ou les échelons inférieurs de la hiérarchie. Les données recensées ont été obtenues par sélection des noms de métiers pouvant apparaître derrière *high, big, top, chief* et *head* dans un corpus électronique. De ce fait, les types de métiers et fonctions étudiés ont une affinité particulière avec le haut de la hiérarchie, contrairement aux résultats qui auraient été obtenus si l'on avait plutôt cherché des noms compatibles avec des dépendances faisant référence à d'autres aspects hiérarchiques (*small, junior*), avec des termes non hiérarchiques (*brilliant, professional, thorough*), ou tout simplement si l'on avait cherché à dresser une liste de noms de métiers ou de fonctions indépendamment de toute combinaison, par exemple dans un dictionnaire spécialisé ou sur des sites d'orientation professionnelle. Pour autant, en dépit de cette affinité entre noms-tête sélectionnés et expression du haut de la hiérarchie, il n'y a pas d'incompatibilité *a priori* entre ces noms et des dépendances exprimant le bas de la hiérarchie, puisque certaines de ces combinaisons existent bel et bien (*small star, lower officer, junior lawyer*, etc.). Mais ces combinaisons ne produisent pas autant d'occurrences que celles qui incluent des dépendances du haut de la hiérarchie, et de nombreuses combinaisons faisant référence au bas de la hiérarchie sont impossibles.

Ainsi, on observe effectivement dans les données étudiées une asymétrie entre la référence au haut et au bas de la hiérarchie : les noms-tête recensés dans la base de données sont peu compatibles avec des termes faisant référence au bas de la hiérarchie, en particulier avec les antonymes des cinq dépendances étudiées (à l'exception des termes compatibles avec *big* dont près de la moitié sont également compatibles avec *small*).

Des facteurs linguistiques et conceptuels entrent en jeu pour expliquer cette asymétrie. Cognitivement, la référence au bas ou au milieu de la hiérarchie socio-professionnelle est perçue comme non pertinente ; linguistiquement, les termes qui désignent le haut dans l'espace ou le haut degré donnent lieu à de plus nombreux transferts sémantiques et / ou métaphoriques que ceux qui désignent le bas. En observant dans un premier temps les contraires des cinq

dépendances étudiées, il est possible de mettre en évidence les raisons qui conduisent à la faible compatibilité de ces antonymes avec les noms de métiers contenus dans nos données.

A. Variations d'antonymie dans les données

1. Définitions

Les termes « antonyme » et « antonymie » sont ici employés pour identifier la relation entre deux termes de sens contraire, tels que *big* et *small*. Lyons (1977a) et Cruse (1986), entre autres, les emploient pour désigner spécifiquement certaines paires d'adjectifs gradables (*high* et *low* par exemple), mais on rencontre également le terme « antonymie » pour désigner la relation de deux adjectifs non gradables (*chief* et *subordinate*, par exemple) ou de deux noms (comme *top* et *bottom*, ou *head* et *feet*, dans certains contextes). Les dictionnaires *Merriam-Webster Dictionary* et *OED* définissent très simplement : « antonym : a word opposite in meaning to another ».

Cette définition relativement large est précisée pour l'étude linguistique par Cruse (2004 : 167-168) qui relève trois caractéristiques nécessaires à l'identification d'une opposition lexicale : la binarité (les termes opposés s'opposent un à un : *big-small* sont des termes opposés, mais l'ensemble *blue – red – yellow* n'est pas constitué d'opposés) ; l'inhérence (il faut que deux opposés s'opposent de façon logique, et non seulement pragmatique : *tea – coffee* ou *head – heart* sont des ensembles qui font référence à deux éléments culturellement mis en relation d'opposition, mais rien ne les oppose sur le plan logique) ; et la saillance de l'opposition (*Monday* et *Wednesday* s'opposent de façon binaire et logique par rapport à *Tuesday*, mais le fait de prendre *Tuesday* comme point de repère d'opposition n'est pas saillant dans le sens de ces deux noms ; à l'inverse de *yesterday* et *tomorrow* qui s'opposent logiquement par rapport à *today* et sont même définis par cette valeur sémantique de référence à un temps par rapport au point de repère *today*).

Cruse (2004 : 168-172) distingue quatre sous-catégories d'oppositions lexicales : les termes complémentaires (qui sont mutuellement exclusifs : tout ce qui ne correspond pas à l'un correspond à l'autre, sans que l'on puisse identifier un « milieu » qui ne corresponde à aucun des deux : *dead – alive, continue [doing] – stop [doing], obedience – disobedience*) ; les antonymes (des adjectifs gradables qui dénotent des propriétés unidimensionnelles et entre lesquels existe un milieu qui n'est ni l'un ni l'autre : *big – small, good – bad, hot – cold*) ; les réversifs (qui dénotent un mouvement ou un changement dans des directions opposées : *north – south, into – out of, top – bottom, tie – untie)* ; et les contraires (« converses » dans la terminologie de Cruse : il s'agit des termes qui décrivent la même relation entre deux référents

mais observée depuis un point de vue contraire ; *above – below* (*the pillow is below the quilt = the quilt is above the pillow*), *precede – follow, predator – prey*).

2. *High, big* et leurs antonymes

a. Des antonymes objectifs

High et *big* et leur contrepartie respective *low* et *small* font partie de la catégorie des antonymes. Cruse (1976 : 281-282) définit des antonymes comme des paires d'adjectifs gradables opposés, qui désignent des degrés (ou valeurs) d'une propriété graduée (comme la taille, par exemple), et entre lesquels existe une zone neutre où les degrés et propriétés dits par l'un comme par l'autre des antonymes ne s'appliquent pas. L'auteur indique également que les antonymes doivent être acceptables de façon égale dans chaque contexte (ils doivent, par exemple, partager les mêmes connotations en fonction du registre et s'appliquer également dans un type de discours donné) et désigner un degré symétrique l'un par rapport à l'autre. Ainsi, *long* et *short* peuvent être des antonymes, mais pas *large* et *tiny*, car ces deux termes ne sont pas à un degré égal par rapport à la zone neutre qui serait *of average size*.

De plus, *high* et *big* correspondent en tous points au premier des trois groupes de la typologie des antonymes dressée par Cruse (1976 : 283-290, 2004 : 169-171), celui des antonymes « polaires » (« polar antonyms », 2004 : 169). Les antonymes polaires ont « un sens neutre en termes évaluatifs, [ils sont] objectivement descriptifs, et dans la majorité des cas, la propriété graduée qu'ils dénotent peut se mesurer en unités conventionnelles (grammes, centimètres, kilomètres / heure) »[49].

Pour les paires d'antonymes de ce type, qui sont les plus objectifs et descriptifs, un adjectif peut être employé au comparatif sans qu'une inférence de sa qualité dans l'absolu ne soit possible : on peut donc dire *X is longer than Y, but it is (still) short*. À l'inverse, la relation sémantique entre les antonymes du deuxième groupe ne permet pas cette équation, car les qualités dénotées par ces adjectifs ne sont pas objectives ou impartiales, mais dénotent un engagement du locuteur ou de la locutrice : ?*John is good, but he is worse than Bill*. En effet, Cruse (1976 : 285) précise que les adjectifs de ce deuxième groupe ont des traits sémantiques évaluatifs, ce qui fait que pour qu'un référent puisse être qualifié de *worse*, il faut que son sens soit compatible avec le trait *bad*.

Concernant *high* et *big*, le fait de les employer dans une comparaison n'implique pas que le référent soit haut ou gros dans l'absolu : la possibilité de dire *the prices are low, but*

[49] « All of them have an evaluatively neutral, objectively descriptive sense as one of their principal meanings, and in the majority of cases, the scaled property which underlies them can be measured in conventional units such as inches, grams, or miles per hour. » Cruse (1976 : 284).

they're higher than last year ou *the pay is small, but it's bigger than with the other job* montre que quelque chose peut être « plus haut » ou « plus gros » relativement à autre chose, sans être nécessairement haut ou gros dans l'absolu. L'inverse est également vrai de *low* et de *small* : *The rate is (still) high, but it's lower than before* ou *The risk is smaller than before, although it's still quite big.*

b. Asymétrie de l'antonymie en contexte hiérarchique

L'antonymie constatée entre *big* ou *high* et *small* ou *low* n'a plus cours de la même manière lorsque ces termes sont employés métaphoriquement, dans le contexte des noms de métiers et de fonctions socio-professionnelles, mais elle n'est pas non plus affectée de la même manière pour les deux paires d'adjectifs.

♦ *High*

Dans les données étudiées, parmi les 29 types de noms-tête compatibles avec *high*, seul le nom *officer* est également compatible avec *lower* et *lowest* (mais pas avec *low* à la forme simple). Deux phénomènes justifient ce constat. D'une part, l'emploi non littéral de *high* dans le contexte de la référence à la hiérarchie socio-professionnelle invalide la relation sémantique d'opposition entre *high* et *low* : ainsi, le *Merriam-Webster Dictionary* propose les antonymes *low* ou *short* lorsque *high* a un sens spatial, mais pour la définition « highest in rank or authority », le dictionnaire donne comme « presque antonymes[50] » de *high* les termes *ancillary, subordinate, assistant, junior* et *lower*. D'autre part, les noms compatibles avec *high* et recensés dans le *COCA* font référence en majorité à des métiers ou des postes prestigieux[51], correspondant à des classes sociales élevées (*representative, admiral, minister, prince*, etc.), et sont donc sémantiquement peu compatibles avec des termes faisant référence au bas de la hiérarchie.

Du point de vue de l'expression du degré, ce constat contribue à préciser ce qui a été dit précédemment : la combinaison *high* + NOM DE MÉTIER donne l'impression de dénoter un degré par comparaison avec d'autres référents classés en-dessous mais, dans les faits, il n'existe souvent qu'un seul degré de la hiérarchie dite par cette combinaison : *a high commissioner* (employé pour désigner une fonction aux Nations Unies) n'est pas le supérieur hiérarchique de *the commissioner* ni de *the average / subordinate / junior commissioner*.

[50] En effet, d'après les traits définitoires donnés par Cruse (1976 : 282), *high* et *subordinate* ou *lower* ne forment pas une paire d'antonymes au sens strict car ils ne décrivent pas une propriété gradable, et ils ne constituent pas non plus une paire d'antonymes au sens large, car il ne s'agit pas d'une opposition inhérente (mais seulement culturelle).

[51] Les connotations associées aux noms de métiers compatibles avec chaque dépendance sont étudiées au chapitre 6.

♦ *Big*

Le cas de *big* est très différent. D'une part, *small* peut être employé comme antonyme de *big* dans un contexte littéral de mesure (*a big apple # a small apple*) comme dans un contexte métaphorique (*a big issue # a small issue*). Le *Merriam-Webster Dictionary* indique que *big* peut également avoir pour antonyme dans ces contextes *least, inferior* ou *subsidiary*, mais *small* est également une possibilité, y compris devant des noms de métiers. Parmi les 63 types de noms-tête qui peuvent être modifiés par *big* (et leurs 3240 occurrences), 31 d'entre eux (49%) peuvent aussi être modifiés par *small* (par exemple, *small star, small investor, small farmer, small businessman*, etc ; on trouve 2522 occurrences de *small* NOM DE MÉTIER).

On constate également dans le corpus des cas de coordination des deux adjectifs : *big and small brewer / investor / designer / manager / vendor* (5 types de noms-tête sur 63 possibles peuvent être précédés par ces syntagmes adjectivaux, soit 8% des types de noms-tête compatibles avec *big*).

Contrairement à *low* — antonyme de *high* — qui n'est compatible avec aucun nom d'humain renvoyant à une fonction socio-professionnelle, *small* est quant à lui compatible avec certains noms-tête référant à des individus en contexte socio-professionnel alors même que ces noms ne peuvent prendre *big* comme dépendance. C'est le cas de *small entrepreneur, small vendor, small shopkeeper, small peasant, small inventor, small businessperson / people / woman, small landholder, small depositor* (en contraste avec **big entrepreneur, *big vendor*, etc.). Ces noms ont en commun le fait de référer à des types de métiers ou de fonctions où une seule personne peut suffire au fonctionnement de l'entreprise : il s'agit en majorité de référence à l'auto-entreprenariat.

À nouveau, l'observation de ces données contribue à conforter ce qui a été dit dans la partie précédente : contrairement à *high*, *big* est largement compatible avec la représentation d'une échelle graduée continue, le long de laquelle les référents des combinaisons sont classés les uns par rapport aux autres, du plus petit (« to encourage the **smallest employers** to offer insurance »[52]) au plus important (« when she was the **biggest star** in the world »[53]) en passant par plusieurs paliers intermédiaires (*small investor, medium-sized manufacturers, big industrialist*).

[52] Source : extrait d'un article du journal d'information *Atlanta News Constitution*, publié en 2010 et intitulé « New tax break for providing insurance ».

[53] Source : extrait de l'émission « Morning edition » de la radio *NPR* diffusée le 27 février 2018.

3. *Top, chief, head* et leurs antonymes

a. *Antonymes possibles de* chief

Chief est le troisième adjectif étudié dans ce travail, mais il est sémantiquement et syntaxiquement très différent de *high* et *big*. On a vu qu'il existe certaines occurrences de cet adjectif aux formes comparatives et superlatives ; pour autant, on ne peut pas considérer qu'il s'agisse d'un adjectif prototypiquement gradable, qui fonctionnerait comme l'opposé d'un autre adjectif dans une paire d'antonymes.

Les dictionnaires proposent comme adjectifs de sens opposé à *chief* les termes *least, minor, insignificant* et *subordinate*. Pour caractériser les relations sémantiques de *chief* et ses contraires dans les contextes qui nous intéressent, on ne cherche pas à analyser ici une asymétrie entre les termes opposés à *chief* en contexte spatial et en contexte métaphorique, puisque l'adjectif *chief* n'a plus d'emplois littéraux faisant référence à l'espace en anglais contemporain (voir le chapitre 6). Pour autant, il existe bien une asymétrie pertinente pour cette étude : on distingue les termes qui ont un sens contraire à celui de *chief* devant des noms d'inanimés (*least, minor* et *insignificant* sont normalement réservés à des référents inanimés) et ses contraires devant des noms d'humains. Dans ces contextes, le *Merriam-Webster Dictionary* donne comme « presque antonymes » (« *near antonyms* ») de *chief* les termes *inferior, junior, assistant* et *subordinate*.

On observe dans les données que les noms-tête qui entrent en combinaison avec *chief* peuvent souvent être modifiés par *assistant* (81 des 148 types de noms-tête, soit 55%, parmi lesquels *assistant secretary, assistant justice, assistant engineer* ou *assistant prosecutor*, correspondant à 6863 occurrences de *assistant X*, pour 23304 occurrences de *chief X*), par *junior* (78 types de noms-tête — 53%, parmi lesquels *junior minister, junior editor, junior officer* ou *junior lawyer* — correspondant à 1146 occurrences), et quelquefois par *subordinate* (11 types de noms-tête — 7%, dont *subordinate executive*, *subordinate judge*, *subordinate administrator* ou *subordinate commander* — et 90 occurrences)[54]. La différence de proportion d'emploi entre ces trois adjectifs vient du fait que *assistant* et *junior* associés à des noms de métiers forment des dénominations lexicalisées, les combinaisons obtenues désignent un poste spécifique clairement identifié, ce qui conduit à une plus grande fréquence d'emplois. À l'inverse, l'emploi de l'adjectif *subordinate* devant un nom de métier correspond à une description de la hiérarchie,

[54] Les pourcentages évoqués ici correspondent aux noms-tête compatibles à la fois avec *chief* et, respectivement, *assistant, junior* et *subordinate* ; mais ces trois adjectifs sont également compatibles avec d'autres noms-tête non recensés dans la base de données. L'étude des noms de métiers compatibles avec des termes comme *assistant* ou *junior* n'est en effet pas le sujet du présent travail, mais une comparaison entre de tels résultats et les données étudiées ici aurait son intérêt.

à une présentation de l'organisation socio-professionnelle, et non à une dénomination que l'on pourrait trouver dans un organigramme ou un dictionnaire professionnel. *Subordinate* n'entre pas dans des combinaisons lexicalisées, il ne permet pas de désigner une fonction spécifique.

Cependant, même si les dictionnaires et thésaurus consultés donnent ces adjectifs comme « antonymes » de *chief*, il ne forme pas une paire d'opposition lexicale avec *junior* ou *assistant* au sens strict défini par Cruse (2004 : 167-168), car il n'y a pas d'opposition « inhérente », logique, entre les deux termes : *chief* et *assistant / junior* sont seulement opposés dans la façon dont la hiérarchie sociale est établie et nommée, mais il s'agit d'une construction socio-culturelle, et non logique, de même que *tea* et *coffee* sont opposés culturellement mais non logiquement. Concernant la paire *chief* et *subordinate*, d'un point de vue lexical, ces deux termes sont bien des opposés et pourraient entrer dans les paires « contraires » (« converses ») étudiées par Cruse (2004 : 172) au niveau sémantique, mais les restrictions syntaxiques qui s'appliquent à *chief* lorsqu'il est adjectif (c'est-à-dire l'impossibilité d'employer *chief* en fonction attribut) invalident cette analyse sur le plan syntaxique. Ainsi, dans un contexte professionnel, si deux individus X et Y ont une relation hiérarchique, on peut dire *X is subordinate to Y* et *Y is superior to X* mais pas **Y is chief to X*, même si *chief* et *superior* peuvent être synonymes (*the superior officier = the chief officer*).

Ainsi, l'absence d'antonymie stricte de *chief* et son incompatibilité avec une expression de gradabilité dans les séquences étudiées (devant des noms de métier, *chief* n'apparaît jamais à la forme comparative ou superlative, ni précédé de l'adverbe *very*) montrent que les séquences *chief* + NOM DE MÉTIER ne dénotent pas une propriété gradable. En revanche, l'existence de dénominations de métier qui associent d'autres rangs, en particulier *assistant* ou *junior*, avec les noms-tête compatibles avec *chief* atteste de la représentation de la hiérarchie comme une échelle graduée discontinue, constituée de plusieurs paliers tels que *junior justice* < *assistant justice* < *justice* < *chief justice*.

b. *Antonymes possibles de* head

Dans son sens littéral ainsi que dans quelques emplois métaphoriques de personnification, *head* a pour contraire le nom *foot* (*the foot of a hill, of the bed*) pour désigner la base d'un objet physique. Dans leurs emplois littéraux, les noms *head* et *foot* ne correspondent pas totalement à des opposés sémantiques car ils ne répondent pas au critère de la nature manifeste (« patency ») de l'opposition dans la définition stricte donnée par Cruse (2004 : 168). En effet, leur sémantisme n'est pas spécifiquement organisé autour de la notion de disposition opposée autour d'un point qui serait le milieu du corps. En revanche, dans les emplois métaphoriques spatiaux, *head* et *foot* dessinent une paire « d'opposés directionnels »

(Cruse, 2004 : 171) et, en particulier, des « extrêmes le long d'un axe » : en effet, dans ce type d'emploi, ces deux noms sont choisis précisément pour leur trait sémantique spatial (*the head / foot of the stairs, the head / foot of a mountain*). Dans ce type d'emplois, *head* est également opposé à *base* (*the base of a mountain*).

Dans son sens hiérarchique (défini ainsi par le *Merriam-Webster* : « highest in rank or authority »), le dictionnaire donne les termes suivants comme « presque antonymes » de *head* : *inferior, lower, subordinate, junior, assistant*. Comme dans le cas de *chief*, la comparaison de la compatibilité des noms-tête qui se combinent avec *head* et avec ses « presque antonymes » montre une grande compatibilité de ces noms avec les dépendances *assistant* (57 types sur 81 (70%), par exemple *assistant coach, assistant teacher, assistant cook* ; on compte 7324 occurrences de *assistant X* pour 11005 de *head X*) et *junior* (49 types (60%), comme *junior lawyer, junior chef, junior librarian*, mais seulement 958 occurrences). La compatibilité est plus partielle avec *subordinate* (12 types de noms-tête (15%) : *subordinate guard, subordinate administrator, subordinate nurse* ; 73 occurrences de *subordinate X*). Les raisons de ces disparités sont les mêmes que pour *chief* : puisque *assistant* et *junior* entrent dans la composition de dénominations lexicalisées, et désignent des postes ou fonctions clairement identifiées, leur emploi est plus fréquent, à la différence de *subordinate* qui décrit plus simplement une relation hiérarchique.

Head est un nom et il n'a donc pas la capacité syntaxique d'être gradable. Pourtant, les séquences *head* + NOM DE MÉTIER expriment bien une gradation par le lexique : ces dénominations dessinent une échelle graduée mais discontinue, construite par variation lexicale, le long de laquelle chaque palier correspond à un nom de poste clairement identifié, comme un organigramme (*junior researcher* < *assistant researcher* < *researcher* < *head researcher*).

c. *Antonymes possibles de* top

Top peut être sémantiquement opposé à plusieurs termes en fonction de son sens et du contexte d'emploi. Lorsqu'il a son sens littéral spatial et désigne le haut d'une entité physique, il a pour antonyme le nom *bottom*. Ces deux termes constituent une paire d' « opposés directionnels » (Cruse, 2004 : 168) et, plus particulièrement, ils désignent les deux extrêmes d'un axe vertical. Dans ses emplois métaphoriques, *top* peut désigner un degré maximum (*top speed, top priority*), et il a alors pour antonymes des adjectifs tels que *lowest, least* ou *minimum* ; ce nom peut aussi avoir une valeur axiologique et désigner la meilleure qualité ou la plus grande valeur (*the top of the game, the top wines*), et il s'oppose alors sémantiquement aux termes *second-class, substandard, mediocre*.

Le *Merriam-Webster Dictionary* donne pour *top* dans son sens hiérarchique (« highest in rank or authority ») les mêmes « presque antonymes » possibles que pour *head* et *chief*, à savoir *lower, subordinate, assistant, deputy* et *junior*. L'étude des données montre que les noms-tête compatibles avec *top* ont une affinité combinatoire moins grande avec les opposés *assistant, junior* ou *subordinate* que ceux qui entrent en combinaison avec *chief* et *head*. Sur les 168 types de noms-tête compatibles avec *top*, on en compte 56 (33%) compatibles avec *assistant* (*assistant deputy, assistant prosecutor, assistant trainer*). Or ces 56 types de noms-tête correspondent à 10857 occurrences de *assistant X*, un nombre proche des 12742 occurrences de *top X* ; 71 sont compatibles avec *junior* (42% : *junior adviser, junior manager, junior diplomat*), mais on dénombre seulement 1780 occurrences de *junior X* dans le sens de hiérarchie professionnelle ; et 19 types sont compatibles avec *subordinate* (11% : *subordinate partner, subordinate bureaucrat, subordinate commander*).

Cette moindre proportion d'antonymie de *top*, en particulier l'incompatibilité des noms-tête qui peuvent lui être associés avec les termes contraires *junior* et *assistant*, peut être due à plusieurs facteurs. D'une part, la combinaison d'une partie importante de ces noms-tête avec *junior* conduit à des résultats faux-positifs, car *junior* prend un sens temporel et non hiérarchique — ce terme dénote le fait que le référent est mineur, en particulier qu'il est dans la catégorie d'âge « junior » (entre 17 et 18 ans) dans tous les cas où le nom-tête fait référence au monde du sport ou de la compétition (*junior player, junior heavyweight*). Or ce type de noms-tête est fréquent en combinaison avec *top.* En outre, *junior* fait également référence à une année spécifique du lycée dans le contexte de l'éducation aux États-Unis (l'équivalent de la première dans le système français), ce qui conduit à plusieurs résultats faux-positifs, tels que *junior coach*, qui signifie *junior year coach*. D'autre part, la grande compatibilité de *top* avec des noms qui font référence au sport professionnel conduit à une moins grande compatibilité de ces noms avec le modifieur *assistant* : **assistant player, *assistant receiver*. Enfin, dans certains emplois devant un nom de métier, *top* a une valeur non pas purement hiérarchique, mais aussi axiologique (*top* dénote la qualité ou la valeur du référent du nom-tête), et alors *junior, assistant* ou *subordinate* ne sont pas les antonymes appropriés, ce qui explique qu'ils ne soient pas employés (*top comedian* ne s'oppose pas à *subordinate comedian* mais plutôt à *mediocre comedian*, par exemple).

Concernant la capacité de *top* à exprimer une gradation lorsqu'il a une valeur hiérarchique, le manque d'antonymie spécifique et fréquemment employée montre que *top* n'a pas d'opposition sémantique par rapport à laquelle se dessinerait une échelle graduée. *Top* est proche de *high* de ce point de vue, car il simule l'existence d'une hiérarchie ordonnée, mais finalement un seul palier existe dans cette hiérarchie, celui qui se trouve au point le plus haut.

Le tableau suivant résume la compatibilité de *assistant, junior* et *subordinate* avec les noms-tête respectivement compatibles avec *chief, head* et *top*, en nombre de types de noms-tête et en nombre d'occurrences.

		chief X	*head X*	*top X*
Types de noms-tête		148	81	168
Nombre total d'occurrences		23304	11005	12742
assistant X	Nombre de types de noms-tête	81	57	56
	Proportions par rapport à *chief / head / top*	55%	70%	33%
	Nombre d'occurrences	6863	7324	10857
	Proportions par rapport à *chief / head / top*	29%	67%	85%
junior X	Nombre de types de noms-tête	78	49	71
	Proportions par rapport à *chief / head / top*	53%	60%	42%
	Nombre d'occurrences	1146	958	1780
	Proportions par rapport à *chief / head / top*	5%	9%	14%
subordinate X	Nombre de types de noms-tête	11	12	19
	Proportions par rapport à *chief / head / top*	7%	15%	11%
	Nombre d'occurrences	90	73	126
	Proportions par rapport à *chief / head / top*	0,39%	0,66%	0,99%

Tableau 2. Comparaison des asymétries d'antonymie entre chief, head et top

On constate que la proportion de noms compatibles avec *chief, head* et *top* et avec *junior* et *subordinate* sont globalement comparables : environ la moitié de ces types de noms sont compatibles avec *junior* (respectivement 53%, 40% et 60%), et autour d'un dixième d'entre eux sont compatibles avec *subordinate* (7%, 15%, 11%). À l'inverse, les proportions de noms-tête qui entrent en séquence avec *chief, head* et *top* et sont également compatibles avec *assistant* varient plus largement. 70% des types de noms-tête compatibles avec *head* le sont aussi avec *assistant*, pour 33% des noms compatibles avec *top* (56 types de noms). Or, ces 56 noms-tête compatibles avec *top* et *assistant* sont à l'origine de plus de 10000 occurrences de *assistant X* (soit 85% du nombre total d'occurrences de *top X*), alors que seules 6800 occurrences de *assistant X* correspondent aux noms-tête compatibles avec *chief* (29% des occurrences de *chief X*). On en déduit qu'il existe relativement peu de séquences *assistant X* où *X* est un nom-tête compatible avec *top*, mais que ces séquences sont très productives (par exemple, on trouve 4095 occurrences de *assistant professor*, contenant un nom-tête compatible avec *top* mais pas avec *head* ou *chief*).

Il a été établi qu'il existe, dans les données étudiées, une asymétrie de l'expression d'une opposition sémantique des dépendances *high, top, chief* et *head* employées dans le contexte hiérarchique (c'est-à-dire un décalage entre leurs antonymes en emplois littéraux ou spatiaux

et en emploi devant des noms de métier), ainsi qu'une plus faible compatibilité des noms-tête étudiés avec des termes dénotant le bas de la hiérarchie socio-professionnelle. Seul *big* ne change pas de paradigme d'antonymie en emplois hiérarchiques, et *small* est souvent employé devant des noms de métiers en termes de fréquence d'occurrence (mais pas autant en termes de types de noms-tête). Ces écarts lexicaux et quantitatifs sont expliqués par le fait que les domaines professionnels étudiés sont majoritairement associés aux classes sociales supérieures, et par le fait que la référence à ce qui est supérieur a une plus grande saillance cognitive, et donc linguistique, que le bas.

B. Pertinence conceptuelle et linguistique

1. « The bigness generalisation »

Pour mesurer la compatibilité respective des noms-tête observés avec une dépendance exprimant le haut ou le bas de la hiérarchie sociale, on a observé les capacités combinatoires du nom-tête *officer*, compatible avec 4 des 5 dépendances étudiées doté d'un sémantisme suffisamment vague pour être compatible avec un grand nombre de domaines professionnels, plus ou moins élevés socialement. Parmi les 100 premiers résultats du *COCA* à la requête ADJECTIF + *officer*, 7 « adjectifs » (ou classés comme tels par le corpus) dénotent le haut de la hiérarchie (*senior, top, superior, chief, high(est)-ranking, principal, high*) contre seulement 2 adjectifs dénotant le bas (*subordinate, junior*[55]).

Comme on l'a évoqué au chapitre 2, l'expression privilégiée d'un haut degré d'une propriété est constatée par Morzycki (2009 : 5), qui observe que la gradabilité dans le domaine nominal exprimée au moyen d'un adjectif de taille (*big, enormous, huge, mammoth*) est restreinte aux expressions de supériorité. L'auteur nomme ce constat « the bigness generalisation » :

> [A]djectives that predicate bigness (that is, upward monotonic size adjectives) are systematically able to receive degree readings, but this is not the case for adjectives that predicate smallness. (Morzycki, 2009 : 5)

L'auteur illustre ce constat à l'aide de plusieurs exemples pour lesquels l'adjectif qui dénote une petitesse a nécessairement une valeur de taille, et non de marqueur de degré : *small / tiny / minute idiot*.

De plus, d'après Morzycki, la spécificité de l'expression de degré au moyen de termes qui désignent la grande ou grosse taille tient au fait que cette association constatée est aussi

[55] On peut d'ailleurs considérer que *junior* ne désigne pas le bas de la hiérarchie mais le haut, même s'il ne s'agit pas du dernier échelon : d'un point de vue lexical, les métiers qui sont compatibles avec *junior* ne sont pas au bas de la hiérarchie sociale.

productive. L'auteur considère par exemple que les modifieurs inventés *King Kong-scale* et *Chihuahua-scale* pourraient modifier le nom *idiot*, mais seul le premier pourrait donner lieu à l'expression d'une gradation, alors que le second dénoterait forcément la mesure d'une taille physique. Morzycki (2009 : 6) conclut de cette productivité que l'expression du degré dans les termes qui dénotent une grande taille n'est pas une propriété sémantique accidentelle de ces termes, mais une caractéristique définitoire.

L'auteur précise (2009 : 7) que ce phénomène est une caractéristique linguistique, et non conceptuelle : il n'y a pas, selon lui, de barrière logique à conceptualiser un bas degré de bêtise (*Dick is less of an idiot than George* ; *Dick is really not much of an idiot*), ou de propension à fumer (*Gladys is less of a smoker than Clyde* ; *Clyde is not much of a smoker*). Or, en observant les exemples fournis par l'auteur, on constate qu'ils ne font pas référence à un bas degré de bêtise ou de propension à fumer, mais simplement à un degré moindre par comparaison avec un haut degré (*less of a*), ou à une négation d'un degré standard. La référence à un bas degré consisterait à dire que la propriété gradée est possédée à un faible degré (*Clyde's identification as a smoker is low*), et il n'y aurait alors pas de pertinence à parler de propension à fumer, qui ne serait pas un aspect saillant de Clyde. Cette observation est confirmée par les données étudiées ici : la référence privilégiée au haut de la hiérarchie au moyen de dépendances qui expriment une supériorité vient du fait qu'il y a une moins grande pertinence à parler d'une qualité d'un référent si ce référent n'est pas saillant par cette qualité.

2. Caractère saillant du supérieur

La notion de pertinence[56] d'un énoncé se fonde en premier lieu sur la saillance de l'information rhématique (ce qui est dit de nouveau au sujet du déjà connu). Ce principe repose sur le fait d'identifier le référent comme saillant, comme visible par rapport à un fond — on s'intéresse plus volontiers, cognitivement et linguistiquement, à quelque chose qui est remarquable. Dans les dénominations de métier, le fait de faire référence à des animés humains semble restreindre l'acceptabilité de termes qui expriment le moindre. En effet, le fait de parler de *small / low officer* en anglais (ou de *petit fonctionnaire* en français), est limité par la question de la recevabilité sociale de tels concepts, qui ont des connotations péjoratives[57]. On remarque d'ailleurs dans le *COCA* que *small* est souvent remplacé par l'emploi euphémistique de

[56] La notion de pertinence dans la communication est l'un des principes du caractère économique des langues naturelles mis au jour par Grice (1961) et développés par Sperber & Wilson (1986, 2002). Ce principe veut que dans un énoncé, le locuteur n'apporte que les informations pertinentes à la communication et à la compréhension de l'interlocuteur.

[57] En atteste l'expression idiomatique *the low man on the totem pole*, définit par le *Cambridge Dictionary* comme « someone who has the least important position in an organization». Cette expression, qui nous a été signalée par un relecteur, semble être l'une des rares combinaisons permettant d'exprimer l'appartenance d'un individu au bas de la hiérarchie socio-professionnelle au moyen de l'adjectif *low*.

smaller / smallest devant des noms dénotant des humains. De plus, comme on l'a évoqué au sujet de l'expression d'un bas degré d'une propriété, il n'est pas pertinent de parler du fait que le référent possède ce faible degré, hormis dans un contexte comparatif : c'est une des raisons pour lesquelles on dénombre 1434 occurrences de *top executive* ou 8349 occurrences de *chief executive*, et seulement 71 occurrences de *assistant executive*.

À l'inverse, dans la hiérarchie socio-professionnelle, la position de supériorité du référent se démarque de façon notable, elle est saillante, c'est ce dont on parle le plus souvent (dans les sources compilées par le corpus consulté). En effet, le référent est justement identifié par son rôle hiérarchique (*chief executive, head coach*), sa qualité (*top lawyer*), son prestige (*high admiral*), sa popularité (*big star*) ou la quantité d'argent qu'il ou elle possède ou investit (*big donor*).

Conclusion du chapitre

Les séquences étudiées dans ce travail mettent en jeu plusieurs notions sémantiques complémentaires dans la représentation de la hiérarchie socio-professionnelle. Les cinq dépendances étudiées ont toutes un lien avec des notions spatiales, de la verticalité ou de l'extension multi-dimensionnelle, qui organisent les relations hiérarchiques entre les individus. De plus, l'association de dépendances exprimant une taille ou une mesure avec des noms d'humains dans un cadre social conduit à la conceptualisation de la hiérarchie comme une échelle graduée, soit continue (*a (more or less) big author*) soit discontinue, par gradation lexicale (*soldier* < *lieutenant* < *general* ; *junior researcher* < *assistant researcher* < *head researcher*). Enfin, on observe une restriction de l'expression du bas de la hiérarchie socio-professionnelle dans l'asymétrie des antonymes possibles des dépendances, restriction qui provient également de la plus grande saillance sociolinguistique du haut de la hiérarchie.

La complexité sémantique des combinaisons, qui ont été abordées jusqu'ici du point de vue de l'expression de l'espace et du degré, ne se limite pas aux traits sémantiques observés dans ce chapitre. En effet, l'association avec des noms de métiers et de fonctions socio-professionnelles conduit les dépendances à prendre un sens métaphorique : le lien entre expression de l'espace et représentations sociales touche toutes les dépendances. Cela conduit à la formation d'un réseau métaphorique, car ce lien est non seulement de nature linguistique, mais également conceptuelle. L'étude de ce réseau est l'objet du chapitre suivant.

Chapitre 5. La métaphore socio-spatiale

Les cinq dépendances étudiées ont un sens différent selon le contexte dans lequel elles sont employées :

(1) *i*. A **high** level *ii*. A **high** commissioner

(2) *i*. A **big** cat *ii*. A **big** customer

(3) *i*. A **top** floor *ii*. A **top** adviser

(4) *i*. The **head**[58] carriage *ii*. The **head** librarian

(5) *i*. The **chief**[59] of a shield *ii*. The **chief** magistrate

Dans ces cinq exemples, le terme souligné en *i*. a toujours un sens spatial, il dénote une position ou une étendue dans l'espace, tandis que le terme souligné en *ii*. a un sens hiérarchique qui a un rapport avec le rôle ou la fonction sociale du référent. Le passage d'un sens spatial à un sens hiérarchique entre *i*. et *ii*. s'explique par le fonctionnement métaphorique de la dépendance en *ii*. lorsqu'elle est employée devant des noms de métiers. Les premiers termes sont employés dans un sens métaphorique. Plus précisément, ils entrent dans le schéma de la métaphore conceptuelle d'orientation HIGH STATUS IS UP (Lakoff & Johnson, 1980 : 16).

I. Valeur métaphorique de la dépendance

Dans cette première partie de l'étude de l'expression métaphorique dans les séquences étudiées, on analyse le sens apporté (ou retranché) par la métaphore dans les séquences telles que *high commissioner*, *big customer* ou *top advisor*. L'emploi d'une métaphore conduit en effet à altérer le contenu sémantique de chaque terme, par l'ajout, la réanalyse ou l'abandon de certains sèmes.

A. Présentation de la métaphore

Lakoff (1993 : 2) décrit un tournant dans la théorie de la métaphore : « In classical theories of language (...) metaphorical expressions were assumed to be mutually exclusive with the realm of ordinary everyday language: everyday language had no metaphor, and metaphor used mechanisms outside the realm of everyday ordinary language ». L'auteur montre que cette conception était tellement prégnante qu'elle avait le statut de définition, et non seulement de

[58] *Head* a évidemment un sens métaphorique dans cet emploi, mais il participe néanmoins au lien entre hiérarchie sociale et représentation spatiale métaphorique, qui est l'objet de ce chapitre.

[59] En héraldique, *chief* désigne le tiers supérieur d'un blason. Source : *OED*, « *chief* » (nom), sens 3.

théorie. Le terme de « métaphore » désignait : « a novel or poetic linguistic expression where one or more words for a concept are used outside of its normal conventional meaning to express a 'similar' concept » (1993 : 2). Lakoff propose une nouvelle analyse du fonctionnement de la métaphore, qu'il décrit comme une opération cognitive et non seulement purement langagière : l'auteur démontre que ce que nous nommons « métaphore » n'est pas tant un procédé rhétorique qui affecte les mots dans certains contextes (notamment littéraires), qu'un système d'organisation de la pensée et de l'action, qui affecte la majorité des occurrences linguistiques. Les travaux de Lakoff (1993) et de Lakoff & Johnson (1980) ont mis en évidence le fait que l'expression métaphorique ne se limite pas à un genre, ce qui nécessite de reconsidérer les définitions de la métaphore.

1. Définitions

Une métaphore est un procédé linguistique par lequel un objet A est pensé et énoncé en termes d'un autre objet B, ce qui conduit un énoncé correspondant à B (un seul ou plusieurs mots ou expressions) à être utilisé d'une manière inhabituelle ou novatrice. Cette définition, donnée par Goatly (2007 : 11), permet également à l'auteur de préciser le vocabulaire utilisé en théorie de la métaphore :

> In traditional terminology A is the Topic or Target and B is the Vehicle or Source. [...] To distinguish metaphor from other figures of speech we must stipulate that metaphorical thinking of a target in terms of a source involves establishing some similarity or analogy linking A and B. This process can be called Mapping and the similarities or analogical relationships found can be called the Grounds. Goatly (2007 : 11)

Pour illustrer ces premières définitions, Goatly analyse la phrase d'ouverture du roman de J.P. Hartley, *The Go-Between* (1958) : « The past is a foreign country; they do things differently there ». La cible, c'est ce dont on est réellement en train de parler, « the past ». « A foreign country » est la source, l'entité à laquelle la cible est comparée. Enfin, les similitudes entre les deux éléments, qui permettent d'établir l'analogie, sont les fondements (*grounds*), ici « they do things differently there ». Les différents fondements permettent de tracer la carte des similitudes entre les deux domaines A et B.

Dans les séquences étudiées, par exemple dans l'exemple (1) *ii.* donné plus haut (*a high commissioner*), la cible A de la métaphore est la position prédominante dans une hiérarchie sociale, et la source B est la notion de position spatiale en hauteur. Les fondements de cette métaphore et la carte de similitudes qu'ils dessinent seront analysés en détail plus loin, mais le premier élément remarquable est la notion d'échelle : la hiérarchie sociale est conçue comme une échelle verticale, dont une personne peut occuper un échelon ou un autre, plus ou moins haut ; de même, une personne peut occuper une position plus ou moins en hauteur dans l'espace,

similitude qui permet d'exprimer la position sociale au moyen d'expressions dénotant la position spatiale.

2. Fondements explicites et implicites

La notion de fondement des similitudes est essentielle au fonctionnement de la métaphore : c'est en identifiant les notions permettant de relier A et B que la pertinence de la métaphore apparaît. Le lien entre A et B est établi dans la pensée, davantage que dans la réalisation linguistique de la métaphore, car le fondement n'est pas toujours, voire peu souvent, explicité.

L'auteur remarque que les fondements de la métaphore entre A et B peuvent être plus difficiles à distinguer lorsqu'au lieu d'avoir deux syntagmes nominaux (*the past* et *a foreign country*, par exemple), l'un des deux est un adjectif (*a dead end*), un verbe (*to spend time*), ou même une préposition (*in time*) ou un adverbe (*overly cautious*). L'auteur indique que dans ces cas de figure, il se peut que la source ne soit pas entièrement précisée : par exemple, dans *to spend time*, la source est en réalité *spend money*. C'est le même phénomène que l'on observe dans les données étudiées : la métaphore à l'œuvre dans *high commissioner* ou *big customer* est construite grâce aux fondements qui associent le nom de droite et les notions de *high rank* ou de *big quantity of goods bought* ou *big influence*. Or ce fonctionnement est le même lorsque la dépendance pré-nominale est un nom : dans *the top advisor* et *the head librarian*, le nom de gauche est employé dans un sens métaphorique sans que le fondement entre *top* ou *head* et le nom de métier ne soit précisé ; il faut alors reconstruire ces fondements par *the top of the hierarchy*, *the leading (head) member of a team*. Pour préciser les conclusions de Goatly, il faudrait donc dire que la source et les fondements sont implicites et non définis chaque fois que l'expression source apparaît sous la forme d'une dépendance de l'expression cible, quelle que soit leur nature respective (adjectif ou nom).

B. Comment émerge le sens des énoncés métaphoriques ?

1. Abandon et sélection des traits sémantiques

Lorsque les fondements ne sont pas directement explicités entre A et B, l'interlocuteur·rice doit chercher à les reconstruire pour que la métaphore soit comprise. Goatly (2007 : 12) mentionne par exemple l'expression *to spend time*, pour laquelle le fondement métaphorique du verbe est facile à reconstruire : le temps, comme l'argent (qui est le COD habituellement associé à *spend*), est une ressource limitée dont on peut disposer.

Lakoff (1993 : 2) analyse la sélection de certains traits sémantiques au détriment d'autres dans l'établissement des fondements dans certaines métaphores poétiques. Il

mentionne le vers de Dylan Thomas « Do not go gentle into that good night » (dans le poème éponyme), dans lequel *night* fait référence à la mort. Les fondements qui relient la nuit et la mort ne sont là encore pas explicités, ce qui n'empêche pas la métaphore de fonctionner. Ce qui permet à l'image d'être compréhensible, ce sont les liens culturellement connus entre la nuit et la mort que l'interlocuteur·rice est capable de convoquer : il y fait noir, il n'y a plus de bruit ni d'agitation, il y a une négation de la vie conceptualisée en termes d'activité et de perception. Ainsi, d'autres représentations potentiellement associées à la nuit (la lumière des étoiles, les bruits inquiétants, l'animation des villes liée à la vie nocturne) ne sont pas retenues parmi les fondements implicites de la métaphore. Lors du transfert métaphorique de la source, l'accent est donc mis sur certains de ses sèmes qui peuvent alors être exagérés, tandis que d'autres peuvent être abandonnés.

2. Relevé des traits sémantiques spatiaux dans les dépendances

Ce phénomène de sélection sémantique, qui conduit, au cours du transfert entre sens littéral et sens métaphorique, à abandonner certains sèmes parfois centraux et à mettre en avant d'autres sèmes (parfois initialement périphériques), est essentiel au fonctionnement sémantique des séquences étudiées. Les cinq dépendances analysées, *high, big, top, head* et *chief,* ont avant tout à voir avec la notion d'espace, d'étendue ou de position spatiale, dans leurs sens littéraux ou étymologiques. *A big cat* fait référence à un chat dont le volume est perçu comme supérieur à la moyenne, il occupe un espace conséquent. De même pour *a high level*, qui désigne un échelon haut placé. *The top of the mountain* ou *the top floor* désignent un lieu géographique, un espace précis, identifié du fait de sa position en haut d'un tout. *Head* désigne la tête en tant que partie du corps pour les référents animés, mais dénote également la partie supérieure (orientation verticale) ou antérieure (orientation horizontale) lorsque ce nom s'applique à des référents inanimés : *the head of the train, the head of a screw*. Il s'agit d'une métaphore de personnification, mais qui a une origine spatiale : la tête est l'élément qui se trouve au sommet des entités qui ont une orientation verticale, ou à l'avant de celles qui ont une orientation horizontale. Enfin, étymologiquement, *chief* est un emprunt au français *chef*, dérivé du latin *caput* désignant la tête en tant que partie située au sommet du corps ; on trouve ce sémantisme spatial dans les premiers emplois de *chief* donnés par l'*OED* (« The head, top, upper end (of anything) » ; « *In heraldry*. The head or principal part of the escutcheon, occupying the upper third of the shield »)[60].

[60] Nous reviendrons sur l'origine spatiale de *chief* lors de l'analyse sémantique de ce modifieur dans les dictionnaires, au chapitre suivant.

3. Présence de traits sémantiques temporels

À partir de ces sens spatiaux, on observe un certain nombre de dérivations qui conduisent à la mise en valeur, au sein des dépendances étudiées, de sèmes qui n'ont pas trait à l'espace. *High* et *top* peuvent notamment abandonner leurs traits sémantiques spatiaux en faveur de traits temporels. C'est par exemple le cas dans les collocations *High Antiquity* ou *top of the morning*[61], dans lesquelles les dépendances adoptent un sens temporel (*early*) du fait du nom qu'ils modifient.

Le terme *chief* est parfois trouvé comme nom-tête devant des noms faisant référence à une période temporelle : « the chiefe of hys youth », « the chief of summer [62]» (ces emplois sont archaïques). Dans ces syntagmes nominaux, qui sont similaires à l'expression *top of the morning*, *chief* adopte lui aussi une valeur au moins partiellement temporelle : il abandonne ses traits sémantiques spatiaux, et du fait de l'influence sémantique du nom de droite, il désigne une période temporelle identifiée comme la meilleure, ou la plus intense, au sein de la jeunesse ou de l'été évoqué par le nom de droite.

À l'inverse des cas précédents, *big*, lorsqu'il est associé à un nom qui dénote le temps, ne prend pas une valeur temporelle : dans la collocation *the big day*, par exemple, *big* a un sens euphémistique pour signaler l'importance d'un jour particulier. L'influence métaphorique entre *big* et un nom qui exprime une notion temporelle est d'ailleurs inversée dans l'expression *big time*, qui a une valeur adverbiale (*I messed up big time = I messed up very much*), et où l'ensemble ADJECTIF + NOM n'exploite que certains sèmes contenus dans l'adjectif : *big time* signifie « valable à un degré au-dessus de la moyenne ». L'association nécessairement métaphorique entre *big* (spatial + supériorité) et *time* (temporel) ne donne pas lieu à l'émergence de sèmes temporels dans la dépendance, mais à l'émergence de sèmes de supériorité dans la tête. Ici, c'est donc *time* qui est employé dans un sens métaphorique.

Quant à *head*, il n'entre pas en combinaison lexicalisée avec des noms désignant une réalité temporelle, ce qui signifie que, même de façon métaphorique, aucun des traits sémantiques qui composent le sens de *head* n'est compatible avec l'expression du temps.

Ainsi, lors du transfert métaphorique, l'établissement de fondements entre la source et la cible conduit à la sélection de certains traits sémantiques au détriment d'autres. Cette sélection est partiellement guidée par le sens de la cible, qui favorise l'émergence de certains traits sémantiques compatibles avec son propre sens. Cependant, la conventionalité d'une

[61] Pour cette collocation, l'*Oxford English Dictionary* affirme qu'avant d'être une formule de salut, il s'agissait à l'origine d'une expression désignant le début du jour. Pour les sens temporels de *top*, voir *top, n.1*, sens IV, 13 dans l'*OED*.

[62] *OED*, *chief* (nom), sens II.9 : "The best part; the height, the prime."

expression métaphorique dépend également de la possibilité pour une expression source de développer des traits sémantiques compatibles avec la cible.

4. Point commun des dépendances : trait sémantique de supériorité

La sélection de certains traits sémantiques par rapport à d'autres est particulièrement visible dans les séquences étudiées ici : de la notion de position élevée (*high, top, head, chief*) ou de volume important (*big*), on abandonne le sème spatial, pourtant central aux sens littéraux, pour ne retenir que le sème de supériorité, qui est appliqué à la hiérarchie sociale.

Cette sélection est illustrée dans les combinaisons évoquées plus haut : *high commissioner, big customer, top advisor, head librarian, chief magistrate* (exemples (1) *ii.* à (5) *ii*.), dans lesquelles le trait sémantique spatial de la source est mis à l'écart, au profit de la notion de supériorité, appliquée au champ sémantique de la cible. Ainsi, la dépendance dans *high commissioner* ne désigne pas littéralement la haute taille d'un·e membre de commission (c'est d'ailleurs *tall* qui est utilisé pour faire référence à la taille physique des êtres humains) ; *big* dans *big customer* ne signifie pas que le référent est caractérisé par un volume physique supérieur à la moyenne ; *top* dans *top advisor* ne fait pas référence à une position géographique élevée ; *head* dans *head librarian* ne signifie pas que le référent occupe une position spatiale en haut ou à l'avant d'un ensemble ; et *chief* dans *chief magistrate* ne possède pas de trait sémantique faisant référence à une position dans l'espace. Dans ces cinq exemples, le point commun aux dépendances est la caractérisation métaphorique de la position hiérarchique (et non physique ou spatiale) des référents.

C. Métaphore et réseaux sémantiques

1. (Re-)construction des collocations dans l'expression source

Dans les séquences étudiées, on l'a vu, les fondements qui permettent l'association de ces deux lexèmes sont implicites. Pour retrouver ces fondements, ces liens entre les deux champs sémantiques de la source et de la cible, il faut pouvoir identifier les traits sémantiques de la source qui sont pertinents pour le transfert métaphorique.

Wilson & Carston (2006 : 411) s'intéressent à cet aspect du fonctionnement métaphorique du point de vue de la théorie de la pertinence (« relevance theory », telle que l'ont développée Sperber & Wilson, 1986, par exemple), et indiquent que l'interprétation d'une métaphore nécessite avant tout la possibilité pour le ou la co-énonciateur·rice de récupérer le trait sémantique permettant le transfert entre la source et la cible. En prenant l'exemple *Caroline is a princess*, les autrices montrent que l'interprétation de cet énoncé peut être schématisé ainsi :

a. **Explicit content**: CAROLINE IS A PRINCESS

b. **Contextual assumptions**: A PRINCESS IS SPOILED, INDULGED (etc.)

c. **Contextual implications**: CAROLINE IS SPOILED, INDULGED (etc.)

L'étape b. consiste à puiser dans le savoir encyclopédique des co-énonciateur·rice·s pour sélectionner parmi les traits sémantiques de la source (ici, PRINCESS) les aspects pertinents en lien avec la cible. Appliquée aux données étudiées, par exemple à *top adviser*, l'interprétation métaphorique du premier terme passe donc par la reconstitution d'une connaissance telle que « a top position is a commanding position with responsibilities », par exemple.

À la différence de la proposition complète *Caroline is a princess*, dans laquelle la source et la cible se trouvent dans deux syntagmes différents, les données étudiées ici constituent un seul nominal. Cette association étroite, au sein d'un même syntagme nominal, entre la source (un terme spatial) et la cible (un nom de métier) contribue à synthétiser les traits sémantiques apportés par ces deux termes, un autre facteur qui contribue à rendre plus difficile l'identification des liens entre cible et source. Dans ce cas de figure, lorsque la source et la cible sont liées au sein d'un même constituant linguistique, Goatly considère (2007 : 12) que l'interlocuteur·rice doit reconstituer ce que l'auteur nomme « the usual collocate or syntactic partner », l'élément qui est normalement associé au verbe, à l'adjectif, etc. et qui sert de source pour cette métaphore. Ainsi, lorsque l'on parle de *spending* ou *investing time*, on note que ce qui est généralement associé à *spend* et *invest* c'est *money*, et que par conséquent *money* est la source implicite de cette métaphore, réalisée par les formes verbales.

Le fait d'associer les dépendances étudiées à un nom-tête qui serait la meilleure collocation n'est cependant pas aussi opérante que dans le cas de *spend* ou *invest*, car il n'existe pas un seul terme toujours associé par collocation à *high, big, top, chief* ou *head*. Plusieurs termes sont possibles, sans qu'aucun ne constitue le partenaire privilégié des dépendances en collocation. Nous proposons les combinaisons suivantes, sachant que d'autres seraient également possibles pour exprimer le sens non métaphorique des dépendances : *high position*, *big size*, *top / head of an object*, †*chief of a place*[63].

Le fait de déterminer la meilleure collocation pour une source permet de mesurer l'écart métaphorique entre le domaine source et le domaine cible. Or, plusieurs images peuvent être employées dans un énoncé métaphorique. Une même cible peut être exprimée au moyen de différentes sources, et une source peut servir à plusieurs cibles à différents moments de l'énoncé, ou dans différents énoncés. C'est à cette occasion que le ou la locuteur·rice peut privilégier certains sèmes du terme source ou cible en fonction de la métaphore présente, et mettre plus loin l'accent sur d'autres sèmes pour faire évoluer la métaphore ou en créer une nouvelle à partir

[63] Ce sens spatial de *chief*, qui désigne une partie surélevée ou à l'avant, est obsolète depuis le XVème siècle.

du même terme initial. Goatly (2007 : 13) parle « d'interrelation métaphorique » au sujet de ces variations des sources et des cibles, dont il distingue deux types, la « diversification » et la « multivalence ».

2. Diversification

La diversification est le phénomène qui consiste à exprimer une même cible au moyen de sources qui appartiennent à des champs lexicaux ou à des schémas cognitifs différents. Le poème de Dylan Thomas évoqué plus haut, « Do Not Go Gentle Into That Good Night », illustre le phénomène de la diversification : le texte exprime l'idée de la mort ou de la mort imminente au moyen de plusieurs métaphores, chacune d'elle également diversifiée. On peut ainsi rappeler que « night » insiste sur la notion d'obscurité, reprise par le troisième vers « the dying of the light » et par la deuxième strophe « Though wise men at their end know *dark* is right » ; mais la mort est aussi conçue en termes temporels, avec les cibles « at their end » ci-dessus, et plus loin « the last wave by », ou « too late » ; et dans la dernière strophe, le vers « And you, my father, there on the sad height » montre la mort imminente comme un lieu caractérisé par un sentiment : la cible est spatiale et émotionnelle.

Ce phénomène de diversification est à l'œuvre dans les séquences étudiées, qui pourraient être comparées à d'autres dans lesquelles la hiérarchie sociale ne serait pas dite par une source faisant référence à une position ou une étendue spatiales, mais, par exemple, par une source référant à une supériorité temporelle (*senior officer*[64]), à une activité (*a lead author*), à un ordre ou un classement (*the first / prime minister, premier scientist*), ou à la notion pure de supériorité, sans que ne soient nécessaires d'autres traits sémantiques (*a superior officer, the supreme commander*).

3. Multivalence

La multivalence, à l'inverse, consiste à employer une même source pour exprimer la présence de différentes cibles dans un même texte. Goatly (2007 : 13) donne en exemple un extrait de *Macbeth* dans lequel la métaphore du serpent est employée à plusieurs reprises pour caractériser plusieurs personnages et plusieurs comportements différents. Ce phénomène est également observable dans les dépendances étudiées : de sens initialement spatial, *high, chief* et *top* peuvent également qualifier des noms de temps ou d'époque et prendre ainsi un sens temporel, ou encore faire référence à une position hiérarchique. *Big* est également une source multivalente : au sens littéral il dénote une taille physique importante, mais le trait sémantique « au-dessus de la moyenne » peut être appliqué à d'autres domaines dans un sens métaphorique,

[64] Les exemples inclus dans ce paragraphe sont tous attestés dans le *COCA*.

notamment pour faire référence à une échelle d'application importante (*big government*), à une forte intensité (*big voice, big wind*), ou à un fort engouement (*big baker*), voire au caractère grandiloquent du référent (*big words, big dreams*).

D. Influence de la métaphore sur la représentation du référent

1. Métaphores conventionnelles, métaphores originales

C'est aussi en raison de l'existence de ces phénomènes de multivalence et diversification qu'il peut être difficile de retrouver les sources et cibles 'premières', qui préexistent à l'emploi métaphorique. Dans certaines expressions, les sources ont entièrement pris la place de cibles qui ont été abandonnées. Ainsi, le mot *armchair* est un nom qui emploie une métaphore, sans pour autant qu'il soit possible de déterminer exactement la cible masquée par *arm* : il est presque impossible de conceptualiser en anglais un fauteuil sans faire référence aux bras, or le mot *arm* est une source métaphorique, normalement employé pour décrire des membres humains. Le fait qu'un meuble soit conceptualisé comme « une chaise à bras » est originellement un processus métaphorique — parler de mobilier avec le vocabulaire normalement associé aux humains — mais le caractère métaphorique de cette expression n'est plus (directement) perceptible, la métaphore est devenue invisible.

Cette invisibilisation distingue deux phénomènes métaphoriques : elle marque la différence entre les métaphores dites « conventionnelles » et les métaphores « originales ». La distinction entre métaphore conventionnelle et métaphore originale est essentielle du point de vue de la linguistique cognitive, car métaphores conventionnelles et originales déclenchent différents processus de traitement de l'information : en effet, plus la métaphore est originale, plus elle nécessite d'effort cognitif pour être comprise, et plus elle est ostentatoire. À l'inverse, dans le cas des métaphores conventionnelles, très peu d'efforts cognitifs sont nécessaires pour comprendre le message, ce qui a pour conséquence d'invisibiliser le processus métaphorique. Cette invisibilisation peut avoir un effet sociolinguistique, qui sera abordé dans la deuxième partie de ce chapitre.

2. Métaphore et cognition : deux approches complémentaires

Cognitivement, le lien entre métaphore et conceptualisation du réel peut être de deux natures complémentaires : d'une part, la langue est construite à partir de notre perception du réel, on constate que le signe linguistique est motivé par notre expérience du monde ; et d'autre part, c'est la langue qui influence notre perception du réel et nos représentations de ce qui existe.

Dans le premier cas, on considère que la métaphore, en tant que phénomène linguistique, traduit ce que l'on voit, ce dont on fait l'expérience dans le réel : notre système de représentation

culturelle perçoit le fauteuil comme une chaise pourvue d'accoudoirs semblables à des bras, ce qui motive la création de termes métaphoriques tels que *armchair*. Ce lien « perception → langage » est fondé sur l'idée de motivation relative (au sens de Saussure, 1967 : 180-181) entre ce que l'on perçoit du réel et les outils dont la langue dispose pour l'exprimer. Selon Saussure, ainsi, le terme « pomme » est un signe arbitraire employé pour désigner un certain type de fruits ; en revanche, relativement au nom « pomme », le nom « pommier » est, lui, motivé, puisque ce second signe linguistique est associé au premier (et construit à partir du premier), de même que la pomme et le pommier sont associés dans notre expérience du réel. Dans les énoncés métaphoriques, à nouveau, on retrouve ce phénomène de motivation relative due à l'expérience du réel : les noms *arm* et *chair* sont des signes arbitraires, mais leur combinaison pour désigner, à l'aide d'un transfert métaphorique, un fauteuil, est motivée par notre perception de cet objet comme une chaise à bras. Il s'agit avant tout d'une motivation interne au système linguistique (qui peut être différente selon les langues, comme en témoigne la différence entre l'anglais *armchair* et le français *fauteuil* ; et qu'on retrouve dans les mots grammaticaux autant que dans les mots lexicaux : *in October* / *on Monday*), mais lorsque ce type de motivation linguistique existe, il est possible de cerner ce qui, dans notre expérience du réel, explique le lien.

Les cinq dépendances que l'on étudie (*high, big, top, chief* et *head*) peuvent également être observées du point de vue de leur motivation relative : si *high*, par exemple, est un signe arbitraire pour désigner une position spatiale en hauteur, son emploi métaphorique devant un nom de métier, formant une dénomination lexicalisée (*high executive*), s'explique par le fait que l'on se représente métaphoriquement une fonction hiérarchique dominante comme haut placée dans l'espace[65].

Cependant, un autre lien entre langage et perception du monde, inverse à celui qui vient d'être décrit, est étudié par la linguistique cognitive. Dans cette approche, le lien « langage → perception » rend compte du fait que notre expérience du monde est déterminée par les mots et les concepts à notre disposition. Cette analyse socio-cognitive est à l'origine, notamment, des initiatives de féminisation de la langue, comme l'expliquent Baider, Khaznadar & Moreau (2007 : 5) :

> Le symbolisme social étant véhiculé, structuré par le langage, c'est toute une conception du monde qui est impliquée [dans les enjeux de parité linguistique]. Les travaux en psychologie sociale ont montré que le genre grammatical influence la représentation qu'on se fait des métiers. L'utilisation du masculin dit générique biaise la représentation sociale des genres en défaveur des femmes.

[65] Une analyse comparée de la motivation relative des cinq dépendances devant des noms de métiers est proposée dans la dernière partie du chapitre 6.

Lakoff & Johnson (1980 : 4-5), entre autres, montrent que ce phénomène d'influence entre langue, perception du réel et actions, est notamment à l'œuvre dans les expressions et concepts métaphoriques : les auteurs prennent l'exemple du débat, qui est linguistiquement conçu en anglais au moyen de termes de conflits (ARGUMENT IS WAR). Le fait de concevoir (linguistiquement) le débat comme un conflit influence ce que l'on perçoit dans un débat (une attaque, une offensive, le fait qu'un argument soit perdu ou gagné) et la façon dont on agit en conséquence (« I *demolished* his argument », Lakoff & Johnson, 1980 : 4). Les auteurs considèrent que si, au contraire, on conceptualisait le débat comme une danse, avec le vocabulaire correspondant, notre expérience et nos actions en seraient nécessairement différentes.

La relation d'influence entre mis en forme linguistique et représentations du réel s'applique donc tout particulièrement au langage métaphorique : la métaphore conventionnelle influence notre conceptualisation du réel. L'expression métaphorique est un outil linguistique et cognitif complexe, tant au niveau des formes qu'elle prend dans la langue (multiplicité des traits sémantiques, diversification des sources, multivalence des cibles, iconicité) qu'à l'échelle de l'influence qu'elle a sur la façon dont chaque communauté linguistique se représente le réel (métaphores conventionnelles, représentations sociolinguistiques). Pour l'instant, le rapport entre métaphore et cognition a été présenté à l'échelle d'expressions linguistiques individuelles ; or, Lakoff & Johnson (1980), les premiers, ont montré que ce lien doit être appréhendé à l'échelle supérieure : des domaines notionnels, regroupant plusieurs expressions linguistiques différentes, peuvent être associés par la représentation métaphorique. Ces liens ont été théorisés sous le nom de « métaphores conceptuelles ».

II. Métaphores conceptuelles

Les séquences étudiées dans cette thèse sont des illustrations, des traces laissées dans la langue, des fonctions cognitives de l'esprit, c'est-à-dire de nos capacités à comprendre et conceptualiser. En effet, nous percevons et traitons les informations extérieures au regard de notre expérience passée, ce qui nécessite de faire des analogies entre le présent et l'expérience. Cette faculté cognitive de l'analogie est à la racine de la métaphore en tant qu'objet linguistique et en tant que processus conceptuel : il s'agit d'associer deux notions différentes en déterminant leurs points communs. On peut, en anglais, associer l'adjectif de taille *high* au nom de métier *executive*, car on a la capacité cognitive à se représenter cette réalité sociale comme une position spatiale. Les théories de la métaphore conceptuelle montrent que la pensée métaphorique informe l'expérience, ce qui nous permet de comprendre comment émerge le sens dans les

séquences étudiées. Elles participent toutes d'un même thème métaphorique complexe, et leur sens est marqué par cette inscription dans un schéma cognitif.

A. Qu'est-ce que la métaphore conceptuelle ?

1. Définitions

L'une des définitions canoniques de la métaphore est celle de Burke (1945), cité par Cameron (2010 : 3) : « Metaphor is a device for seeing something in terms of something else ». Le verbe *seeing* est intéressant : il ne s'agit pas seulement de langage, mais de perception, de conceptualisation (Cameron note d'ailleurs que *seeing* et *device* sont eux-mêmes métaphoriques). C'est cet aspect de la métaphore qui est abordé par les travaux de Lakoff & Johnson (1980) : ces auteurs montrent que la métaphore est un phénomène conceptuel autant que linguistique, dont il faut étudier l'origine et les conséquences sur la pensée et l'action à partir des traces qu'il laisse dans la langue. Lakoff & Johnson (1980 : 1) considèrent que les systèmes conceptuels des individus et des communautés linguistiques sont métaphoriques : « Our ordinary conceptual system, in terms of which we both think and act, is fundamentally metaphorical in nature ».

La valeur cognitive de la notion de métaphore est d'ailleurs démontrée par le caractère métalinguistique de ce procédé, théorisé avant les travaux de Lakoff & Johnson, par les recherches de Reddy (1979), qui montre que nous parlons de la communication en des termes essentiellement métaphoriques. « La métaphore du conduit » (titre de l'étude de Reddy) illustre le fait que l'on conçoit la communication comme l'envoi par un·e locuteur·rice d'un objet (le sens) dans un véhicule / contenant (les mots) vers un·e interlocuteur·rice qui ouvre alors le contenant pour saisir le sens du message. Les éléments qui servent à définir une métaphore sont bien présents : de façon métalinguistique, cette métaphore consiste à parler de quelque chose en termes d'autre chose, à conceptualiser la communication (la cible) comme un transfert (la source), et les liens (les fondements) entre ces deux domaines sont la notion de mouvement (envoi et réception) et de mise en paquet (le sens est contenu dans des mots, eux-mêmes contenus dans des constituants, des propositions, des phrases, etc). Reddy (1979 : 168) est le premier à théoriser le fait que cette métaphore ne concerne pas que deux mots ou expressions dans un seul énoncé, mais bien deux domaines conceptuels qui sont mis en rapport : de nombreuses expressions différentes associent les notions de communication et de transfert. Reddy (1979 : 189-197) inclut ainsi dans son annexe plus de 140 expressions qui suivent ce schéma (contre une quarantaine qui n'emploient pas la métaphore du conduit). À sa suite, Lakoff & Johnson (1980 : 10) analysent les métaphores métalinguistiques LINGUISTIC EXPRESSIONS ARE CONTAINERS FOR MEANING et COMMUNICATION IS SENDING ; et Sweetser (1992 : 714) étudie

les motivations conceptuelles de ces métaphores, telles que le caractère directionnel des échanges « en face-à-face » et les représentations de la pensée et de la communication comme des voyages.

2. Caractéristiques linguistiques et cognitives

a. Conventions de notation

Une métaphore conceptuelle consiste à conceptualiser tout un domaine conceptuel dans les termes d'un autre domaine. L'association de ces deux domaines par une métaphore conceptuelle est notée chez Lakoff & Johnson (1980) avec des petites majuscules, sur le modèle de X IS Y ou X AS Y : par exemple COMMUNICATION IS TRANSFER. Cette convention de notation est adoptée pour la suite du présent travail.

b. Multiplicité des illustrations dans la langue

À partir des travaux de Reddy sur le lien entre métalangue de la communication et métaphore du transfert, Lakoff et Johnson ont mis en évidence d'autres domaines liés par une métaphore conceptuelle, et donnent comme premier exemple ARGUMENT IS WAR (1980 : 4). Les auteurs illustrent cette métaphore conceptuelle au moyen de nombreux exemples de phrases qui, toutes, font un emploi métaphorique de termes associés au champ sémantique de la guerre, qui sont employés en contexte pour référer à une discussion ou une dispute :

> Your claims are *indefensible*.
> He *attacked* every *weak point* in my argument.
> His criticisms were *right on target*.
> I *demolished* his argument.
> I've never *won* an argument with him.
> You disagree? Okay, *shoot!*
> If you use that *strategy*, he'll *wipe you out*.
> He *shot down* all my arguments.

Pour être valable, il faut en effet qu'une métaphore conceptuelle se réalise dans un nombre suffisant d'expressions, pour avoir un caractère non marqué, conventionnel ; il faut que ces expressions puissent être utilisées sans que locuteur·rice·s et interlocuteur·rice·s ne remarquent la présence d'emplois métaphoriques. Goatly (2007 : 20-21) établit d'ailleurs des critères (qu'il qualifie de quelque peu arbitraires mais nécessaires) pour constituer la base de données à partir de laquelle il travaille : les métaphores doivent se réaliser dans au moins six mots ou expressions différentes, présentes dans un dictionnaire d'anglais contemporain, pour être incluses dans les métaphores conceptuelles.

c. *La métaphore est la trace d'un mécanisme conceptuel*

Lakoff & Johnson insistent sur le fait qu'une métaphore conceptuelle se manifeste clairement dans la langue, c'est-à-dire qu'on peut la mettre en évidence grâce aux traces qu'elle laisse dans les phrases, mais qu'il s'agit avant tout d'un mécanisme cognitif : on se représente réellement une discussion argumentée comme un combat, et on agit en conséquence. La langue est la surface visible d'une conceptualisation profonde du réel, qui n'influence pas seulement les mots, mais aussi les actions, les réflexions et les représentations d'une communauté linguistique.

> It is important to see that we don't just *talk* about arguments in terms of war. […] Many of the things we *do* in arguing are partially structured by the concept of war. […] It is in that sense that the ARGUMENT IS WAR metaphor is one that we live by in this culture; it structures the actions we perform in arguing. (Lakoff & Johnson, 1980 : 4)

Le domaine source structure donc la conceptualisation du domaine cible, et pas seulement des mots individuels.

3. Origines conceptuelles

a. *Expérience physique ou construction culturelle*

Les métaphores conceptuelles structurent nos systèmes de perception, de représentation, et nos actions. Les recherches de Lakoff et Johnson (1980 : 117-119) montrent que ce fonctionnement cognitif provient d'une part de notre expérience concrète, et d'autre part des représentations sociales et culturelles de chaque communauté linguistique. Premièrement, l'existence physique de l'être humain détermine son système conceptuel : par exemple, nous avons un corps avec un haut et un bas, deux notions dont nous faisons l'expérience par le phénomène physique de la gravité terrestre : ce qui est près du sol est en bas, ce qui s'en éloigne est en haut. D'un autre côté, cette expérience a toujours lieu dans le cadre d'une culture : la culture à l'origine des séquences linguistiques étudiées, par exemple, établit des hiérarchies entre les êtres humains en fonction de leur activité socio-professionnelle.

Chaque métaphore conceptuelle est générée par une combinaison de ces deux facteurs, l'expérience physique et la construction culturelle. Certaines métaphores font plus directement appel à l'expérience physique, avec une moindre médiation culturelle, comme MORE IS UP, qui, selon Lakoff & Johnson (1980 : 15-16), vient du fait que plus on remplit un contenant de liquide, plus le niveau du liquide s'élève, ou que plus il y a d'objets dans une pile, plus la pile est haute. En revanche, d'autres métaphores sont plus clairement culturelles : ainsi, certaines cultures conceptualisent le futur vers l'avant (c'est le cas en français et en anglais, notamment), alors d'autres le pensent en arrière : Chesneaux (2005) explique ainsi qu'en akkadien (une langue morte de Mésopotamie), « [l]e terme *pananu*, dérivé d'une racine qui signifie « face »,

« devant », désigne le passé en tant que « ce-à-quoi-on-fait-face », « ce-qu'on-a-devant-les-yeux » (donc en regardant en amont, du côté du temps révolu) » ; et de même, d'après l'auteur, en Égypte Ancienne, « [on] se servai[t] du mot *hat*, la partie antérieure, pour former des locutions se rapportant au passé (*hr-hat, imy-hat*). En revanche, le futur est « derrière ». La conceptualisation du temps en termes de position spatiale, et en particulier du passé comme « derrière », est une métaphore qui dépend de la culture. De même ARGUMENT IS WAR implique que les co-locuteur·rice·s font partie d'une culture commune où *argument* et *war* peuvent être envisagés comme similaires.

b. Métonymie et motivation

Goatly (2007 : 15) met l'accent sur l'importance de la métonymie dans la formation des concepts métaphoriques, en prenant l'exemple de ANGER IS HEAT et en montrant que c'est bien parce que nous avons généralement chaud (effet) lorsque nous nous énervons (cause), que cette métaphore conceptuelle existe, par remplacement métonymique de la cause par l'effet. Il ne faut donc pas forcément comprendre l'aspect culturel de la métaphore conceptuelle comme une séparation entre les différentes sociétés humaines : cette métaphore existe dans de nombreuses langues, et le phénomène physiologique associé est vrai pour tout le monde. Grady (1999 : 80), dans ses travaux sur les différentes théories des origines des métaphores conceptuelles, montre par exemple qu'on peut retrouver des schémas conceptuels métaphoriques similaires dans des langues très différentes :

> There are various kinds of evidence which show that the distinction [between conceptual metaphors] is not entirely arbitrary – that is, not simply a matter of historical accident. For instance, the recurrence of the same metaphoric patterns across broad samples of unrelated languages argues against the view that the conventionality of particular metaphors is arbitrary. The examples in (3) illustrate one such pattern:

Zulu	*-khulu*	"big, important"
Hawaiian	*nui*	"big, important"
Turkish	*büyük*	"big, important"
Malay	*besar*	"big, important"
Russian	*krupnij*	"big, important"

> In each of these languages, a term which literally refers to physical size may also refer metaphorically to degree of importance. This is a conceptualization with very wide cross-linguistic distribution. Grady (1999 : 80)

Plus généralement, il est probable que les séquences étudiées ne soient pas forcément spécifiques à l'anglais et que le fait de conceptualiser la hiérarchie sociale et professionnelle en termes d'échelle verticale existe dans d'autres langues : les travaux de Rémi-Giraud (2015), présentés au chapitre 2, montrent notamment que le français a recours à une métaphore

conceptuelle similaire. L'étude d'un plus grand nombre de langues permettrait peut-être de savoir si cette représentation des métiers est commune à des familles de langues, à des cultures, etc.

B. Les métaphores conceptuelles d'orientation

Les métaphores d'orientation dans la théorie de Lakoff & Johnson ne fonctionnent pas tout à fait de la même manière que les autres métaphores conceptuelles, en ceci qu'il ne s'agit pas seulement de concevoir un domaine en termes d'un autre, mais un système de plusieurs domaines en fonction d'un autre : « *orientational metaphors* [are a] kind of metaphorical concept [which] organizes a whole system of concepts with respect to one another » (1980 : 14), ce qui est illustré par la multitude de métaphores conceptuelles qui fonctionnent avec des sources liées à l'orientation spatiale (haut-bas, devant-derrière, dedans-dehors,...).

1. La spatialisation UP-DOWN

Lakoff & Johnson (1980 : 15-17) donnent une liste de métaphores conceptuelles qui font appel à la spatialisation UP-DOWN comme concept source ; toutes ces métaphores conceptuelles influencent la façon dont nous appréhendons les différents domaines cibles. Les métaphores conceptuelles présentées ci-dessous sont significatives pour l'étude des séquences telles que *high commissioner, big customer* ou *chief magistrate* :

> MORE IS UP
>
> The numbers keep going *up*. His draft number is *high*. My income *rose*. The amount of artistic activity has gone *down* in the past year. His income *fell*. He is *under*age. If you're too hot, turn the heat *down*.
>
> Physical basis: If you add more of a substance or physical objects to a container or pile, the level goes up. (Lakoff & Johnson, 1980 : 15-16)

La première application concrète de cette métaphore concerne l'idée de domination :

> HAVING CONTROL OR FORCE IS UP; BEING SUBJECT TO CONTROL OR FORCE IS DOWN
>
> I have control *over* her. I am *on top* of the situation. He's in a *superior* position. He's at the *height* of his power. He's in the *upper* echelon. He ranks *above* me in strength.
>
> Physical basis : Physical size typically correlates with physical strength, and the victor in a fight is typically on top. (1980 : 16)

Ces premières analogies, profondément ancrées dans une réalité physique, donnent le cadre de la suivante, qui se situe à un niveau plus abstrait, et est au centre de cette étude :

> HIGH STATUS IS UP; LOW STATUS IS DOWN
>
> He has a *lofty* position. She'll *rise* to the *top*. He's at the *peak* of his career. He's *climbing* the ladder. He has little *upward* mobility. He's at the *bottom* of the social hierarchy. She *fell* in status.
>
> Social and physical basis: Status is correlated with (social) power and (physical) power is UP. (1980 : 16)

Le haut et le bas sont également des sources métaphoriques pour d'autres concepts ayant trait à l'organisation de la société, en particulier des concepts axiologiques :

> GOOD IS UP; BAD IS DOWN
>
> Things are looking *up*. We hit a *peak* last year, but it's been *downhill* ever since. Things are at an all-time *low*. He does *high*-quality work.
>
> Physical basis for personal well-being: Happiness, health, life and control – the things that principally characterize what is good for a person – are all UP. (1980 : 16)

De la valeur axiologique personnelle découle une métaphore morale, qui s'applique cette fois à l'échelle de la société :

> VIRTUE IS UP; DEPRAVITY IS DOWN
>
> He is *high*-minded. She has *high* standards. She is *upright*. She is an *upstanding* citizen. That was a *low* trick. Don't be *underhanded*. That would be *beneath* me.
>
> Physical and social basis: GOOD IS UP FOR a person (physical basis), together with a metaphor that we will discuss below, SOCIETY AS A PERSON (…). To be virtuous is to act in accordance with the standards set by the society/person to maintain its well-being. VIRTUE IS UP because virtuous actions correlate with social well-being from the society/person's point of view.

Enfin, d'après Lakoff & Johnson (1980 : 15-17), d'autres domaines cibles peuvent être exprimés par les métaphores du haut et du bas, et ces domaines sont donc culturellement associés à aux métaphores citées précédemment : HAPPY IS UP; SAD IS DOWN. CONSCIOUS IS UP; UNCONSCIOUS IS DOWN. RATIONAL IS UP; EMOTIONAL IS DOWN.

Les auteurs parlent de la systématicité de l'organisation de ces concepts, à l'intérieur de chaque métaphore conceptuelle (« there is an internal systematicity to each specialization metaphor », 1980 : 17), mais également les unes par rapport aux autres :

> There is an overall external systematicity among the various spatialization metaphors, which defines coherence among them. Thus, GOOD IS UP gives an up orientation to general well-being, and this orientation is coherent with special cases like HAPPY IS UP, HEALTH IS UP, ALIVE IS UP, CONTROL IS UP. STATUS IS UP is coherent with CONTROL IS UP. (1980 : 18)

Cette cohérence et systématicité des différentes métaphores conceptuelles qui ont pour source l'organisation UP-DOWN fait écho à l'idée de multivalence des sources dans l'interrelation métaphorique définie par Goatly (2007 : 13).

2. Thèmes complexes des métaphores conceptuelles : multivalence conceptuelle

Le fait qu'au moins cinq termes (*high, big, top, chief, head*), correspondant à des domaines conceptuels différents (UP, SIZE et QUANTITY, par exemple) puissent être employés métaphoriquement dans des contextes et avec des apports sémantiques communs nous indique que les métaphores conceptuelles fonctionnent en réseau.

Les métaphores conceptuelles, de même que les concepts auxquels elles font référence, ne sont pas toujours nettement séparées les unes des autres : il existe par exemple des liens entre les concepts de temps, de passé et de futur, d'âge et d'histoire. De même, les métaphores conceptuelles témoignent de l'interpénétration des concepts, et une première métaphore peut donner lieu à une autre à partir d'une source ou d'une cible commune, ce qui crée un réseau de métaphores qui sont liées par un même thème complexe. Lakoff & Johnson (1980 : 9) donnent pour exemple de ce phénomène les relations de sous-catégories de la métaphore TIME IS MONEY : si le temps est conceptualisé au moyen de termes normalement associés à l'argent (*save, invest, budget, cost*), et que dans nos sociétés l'argent est une ressource limitée, alors le thème de la métaphore se développe pour devenir TIME IS A LIMITED RESOURCE (*use up, have enough of, run out of*) ; de là, les ressources limitées étant des marchandises précieuses, la métaphore devient TIME IS A VALUABLE COMMODITY (*have, give, lose, thank you for*).

Goatly (2007 : 164-166) montre que les thèmes complexes de métaphores conceptuelles fonctionnent comme l'interrelation entre les métaphores linguistiques : la multivalence, c'est-à-dire la mise en commun d'un même domaine source pour plusieurs concepts cibles, existe également en tant que mécanisme conceptuel. L'auteur présente les métaphores conceptuelles GOOD (QUALITY / MORALITY) IS HIGH (*high quality jade, high-class fruit, high-minded*), HAPPY IS HIGH (*on the top of the world, my spirit rose*), et MORE IS HIGH (*the prices rose*). Il observe que les trois cibles *good, happy* et *more* ont la même source (multivalence), ce qui les conduit à s'associer, voire à se confondre en une nouvelle métaphore : MORE = GOOD (HAPPY). Cette interrelation au sein d'un thème complexe touche en particulier les métaphores qui ont trait à des concepts spatiaux. L'auteur adopte une approche sociolinguistique pour décrire le lien fort entre métaphores spatiales et représentations sociales.

La possibilité d'associer plusieurs métaphores conceptuelles qui partagent un thème commun permet de comprendre pourquoi on peut étudier ensemble des séquences comme *high commissioner* (source : élévation verticale) et *big customer* (source : étendue tri-dimensionnelle). *Big customer* est une occurrence de la métaphore conceptuelle IMPORTANT IS BIG (Goatly, 2007 : 35). Or, *big* a pour trait sémantique fondamental la notion de supériorité, d'entité au-dessus de la moyenne : cet adjectif exprime implicitement une comparaison de supériorité, de plus grande quantité (concrète ou abstraite). Et la plus grande quantité donne lieu à une conceptualisation spatiale verticale, comme explicité par la métaphore conceptuelle MORE IS UP présentée plus haut. Par conséquent, il est pertinent de lier la conceptualisation dite par *big* à la notion d'élévation verticale au sein d'un thème métaphorique complexe.

Dans cette étude, les métaphores conceptuelles IMPORTANT IS BIG et HIERARCHY AS VERTICAL SCALE sont donc analysées comme deux dérivés du thème complexe HIGH STATUS IS

UP, qui permet de rendre compte de toutes les occurrences métaphoriques observées dans ce travail.

C. Apports et restrictions sémantiques dus aux métaphores conceptuelles

Concept source et concept cible constituent deux domaines de la pensée qui peuvent se recouper en certains points, mais dans le même temps, chacune de ces deux notions excède l'autre. En effet, pour que le processus métaphorique fonctionne, il faut nécessairement percevoir un écart entre le domaine cible et la source, c'est-à-dire se représenter ou concevoir la cible au moyen de la source, sans que les deux soient interchangeables pour autant, sinon il ne s'agit plus d'une image associative mais de concepts identiques. Cet écart nécessaire conduit à se focaliser sur les aspects de la cible qui sont compatibles avec la représentation du domaine, mais également à rendre inadéquats certains aspects de la source, qui sont normalement des caractéristiques définitoires de ce domaine.

On a pu observer ce phénomène à l'échelle de la métaphore en tant qu'objet linguistique, qui procède à une sélection sémantique de la source comme de la cible : dans les exemples cités précedemment, *high Antiquity* confère à *high* un sens temporel tout en masquant sa valeur spatiale (la source est influencée par la cible) ; à l'inverse, dans le nom *armchair*, la métaphore qui présente la cible (l'objet « fauteuil ») comme ayant des propriétés de la source (une personne avec des bras) suggère nécessairement une forme de personnification : la perception que l'on a de la cible est influencée par l'expression source. Ce phénomène de sélection sémantique est également visible dans notre système conceptuel métaphorique.

1. Influence du concept source sur le domaine cible

Dans le cadre de la métaphore conceptuelle, la conceptualisation du domaine cible est influencée par le domaine source, en ce que le domaine cible met l'accent sur certains aspects du domaine source, ou au contraire, masque d'autres facettes de ce domaine. Ce double processus, dit de masquage et de mise en valeur (*hiding and highlighting*) a été décrit par Lakoff & Johnson (1980 : 10) au sujet de la métaphore conceptuelle ARGUMENT IS WAR. Selon les auteurs, par exemple, le fait de concevoir une discussion en termes de guerre et de combat, et d'agir en conséquence en se focalisant sur la dimension antagoniste de la conversation, conduit au masquage de l'aspect coopératif ou dialectique en puissance dans le domaine ARGUMENT : « Someone who is arguing with you can be viewed as giving his time, a valuable commodity, in an effort at mutual understanding ». Dans ce cas, une partie des éléments de sens de la cible est masquée par le choix de la source.

Dans le cas des séquences étudiées, qui font état d'un lien métaphorique entre le domaine conceptuel cible HIGH STATUS et la source UP, le domaine source met en évidence la notion d'échelons plus ou moins élevés ou d'organisation verticale de l'autorité (deux notions elles-mêmes de nature métaphorique), mais masque par exemple le lien entre hiérarchie sociale et temporalité (ancienneté ou âge des référents comme marqueurs de l'avancée professionnelle : *a junior / senior officer*), ou encore la possibilité de conceptualiser le pouvoir décisionnaire et les responsabilités professionnelles comme une activité parmi d'autres au sein d'une organisation horizontale.

2. Limitation conceptuelle

Si le domaine source influence nécessairement la conceptualisation qui est faite de la cible, on doit également voir que la source excède souvent les besoins conceptuels de la cible.

Du fait de l'écart partiel nécessaire entre concept source et concept cible, il arrive qu'un système de conceptualisation métaphorique conduise à des impasses logiques. Reddy (1979 : 165) en fait la démonstration en expliquant que la métaphore du conduit est auto-contradictoire : pour expliciter son fonctionnement, il faudrait employer un métalangage sur la communication qui n'ait pas recours à la métaphore du conduit, ce qui rendrait cette théorie invalide, ne nécessitant plus d'expliciter son fonctionnement. L'auteur parle au sujet de cette impasse de « frame conflict », c'est-à-dire de l'impossibilité de s'entendre entre deux systèmes de communication qui n'emploient pas le même langage au sujet de la communication.

Ce problème se pose également de manière plus concrète, moins métalinguistique, en ce que les métaphores conceptuelles permettent de parler d'un domaine abstrait en termes d'un autre concret. D'un point de vue cognitif, le fait de se représenter un domaine conceptuel au moyen d'un autre domaine est structuré par l'expérience concrète : le fonctionnement de la métaphore du conduit vient du fait que l'on peut mettre en paquet et tendre ou envoyer des objets concrets entre deux personnes, et donc l'existence concrète de l'échange physique et de la poste amène une communauté linguistique à se représenter la communication du sens comme un transfert similaire. Or l'écart entre la source concrète (la poste) et la cible abstraite (la communication) peut rendre la source mal opérante si les aspects centraux de ce domaine dans notre expérience concrète ne sont pas compatibles avec la cible abstraite. Lakoff & Johnson (1980 : 13) citent en exemple l'inadéquation partielle de la métaphore TIME IS MONEY en montrant qu'on ne peut jamais vraiment *rendre* du temps comme on rend de l'argent (d'ailleurs l'expression linguistique **give back time* n'existe pas), pas plus qu'on ne peut mettre du temps dans une banque, alors que la banque est l'une des notions fondamentales liées à l'argent. De même, les fondements de la métaphore THEORIES ARE BUILDINGS n'utilisent qu'une partie des

éléments que nous considérons fondamentaux dans notre perception d'un bâtiment (construire, fonder, fondation, solidité et faiblesse...) en laissant de côté d'autres éléments tout aussi centraux : portes, fenêtres, étages, habitants (Lakoff & Johnson, 1980 : 52-53).

Les métaphores conceptuelles sont donc des outils qui mettent en avant un phénomène significatif de notre système de pensée tout en étant toujours partiellement inadéquats ou restrictifs ; si deux domaines conceptuels se recoupaient parfaitement, il ne s'agirait alors plus de deux concepts différents mais du même. Ainsi, dans une métaphore conceptuelle, certains aspects ou certaines propriétés du concept source sont mis à contribution dans la représentation métaphorique conventionnelle, tandis que d'autres ne le sont pas. Pourtant, puisque la métaphore conceptuelle THEORIES ARE BUILDINGS structure notre conceptualisation des théories, d'autres images, non conventionnelles, peuvent être créées en discours : Lakoff & Johnson (1980 : 53) citent par exemple « His theory has thousands little rooms and long, winding corridors. He prefers massive Gothic theories covered with gargoyle ».

L'adéquation entre les concepts HIGH STATUS et UP est cependant très opérante, en particulier car la source de cette métaphore conceptuelle, si elle est fondée sur l'expérience physique (le haut et le bas, les degrés d'une échelle, etc.), n'est pas un objet concret, comme le sont l'argent ou les bâtiments. On parle bien en anglais de *the bottom / middle / top of the hierarchy*, et différents référents peuvent être classés verticalement les uns par rapport aux autres (*she's higher than them in the hierarchy*).

Une limite doit être observée cependant. Dès que l'on fait référence à des éléments concrets de la hiérarchie sociale, ce qui est le cas des noms de métier, on restreint la métaphore spatiale à l'expression du haut, et on emploie moins d'expressions faisant référence au bas, comme on l'a vu au chapitre précédent. Ainsi, on peut parler de *high commissioner*, de *big boss*, de *top advisor*, de *head librarian* ou de *chief magistrate*, mais il n'existe pas de terme dénotant une position spatiale opposée qui permette d'évoquer des métiers ou fonctions socio-professionnelles « d'en bas » (**low commissioner, *small boss, *bottom advisor, *foot librarian, *base magistrate*). La métaphore conceptuelle HIGH STATUS IS UP se voit ainsi limitée, si l'on considère que le concept UP contient nécessairement dans ses traits sémantiques l'opposition à DOWN, puisque HIGH STATUS ne s'oppose pas aussi clairement, en termes d'expressions linguistiques correspondantes, à LOW STATUS.

Conclusion provisoire

Les apports et restrictions sémantiques sont des caractéristiques essentielles de l'expression et de la conceptualisation métaphoriques ; or, dans le cadre de la métaphore conceptuelle, comme on l'a vu, le fait de se représenter un domaine au moyen des données

conceptuelles d'un autre domaine influence nos perceptions et nos actions. Dans les séquences étudiées, les mots employés pour décrire la hiérarchie socio-professionnelle attestent de et influencent nos représentations sociales.

III. Métaphores spatiales et représentations sociales

Dans cette dernière partie de l'étude du fonctionnement métaphorique des séquences, un aspect sémantique supplémentaire va être analysé : les connotations sociolinguistiques attachées au thème métaphorique HIGH STATUS IS UP.

A. Double lien entre métaphore et réalité culturelle

1. Les métaphores conceptuelles sont la trace de et influencent nos représentations sociales

Le fait que l'emploi de métaphores exerce une influence sur notre façon de percevoir le monde et de réagir est un phénomène dont il est difficile d'avoir conscience spontanément (comme le note Reddy (1979) avec la métaphore du conduit et la notion de cadre de pensée), mais qui, une fois qu'on l'a perçu, semble relativement évident.

Lakoff & Johnson (1980 : 8) illustrent le lien entre représentation sociale et expression métaphorique au sujet de la métaphore conceptuelle TIME IS MONEY, qui fonctionne en système avec les métaphores subordonnées TIME IS A LIMITED RESOURCE et TIME IS A VALUABLE COMMODITY. Dans ce cas-ci, la métaphore naît bien du contexte culturel, ou social, de l'expérience quotidienne : les auteurs considèrent que c'est dans nos sociétés occidentales modernes, où le concept de travail est devenu intimement lié à la notion du temps nécessaire pour le réaliser, que se sont développées les réalités qui justifient la métaphore TIME IS MONEY :

> [T]elephone message units, hourly wages, hotel room rates, yearly budgets, interest on loans, and paying your debt to society by 'serving time'. […] Corresponding to the fact that we *act* as if time is a valuable commodity (…) we *conceive of* time that way. Thus we understand and experience time as the kind of thing that can be spent, wasted, budgeted, invested wisely or poorly, saved, or squandered. Lakoff & Johnson (1980 : 8)

Toutes les sociétés ne conceptualisent pas le temps en termes d'argent, et n'agissent pas vis-à-vis du temps comme nous le faisons.

Métaphores et représentations sociales sont doublement liées, quelle que soit la réalité apparue en premier : la conceptualisation du temps comme précieux est intégrée dans la langue par la métaphore, et la référence métaphorique au temps par des termes associés au domaine de l'argent influence la façon dont on conceptualise cette notion. Or on ne perçoit pas nécessairement cette influence mutuelle.

2. Nécessité de la pensée métaphorique

Plus précisément, moins la nature métaphorique d'une association de concepts est visible, plus cette association influence notre perception de ces concepts. Il y a un lien entre l'invisibilisation de la métaphore conventionnelle, et l'ancrage idéologique qu'elle établit. Dans le cas de la métaphore TIME IS MONEY, on voit qu'il peut être facile de retrouver l'origine de la métaphore, de comprendre de quelles représentations sociales elle provient, quel parti pris social ou culturel elle illustre. Le fait de pouvoir reconstruire ce cheminement conceptuel ne signifie pour autant pas que la métaphore perde de son impact sur les représentations sociales. Une communauté linguistique partage nécessairement ces conceptions du temps, par sa langue et par les perceptions et les actions déclenchées par cette conceptualisation, que ses locuteur·rice·s en aient conscience ou non. C'est bien le caractère non seulement linguistique mais cognitif des métaphores conceptuelles, ou plutôt le fait que les deux sont indissociables, qui est à l'origine de l'ancrage des représentations sociales qu'elles véhiculent : étudier les réalisations linguistiques de la métaphore n'est pas suffisant pour nous permettre de prendre entièrement conscience de son inscription dans notre système de pensée et d'action.

Reddy (1979 : 166) montre par la métaphore du conduit que les « faits nouveaux » (*new facts*) de ses découvertes commençaient à induire un changement de « cadres » (*frames*) dans sa pensée, les deux cadres (celui de la pensée socialement dominante et du langage habituel, et celui remodelé par les connaissances sur la métaphore du conduit) rentrant alors en conflit, ce qui rend très difficile la tâche de communiquer avec son lecteur :

> If I am right in what I believe about frames, then it may well be difficult to convince you, because the frames I am talking about exist in you and will resist the change. For my part, in writing this, I have made strenuous efforts to remember what it was like before I shifted frames, and how long it took before the "new facts" made sense to me. At the same time, I should like to request that you, on your side, make yourselves receptive to what may be a serious alteration of consciousness.

Il est donc très difficile, voire impossible, d'échapper à la pensée métaphorique ; et, dans la recherche de l'intercompréhension entre locuteur·rice·s, pour limiter les efforts cognitifs nécessaires à la communication, les métaphores conceptuelles communes sont plus efficaces que les images non conventionnelles ou périphrases. Dans le cas de la métaphore conceptuelle HIGH STATUS IS UP, qui régit notre conceptualisation de la hiérarchie socio-professionnelle, la possibilité de parler de hiérarchie est même entièrement contrainte par la représentation spatiale métaphorique. Lakoff & Johnson (1980 : 18) notent à ce sujet :

> In some cases spatialization is so essential a part of a concept that it is difficult for us to imagine any alternative metaphor that might structure the concept. In our society « high status » is such a concept.

La possibilité même de parler de différents statuts sociaux est tributaire de la représentation métaphorique verticale : il y a donc une aporie conceptuelle et linguistique concernant la représentation littérale des relations socio-professionnelles.

Néanmoins, même s'il n'est pas possible de conceptualiser autrement ce domaine de l'expérience, le fait de comprendre que cette conceptualisation est de nature métaphorique permet de s'intéresser à ses conséquences sociolinguistiques : les connotations sociales de la représentation verticale de la hiérarchie.

B. Connotations sociolinguistiques

1. Origine des connotations : mise en valeur et masquage idéologiques

Le phénomène de masquage et de mise en valeur sémantiques ou conceptuels, qui consiste à mettre l'accent sur certains sèmes ou aspects de la cible, tandis que d'autres sèmes ou aspects sont mis de côté, est intrinsèque à tout mécanisme métaphorique, mais est également à l'origine de biais dans la perception de la cible. Reddy (1979 : 167) explicite les problématiques sociales que ce phénomène peut mettre en jeu dans la métaphore du conduit, en soulignant la responsabilité attribuée aux locuteur·rice·s qui font « échouer » la communication :

> [These metaphors] seem to involve the figurative assertion that language *transfers* human thoughts and feelings. Notice that this assertion, even in its present, very general form, leads already to a distinct viewpoint on communication problems. A person who speaks poorly does not know how to use language to send people his thoughts.

La source métaphorique TRANSFER présente la communication comme un processus immédiat et non problématique ; Reddy considère que cette conceptualisation est fausse et trompeuse car elle masque la complexité inhérente à la langue et à la communication, et fait porter l'échec de la communication sur le ou la locuteur·rice qui « s'exprime mal » plutôt que sur la nature nécessairement complexe et médiatisée de l'échange linguistique. Le fait de concevoir la communication comme un transfert masque un aspect essentiel du domaine cible, et entraîne des conséquences sociales.

Deignan (2010 : 46-47) montre que la manipulation des sèmes ou des aspects de la cible par la représentation liée à la source dans tout mécanisme métaphorique constitue l'origine des connotations sociales, voire idéologiques, qui découlent de certaines métaphores conceptuelles. L'autrice étudie à ce sujet la métaphore UNDERSTANDING IS SEIZING, mise en évidence par Lakoff & Johnson. Elle montre que la source SEIZING présente chaque pensée comme un objet qui peut être métaphoriquement appréhendé ou saisi (*grasped* ou *held*) sans difficulté, ce qui masque le fait que souvent, la compréhension est un processus lent et qui demande des efforts :

> This aspect of conceptual metaphor theory suggests an ideological significance to metaphor use. In slightly overemphasizing the intuitive ways of understanding new

> ideas and down-playing different processes, the metaphor *grasp [an idea]* distorts the target domain a little. The capacity of metaphor to distort can be exploited by speakers who wish to present their message with their own spin. (Deignan, 2010 : 47)

L'autrice présente des situations où une représentation métaphorique d'un objet sert un but idéologique, comme la métaphore de la saleté utilisée dans l'expression *ethnic cleansing*.

2. Conventionnalité et ancrage des représentations

a. Distinctions connotatives entre métaphores conventionnelles et originales

Les métaphores qui ont la plus grande influence sur les représentations sociales sont celles qui passent le plus inaperçues ; or, puisque les métaphores d'orientation organisent un large pan de notre système conceptuel, il s'agit de métaphores très conventionnelles, dont l'impact socio-cognitif est fort.

Goatly se sert de la distinction entre métaphore conventionnelle et métaphore originale pour expliciter le lien entre conventionnalité de la métaphore et influence des représentations sociales. L'auteur montre que c'est justement leur caractère conventionnel qui fait la force « idéologique » (terminologie de Goatly) des métaphores conceptuelles. Pour définir cette distinction, la théorie a aussi employé les termes de métaphore « vivante » ou « morte », mais Goatly (2007 : 21-22) rejette ces termes en raison du fait que « métaphore morte » semble suggérer l'idée que les métaphores conventionnelles n'exercent aucune influence cognitive ou idéologique, ce qui est à l'opposé du phénomène observé par l'auteur. En réalité, c'est bien l'aspect conventionnel des métaphores de la vie quotidienne qui constitue leur capacité à influencer les représentations sociales : « The relative ease with which conventional metaphors and literal language are processed suggests the possibility for considerable latent ideology » (Goatly, 2007 : 22). Le tableau ci-dessous établit le rapport de proportionnalité entre le degré d'originalité d'une expression et son influence sur les représentations sociales.

Language	**Interpretation**	**Effect as metaphor**	**Effect as ideology**
Original metaphor	Complex: grounds and target need working out	Maximum	Minimal because fleeting
Conventional metaphor	More simple: target reached through disambiguation, grounds ignored	Minimal	Considerable
Literal language	Relatively straightforward	Zero	Maximum

Tableau 3. "Ideological and interpretive effects of original and conventional metaphors" (Goatly, 2007 : 29)

La deuxième colonne décrit le degré de difficulté d'interprétation de l'analogie : une métaphore originale (par exemple, *a celestial commissioner*) demande un travail interprétatif complexe, en particulier car il est nécessaire de reconstituer les fondements qui relient domaine cible et domaine source. De cette difficulté et du travail fourni pour comprendre l'analogie, il

découle que l'expression linguistique observée est clairement identifiée comme une métaphore, un procédé rhétorique et conceptuel qui invite explicitement l'interlocuteur·rice à se représenter les points communs entre les deux domaines associés, donc l'effet métaphorique est fort ; mais puisque cette image est ainsi identifiée comme une création ponctuelle, elle n'entraîne pas de changement pérenne dans la représentation que l'on se fait du domaine cible, elle a donc un faible effet « idéologique » (sur les représentations sociales).

Une expression littérale (par exemple, *a British commissioner*), à l'inverse, demande un faible travail interprétatif : le sens de chaque terme et de leur association est facile à comprendre, il n'y a donc pas d'effet métaphorique, et l'ensemble véhicule des représentations sociales ancrées et partagées par la communauté linguistique.

Dans le cas des métaphores conventionnelles (*high commissioner*, par exemple), le travail interprétatif est relativement simple, puisque la cible est facilement et fréquemment associée à la source ; à tel point que la nature métaphorique de l'ensemble n'est pas nécessairement identifiée par les locuteur·rice·s. Or, si l'énoncé n'est pas identifié comme métaphorique, les représentations sociales qu'il véhicule sont prises pour acquises, sans que ne soient questionnés les fondements de l'analogie, ou ses conséquences pour la représentation du domaine cible. C'est pourquoi l'effet « idéologique » (c'est-à-dire l'impact sur les représentations sociales) de ces métaphores est considérable.

b. Glissement entre métaphore conventionnelle et valeur littérale

Goatly propose, de façon plus radicale, de considérer que les trois lignes du tableau constituent trois étapes successives dans la constitution de la langue :

> There is a case for saying that literal language is simply conventionalised metaphor. Quite apart from the fact that much of our conventional vocabulary for abstract targets is inescapably metaphorical, the processes of classification which we use in establishing literal categories and applying them literally depend upon mapping and similarity, the very process that metaphors rely on. (2002 : 22)

Il est difficile de savoir comment classer l'expression *armchair*, si l'on suit la suggestion de l'auteur qui considère qu'expression littérale et métaphore conventionnelle sont souvent deux étapes relativement proches : s'agit-il encore de métaphore très conventionnelle, ou déjà de langage littéral ? L'effet de la métaphore en tant que procédé rhétorique est minimal, voire nul ; et la personnification associée à *arm* n'a pas une valeur connotative indépendante : on ne parle pas d'influence de la personnification sur la représentation d'un fauteuil.

Les représentations sociales associées à *armchair* sont minimes, d'une part car le référent est inanimé, et d'autre part car les deux domaines métaphoriques sont concrets. Dans les séquences étudiées, à l'inverse, le domaine source est abstrait et le domaine cible est concret,

ce qui contribue à justifier l'analyse de ces séquences comme des métaphores, mais il s'agit de métaphores très conventionnelles. Dans *high commissioner, big customer, top advisor, head librarian* et *chief magistrate*, on peut voir que les dépendances ont une valeur métaphorique, mais peut-on par ailleurs exprimer autrement, littéralement, les mêmes idées ? D'autres dépendances sont envisageables, mais moins satisfaisantes : *an important customer* est bien une expression littérale, mais certaines connotations associées à *big* ne sont plus présentes, il y a donc une déperdition sémantique. *A senior commissioner* est possible, or *senior* est ici employé dans un sens également métaphorique car cet adjectif désigne au sens littéral l'âge du référent ou sa longévité dans la hiérarchie. De même, *lead* ou *first* qui peuvent modifier les autres noms de métiers ont aussi une valeur métaphorique, bien que le domaine source soit différent. Les cinq dépendances étudiées s'associent de la façon la plus conventionnelle aux noms qu'ils qualifient. Ces termes sont de plus utilisés avec un grand nombre de noms dans des combinaisons métaphoriques conventionnelles similaires, dont notre base de données recense 489 types. Dans la théorie de Goatly, c'est bien leur caractère peu marqué qui permet de les utiliser avec une grande variété de noms, et qui en fait des vecteurs connotatifs (ou idéologiques) si efficaces.

c. *Conventionnalité et idéologie ?*

Les travaux de Goatly (2007) s'intéressent en particulier à cette relation entre conventionnalité des métaphores et enjeux conceptuels, traitée du point de vue cognitif et sociolinguistique, pour mettre au jour l'aspect « idéologique » de certaines métaphores conceptuelles. L'auteur établit une liste systématique d'associations conceptuelles pour caractériser ce qu'il considère être les biais idéologiques qui traversent les métaphores que nous employons tous les jours. La nature sociolinguistique de son étude est revendiquée par l'auteur : « the metaphorical patterns observable in the lexicon of English have widespread effects on the concepts which drive our social practices and which reinforce social patterns of inequality, injustice and environmental exploitation within our capitalist economies » (2007 : 5). Ces thèmes socio-culturels sont pertinents pour l'étude des noms de métiers, qui présentent des connotations sociales et culturelles.

3. Représentations sociales associées à HIGH STATUS IS UP

La métaphore conceptuelle HIGH STATUS IS UP a des fondements physiques et sociaux ; de plus, elle s'inscrit dans un système conceptuel d'organisation qui met en réseau plusieurs métaphores conceptuelles qui, toutes, influencent nos représentations sociales. Par conséquent, les métaphores conceptuelles qui rendent compte des séquences étudiées dans ce travail nous invitent à percevoir le haut de la hiérarchie et l'élévation sociale comme nécessairement

positifs, et l'expansion ou l'obtention de grandes quantités comme un aspect souhaitable des relations professionnelles et commerciales.

a. Métaphores du pouvoir

Goatly consacre un chapitre aux « métaphores du pouvoir », dont la première partie (2007 : 35-40) atteste de l'emploi privilégié de la position élevée comme source métaphorique pour le pouvoir. L'auteur indique que les thèmes de ces métaphores emploient d'une part la notion de taille comme source pour conceptualiser la qualité, et d'autre part la notion de hauteur comme source multivalente pour marquer des qualités positives. Ce thème est décliné en quatre métaphores conceptuelles principales : IMPORTANT IS BIG, POWER / CONTROL IS ABOVE, IMPORTANCE / STATUS IS HIGH, ACHIEVEMENT / SUCCESS IS HIGH. Ces quatre thèmes se recoupent dans une certaine mesure.

Trois des cinq dépendances étudiées dans cette thèse sont largement employées dans les expressions métaphoriques du pouvoir analysées par Goatly : *big*, *high* et *top*. Il s'agit des trois termes qui, dans le présent travail, font le plus directement référence à des notions spatiales, puisque *head* et *chief* n'ont pas un sens littéral spatial en synchronie. Nous présentons ici les représentations sociales directement associées à *high*, *big* et *top* selon Goatly, puis l'identification des représentations sociales et culturelles propres à chaque dépendance en emploi métaphorique sera effectuée au chapitre suivant.

♦ <u>Représentations associées à *big*</u>

Les représentations métaphoriques associées à *big* varient légèrement en fonction du caractère animé ou inanimé du nom-tête sur lequel l'adjectif porte. Goatly indique (2007 : 35) au sujet des référents inanimés que *big* a pour connotation « 'important' or 'successful' when applied to things or events as in **big decision**[66] (...), **big day, big time** 'state of being famous or successful', **biggie** 'something successful or of great importance (...), **make a big thing of** 'overemphasize the importance of something', **make it big** 'become famous or successful' ».

Devant des noms dont les référents sont animés humains, l'auteur indique : « large size is metaphorically applied to important or successful people: **big fish/gun/noise/shot** 'powerful or important person', **big name** 'famous or important person', **Mister big** 'most important person in an organisation' » (2007 : 36).

[66] On reproduit ici la mise en valeur typographique faite par l'auteur.

♦ Représentations associées à *high*

Goatly (2007 : 36) donne une première définition de l'adjectif : « **high** and its synonyms means 'having an important position' », qu'il illustre par « **high up, high-powered, exalted** » ; puis un deuxième aspect sémantique est présenté : « **high** is also a metaphor for power and dominance, as in **high places, high handed** ». L'auteur montre également que la notion de hauteur véhicule l'idée de succès y compris à son apogée : « **height** is a source for success, meaning 'most successful period, point or stage of development' ». Ces connotations sont observables dans des expressions métaphoriques faisant référence à des phénomènes naturels : « **high noon** (*she produced her best-known music at the high noon of her romantic phase*), **high tide** (*the high tide of Bush's presidency was the campaign in Afghanistan*), **high-water mark** (*this was almost certainly the high-water mark of her career*) ». Goatly note encore : « a person expected to be successful is a **high-flier**, and someone enjoying success or popularity is **riding high** ».

♦ Représentations associées à *top*

L'élévation métaphorique se retrouve dans des noms comme *peak, summit, apex, pinnacle, zenith* dont la position physique surplombante signifie métaphoriquement « most successful period or point ». C'est également cet effet de sens qui caractérise *top*, devant des noms de référents inanimés : « 'the most important position' is **top**, as in **top job, top people, top of the pile, top dog, top level** or **summit** – 'meeting involving the most important people' » (Goatly, 2007 : 36), comme devant des noms de référents humains : « the most powerful person is the **top man/woman** ». Pour *top*, c'est l'idée d'accomplissement qui domine : « **top** and its synonyms also convey the idea of achieving success, **top of the tree** means 'the most successful level in your profession', and if you are more successful than competitors in your field you **come out on top** ».

b. Conséquences sociales concrètes des métaphores conceptuelles

Goatly (2007 : 36) conclut que la grande taille correspond à l'image ultime du pouvoir : « [t]he confluence of these metaphor themes makes size and particularly height impressive symbols of power, success, achievement and importance ». Ces conclusions conceptuelles sont illustrées par une série d'études qui montrent concrètement le lien entre conceptualisation et perception ou action sur le réel : par exemple, une étude en science cognitive publiée dans le *Journal of Applied Psychology* (Judge & Cable, 2004, cité dans Goatly, 2007 : 36) prouve le lien conceptuel entre la taille et le pouvoir du fait qu'une relation de corrélation existe : « a person who is 1.8 metres tall can be expected to earn US$5,525 more per year than someone of 1.65 meters ».

Le fait que les métaphores de pouvoir fonctionnent en réseau est également pertinent pour leurs connotations. Ainsi, la multivalence de la source HIGH avec plusieurs domaines cible contribue à mettre en relation des concepts qui ne partagent pas de points communs conceptuels en dehors du réseau métaphorique. Cette association entraîne là encore des conséquences culturelles et sociales. Le réseau qui emploie HIGH comme source conduit par exemple à la métaphore conceptuelle MORE = GOOD. En effet, du fait de la multivalence d'une même source HIGH, Goatly (2007 : 166) montre que MORE (en tant que domaine conceptuel de quantification) est perçu comme ayant une valeur positive : « Because these different targets GOOD (MORALITY / QUALITY), HAPPY and MORE share a multivalent source [HIGH] they may become associated or confused into an equation MORE = GOOD (HAPPY) ». Or, le concept de MORE, en ce qu'il fait référence à une quantité, est lié à l'idée de *big* par la métaphore conceptuelle QUANTITY IS SIZE (Goatly, 2007 : 166). L'auteur (2007 : 167) conclut que cette idéologie peut être problématique dans plusieurs domaines de la société liés à la consommation, comme l'industrie alimentaire (« The reason for the food industry's success in the marketing campaigns promoting larger size portions was that, according to one commentator, John Peters, "They all know that, by and large, consumers are still stuck with the nineteenth-century notions of 'more for less is better' in their heads" », 2007 : 174), ou la consommation de biens (« Bigness: the concept seemed to fuel the marketing of just about everything, from cars (SUVs) to homes (mini-manses) to clothes (super-baggy) and then back again to food [...]. "Bigness is addictive because it is about power" », 2007 : 9).

Une partie du sens des séquences étudiées est un sens connotatif : l'élévation verticale implique la notion de pouvoir voire de domination, et de valeur positive ; le concept de quantité connote également une forme de domination qui peut se traduire par du bonheur. Dans le chapitre suivant, les réseaux sémantiques et les effets de sens associés spécifiquement à chaque dépendance sont présentés.

4. Limites théoriques des métaphores d'orientation

L'aspect le plus fondamental des analyses des métaphores conceptuelles est le lien nécessaire entre langue et pensée, qui s'influencent mutuellement. Ce lien détermine le cadre théorique qui permet d'analyser les métaphores conceptuelles : ces phénomènes sont les objets privilégiés de la linguistique cognitive. En parallèle, on a pu observer que les séquences étudiées témoignent de schémas socio-linguistiques identifiés. Goatly décrit dans sa préface (2007 : 2) cette double démarche dans l'étude des métaphores : « an attempt at crossing two traditions: cognitive linguistics (CL) accounts of metaphor and critical discourse analysis (CDA) ». Ce sont effectivement ces deux prismes de la linguistique socio-cognitive qui ont le plus souvent

été employés pour décrire le fonctionnement des énoncés ayant une valeur de métaphore conventionnelle.

Néanmoins, des développements plus récents dans la littérature ont suggéré que les théories de la métaphore conceptuelle mettaient un accent plus important sur l'aspect cognitif de ces phénomènes, au détriment de la langue elle-même, par laquelle on peut percevoir l'existence de ces schémas conceptuels. Les expressions linguistiques, les mots eux-mêmes ne sont pas toujours au centre des études des concepts métaphoriques. Deignan mentionne ce problème dans une réflexion sur les enjeux méthodologiques de ces théories : elle considère en particulier qu'il n'est pas souhaitable de donner la préséance à la pensée par rapport à la langue (« prioritizing thought over language », 2010 : 55).

Pour éviter cet écueil, il est nécessaire de recentrer l'attention sur les mots eux-mêmes. En conséquence, dans le prochain chapitre, la présente étude prend pour point de départ les cinq termes particuliers, qui, bien qu'ils participent d'une même organisation conceptuelle de la hiérarchie socio-professionnelle en termes spatiaux, ont chacun une valeur sémantique et métaphorique particulière. La notion de métaphores conceptuelles donne un cadre théorique précieux à cette étude, mais il est à présent essentiel d'affiner les conclusions développées jusqu'à présent, en tentant de voir ce qui différencie les *mots* que l'on étudie.

Conclusion du chapitre

L'étude de l'expression métaphorique dans les séquences étudiées a montré différents niveaux de construction de leur sens. Dans un premier temps, on a vu que la nature métaphorique du premier terme des séquences influence les traits sémantiques sélectionnés ou abandonnés dans le nominal. Par la suite, nous avons montré que les séquences étudiées ne sont pas simplement des expressions linguistiques indépendantes mais aussi des traces d'une organisation conceptuelle plus large, ce qui nous a permis de comprendre que le sens de chaque séquence individuelle est à envisager au sein d'un appareil conceptuel complexe. La métaphore conceptuelle HIGH STATUS IS UP, dont les séquences étudiées sont des illustrations, implique une expérience physique et culturelle commune, et signale une influence mutuelle de concepts tels que l'espace, la quantité ou les relations sociales. Cela signifie que des séquences comme *high commissioner* ou *head librarian* sont toujours (re-)chargées sémantiquement par l'apport du lien établi cognitivement entre échelle verticale et hiérarchie sociale. Enfin, du fait de leur nature conventionnelle, les occurrences individuelles de la métaphore conceptuelle HIGH STATUS IS UP impliquent toujours un sens connotatif : elles sont marquées par des représentations socio-culturelles telles que l'équation entre position supérieure et domination, ou encore entre grande quantité et évaluation positive.

Dans le chapitre qui vient, l'étude sémantique des séquences va être affinée à l'échelle des mots individuels : on s'intéresse maintenant au sens lexical particulier de chaque dépendance.

Chapitre 6. Analyse lexicologique et collocationnelle des dépendances

Dans ce chapitre, nous analysons le sens lexical des combinaisons recensées dans la base de données. Cet objet d'étude, constitué de 489 combinaisons différentes, a une cohérence sémantique : toutes les combinaisons étudiées sont constituées d'un nom de métier ou de fonction socio-professionnelle et de sa dépendance ayant un sens littéral ou étymologique spatial. Pour autant, toutes les combinaisons ne sont pas équivalentes sémantiquement : non seulement les métiers et fonctions mentionnés sont différents et font référence à différents champs socio-professionnels, mais de plus, le premier terme qui place le référent sur l'échelle hiérarchique varie, en fonction du métier décrit (*high priest, big producer, chief justice*), mais aussi devant un même nom de fonction (*high / big / top / chief / head executive*). Nous interrogeons ici les traits sémantiques qui justifient ces variations lexicales.

Il n'est pas souhaitable d'analyser individuellement les 489 combinaisons existantes, car une telle approche ne permettrait pas de voir la cohérence de l'objet d'étude, les spécificités de chaque combinaison ni les réseaux sémantiques qui les relient. Le point d'entrée choisi pour mener cette analyse sémantique consiste à se concentrer sur les cinq dépendances *high, big, top, chief* et *head*. Grâce à l'analyse comparative de leurs sens lexicaux en propre et de leur sens en collocation devant des noms de métier, on détermine la valeur sémantique des combinaisons individuelles. En effet, les traits sémantiques propres à chaque dépendance déterminent les types de noms auxquels elles peuvent s'associer en discours ; et dans le même temps, le choix d'une dépendance plutôt qu'une autre devant chaque nom de métier constitue un apport de sens supplémentaire pour l'ensemble.

Ainsi, pour chacune des cinq dépendances, une première analyse des définitions des dictionnaires[67] donne lieu à la présentation synthétique des traits sémantiques du terme. Puis, l'observation des types de noms de métiers et de fonctions qui apparaissent en combinaison avec chaque dépendance dans la base de données permet d'observer les champs sémantiques avec lesquels la dépendance a de plus grandes affinités sémantiques. En comparant les traits sémantiques propres et les affinités combinatoires des dépendances, on peut tirer des conclusions sur les effets de sens apportés par chacune en combinaison avec des noms de métiers. La comparaison de ces différents effets de sens montre finalement que les cinq

[67] Cette analyse des traits sémantiques des dépendances est fondée sur l'étude des définitions données par l'*Oxford English Dictionary* et par le *Merriam-Webster Dictionary*. Les exemples de collocations fournis proviennent également de ces dictionnaires.

dépendances constituent un réseau sémantique cohérent au sein duquel chacune a néanmoins des spécificités.

I. Lexicologie de *high*

A. *Définitions des dictionnaires*

Le sémantisme de *high* est organisé autour de deux notions spatiales complémentaires : cet adjectif dénote soit une taille au-dessus de la moyenne, c'est-à-dire une étendue importante entre la base et le sommet d'un objet à orientation verticale, soit une position en hauteur, c'est-à-dire un point en haut d'un axe qui s'élève du sol vers le ciel.

1. Emplois littéraux

Le premier grand ensemble de sens de *high* donné par l'*OED* concerne les emplois littéraux spatiaux de l'adjectif, que le dictionnaire regroupe sous cette définition : « Senses relating to distance above or below a base level ». Ce type d'emplois concerne la description de qualités physiques concrètes, ou de réalités géographiques. La distinction entre étendue et position spatiale est présente : lorsque *high* dénote une étendue entre base et sommet, il sert à désigner la taille du référent ; lorsqu'il dénote un point dans l'espace, il indique que le référent occupe une position élevée sur un axe vertical.

a. La taille

Dans la définition des emplois littéraux de *high*, on trouve tout d'abord les sens liés à la mesure d'une distance entre la base et le sommet, c'est-à-dire une dénotation de la taille (en cas d'orientation verticale de l'objet mesuré) de référents inanimés : *high tree, high walls*. Cet adjectif peut également dénoter la taille de parties du corps humain (*high forehead*), ou la taille de la silhouette ou stature de référents animés humains (*high figure, high (of) stature, high in person*), mais, en synchronie, il ne peut porter directement sur un nom faisant référence à une personne pour qualifier la taille physique : ce sens est réservé à *tall* en anglais contemporain[68].

Le sens littéral de taille de *high* peut aussi être véhiculé dans des emplois métonymiques, comme dans *high dress*, qui désigne une robe à col haut. De plus, plusieurs noms composés emploient *high* dans son sens littéral, et la qualité dénotée par l'adjectif, à savoir une distance importante entre la base et le sommet, a une valeur classifiante : *high relief, high chair, high hurdles* ou encore *high tide*.

[68] L'*OED* indique cependant que *high* a été employé pour décrire la taille physique d'un individu en vieil anglais et jusqu'au XVème siècle. Le dictionnaire précise que cet usage a perduré dans certaines variétés régionales d'anglais ou dans certaines descriptions par comparaison.

b. *La position en hauteur*

Dans ses emplois littéraux, *high* fait également référence à une position en hauteur par rapport à une base. Deux types de référents peuvent être distingués : *high* peut faire référence à une position élevée dans le ciel, au-dessus du sol ou de l'horizon (*the planes were high overhead, a high sun, the constellations are high in the sky*) ; ou alors à la partie haute d'un objet conçu avec une direction verticale (*high latitudes, high altitude*). Cet emploi littéral sert en particulier à désigner des objets géographiques : l'adjectif peut s'associer à *plains* pour désigner des plateaux montagneux, et entre aussi dans les noms propres *High Asia* ou *High Germany* qui désignent une partie en hauteur ou à l'intérieur des terres de ces pays. La collocation *high seas*, qui désigne les territoires maritimes qui n'appartiennent à aucune nation (les eaux internationales), emploie l'adjectif dans ce même sens, et suggère une conceptualisation de la mer comme constituée de différents plans qui s'élèvent les uns au-dessus des autres.

c. *Taille et position spatiale dans des expressions de mesure*

L'adjectif *high* peut être employé dans des expressions de mesure[69], et il n'est alors pas employé dans un sens évaluatif indiquant que le référent est plus haut que la moyenne, mais dans un sens purement descriptif pour indiquer la taille ou la position d'un objet qui peut être petit ou bas : *A small milk-white egg, less than one-twentieth of an inch* <u>*high*</u>.

High indique ici avant tout que l'objet mesuré est conceptualisé avec une orientation verticale, mais la taille elle-même et l'unité de mesure sont dénotées par d'autres termes : une précision numérique peut être apportée (*a ten-foot high ceiling*), ou alors l'unité de mesure suffit à préciser la taille de l'objet (*waist-high*) ou sa position spatiale (*sky-high*).

C'est souvent le contexte ou le référent du nom-tête qui permet de faire la différence entre les occurrences de mesure de *high* dans lesquelles l'adjectif désigne une étendue, une taille (*80-foot high wireless towers*), et celles où il désigne une position (*the ceilings were eleven feet high*).

d. *Cas ambigus*

La distinction entre mesure de la taille d'un objet et description de sa position en hauteur est ambiguë dans certains contextes, car ces deux notions se confondent : lorsqu'un objet possède une étendue verticale importante, sa partie supérieure se trouve en hauteur. Cette ambiguïté se rencontre notamment dans la description de volumes d'eau : les expressions *high tide* et *high water* sont liées au même phénomène d'accroissement de volumes d'eau, mais la

[69] Le chapitre 4 a mis en évidence ce sens d'adjectif de mesure de *high* (et de *big*).

première désigne le niveau de l'eau à marée haute (et l'on se représente alors l'échelle qui indique le nombre de mètres sous le niveau de la mer, ou la limite marquée entre le sable sec et le sable mouillé sur une plage : il s'agit ici d'une position, d'un trait sur un niveau), tandis que *high water* désigne tout le volume d'eau, toute la hauteur de l'eau en dessous de ce point de mesure.

L'ambiguïté est plus prononcée dans l'expression *high ceiling*, qui peut faire référence soit à la mesure d'une distance entre le sol et le plafond (ce que l'on nomme en français *la hauteur sous plafond*), soit à la position élevée du plafond par rapport au sol. Le contexte d'emploi peut permettre de désambiguïser le sens de *high*, mais l'important est de noter que la conceptualisation de la hauteur atteste parfois d'une confusion ou d'un recoupement de ces deux notions spatiales.

2. Emplois métaphoriques

a. Le sens par lequel la métaphore arriva

Le deuxième grand ensemble de sens donné par l'*OED* traite des occurrences métaphoriques de *high* : « Ranking above other people or things in class, status, or quality, and related senses ». Le trait sémantique « orientation verticale » (« above » dans la définition du dictionnaire fait clairement référence à cette verticalité) est celui qui permet de faire le lien entre les sens littéraux et métaphoriques de l'adjectif, et est significatif pour cette étude car c'est ce sens qui fait directement référence à la hiérarchie : si un objet est qualifié de *high*, c'est nécessairement que ses dimensions sont naturellement plus hautes que larges.

Constantinescu (2011 : 165) et Bolinger (1972 : 148) s'intéressent aux capacités combinatoires de *high* (en particulier en tant que marqueur de degré, comme on l'a vu au chapitre 4). Les deux auteur·rice·s montrent que *high* peut avoir des emplois métaphoriques divers, mais que ces emplois sont toujours contraints par la conceptualisation du référent du nom sur lequel il porte : il faut qu'une notion d'élévation verticale se rapporte d'une façon ou d'une autre à ce référent.

> In addition to the general size adjectives considered so far, there are also some other dimensional adjectives which may be used to give rise to degree interpretations, such as *high* and *deep*. These, however, display a more idiosyncratic behaviour and seem to exhibit collocational restrictions in terms of an item-to-class selectivity. (Constantinescu, 2011 : 165).

> There is item-to-class selectivity, for example *high* with abstractions relating to anything scaled up, whether literally *(high probability, visibility, pressure, intelligence, penetrating power)* or figuratively *(high fury, indignation, dudgeon, temper, admiration, ambition, charisma, influence).* (Bolinger, 1972 : 148)

High a une donc grande capacité de combinaison sémantique, d'après ces auteur·rice·s, car il s'agit d'un lexème particulier (*item*) qui peut se combiner avec toute une « classe » ou un

champ sémantique, en l'occurrence identifié par Bolinger comme « anything scaled up ».

b. Mesure de niveaux

High peut être employé dans des expressions métaphoriques mais conserver un sens spatial de mesure d'un niveau. C'est le cas lorsque le nom-tête fait référence à une entité qui n'a pas de dimension physique concrète, mais dont la mesure est conceptualisée comme une élévation verticale : *high temperature, high blood pressure, high unemployment, high pitch.* Cette valeur de l'adjectif est particulièrement compatible avec des noms qui peuvent être adaptés à plusieurs contextes de mesure : *high level*, *high rate, high degree* et *high stake*.

De ces emplois métaphoriques de la mesure découlent d'autres définitions qui font état d'un sémantisme purement métaphorique de *high* : la dénotation d'un degré d'intensité.

c. Marqueur d'intensité et de complexité

Dans de nombreux domaines, l'adjectif *high* est employé pour marquer un haut degré ou une haute intensité ontologique. Il peut marquer le point culminant (métaphorique) ou l'apogée d'une période ou d'un mouvement : *high season, high gothic, high renaissance*. Ce sens est comparable avec celui qu'on trouve dans *high street*, *high day* ou *high festivals* : le référent du nom-tête a alors la propriété d'être central (autre métaphore spatiale), soit en importance, soit en prototypicité. *High Tory* et *High Orthodoxy* marquent également la prototypicité d'une doctrine. De l'idée de référent prototypique, *high* prend un sens d'intensité et permet de dénoter la notion de force (*high wind*) ou d'exaltation, qu'elle soit naturelle (*high spirits*) ou induite (*to be high on drugs*), ou encore d'enthousiasme (*to be high on someone / something = to be keen*). Cette intensité dénotée par *high* équivaut dans certains contextes à une forme de gravité (*high crime, high treason*).

Le deuxième ensemble de sens métaphoriques de *high* a pour point commun la notion de complexité. Il peut s'agir d'une complexité de développement (*high primates*, *high mammals*) qui correspond à une hiérarchisation des êtres vivants en termes d'évolution (ou de création, du point de vue religieux, et alors l'entité qui a la position la plus élevée est désignée comme *the (most) High*). La complexité peut également être la propriété d'un domaine intellectuel : *high mathematics, high science*, *high theory*. La notion de complexité donne lieu au sens de sophistication ou de raffinement que l'on trouve dans de nombreuses expressions ayant trait à l'esthétique (*high art, high tragedy, high culture*), la gastronomie (*high dining, high feasting* ; ces expressions dénotent la richesse des plats, et de ce sens découlent les emplois *high meat* ou *high game* qui désignent le parfum de la viande faisandée), ou encore à l'éthique (*high-minded, high purpose, high resolves*), ce qui correspond parfois au caractère noble d'une action (*high deeds, high sense of duty*). Cependant, dans certains contextes,

complexité ou sophistication peuvent donner lieu à l'interprétation de *high* dans un sens négatif : l'adjectif dénote alors une forme d'arrogance ou de prétention (*high-brow, high words, to ride one's high horse*).

d. Valeur sociologique

Lorsque *high* fait référence à l'organisation hiérarchique de la société, l'adjectif est toujours dérivé des emplois spatiaux qui désignent une position en hauteur, et non une taille. On rencontre cette valeur dans de nombreux contextes, où l'adjectif peut désigner une domination symbolique (*to have the high hand*) ou une position sociale élevée (*high place, high position, high social status*). Le référent peut être un ensemble social (*high society*) ou quelque chose qui est associé à cette catégorie (*to live the high life*), mais aussi des individus, comme c'est le cas des séquences étudiées.

Au sujet de l'organisation sociale au niveau individuel dénotée par *high*, on trouve dans l'*OED* la définition suivante :

> In names of offices and dignities, with the sense 'chief, principal, highest, head, arch-', sometimes passing into the absolute sense 'of high rank or dignity, exalted, lofty'; also in official titles, freq[uently] denoting the supreme officer or dignitary, or the officer who fulfils a particular function to the state or head of state.

Le dictionnaire donne alors plusieurs exemples qui font partie des combinaisons recensées dans la base de données (*high admiral, high chancellor, high commissioner*), et d'autres qui n'apparaissent pas dans le corpus car ils sont plus spécifiquement liés au contexte britannique ou qui apparaissent avec une très faible fréquence, mais qui fonctionnent sémantiquement de manière similaire (*high chamberlain, high treasurer, high constable, high justice, high sheriff, high steward, high bishop, high bailiff, high deacon*).

Comme cela est suggéré dans la définition, certains de ces noms oscillent entre le statut de titre et celui de nom de métier (*high justice, high marshal*). *High* peut avoir pour fonction de modifier des noms de métiers à part entière (*high sheriff*), ou d'entrer dans la constitution de titres (notamment lorsqu'il est précédé de lord : *lord high chancellor, lord high admiral, lord high constable, lord high commissioner*).

L'*OED* classe ces emplois comme des composés, en se basant sur leur origine en vieil anglais : ces titres étaient alors écrits en une seule unité orthographique. De plus, l'inclusion de *high* dans la formation de noms de fonctions ou de titres était très productive en vieil anglais : « Compare Old English *hēahboda* archangel, *hēahcyning* high king, *hēahealdor* (chief) ruler, *hēahealdormann* (chief) ruler, patrician, *hēahfæder* patriarch, also as an epithet of God, *hēahgerēfa* high reeve, *hēahlǣce* master physician, *hēahsācerd* chief priest, *hēahþegn* chief officer, captain, apostle, angel, *hēahwita* chief councillor, etc. ».

Pour résumer, *high* a des emplois littéraux et métaphoriques très nombreux, qui ont en commun de décrire une caractéristique du référent envisagée de façon verticale. Les emplois métaphoriques de l'adjectif déploient la notion d'échelle verticale autour de trois pôles sémantiques, qui sont largement entremêlés : les notions d'intensité, de complexité et de domination. Ces notions constituent l'invariant sémantique de l'adjectif, qui est nécessairement activé dans ses emplois devant un nom de métier ou de fonction socio-professionnelle.

B. High *devant des noms de métiers*

High entre en combinaison avec 29 noms-tête de métiers ou de fonctions dans notre base de données. Ces noms délimitent un champ sémantique précis : les métiers dénotés correspondent à la classe socio-professionnelle la plus élevée, voire à des fonctions exécutives.

High se combine en particulier avec des noms qui désignent le (plus) **haut pouvoir politique**. Les noms-tête peuvent ainsi désigner une activité de gouvernement ou de **commandement**, dans l'armée (*high admiral, high commander*) ou à l'échelle de l'État : *high official, high executive, high officer, high chancellor* correspondent à cette réalité dans les sociétés anglophones occidentales contemporaines, mais on trouve également *high* en combinaison avec des **titres royaux ou seigneuriaux** : *high king, high queen, high prince, high princess, high lord, high holder*[70], *high warlord*. D'autres exemples de figures de commandement sont *high matriarch*, *high steward, high chief*.

On trouve aussi des dénominations d'individus occupant des postes à responsabilités dans différents organes de **gouvernements** qui se situent juste en-dessous du plus haut commandement, tels que *high minister* (sens politique)*, high counselor* et *high councillor, high inquisitor, high sheriff* ou *high executioner*. En lien avec ce domaine, *high* est également associé à des noms faisant référence à la **diplomatie** et aux **organisations internationales** : *high official* peut en faire partie, ainsi que *high commissioner, high representative*, et *high champion* (représentant du roi , de la reine ou d'un·e dirigeant·e).

Dans le domaine lexical du **religieux**, *high* est également employé pour qualifier des individus haut placés : *high priest, high priestess, high churchman, high minister* (sens religieux).

En considérant tous ces domaines, on voit que *high* est fortement compatible avec des fonctions de commandement, y compris dans des contextes fictifs ou diachroniques ; peu de ces noms-tête désignent des fonctions ou métiers classiques de la société contemporaine. Du

[70] *High holder* est un titre correspondant à la noblesse terrienne dans une œuvre de fiction dont les textes sont inclus dans le *COCA*.

fait de la spécificité des domaines sémantiques avec lesquels cet adjectif est compatible, *high* porte des connotations ou des effets de sens particuliers en combinaison.

C. Effets de sens

À partir des traits sémantiques de *high* qui se dégagent des définitions du dictionnaire, et au regard des types de noms de métiers avec lesquels il est compatible, on peut établir que cet adjectif déclenche certains effets de sens qui influencent les représentations sociales associées aux dénominations de métiers dans lesquelles il apparaît.

1. Une classe prestigieuse

Le fait qu'un nom de métier puisse être modifié par *high* signifie que ce métier appartient à une catégorie professionnelle à part, prestigieuse : en effet, *high* n'entre en combinaison qu'avec des termes qui sont conçus comme faisant référence à une classe sociale dominante. On ne trouve pas les combinaisons **high salesman* ni même **high reporter* ou **high expert* dans le corpus, alors que ces noms-tête sont compatibles avec *top*, par exemple, ce qui signifie qu'ils sont compatibles avec ce type de représentation sociale métaphorique, et en particulier avec le haut de la hiérarchie. Ce qui change entre *high* et *top* à cet égard, c'est donc que *high* ne désigne pas simplement la partie haute de n'importe quel domaine socio-professionnel, mais implique que le référent appartient à un domaine socio-professionnel dominant, prestigieux.

Cet effet de sens est dû au fonctionnement sémantique littéral de l'adjectif, observé dans la définition de l'*OED* : l'élévation verticale est le trait sémantique dominant de *high*, dans la mesure où cet adjectif ne peut qualifier que des objets dont la hauteur est déjà la dimension principale (*high tower* et non **high warehouse*), ou des référents que leur hauteur distingue d'autres objets (*high tide, high chair*). On en conclut que l'emploi de *high* devant un nom de métier ou de fonction professionnelle crée une sous-catégorie à l'intérieur de la classe de ces noms : il s'agit forcément de noms qui font référence à des métiers prestigieux. *High* a une fonction classifiante, non seulement au sein de la classe de chaque nom en particulier (la classe dite par *a high officer* n'est pas la même que celle dite par *a tall officer* et *an important officer*, dont les référents sont membres de la classe des *officers*) mais avant tout au sein de la classe des noms de métiers : *a high* + NOM DE MÉTIER est une catégorie à part de l'ensemble des noms de métier, une classe qui possède le trait sémantique « prestige, dignités publiques ».

Cet effet de sens est corroboré par le fait que, dans ses emplois métaphoriques hors champ lexical socio-professionnel, *high* est un marqueur d'intensité et de complexité, voire de sophistication. Par association avec cet aspect sémantique, les noms de métiers avec lesquels cet adjectif peut entrer en combinaison doivent faire état d'une complexité ou d'une

sophistication qui attirent une reconnaissance sociale importante.

2. Titres et hiérarchie sociale

High peut entrer dans la composition de dénominations qui sont à la fois des noms de métiers ou de fonctions politiques ou militaires, et des titres, comme dans les combinaisons *high commissioner, high commander* et *high representative*, ou encore dans les séquences suivantes, qui associent le titre *Lord* aux combinaisons étudiées : *Lord High Chancellor* et *Lord High Admiral*.

Le lien entre métier ou fonction et titre est explicité dans la définition de « title » par le *Merriam-Webster Dictionary* : « an appellation of dignity, honor, distinction, or preeminence attached to a person or family by virtue of rank, office, precedent, privilege, attainment, or lands ». Le titre est donc une distinction de prestige qui peut être due à la fonction d'une personne : de fait, le mot « titre » sert également à désigner le statut ou la profession du référent dans les exemples *Doctor Strangelove* ou *Professor Judith Butler*. Dans certaines des séquences étudiées, *high* a cette même fonction : il ne désigne pas une caractéristique passagère du référent, mais il entre dans la dénomination d'un titre, d'une dignité attachée à la personne, comme on le constate dans l'exemple suivant, attesté dans le *COCA*.

(6) **High Chancellor** Travell, this is General Hammond, commander of this facility[71].

Les combinaisons qui incluent *high* dans ce sens dénotent non seulement un métier ou une fonction professionnelle, mais aussi un autre aspect du référent : il s'agit d'une désignation du référent en tant qu'il incarne cette haute fonction, et on a l'idée que cette dénomination décrit le rôle social de l'individu plus que son métier. Alors, l'adjectif fait référence non seulement au sommet de la hiérarchie professionnelle, mais également à la hiérarchie sociale.

High devant un nom de métier ou de fonction a donc aussi pour effet de sens de faire apparaître de manière implicite une hiérarchie sociale (on dit d'ailleurs *high society*), et pas seulement professionnelle : l'adjectif désigne alors la préséance sociale d'un individu dont la profession et l'identité sociale se confondent. Cet effet de sens est en outre confirmé par les combinaisons où *high* vient modifier des noms qui font directement référence à des fonctions sociales plus que professionnelles : *high priest, high priestess, high king / queen / prince / princess* ou *high chief, high matriarch* sont des exemples de cette valeur de l'adjectif, qui s'associe ici à des noms de fonctions sociales et non à des noms de métiers en tant que tels.

[71] Source : extrait de l'épisode « Shades of Grey » (2000) de la série *Stargate SG-1*, provenant de la section *MOVIE* du *COCA*.

Cette fonction détermine l'identité du référent et sa place dans la société. D'ailleurs, *high priest* et *high priestess* peuvent soit faire référence à un·e membre éminent·e d'une religion ou croyance au sens propre, mais sont aussi des expressions figurées désignant le ou la principal·e défenseur·euse ou l'initiateur·rice d'une opinion, d'un genre, d'une réalité culturelle ou scientifique.

3. Sens superlatif

Lorsqu'il s'associe à des noms de fonctions sociales, *high* ne désigne pas simplement la partie supérieure de la hiérarchie, mais précisément la place ou la fonction la plus haute. Le référent de *high chief* est ainsi le personnage le plus important de sa communauté, celui de *high priest* en est le principal personnage religieux. De même, *Lord High Admiral* fait référence au plus haut dirigeant de la marine britannique ; dans le contexte de l'Union Européenne *High Representative* (titre abrégé pour *High Representative of the Union for Foreign Affairs and Security Policy*) est le ou la chef·fe des divers représentant·e·s nationales·aux en politique extérieure, ainsi que vice-président·e de l'UE ; dans le contexte des Nations Unies *High Commissioners* fait référence aux personnages les plus importants de leurs commissariats respectifs (*the High Commissioner for Human Rights* est d'ailleurs le ou la Sous-Secrétaire Général·e de l'ONU). Dans cette liste non exhaustive, on voit que *high* a généralement une fonction superlative, bien qu'il n'en ait pas le sens littéral.

L'un des effets de sens de *high* devant les noms de métiers et de fonctions est avant tout d'indiquer que le référent est le personnage le plus important du domaine ou du contexte auquel renvoie le nom-tête. C'est d'ailleurs l'un des sens évoqués par l'*OED* au sujet des combinaisons entre *high* et des noms de la haute fonction publique : « in official titles, freq[uently] denoting the supreme officer or dignitary » (nous soulignons). *High* connote le haut de la hiérarchie sociale en général ; et lorsqu'il s'agit de la hiérarchie d'une administration ou d'une organisation prestigieuse à l'échelle nationale ou internationale, il en dénote souvent le point le plus haut.

4. Pouvoir politique d'origine opaque

Les domaines hiérarchiques qui emploient des noms de métiers et de fonctions compatibles avec *high* sont : l'ONU, l'Union Européenne, les hiérarchies politiques, religieuses et militaires d'un état ou d'une communauté (réels ou fictifs). En plus des combinaisons qui font directement référence à la plus haute fonction au sein de la hiérarchie sociale (*high chief, high matriarch, high king*) le trait commun aux institutions et positions décrites plus haut est celui du pouvoir politique, qu'il soit législatif (*high commissioner, high representative, high official, high councillor*), exécutif (*high officer, high executive, high admiral, high commander, high sheriff, high inquisitor, high steward*) ou judiciaire (*high executioner*).

C'est le rôle de dirigeant·e, de chef·fe ou de commanditaire qui est connoté par cet adjectif, car les référents sont ceux qui prennent ou font appliquer les décisions au plus haut niveau hiérarchique de la communauté. L'autorité et la légitimité conférées par de hautes instances constituent finalement l'effet de sens le plus central et le plus caractéristique de *high* par rapport aux autres dépendances : la source du pouvoir politique du référent de la combinaison (les institutions nationales ou internationales, ou l'organisation même de la société) dépasse l'échelle individuelle. De fait, les noms compatibles avec *high* ne sont pas des fonctions au sein d'une entreprise, dont le ou la dirigeant·e nomme les individus à tel ou tel poste. La source du pouvoir ou de la légitimité du référent peut être relativement opaque ou méconnue, ce qui donne naissance au prestige associé à cette classe de métiers, à l'aura de domination sociale liée au référent, et à la possibilité du sens superlatif d'un adjectif dans sa forme simple (ni au comparatif ni au superlatif).

5. Négativité et figement relatif

Les représentations sociales liées à *high* sont celles du prestige professionnel et social du fait du pouvoir politique du référent, et en termes de connotations, ce pouvoir paraît avoir été confié au référent par des instances supérieures qui ne sont pas clairement identifiées.

High véhicule parfois l'idée que la hauteur ou la domination sociale du référent est perçue comme trop impressionnante, excessive, donc pas toujours positive en termes de connotations : cette négativité dans les connotations est également présente dans d'autres sens métaphoriques de *high* qui signifient » « arrogant, hautain » (*high words, high attitude*). Rémi-Giraud (2015) a exploré cet effet de sens possible de l'adjectif *haut* en français, qui peut signifier une domination perçue comme négative dans les expressions *tenir la dragée haute à quelqu'un ; avoir la haute main dans une affaire ; le prendre de haut* ou *regarder quelqu'un de haut*). L'autrice considère dans ces cas que « la valeur positive dérive vers l'excès (très), le dépassement d'un seuil (trop), la mise hors d'atteinte de l'objet », et que cette supériorité prend des connotations négatives pour celui ou celle qui la conçoit comme de la fierté, de l'autorité, de la domination ou du mépris à son encontre. *High* en anglais peut apparaître dans les adjectifs composés *high-hat, high flown* ou *highfalutin* qui désignent le caractère hautain ou snob du référent.

Cet effet de sens peut participer à expliquer pourquoi *high* est la dépendance qui est compatible avec le plus petit nombre de noms dans cette étude. On observe en effet une forme de figement dans la combinatoire de cet adjectif, qui est peu productif dans les dénominations de métiers ou de fonctions sociales : puisqu'il n'entre pas en combinaison avec des noms de métiers de l'entreprise (en particulier dans les domaines de la technologie ou de la recherche),

et puisqu'il est plus largement associé à des institutions, *high* ne se combine pas avec de nouveaux noms de métiers. La combinaison de ses effets de sens de pouvoir politique ou institutionnel, voire bureaucratique, et des connotations négatives parfois associées à cet adjectif participe au figement de son sémantisme (l'adjectif est cantonné à certains domaines socio-professionnels, à l'inverse de *top* ou *chief* qui peuvent modifier des noms de métiers de champs sémantiques très variés), et à la relativement faible productivité de ses combinaisons.

II. Lexicologie de *big*

A. Définitions des dictionnaires

1. Emplois littéraux

Ce que l'on considère en synchronie comme le sens le plus commun, le plus littéral de l'adjectif *big*, à savoir la première définition du *Merriam-Webster Dictionary* « large or great in dimensions, bulk, or extent », n'apparaît dans l'*OED* que comme quatrième sens, car le dictionnaire britannique précise que ce sens ne s'est dégagé que tardivement, au cours du XVème siècle, d'un ensemble de significations qui comprenait également « strong, sturdy, mighty; stout-hearted, courageous » ou encore « rich, wealthy; eminent, powerful ». Pour rendre compte du fonctionnement sémantique de cet adjectif en synchronie, le sens spatial de *big*, faisant référence à une taille physique, est ici considéré comme l'emploi littéral du terme, mais il est intéressant de garder à l'esprit le fait qu'en diachronie, il n'est pas évident de savoir si la notion d'importance et d'influence est bien métaphorique, ou si c'est le sens originel de cet adjectif.

a. Volume au-dessus de la moyenne

Le sémantisme spatial de *big* fait avant tout référence à la mesure d'un volume conséquent : l'*OED* indique que *big* faisant référence à une taille physique signifie : « of considerable size, bulk, or extent ; large » (nous soulignons). Il peut s'agir d'une taille plus importante que la moyenne des autres référents de la classe dite par le nom-tête (*big of bone, big house*), ou bien d'une taille importante acquise par la croissance naturelle du référent : en effet, *big* peut également indiquer qu'un animal ou un individu a atteint sa taille adulte et l'adjectif sert alors de comparateur par rapport non à la moyenne ou la norme, mais à l'état originel de l'animal ou de l'individu (*a big girl, big children*). De plus, *big* peut faire référence à une taille importante par rapport aux attentes du locuteur ou de la locutrice, sans qu'une comparaison à d'autres objets ne soit suggérée : *Mind the big hole in the bridge*.

b. Emplois non marqués

Dans certains emplois, *big* a, comme *high*, un sens qui ne dénote pas un volume

supérieur à la norme, mais sert à exprimer la notion de taille de façon « non marquée » (Givón, 1970 : 817), c'est-à-dire que l'adjectif indique que l'on s'intéresse à la question du volume physique du référent, sans préciser s'il s'agit d'un volume important ou faible. *Big* apparaît comme adjectif de mesure dans quelques constructions qui décrivent la taille ou le volume du référent (*a screen 40 feet big*) mais pas avec des unités de mesures créées en discours (**man-big*, **house-big*, **bug-big*) : l'adjectif *sized* est préféré à *big* dans ces constructions. Cet adjectif peut néanmoins être employé dans les expressions *no bigger than a pinhead*, où *big* ne signifie pas que *pinhead* est perçu comme un gros objet, mais signifie que l'on s'intéresse à *pinhead* pour ses caractéristiques de taille ou de volume physique ; de même, dans la question *how big is it?*, l'adjectif indique que la recherche d'information porte sur la question de la taille, sans préciser si l'on s'attend à ce que l'objet ait un volume important (par opposition à la question *how small is it?* : cette deuxième question part du principe que le référent du pronom est petit et demande à quel point).

2. Taille et quantité dans les emplois métaphoriques

a. Quantité abstraite importante

Un premier type d'emplois métaphoriques de *big* concerne les contextes où l'adjectif désigne non pas un volume physique important mais une quantité abstraite au-dessus de la moyenne (*a big fleet*) ou au-dessus des attentes du locuteur ou de la locutrice (*big budget cut*). Cette valeur concerne les énoncés dans lesquels le référent du nom-tête n'a pas de limites physiques concrètes mais des limites abstraites (*a big mess*), ou lorsque l'adjectif présente ce référent comme ayant des limites abstraites et dont on peut donc mesurer l'étendue, même lorsque ce même référent a en outre des limites concrètes (*a big company* : une entreprise peut avoir des limites concrètes lorsque le nom fait référence à un bâtiment, mais *big* porte sur l'entreprise en tant qu'organisation professionnelle ayant des limites abstraites).

Constantinescu (2011 : 163) note toutefois que *big* n'est pas le seul adjectif qui peut avoir cette valeur : elle oppose notamment les emplois métaphoriques de *big* et *great*, en montrant que *big* ne peut porter sur des noms au fonctionnement continu (**big courage, *big pleasure* ; c'est *great* qui peut véhiculer ce sens de quantification métaphorique de noms continus).

b. Accroissement interne, intensité, popularité

Le fait que *big* désigne l'accroissement d'un volume physique donne lieu à une interprétation métaphorique dans l'expression *to be big with child* (ou simplement *to be big* lorsque le référent est un animal), qui s'appuie sur l'augmentation de la taille lors de la grossesse pour signifier de façon métonymique le fait que le référent est une personne enceinte. Ce sens

est à l'origine d'une dérivation sémantique par laquelle *big* peut signifier *filled with*, comme dans *big with plans, big with dreams, big with expectations* : le volume physique du référent n'est pas littéralement accru, mais le référent est conçu comme métaphoriquement gonflé par les plans / rêves / attentes contenus « à l'intérieur ».

De ces formulations découle un autre sens de *big*, qui fait référence non au volume physique extérieur, mais à la concentration (au sens chimique, qui désigne le fait qu'il y a une grande quantité de molécules dans un endroit restreint) ou à l'intensité d'un objet. C'est le cas pour les sons (*big voice, big noises*), certains phénomènes naturels (*big wind, big storm*) ou pour décrire du vin (*a very big, full-bodied wine*). L'*OED* donne pour ce sens de *big* la définition : « Of considerable intensity or duration; acute, extreme, profound », qui donne lieu à des combinaisons telles que *big pain*, *big activity* ou encore *big session*.

L'idée d'intensité se mélange parfois avec celle de quantité, quand on considère par exemple les cas où *big* devant un nom d'agent signifie que cette personne a l'habitude d'effectuer souvent cette action, parfois avec excès : ainsi les référents de *big drinker, big reader, big baker*, respectivement, boivent, lisent et cuisinent beaucoup, en volume ou en intensité. De plus, le fait qu'un référent effectue beaucoup, ou souvent, une action, confère à *big* un effet de sens d'enthousiasme ou de passion, qui se retrouve en particulier dans l'expression *to be big on something* signifiant *to be passionate about something*. Lorsque *big* a cet effet de sens et qu'il porte directement sur un nom dont le référent est une personne, l'adjectif permet non seulement de dire que le référent est enthousiaste vis-à-vis de quelque chose, mais également que cette personne est identifiée par cet enthousiasme : ainsi, dans l'expression *to be a big fan of*, l'adjectif signifie que l'emploi du nom *fan* est particulièrement adéquat pour désigner le référent. *Big* a alors un emploi partiellement métalinguistique, qui commente le choix du nom qu'il modifie pour dire que ce nom est particulièrement approprié (l'*OED* indique que cet effet de sens présente le référent comme « éminemment légitime à recevoir cette désignation » : *big believer, big admirer, the politicians were not always such* <u>*big*</u> *thieves*). Ce sens de *big* est à l'origine de l'interprétation de degré développée par Morzycki (2009) : *big idiot, big stamp-collector*.

Puisque *big* marque un enthousiasme chez certains référents, il peut également marquer la popularité des entités pour lesquelles un enthousiasme peut naître : *big* peut être le synonyme de *popular* et s'appliquer à des objets inanimés comme à des animés dans l'expression *to be / go big (somewhere)*.

3. <u>Importance sociale métaphorique</u>

Le deuxième grand ensemble de sens métaphoriques de *big* donné par l'*OED* concerne

les notions d'importance, d'influence ou de distinction dans les relations sociales et professionnelles.

a. IMPORTANT IS BIG

Les différents effets de sens observés jusqu'ici ont montré que le trait sémantique VOLUME AU-DESSUS DE LA MOYENNE est la source de différentes représentations métaphoriques. Or, dans la langue comme dans la cognition, ce qui est « au-dessus de la moyenne » peut également être dit « important » : en français comme en anglais, la notion d'importance a une valeur quantitative (*une foule importante*, *a significant amount*) et qualitative (*une personnalité importante, a significant issue*) qui sont intrinsèquement liées. Ces deux sens sont particulièrement présents dans le sémantisme de *big*, qui synthétise les concepts de quantité (en particulier de volume physique) et d'influence. Pour rappel, Grady (1999 : 80) démontre ce lien entre *big* et *important* dans plusieurs langues qui n'appartiennent pas à la même famille (chapitre 5, II. A. 3. *b*.).

La métaphore conceptuelle IMPORTANT IS BIG présente de plus des restrictions de combinaisons, puisque les termes dénotant une taille physique importante ne peuvent pas tous désigner une importance métaphorique. Constantinescu (2011 : 164) montre en particulier que l'adjectif *large*, qui est proche de *big* dans son sens littéral, n'a pas les mêmes possibilités de combinaison métaphorique : **a large issue*. *Big* est donc spécifique dans sa capacité de combinaison métaphorique.

L'*OED* donne ce sens de l'adjectif dans les séquences où *big* signifie : « Of great import », c'est-à-dire lorsqu'il est comparable aux adjectifs *significant*, *momentous* et *major*. Ce sens est en particulier compatible avec les référents abstraits auxquels peut être associée la notion d'ampleur (métaphorique, mais qui fait donc bien appel à l'idée de quantification) : *big deal, big issue* ; ou l'idée d'importance comme synonyme de gravité : *big moment, big decision*.

b. Ambition et prétention sociale

La notion d'importance donne lieu à différents effets de sens et connotations, positives ou négatives, lorsque *big* porte sur les comportements et relations sociales. L'adjectif a des connotations positives lorsqu'il porte sur des noms de choses abstraites pour dire qu'elles ont quelque chose de grandiose, d'ambitieux, d'élevé : *big dreams, big plans, big prospects / expectations*, de noble et magnanime ou généreux (*to be big about something, to be the big(ger) person in an argument*). Dans ces cas, *big* véhicule une évaluation positive de la part de l'énonciateur·rice.

L'adjectif peut néanmoins véhiculer également un effet de sens négatif lorsque le locuteur ou la locutrice conçoit l'ambition ou la distinction du référent comme exagérées, et *big* devient alors synonyme de *haughty, pompous, self-important*, comme dans la séquence *the big look*, et est souvent accompagné de l'adverbe *too* : *too big for anyone to manage*, *to get too big for one's boots*. Le même sens s'applique lorsque *big* précède *word* ou *phrase* : l'énonciateur·rice interprète ce mot ou cette expression comme cherchant à impressionner par son caractère savant ou élevé. Dans ce sens, *big* présente alors des connotations négatives du point de vue de l'énonciateur·rice.

c. Influence à l'échelle de la société

L'adjectif peut également signifier que le référent du nom sur lequel il porte a une influence considérable, au sens où *big* décrit un phénomène ou une entité qu'il faut conceptualiser à grande échelle, qui concerne beaucoup de gens, un grand territoire, de gros moyens : *big farming, big shopping, big gambling*. Ce sens est particulièrement visible en anglais américain pour désigner dans un singulier collectif un ensemble de compagnies multinationales d'un même domaine : *big agriculture, big oil, big pharma.* Ces domaines de la société (le jeu, le shopping, l'agriculture, le pétrole, etc.) sont alors considérés à grande échelle et donc comme ayant une influence ou un rôle considérable du fait de la quantité de personnes et de moyens concernés.

On trouve également cet effet de sens dans les expressions *big business* et *big government*, qui s'emploient le plus souvent dans des contextes politiques pour désigner les relations de pouvoir politiques et idéologiques entre le marché économique (*big business*) et sa régulation par l'état (*big government*, qui désigne aussi plus généralement l'intervention de la législation fédérale dans tous les domaines). *Big* a ici un emploi qui illustre très clairement le lien métaphorique entre taille et pouvoir : ainsi, employer l'expression *big government* signifie généralement que le locuteur ou la locutrice perçoit l'État comme ayant un trop grand pouvoir.

d. Rôle prépondérant dans une hiérarchie sociale

Enfin, le sens métaphorique de *big* caractérise prototypiquement une influence ou une importance considérable, ce qui est compatible et approprié à la modification de noms d'humains qui désignent le rôle social ou professionnel des individus. Ce sens est défini ainsi par l'*OED* : « Of high standing; holding an important position; playing an important or influential role ». On trouve cette valeur de *big* dans de nombreuses expressions lexicalisées telles que *big man, big shot, big gun, big bug, big pot, big cheese, big brass, big player, big baller, big kahuna, big hotshot, big honcho* (les quatre derniers exemples ne sont pas tirés des dictionnaires de référence mais du *COCA*), ou encore dans l'expression *Mr. Big*. Dans cette

dernière expression, de même que dans la construction attributive *to be big in something*, le seul trait sémantique de *big* est celui de l'importance et de l'influence dans un contexte social, sans qu'un nom-tête ne soit nécessaire pour véhiculer ce sens.

Le même phénomène se retrouve dans les séquences où *big* est suivi d'un numéral qui désigne un groupe de personnes, de nations, de choses, etc., qui sont les plus influentes ou importantes dans un domaine particulier : *A committee of world-peace: the 'Big Four' [sc. Clemenceau, Lloyd George, Orlando, and Wilson]* ; *A further 'Big Three' meeting* ; *Toronto is already in the first line of orchestras after the big five in the United States.*

Pour résumer, l'invariant sémantique présent dans tous les emplois de *big* est la notion de supériorité, soit dans le cadre d'une quantification (taille concrète ou abstraite, intensité, échelle d'application) soit dans le cadre d'une évaluation (influence ou gravité, ambition). Le domaine socio-professionnel sur lequel est fondée cette étude est particulièrement compatible avec *big* du fait que supériorité qualitative (hiérarchie) et quantitative (argent, produits) sont en jeu dans ce domaine ; mais, dans le même temps, cela signifie que *big* associé à des noms de métiers met l'accent sur une évaluation quantitative, absente des effets de sens de *high*.

B. Big *devant des noms de métiers*

Les 63 noms de métiers compatibles avec *big* et recensés dans la base de données proviennent de cinq domaines professionnels différents, qui illustrent les traits sémantiques métaphoriques de l'adjectif mis en évidence dans la partie précédente.

1. Relations dans la sphère de l'entreprise

Les résultats de l'association de *big* avec des noms de métiers et de fonctions socio-professionnelles montrent que cet adjectif a avant tout une combinatoire importante avec des noms qui désignent des **relations professionnelles** ayant trait avec le monde de l'entreprise. Ces noms peuvent désigner des relations **hiérarchiques** au sein d'une même entreprise (*big boss, big employer, big executive, big CEO, big businessman*) ; des métiers ou des fonctions d'individus d'entreprises différentes qui ont des **échanges** (*big investor, big contractor, big partner, big advertiser*) ; ou des noms faisant référence aux relations entre les entreprises et les **consommateur·rice·s**, qui peuvent être des employés d'autres entreprises (*big customer, big client, big buyer, big wholesaler*).

2. Finance

Dans les données étudiées, le monde de l'entreprise est étroitement associé à la sphère de la finance, et plusieurs noms de métiers compatibles avec *big* font partie de ce champ sémantique, en particulier en lien avec les **actions en bourse** : *big shareholder, big stockholder,*

big holder, big trader, et plus généralement avec l'idée de **manipulation et d'échanges d'argent** : *big donor, big sponsor, big banker, big lobbyist*.

3. Production matérielle et possession de terre

Les noms liés à la finance dénotent l'échange d'une grande quantité d'argent ; dans d'autres combinaisons, *big* peut de plus signifier de grandes quantités de biens. C'est le cas lorsque le nom-tête désigne un métier de **production matérielle** (*big producer [of goods], big manufacturer, big publisher, big developer, big farmer, big brewer, big builder, big grower, big designer, big carmaker, big industrialist*). De plus, *big* entre en combinaison avec des noms qui font référence à la **possession de terres ou de biens immobiliers**, et l'adjectif dénote alors le fait que le référent a de nombreuses possessions : *big landowner, big rancher, big landlord*.

4. Divertissement et célébrité

L'une des valeurs métaphoriques de *big* est de dénoter une forte **popularité**, ce qui donne lieu, dans les données étudiées, à la présence de noms de métiers qui ont un rapport avec la célébrité d'un référent appartenant à la sphère du divertissement. Deux domaines professionnels sont particulièrement compatibles avec *big* dans ce sens : le monde de la **culture** (*big star, big [movie] producer, big artist, big director, big writer, big agent, big singer, big actor, big actress, big superstar, big author, big blogger*) et le monde du **sport professionnel** (*big receiver*[72], *big athlete, big rider, big recruit*).

5. Prestige social

Les autres noms compatibles avec *big* sont en grande partie liés au sens de « popularité » que prend parfois l'adjectif, mais associent à ce sens la notion de **grande échelle d'influence**. Ici, la dénomination *big* + NOM DE MÉTIER confère du prestige au référent : le prestige peut venir de ses **fonctions politiques, exécutives ou militaires** (*big democrat, big politician, big leader, big president, big general, big warrior*) ou alors de la reconnaissance de son **expertise** (*big expert, big lawyer, big doctor, big scientist*). Enfin, dans quelques cas, le référent de la combinaison est désigné comme important ou influent, sans que le nom de métier seul ne soit perçu comme particulièrement élevé socialement : dans ce cas de figure, c'est l'adjectif *big* à lui seul qui véhicule le sens de hiérarchie sociale (*big cop, big pimp*).

Pour conclure, *big* devant des noms de métiers et de fonctions socio-professionnelles est particulièrement compatible avec des noms qui véhiculent (directement ou par connotation) l'idée de grandes quantités, notamment des quantités d'argent, de biens ou de terres : les trois

[72] Cette dénomination fait référence à un poste au sein d'une équipe de baskett : elle désigne le ou la joueur·euse qui reçoit le ballon pour prendre à son compte le tir au panier.

premiers types de noms évoqués plus haut en attestent. L'évocation de l'élévation sociale associée à *big* devant ces noms peut cependant venir aussi de la popularité des référents, ou du prestige associé à leur fonction : c'est ce que montrent les deux dernières catégories de noms-tête.

E. Effets de sens

À la différence de *high* qui, dans son sens littéral, fait référence à l'espace de façon unidimensionnelle (cet adjectif dessine une ligne verticale qui s'étend dans une seule direction), *big* a une valeur spatiale bi- voire tridimensionnelle : en fonction des contextes, il peut faire référence à une surface ou à un volume important, ce qui signifie qu'il prend en considération non seulement l'élévation verticale de l'objet décrit, mais également son extension horizontale et sa profondeur. Cette différence se retrouve dans les emplois métaphoriques des deux termes : alors que *high* place le référent à un point clairement défini de la hiérarchie sociale, conçue comme une échelle d'orientation verticale, *big* met en jeu d'autres aspects des relations sociales et professionnelles, en particulier les notions d'importance et d'influence, sans les associer directement avec l'idée de hiérarchie décisionnelle. Les référents des combinaisons qui incluent *big* sont bien perçus comme ayant une forme de supériorité ou de domination par rapport à d'autres membres de la même classe ou par rapport aux attentes du locuteur ou de la locutrice, mais le type ou l'origine de cette domination diffère de celle connotée par *high*.

1. Supériorité non hiérarchique

Du fait de son sémantisme littéral et des types de noms avec lesquels il peut entrer en combinaison, *big* dessine une image des relations sociales et professionnelles qui n'est pas fondée sur le classement vertical des référents les uns par rapport aux autres, mais sur l'influence plus ou moins grande exercée par le référent. *Big* signifie, dans les contextes étudiés, que le référent exerce une forte influence sur un réseau social ou professionnel important, sans que cette influence ne soit fondée sur une supériorité hiérarchique à proprement parler. Ce fonctionnement est illustré d'une part par les effets de sens de *big* devant des noms qui font directement référence à la hiérarchie sociale ou professionnelle, et d'autre part par sa grande compatibilité avec des noms qui ne font pas référence à une organisation hiérarchique verticale.

Ainsi, *big* entraîne une focalisation non sur l'autorité hiérarchique et les responsabilités professionnelles du référent, mais sur son influence, qui peut être liée à l'organisation hiérarchique d'un domaine professionnel, mais qui provient avant tout d'autres sources, plus ou moins bien identifiées. D'ailleurs, les noms de métiers dont le sémantisme fait majoritairement référence à l'organisation hiérarchique sont peu compatibles avec *big* dans son sens métaphorique. On le voit en comparant *high officer* et ?*big officer* : en effet, le nom *officer*

a un sens vague, car il ne fait pas référence à un domaine professionnel particulier (le domaine est spécifié par le nom ou l'adjectif qui précède *officer* : *police officer, science officer, health officer, press officer, financial officer, naval officer*). Ce nom implique simplement que le référent est désigné dans le cadre de ses fonctions professionnelles, et son trait sémantique dominant est donc la référence à une hiérarchie professionnelle. Or ce sémantisme seul n'est pas compatible avec la valeur métaphorique de *big*. Dans *big officer*, c'est le sème spatial qui prend le pas sur les autres, ce qui empêche le modifieur de prendre un sens métaphorique (on visualise un agent de bureau corpulent), là où *high officer* désigne clairement une position élevée dans la hiérarchie professionnelle.

Big ne crée pas un système de hiérarchie officielle avec un lien clair entre les différents échelons, mais plutôt une sorte de réseau d'influence officieux, implicite, non direct. Ce phénomène est particulièrement visible dans les combinaisons *big executive* et *big boss* qui, si elles peuvent faire littéralement référence au supérieur hiérarchique, ont le plus souvent un sens figuré qui signifie « le grand patron », celui ou celle qui tire les ficelles de manière plus ou moins secrète ou qui est perçu·e comme prenant les décisions, parfois en passant outre la hiérarchie officielle ; c'est la personne dont tout le monde sait qu'elle est la cheffe effective, même sans en avoir le statut officiel. Le français a d'ailleurs adopté l'expression « big boss » non traduite, dans son vocabulaire. *Big* renvoie donc à l'idée d'une influence ou d'un contrôle important et plus ou moins officieux : on le voit également avec des combinaisons dont le référent n'est pas désigné comme le chef par le nom-tête, mais qui, du fait de *big*, est présenté comme ayant néanmoins un pouvoir considérable : *big Democrats, big publisher, big landlord*.

La distinction entre hiérarchie officielle et influence officieuse est intéressante car elle permet de comparer *high* et *big* : alors que *high* construit un système hiérarchique presque bureaucratique, administratif, établi par des institutions nationales ou internationales, *big* est employé dans les domaines du monde de l'entreprise, de la finance, de la production matérielle, du sport et du divertissement. Les trois derniers domaines ne correspondent pas à l'image d'une organisation hiérarchique stricte, plutôt associée aux domaines des institutions ou de l'armée (avec *high*). En outre, parmi les combinaisons faisant référence à l'entreprise et à la finance, les deux domaines compatibles avec *big* dans lesquels la notion de hiérarchie socio-professionnelle est la plus évidente, peu de noms désignent un métier qu'on pourrait effectivement placer sur l'organigramme des positions hiérarchiques des employé·e·s en fonction de leur avancement en termes de carrière : *big executive* et *big boss* exceptés, les autres noms ne dessinent pas une échelle hiérarchique claire (*big investor, client, contractor, businessman, lobbyist*, etc.). *Big* ne dessine pas d'organigramme, car les noms compatibles avec cet adjectif décrivent un réseau d'influence, et ne correspondent pas au sémantisme de hiérarchie sociale et professionnelle

organisée de façon verticale suggérée par *high*.

En résumé, c'est l'influence officieuse des référents des combinaisons contenant *big* qui leur confère une supériorité sociale. Cet effet de sens est illustré par la séquence *big leaguer,* dérivée de *big league* par suffixation, qui désigne le championnat professionnel majeur de base-ball aux États-Unis. Ici, *big* ne modifie pas le nom *leaguer,* qui n'est d'ailleurs pas un nom de poste ou de fonction de sportif·ve professionnel·le (c'est la raison pour laquelle cette combinaison n'est pas recensée dans la base de données, mais cette séquence est néanmoins intéressante pour souligner le fonctionnement sémantique de *big*) ; l'adjectif porte sur *league*. *Leaguer* n'existe pas seul, mais seulement dans la séquence *big leaguer* et *little leaguer*, dans le contexte du baseball et du softball. Dans la combinaison *big league* l'adjectif opère une classification de *league* pour lui faire prendre le sens de « ligue professionnelle », et de ce nouveau concept est dérivé par suffixation le composé *big leaguer*, pour désigner un·e joueur·euse professionnel·le de baseball. Or *big league* au sens figuré signifie également « la cour des grands », là où les meilleur·e·s s'affrontent, les protagonistes principaux·ales, les plus important·e·s ou influent·e·s dans le contexte de référence (qui peuvent être aussi divers que le sport, la littérature, la gastronomie ou le crime organisé). Ainsi, *big* souligne le caractère professionnel (opposé à « amateur ») des référents avec lesquels il faut compter, tout en indiquant que leur influence n'est pas forcément définie par des critères objectifs ou hiérarchiques.

2. <u>La quantité comme fondement de la supériorité</u>

L'influence du référent peut être caractéristique de classes de noms variées : à la fois des noms qui font référence à une fonction dans ou en relation avec une entreprise (*big executive, big investor, big customer,* etc.) ; des noms qui font référence au monde de la finance (*big shareholder, big trader*) ; des noms de métiers de la production matérielle (*big carmaker, big grower*), du sport et du divertissement (*big star* ou *big rider*), et des noms qui font référence à un domaine d'expertise (en particulier politique et scientifique : *big Democrat, big expert*). Ces noms semblent relativement disparates, mais leur combinaison avec *big* leur donne un point commun : c'est la notion de grande quantité qui leur confère une influence ou une importance.

Il peut s'agir d'une grande quantité d'argent, de capital, associée aux combinaisons *big investor, big customer, big donor* ou *big stockholder* qui justifie l'emploi de *big* ; il peut s'agir également d'une importante quantité de biens de consommation produite, manipulée ou vendue comme avec *big manufacturer, big industrialist, big wholesaler* ; et dans le domaine culturel et sportif, la fonction de *big* est même doublée : *big stars* signifie que les référents ont tourné beaucoup de films, ou des films qui ont eu beaucoup de succès ; les référents de *big authors* ont

écrit beaucoup de livres, ou des livres qui se sont beaucoup vendus ; et *big athlete* signifie que le référent a remporté beaucoup de compétitions. Or, en plus de ce sens de quantité directement associée à la profession des référents, et à cause de celle-ci, *big* met également en évidence la célébrité des individus, qui ont tendance à être omniprésents dans les médias, à occuper en masse la presse et le paysage audiovisuel qui traitent de sport, de littérature ou de cinéma. L'exemple qui suit illustre la valeur avant tout quantitative de *big* :

(7) Kyle Lehning was a **big producer** and a **great producer** and became a fan of mine.[73]

Cet exemple qui distingue les adjectifs *big* et *great* devant le même nom-tête met en évidence le fait que *big* désigne ici une grande quantité de musique produite par le référent, alors que *great* met l'accent sur la qualité du référent en tant que producteur.

À l'inverse, les domaines professionnels qui ne connotent pas l'idée d'une grande quantité sont peu compatibles avec *big*. C'est probablement la raison pour laquelle **big officer* ou **big official* ne sont pas attestés dans la base de données.

La notion de quantités importantes dans la production ou les échanges de capitaux ou de produits est d'ailleurs un frein à la compatibilité de *big* avec des noms faisant référence à des individus, car les quantités engagées sont justement trop importantes pour correspondre au travail d'un seul référent humain. Dans les données relevées dans le *COCA*, de nombreux noms qui désignent des fonctions commerciales ou entrepreneuriales dans des contextes professionnels n'ont pas été retenus car, en contexte, le référent n'est pas un individu mais une entreprise ou une branche d'une entreprise. Par exemple, les combinaisons *big automaker, big retailer, big supplier, big exporter, big drugmaker* ou *big insurer* n'ont pas été retenues car la plupart ou la totalité de leurs occurrences dans le corpus font référence à des entreprises, voire à des nations, et non à des individus, et l'échelle quantitative mise en jeu par *big* et cette fonction professionnelle dépasse alors l'échelle individuelle.

À cet égard, on peut opposer certains noms de métiers faisant référence à des individus qui ne sont compatibles qu'avec *small* (*small entrepreneur, small vendor, small shopkeeper*), aux combinaisons avec *big* qui, si elles font référence au même type de métier, ont souvent pour référents des entreprises (*big company, big retailer, big wholesaler*). Les combinaisons qui incluent *small* signifient qu'un seul référent humain suffit à gérer les quantités de biens produits ou vendus ; celles qui incluent *big*, à l'inverse, indiquent que les quantités importantes de produits en jeu sont gérées à l'échelle d'une entreprise.

[73] Source : page web *cmt.com*, post publié en 2012 intitulé « Billy Dean Brings Energy, Fun to New Album ».

La notion de quantité, voire de masse, dénotée par le nom dont *big* dépend est une des conditions à l'emploi de l'adjectif, ce qui a été mis en évidence dans l'étude des définitions du dictionnaire : les consortiums ou groupes d'entreprises désignés par les expressions *big agriculture, big oil, big pharma* sont importants parce qu'ils couvrent une part considérable de leurs marchés respectifs. Ainsi, de même que *high* crée une sous-classe de noms de métiers auxquels l'idée de prestige est inhérente, de même *big* a pour connotation l'idée que les noms de métiers et de fonctions associés doivent leur importance à la masse de personnes, capitaux ou produits sur lesquels ils influent.

Pour conclure sur les effets de sens de *big* dans les combinaisons étudiées, les représentations sociales liées à cet adjectif donnent l'image d'un référent à l'identité professionnelle ambiguë qui doit sa position de supériorité hiérarchique, son élévation verticale, à une possession ou production considérable en termes de volume. C'est par le trait sémantique « volume au-dessus de la moyenne » que *big* produit une impression de supériorité en termes d'influence et d'importance hiérarchique. Ce trait sémantique véhicule d'ailleurs l'idée d'une hiérarchie non pas verticale mais qui s'étend dans toutes les directions, et le référent n'y est pas en haut mais au centre.

III. Lexicologie de *top*

A. Définitions des dictionnaires

1. Emplois littéraux

Dans son sens littéral, le nom *top* désigne la partie supérieure d'une entité. Plus précisément, ce nom a la capacité de faire référence à la partie supérieure de presque toute entité conçue comme ayant une orientation haut-bas, ce qui est une particularité de l'anglais ; un dictionnaire d'étymologie en ligne fait d'ailleurs cette remarque : « [f]ew Indo-European languages have a word so generic, which can be used of the upper part or surface of just about anything »[74]. Le français distingue par exemple le *sommet* d'une montagne, la *cime* ou le *faîte* des arbres, le *dessus* d'une table et le *haut* de la page, cinq termes que l'on peut traduire par *top* en anglais dans ces contextes.

[74] Source : définition de « top » dans le *Online English Dictionary* (rédigé par Harper depuis 2001), qui recense et compile les données de nombreux dictionnaires et dictionnaires d'étymologie tels que *Barnhart Dictionary of Etymology* (Barnhart, 1988), *A Concise Anglo-Saxon Dictionary* (Hall, 1894), *A Comprehensive Etymological Dictionary of the English Language* (Klein, 1971), *The Oxford English Dictionary* (2nd edition, 1989), ou encore *The Middle English Compendium* (McSparran, 2006), ainsi que des dictionnaires de grec, de latin, de français ou de vieil islandais.

L'*OED* indique que l'origine de ce mot est le nom donné aux cheveux, situés au sommet du corps, voire à la touffe de cheveux la plus au sommet du crâne. Cet usage a donné lieu à la signification « extrémité » et « objet placé sur le dessus ».

Le caractère extrêmement général du nom *top* conduit à son emploi pour désigner un objet précis (et non seulement la partie supérieure d'un tout) dans un grand nombre de contextes. Il s'agit du nom d'un objet dans des contextes très divers, puisque *top* peut désigner entre autres : le nom d'une voile et d'un pont dans le lexique de la navigation, un habit, un bouchon ou un couvercle, les fanes de légumes, le plafond des galeries dans les mines de charbon, le chapiteau d'un cirque ou encore la capote d'une calèche.

Top peut également être employé non comme nom-tête, mais comme dépendance, dans un sens littéral : il signifie alors que le référent du syntagme nominal est tout en haut par rapport à d'autres membres de la classe du nom-tête (*the top drawer, top floor, top landing*) ; ou alors, l'ensemble *top* + NOM-TÊTE signifie que le référent constitue la partie supérieure d'un ensemble plus grand désigné par un autre syntagme nominal (*the top end of the tube*, *the top side of the street*).

Top a également des emplois verbaux qui font directement référence au point supérieur d'un objet physique ; mais si cette partie supérieure de l'objet est le point commun entre plusieurs emplois verbaux, le verbe *top* peut signifier deux opérations opposées. Dans un premier sens, *to top* peut signifier *to complete, to finish up*, et l'action dénotée par le verbe consiste à ajouter quelque chose pour arriver au point le plus haut (*to top up one's drink*). À l'inverse, le verbe *to top* peut également désigner l'opération par laquelle l'agent supprime le sommet d'un objet, en particulier le faîte d'un arbre. Ce qui ressort de ces emplois verbaux de *top*, c'est donc la notion de partie supérieure.

2. Emplois métaphoriques

Comme on l'a vu au chapitre précédent, la notion de point élevé dans l'espace (UP, TOP) peut être la source de plusieurs métaphores conceptuelles qui fonctionnent en réseau de multivalence (un même domaine est employé comme source métaphorique vis-à-vis de plusieurs domaines cible). C'est pourquoi *top* a des emplois métaphoriques variés, associés aux métaphores conceptuelles MORE IS UP, GOOD IS UP, HAPPY IS UP et HIGH STATUS IS UP. De plus, le caractère vague[75] du sens littéral de *top* se traduit par un champ d'applications métaphoriques relativement vaste, présenté ainsi par l'*OED* : « *fig[urative]* and *tranf[erred]*. The part of

[75] « Vague » signifie dans ce sens que le nom peut désigner un grand nombre de référents, que son applicabilité est grande. Cette notion sera abordée en détail dans le chapitre 9, lorsqu'on s'intéressera au nom en tant que partie du discours.

anything which has the first place in time, order or precedence ». Ces nombreuses valeurs métaphoriques de *top* sont présentées car, du fait de l'interrelation métaphorique, l'emploi de ce nom dans un sens n'exclut pas entièrement les autres, qui sont toujours contenus en puissance dans la valeur sémantique de *top*.

a. MORE IS UP

Dans un premier sens métaphorique, *top* fait référence à la plus haute fréquence ou la plus forte intensité de ce dont on peut mesurer la concentration, en particulier la vitesse (*top pace, top speed*), le son (*top pitch, at the top of one's voice*) ou la valeur financière (*top prices*).

b. GOOD IS UP

Top désigne également la meilleure partie d'un ensemble envisagé comme ayant ses meilleurs éléments en haut, et ses moins bons éléments en bas, par métaphore axiologique. On trouve ce sens dans les expressions idiomatiques telles que *top of the basket*, qui désigne les meilleures personnes d'une communauté (sans explicitation des critères) et *top of the morning*, une expression permettant de saluer son interlocuteur·rice en lui souhaitant la meilleure matinée possible. Cette expression disparue en synchronie (hormis dans certaines variétés régionales) provient d'un emploi obsolète de *top* au sens temporel, signifiant le début d'une période (l'*OED* illustre cet emploi par la phrase « from the top of the morning, till the cool and dark evening »). *Top* ayant le sens de « meilleure partie » se trouve également dans l'expression *the top of one's form*, et dans certains emplois attributifs, le nom seul au pluriel *tops* signifie directement que le référent est le meilleur (*tops* est alors synonyme de *best*), sans spécifier les éléments de comparaison (*I just thought he was the tops*).

On trouve cette même valeur axiologique de *top* en emploi de dépendance pré-nominale dans des séquences lexicalisées qui sont justement employées pour faire référence à la meilleure partie d'une catégorie : *top class*, *top quality*, *top rank* (*we have very few top-rate managers*). Ce type d'emploi de *top* apparaît également dans des composés où le syntagme nominal tout entier est employé de façon métaphorique, comme dans les expressions *the top drawer* qui signifie l'appartenance à une haute classe sociale (*quite respectable, socially admissible, but not top drawer*), ou *top flight* qui désigne la meilleure qualité (*top-flight performances*).

L'*OED* précise que pour cette valeur axiologique du nom, de même que dans ses emplois dénotant la hiérarchie sociale et professionnelle, *top* peut être employé dans un sens affaibli et faire référence non au sommet absolu (sens superlatif), mais à l'excellence ou la très bonne qualité.

c. *HAPPY IS UP*

Top est également employé comme source métaphorique pour désigner le bonheur et le bien-être. Cette valeur est présente dans l'expression *the top of one's form* puisque la forme physique est source de bien-être, mais surtout dans l'expression *to be on top of the world*, pour laquelle l'*OED* donne la définition suivante : « at the peak of well-being, prosperity, or elation », et qui peut avoir des emplois de modifieur (*this top of the world feeling*).

d. *HIGH STATUS IS UP*

Une dernière valeur métaphorique de *top* concerne la référence au sommet ou à la supériorité dans un contexte hiérarchique social ou professionnel, définie ainsi par l'*OED* : « First in rank, order, or quality; principal, chief, most eminent, best; of high standing ». L'expression *(to be at) the top of the tree* illustre cette valeur de façon large, puisqu'elle peut s'appliquer dans différents domaines (le *Merriam-Webster Dictionary* définit ainsi cette expression : « the most powerful or most successful position in a profession, organization, etc. »).

Cet emploi de *top* peut parfois coïncider avec les expressions où ce nom désigne la meilleure partie d'une société ou d'une communauté (*top drawer, top of the basket*). Du point de vue des classes sociales en particulier, l'expression *top people* désigne, selon l'*OED*, les personnalités les plus éminentes dans plusieurs domaines (« leaders and people of rank and influence in the arts, politics, the professions, etc. »). La différence qu'il est possible d'établir entre *top drawer* et *top people* tient à ce que *top people* (qui a été davantage employé à partir du milieu du XXème siècle) désigne des référents comme *top* du fait de leur expertise ou activité culturelles ou professionnelles, là où *top drawer* fait référence à des individus présentés comme meilleurs du fait de leur appartenance à une classe sociale.

Parmi les exemples donnés par l'*OED* pour illustrer cet emploi de *top*, on trouve de nombreux noms qui correspondent aux champs sémantiques étudiés dans cette thèse (tous ne sont pas des noms de métiers ici, mais font référence à la hiérarchie socio-professionnelle) : *top merchant, top performer, top man, top photographer, top management, top sport, top seller*.

En résumé, la particularité sémantique de *top* est le fait que dans ses emplois littéraux comme métaphoriques, il peut faire référence à un très grand nombre de réalités physiques ou de concepts différents, qui ont pour point commun la représentation concrète ou métaphorique d'un ensemble dont on distingue le sommet. De plus, dans ses emplois métaphoriques, *top* véhicule non seulement le sens compatible avec le contexte d'emploi, mais la référence au sommet métaphorique fait jouer par connotation les autres sens du terme : forte quantité ou intensité, qualité supérieure, bonheur et domination sociale sont souvent convoqués de façon

simultanée ou complémentaire.

B. Top *devant des noms de métier*

Les noms-tête compatibles avec *top* recensés dans notre base de données sont plus nombreux (168 noms-tête) que les résultats de *high* et *big*, et concernent une grande diversité de domaines, en lien avec la grande applicabilité du nom.

1. Pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire

Plus de 21% (35 / 168) des combinaisons obtenues avec *top* font référence à des métiers du sommet de l'état ou de la hiérarchie professionnelle, ou ont un rapport avec le pouvoir législatif ou le domaine du droit.

Parmi les combinaisons qui ont la fréquence d'occurrence la plus élevée, on trouve des noms qui ont un rapport avec des fonctions prestigieuses, qui évoquent l'idée de **métiers de pouvoir**, tels que *top official, top executive, top leader, top officer, top commander, top manager* (combinaisons obtenues parmi les dix premiers résultats en termes de fréquence d'occurrence) ou encore *top boss*.

On trouve en outre de nombreux noms de métiers associés au **monde politique et au pouvoir législatif** (*top democrat, top republican, top policymaker, top senator, top lawmaker, top politician, top minister*) ; d'autres qui font référence aux hiérarchies de **l'armée, de la police et de la diplomatie** (*top general, top lieutenant, top soldier, top admiral, top sergeant ; top cop, top investigator, top detective ; top diplomat, top negotiator, top ambassador, top envoy, top representative*) ; ou aux **métiers du droit** (*top judge, top prosecutor, top attorney, top litigator, top lawyer, top lawman*). Les combinaisons *top bureaucrat* et *top administrator* font quant à elles référence à la hiérarchie institutionnelle au sens large.

2. Mondes de l'entreprise et de la finance

Plusieurs noms compatibles avec *top* sont des termes qui font référence à la hiérarchie et aux **relations commerciales** dans une entreprise ou entre plusieurs entreprises (la plupart de ces termes sont également compatibles avec *big*, comme on l'a vu plus haut) : *top investor, top client, top CEO, top associate, top partner, top customer, top contractor*. D'autres font référence à des postes précis au sein d'une **entreprise** (*top advertiser, top salespeople, top salesperson, top salesman, top promoter, top industrialist, top entrepreneur, top businessman, top freelancer, top auditor*), ou au contraire, correspondent à des **dénominations professionnelles très génériques**, mais néanmoins associées à l'entreprenariat (*top strategist, top assistant, top deputy, top advisor, top staffer, top employer, top employee, top spokesman, top spokeswoman, top planner, top consultant, top marketer*).

Le champ lexical de la **finance** génère aussi plusieurs noms de métiers compatibles avec *top* (*top financier, top banker, top trader, top shareholder*), ainsi que des noms qui désignent non pas directement un métier, mais une fonction plus ou moins bien définie ayant trait à la gestion de capitaux (*top moneyman, top donor, top lobbyist*).

Pour ce domaine professionnel de la finance, on compte 36 combinaisons avec *top*, soit 21% des dénominations.

3. Sport

Top a une combinatoire privilégiée avec le monde du sport, puisque 33 noms-tête compatibles avec *top* (20% des combinaisons *top* + NOM-TÊTE) font référence au **sport professionnel**, en désignant le référent par le sport qu'il ou elle pratique (*top golfer, top skier, top swimmer, top boxer, top dancer, top gymnast, top wrestler, top surfer*), par le nom spécifique donné aux **athlètes** d'un sport (*top rider, top driver, top jockey, top pilot, top cyclist*) ou d'une **catégorie** (*top heavyweight*), par le **poste** qu'il ou elle occupe dans l'équipe (*top quarterback, top lineman, top pitcher, top goaltender*), ou encore par des **termes génériques** (*top player, top athlete*). Dans ce domaine, le référent peut également être **l'entraîneur·euse** (*top coach, top trainer, top recruiter*). Dans ces contextes, *top* place le référent dans le domaine du sport professionnel, et il a donc une valeur classifiante (voir à ce sujet le chapitre 8).

4. Domaine de la culture et professions intellectuelles

De nombreux noms compatibles avec *top* appartiennent aux domaines de **l'art et de la culture ou du divertissement**. La musique, la littérature, le cinéma et le théâtre ou encore la peinture sont notamment représentés : *top star, top editor, top artist, top exhibitor, top photographer, top director, top author, top entertainer, top comedian, top singer, top actress, top DJ, top colorist, top mixologist, top celebrity*.

Dans le domaine de la **presse**, on trouve également les combinaisons *top journalist* et *top reporter*.

Top est en outre largement compatible avec des métiers liés aux domaines **intellectuels et scientifiques** : *scientist, expert, researcher, teacher, engineer, analyst, scholar, specialist, developer, professor, economist, physicist, historian* et *mathematician* sont compatibles avec cette dépendance ; le domaine de la médecine et de la santé plus largement génèrent également ces combinaisons : *top doctor, top doc, top surgeon, top cardiologist, top dermatologist, top nutritionist, top physician, top oncologist, top veterinarian, top psychologist, top psychiatrist*.

Cet ensemble de professions correspond à 28% des dénominations incluant *top* (47 noms-tête).

5. Autres

Dans une beaucoup plus faible mesure, *top* est également compatible avec des noms de métiers manuels : *top electrician, top worker, top winemaker* ; avec des noms du domaine religieux (*top cleric*, certains emplois de *top minister*), ou avec des noms qui n'appartiennent pas à un domaine professionnel précis (*top pollster, top instructor, top supervisor*).

Pour résumer, *top* peut se combiner avec un grand nombre de noms de métiers et de fonctions professionnelles, en incluant les notions de prestige, de commerce, finance et domaine entrepreneurial mais aussi n'importe quel organigramme ou classement hiérarchique (dans des domaines aussi divers que le sport, le divertissement, l'art et la culture, la science, la politique, l'industrie, etc.). Le sémantisme de *top* dans les contextes de hiérarchie socio-professionnelle lui permet de s'accorder avec plus de domaines que les autres dépendances.

C. *Effets de sens*

1. Classement objectif

Top employé de manière métaphorique devant des noms de métiers véhicule en premier lieu l'idée d'un classement objectif au sein de la hiérarchie professionnelle : *the top manager* fait référence à la personne qui est au sommet de la hiérarchie d'une équipe professionnelle ; l'expression *top sergeant* (équivalent de *first sergeant* dans un registre moins formel) désigne le plus haut gradé dans une certaine partie de l'armée ; les référents des séquences *top official, top diplomat, top administrator* et *top staffer* sont à la tête des unités qu'ils dirigent ou administrent, etc. *Top* désigne donc la position au sommet de la position hiérarchique

Ce sens est comparable à celui que l'on trouve dans les classements de qualité ou de popularité : le *Top 100* désigne le classement des tubes de musique les plus vendus chaque semaine, mais on trouve aussi le « top 10 » des meilleurs restaurants, le « top 50 » des meilleurs films, etc.

On voit d'ailleurs qu'en français, ces séquences peuvent se traduire par « les X premiers » : *one of the top investors* signifie « l'un des premiers investisseurs » ; *the top donor* est « le premier donateur / la première donatrice ». C'est l'idée d'une hiérarchie explicite, voire chiffrée, qui est véhiculée par *top* dans ce type d'emplois, et qui correspond à une évaluation objective des critères (de la quantité d'argent versée par *the top donor*, par exemple, ou du rang hiérarchique du référent de *top representative* d'un point de vue diplomatique). Cette valeur d'évaluation quantitative apparaît notamment quand le nom-tête est un nom d'agent déverbal et que *top* peut faire référence à la plus grande quantité d'objets liée à ce verbe. *Top hitter* (au baseball), *top recruiter* (en particulier au basketball dans le contexte universitaire aux États-

Unis) ou *top exhibitor* en sont des exemples : dans certains énoncés, *top hitter* désigne le joueur ou la joueuse qui a frappé la balle le plus souvent et le plus loin, statistiques chiffrées à l'appui.

2. Évaluation qualitative

On l'a vu dans les emplois métaphoriques de *top*, ce nom peut désigner la meilleure partie de quelque chose, faire référence à une évaluation axiologique pour désigner ce qui est au sommet de l'échelle des qualités positives. Ce sens est en particulier véhiculé dans les domaines professionnels où les référents ne sont pas hiérarchisés au sein d'une même entreprise ou d'une même institution, mais sont comparés aux autres professionnels du même domaine : c'est le cas dans le sport (*top surfer* = le ou la meilleur·e· par rapport aux autres surfeur·euse·s), la culture (*top artist*), la santé (*top surgeon*), le droit (*top lawyer*), et les professions intellectuelles (*top mathematician*).

Dans ces domaines, en fonction des contextes, *top* désigne soit le ou la meilleur·e dans une branche professionnelle, soit que le référent est parmi les meilleur·e·s. En effet, si *top* désigne le haut de la hiérarchie, il ne fait pas systématiquement référence à la toute première position, sa valeur superlative peut s'estomper (comme on l'a vu dans ses emplois métaphoriques) au profit de l'idée d'une forme d'excellence et de la partie supérieure du domaine mentionné. Plus qu'à une première place objective, *top* peut donc aussi faire référence à la qualité du référent, au moyen d'un effet de style hyperbolique. En effet, si le référent ne peut être objectivement désigné comme occupant la première place du fait de critères objectifs, cela signifie que *top* véhicule en réalité une idée d'excellence subjective, une évaluation qualitative très positive. Et le fait de faire référence à cette grande qualité par un terme qui a normalement un sens superlatif (*top* désigne normalement la meilleure qualité) est une hyperbole.

L'alternance entre ces deux effets de sens de *top*, qui désigne soit le ou la meilleur·e dans son domaine, soit l'excellence hyperbolique du référent, est illustrée par les deux exemples qui suivent :

(8) [W]e got the **top surgeon** in DC operating on him[76].

(9) These people are **top surgeons**, top political operatives, top of their game[77].

[76] Source : extrait de la nouvelle « Borders and Crossings » de Douglas Silver, publiée en 2018 dans la revue *New England Review*.

[77] Source : extrait de l'émission « The Globes Will Be Golden, But Hollywood Remains Mostly White » de la radio *NPR* diffusée en janvier 2014.

Dans l'exemple (8), *top* désigne le référent comme étant le ou la meilleur·e chirurgien·ne de Washington ; dans l'exemple (9), cette dépendance apporte une qualification positive d'excellence au référent.

Dans les deux cas, les connotations de *top* sont très positives : cette place en haut de la hiérarchie est encore plus impressionnante du fait qu'on ne parle pas objectivement du calcul qui conduit au classement, mais de l'impression de hauteur et de qualité dont cette place est le signe. Il y a donc souvent un engagement affectif positif du locuteur ou de la locutrice dans ces emplois de *top*. Plus généralement, les connotations de *top* sont positives, y compris lorsqu'il signifie « tête d'équipe », lorsque le locuteur ou la locutrice n'est pas visiblement impliqué·e dans un jugement affectif, car dans ce cas de figure, cette simple position de supériorité hiérarchique est portée au crédit du référent, pour lequel on s'attarde sur le prestige de s'être élevé tout en haut.

Les restrictions à ces connotations positives du modifieur concernent les domaines où *top* détermine un classement qui repose sur un calcul de biens ou de capitaux, comme on l'a vu en comparant les noms compatibles avec *big* et *top* (*top investor, top donor*, etc), où *top* ne véhicule alors ni l'idée de meilleures qualités ni celle de prestige lié au fait d'être parvenu au sommet, mais simplement un classement objectif : *top* indique une quantité plutôt qu'une qualité.

3. Universalité et adaptabilité

Finalement, l'élément sémantique le plus marquant de cette dépendance est sa très vaste combinatoire, sa capacité à être employée devant un grand nombre de noms, qui font référence à toutes sortes de domaines, et à s'adapter alors au sémantisme propre à ces noms tout en véhiculant l'idée du point le plus haut, le meilleur, que l'on peut atteindre dans ce domaine. Son sémantisme est avant tout celui d'une réussite ou d'un succès qui fait consensus, quel que soit le contexte de référence : en tant que nom-tête, *top* désigne la meilleure partie, notamment en construction attributive où alors il n'est même plus besoin de faire référence au type de hiérarchie établie, car *top* désigne une apogée dans l'absolu : *I thought he was the tops*. Le fait qu'il puisse se combiner avec autant de noms montre que le sémantisme de *top* n'impose pas de restrictions en termes de classe, que les noms de métiers ou de fonctions qu'il modifie ne font pas forcément référence à l'idée de pouvoir social, financier, politique. *Top* véhicule l'idée d'un succès lié au mérite, dans un grand nombre de domaines professionnels, y compris des métiers de l'artisanat (*top electrician, top winemaker*, bien que peu de noms-tête fassent référence à des métiers purement manuels), et son sens de position en hauteur n'est pas synonyme de domination ou de contrôle.

Top est porteur de représentations sociales positives car il signifie la réussite, la première place, l'excellence, la qualité ou l'expertise, sans avoir les connotations négatives qui, comme on l'a vu pour *high* et *big*, sont parfois associées au pouvoir hiérarchique (mépris social, opacité du réseau hiérarchique, domination culturelle ou politique, opulence exagérée).

IV. Lexicologie de *chief*

A. *Définitions des dictionnaires*

Chief apparaît dans les combinaisons étudiées à la fois comme nom-tête (*high chief*, *big chief*, *head chief*) et comme dépendance pré-nominale (*chief executive, chief officer*). Contrairement à *top*, qui conserve sa nature nominale lorsqu'il est dépendance, *chief* a subi une conversion catégorielle totale entre nom et adjectif, et l'*OED* donne donc deux entrées distinctes de *chief* pour ces deux parties du discours.

Pour l'entrée de *chief* comme nom, l'*OED* distingue deux traits sémantiques et deux applications du terme : d'une part les sens littéraux et les « sens matériels transférés », d'autre part les sens figurés. L'unité du premier grand ensemble de sens est intéressante pour cette étude puisqu'elle rassemble les emplois de *chief* qui ont un sens spatial (et désignent la tête ou le haut d'un objet physique), par opposition aux emplois de *chief* dans les hiérarchies sociales.

1. Emplois littéraux et spatialisation

Diachroniquement, le premier sens de *chief* signifie la tête en tant que partie du corps : il s'agit en effet d'un emprunt à l'époque du moyen anglais fait à l'ancien français *chef* signifiant « tête » par évolution du latin *caput, capitis*. Cette étymologie et ce sens premier sont confirmés par le *Chambers Dictionary of Etymology* : « Chief: *About 1300* chef, chief, *borrowed from old French* chef, chief leader, ruler, head (of something) ». Ce même dictionnaire explicite également le lien entre partie du corps, spatialisation et hiérarchie sociale concernant le terme *head* : « Head: *From OE* hēafod top of the body *(about 725)*, chief person, leader, ruler *(897)* » ; dans son sens littéral, la tête est définie par sa localisation au sommet du corps humain.

Au moment de son emprunt à l'ancien français, *chief* a encore le sens propre de « tête » définie comme partie supérieure du corps, et par extension, le sens spatial permettant de désigner le haut d'un objet physique. L'*OED* illustre ces deux emplois : « †1. lit. The head (of the body). "The heed or chyfe, *le chief*." » et « †2. The head, top, upper end (of anything). "At the chief of the Halle, is the Emperours throne." ».

La possibilité pour *chief* de désigner la partie supérieure d'un objet physique existe

encore en synchronie dans le domaine spécialisé de l'héraldique, où *the chief* désigne la bande supérieure d'un blason.

Le transfert métaphorique dans le sémantisme de *chief* est diachroniquement motivé par plusieurs facteurs concomitants : d'une part, il s'agit d'un terme dont le sens propre fait référence à une partie du corps qui est métaphoriquement associée à la notion de commandement — d'après le dictionnaire d'étymologie *Chambers*, le sens hiérarchique de *head* existe depuis (au moins) la fin du IXème siècle, alors que *chief* a été emprunté au français au tournant des XIIIème et XIVème siècles. De plus, lors de son emprunt à l'ancien français, le terme *chef / chief* a déjà le double sens, spatial et métaphorique, dans la langue d'origine, et le mot est emprunté dans les deux sens (l'*OED* atteste en effet du sens de *chief* signifiant *leader* dès 1297). Dans les deux langues, l'association conceptuelle de la hiérarchie et de la représentation spatiale (en particulier l'élévation verticale) a participé au mélange des deux sens de *chef* et *chief*. En revanche, le sens spatial et le sens littéral de *chief* ont rapidement disparu en anglais (l'*OED* n'en atteste aucune occurrence après le début du XVIIème siècle) ; et dans ses emplois adjectivaux, *chief* n'a jamais de sens spatial, et ne fait jamais référence à la tête comme partie du corps.

2. Emplois métaphoriques

a. Le nom chief

Dans ses emplois métaphoriques, le nom *chief* désigne en premier lieu un référent humain qui est à la tête d'une communauté, d'une société, d'un État ou d'une armée. L'*OED* illustre ainsi cette référence à une autorité principale, à un ou une dirigeant·e, du point de vue politique : « Hence the immense benefit of party in politics, as it reveals faults of character in a chief ».

Cet emploi du nom donne lieu à une référence plus spécifique dans le contexte des cultures et sociétés amérindiennes : *chief* est le nom anglophone donné par les pionniers et pionnières américain·e·s aux dirigeant·e·s des communautés amérindiennes lors de la colonisation des États-Unis. Cet emploi est celui du nom *chief* dans les données étudiées : *head chief* est défini dans l'*OED* comme « The principal chief of an American Indian tribe » ; dans le *COCA*, *big chief* est également employé dans ce sens, bien que cette combinaison ait un emploi figuré et familier signifiant « le patron » dans de nombreuses occurrences ; *high chief* peut quant à lui désigner le chef d'une communauté amérindienne mais aussi s'appliquer à d'autres cultures : le *COCA* fait état de références à des dirigeants de sociétés hawaïennes ou écossaises.

Par dérivation du sens du nom *leader* appliqué à l'échelle d'une communauté ou d'une

nation, *chief* peut également s'appliquer à de plus petites échelles pour désigner la personne en charge d'une section de l'armée (*the chief of the squadron*) ou pour désigner un·e supérieur·e militaire. La connotation de position dominante ou d'autorité hiérarchique de *chief* est d'ailleurs largement présente dans le contexte militaire avec les dénominations de grade qui contiennent les expressions « -en-chef », *in-chief* en anglais, qui désignent le statut le plus haut au sein d'un grade déterminé : *Commander-in-chief, Colonel-in-chief*. Cette expression peut également être trouvée de façon détournée avec un sens superlatif lorsqu'elle est appliquée à un autre contexte que celui de l'armée (le dictionnaire donne par exemple « sympathiser-in-chief »).

En dehors du contexte de la hiérarchie sociale, l'un des sens du nom *chief*, aujourd'hui obsolète, déplaçait l'idée de supériorité à une question axiologique : *chief* désignait alors la meilleure partie d'une œuvre d'art ou d'une pensée (*the chief of the letter*), ou le meilleur moment d'une période (*the chiefe of Summer*). Cette signification aujourd'hui disparue montre néanmoins le lien entre position (spatiale ou hiérarchique) dominante et valeur axiologique positive, du fait de l'interrelation des métaphores conceptuelles.

b. L'adjectif chief

Les sens de l'adjectif *chief* n'incluent pas le trait sémantique spatial : la conversion catégorielle s'est opérée à partir du sens métaphorique, de l'idée d'une forme de pouvoir ou d'autorité. La première définition donnée pour les sens adjectivaux de *chief* concerne la référence à des personnes qui occupent une position dominante dans la hiérarchie désignée par le nom-tête, hiérarchie avant tout de nature sociale, professionnelle ou institutionnelle. C'est par la référence à la hiérarchie sociale de référents humains que *chief* a été transposé à la fonction de dépendance pré-nominale. La définition de l'*OED* le prouve puisque le dictionnaire indique que ce terme est particulièrement utilisé pour des titres ou noms officiels ("official designations") comme *Chief Baron, Chief Constable, Chief Engineer, Chief Rabbi, Chief Secretary,* ou encore *Chief Justice* (dénominations qui, hormis la première, sont recensées dans la base de données).

Chief joue alors un rôle classifiant : il crée une sous-catégorie à part dans la classe des juges, des ingénieurs ou des secrétaires. À tel point que l'ajout de *chief* permet parfois de créer une sous-catégorie à un seul membre, qui permet alors de désigner une personne précisément : *the chief magistrate* fait ainsi référence à la personne située à la tête du territoire ou de l'institution déterminée par le contexte ; *chief executive* peut désigner en contexte le ou la président·e d'une nation ou le ou la gouverneur·e d'un état aux États-Unis. Ce sens est parallèle au premier emploi métaphorique du nom *chief* évoqué plus haut, qui désigne le ou la dirigeant·e d'une communauté ou d'une société.

Par extension à cette valeur de position hiérarchique principale, l'adjectif *chief* peut faire référence à l'importance ou à la centralité du référent du nom-tête, qui n'a pas autorité sur d'autres individus mais qui est le membre principal d'un ensemble. L'*OED* définit ainsi cette valeur de *chief* : « At the head or top in importance; most important, influential, or active; principal, foremost, greatest ». Cette définition s'applique aux référents humains de même qu'aux référents inanimés (*his chief supporter, the chief difficulty*). Ce sens de *chief* est en partie en concurrence avec l'adjectif *main* qui, peut-être, remplace petit à petit *chief* pour cet effet de sens particulier depuis le milieu du XXème siècle[78]. Les deux mots ont cependant des connotations différentes : *chief* implique que l'importance du référent vient de sa supériorité (spatiale et) hiérarchique, alors que *main*, qui signifie en diachronie « physical strength, great size, large quantity » (*OED*), véhicule l'idée d'une importance ou d'une centralité par le nombre, la quantité, la représentativité (et non la supériorité) d'un objet ou d'un individu par rapport à d'autres. Pour cette raison, même lorsque *chief* a le sens de « principal », ses traits sémantiques et connotations sont spécifiques, du fait de l'évolution diachronique du sens de ce mot, et différentes de *main* : c'est pourquoi nous avons choisi d'inclure dans la base de données tous les emplois de *chief* devant un nom de métier, même lorsque cet adjectif désigne non pas uniquement la position hiérarchique du référent, mais également son caractère central ou principal, ou son importance.

Pour résumer, les emplois principaux du nom *chief* désignent la tête en tant que partie du corps, mais également en tant qu'il s'agit de la partie localisée au sommet du corps ; cette propriété donne lieu au sens spatial de *chief* qui dénote la partie supérieure d'un objet physique. Du fait de cette position spatiale supérieure, et de la représentation de la tête comme siège de commandement du corps, le nom *chief* désigne de façon métaphorique le supérieur hiérarchique à différentes échelles. Les emplois de l'adjectif *chief* sont toujours métaphoriques, et font référence à la position sociale ou hiérarchique dominante, ou au caractère principal du référent conçu comme (le plus) important ou influent.

B. Chief *devant des noms de métier*

Chief est un adjectif qui est compatible avec un très grand nombre de noms-tête (148)

[78] Une étude comparative des emplois de *main* et de *chief* devant différents noms-tête (*concern, difficulty, instrument, lesson, reason, enemy*) avec le logiciel *N-gram viewer* de Google, qui permet d'étudier les fréquences d'occurrences de mots et de groupes de mots dans les livres numérisés par Google Books, montre que *chief X* était plus fréquent que *main X* jusqu'au début du XXème siècle, mais qu'entre les années 1940 et 1960 (en fonction des noms-tête), les combinaisons avec *main* deviennent plus fréquentes que celles avec *chief*. Les séquences *chief / main rival, chief / main opponent* et *chief / main ally*, dans lesquelles le nom-tête a un référent humain, ne voient leurs courbes de fréquence s'inverser qu'autour des années 1980-1990. L'expression *chief suspect* est une exception notable : cette combinaison est restée plus fréquemment utilisée que *main suspect*.

appartenant à une grande diversité de domaines sociaux et professionnels. À la différence de *top*, c'est également un terme qui est spécifique au champ sémantique socio-professionnel en général, et qui s'applique en particulier à des référents humains avant tout : les 148 combinaisons *chief* + NOM DE MÉTIER ont été obtenues parmi les 600 premiers résultats du *COCA* à la requête *chief* + NOM DE MÉTIER[79], donc 25% des résultats de *chief* + NOM DE MÉTIER sont des noms de métiers ou de fonctions socio-professionnelles ayant des référents humains. *Chief* est donc la dépendance étudiée dans ce travail qui a la plus grande affinité avec la référence à la hiérarchie socio-professionnelle. L'une des causes possibles de ce phénomène a été présentée dans la partie précédente : en tant que substantif, *chief* désigne lui-même directement un référent humain par sa position hiérarchique, et la conversion catégorielle entre le nom et l'adjectif s'est précisément opérée à partir de ce sens métaphorique de *chief* (nom) désignant un·e dirigeant·e.

Parmi les domaines socio-professionnels auxquels appartiennent les noms-tête compatibles avec *chief*, on en distingue cinq principaux.

1. Fonctions administratives, intendance et gestion financière

De nombreux noms dénotent des fonctions dans une **administration publique** et / ou une **hiérarchie d'entreprise privée**, notamment la fonction de dirigeant·e général·e dans différents contextes (*chief executive, chief officer, chief administrator, chief staff, chief minister, chief leader, chief magistrate*), de conseiller·e ou d'assistant·e (*chief advisor / adviser, secretary, assistant, consultant*), de représentant·e (*chief delegate, chief spokesman / woman / person, chief representative, chief deputy*), ou d'autres fonctions spécifiques (*chief speechwriter, chief actuary, chief diplomat*), ou plus générales (*chief officer, chief staff, chief coordinator, chief mediator, chief operator*).

Par extension, d'autres noms peuvent faire référence à la **hiérarchie domestique**, en particulier dans le contexte de l'intendance : *chief steward, chief superintendent, chief butler, chief servant*.

Comme *big* et *top*, *chief* peut également précéder des noms de métiers ou de fonctions du domaine privé qui font référence à la **finance** ou à la **gestion de capitaux financiers** : *chief sponsor, chief fund-raiser, chief accountant chief producer, chief lobbyist, chief financier, chief trader*.

[79] Pour rappel, cette requête a été limitée aux combinaisons qui ont au moins cinq occurrences dans le corpus : parmi les 600 combinaisons de *chief* + NOM qui ont au moins cinq occurrences, 148 sont des combinaisons où la tête est un nom de métier.

2. Justice, police et armée

Un autre grand domaine combinatoire de *chief* concerne les noms qui font référence au **droit** et à la **justice**, en particulier les juges et les avocat·e·s : *chief justice, chief judge, chief prosecutor, chief magistrate, chief attorney, chief lawyer, chief litigator* ; ainsi que l'agent·e responsable de l'application des peines : *chief executioner*. Plusieurs noms font également référence au fait de juger ou d'**évaluer** de façon objective, hors du domaine du droit : *chief appraiser, chief examiner, chief assessor*.

En lien avec le pouvoir judiciaire, on trouve également des noms de métiers qui désignent des référents dans la **police**, en particulier dans le contexte d'enquêtes policières : *chief inspector, chief investigator, chief detective, chief constable, chief coroner*.

De plus, *chief* est très compatible avec des noms de titres ou de grades dans **l'armée** : *chief general, chief lieutenant, chief marshal, chief commander, chief master sergeant, chief quartermaster*. On trouve également deux noms-tête qui proviennent du domaine de l'aviation, dans lequel la hiérarchie a été historiquement mise en place par l'armée, ce qui explique l'emploi de *chief* pour désigner des professions qui ressemblent à des grades : *chief pilot, chief steward*.

3. Expertise culturelle, scientifique et santé

Les métiers appartenant à des **domaines intellectuels ou culturels** sont nombreux dans la base de données. Plusieurs noms concernent la référence à la **presse** (*chief correspondant, chief reporter*), **l'expertise académique** (*chief economist, chief historian*), ou d'autres professions intellectuelles de domaines variés (*chief librarian, chief archivist, chief interpreter, chief naturalist*). Dans le domaine de la **culture**, certaines professions concernent la littérature (*chief editor, chief writer*), d'autres la musique (*chief songwriter, chief conductor*), la photographie (*chief photographer*) ou les musées (*chief curator, chief conservator*), entre autres domaines (*chief critic, chief reviewer, chief guide*).

Il y a également un très grand nombre de noms de métiers qui correspondent à des **professions scientifiques** et / ou de **chercheur·euse·s** : *chief researcher, chief engineer, chief scientist, chief meteorologist, chief analyst, chief archeologist, chief epidemiologist, chief programmer, chief statistician, chief biologist, chief astronaut, chief zoologist*. Cette affinité combinatoire est notable au point de vue morphologique : *chief* est compatible avec 12 noms-tête présentant le suffixe « -logist », qui, dans la plupart des cas, marque l'appartenance du référent à une profession scientifique ou médicale. Cette compatibilité morpho-sémantique est propre à *chief*, car parmi les noms-tête compatibles avec les quatre autres dépendances, on trouve très peu de noms en « -logist » : 4 avec *top*, 1 avec *head*, aucun avec *big* ou *high*.

En lien avec le domaine scientifique, *chief* est aussi compatible avec un grand nombre de noms qui désignent des **professions médicales** ou de **santé** : *chief surgeon, chief physician, chief nurse, chief psychologist, chief doctor, chief pathologist, chief cardiologist, chief pharmacist, chief anesthesiologist*.

4. Religion

On trouve également *chief* avec six noms-tête qui appartiennent à des fonctions dans différentes **religions** : *chief priest, chief rabbi*, *chief rabbinate, chief evangelist, chief cleric* et *chief chaplain*.

5. Artisanat et métiers manuels

Plusieurs noms de métiers faisant référence à des **professions manuelles** ou à des **activités artisanales** sont également compatibles avec *chief*, tels que *chief mechanic, chief technician, chief forester, chief designer, chief baker, chief electrician, chief horticulturist, chief herdsman*.

6. Autres

Pour résumer, *chief* est compatible avec de nombreux domaines socio-professionnels très divers. Cette particularité est encore mise en évidence par d'autres noms-tête dont *chief* peut dépendre, comme par exemple *chief druid, chief bodyguard, chief ideologist* ou encore *chief recruiter*.

C. Effet de sens

On a vu lors de l'étude des définitions de *chief* que ce terme (dans ses emplois nominaux comme adjectivaux) a pour invariant sémantique la référence à la notion de supériorité ou de contrôle d'un élément sur un ensemble. Suite à la présentation des noms de métiers et de fonctions socio-professionnelles compatibles avec ce terme, on distingue dans ces contextes d'emplois de *chief* trois effets de sens qui élaborent la notion de supériorité : la référence à un seul individu au sommet de la hiérarchie, l'institutionnalisation du pouvoir et la dénotation d'une responsabilité professionnelle.

1. Référent unique en contexte

Les noms-tête compatibles avec *chief* appartiennent à des domaines sociaux qui impliquent l'existence d'une hiérarchie clairement établie, dans laquelle un individu occupe la position la plus élevée. Plusieurs référents peuvent être désignés par la séquence *chief X*, mais pas dans le contexte de la même unité sociale (dans la même culture, la même communauté, la même entreprise ou la même équipe professionnelle). Ainsi, *chief executives* peut désigner

plusieurs référents, mais ces référents appartiennent le plus souvent à différentes entreprises ; de même qu'il n'y a qu'un référent qui soit *chief librarian* dans une bibliothèque précise, ou qu'un·e seul·e juge en chef nommé·e *Chief Justice* au sein de la Cour Suprême aux États-Unis en un même instant. Cet effet de sens le distingue notamment de *high* et *big*, qui peuvent s'appliquer à plusieurs référents de façon concomitante.

Cet effet de sens est cependant absent des contextes où *chief* fait référence à l'individu principal d'une situation, et non à l'individu qui dirige : par exemple, *chief investors* ne désigne pas plusieurs investisseur·euse·s en chef dans différents contextes, mais les investisseur·euse·s principal·e·s d'une même entreprise.

2. Pouvoir conféré par une institution

Dans les séquences étudiées, le nom-tête explicite le type de hiérarchie à laquelle appartient le référent, tandis que *chief* indique la place du référent au sommet de cette hiérarchie. Dans de nombreux cas, cette combinaison montre que la domination ou le pouvoir du référent a pour origine une institution sociale. Cet effet de sens provient du sens nominal de *chief* dont l'adjectif est dérivé : *the chief* est en premier lieu le leader, le membre le plus éminent d'une communauté et qui possède le pouvoir de décision le plus élevé.

Cet effet de sens est constaté dans les combinaisons étudiées qui dépendent des domaines politique (*chief minister, chief administrator*), militaire (*chief lieutenant, chief quartermaster*), religieux (*chief rabbi, chief chaplain*) et des instances de police (*chief constable, chief inspector*) et de justice (*chief judge, chief prosecutor*). Dans tous ces contextes, *chief* véhicule par connotation l'idée d'un pouvoir institutionalisé et donc établi de façon pérenne, et légitimé par les institutions desquelles il dépend. Cet effet de sens est totalement absent de *top*, qui désigne le sommet de la hiérarchie sans indiquer la source du pouvoir du référent, et de *big*, qui dessine des relations socio-professionnelles qui ne font pas toujours état d'une hiérarchisation claire, et pour lequel la source de la supériorité du référent est souvent d'ordre quantitatif.

3. Responsabilité professionnelle et importance

Dans les contextes professionnels, la valeur de *chief* est similaire à celle de leader décrite précédemment, mais cette fois l'origine du pouvoir n'est pas l'institution sociale, mais la notion d'équipe ou d'unité plus ou moins grande dont le référent a la charge. Ici encore, la supériorité du référent correspond à un pouvoir décisionnel accru, et, dans le domaine de l'entreprise, à un salaire plus élevé que les autres membres de l'équipe.

Chief dans ce type de contexte est un terme qui définit une position claire dans un

organigramme : on distingue par exemple dans une même équipe les positions *junior accountant, accountant, senior accountant* et *chief accountant* ; lorsqu'on est en recherche d'emploi, on peut consulter différentes fiches de postes qui ont pour intitulé *chief butler* ou *chief speechwriter*. *Chief* fait donc partie du nom du métier du référent, ce qui n'est généralement pas le cas de *top*. De ce fait, *chief* est relativement objectif : il ne signifie pas l'évaluation personnelle d'une situation par le locuteur ou la locutrice, mais la présentation objective (professionnelle) du référent.

Cet effet de sens qui singularise le référent comme étant le plus important dans un contexte ou une situation donnée est également présent comme connotation dans les combinaisons où *chief* est synonyme de *main*, même si le référent n'est pas directement désigné comme possédant un pouvoir décisionnel particulier. Le choix de *chief* plutôt que de *main* dans des séquences telles que *chief investor, chief fund-raiser* ou *chief producer*, où *chief* fait avant tout référence à une quantité importante d'argent investi ou levé ou de biens produits, influence la perception que l'on a du référent : dans ces contextes, le fait que le référent soit caractérisé par *chief* le présente comme ayant, du fait de son statut de principal·e investisseur·euse / collecteur·rice de fonds / producteur·rice, un prestige ou une influence particulière. *Chief* suggère que le référent a une forme de pouvoir décisionnel qui ne fait pas partie des connotations de *main*.

Pour résumer, *chief* véhicule la notion de pouvoir de décision d'un référent unique, pouvoir qui provient de la structure sociale ou professionnelle dans laquelle le référent évolue. Ce qui est en jeu n'est pas l'évaluation subjective de la domination du référent, mais la description d'une organisation hiérarchique clairement identifiée.

V. Lexicologie de *head*

A. Définitions

Head est un terme extrêmement générique, qui peut désigner des objets et entités très divers, ainsi qu'une partie d'objets ou entités encore plus variés. Dans cette partie est proposée un panorama synthétique des très nombreux emplois de ce nom, qui rend compte d'une part du fait que l'anglais a une grande facilité à présenter quelque chose comme une « tête », et qu'il s'agit donc d'un concept très général, et d'autre part que ces nombreux emplois ont toujours un point commun, c'est-à-dire qu'il existe un réseau de quelques invariants sémantiques qui font que *head* désigne toujours un objet perçu comme ayant une saillance particulière.

1. Emplois littéraux

a. Partie du corps d'un référent animé

Le sens premier du terme *head* désigne la tête en tant que partie du corps des êtres animés, située au sommet du corps pour les humains et à l'avant pour les animaux qui n'ont pas de station verticale. Le nom *head* désigne dans certains contextes la représentation de la tête d'un humain, notamment en peinture ou en sculpture (*a head of Titian*), ou sur une pièce de monnaie (*head* et *tail* désignent les deux côtés d'une pièce).

En tant que dénotant la partie du corps regroupant le cerveau et la plupart des organes de perception, le nom *head* peut également être employé pour signifier le siège des facultés mentales et de la rationalité. Il est employé avec ce sens dans un grand nombre de contextes, pour désigner la rationalité ou la logique par opposition aux émotions (*your head usually rules your heart*), pour désigner les facultés intellectuelles par opposition aux capacités manuelles ou pratiques (*one labors both with one's head and hands*) ; ou encore pour faire référence aux aptitudes d'un individu dans un domaine particulier (*a business head, to have a good head for maps*) ou ses aptitudes à tolérer quelque chose (*a poor head for rum, a head for heights*).

La référence à la tête d'un animé peut également être employée de façon métonymique pour désigner l'individu humain ou animal en entier : on trouve cet usage pour désigner un animal d'un troupeau (le nom est alors invariable : *a head of livestock*, *nine head of cattle*) ou des individus humains, en particulier pour signifier une quantification par personne (*a play at Kingston where the places are twopence a head*) ou pour qualifier ou identifier un individu en faisant porter une dépendance sur le nom *head* (*crowned heads, wise heads* ; *they called him 'wooden-head', 'sap-head', 'sponge-head', 'dead-head'*).

Puisque la tête est un organe essentiel à la vie, un autre emploi métonymique consiste à employer *head* pour faire référence à la vie d'un référent humain (et inversement, l'absence de la tête pour faire référence à la mort), en particulier dans les expressions qui évoquent la décapitation : *to cost someone their head, heads will roll, to make someone shorter by a head*.

b. Personnifications

Head peut également désigner la partie du corps imaginaire de référents inanimés personnifiés, comme dans l'exemple *their doctrine was compelled to hide its head* donné par l'*OED*, qui présente une entité abstraite comme dotée de caractéristiques physiques et d'attitudes humaines.

Parmi les objets inanimés pourvus de limites physiques, le nom *head* peut également être employé pour désigner un objet entier ou la partie d'un objet conçu comme ayant la forme

ou la fonction d'une tête similaire à celle d'un animé. Cet emploi s'applique à une très grande diversité d'objets ou parties d'objets, dont en particulier : des végétaux, légumes, céréales ou champignons (*head of garlic, head of trees, head of poppies, head of oat, head of lettuce, the head of a mushroom*) ; des armes, des outils ou des machines (*head of axe, head of hammer, the rotating head of the machine* ; *the head of a pin / nail / screw*) ; des projectiles (*the head of a torpedo, the head of an arrow, the head of the bullet*).

2. Emplois métaphoriques spatiaux

a. Position au sommet

L'identification de la tête d'objets inanimés n'est pas toujours liée à sa forme ou sa fonction, mais à sa localisation : le nom *head* est alors défini comme « the topmost part, the top », ou « to a position at or near its uppermost point » par l'*OED*. Ce sens s'applique dans différents contextes : *the head of the stairs, the head of his cane, the head of a mast, head of beer* (c'est-à-dire la mousse qui se forme en haut du liquide), *the head of a pillar*. Dans la plupart des cas, la distinction entre la tête d'un objet et le reste de l'objet tient à la conceptualisation combinée de sa forme et de sa position au sein de l'objet : c'est le cas en particulier des éléments nommés *head* sur les instruments de musique, tels que *the head of a lute, of a violin, of a guitar*, en particulier lorsque cette partie de l'instrument, qui est située en haut, est sculptée en forme de tête ou de buste, comme c'est parfois le cas sur les violoncelles et les contrebasses.

b. Extrémité

L'identification d'un objet ou d'une partie d'un objet comme la tête peut également se faire pour des objets qui n'ont pas une orientation verticale, mais horizontale : dans ce cas, le nom *head* fait référence à une extrémité, typiquement l'avant (*the head of a ship, the head of a queue, the head of a procession*), en particulier si cette extrémité présente un lien avec la position de la tête d'un individu humain (*head of a bed, head of a grave*) ou avec une position particulièrement prestigieuse (*the head of the table* ; *The place at the head of a hall, where the floor was raised higher than the rest, and which was the honourable part*). Dans certains cas, cependant, *head* fait simplement référence aux extrémités des objets allongés, sans distinguer l'avant et l'arrière ni l'importance de l'une des deux (*the head of a keg, the head of a bridge*).

c. Début linéaire

Head peut, du fait qu'il dénote le haut d'un objet physique, faire référence au début d'un élément conçu comme une séquence linéaire qui se déroule de haut en bas, puisque les cultures anglophones écrivent du haut vers le bas d'une page, par exemple. Ainsi, ce nom peut faire

référence au titre d'un ouvrage ou d'un article écrit (en concurrence avec les termes *heading* et *headline*), ou au début d'un mot, d'une phrase ou d'un texte en général (*the head of a word* désigne par exemple la première syllabe ; et une phrase a une « tête » et une fin : *moving an item from the very end of a sentence to its head never happens*). En diachronie, cela s'explique par le fait que *head* désignait auparavant le haut d'une page (*the head of every page*), ce qui confirme l'importance du trait sémantique spatial dans les définitions du terme.

d. Géographie, topographie, toponymie

La variété des emplois spatiaux de *head* relevée jusqu'ici se retrouve dans la diversité des réalités géographiques désignées par ce nom, qui constituent par conséquent de nombreux toponymes. Ainsi, *head* peut faire référence à la partie supérieure ou antérieure de plusieurs terrains (*head of the valley, head of the hill, head of the cove*) ou d'objets aquatiques à l'endroit par lequel arrive un cours d'eau (*head of the gulf, head of the delta, head of the Loch*). Ce nom peut en particulier signifier « promontoire » lorsqu'il désigne une élévation de terre en bord de mer (*the heads of the bay*), désigner la source d'un cours d'eau (*the head of the Detroit River*) ou l'extrémité d'une jetée ou d'une digue la plus éloignée du bord de mer.

L'*OED* indique que le terme *head* peut faire partie de nombreux noms de lieux dans ces divers sens, en particulier pour signifier « haut de la vallée », « source », « promontoire » ou « mouvement de terrain » (par exemple, Downhead dans le Somerset).

3. Emplois métaphoriques sociaux

Le transfert métaphorique du terme *head* de la référence à une partie du corps à la hiérarchie sociale est motivée par deux facteurs conceptuels : d'une part la tête est la partie située au sommet du corps humain, et l'on a vu que le haut est associé par le fonctionnement métaphorique de la cognition humaine à la position de domination, au pouvoir ; d'autre part, la tête est l'élément du corps qui renferme le cerveau, et dont dépendent les organes de perception et de communication que sont les yeux, les oreilles, la bouche et le nez : ces caractéristiques ont conduit à la représentation de la tête comme le siège des facultés mentales chez les humains, en particulier le lieu de la rationalité et de la logique, puis à considérer que la tête dirige le reste du corps d'un individu (comme en témoigne l'expression *your head rules your heart*).

a. Emplois comme nom-tête

Les sens métaphoriques sociaux dérivés de ces notions conduisent le nom *head* à identifier un référent auquel d'autres individus sont subordonnés, en lien avec l'idée que le reste du corps serait subordonné à la tête. Le référent ainsi désigné est en particulier le ou la dirigeant·e ou la personne en position de commandement d'une communauté. Cet effet de sens

est illustré par les citations suivantes fournies par l'*OED* : *the head of state* ; *Thai all haue an hed, or a cheeff, to rule þe counsell* (« they all have a head, or a chief, to rule the counsel »), *Why didst not thou the Head Command me absolutely not to go?* ; *You seem to be in favour with the heads at Port Mahon*. Suite à ce sens de pouvoir exécutif, *head* peut également désigner la personne responsable d'une situation ou d'une activité particulière dans le cadre d'une organisation sociale : *head of the family, head of education, head of a study group*.

Ce nom a un emploi particulier dans le domaine de l'éducation et des études, puisqu'il désigne alors la personne qui a le plus d'autorité dans un établissement scolaire ou d'études supérieures : *Head of the Grammar School, the Head's office* ; *The youngest college president in North Carolina is Professor John F. Burcheil, just elected head of Catawba College*.

En tant que nom-tête, *head* peut également faire référence non à l'individu qui a le plus d'autorité ou de pouvoir, mais à la position la plus éminente d'un contexte, le poste de commandement ou d'excellence, souvent derrière une préposition qui situe cette position : *at the head of a coalition*, *a path to the head*, *the man who assumed the head*.

b. Emplois comme dépendance pré-nominale

Les emplois métaphoriques à valeur sociale de *head* existent aussi lorsque ce nom n'est pas un nom-tête mais une dépendance pré-nominale. Sa valeur sémantique peut alors être celle de n'importe lequel des contextes décrits précédemment ; l'invariant sémantique est simplement l'idée que le référent occupe une position ou fonction de commandement et d'autorité : *head manager, head officers, head captain, hede preestis* (« head priest »). L'*OED* cite en particulier neuf combinaisons qui ont ce sens et font référence à des individus au sommet d'une hiérarchie sociale ou professionnelle, tels que *head chef, head coach* ou *head prefect*, que le dictionnaire analyse comme des composés (voir à ce sujet le chapitre 8).

Pour résumer, le nom *head* décrit le référent comme particulièrement saillant, de par sa fonction dans un ensemble, sa position par rapport à d'autres individus ou sa position de commandement. Contrairement à d'autres dépendances étudiées, la particularité de *head* en emplois métaphoriques sociaux réside dans sa spécificité : ce nom signifie uniquement une préséance hiérarchique, et non une valeur axiologique ou une importance fondée sur autre chose que le commandement.

B. Head *devant des noms de métier*

Les résultats des noms de métiers et de fonctions socio-professionnelles compatibles avec *head* et recensés dans la base de données sont remarquables par leur hétérogénéité. Il y a 81 noms-tête compatibles avec *head*, soit la moitié du nombre de combinaisons obtenues avec

top qui produit le plus de résultats, mais plus du double des résultats de *high* qui a le plus petit nombre de combinaisons ; cette dépendance a donc une capacité de combinaison moyenne avec les noms de métier, en termes quantitatifs. Les noms compatibles avec *head* proviennent d'un très grand nombre de domaines professionnels, mais chaque domaine ne génère que quelques noms qui peuvent prendre *head* comme dépendance — à la différence de *top* et *chief* qui s'associent à beaucoup de noms de métiers de chaque domaine — et sans que ces noms ne représentent des métiers particulièrement prestigieux, à la différence des combinaisons qui incluent *high*.

1. Professions intellectuelles, activités culturelles et vie sociale

Head est une dépendance qui se combine avec des noms désignant des fonctions dans **l'éducation**, en particulier pour désigner le référent ayant autorité dans un établissement scolaire (*head teacher, head master, head mistress*) ou dans un autre contexte d'enseignement (*head instructor*).

Dans certains emplois proches, certains noms-tête faisant référence à des professions scientifiques de **recherche** ou **d'ingénierie** sont également compatibles avec cette dépendance : *head scientist, head designer, head researcher, head engineer, head programmer*. D'autres professions scientifiques compatibles avec *head* sont plutôt associées à la **médecine** et aux professions de **santé** : *head nurse, head surgeon, head physician, head shrink*.

On observe également une affinité combinatoire entre *head* et des noms de professions dans la culture, par exemple la **littérature** (*head editor, head librarian*), le **cinéma** (*head director, head dressman*), ou d'autres domaines (*head zookeeper*, *head curator* ou encore *head photographer* qui fait avant tout référence à la photographie de presse). D'autres domaines de la vie culturelle donnant des noms compatibles avec *head* sont la **gastronomie** (*head chef, head cook, head sommelier*) ou le **sport**, en particulier des noms qui font référence aux entraîneur·euse·s (*head coach, head trainer, head pro, head professional*), mais on trouve également *head cheerleader*, et *head referee* (l'arbitre de champ, par opposition aux arbitres de touches ou vidéos). Seul un nom-tête fait référence à une position de joueur·euse : *head linesman*. Ceci peut s'expliquer par le fait que le ou la leader d'une équipe de sport se nomme *captain* et non *head*.

D'autres noms de métiers qui font référence à la vie en société et son organisation sont compatibles avec *head* : des noms d'officiant·e·s de plusieurs **religions** (*head priest, head pastor, head nun, head monk, head chaplain, head deacon, head rabbi*) ; et des noms de professions de **justice** (*head judge, head prosecutor, head lawyer, head attorney*, ainsi que *head detective* et *head guard* (dans le contexte pénitentiaire).

2. Services et artisanat

L'affinité combinatoire la plus remarquable de *head* par comparaison avec les autres dépendances concerne des domaines socio-professionnels qui sont considérés comme peu prestigieux, à savoir les services, les petits commerces ou les professions manuelles ou artisanales.

Des noms-tête faisant référence à des professions dans la **restauration** prennent *head* comme dépendance (*head waiter, head bartender, head waitress*), mais aussi des noms qui dénotent le **petit commerce** (*head clerk, head cashier*), le **service domestique** dans un hôtel ou une habitation particulière (*head gardener, head maid, head groundskeeper, head butler,* ou encore *head wrangler* qui désigne un employé de ranch) ou la **conciergerie** (*head keeper, head housekeeper, head custodian, head janitor*).

Parmi les professions qui ont un statut social similaire, on trouve les noms de métiers **manuels** ou appartenant à **l'artisanat** : *head brewer, head baker, head farmer, head winemaker, head technician, head carpenter*).

3. Administration publique et affaires

Head est également compatible avec quelques noms qui dénotent des fonctions dans la **hiérarchie administrative**, publique ou privée : *head officer, head counselor, head administrator, head minister, head executive*. Au sein d'une **entreprise**, on trouve également quelques noms de fonctions modifiés par cette dépendance : *head buyer, head investor, head manager, head accountant, head lobbyist*. Enfin, seul le nom *head trader* fait référence au domaine de la **finance**.

C. *Effets de sens*

1. Domaines professionnels uniquement

Les différentes valeurs du nom *head*, en particulier en emploi comme dépendance pré-nominale, et la présentation des domaines socio-professionnels dont dépendent les noms avec lesquels il est compatible, mettent en évidence le fait que lorsqu'il est dépendance, *head* fait avant tout référence à la hiérarchie professionnelle et non sociale. *Head*, en position pré-nominale, ne sert jamais à former des titres, à identifier un individu par son prestige social. Il est purement hiérarchique, au sens où il décrit une position dans la hiérarchie sociale, une relation de subordination (le premier sens métaphorique social de *head* donné par l'*OED* est d'ailleurs « A person to whom others are subordinate ») dont le référent ne retire pas nécessairement de prestige social fort.

L'autre facteur qui démontre que *head* dessine une hiérarchie professionnelle avant tout est le fait que cette dépendance établit clairement les liens de subordination entre les individus : les relations hiérarchiques sont objectivement présentées par cette dépendance. En ceci, il se distingue de *big*, qui connote un fonctionnement officieux de la hiérarchie dans laquelle la source du pouvoir du référent n'est pas toujours claire ; *head* se distingue également de *top* qui présente le référent comme placé au sommet de la hiérarchie sans que n'entrent en jeu les rapport d'autorité par rapport aux autres individus de cette hiérarchie ; et il se distingue également de *high* dans la plupart de ses emplois, qui apporte comme connotation l'idée de prestige et de déférence sociale sans présenter objectivement le fonctionnement de la hiérarchie. Comme *chief*, *head* dénote une position qui correspond à une fiche de poste spécifique, qui peut être identifiée dans un organigramme.

2. Hiérarchie dans l'équipe, hiérarchie des équipes

Head établit clairement les relations hiérarchiques entre les individus qui font partie d'une même équipe professionnelle : l'une des connotations les plus fortes de cette dépendance est le fait qu'elle désigne le référent comme chef·fe d'une unité ou d'une section, qui est composée d'individus qui ont le même métier X que le référent de *head X* : dans une équipe de bibliothécaires, le ou la responsable professionnel·le est désigné·e par *the head librarian*, qui est nécessairement bibliothécaire. Ceci implique que *head* n'est compatible qu'avec des noms de métiers ou de fonctions dans des contextes où plusieurs individus fonctionnent en équipe. C'est pourquoi on trouve dans les données peu de références à des professionnel·le·s indépendant·e·s tels que *actor, singer, writer* ou *exhibitor*, des noms de sportif·ve·s individuel·le·s tels que *athlete, driver* ou *skier*. En revanche, certains noms de professions artisanales, tels que *baker* ou *brewer*, pour lesquelles on conçoit pourtant plus facilement un référent travaillant seul plutôt qu'en équipe, sont compatibles avec *head* dans des contextes spécifiques tels que des restaurants, des établissements de restauration collective ou des entreprises de productions industrielles de pâtisserie ou de boisson, qui nécessitent plusieurs individus.

Comme on l'a vu lors de l'étude des définitions de *head*, ce nom n'a pas de valeur axiologique, il ne véhicule pas l'idée d'un jugement de qualité, contrairement à *top* et à certains emplois de *chief*. Cette particularité sémantique favorise l'application de *head* à des domaines dans lesquels plusieurs individus travaillent dans une même équipe à égalité, et où le référent de la séquence *the head X* est distingué non parce qu'il ou elle est meilleur, mais parce qu'il ou elle a la responsabilité professionnelle du groupe.

L'étude des types de noms de métiers compatibles avec *head* montre finalement que les équipes à la tête desquelles se trouvent les référents des séquences étudiées sont plutôt de petites unités, qui ne rassemblent pas un grand nombre d'individus : les référents de *a head clerk* ou *head dressman* peuvent avoir quelques personnes sous leur responsabilité, une quantité qui peut monter à quelques dizaines de personnes pour les référents de *head chef* ou *head nun*, et jusqu'à une ou deux centaines pour les référents de *head teachers* dans les plus gros établissements scolaires ou supérieurs. Mais cela est exceptionnel : la plupart des séquences étudiées montrent que les référents sont à la tête de relativement petites équipes.

Une explication à cet effet de sens vient du fait que les noms de métiers compatibles avec *head* dénotent des professions qui ne sont pas au sommet de la hiérarchie professionnelle : le référent est à la tête d'une équipe qui est elle-même subordonnées à d'autres instances. Ainsi, *a head maid* désigne un référent lui-même subordonné au maître de maison ou au manager d'un hôtel ; le référent de *the head buyer* est subordonné·e au ou à la PDG d'une entreprise ; a *head engineer* peut être sous les ordres d'un·e chef·fe de projet ou de chantier. *Head* s'intègre à une représentation séquencée de la hiérarchie, où le ou la responsable d'une section peut être subordonné·e à une autre section.

Cette valeur de *head* dépendance s'oppose à de nombreux emplois de *head* comme nom-tête, où ce nom désigne la position de commandement : *Their leader stayed (...) at the head of the coalition* ; *Anatomy places Man at the head of all other animals*[80]. Dans ce cas, le référent est présenté à la tête d'une communauté qui peut être plus grande, puisque la hiérarchie dans laquelle il se place n'est pas nécessairement précisée ; à l'inverse, lorsque *head* est dépendance, le nom-tête sur lequel il porte restreint le champ d'application du pouvoir du référent. Ceci explique le fait que les classes sociales auxquelles appartiennent les noms de métiers modifiables par *head* ne soient pas nécessairement élevées. Cette valeur est comparable avec certains emplois topographiques de *head* qui désigne simplement une excroissance de terre ou une certaine partie d'une colline, identifiée par sa forme ou le fait qu'elle dépasse, même si elle n'en forme pas nécessairement le sommet.

Pour résumer, *head* est compatible avec des domaines professionnels avant tout, qui appartiennent à des contextes variés mais chaque domaine ne génère que peu de résultats compatibles avec cette dépendance. *Head* place le référent à une position hiérarchique clairement définie mais pas nécessairement prestigieuse, à la tête d'une équipe professionnelle qui peut être relativement restreinte.

[80] Exemples empruntés à l'*OED*.

VI. Effets de sens des dépendances devant *executive*

Les différences de sens des dépendances sont mises en évidence par la comparaison de leurs effets de sens respectifs devant un même nom-tête. Ces cinq dépendances partagent des caractéristiques sémantiques (leur valeur spatiale dans certains contextes ainsi que leur emploi métaphorique socio-professionnel) et syntaxiques (étudiées en détail dans la troisième partie), et pourtant chacune a ses particularités combinatoires et ses effets de sens devant les noms de métiers. Le choix en contexte d'une dépendance, et non des quatre autres, est donc relativement motivé, au sens défini par Saussure (1916, 1967 : 180-181), qui pose que le signe linguistique est arbitraire dans l'absolu (le choix du terme *pomme* pour désigner un certain fruit est arbitraire), mais il est relativement motivé à l'intérieur d'un système de référence (l'emploi du mot *pommier* est motivé à partir du nom *pomme*).

A. Arbitraire et motivation de la dépendance

1. Motivation de la métaphore conceptuelle

Les séquences étudiées associent un nom de métier ou de fonction socio-professionnelle et une dépendance qui décrit un aspect du référent dans le cadre de cette hiérarchie sociale. Les cinq dépendances sont des termes morphologiquement simples et non construits, donc arbitraires, sauf *chief* qui est un adjectif obtenu par conversion depuis un nom, et donc relativement motivé. L'association d'un nom-tête et d'une dépendance est, elle, toujours motivée, et ce à plusieurs égards.

On a vu que la métaphore conceptuelle HIGH STATUS IS UP explicite le lien cognitif et sociolinguistique entre l'organisation professionnelle et sociale des cultures anglophones et la représentation de cette organisation au moyen d'une échelle verticale : une position prestigieuse est métaphoriquement représentée en haut de l'échelle, tandis que le bas correspond à des fonctions modestes. Ce lien conceptuel est illustré linguistiquement par les séquences étudiées et par beaucoup d'autres expressions. Dans le système de référence de la hiérarchie socio-professionnelle, il y a donc une motivation directe dans le choix de termes qui désignent le haut pour signifier des fonctions à grandes responsabilités.

La notion de motivation linguistique est d'autant plus pertinente avec cette métaphore conceptuelle particulière, en ce que les deux concepts qui la constituent (HIGH STATUS et UP) sont sémantiquement très proches : il est presque impossible de faire référence à la partie dominante de la hiérarchie socio-professionnelle sans employer une expression faisant référence à la notion de hauteur ou de position sur une échelle. Lakoff & Johnson (1980 : 18) mettent en évidence ce lien très fort entre les deux concepts, qui motive l'emploi de

dépendances possédant le trait sémantique HAUT devant des noms de métiers : « In some cases spatialization is so essential a part of a concept that it is difficult for us to imagine any alternative metaphor that might structure the concept. In our society “high status” is such a concept ».

2. Motivation du choix de la dépendance particulière

La métaphore conceptuelle HIGH STATUS IS UP est très productive : elle est notamment présente dans la totalité des séquences étudiées. D’autres logiques de motivation déterminent cependant les associations spécifiques entre nom-tête et dépendance. Dans les combinaisons étudiées, un nombre important de noms-tête peuvent prendre pour dépendance au moins trois des cinq termes étudiés. Les tableaux ci-dessous recensent ces noms-tête et les dépendances avec lesquelles ils peuvent se combiner :

executive	big
	chief
	head
	high
	top

Tableau 4. Nom-tête compatible avec les cinq dépendances

designer	big	**minister**	chief	**producer**	big
	chief		head		chief
	head		high		head
	top		top		top
doctor	big	**officer**	chief	**trader**	big
	chief		head		chief
	head		high		head
	top		top		top
lawyer	big	**official**	chief	**writer**	big
	chief		head		chief
	head		high		head
	top		top		top

Tableau 5. Noms-tête compatibles avec quatre dépendances

administrator	chief	**editor**	chief	**physician**	chief
	head		head		head
	top		top		top
attorney	chief	**engineer**	chief	**prosecutor**	chief
	head		head		head
	top		top		top
counselor	chief	**expert**	big	**representative**	chief
	head		chief		high
	top		top		top
director	big	**instructor**	chief	**researcher**	chief
	chief		head		head
	top		top		top
donor	big	**investor**	big	**surgeon**	chief
	high		chief		head
	top		top		top

Tableau 6. Noms-tête compatibles avec trois dépendances

Ces données pourraient laisser croire au caractère arbitraire du choix de la dépendance dans les séquences individuelles : la métaphore conceptuelle imposerait l'emploi d'une dépendance faisant référence à une position en hauteur, mais plusieurs termes pourraient convenir. Or, même dans les cas où un même nom-tête est compatible avec plusieurs dépendances (sémantiquement et dans l'usage : ces séquences sont attestées au moins cinq fois dans le *COCA*), le choix de la dépendance est motivé par ses effets de sens en contexte.

On s'intéresse au cas des combinaisons qui incluent le nom-tête *executive*, qui est le seul nom compatible avec chacune des cinq dépendances étudiées dans leur sens métaphorique décrivant une hiérarchie socio-professionnelle, et dont le sens est suffisamment large pour pouvoir s'adapter à plusieurs contextes professionnels et à plusieurs connotations. Les différents effets de sens de chaque dépendance devant ce même nom-tête, exposés dans les pages qui suivent, montrent que le choix de la dépendance se fait par les effets de sens de celle-ci obtenus en contexte et du fait des connotations que le locuteur ou la locutrice souhaite produire.

B. *Effets de sens des cinq dépendances devant* executive

1. Effets de sens de *chief executive*

Le *COCA* contient 8349 occurrences[81] de *chief executive(s)*. *Executive* est le nom-tête qui a le plus grand nombre d'occurrences avec *chief*, et *chief executive* est la dénomination qui a le plus grand nombre d'occurrences dans toute la base de données. Voici deux exemples d'occurrences en contexte :

(10) Lynton, 57, who has held the top spot at the Culver City movie and television studio for 13 years, will step down as **Chief Executive** of Sony Entertainment on Feb. 2 in order to focus his energies on social messaging service Snapchat, where he is chairman of the board, the company said Friday[82].

(11) "The problem with the hospital model is it focuses on pills as the only treatment method," said Steve Coe, the **chief executive** of Community Access[83].

Chief executive a pour particularité d'être un nom de métier à part entière, il s'agit de la dénomination d'une position clairement identifiée dans une hiérarchie donnée. Il s'agit de la dénomination diminutive de l'appellation *Chief Executive Officer* qui désigne le patron ou la patronne d'une entreprise, la personne qui dirige l'entreprise ; et cette appellation clairement définie et identifiée peut d'ailleurs donner lieu au sigle *CEO* (voir le titre de l'article dans la note 43 ; équivalent du français « PDG »). Mignot (2018 : 139) montre que le processus de siglaison est un processus d'opacification du sens par la forme, car dans un sigle constitué d'initiales, du fait de la réduction du matériau phonologique, le lien entre le signe linguistique et son sens doit être connu de l'interlocuteur pour être compris, il ne peut être reconstruit. La combinaison *chief executive*, qui est une autre forme de réduction qui rend cette dénomination opaque, par suppression du nom-tête *officer*, désigne aussi nécessairement un objet social et culturel bien délimité, et le sens de cette expression (c'est-à-dire le fait de désigner une personne tout en haut de la hiérarchie d'une entreprise déterminée) doit être connu de l'interlocuteur.

[81] Ce résultat a été obtenu en soustrayant les résultats de la requête *chief executive officer(s)* à ceux de la requête *chief executive(s)*, pour que les fréquences ne soient pas faussées par les nombreuses occurrences de la dénomination complète *chief executive officer*.

[82] Source : extrait d'un article du *Los Angeles Times* publié en janvier 2017 et intitulé « Michael Lynton to step down as CEO of Sony Entertainment ».

[83] Source : extrait d'un article du *New York Times* publié en août 2017 et intitulé « Public Hospitals Treat Greater Share of Mental Health Patients ».

Le fait que la combinaison *chief executive* corresponde à un nom de métier à part entière et clairement identifié est d'ailleurs mis en évidence dans l'exemple (10) où les deux termes prennent une majuscule, et où la dénomination fonctionne comme un nom propre, sans détermination apparente[84] : les informations contenues dans les deux termes sont perçues comme suffisantes pour identifier le référent. Dans cet exemple la référence à la position de directeur d'entreprise est évoquée dans le début de la phrase par l'expression *the top spot*, et par la suite *Chief Executive* désigne donc sans ambiguïté un référent unique occupant cette position de plus haut responsable dans un cadre professionnel.

2. Effets de sens de *head executive*

La combinaison *head executive* n'apparaît que dans 5 occurrences du corpus : il s'agit de la plus faible fréquence d'occurrence avec *executive*. Cette différence considérable avec la fréquence d'occurrence de *chief executive* émane du fait que la combinaison *head executive* est beaucoup moins lexicalisé, ce qui confère à *head* a un effet de sens spécifique : l'emploi de cette dépendance à la place de *chief*, alors que les deux termes ont un sémantisme très proche, place nécessairement le référent à l'extérieur de la fonction de PDG d'entreprise. C'est notamment ce qu'illustrent les deux exemples ci-dessous :

(12) Rounding out a plan to regain the top spot in the morning news cycle, the Today show is reportedly bringing on Alexandra Wallace, a **senior vice president** of NBC News, as the **head executive** of the show. Today's ratings slid behind Good Morning America for the first time in 16 years starting this past April. The problem worsened throughout the summer when then-**executive producer** Jim Bell made the call to fire Ann Curry. According to NBC, Wallace will be the first woman ever to **head** Today[85].

(13) Salvation Army provides canteens, homeless shelters, food, clothing, utility assistance, after school care for the children. […] Their **head executive** does not make a salary anywhere close to what Red Cross does. During WW2 my dad was a soldier and had to pay the Red Cross for his coffee and donut that they gave to him during the War. He will never donate to the Red Cross because of that and the salary of their **CEO**[86].

[84] Ou avec une détermination zéro, comme l'analyse Philippe (2020 : 303-334).

[85] Source : extrait d'un article du site *thedailybeast.com* publié en 2012 et intitulé « The Cheat Sheet ».

[86] Source : extrait d'un post du blog *rumson.patch.com* publié en 2012 et intitulé « Jersey Rock Bands Event Will Benefit Hurricane Sandy Aid Efforts ».

La combinaison *head executive* désigne bien un poste spécifique, clairement identifié, mais il ne s'agit pas du sommet absolu de la hiérarchie : le référent n'est pas patron ou patronne d'une entreprise, mais il ou elle est à la tête d'une équipe, à l'intérieur d'une structure hiérarchique plus vaste. Dans l'exemple (12), le référent de *head executive* est ainsi à la tête de l'émission *Today*, au sein de la chaîne de télévision *NBC News*, et au-dessus d'elle se trouvent d'autres décisionnaires, en particulier la personne qui occupe le poste de *executive producer*. Dans l'exemple (13), extrait d'un blog d'opinion dans lequel le locuteur parle en tant que citoyen en donnant des anecdotes personnelles, par opposition au ton journalistique de l'exemple (12), on observe une distinction dans les représentations du locuteur ou de la locutrice entre l'expression *head executive* appliquée dans le contexte de l'Armée du Salut (une ONG, donc, et non une entreprise) que le locuteur présente favorablement, et l'expression *CEO* employée pour parler de la Croix Rouge, que le locuteur ou la locutrice critique en particulier pour le salaire perçu par la personne à la tête de cette association : le terme *CEO* est justement utilisé pour suggérer l'idée d'une organisation à but lucratif.

Dans ces deux exemples, *head* véhicule donc l'idée de responsabilité du référent, mais sans qu'il s'agisse pour autant de son titre : dans l'exemple (12), Alexandra Wallace est d'abord désignée par son statut de *senior vice president of NBC News*, et il est indiqué par ailleurs qu'elle prend la nouvelle fonction de *head executive*. *Head* a un emploi plus flexible, moins contraint, que *chief*, il n'entre pas dans la constitution d'un titre ou d'une dénomination lexicalisée, mais il permet de construire un nom de fonction hiérarchique. On observe d'ailleurs dans cet exemple (12) que le terme *head* est aussi utilisé à la forme verbale pour désigner le rôle de direction de Wallace, un rôle ainsi présenté comme dynamique.

3. Effets de sens de *top executive*

La combinaison *top executive* apparaît 1434 fois dans le *COCA* ; il s'agit de la combinaison qui a la plus grande fréquence d'occurrence avec la dépendance *top*. Les deux exemples qui suivent permettent d'analyser les connotations attachées à cette combinaison :

(14) Uber Technologies **Chief Executive** Travis Kalanick resigned from his post on Tuesday, following months of setbacks related to the company's culture and several departures from other **top executives**[87].

[87] Source : extrait d'un article du magazine *Fortune* publié en juin 2017 et intitulé « Every Event That Led to Uber CEO Travis Kalanick's Resignation ».

(15) Is the reason you're one of the only two **top executives** who were willing to talk to us in support of Mr. Trump because you're fearless?[88]

Top executive se distingue de *chief executive* ou de *head executive* du fait que cette combinaison véhicule la notion d'une fonction globale, ou d'un ensemble de fonctions, et non la dénomination d'un métier clairement identifié. Cette distinction est mise en évidence dans l'exemple (14) qui explicite la différence entre le syntagme nominal *Uber Technologies Chief Executive Travis Kalanick* et *other top executives*. Dans le premier de ces deux syntagmes, *Chief Executive* dénote le métier précis du référent, alors qu'à la fin de la phrase, *top executives* désigne des référents haut placés dans la hiérarchie de cette entreprise mais sans les identifier précisément par leur fonction. Dans ce contexte, *top* est moins précis car il fait référence à un type de position au sein de la hiérarchie et non à un poste en particulier, et ce même quand le référent est identifié et le syntagme défini comme dans l'exemple (15). L'intention du locuteur ou de la locutrice n'est pas d'identifier le rôle spécifique du référent ou son statut, mais d'insister sur la qualité ou le prestige de la fonction occupée par le référent. Ainsi dans l'exemple (15), le locuteur ou la locutrice, qui est journaliste dans une émission d'information, interroge la relation entre les opinions politiques du référent-interlocuteur et sa position socio-professionnelle dominante, présentée comme prestigieuse, sans que sa fonction ne soit précisément identifiée. *Top* devant *executive* a donc simplement pour fonction de signifier la qualité ou la position dominante, de façon floue.

4. Effets de sens de *high executive*

On trouve 30 occurrences de la combinaison *high executive* dans le *COCA* ; *executive* est en outre l'un des quelques noms-tête qui sont compatibles avec *high* à sa forme comparative ou superlative, comme on le voit dans l'un des exemples suivants :

(16) [S]ocio-economic status (SES) based on the summation of predefined scores given for parental occupation status (**lowest**: unemployed/farm laborers/menial service workers; **highest**: **higher executives**, proprietors of large businesses, and major professionals)[89].

[88] Source : extrait de l'émission d'informations de 18h du 14 octobre 2016 de la radio *PBS*.

[89] Source : extrait d'un article scientifique intitulé « Prenatal Methylmercury, Postnatal Lead Exposure, and Evidence of Attention Deficit/Hyperactivity Disorder among Inuit Children in Arctic Québec » et publié en 2012 dans la revue *Environmental Health Perspectives*.

(17) Mr. President, you have said your economic plan would create eight million jobs over four years. Still, a lot of **high executives**, including those in our FORTUNE **500 CEO** Poll, say they're **skeptical** [90].

L'apport sémantique le plus important de la dépendance dans la combinaison *high executive* est la référence à toute une classe de référents qui partagent une position élevée, et ces référents bénéficient d'une reconnaissance sociale et professionnelle en tant qu'ils font partie de cette classe prestigieuse et bien établie. *High executive* ne renvoie pas à un poste précis comme *chief* et *head executive*, et ce nominal ne désigne pas non plus le référent en tant qu'occupant simplement un poste à haute responsabilité : *high* marque l'appartenance du référent à une classe socialement supérieure. Dans l'exemple (16), extrait d'un article scientifique traitant du lien entre certains troubles de l'attention et l'exposition à des substances toxiques chez des enfants, le statut socio-économique des parents est un facteur pris en compte dans l'étude, et ce statut socio-économique est présenté comme une échelle verticale au sommet de laquelle sont classées les personnes occupant des fonctions diverses mais qui toutes jouissent d'un statut social dominant : *higher executives, proprietors of large businesses, and major professionnals* (nous soulignons). Ces termes ne renvoient pas à des fonctions clairement identifiées ; ce qui compte c'est l'appartenance du référent à une catégorie socio-économique dominante (*highest [occupation status]*).

Dans l'exemple (17), l'idée de prestige et de classe dominante véhiculée par *high* est mise en évidence par la complémentarité des expressions *high executive* et (*Fortune 500*) *CEO*. Le magazine *Fortune*, dont est extrait l'exemple (17), dresse annuellement une liste des cinq cents professionnel·le·s du monde de l'entreprise les plus important·e·s, qui sont consulté·e·s par sondage sur des questions socio-économiques. Dans cet extrait d'article, le ou la journaliste du magazine fait référence à ces 500 personnes par l'expression *high executives*, ce qui suggère que leur poids socio-économique leur confère un fort prestige. Il est également possible de voir dans cet exemple le pouvoir politique associé à ce prestige social : les personnalités suffisamment importantes pour être interrogées par l'étude du magazine ont par là même une légitimité à exprimer un jugement (*they're skeptical*) vis-à-vis de la politique du chef de l'État. *High* est ici associé à l'idée de pouvoir ou d'influence politique.

[90] Source : extrait d'un article du magazine *Fortune* publié en 1993 et intitulé « Clinton speaks on the economy ».

5. Effets de sens de *big executive*

Enfin, la combinaison *big executive* est présente dans 27 occurrences du corpus ; ce nom-tête est également compatible avec les formes comparatives et superlatives de l'adjectif, comme on le voit dans l'un des exemples ci-dessous :

(18) You have J.P. Morgan and whoever **pushing** all these **phony** loans and you have one of their **biggest executives caught** on tape saying, you know what, these loans are **bogus**[91].

(19) Well, you said a few days ago that Enron was a tribute to American capitalism. Would you tell […] those **workers** who lost – some of them who lost their life savings, while **the fat cats**, **the big executives** made out like **bandits**, would you tell them it's a tribute?[92]

La dépendance de la combinaison *big executive* suggère une forte intervention énonciative. Le nom-tête désigne des fonctions de décision au sein d'une organisation professionnelle, et l'adjectif marque alors une intervention explicite du locuteur ou de la locutrice, qui choisit de mettre l'accent sur un aspect du référent, en particulier pour souligner l'importance de cet individu, importance qui n'est pas directement liée à sa position socio-professionnelle. Dans l'exemple (18), cette influence dite par *big* est un pouvoir officieux, voire secret ou immoral : plusieurs termes de la phrase (*pushing, phony, caught on tape*) indiquent que le locuteur ou la locutrice émet un jugement d'ordre moral sur le référent de *one of their biggest executives*, et l'adjectif *biggest*, qui ne désigne pas une position hiérarchique précise, mais une influence d'origine floue, participe à accentuer le caractère suspect du référent. Dans l'exemple (19), qui fait référence à la crise économique de 2008, les personnes auxquelles le SN *the big executives* fait référence sont distinguées de *workers* par leur poste à responsabilité dans les entreprises, mais aussi par l'idée de grande quantité d'argent à leur disposition avant et après la crise : alors que les ouvrier·e·s sont présenté·e·s comme ayant perdu toutes leurs économies, les référents de *big executives*, également désignés par les syntagmes *the fat cats* et *bandits*, sont décrits comme *big* car ces individus ont pu conserver une importante quantité de capitaux.

Conclusion du chapitre

La spécificité de chacune des cinq dépendances étudiées montre que l'emploi d'une dépendance devant un nom de métier ou de fonction socio-professionnelle est toujours motivée

[91] Source : extrait de l'émission d'information de 21h du 28 juin 2017 de la radio *The Five*.

[92] Extrait de l'émission « Interview With Lawrence Lindsey » du 12 janvier 2002 sur *CNN*.

à l'intérieur du système sémantique encodé par la métaphore conceptuelle HIGH STATUS IS UP. Cette motivation provient soit des représentations sociales associées au domaine sémantique du nom-tête, soit des effets de sens en contexte propres à chaque dépendance lorsque plusieurs dépendances sont compatibles avec un même nom-tête.

Ainsi, il apparaît clairement que l'élaboration du sens des séquences étudiées est un aller-retour sémantique complexe. D'une part le nom qui constitue la tête du syntagme déclenche le fonctionnement métaphorique de la dépendance, ce qui conduit la séquence à s'inscrire dans une métaphore conceptuelle plus vaste, qui fait appel à des représentations sociales et cognitives précises. Ces représentations sociales participent également à la sélection d'une dépendance au sein de celles qui sont compatibles avec ce fonctionnement métaphorique : ceci explique que certaines associations ne soient pas possibles (**high surgeon*, **big prosecutor*, **head lord*), car malgré leur compatibilité théorique dans la métaphore conceptuelle (ces combinaisons impossibles respectent bien l'association conceptuelle HIGH STATUS IS UP), les domaines dits par les noms-tête ne sont pas compatibles avec les représentations sociales ou professionnelles véhiculées par les dépendances.

D'autre part, une fois la dépendance sélectionnée par le champ sémantique de la tête, la dépendance apporte à son tour certains effets de sens ou certaines connotations qui lui sont propres : ceci a été en particulier mis en évidence par l'étude comparative des effets de sens des différentes dépendances devant le même nom-tête, *executive*. On a vu à cette occasion qu'à leur tour, les dépendances apportent un certain nombre d'informations utiles pour se représenter le référent, et qu'elles fonctionnent souvent en réseau de proximité ou d'opposition : dans la plupart des exemples (10) à (19) on voit que la combinaison étudiée est comparée à ou complétée par d'autres syntagmes nominaux ; les connotations et effets de sens des dépendances sont d'autant mieux perçus qu'ils se répondent et entrent en contraste.

Conclusion de la partie

On a pu étudier dans cette partie l'apport sémantique et conceptuel de l'expression de l'espace et du degré véhiculée par les dépendances, la valeur métaphorique des séquences étudiées, et l'organisation du réseau de spécificités lexicales et collocationnelles des cinq dépendances étudiées devant des noms de métiers. On a ainsi exploré les différents aspects lexicaux qui se complètent et s'articulent pour construire le sens des combinaisons étudiées. L'observation du fonctionnement spatial, métaphorique, lexical et collocationnel des cinq termes a mis en évidence le fait que c'est la relation, l'influence mutuelle, entre ces dépendances et les noms-tête qui permet de rendre compte du sens de ces combinaisons dans leur ensemble ; en effet, les conditions d'association des termes étudiés sont cruciales dans la construction

sémantique des dénominations. Dans la dernière partie de ce travail, nous étudierons les spécificités syntaxiques des dépendances et de leur association avec les noms de métiers et de fonctions socio-professionnelles : la nature nominale ou adjectivale des dépendances restreintes à la fonction épithète, ainsi que la nature nominale de la tête, sont d'autres éléments qui contribuent à façonner le sens des dénominations étudiées.

PARTIE 3. Syntaxe sémantique

Dans cette dernière partie, les caractéristiques grammaticales des combinaisons sont analysées, dans le but de mettre en évidence leur rôle dans la construction du sens des séquences. Certaines de ces caractéristiques ont déjà été évoquées : on a notamment vu que ces séquences ont un ordre linéaire défini, car la dépendance se trouve nécessairement en position pré-nominale à l'intérieur du syntagme nominal. On s'intéresse dans cette partie à toutes les propriétés syntaxiques des séquences étudiées et à leur potentiel apport sémantique.

Le chapitre 7 a pour objet de déterminer la classe lexicale de chaque dépendance et d'analyser les caractéristiques syntaxiques qui y sont prototypiquement associées. On constatera notamment le statut ambigu de *chief*. Ce chapitre répertorie également les modifications des caractéristiques syntaxiques de ces noms et adjectifs en emploi métaphorique avec des noms de métiers.

Le chapitre 8 présente les effets de sens associés aux contraintes syntaxiques identifiées au chapitre précédent, en particulier ceux de la fonction épithète, comme le rôle classifiant des dépendances dans certaines combinaisons. On analysera également la fonction syntaxique et le rôle sémantique des dépendances dans les combinaisons à nom-tête déverbal. Plus globalement, l'association étroite entre dépendance et tête nous permettra de voir que ces combinaisons possèdent certaines caractéristiques des noms composés, et constituent à tout le moins des lexicalisations.

Finalement, le chapitre 9 aborde la notion de sens procédural des parties du discours. Les propriétés sémantiques respectives des classes nominale et adjectivale sont appliquées aux combinaisons étudiées, conduisant au constat d'une influence mutuelle de la nature nominale de la tête et de l'adjectivité des dépendances. Une théorie du sens procédural du nominal émergera de ces observations.

Chapitre 7. Nature et fonction des dépendances

Dans ce chapitre, nous proposons tout d'abord de déterminer à quelle classe lexicale appartient chacune des dépendances étudiées, en abordant les traits prototypiques de la classe des noms et des adjectifs. On montrera à cette occasion que parmi les termes étudiés, tous n'ont pas nécessairement un fonctionnement prototypique : en effet, *chief* possède des propriétés syntaxiques à la fois nominales et adjectivales. Ce premier constat d'un fonctionnement non prototypique de l'un des termes servira de point de départ pour voir que dans les contextes étudiés, c'est-à-dire en combinaison avec des noms de la hiérarchie socio-professionnelle, les dépendances subissent d'importantes restrictions syntaxiques : elles perdent une partie des traits syntaxiques prototypiquement attachés à leur classe lexicale. Ces particularités et contraintes syntaxiques en contexte sont en réalité porteuses de sens, un sens non lexical essentiel à la complexité sémantique des combinaisons étudiées.

I. Nature des dépendances

A. *Les adjectifs* : high *et* big

Sur les cinq dépendances étudiées dans ce travail, deux d'entre elles sont des adjectifs de plein droit : *high* et *big*. La définition syntaxique de la classe des adjectifs donnée par Pullum & Huddleston (2002a : 528) indique que les adjectifs prototypiques ont trois caractéristiques :

- Ils peuvent avoir trois fonctions syntaxiques différentes[93] :
  - la fonction épithète : *happy people* ;
  - la fonction attribut : *they are happy* ;
  - et la fonction postposée : *someone happy*.
- Ils dénotent une propriété gradable et ont de ce fait la capacité de prendre une forme comparative ou superlative :
  - soit par l'ajout d'un suffixe comparatif ou superlatif : *happier, happiest* ;
  - soit par la modification par un adverbe dénotant un sens comparatif ou superlatif : *more or less useful, most useful*, *least useful* ;

[93] Cette classification n'est pas la seule qui existe : en particulier, la fonction postposée est parfois considérée comme un sous-type d'épithète (ainsi, Henkel (2015 : 6) compare les adjectifs en français et en anglais et identifie la fonction « épithète » à la position « adnominale », c'est-à-dire à côté du nom-tête, devant ou derrière celui-ci dans l'ordre linéaire, par opposition à la fonction « attribut » ou « prédicative »). Nous suivons ici la classification de Pullum & Huddleston (2002a) et de Quirk *et al.* (1985), entre autres, car, comme on le verra au chapitre suivant, les adjectifs en fonction épithète véhiculent un apport sémantique spécifique, différent de celui des adjectifs postposés.

- leur gradabilité est également indiquée par le fait que les adjectifs acceptent des « modifieurs de degré » qui sont des dépendances adverbiales telles que *very, too, enough* : *very useful, useful enough, too happy.*

- En complément de cette dernière caractéristique, ils peuvent être modifiés par des adverbes qui dénotent autre chose qu'un degré : *oddly happy, surprisingly useful*.

Pullum & Huddleston (2002a : 528) précisent également que les adjectifs se distinguent d'autres parties du discours du fait qu'ils n'ont pas de flexion de nombre (caractéristique des noms discontinus) ou de conjugaison (caractéristique des verbes), qu'ils ne peuvent, du point de vue de la grammaire standard, être modifiés par un autre adjectif, et qu'ils ne peuvent avoir un syntagme nominal pour complément (à la différence notamment des verbes et des prépositions).

Quirk *et al*. (1985 : 402-403) proposent des critères définitoires similaires, au nombre de quatre : les adjectifs prototypiques peuvent avoir une fonction épithète ou une fonction attribut, ils peuvent être modifiés par « l'adverbe intensifieur » *very*, et ils peuvent prendre une forme de comparatif ou de superlatif, par l'ajout de suffixes ou par une modification par les adverbes *more* et *most*.

Les termes *high* et *big* remplissent théoriquement tous ces critères de prototypicité des adjectifs :

- Ils peuvent avoir la fonction épithète (*a high tower, a big building*), attribut (*this tower is high*, *this cat used to be big*) et postposés (*something high, someone big* ; Pullum & Huddleston (2002a : 528-529) précisent que cette dernière fonction est généralement restreinte aux occurrences où l'adjectif suit un pronom, comme c'est le cas dans les exemples précédents, ou lorsque l'adjectif est suivi d'un syntagme prépositionnel complément : *some bird high in the sky, a cat bigger than I had ever seen*).
- Ils sont gradables et peuvent prendre une forme comparative ou superlative par suffixation (*higher, highest* ; *bigger, biggest*).
- Et ils peuvent être modifiés par des adverbes, qu'il s'agisse de l'intensifieur *very* (*very high*, *very big*) ou d'adverbes dénotant d'autres propriétés que le degré, telles que des propriétés modales (*oddly high, surprisingly big*), temporelles (*persistently high*, *often big*) ou encore thématiques (*unsustainably high, historically big*).

À cet égard, dans leurs emplois littéraux, on peut considérer que *high* et *big* sont des adjectifs prototypiques, qui possèdent les caractéristiques syntaxiques (fonctions), sémantiques (propriété gradable) et distributionnelles (modification par un adverbe) standard de cette partie du discours.

B. Les dépendances nominales : top *et* head

Top et *head* sont tous deux des noms de plein droit dans les séquences étudiées, utilisés en fonction modifieur (c'est-à-dire comme dépendances internes d'un nom auquel ils ajoutent une information sémantique). Payne & Huddleston (2002 : 326) donnent trois propriétés définitoires des noms prototypiques :

- Morphologiquement, les noms ont une capacité de flexion, c'est-à-dire qu'ils prennent une marque de pluriel ou de cas pour le génitif.
- En termes de fonction syntaxique, ils sont prototypiquement têtes de syntagmes nominaux, et ces SN peuvent eux-mêmes être notamment sujets, objets ou attributs.
- Enfin, concernant leur distribution, ils régissent plusieurs types de dépendances qui ne peuvent apparaître que comme dépendances du nom, à savoir la plupart des déterminants et des syntagmes adjectivaux, et les propositions subordonnées relatives.

Top et *head* en emplois littéraux ont bien ces trois propriétés définitoires : ils possèdent une forme pluriel — *two tops, various heads* ; ils sont prototypiquement têtes de syntagmes nominaux pouvant apparaître fonction sujet (*his top is green* ; *her head is full*), objet (*she's got a green top* ; *he's got a big head*) ou attribut du sujet (*this is my top* ; *the problem is their heads: they're too big!*) ; et ils régissent des dépendances telles que des déterminants (mêmes exemples), des syntagmes adjectivaux (*a green top* ; *a full head*) ou des propositions subordonnées relatives (*a top that he lent me* ; *the heads she wants to see roll*). Il s'agit donc de noms prototypiques.

C. Natures possibles de chief

La nature du terme *chief* est moins évidente à première vue, car ce mot peut appartenir à deux classes lexicales, les noms ou les adjectifs, comme en témoignent les doubles entrées du terme dans les dictionnaires de référence consultés pour ce travail, l'*OED* et le *Merriam-Webster Dictionary*. Ces deux dictionnaires indiquent également que *chief* peut avoir un emploi adverbial, mais il s'agit d'un emploi archaïque, qui a été remplacé aujourd'hui par la forme morphologiquement dérivée *chiefly*.

1. *Chief* nominal

En tant que nom, les dictionnaires définissent *chief* comme synonyme de *leader* (et le *COCA* fait état de nombreuses occurrences de syntagmes nominaux tels que *big chief* ou *high chief*), ou comme faisant référence à la partie principale d'une entité. Il peut posséder les propriétés morphologiques, syntaxiques et distributionnelles relevées par Payne & Huddleston (2002 : 326) concernant les noms prototypiques[94] : il prend un *-s* au pluriel (*chiefs of staff*, *department chiefs*, mais aussi sans modification : *the deaths of kings and chiefs*) ; il peut être tête de syntagme nominal, qui peut à son tour avoir la fonction sujet, objet ou attribut du sujet (*[The former CIA chief] has said…, I'll call [the chief], He is [the chief of surgical oncology]*) ; et il peut prendre des déterminants (*these chiefs, a chief*), des adjectifs (*big / high chiefs*) ou des propositions relatives (« I must say here that the chiefs who were loudest for war were among the first to submit and accept reservation life[95] »).

2. *Chief* adjectival : restriction des fonctions possibles

En tant qu'adjectif, les dictionnaires indiquent que *chief* dénote la caractéristique, pour le référent de la tête, d'avoir une importance ou un rang élevé. Si l'on revient aux caractéristiques syntaxiques des adjectifs données par Pullum & Huddleston (2002a : 528), on remarque que *chief* n'est pas un adjectif prototypique. On trouve majoritairement ce terme en fonction épithète (*the chief reason*), et on peut le trouver en fonction attribut dans une bien moindre mesure — les exemples recensés sont notamment obtenus dans la base de données orale ou web du *COCA* : *it's those national security concerns that are chief* ; ou accompagné d'une complémentation au moyen de la préposition *among* : *the intricacies of steam properties are chief among his capabilities*. La fonction postposée semble impossible avec *chief* seul ; on trouve en revanche quelques occurrences de *chief* postposé quand il est complété par un syntagme prépositionnel (là encore au moyen en *among*) : « the drugs can cause serious side effects — stomach and liver problems chief among them » ; « overconsumption is a major factor in environmental degradation, global warming chief among them ». Dans ce cas, *chief among them* a un sens proche d'adverbes tels que *mainly* ou *namely.*

Langacker (2008 : 318-319), entre autres, observe que la possibilité pour un modifieur nominal d'apparaître en fonction postposée dépend soit de la quantité de matériel linguistique qui constitue ce modifieur (*an anxious woman* → **a woman anxious ;* mais **an anxious about*

[94] Les exemples qui illustrent ce paragraphe sont tous extraits du *COCA*.

[95] Source : extrait de la page web *http://www.dlncoalition.org/dln_nation/chief_rain_in_the_face.htm*, recensée dans le *COCA* en 2012.

her child woman → a woman anxious about her child[96]), soit de la capacité du modifieur à exprimer une caractéristique temporaire ou contingente, là où la position pré-nominale favorise l'expression de propriétés intrinsèques ou permanentes. Ainsi, *an anxious woman* désigne une femme de nature anxieuse, là où le référent de *a woman anxious about her child* n'est pas nécessairement anxieuse par nature ou concernant tous les aspects de sa vie : le rôle du complément est justement d'expliciter la source ou le domaine d'application de l'anxiété. Dans la mesure où, seul, *chief* dénote une propriété intrinsèque du référent du nom-tête (*chief reason* en est un exemple), il ne peut donc facilement avoir une fonction postposée. En revanche, lorsqu'il est complété par un syntagme prépositionnel, non seulement le matériau linguistique est plus lourd, mais de plus la caractéristique dite par *chief* est tributaire d'une situation précise, déterminée par ce complément : dans *the drugs can cause serious side effects — stomach and liver problems chief among them*, le fait d'être le principal effet secondaire grave n'est la caractéristique des problèmes d'estomac et de foie que dans le cadre d'un médicament en particulier. Cette particularité de la fonction postposée explique en partie les restrictions syntaxiques relatives à *chief* en tant qu'adjectif.

3. *Chief* est-il gradable ?

Chief n'est pas non plus un adjectif prototypique d'un point de vue sémantique, car on ne peut établir clairement le fait qu'il dénote une propriété gradable. Ses emplois au comparatif et au superlatif sont très rares, bien que le *COCA* et l'*OED* en comptent quelques occurrences : on trouve dans l'*OED* une citation d'Emerson qui utilise le superlatif (« Culture will instantly destroy that chiefest beauty of spontaneousness »[97]) ; ainsi que 33 occurrences du superlatif dans le *COCA* (ces occurrences proviennent en majorité de textes fictionnels ou à caractère religieux, ces derniers constituant une variété d'anglais spécifique, dans lequel le terme *chief* peut avoir un sens particulier, proche de l'étymologie, qui donne un parfum archaïsant à ces emplois : « He that goes down the deepest in these services of self-denying humility shall rise the highest and hold the chiefest place in that kingdom[98]»).

Le comparatif n'est pas attesté dans le *COCA*, mais on en trouve une occurrence dans le corpus diachronique de l'anglais américain, le *Corpus of Historical American English*, dans un texte de 1921 (« Every now and then a new governor supplanted the incumbent, who returned to France, and a few of the chiefer officials were changed ») ; et 162 occurrences dans le corpus de moyen anglais (*Early English Books Online*), attestées entre 1550 et 1690.

[96] Exemples de Langacker.

[97] Extrait de *Representative Men*, 1850.

[98] Source : extrait de la page web *http://bible.cc/mark/10-45.htm*, recensée sur le *COCA* en 2012.

De même, quelques exemples attestés de *chief* modifié par un adverbe marquant un degré existent, mais ils sont très rares : le *COCA* donne seulement une occurrence de *very chief* (là encore, dans un contexte religieux). Une occurrence de la séquence *chief enough (to…)* est également recensée dans un article présent sur le corpus des actualités sur internet (*News on the Web*, un corpus également hébergé par le site de la Brigham Young University), dans lequel la vidéo d'un robot manipulant un œuf cru donne lieu à la phrase « [m]aybe in a decade these sort of actuators will become the robotic standard, and robots will become chief enough to actually employ not just in business but in homes ». *Chief* a ici un emploi relativement libre, on peut paraphraser la deuxième partie de la phrase ainsi : « les robots seront suffisamment performants / indispensables pour qu'on puisse les employer à domicile aussi bien qu'en entreprise ».

On en conclut donc que si *chief* a la capacité morphologique d'apparaître à la forme comparative ou superlative, ces formes sont pourtant rares, de même que la modification de ce terme par un adverbe de degré. Cette restriction semble associée au sémantisme de *chief*. L'*OED* note ainsi, au sujet des emplois comparatifs et superlatif :

> As the word [chief] was weakened in force from the meaning of 'head' or 'supreme' absolutely, to that of 'leading', comparison of relative position became possible; and thus a comparative *chiefer* occurs, and much more frequently a superlative *chiefest*, the latter very common in the 16th and 17th centuries, and still frequent in literary use.

Le fait que le mot ait eu un sens premier absolu ne favorise pas l'émergence d'un trait sémantique de gradation. La gradabilité a néanmoins fini par émerger, comme évoqué plus tôt, mais elle reste une caractéristique non centrale de *chief* en emploi adjectival. On note d'ailleurs, comme le souligne l'*OED*, que c'est la forme superlative, celle qui se rapproche le plus du sens initial absolu, extrême, qui s'est le mieux développée, par opposition à la forme comparative.

En tant qu'adjectif, dans certains contextes, *chief* semble donc avoir un sens et un emploi similaire à *chiefest*, ce que l'on constate en comparant la citation d'Emerson donnée par l'OED avec ou sans superlatif : « culture will instantly destroy that chiefest / chief beauty of spontaneousness » ; cette similitude peut également être observée lorsque la forme « simple[99] » désigne l'élément premier en ordre d'importance : ainsi, le *COCA* atteste de plusieurs noms-tête qui peuvent être modifiés par *chief* comme par *chiefest* (*the chief / chiefest purpose, the chief / chiefest problem*, *the chief / chiefest virtues*, *the chief / chiefest factor*), avec un sens similaire.

[99] Par opposition aux formes comparative et superlative ; la terminologie adoptée pour désigner cette forme varie dans la littérature, certains parlent de forme « positive » (Kennedy & McNally, 2005 ; Constantinescu 2011), mais nous avons choisi de traduire le terme *plain* employé entre autres par Pullum & Huddleston (2002a : 533) par « la forme simple ».

Concernant la compatibilité entre *chief* et des adverbes marqueurs de degré, et donc du sens gradable de cet adjectif, Pullum & Huddleston (2002a : 531) mentionnent le statut des adjectifs dits « absolus », qui ont un sens extrême, superlatif, en eux-mêmes, tels que *complete, ideal, perfect, unique*. Les auteurs constatent à leur sujet une évolution dans le traitement et l'acceptabilité de la gradation de ces termes, dans les usages et dans les grammaires. En effet, ces adjectifs ont longtemps été décrits comme non gradables, au sens où la propriété qu'ils dénotent ne peut normalement être possédée à divers degrés — soit un référent est complet / idéal / parfait / unique, soit il ne l'est pas, car il y a un seul degré de complétude / d'idéal / de perfection / de caractère unique qui existe. Mais les auteurs suggèrent que les usages de ces termes ont évolué, qu'ils sont aujourd'hui compatibles avec une expression de degré, car leur sens a glissé d'un absolu vers l'expression d'une haute qualité ou d'un haut degré (c'est le cas de *unique*, dont Pullum & Huddleston disent qu'il peut avoir le sens de « exceptionnel », facilement gradable), ou vers le sens « tendant vers ledit absolu », « quasi-absolu », ce qui rend ces adjectifs compatibles avec des adverbes qui expriment ce « presque », comme *nearly* ou *almost*. C'est ce glissement sémantique, évoqué d'ailleurs par l'*OED* dans la note précédemment citée, qui a fait passer l'adjectif *chief* d'un sens absolu (« the meaning of 'head' or 'supreme' absolutely ») à un sens gradable (« the word was weakened in force »). Pour autant, le *COCA* n'atteste d'aucune occurrences des séquences *?almost chief* ou *?nearly chief*.

Paradis (1997 : 49-56) distingue trois classes d'adjectifs gradables : les adjectifs scalaires, les adjectifs extrêmes et les adjectifs de limite. En emploi littéral, *high* et *big* sont classés parmi les adjectifs scalaires car ils peuvent exprimer une comparaison et peuvent être modifiés par la majorité des adverbes de degré. *Chief* est considéré comme un adjectif extrême, car il sous-entend un aspect superlatif du référent. Paradis montre que ce type d'adjectif ne peut généralement pas être modifié par un adverbe de degré, sauf si l'adverbe dénote lui aussi le plus haut degré, comme *absolutely*. Nous n'avons cependant pas trouvé d'occurrence de *chief* modifié par un adverbe superlatif (*absolutely, completely, totally*) dans le *COCA*[100]. On conclut donc que *chief* est bien un adjectif extrême ou absolu, dont le sens peut théoriquement glisser vers l'expression d'un très haut degré, mais ce glissement n'est en réalité pas attesté par une modification averbiale de l'adjectif.

[100] Ce corpus contient cependant deux occurrences de *chief* modifié par un adverbe de degré, qui nous ont été signalées par une relectrice : « Your topic as to the weightloss has in fact been an **extremely chief** one in the whole recent past », extrait du blog *kalamasutta.com* rédigé en 2012 ; et « Off the stage he'd surround himself with all manners of eccentric company -- pet chimpanzees and boa constrictors **hardly chief** among them -- that distracted him until he finally was back to making and performing music », extrait de la page web http://consequenceofsound.net/2012/09/top-100-songs-ever-50-1/ et recensé dans le *COCA* en 2012. On note que *hardly* ne dénote pas un plus haut degré de possession de la propriété mais un moindre degré, ce qui est davantage compatible avec le sens superlatif de *chief*.

Le sens du terme en contexte a également des conséquences sur sa gradabilité, puisque certaines acceptions de l'adjectif *chief* ne semblent pas permettre la gradation du tout, ni morphologiquement ni au moyen de la modification par un adverbe de degré. C'est le cas lorsque *chief* décrit un rang ou une fonction particulière[101], plaçant le référent à la tête d'une entité décrite implicitement par le nom-tête (*the chief financial officer* : directeur·rice des finances dans une entreprise ou une institution ; *chief mourner* : la personne qui mène le deuil dans certaines traditions funéraires ; *chief offender* : le ou la premier·ère / plus coupable, au sens propre ou figuré). Pullum & Huddleston (2002a : 531) évoquent le cas d'adjectifs qui peuvent être gradables dans certains sens ou certaines acceptions, et non gradables dans d'autres (c'est le cas par exemple de *public*[102], qui est non gradable dans le syntagme *a public highway*, mais gradable dans *a very public quarrel*) ; les auteurs en concluent que pour certains adjectifs, le fait d'être gradable n'est pas la propriété du lexème, mais de ses différents emplois.

4. Modification par des adverbes

La dernière caractéristique des adjectifs prototypiques relevée par Pullum & Huddleston est la possibilité pour ce type de mots d'avoir des dépendances adverbiales, c'est-à-dire de prendre pour modifieur un adverbe qui exprime autre chose que du degré. Cette propriété semble théoriquement possible pour *chief* : l'on pourrait imaginer un adverbe modifiant la portée temporelle (*an often chief dilemma*), situationnelle (*a locally chief purpose*) ou thématique (*a politically chief issue*) de l'adjectif. Cependant, dans les faits, ces exemples ne semblent pas naturels, et très peu d'occurrence attestent de la modification de *chief* par un adverbe dans le *COCA*. Nous avons observé la possible combinaison de *chief* avec l'adverbe modal *perhaps* dans un extrait oral du corpus (*among the people you were with today has been the president's perhaps chief critic*), ainsi que dans d'autres contextes où l'adverbe se trouve dans la construction *perhaps chief among* SN [BE] SN : *perhaps chief among the concerns over fructose are its effects on the liver ; perhaps chief among these lawmakers was Curt Weldon*[103]. Ici, l'ensemble *perhaps chief among* SN a pour tête ultime (en surface) l'adjectif *chief*, qui a pour dépendances l'adverbe *perhaps* et le syntagme prépositionnel *among* SN. Aucune autre combinaison de *chief* modifié par un adverbe n'est attestée dans le corpus.

On en conclut donc que *chief* a plusieurs caractéristiques syntaxiques des adjectifs, mais

[101] Notons cependant l'existence d'occurrences de *chiefest* devant des noms de rôle et fonction sociale chez Shakespeare : *chiefest courtier* (*Hamlet*, I. 2.) et *chiefest soldiers* (*Coriolanus*, V. 6.). Ici, l'adjectif désigne donc l'importance et non le rang du référent.

[102] Exemple emprunté à Pullum & Huddleston.

[103] L'expression *perhaps chief among* SN semble d'ailleurs avoir un caractère lexicalisé, puisque cette formule allie l'adverbe modal *perhaps*, qui a une connotation soutenue, avec le syntagme adjectival complexe *chief among* NOUN, alors que le même SA ne se trouve pas modifié par *maybe*.

il n'est pas prototypique, car sa gradabilité est restreinte et relative au contexte d'utilisation du terme, et puisqu'il n'est (presque) pas modifiable par un adverbe.

5. Nature(s) de *chief* dans notre étude ?

À présent que nous avons dégagé des propriétés caractéristiques du mot *chief*, il nous faut déterminer sa nature devant des noms de métiers et fonctions professionnelles. En termes de fonction syntaxique, il est ici étudié en tant que dépendance, il n'a donc pas la fonction prototypique d'un nom, puisqu'il n'est pas tête de syntagme nominal. Sa fonction de dépendance pré-nominale favorise l'analyse du terme comme un adjectif, mais on a déjà vu que les noms peuvent également avoir cette fonction, comme le démontrent *top* et *head*.

D'un point de vue sémantique, la difficulté d'analyse de la nature de *chief* est doublée du fait de la polysémie du mot, déjà évoquée : devant un nom de métier, *chief* est la plupart du temps comparable à la formule *-in-chief*, référant ainsi à un rang ou à une fonction spécifique unique (*chief executive, chief justice, chief editor*). Ici, la nature de *chief* semble se rapprocher du pôle nominal : dans la séquence *X-in-chief*, *chief* est complément de la préposition *in*, une fonction qui est prototypiquement occupée par un syntagme nominal, plutôt que par un adjectif (bien que la combinaison PRÉPOSITION + ADJECTIF soit néanmoins possible : *in short* ; *they took me for dead*[104]). L'interprétation de *chief* comme un nom pourrait alors être favorisée. Mais dans quelques cas, ce terme peut aussi avoir le sens de « principal », dénotant alors l'importance du référent du nom-tête et se rapprochant clairement du pôle adjectival : c'est le cas dans quelques emplois de *chief lobbyist, chief author* ou encore *chief advisor*, par exemple, qui pourraient être interprétés comme « le ou la lobbyiste / auteur·rice / conseiller·ère principal·e ».

On pourrait être tentée d'écarter de l'étude les occurrences où *chief* est clairement adjectival, lorsqu'il est synonyme de *main*, car ce type d'emploi semble moins hiérarchisant. En effet, comme montré plus haut, cet emploi de *chief* est associé au fait de décrire une importance relative, circonstanciée, et non d'identifier un référent au sein d'une hiérarchie professionnelle, de construire une dénomination. Cependant, en pratique, nous avons considéré légitime d'intégrer ces deux cas de figure : d'une part, les deux sens de *chief* peuvent répondre, en contexte, aux critères fixés pour l'étude, dans la mesure où ils impliquent tous deux l'expression d'une organisation hiérarchique dans un contexte socio-professionnel[105] ; d'autre part il existe une continuité entre les deux sens, qui ne sont pas toujours faciles à distinguer en pratique : en fonction du contexte, *a chief correspondant* peut désigner soit le correspondant

[104] Exemples empruntés à Pullum & Huddleston.

[105] Au même titre que *big* ou *top* qui, lorsqu'ils ne sont pas classifiants (voir à ce sujet la deuxième partie du chapitre 8), décrivent une caractéristique du référent sans nécessairement participer à son identification.

principal d'un journal, soit un correspondant responsable, en charge, d'une région ou d'un domaine particulier par exemple. On peut même hésiter sur l'interprétation à apporter à un même énoncé, qui peut être difficile à classer en contexte. C'est le cas de cet exemple extrait du *COCA* : « (…) said Marnie Werner, research manager at the center and chief author of the study ». Ici, on peut soit comprendre que le référent du SN souligné est présenté comme la personne qui a écrit la majeure partie (donc au sens de *main author*) de l'étude en question, soit qu'il s'agit du chercheur ou de la chercheuse responsable de l'équipe qui a mené l'étude à terme. Les deux interprétations sont d'ailleurs probablement liées et indémêlables : puisque cette personne est responsable de l'étude, c'est peut-être elle qui en a écrit la plus grande partie. Pour ces raisons, on a choisi pour cette étude de conserver toutes les occurrences où *chief* peut avoir un sens équivoque.

Nous constatons en outre que les occurrences de *chief* étudiées ne donnent pas lieu à une interprétation gradable : aucune des séquences retenues ne permet la modification de *chief* par un adverbe marqueur de degré, qu'il s'agisse du marqueur de haut degré *very* ou des marqueurs « approximateurs »[106] que sont *almost* et *nearly*. Quant à la gradabilité marquée par les formes comparative et superlative, on constate là encore une incompatibilité totale de ces formes avec les occurrences de *chief* qui nous intéressent[107]. De ce point de vue, les occurrences de *chief* dans cette étude semblent s'éloigner du pôle adjectival. Cependant, on a déjà constaté que *chief* adjectif a une faible gradabilité, et nombre de ses emplois sont sémantiquement non gradables ; ce critère ne constitue donc pas une preuve entière.

Il est donc parfois difficile d'identifier la nature de *chief*, du fait de sa polysémie et des indices syntaxiques qui ne sont pas concluants. L'influence du français dans l'origine du mot (emprunt datant du XVIème siècle) ainsi que dans les usages contemporains dans des noms de métiers (*chef opérateur, chef mécanicien* ; ou *médecin-chef* et *sergent-chef* qui se traduisent en anglais par *chief resident* et *chief master sergeant* ; ou encore *chef d'entreprise*, dont l'équivalent anglophone est *chief executive officer*) favorisent une analyse du terme comme un nom au sein d'un nominal NOM + NOM qui pourrait avoir le statut de composé[108], et ce d'autant plus que plusieurs des séquences analysées ont pour référent quelqu'un qui pourrait également être désigné par la dénomination NOM-*in-chief* : *chief editor → editor(-)in(-)chief ; chief commander → commander-in-chief ; chief organizer → organizer in chief ; chief physician →*

[106] Terminologie de Paradis (1997 : 63).

[107] On trouve une seule occurrence de *chiefest* dans la base de données et il s'agit d'un faux positif : l'adjectif qualifie ici le nom *author* dans un texte de Platon, et le syntagme *chiefest author* décrit non pas un humain mais un sentiment : *These are my reasons for affirming that Love is the eldest and noblest and mightiest of the gods; and the chiefest author and giver of virtue in life*.

[108] Cette possibilité sera abordée au chapitre suivant.

physician in chief ; chief economist → *economist in chief* (tous ces exemples sont attestés dans le *COCA*).

À l'inverse, les dictionnaires de référence consultés traitent *chief* comme un adjectif dans les séquences *chief librarian, chief executive* (*Merriam-Webster Dictionary*), et *chief engineer, chief Rabbi, chief Constable* (*OED*). Ceci est peut-être dû à l'influence des séquences qui ont une structure de surface similaires, où *chief* en fonction de modifieur pré-nominal (lorsqu'il a le sens de *main*) est nécessairement adjectif. Pullum & Huddleston (2002a : 551, nbp 4) apportent un élément d'analyse qui pourrait être utile pour déterminer la nature de *chief* : ils indiquent que lorsqu'il peut y avoir un doute sur la nature de nom ou d'adjectif d'un modifieur pré-nominal, ils analysent ce terme comme un nom s'il conserve le même sens lorsqu'il est tête d'un syntagme nominal, mais comme adjectif lorsqu'il a un sens différent. Ainsi, le terme *maiden* dans *maiden voyage* (le voyage <u>inaugural</u>) est analysé comme un adjectif homonyme (mais non synonyme) du terme *maiden* qui est clairement un nom-tête dans le syntagme *a young maiden from Perth*. Les auteurs précisent :

> In a *maiden voyage*, for example, *maiden* (…) will thus be analysed as an adjective even though it has no adjective properties other than that of occurring in attributive position: it cannot be used predicatively or postpositively, and it doesn't admit any dependents.

Chief dans cette étude a un fonctionnement similaire : il a un homonyme nominal qui peut être tête de syntagme nominal, mais les deux ne sont pas exactement synonymes[109], comme évoqué plus haut et dans le chapitre 6. Il peut donc être analysé comme un adjectif, bien qu'il n'en ait (presque) aucune propriété (syntaxique ou distributionnelle) à part celle d'occuper la fonction épithète devant un nom tête de syntagme. Dans la suite de cette étude, nous choisissons donc d'étudier *chief* en parallèle des deux adjectifs *high* et *big*, d'une part car nous étudions certains emplois du terme proche du sens de *main* qui, lui, est clairement un adjectif, et d'autre part du fait que les dictionnaires de référence s'accordent pour le classer comme adjectif dans les contextes étudiés.

Maintenant que l'on a établi la nature et le fonctionnement syntaxique standard des dépendances étudiées, il est possible de déterminer leurs particularités syntaxiques dans les emplois devant des noms de métiers et de fonctions socio-professionnelles.

[109] À l'inverse, en accord avec cette précision de Pullum & Huddleston, nous considèrons pertinent de traiter *top* comme un nom (en contradiction avec le *Merriam-Webster Dictionary*, qui analyse *top* devant un nom-tête comme un adjectif), qu'il soit tête de syntagme ou modifieur devant un nom, car dans les deux cas son sens reste inchangé.

II. Comportement syntaxique de *high, big* et *chief* devant des noms de métiers

Les dépendances de nature adjectivale *high, big*, et (donc) *chief* n'ont pas le fonctionnement prototypique des adjectifs dans les séquences étudiés : leur apparition en contexte socio-professionnel contraint et limite certaines de leurs propriétés syntaxiques. Cette partie a pour but de décrire et de mesurer ces contraintes, puis d'en expliquer les raisons[110].

A. Gradabilité

La gradabilité est une caractéristique prototypique des adjectifs, et les trois adjectifs étudiés dans ce travail manifestent des degrés différents de restriction de cette caractéristique lorsqu'ils sont placés en position pré-nominale dans les séquences étudiées.

1. Gradabilité de *big*

Big est l'adjectif qui subit le moins de restriction de gradabilité : dans les contextes étudiés, cet adjectif a toujours la capacité d'apparaître à la forme comparative (*bigger publisher*[111]*, bigger boss*) et à la forme superlative (*biggest star, biggest manufacturer*), et la possibilité de l'accompagner d'un modifieur de degré est également toujours présente (*very big star, very big doctor*). Parmi les 63 combinaisons *big* + NOM-TÊTE (nombre de types) recensées dans la base de données, on trouve 11 combinaisons au sein desquelles l'adjectif peut être modifié par l'adverbe *very* (soit 17% des combinaisons), 35 combinaisons où l'adjectif peut être à la forme comparative *bigger* (soit 55% des cas), et 58 combinaisons dans lesquelles l'adjectif peut prendre la forme superlative *biggest* (ce qui représente 92% des cas). Au total 60 des 63 combinaisons *big* + NOM-TÊTE acceptent l'expression d'un degré associé *big*, qu'il s'agisse de la forme comparative, superlative ou de la modification par *very*, soit 95% du nombre total de combinaisons en termes de types de noms-tête. Ces données permettent de voir que la grande majorité des combinaisons *big* + NOM-TÊTE qui entrent dans les critères de cette étude autorisent un emploi gradable de l'adjectif. Seules de rares combinaisons de *big* + NOM-TÊTE n'ont pas d'emplois gradables attestés (c'est le cas de *big scientist, big president*, et *big ranger*).

On souhaite observer les proportions d'emplois de *big* devant un nom de métier qui marquent une gradabilité, cette fois en termes de nombre d'occurrences. Pour ce faire, on compare les emplois comparatifs, superlatifs et modifié par *very* de cet adjectif devant des noms

[110] Les conséquences sur le sens de l'ensemble seront abordées au chapitre 8.

[111] Les exemples cités dans cette partie sont tous attestés par le COCA et recensés dans la base de données.

de métiers et devant d'autres noms. Concernant les emplois de *big* devant un nom de métier, on a recensé dans la base de données 3169 occurrences de *big X*, et l'on trouve dans le *COCA* 33 occurrences de combinaisons *very big* NOM-DE-MÉTIER, soit un rapport de 1%. En d'autres termes, on a une occurrence de *very big* NOM DE MÉTIER pour 100 occurrences de *big* NOM DE MÉTIER. On compte également dans le corpus 256 occurrences de *bigger* NOM DE MÉTIER (rapport de 8%, c'est-à-dire 8 occurrences de *bigger* NOM DE MÉTIER tous les 100 *big* NOM DE MÉTIER), et 1675 occurrences de *biggest* NOM DE MÉTIER (donc un rapport de 53% : une occurrence du superlatif pour deux occurrences de la forme simple).

En comparaison, nous avons analysé les 63combinaisons[112] de *big* + NOM-TÊTE les plus fréquentes dans le *COCA* (les 63 noms-tête qui apparaissent le plus après *big*, sous forme de lemme), et nous avons observé le rapport de fréquence d'occurrences entre la forme simple non modifiée *big X* et les formes comparative, superlative, et modifiée par *very*. Les résultats sont les suivants : pour un total de 153 486 occurrences de *big X* (*X* au singulier ou au pluriel), on trouve 1803 occurrences de *very big X* (soit un rapport de 1%), 9635 occurrences de *bigger X* (soit un rapport de 6%) et 17881 occurrences de *biggest X* (soit un rapport de 12%). Le tableau qui suit résume ces différents chiffres :

	Nombre total d'occurrences	Proportion d'occurrences avec *very*	Proportion d'occurrences au comparatif	Proportion d'occurrences au superlatif
Combinaisons *big* + NOM-DE-MÉTIER[113]	3169	1%	8%	53%
Combinaisons *big* + NOM[111]	153486	1%	6%	12%

Tableau 7. Comparaison de la gradabilité de big *devant des noms de métiers et hors dénomination de métier*

En termes de nombre et de proportion d'occurrences, l'adjectif *big* déclenche donc plus souvent une expression de gradabilité lorsqu'il est associé à des noms dénotant un métier ou une fonction socio-professionnelle, que dans d'autres contextes[114]. On ne constate pas de perte de la gradabilité pour l'adjectif *big* devant des noms de métiers.

[112] Pour une comparaison avec les 63 noms-tête de métiers compatibles avec *big* relevés dans cette étude.

[113] On prend en considération les 63 combinaisons *big* + NOM-DE-MÉTIER recensées dans la base de données pour la première ligne du tableau, et les 63 combinaisons *big* + NOM les plus fréquentes dans le COCA pour la deuxième ligne.

[114] La moindre gradabilité de *big* dans les 63 premiers résultats de *big* + NOM du COCA, notamment pour le comparatif et le superlatif, pourrait être liée au relatif figement de certaines collocations, devenues idiomatiques et relativement lexicalisées. On comprend facilement que *big brother* (depuis la parution de *1984*), *big bang* (en tant que théorie scientifique), ou *big deal* (expression idiomatique) soient plus souvent employés sous cette forme que dans les formules *biggest brother, biggest bang* ou *biggest deal* (qui existent néanmoins). Cependant, cette explication n'est pas entièrement satisfaisante, puisque la plupart des 63 combinaisons les plus fréquentes ne correspond pas à ces expressions lexicalisées mais à des séquences syntaxiques ADJECTIF + NOM-TÊTE où *big*

2. Gradabilité de *high*

Le deuxième adjectif prototypique de cette étude, *high*, a un comportement inverse à celui de *big* en ce qui concerne sa capacité à exprimer une gradation dans les contextes socio-professionnels. En effet, pour *high*, seuls 4 noms-tête sur 29 (14%) acceptent une modification par le comparatif *higher* : il s'agit de *higher official, higher officer, higher executive* et *higher commander.* Pour la forme superlative, on dénombre 7 noms-tête qui acceptent *high* et *highest* (soit 24% des combinaisons) : il s'agit de *highest representative, highest chief*, et *highest minister*, qui s'ajoutent aux quatre séquences citées pour le comparatif qui acceptent également une modification par le superlatif. La modification de *high* par *very* n'est attestée que devant 2 noms-tête, et forment les nominaux *very high representative* et *very high official* (7%). Au total, seuls 7 noms-tête (*official, officer, executive, commander, representative, chief* et *minister*) permettent une modification par une forme de *high* qui exprime une gradabilité (soit un quart des combinaisons *high* + NOM DE MÉTIER).

En termes de proportions d'occurrences, on dénombre 3094 occurrences de *high X* dans la base de données, et seulement 9 occurrences de *very high* X, soit un rapport de 0,3% : il y a environ 300 occurrences de *high X* pour une occurrence de *very high X*. On compte de plus 63 occurrences de *higher X* (rapport de 2% : une occurrence de *higher X* pour 50 de *high X*), et 86 occurrences de *highest X* (soit un rapport de 3%).

Lorsqu'il modifie un nom de métier ou de fonction socio-professionnelle dénotant un référent humain, l'adjectif *high* perd donc très largement sa capacité à exprimer une propriété gradable : il devient non gradable dans les trois quarts des types de combinaisons possibles. Dans ces 22 types de combinaisons (sur 29) où *high* perd sa gradabilité, tout se passe comme si l'adjectif cessait de fonctionner comme un modifieur dénotant une propriété gradable. À l'inverse, *high* non gradable semble décrire non pas une échelle composée de différents degrés, mais plutôt délimiter une catégorie à part, une sous-classe à l'intérieur ou à part de la classe des référents dite par le nom-tête. L'adjectif prend alors une valeur classifiante.

3. Gradabilité de *chief*

Le cas de *chief* est à part : aucun des noms-tête qui apparaissent dans la base de données en combinaison avec *chief* n'est compatible avec une forme de ce terme exprimant une gradabilité (comparatif, superlatif ou modification par un adverbe de degré comme *very* ou *nearly*). Cette absence n'est pas réellement une « perte » de gradabilité, puisqu'en tant qu'adjectif, peu d'emplois de *chief* expriment un degré : la forme superlative est rare et la forme

accepte la gradabilité en fonction du contexte de production de l'énoncé. C'est pourquoi la comparaison entre *big* + NOM et *big* + NOM DE MÉTIER nous semble pertinente.

comparative quasi-inexistante. De plus, on a vu que la gradabilité attestée de *chief* est dépendante des contextes d'emplois, car l'un des sens de ce terme n'exprime pas une propriété gradable : il s'agit du cas où *chief* dénote un rang ou une fonction (comparable avec la formule -*in-chief*), ce qui est le cas dans la plupart des séquences étudiées.

Dans le cas de *chief*, l'absence de gradabilité n'est donc pas due à une restriction syntaxique.

4. Résumé des restrictions de gradabilité

Les spécificités d'emplois gradables que l'on vient de décrire semblent à première vue paradoxales puisque la référence à la hiérarchie sociale devrait employer favorablement les notions de degrés ou d'échelons. Pour *high*, et pour *chief* dans une moindre mesure[115], ces restrictions syntaxiques laissent à penser que dans les contextes socio-professionnels étudiés, ces deux adjectifs qui expriment normalement une propriété gradable ne peuvent plus marquer le degré. D'ailleurs, ils font état non plus d'une échelle à plusieurs degrés, mais d'un seul palier hiérarchique, celui qui est au sommet. En effet, il n'existe pas plus de **highest commissioner* ou de **chiefest executive* qu'il n'existe de **low representative* ou de **subordinate economist*. *High* et *chief* servent à désigner un grade, un titre ou une fonction précise dans un organigramme, et ils perdent donc la partie de leur sémantisme qui exprime un degré plus ou moins haut. *Big*, à l'inverse, ne perd pas sa capacité à marquer différents degrés de la propriété qu'il dénote, justement du fait que les hiérarchies qui lui sont attachées sémantiquement ne sont pas verticales mais horizontales : comme nous l'avons évoqué au chapitre précédent (chapitre 6, II. C.), *big* n'entre pas dans la dénomination de titre ou de grade, mais il évoque des réseaux de pouvoir ou d'influence qui peuvent effectivement être, eux, plus ou moins larges.

B. Modification par un adverbe (hors degré)

Les adjectifs prototypiques ont pour caractéristique de pouvoir être modifiés par des adverbes, y compris des adverbes qui ne marquent pas de degré. Mais ceci ne vaut pas dans les séquences étudiées. Dans la plupart des cas, il est impossible d'ajouter une modification adverbiale devant les adjectifs sans modifier considérablement le sens : ?*a naturally high priest, ?an often chief prosecutor*, *? a potentially big producer*.

Nous avons vu que *chief* ne partage pas cette propriété des adjectifs prototypiques, quel que soit son contexte d'utilisation : la modification de ce terme par un adverbe est presque toujours impossible. En ce sens, à nouveau, le fait qu'on ne puisse modifier *chief*[116] devant un

[115] Car il passe d'une gradabilité très limitée à une absence totale de gradabilité.
[116] Plus précisément, un adverbe ne peut modifier seulement l'adjectif *chief*. En effet, on trouve des énoncés ou l'adverbe modifie l'ensemble *chief* + NOM-TÊTE, et pas seulement *chief* : *As political director and now chief*

nom de métier n'est pas à strictement parler une restriction de son fonctionnement syntaxique en contexte, mais simplement une manifestation de ses propriétés syntaxiques standard.

À l'inverse, les adjectifs *high* et *big* peuvent, dans d'autres contextes, être modifiés par des adverbes au sein d'un syntagme adjectival, lui-même modifieur d'un nom tête de syntagme nominal, comme en attestent ces exemples tirés du *COCA* : *a surprisingly big issue, the unusually high rate (of...)*. Dans ces emplois, la présence d'un adverbe modifieur de l'adjectif démontre la relative indépendance de *high* et *big* vis-à-vis de leur nom-tête, et donc la possibilité d'apporter une modification à ces adjectifs. Les séquences étudiées dans cette thèse, à l'inverse, rendent visiblement impossible cette modification des adjectifs par une dépendance : aucune dénomination de métier ou de fonction socio-professionnelle prenant *high* ou *big* en dépendance pré-nominale n'accepte une modification interne de l'adjectif par un adverbe, hors adverbe de degré : **an unusually high commissioner*, **a surprisingly big boss*.

La raison possible de cette incompatibilité tient au fait que les séquences étudiées font état d'un lien fort entre adjectif et nom, tant au niveau du sens que de la construction grammaticale, ce qui limite les possibilités de modification des adjectifs indépendamment du nom. Ce lien étroit est au cœur des particularités syntaxiques et sémantiques examinées dans ce travail, et il est particulièrement visible si l'on analyse les restrictions qui concernent la fonction syntaxique que les adjectifs peuvent avoir dans les séquences étudiées.

C. Fonction syntaxique épithète

1. Constat de restriction

Les adjectifs prototypiques peuvent avoir trois fonctions, comme vu précédemment : ils peuvent être épithètes, attributs (du sujet ou de l'objet) ou postposés. Les trois adjectifs étudiés dans cette thèse ont toujours la fonction épithète lorsqu'ils dépendent de noms de métiers. Lors de la constitution de la base de données, cette caractéristique était définitoire, puisque la requête faite dans le corpus a permis de trouver les noms situés juste à droite de *high, big, chief, top* et *head*. Mais si cette position dans l'ordre linéaire a pour conséquence que les adjectifs étudiés ont ici une fonction épithète, cette dernière n'est cependant pas la seule possible pour ces adjectifs — en théorie. Par exemple, l'un des noms qui apparaît le plus après *big* dans le *COCA* est *thing* (4817 occurrences de *big thing(s)*) ; mais le corpus compte également 58 occurrences de collocation de *thing* avec cet adjectif (en tant que lemme, donc incluant les formes

executive of the regional council ; *a management policy, led by the body's then chief executive Mike Wardle* — exemples tirés du *COCA*.

comparatives et superlatives) en fonction attribut[117], ou encore plusieurs occurrences de *big* en fonction postposée, soit derrière une marque de ponctuation (la plupart du temps en coordination avec *small*, comme dans l'exemple suivant : *There were many things, big and small, that still functioned*), soit directement juxtaposée, la plupart du temps avec une valeur comparative qui justifie la postposition (*The only thing bigger than them was nature* ; *The only thing big enough to equal the loss of her life was for him to be found*), mais également parfois avec la forme simple (*(...) which is why so many entrepreneurs who I've interviewed have done tons of little start-ups before they hit that one thing big*). Des manipulations comparables sont possibles avec *high rate*, par exemple, qui peut donner *the rate was high* (fonction attribut), ou encore *a rate higher than expected* (fonction postposée).

À la différence de *big*, cependant, *chief* ne peut avoir d'autre fonction que celle d'épithète : si l'on prend par exemple *chief reason*, le *COCA* ne contient aucun énoncé où *chief* aurait une fonction attribut, et l'on ne trouve que quelques très rares exemples du syntagme adjectival *chief among them* ou de la relative appositive *chief among / of which*, qui ont une fonction apposée derrière le nom *reason*, après une virgule[118]. C'est donc sans surprise que l'on constate que la fonction épithète est la seule possible pour *chief* avec des noms de métiers ou de fonctions professionnelles. À nouveau, cette caractéristique n'est pas vraiment une contrainte liée au type de dénomination, mais une spécificité de l'emploi adjectival de *chief*.

Plus surprenant, en revanche, est le fait qu'une restriction de fonction syntaxique est imposée aux deux autres adjectifs étudiés : on constate l'impossibilité de trouver *high* ou *big* en fonction attribut ou postposée à un nom de métier, sans modifier leur sens : ?*the representative is high, ?this coach was big, *I met an executive big / high*.

2. Explications possibles de cette restriction

a. Chief *: emplois déterminatifs et classifiants*

Deux cas doivent être distingués pour analyser l'impossibilité pour *chief* d'avoir une fonction autre qu'épithète. Tout d'abord, lorsqu'il a le sens de *main*, comme c'est le cas devant le nom *reason* évoqué plus haut, *chief* est un adjectif déterminatif[119], c'est-à-dire que son rôle sémantique est de participer à la détermination du référent du nom-tête (comme le ferait un

[117] La requête dans le corpus permettant de parvenir à ce résultat est : *thing* [BE] *big* (recherche par lemme, permettant d'avoir *thing* au singulier et au pluriel, et d'obtenir les formes simples, comparatives et superlatives de *big*). Tous les exemples qui suivent sont extraits du *COCA*.

[118] Par exemple : « The problem is that your medical ethics are all tangled up in my law, something which I do not appreciate, for multiple reasons, chief of which is that such tangling is a bad idea », extrait du blog http://www.sciencebasedmedicine.org/index.php/the-case-of-chemotherapy-refusenik-daniel-hauser, relevé sur le *COCA* en 2012.

[119] Terminologie empruntée à Cotte (1998) ; cette classification des adjectifs est développée au chapitre 8, II.

déterminant ; ici *chief* participe de la détermination définie). Ce type d'adjectif ne peut avoir qu'une fonction épithète (on le voit à chaque fois que l'adjectif a ce sens: **his excuse is chief, *this folly is pure*), car du fait de sa proximité sémantique avec le déterminant, il est placé au plus près de ce dernier dans l'ordre linéaire (Cotte, 1998 : 134).

L'autre cas de figure concerne la plupart des séquences étudiées (*chief expert, chief secretary, chief justice*) : ici, l'adjectif n'est pas (principalement) synonyme de *main*, et n'est pas déterminatif, mais classifiant. En effet, il ne s'agit pas de l'expert·e principal·e mais de l'expert·e « en chef » : *chief* sert ici à faire entrer le référent dans une sous-classe de la classe des expert·e·s. L'adjectif créant une sous-catégorie des individus dénotés par le nom-tête, il est donc placé juste avant lui.

b. High *et* big *: des emplois non inhérents*

High et *big* sont des adjectifs prototypiques, ils ont donc *a priori* la capacité d'occuper les trois fonctions standard de cette classe lexicale. Cependant, une particularité sémantique les cantonne à la fonction épithète dans les séquences analysées dans cette thèse. Pullum & Huddleston (2002a : 554-558) et Quirk *et al.* (1985 : 428) nomment « attributive-only » les emplois des adjectifs qui manifestent cette restriction.

Pour *big* en emploi pré-nominal dans les séquences étudiées (*big star, big lawyer, big CEO*), la position épithète est bien la seule possible. Ceci est dû au fait que l'adjectif n'est pas employé dans son sens littéral mais dans un sens secondaire, accessible ou déclenché uniquement par son association avec un certain (type de) nom(s)-tête. Comparons ainsi l'adjectif en emploi littéral dans *a big apple* → *this apple is big*, pour lequel la propriété qu'il dénote porte bien sur le référent du nom ou du SN modifié, quelle que soit la fonction de *big*, et ce même terme en emploi figuré dans *a big executive* → ?*the executive is big*. L'emploi métaphorique de l'adjectif impose la fonction épithète, car la propriété qu'il dénote est « non inhérente » (Quirk *et al*., 1985 : 429) : *big* métaphorique ne dénote pas directement la propriété du référent du nom-tête, mais celle du pouvoir ou de l'influence qui est associée à ce référent. Dans un autre cas de figure, comme *a big investor*, c'est l'investissement, et non l'investisseur, qui est gros. Les grammaires de référence indiquent que les adjectifs non inhérents occupent nécessairement une position épithète (*a firm friend* → **the friend is firm*[120]), justement pour permettre à l'adjectif de porter sur les propriétés associées du référent, construites au sein du SN, et non directement sur le référent du nom-tête.

[120] Exemple emprunté à Quirk *et al*. (1985 : 435).

De façon similaire, la restriction de *high* à la fonction épithète tient avant tout à la portée de l'adjectif : en emploi métaphorique, comme c'est le cas ici (*high official, high priest, high sheriff*), *high* a également une valeur non inhérente. En effet, c'est par cette fonction épithète, par l'association immédiate de *high* et du nom-tête affilié au domaine socio-professionnel, que le modifieur prend son sens métaphorique. Simultanément et réciproquement, cette association crée un scénario hiérarchique au sein duquel le référent peut être qualifié de *high*, de haut placé : le référent du nom-tête n'est pas « haut » en soi, mais sur une échelle particulière qui est sous-entendue par et associée au nom-tête. Par cette association ÉPITHÈTE + NOM-TÊTE, l'adjectif modifie le référent non pas directement, de façon inhérente, mais en tant qu'il s'inscrit dans une hiérarchie socio-professionnelle (ce qui n'est pas le cas avec l'attribut). Réciproquement, la portée de l'adjectif est non inhérente (*a high official* n'est pas ?*an official who is high* mais *an official who ranks high on the hierarchy of a given institution*), ce qui contribue ici à rendre la fonction épithète nécessaire.

Nous avons constaté un comportement syntaxique spécifique des adjectifs *chief, high* et *big* devant les noms de métiers de la base de données, et proposé certaines explications. La dernière partie de ce chapitre traite maintenant du comportement syntaxique des dépendances de nature nominale, *top* et *head*.

III. Comportement syntaxique de *top* et *head* devant des noms de métiers

A. Les noms modifieurs

En termes de fonction syntaxique, si les noms sont prototypiquement têtes de syntagmes, ils ont également la capacité d'adopter d'autres fonctions à l'intérieur d'un constituant. On trouve notamment des noms en fonction de dépendances de noms-tête dans des syntagme nominaux (*a silk scarf, health care, a phone call*), et des noms modifieurs d'adjectifs dans des syntagmes adjectivaux (*crystal clear, navy blue, world famous*). En effet, si la fonction de modifieur typique des adjectifs, ce n'est pas la fonction la plus prototypique des noms, mais elle demeure néanmoins assez fréquente. Pullum & Huddleston (2002a : 537), entre autres, notent que des noms peuvent tout à fait être modifieurs de noms-tête sans que leur nature nominale soit remise en question :

> Traditional school grammar (…) tends to analyse the underlined nouns here [*a <u>government</u> inquiry, <u>student</u> performance, a <u>computer</u> error*] as adjectives – or to say that they are 'nouns used as adjectives'. From our perspective, this latter formulation represents a confusion between categories and functions: they are not nouns used as adjectives, but nouns used as attributive modifiers.

Le statut de nom de *top* et *head* dans les séquences étudiées n'est donc pas remis en question, et l'on ne s'intéresse ici qu'à la mise au jour de leur spécificités syntaxiques lorsqu'ils sont employés comme dépendance pré-nominale au sein d'un SN.

Les noms en fonction de modifieur perdent au moins l'une de leurs propriétés syntaxiques prototypiques : la flexion du pluriel. En effet, les deux termes étudiés ont un fonctionnement prototypique discontinu, c'est-à-dire qu'ils dénotent des référents dont on perçoit les limites, qui peuvent donc être envisagés comme plusieurs entités distinctes que l'on peut regrouper grâce à leurs points communs pour entrer dans une même classe : *various mountain tops*, *a crowd of heads*. Or, lorsqu'ils sont employés comme dépendances, *top* et *head* cessent de marquer la flexion du pluriel, quand bien même le nom-tête a un référent pluriel : *all the* ***top*ø** *officials, these* ***head*ø** *teachers*. Les noms de gauche se rapprochent ainsi des modifieurs adjectivaux qui, eux non plus, ne marquent pas de flexion de nombre lorsqu'ils modifient un nom-tête[121], quelle que soit leur fonction syntaxique.

Il s'agit d'une vraie contrainte spécifique à ce contexte, car la combinaison de deux noms dans un composé ou dans une séquence fortuite NOM + NOM n'impose pas nécessairement le nombre singulier au premier nom. C'est ce que décrit Gesuato (2008 : 143) au sujet des combinaisons N2 + N1 (où N1 est donc la tête du syntagme) dans lesquelles un même lexème N2 peut apparaître au singulier comme au pluriel, avec ou sans variation de son sens lexical : *grant scheme // grants scheme* ; *problems page // problem page*. Il est possible d'imaginer un contexte dans lequel les deux noms étudiés ici pourraient apparaître comme dépendance pré-nominale à la forme plurielle : *this is his tops drawer* (« the drawer where he keeps his tops ») ; *the main heads file* (« the main file recording targets for a headhunter »). On en conclut donc que la disparition de la flexion dans les séquences étudiées est une vraie caractéristique sémantico-syntaxique (et non aléatoire) des emplois de *top* et *head* dans ces contextes, une caractéristique dont le sens sera analysé lors de l'étude de la limite entre domaine nominal et adjectival en position pré-nominale dans le chapitre 9.

B. Niveau de constituant syntaxique, dépendance pré-nominale

Une particularité des noms-dépendance étudiés est le fait qu'il ne s'agit pas de syntagmes nominaux. Dans le domaine nominal, les grammaires (Payne & Huddleston, 2002 :

[121] À l'inverse, certains adjectifs qui subissent une conversion catégorielle totale pour devenir des noms à part entière obtiennent la capacité de flexion plurielle lorsqu'ils sont tête de syntagmes nominaux (*the whites, the nobles, the liberals*) (Jespersen (1949 : 234). La question du nombre et de sa manifestation morphophonétique est donc liée à la fois à la classe lexicale et à la fonction syntaxique. Smith (2005 : 464) définit d'ailleurs ainsi ce critère morphologique : « La saillance morphophonologique de la flexion du pluriel *–s* et la valeur invariable de l'adjectif en anglais contemporain font de ce morphème le seul critère indiscutable de la substantivation des adjectifs en anglais contemporain. »

329 ; Quirk *et al.*, 1985 : 1238-9) identifient trois niveaux syntaxiques. Le premier est le nom (une seule unité lexicale : *man* ; *Ministry* ; *Defense* ; *officials*), il s'agit du niveau qui constitue une entrée dans un dictionnaire, on parle ici de classe lexicale plus que de rôle en syntaxe. Le deuxième niveau est celui des nominaux, qui incluent un nom-tête et ses éventuelles dépendances à l'exclusion du déterminant : *old man* ; *Ministry of Defense* ; *Ministry of Defense officials*. Le dernier niveau est celui des syntagmes nominaux (*the old man* ; *those Ministry of Defense officials*), qui ont un déterminant et donc un référent. Dans la présente étude, *top* et *head* sont des noms (c'est leur nature), et leur fonctionnement syntaxique n'est pas celui de syntagmes nominaux (déterminés en discours, qui ont un référent extralinguistique) mais de nominaux, constituants de niveau infra-syntagmatique, qui n'ont donc comme fonctions possibles que celle de constituant de syntagme — tête, modifieur ou complément. Ainsi, puisqu'il s'agit de nominaux sans déterminant, ils ne peuvent pas apparaître en fonction attribut : dans la base de données, cette fonction est possible dans 0% des cas de combinaison, comme en atteste l'agrammaticalité des exemples suivants : **the coach was head*[122], **this adviser is top*. Ces deux noms ne peuvent pas non plus avoir la fonction postposée (**I met a counselor head of the department, *I saw an executive top the other day,* etc)[123]. Il s'agit donc forcément de dépendances pré-nominales, dont la fonction syntaxique est comparable à la fonction épithète pour les adjectifs.

Puisqu'il a été établi précédemment que dans les séquences étudiées, *head* et *top* n'ont jamais la fonction de tête de syntagme (puisqu'ils dépendent du deuxième nom), ils ne peuvent avoir que deux fonctions possibles au sein du SN : modifieur ou complément du nom. Ces deux fonctions sont héritées de l'analyse des propositions, qui opposent les compléments obligatoires, correspondant aux compléments dans le SN, et les circonstants, correspondant aux modifieurs, selon des propriétés sémantiques et syntaxiques. La première différence évoquée par Payne & Huddleston (2002 : 440) est la capacité des modifieurs à porter sur le pronom anaphorique *one(s)*, ce qui est impossible pour les compléments : *I don't want a British nanny; I want a French one* mais ?*I've told my history teacher but I cannot find my French one*. Dans la première phrase, *British* et *French* sont des adjectifs modifieurs, dans la seconde *history* et *French* sont des noms compléments. Notons que l'on peut également avoir des noms modifieurs et des adjectifs compléments, comme dans ces exemples : *I don't like your cotton shirt, but I*

[122] En revanche, *she's head of the department* est construit ainsi : *Ø head of the department* est un SN attribut dont la tête *head* est déterminée par l'article zéro.

[123] Précisons que bien que rare, cette fonction postposée est néanmoins possible à l'intérieur d'un syntagme nominal complexe : Payne & Huddleston (2002 : 445) remarquent que des syntagmes nominaux peuvent apparaître comme modifieurs postposés sans la médiation d'une préposition dans un nombre restreint de cas (*someone my age, houses this side of the lake, ten dollars a head*), mais il s'agit toujours de syntagmes nominaux, et pas de noms seuls.

like her silk one (*cotton* et *silk* sont des noms modifieurs) vs. ?*I hired a legal adviser but I had to fire my financial one* (*legal* et *financial* sont ici deux adjectifs compléments du nom, ce qui explique l'agrammaticalité du SN « my legal one »). Les noms étudiés ne sont pas compatibles avec le pronom *one(s)* lorsqu'ils ont le sens métaphorique de hiérarchie (?*there is a new junior nurse who'll need help from the head one(s)* ; ?*the assistant officer will report to the top ones*), mais il est possible que cette impossibilité soit due au caractère lexicalisé des séquences analysées, et non à la fonction de complément des noms de gauche.

La distinction principale entre modifieurs et compléments au sein du syntagme nominal est d'ordre sémantique (en effet, il n'existe pas de propriétés syntaxiques claires qui permettent de différencier modifieurs et compléments au sein du SN, par opposition à la différence entre complément obligatoire et circonstant dans les propositions), et porte sur la relation de sens entre la tête et sa dépendance. Payne et Huddleston (2002 : 441) disent à ce sujet : « complements express semantic arguments of the head » : « [This] is particularly straightforward when the [head] noun is a semantic predicate denoting some property, relation, process, or action (…), and the complement represents an involved entity: the bearer of the property, a term in a relation, etc ». À ce titre, les deux noms-dépendance étudiés peuvent être analysés comme ayant une fonction de modifieur, et non de complément : *top* et *head* n'expriment pas un argument sémantique des noms-tête, mais ils contribuent à en décrire le référent. On peut comparer à ce titre les séquences *head teacher* et *maths teacher* : *head* est modifieur, il décrit une caractéristique du référent du SN ; *maths* est complément, il s'agit d'un argument sémantique du nom déverbal *teacher* (équivalent au complément d'objet direct dans une proposition : *she teaches maths*).

Pour résumer, *top* et *head* sont des noms (nature) qui sont les têtes et seuls constituants de nominaux, qui ont pour fonction d'être modifieurs du nom-tête dans un syntagme nominal. Pour cette analyse, nous nous situons non pas au niveau des syntagmes, mais au niveau inférieur qu'est le nominal (*[top [player]]*, *[head [librarian]]*), non déterminé.

C. Modification impossible

Si la fonction de modifieur d'un nom-tête au sein d'un syntagme nominal peut être instanciée par des nominaux, cela signifie en théorie que *head* et *top*, qui sont têtes de nominaux en eux-mêmes, devraient pouvoir prendre des dépendances. Cependant, comme on l'a déjà remarqué plus tôt pour les dépendances adjectivales, lorsque les dépendances de nature nominale sont inclues dans des séquences qui dénotent des métiers ou fonctions socio-professionnelles, elles ne peuvent plus être elles-mêmes modifiées.

Pourtant, *top* et *head* peuvent avoir des dépendances (nominales ou adjectivales) dans des contextes différents : [*a* [*mountain* <u>*top*</u>] *landscape*] ou [*a* [*red* <u>*head*</u>] *cousin*] : ici, ce sont les nominaux *mountain top* et *red head* qui servent de dépendances aux deux noms têtes de syntagme. Mais dans les contextes étudiés, il est impossible de trouver une dépendance interne à *head* ou *top* devant des noms de métiers ou de fonctions socio-professionnelles : **an [all-time top] manager, *the [big head] librarian*. Syntaxiquement, le premier nom seul ne peut pas accepter de dépendance. En revanche, il est tout à fait possible pour un nom ou un adjectif de porter sur l'ensemble NOM-DÉPENDANCE + NOM-TÊTE, comme le montrent ces exemples : *the [best [top manager]], the [University [head librarian]].* L'incapacité de *top* et *head* à prendre des dépendances est donc bien une contrainte syntaxique liée au contexte de modification de noms de métiers.

D. Coordination généralement impossible

Enfin, la dernière spécificité de fonctionnement syntaxique des noms-dépendance est le fait que dans les séquences étudiées, contrairement à d'autres contextes de modification nominale, il est impossible de coordonner deux modifieurs nominaux devant un même nom-tête. Comparons *various London and Oxford colleges*[124] et **various top and head officers*. Dans d'autres contextes, *top* et *head* ont bien la capacité à apparaître en coordination devant un nom-tête commun : *You should open both top and bottom drawers* ; *some head and chest injuries* (*head* et *chest* sont ici compléments, tandis que *top* et *bottom* sont modifieurs). Plus généralement, lorsqu'un terme peut être employé comme dépendance pré-nominale dans un syntagme nominal, il a généralement la capacité à être coordonné avec d'autres dépendances pré-nominales, puisque la coordination associe des constituants qui sont sur le même plan syntaxique, quelle que soit leur nature. Ainsi, il est possible de coordonner des noms et des adjectifs devant un même nom-tête : *the third and top floors are unavailable ; the minor as well as head topics will be discussed*. À nouveau, on constate cependant que ces constructions ne sont pas possibles dans les contextes hiérarchiques étudiés ici : **an indispensable and top executive*, **a grumpy yet head coach*.

Nous avons compilé dans les tableaux qui suivent la liste de tous les noms-tête de la base de données qui peuvent avoir au moins trois des dépendances étudiées (ces tableaux ont déjà été présentés dans la dernière partie du chapitre 6).

[124] Exemple emprunté à Payne & Huddleston (2002 : 449).

executive	big
	chief
	head
	high
	top

Tableau 4. Nom-tête compatible avec les cinq dépendances (rappel)

designer	big	**minister**	chief	**producer**	big
	chief		head		chief
	head		high		head
	top		top		top
doctor	big	**officer**	chief	**trader**	big
	chief		head		chief
	head		high		head
	top		top		top
lawyer	big	**official**	chief	**writer**	big
	chief		head		chief
	head		high		head
	top		top		top

Tableau 5. Noms-tête compatibles avec quatre dépendances (rappel)

administrator	chief	**editor**	chief	**physician**	chief
	head		head		head
	top		top		top
attorney	chief	**engineer**	chief	**prosecutor**	chief
	head		head		head
	top		top		top
counselor	chief	**expert**	big	**representative**	chief
	head		chief		high
	top		top		top
director	big	**instructor**	chief	**researcher**	chief
	chief		head		head
	top		top		top
donor	big	**investor**	big	**surgeon**	chief
	high		chief		head
	top		top		top

Tableau 6. Noms-tête compatibles avec trois dépendances (rappel)

Si aussi bien *head* que *top* peuvent apparaître devant *officer*, on pourrait s'attendre à ce qu'il soit possible de coordonner les deux dépendances. De même, puisque ces deux noms peuvent être modifieurs de *writer* au même titre que les adjectifs *big* et *chief*, on pourrait

envisager que plusieurs de ces termes soient coordonnés devant ce même nom-tête. Or dans les faits, on constate que la coordination n'est possible dans aucun cas : * *the head and top officers, *chief and head writer, *the high and top officials, *some head and big traders, etc*. Une recherche systématique dans le *COCA* avec les conjonctions *and* et *or* n'a donné aucun résultat positif.

Cette impossibilité pourrait certes venir en partie du fait que ces dépendances sont, justement, sémantiquement proches, ce qui rendrait leur coordination redondante. Nous avons donc essayé de trouver des SN dans lesquels les noms-dépendance *top* et *head* seraient coordonnées avec des antonymes, mais là encore, on n'a pu trouver aucun exemple de coordination **top / head and low officer*, de **top / head or junior executive* ou de **top / head and average lawyer* (alors que, pour rappel, nous avons trouvé plusieurs occurrences de *big and small* NOM-TÊTE).

On en conclut que les dépendances nominales *head* et *top* ne peuvent ni prendre de dépendance, ni entrer en coordination, devant les noms de métiers et de fonctions professionnelles étudiés.

Conclusion du chapitre

Dans les séquences étudiées, que la dépendance pré-nominale soit un adjectif (*high, big, chief*) ou un nom (*head, top*), la relation syntaxique entre le premier terme et le nom-tête est largement contrainte. Deux des trois adjectifs ne sont pas gradables devant les noms de métiers, les cinq dépendances sont largement restreintes à la position pré-nominale, et elles ne peuvent être modifiées par un autre terme ni coordonnées entre elles devant un même nom-tête. Ces différentes restrictions syntaxiques ont des conséquences sémantiques : il y a une co-construction du sens par la tête et la dépendance, qui est en partie due à leur degré d'intégration syntaxique. Ces interactions entre tête et dépendance et leurs apports sémantiques constituent le sujet du chapitre suivant.

Chapitre 8. Sens des interactions syntaxiques entre têtes et dépendances

De certaines des restrictions syntaxiques des dépendances naissent des effets de sens particuliers, qui font l'objet du présent chapitre. Les questions abordées ici ont pour objectif de montrer que l'on ne peut réduire l'interprétation de ces nominaux à l'addition du sens lexical de chaque terme, car leur association syntaxique est également porteuse de sens.

Nous discuterons dans ce chapitre de quatre points d'interaction entre hiérarchie syntaxique et construction sémantique au sein des nominaux. Tout d'abord, nous étudierons la contribution sémantique de la fonction épithète : il y a une raison sémantique à la restriction des dépendances à cette fonction, qui informe en retour la façon dont la dépendance doit être interprétée vis-à-vis de la tête. Nous verrons ensuite que certaines dépendances ont un rôle classifiant, qui participe à la construction de la catégorie du référent. Nous observerons également les spécificités de construction du sens dans les combinaisons à tête déverbale, relativement à la fonction complément de certaines dépendances. Enfin, nous nous intéresserons au statut de potentiels noms composés des combinaisons, suggéré par les différentes spécificités syntaxiques et sémantiques soulevées jusque-là, ainsi qu'au degré de lexicalisation de ces séquences.

I. Enjeux sémantiques de la fonction épithète

Dans les nominaux étudiés, les dépendances ne peuvent avoir qu'une position pré-nominale, traditionnellement associée à la fonction syntaxique « épithète », même si cette fonction n'est pas la seule possible de *high, big, top, head* et *chief* dans d'autres emplois.

La fonction épithète est avant tout associée aux adjectifs. Nous nous penchons d'abord sur ces derniers, car cela permet de mettre en évidence la contribution sémantique de cette fonction syntaxique, ce qui nous donnera par la suite des critères pour montrer en quoi le fait d'attribuer l'étiquette « épithète » ne convient pas selon nous aux noms-dépendance.

La restriction de certains adjectifs, ou certains emplois d'adjectifs polysémiques, à une seule fonction syntaxique, a été étudiée dans la littérature du point de vue de la morphologie et de la sémantique. Pullum & Huddleston (2002a : 559) évoquent ainsi la restriction aux fonctions attribut et postposée des adjectifs commençant par le préfixe *a-*, dérivé de la préposition *on* ou *in* : *asleep, alike, averse, askew*, etc. Quirk *et al*. (1985 : 432) identifient une restriction morphologique forçant les adjectifs dénominaux (en *-ar* → *polar bear,* en *-an* → *urban population,* en *-en* → *earthen pottery,* en *-al* → *tidal wave,* en *-ic* → *atomic scientist,* en

-1y → yearly income) à occuper la fonction épithète. Le type de restriction à l'œuvre dans les nominaux étudiés dans cette thèse n'est pas d'origine morphologique, puisque les dépendances *high, big,* et *chief* n'entrent pas dans ces catégories morphologiques ; leur fonction nécessairement épithète est avant tout une restriction sémantique, puisque ces adjectifs peuvent avoir la fonction attribut ou postposée dans d'autres contextes ou dans d'autres acceptions (même si l'on a constaté une moindre souplesse de *chief* à ce sujet). En retour, cela nous indique que la relation de sens entre adjectif et nom-tête est influencée par la fonction épithète.

A. Typologie d'emplois épithètes de high, big *et* chief

Nous souhaitons dans un premier temps mettre en évidence les particularités sémantiques de *high, big* et *chief,* imposant un emploi en fonction épithète dans nos séquences. Pullum & Huddleston (2002a : 555-559) et Quirk *et al*. (1985 : 428-432) identifient différents types de relation sémantique entre tête et adjectif qui imposent à l'adjectif une fonction épithète.

1. Sens de *high* en fonction exclusivement épithète

a. Épithète de localisation

Nous cherchons à comprendre les raisons sémantiques qui restreignent *high* à la fonction épithète. Une première interprétation possible, observée chez Pullum & Huddleston et Quirk *et al*., consiste à analyser *high* comme une « épithète de localisation » (Pullum & Huddleston, 2002a : 556), du fait de son lien avec l'expression d'une position spatiale dans certains de ses emplois littéraux. Pullum & Huddleston identifient une classe sémantique d'adjectifs toujours épithètes qu'ils nomment *temporal and locational attributives*. Cette classe regroupe les adjectifs qui marquent le temps ou le lieu où s'applique la référence de la tête (*my old school, the previous attempt, the right eye, the southern states*). Cette sous-classe est proche de celle analysée par Quirk *et al*. (1985 : 431) comme des adjectifs à valeur adverbiale : il s'agit de décrire les circonstances dans lesquelles le nom-tête s'applique au référent. Quirk *et al.* considèrent que ce type d'épithètes, proches d'un sens adverbial, fonctionne grâce à la possibilité de reconstruire une relation prédicative implicite dans le sens du nom-tête : *a former / possible friend ← formerly / possibly acting as a friend ; a past student ← having been a student in the past ; occasional showers ← showers occurring occasionally*.

Dans les cas d'épithètes de localisation, donc, l'adjectif permet de déterminer le moment, la fréquence ou le lieu permettant d'identifier le référent : *the right eye ← the eye on the right-hand side, the souther states ← the states in the South.* Or, on constate que cette association du sens de l'adjectif *high* et du nom-tête est impossible dans les séquences étudiées : *the high priest* ne peut être glosé par **the priest on the heights / from the upper place*. Cette

impossibilité vient du caractère métaphorique de *high* dans les séquences étudiées : l'adjectif ne désigne pas une localisation du référent du nom-tête. Ce qui est décrit comme haut(-placé), ce n'est pas le référent du nom-tête, mais une propriété qui lui est associée (en l'occurrence, son statut au sein d'une hiérarchie ecclésiastique).

Cette spécificité de la portée de *high* dans ces emplois correspond à une autre classe d'adjectifs épithètes : les épithètes associatives.

b. Épithète associative

Comme on l'a vu aux chapitres 5 et 6, les emplois de *high* pertinents pour cette étude attribuent au référent du nom-tête la caractéristique métaphorique d'être haut-placé ; *high* ne porte donc qu'indirectement sur le référent, un intermédiaire sous-entendu (la hiérarchie, l'échelle socio-professionnelle) étant nécessaire. Pullum & Huddleston (2002a : 556-557) parlent, au sujet des adjectifs nécessairement épithètes qui ont ce sens, d' « épithètes associatives » : la propriété ou caractéristique dénotée par l'épithète n'est pas à interpréter directement comme appartenant au référent du nom-tête, mais elle caractérise quelque chose qui est associé à ce référent. Quirk *et al.* (1985 : 429) parlent au sujet de cette propriété sémantique du caractère « non inhérent » de l'adjectif. Ainsi, dans des nominaux comme *high priest, high admiral, high official*, la propriété d'être haut(-placé) n'est pas directement celle du référent du syntagme, mais celle du rang occupé par ce référent au sein d'une hiérarchie (institutionnelle, militaire ou professionnelle par exemple) donnée. Il y a donc un décalage d'un niveau entre la portée de l'adjectif en surface et sa portée sous-entendue : *a high rank in a given hierarchy* → *a high rank in the clerical hierarchy* → *a high priest*.

Les exemples d'épithètes associatives étudiés par Pullum & Huddleston ont tendance à avoir une particularité morphologique double que *high* ne partage pas : il s'agit souvent d'adjectifs dénominaux, qui portent un suffixe ou une terminaison dérivationnelle (*clerical duties, a lunar landing, a marine biologist, urban policy*). Ces adjectifs sont construits sur des bases nominales (même si la base nominale peut être d'origine latine et le substantif ne pas exister en anglais, comme dans le cas de *lunar, marine* ou *urban*), à partir de séquences dans lesquelles le nom dont est dérivé l'adjectif est (dans un syntagme prépositionnel) complément du nom-tête : *duties of the clerk, landing on the moon, biologist of sea-life, policy of the city*). *High* ne partage pas ces caractéristiques prototypiques des épithètes associatives relevées par Pullum & Huddleston, ce qui ne l'empêche pas de faire partie de cette sous-classe sémantique.

Pullum & Huddleston notent en outre que la relation associative entre adjectif et nom-tête peut être de plusieurs « épaisseurs », au sens où il peut y avoir plusieurs associations impliquées dans la construction du sens : ainsi, *a nuclear physicist* (**the physicist is nuclear*)

est un scientifique qui évolue dans le domaine de la physique nucléaire (*nuclear physics* ; là encore, **the physics is nuclear*), une branche de la physique qui étudie le noyau des atomes (*atom nucleus*). C'est bien ce que l'on observe également pour *high* devant certains noms de métiers : *a high commissioner* est un agent qui siège au sein de *a high commission*, et là encore, *high* ne porte pas directement sur l'entité dénotée par le nom-tête, mais sur autre chose qui lui est associé (*a commission of high prestige* ou *a commission for high matters*).

Les épithètes qui ont ce fonctionnement résultent souvent d'une adjectivation à partir d'un complément du nom (*duties of the clerk* → *clerical duties*). *High* n'a pas cette caractéristique dans les séquences étudiées, il ne s'agit pas d'un adjectif dénominal, et on ne peut facilement retrouver un syntagme nominal complexe au sens équivalent (**a priest of / from the heights*). En conséquence, il ne s'agit pas d'un adjectif complément (mais bien d'un modifieur), qui, dans ses emplois devant des noms de métiers, peut être rangé dans la classe des épithètes associatives.

2. Sens de *big* en fonction exclusivement épithète

On remarque ici une distinction entre deux types de combinaisons dans lesquelles *big* est dépendances : celles où le nom-tête est un nom d'agent déverbal ont un comportement partiellement différent des autres séquences. Les particularités de ces combinaisons à tête déverbales seront abordées en détails dans la troisième partie de ce chapitre, mais on observe dès à présent que ces particularités influencent l'interprétation que l'on peut faire de la fonction épithète de cet adjectif.

Big, dans des nominaux comme *big star, big boss, big customer*, ne semble pas être à proprement parler une épithète associative, puisque bien que la qualité qu'il dénote ne décrit pas littéralement le référent du nom-tête (*a big executive* n'a pas un volume physique au-dessus de la moyenne), l'adjectif porte néanmoins directement sur le nom. Deux interprétations sont possibles : 1) *big* a un fonctionnement associatif, ainsi, dans le nominal *big executive*, l'adjectif décrit le pouvoir décisionnaire du référent (*she has an executive power that is big* → *she is a big executive*) ; ou 2) *big* a simplement un fonctionnement métaphorique qui lui permet de décrire directement le référent du nom-tête (l'adjectif est alors presque synonyme de *important* ou *influential*), et ce fonctionnement métaphorique favorise la fonction épithète de l'adjectif, sans pour autant l'imposer, puisque nous avons vu que dans certains contextes, l'emploi métaphoriques de *big* peut également être véhiculé par la fonction attribut : *I am big in Japan*.

L'analyse de *big* comme épithète associative reflète un processus de réanalyse de l'adjectif, en particulier dans les séquences à tête déverbale. En effet, un emploi de *big* évoqué par les grammaires est celui où l'adjectif est contraint à la fonction épithète lorsqu'il précède

un nom d'agent (Quirk *et al*., 1985 : 432) et que son apport sémantique est « orienté vers le procès » (Pullum & Huddleston, 2002a : 557) : *a big eater, a sound sleeper, a hard worker*. Ce type d'adjectifs s'apparente aux épithètes associatives mais, au lieu de dénoter la propriété d'une entité associée au référent du nom-tête, ils dénotent la propriété d'un procès associé au nom-tête, qui est un nom d'agent déverbal. Dans les séquences *a big eater, a sound sleeper, a hard worker*, en effet, au nom-tête est associé un procès (puisqu'il s'agit de noms d'agents déverbaux), et c'est sur ce procès que porte l'adjectif, qui a donc une proximité avec le rôle d'un adverbe. Les deux grammaires proposent ainsi la glose suivante : *a big eater = someone who eats a lot* ; il est donc admis que *big* ne porte pas directement sur *eater* : il y a une abstraction des particularités sémantiques de l'adjectif dont on conserve le trait « (quantité) au-dessus de la moyenne », qui porte sur le procès dit par le verbe *eat* dont le nom-tête est dérivé.

On peut se demander s'il n'en va pas de même pour *big producer* : s'agit-il d'un producteur important (sens métaphorique : qui a un pouvoir ou une influence particulière), ou de quelqu'un qui produit beaucoup (sens associatif lié au procès contenu dans le nom déverbal) ? Le contexte peut parfois aider à trancher, mais il arrive aussi que les deux sens se recouvrent : quelqu'un qui produit beaucoup (de films, de biens) peut avoir, par là même, une influence importante. Ainsi, le sens métaphorique peut se situer dans la continuité du sens associatif : puisque cette personne produit beaucoup, elle est importante. En ce sens, *big* fait l'objet d'une réanalyse sémantique, ou d'une interdépendance de ses sens métaphoriques et associatifs, dans le cas d'un nom-tête agentif (*big producer*) comme dans les autres cas (*big star*, *big customer*).

3. Sens de *chief* en fonction exclusivement épithète

Pour finir, *chief* est analysé par Quirk *et al*. comme une épithète restrictive, et par Pullum & Huddleston comme une épithète particularisante. Les deux analyses classent ce terme au sein des adjectifs dont le rôle est d'aider à l'identification (par restriction ou par singularisation de la référence) du référent du nom-tête. Mais ces deux analyses s'intéressent à *chief* synonyme de *main*, qui sélectionne effectivement le référent le plus saillant dans la classe dite par le nom-tête. Le fonctionnement de *chief* signifiant un rang ou une fonction pour un référent humain n'est pas le même.

Si l'on décompose le sens de nominaux tels que *chief economist* ou *chief justice*, il apparaît que le rôle de l'adjectif (très proche du travail que ferait un nom modifieur à référent humain, comme *lady friend* ou *gentleman farmer*) consiste à restreindre ou préciser les référents possibles du nom-tête : il s'agit de trouver un référent qui soit non seulement un juge ou un économiste, mais qui ait également la propriété d'être en charge, d'avoir des pouvoirs ou des

responsabilités supérieures. En ce sens, *chief* n'appartient pas vraiment à la classe des adjectifs restrictifs au même titre que son homonyme dans *chief excuse*, mais il souligne néanmoins la saillance du référent, au regard de certains critères, vis-à-vis des autres membres de la classe dite par le nom-tête. Ce qui sépare donc fondamentalement les deux emplois de l'adjectif dans *chief excuse* et *chief justice*, c'est l'intégration, dans la deuxième séquence, de l'adjectif dans la dénomination construite par le nominal.

B. Le sens de la fonction épithète

1. Adjectifs non inhérents

La fonction épithète est porteuse de sens : elle peut modifier ou restreindre le sens d'un adjectif (*a responsible man* vs. *the man responsible* ; *a high priest* vs. *the priest is high*), c'est-à-dire déterminer l'interprétation que nous en faisons.

Quirk *et al*. (1985 : 429) parlent du caractère non inhérent de l'adjectif : un adjectif épithète peut ne pas caractériser directement le référent du nom-tête, soit parce qu'il caractérise quelque chose qui lui est associé (*a firm friend = a friend whose friendship is firm*), soit parce qu'il le décrit de façon détournée, indirecte, notamment par une image (*a wooden smile = a smile that was rigid like wook*), donc potentiellement de façon métaphorique (*a big star, a high official*). Un même adjectif peut donc avoir un fonctionnement inhérent dans un contexte (comme attribut mais aussi comme épithète : *a big deal, a high scale*), et non inhérent dans un autre, en fonction de sa relation de sens au nom-tête : *a firm handshake* (sens inhérent) vs. *a firm friend* (sens non inhérent)*, the perfect result* vs. *the perfect stranger, a high tower* vs. *a high priest / high society, a big apple* vs. *a big boss / Big Pharma*. *Chief* n'a quant à lui pas de fonctionnement inhérent, car il ne dénote jamais une propriété directement applicable au référent du nom-tête, mais toujours une caractéristique à ajouter à ce nom-tête pour trouver son référent.

Quirk *et al.* (1985 : 435) indiquent que la modification d'un nom au moyen d'un adjectif non inhérent peut être analysée comme une extension du sens du nom-tête : l'adjectif amène à conceptualiser le référent du nom-tête de façon plus complexe, plus étendue. Il y a « extension » du sens du nom-tête au sens où est sous-entendu un élément supplémentaire qui fait le lien entre l'adjectif et le nom-tête. Cette extension peut être schématisée ainsi :

- *a high priest = priest* implique *clerical hierarchy* sur lequel peut porter *high ; high* peut donc être associé à *priest* par l'intermédiaire de *clerical hierarchy* qui est une extension possible du nom-tête.

De même :

- *a chief justice = justice* implique *ranks of judiciary officials* sur quoi peut porter *chief* ;
- *a big star = star* implique *level / extension of popularity* sur quoi peut porter *big*.

2. Différences de sens entre fonction épithète et fonction attribut

Les observations faites jusqu'ici concernant les adjectifs exclusivement épithètes ont montré que cette fonction syntaxique joue également un rôle dans la construction du sens du nominal : l'épithète permet de contribuer à l'élaboration d'une référence complexe. En effet, un adjectif antéposé à un nom-tête développe ou modifie le sens de la classe dite par ce nom, ce qui explique la différence de sens constatée entre *the high executive* et *the executive is high*, et l'agrammaticalité de **this economist is chief*.

a. L'épithète dérivée de l'attribut ?

Bolinger (1967) s'intéresse aux origines et au sens de la fonction épithète. Il remet tout d'abord en question la théorie selon laquelle les adjectifs épithètes dériveraient de formes d'attributs : la grammaire générative avait en effet emprunté aux idées de Port Royal une théorie selon laquelle toute séquence ADJECTIF + NOM est le résultat d'une transformation à partir de NOM IS ADJECTIF. Ainsi, de deux énoncés sous-jacents *I bought a table* et *The table was big*, émergerait une première reformulation avec proposition subordonnée relative *I bought a table that was big* qui conduirait à la proposition concise *I bought a big table*.

Bolinger réfute cette analyse pour deux raisons. D'une part, on dénombre davantage d'adjectifs ne pouvant pas avoir la fonction attribut que d'adjectifs ne pouvant pas avoir la fonction épithète. Bolinger donne trois de ces adjectifs qu'on ne trouve pas à la fonction attribut, qui sont *the man is asleep, the man is flush*[125] et *the girl is sorry* (1967 : 3). Quirk *et al*. et Pullum & Huddleston ajoutent les adjectifs qui décrivent la bonne ou mauvaise santé du référent (*well, ill, poorly, faint*) et les adjectifs qui nécessitent un complément (*able to, afraid of, fond of, accustomed to*).

D'autre part, Bolinger souligne que l'emploi d'adjectifs à la fonction attribut peut conduire à des ambiguïtés qui sont dissipées par leur emploi comme épithète, ce qui est particulièrement perceptible avec des adjectifs issus de participes passés. Ainsi, *the stolen jewels* connote la caractéristique des bijoux, tandis que *the jewels stolen* met l'accent sur le résultat de l'action de vol ; mais les deux interprétations possibles pour *the jewels are stolen*, ce qui rend cet énoncé ambigu : le contexte doit indiquer s'il s'agit de leur caractéristique (*the jewels are stolen* [=*less valuable*], *I want nothing to do with them*) ou du résultat d'une action

[125] *Flush* a ici le sens de (temporairement) très riche.

exprimée à la voie passive (*the jewels are stolen* [=*gone*]*, you won't be able to wear them tonight*). Si l'épithète était dérivée de l'attribut, cela signifierait d'une part que l'on passe d'un énoncé qui peut avoir plusieurs sens à un énoncé qui ne peut en avoir qu'un, mais également que l'étape intermédiaire, avec l'adjectif postposé (qui correspond à une ellipse de la proposition relative : *the jewels (which are / were) stolen*) est un détour dans la construction logique, puisque l'on passe d'une interprétation ambiguë à une interprétation tournée vers le procès, pour enfin faire machine arrière et arriver à l'expression d'une caractéristique :

The jewels were stolen	→	*The jewels which were stolen* → *The jewels stolen*		*The stolen jewels*
+/- CARACTÉRISTIQUE/ACTION		+ACTION, -CARACTÉRISTIQUE		-ACTION, +CARACTÉRISTIQUE[126]

Cette décomposition des interprétations possibles du sens de *stolen* permet à Bolinger de mettre en évidence une différence entre les emplois épithètes et postposés des autres types d'adjectifs : la fonction épithète indique que cet adjectif décrit une caractéristique permanente, alors que la postposition décrit une caractéristique occasionnelle. Ceci est évident dans les adjectifs qui comportent le suffixe *-able* : *the navigable rivers* indique que ces rivières ont pour caractéristique de permettre la navigation, alors que *the rivers navigable* décrit le fait que l'on peut emprunter ces rivières dans l'occasion précise définie par le contexte ; tandis que la fonction attribut (*these rivers are navigable*) ne donne pas d'indice sur laquelle de ces deux interprétations est la bonne. Bolinger précise d'ailleurs (1967 : 4) que certains adjectifs ont développé des sens distincts selon qu'ils sont épithètes ou postposés : *the man responsible* est l'homme dont c'est la faute, alors que *the responsible man* est celui à qui on peut faire confiance.

Enfin, la dernière raison qui conduit Bolinger à douter de la préexistence d'un énoncé attributif comme origine des épithètes est le fait que de nombreux nominaux ADJECTIF + NOM ne peuvent être glosés par une relation attributive, mais ont plutôt dans leur possible genèse une relation prédicative modifiée par un adverbe (comme le notent Quirk *et al*., 1985 : 431-432) : *a stray bullet* ← *the bulet went astray* ; *an occasional stroller* ← *someone strolls by occasionally* ; *a big eater* ← *he eats a lot*. Les séquences *big producer*, et *high achiever*[127] ont un fonctionnement similaire, car il est possible de reconstruire une relation prédicative sous-jacente (mais ici, le sens de l'adjectif est glosé par un SN complément du verbe et non par un adverbe) : *he produces a lot of goods* ; *she achieves high goals*. Bolinger (1967 : 5) note à ce

[126] Schéma emprunté à Bolinger (1967 : 3) et adapté ici.

[127] Ce nominal n'a pas été retenu dans notre base de données du fait qu'il ne correspond pas strictement aux critères retenus pour la sélection des noms-tête, mais il est néanmoins pertinent de l'évoquer pour cette discussion sur les emplois adverbiaux d'adjectifs épithètes.

sujet : « Some attributives can be accounted for only on the theory that adjectives exercise a kind of hegemony in modification, and tend to crowd out adverbs ».

D'autres types de genèses de séquences ADJECTIF + NOM incluent les cas où, d'une relation prédicative sous-jacente, est récupéré l'ensemble VERBE + COMPLÉMENT pour construire l'adjectif : *an eye-filling scene* ← *the scene fills the eye*, et ce, qu'il s'agisse d'adjectifs composés bien établis dans la langue permettant un emploi à la fonction attribut (*the scene is eye-filling*) ou d'un syntagme adjectival construit en discours pour l'occasion, qui, alors, ne permet pas de structure attributive : *Your friends write letters* → **Your friends are letter-writing* → *Your letter-writing friends*. Bolinger en conclut d'ailleurs (1967 : 6) qu'il est plus pertinent alors de considérer que l'emploi épithète précède l'emploi attribut, qui ne peut survenir qu'une fois que l'épithète a été suffisamment usité pour devenir un composé lexicalisé (*ill-fitting, widely-travelled*, etc.).

Cette idée est très intéressante pour la plupart des emplois d'adjectifs exclusivement épithètes : l'emploi attributif d'adjectifs qui sont normalement uniquement épithètes peut avoir un effet humoristique (comme l'illustrent Pullum & Huddleston (2002a : 553) : *His ignorance could only be described as utter*), c'est donc qu'il est possible d'envisager que, dans certains cas, un adjectif (ou un emploi de cet adjectif) normalement réservé à l'épithète puisse être transféré vers des emplois en attribut. Dans les séquences étudiées, ce transfert est présent avec certains emplois de *big* : l'emploi métaphorique de cet adjectif, signifiant *important, successful* ou *well-known*, devrait être cantonné à la fonction épithète qui déclenche cette interprétation métaphorique grâce à la proximité du nom-tête. Pourtant, l'adjectif a d'ores et déjà la capacité d'apparaître avec cette interprétation en fonction attribut, si le contexte le favorise : *I'm big in Japan*[128], « Evidently, he's **big** with teens. He might not be Twilight status, he says, but he's still happy about having some fans »[129]. Bien que la combinaison n'existe pas dans le *COCA*, il ne semble pas impossible d'envisager un énoncé tel que *these stars were **big** when I was your age*. Ce type de glissement serait évidemment (encore) impossible avec *chief*, qui ne favorise pas la fonction attribut ; il pourrait cependant être envisageable avec *high*, qui existe bien en fonction attribut, mais avec un sens métaphorique concurrent (synonyme de *drunk* ou *stoned*), qui est toujours déclenché même lorsque le contexte semble favorisé un sens hiérarchique : *the executive is high* (= *stoned*), *the priest is high* (idem). Le fait que ce sens métaphorique concurrent soit favorisé a en réalité à voir avec le sémantisme de la fonction épithète et de la

[128] Exemple emprunté à Morzycki (2009 : 11).

[129] Source : page web http://www.wetpaint.com/kourtney-and-kim-take-new-york/articles/keeping-up-with-the-kardashians-recap-of-season-7-episode-8-khloe-kardashian-is-back, relevé dans le *COCA* en 2012.

fonction attribut, que Bolinger identifie respectivement comme caractéristique durable pour l'épithète, et temporaire pour l'attribut.

b. Fonction épithète et caractéristique saillante

Bolinger montre en outre que l'épithète dénote avant tout une caractéristique saillante, soit parce qu'il s'agit d'une caractéristique visible (c'est le cas avec les adjectifs à la forme de participes passés, lorsque le procès a laissé une marque visible : *a scratched surface*, mais pas *a scratched head* lorsqu'on se gratte la tête, car le procès ne laisse pas de trace) ; soit parce que la propriété est considérée culturellement comme une caractéristique pertinente. L'auteur (1967 : 9) prend l'exemple de *withdrawn* et *deposited*, deux adjectifs compatibles avec le nom *money* en fonction attribut. Seul *deposited* peut également apparaître en fonction épithète, où il désigne une caractéristique de l'argent déposé dans un compte, et dont la localisation est pertinente pour plusieurs parties (la banque et le client, par exemple). Le syntagme nominal **withdrawn money* n'est pas possible, car il dénote une réalité jugée non pertinente par les institutions bancaires ou la société. Cette logique de caractéristique pertinente de l'épithète rend cette fonction accessible à desadjectifs qui sont normalement restreints à la fonction attribut : *an away game*. Il faut donc que la caractéristique dite par l'épithète soit saillante (Bolinger dit *striking* (1967 : 9)), pour les co-énonciateur·rices (*the absent friend* vs. **the present friend*) et / ou pour la communauté linguistique.

c. Sens des fonctions attribut et postposée

À l'inverse, les propriétés décrites par les attributs et les postposés ont souvent un caractère temporaire. Il peut s'agir d'adjectifs qui dénotent des états passagers, ce qui explique l'affinité des termes de santé avec la fonction épithète (*ill, well, poorly*, etc) ; mais aussi d'emplois d'adjectifs qui, dans un contexte donné, ont une interprétation temporaire, et non caractéristique : Bolinger compare à cet égard la valeur de *handy* en fonction attribut dans *Are your tools handy?* (= sont-ils disponibles ou facilement accessibles <u>en ce moment</u> ?) et en fonction épithète dans *handy tools* (= des outils utiles ou pratiques <u>en général, en eux-mêmes</u>).

Ces différences de sens des différentes fonctions adjectivales expliquent pourquoi *high* a le sens de caractéristique (hiérarchique) dans *high executive* mais d'état temporaire dans *the executive is high*. La caractéristique ne peut être dite en emploi attribut si un sens concurrent temporaire existe. Réciproquement, Bolinger remarque (1967 : 11) que même si la propriété temporaire *high* est posée en discours dans une première phrase, on ne peut pas pour autant construire un énoncé où ce sens de *high* soit disponible en fonction épithète : *your friend is high* (c'est-à-dire *stoned* ou *drunk*) ne peut conduire à la nominalisation **your high friend*, à nouveau du fait du conflit des significations (alors que l'auteur indique qu'une relation attributive posée

en discours peut, dans certains cas, donner lieu à une nouvelle expression de forme ÉPITHÈTE + NOM même si l'adjectif a une valeur temporaire : *The chairman we had was apolegetic → we had an apologetic chairman there*).

Concernant les exemples de *big* attribut évoqués plus haut, on comprend également que dans les phrases *I am big in Japan*, *he's big with teens* et *these stars were big when I was your age*, le succès ou la reconnaissance dénoté par *big* correspondent à une popularité soit passagère (*these stars were big* <u>*when I was your age*</u>), soit envisagée dans un contexte donné (*with teens*, *in Japan*). À l'inverse, *big* dit bien une caractéristique, une donnée permanente, dans les énoncés comme *Big Pharma* ou *big boss*.

d. Ce que l'adjectif modifie vraiment

Bolinger établit une différence concernant la portée de l'adjectif en fonction de son emploi comme épithète ou comme attribut : une épithète procède à une <u>modification de la référence</u> (*reference-modification*), tandis qu'un attribut est une <u>modification du référent</u> (*referent-modification*). L'auteur emploie le terme *reference* pour parler de la catégorie dite par le nom-tête : un adjectif épithète apporte une modification ou une précision à la catégorie dénotée par le nom-tête, alors que l'adjectif attribut du sujet modifie le référent du SN sujet (et l'attribut de l'objet modifie le référent du SN complément d'objet).

Ainsi, dans la phrase *this boy is an eager student* (exemple de Bolinger, 1967 : 15), le nom-tête désigne la classe des étudiant·e·s, et l'adjectif contribue à délimiter une classe plus particulière : « [*a*]*n eager student* (…) suggests someone who is eager qua student » (le garçon est avide / motivé en tant qu'il est étudiant). L'adjectif épithète participe à l'élaboration de la catégorie à laquelle appartient le référent. Dans *this student is eager*, par contre, *this student* réfère à un individu (et non une classe) et l'adjectif attribut porte sur ce référent : il n'y a pas de sous-catégorisation au sein de la référence, mais une modification du référent de *this student*.

Ce rôle duel des fonctions des adjectifs, qui portent sur le référent du SN (pour les adjectifs attribut) ou participent à la construction de la catégorie du nominal (pour les épithète), est particulièrement clair si l'on analyse ce qui bloque l'accès d'un adjectif exclusivement épithète à la fonction attribut. Bolinger s'y intéresse avec la phrase *Henry is a rural policeman*. L'épithète *rural* dans *a rural policeman* modifie la « référence », la catégorie dite par nom-tête : on cherche à construire la référence à un policier qui a pour caractéristique de travailler à la campagne. Dans *the policeman is rural*, en revanche, l'attribut doit porter sur le référent, il ne sert pas à déterminer à quelle catégorie (référence) doit correspondre Henry, mais à apporter des informations sur l'individu Henry le policier, et on ne peut pas employer l'adjectif *rural* pour cela.

Bolinger précise :

> What is generated in the kernel is not a list of adjectives but a reference-modifying slot, occupied by adjectives some of which are free to appear in the predicate, others not, but all of which, when in attributive position, become modifiers of the reference system of the noun, not of any particular referent directly. (1967 : 18 ; nous soulignons).

L'épithète apparaît donc comme une « case » porteuse de sens, qui permet de contribuer à l'élaboration d'une catégorie complexe.

3. La dénomination : intégration de l'épithète et création d'un nominal complexe

Pour identifier davantage ce sens de la « case » ou fonction épithète, Henkel (2014) étudie la fonction épithète d'un point de vue sémantique en s'appuyant sur les travaux de Bosredon (1988), qui parle de « glissements » entre les adjectifs épithètes qui acceptent la fonction attribut et ceux qui ne l'acceptent pas.

Henkel (2014 : 96-97) indique :

> Pour rendre compte des « glissements » entre ces deux types, [Bosredon] propose de reconnaître, non pas deux classes d'adjectifs, mais deux usages sémiotiques d'une même forme : un premier qui correspond à la création d'appellations nouvelles par une opération, la « dénomination », qui associe une étiquette à une classe d'objets délimitée par sous-catégorisation, et un deuxième, la « qualification », qui repose sur une prédication préconstruite et prise en charge par l'énonciateur[130], qui vise le référent directement, sans passer par une catégorisation (…) à l'intérieur d'une classe ou d'une sous-classe d'objets.

Le rôle sémantique le plus au cœur de la fonction épithète (car il caractérise les emplois des adjectifs qui ne peuvent être qu'épithètes) est donc de contribuer à construire la catégorie, c'est-à-dire de participer à la dénomination. Le lien entre l'épithète et le nom-tête est donc le plus étroit : l'épithète a une contribution sémantique qui se rapproche de celle de la classe nominale (la catégorisation). En cela, il est logique que soient plus facilement sélectionnés en fonction épithète les termes qui dénotent une caractéristique permanente de la classe dite par le nom (plutôt qu'une propriété temporaire), ou les adjectifs qui renvoient de façon métalinguistique au sens du nom, comme les épithètes de degré ou de quantification (*a true hero, a mere child*) identifiées par Quirk *et al.* (1985 : 428) ou par Pullum & Huddleston (2002a : 557). Cette caractéristique explique également pourquoi les adjectifs non inhérents ont une fonction nécessairement épithète : ils contribuent à construire l'identité notionnelle du référent du syntagme nominal, et non à attribuer une propriété à ce référent.

Plus intéressant encore est le fait que les adjectifs dont le sens est particulièrement compatible (du point de vue de l'usage ou par association culturelle) avec la catégorie dite par

[130] On retrouve ici l'idée discutée (et mise en doute) par Bolinger selon laquelle certaines épithètes sont le résultat d'une relation attributive sous-jacente (*the table is big → a big table*).

le nom-tête sont forcément épithètes, alors qu'une propriété moins spontanément liée au sens du nom-tête doit passer par la fonction attribut : Bolinger (1967 : 22) compare à ce sujet *a distant cousin, a crooked lawyer* (il est d'usage de considérer un·e cousin·e en termes de distance, ou un·e avocat·e en termes de malhonnêteté[131]) et *?a crooked cousin, ?a distant lawyer*, dont le sens serait pourtant récupérable grâce à une relation attributive : *my cousin is crooked, this lawyer is distant*. Bolinger (1967 : 18) indique à ce sujet : « The reference system [of the noun] grips the attributive adjective more tightly than the predicative adjective ». Donc si la fonction épithète associe plus étroitement l'adjectif programme sémantique du nom, ceci a pour conséquence qu'un même adjectif qui a plusieurs variations de sens prend automatiquement, en fonction épithète, le sens le plus pertinent pour le nom auquel il est associé. Ainsi, dans *a good contract* et *a good marriage*[132], *good* peut signifier dans les deux cas que l'engagement qui a été contracté est correct et légal ; mais cette interprétation n'est automatique que dans le premier syntagme (*a good contract*), tandis que *a good marriage* déclenche plus volontiers l'interprétation émotionnelle ou axiologique de l'adjectif.

Dans la présente étude, devant des noms de métier, ce rôle sémantique de la fonction épithète, qui contribue à la fois à construire la catégorie et à associer étroitement le sens du nom et celui de l'adjectif, explique plusieurs aspects de l'interprétation des dépendances. D'une part, des multiples sens des dépendances, le sens hiérarchique est toujours l'interprétation effectivement déclenchée : *high* n'est jamais synonyme de *intoxicated*, *big* n'est jamais synonyme de *large*, et plus particulièrement, parmi les deux sens concurrents de *chief*, qui peut être synonyme de *main* ou avoir le même sens que *in-chief*, la seconde interprétation est largement plus fréquente que la première. D'autre part, malgré des proximités contextuelles dans l'emploi des nominaux étudiés, les noms-tête sélectionnent la plupart du temps une des cinq dépendances et non les autres (*a high priest*, *a chief engineer* et *a big star*, à l'exclusion de n'importe quelle autre combinaison : **a big / chief priest, *a big / high engineer, *a high / chief star*), par collaboration étroite entre sens du nom et connotation de l'adjectif, comme nous l'avons observé dans le chapitre 6.

Nous venons d'observer une proximité entre programme sémantique du nom et fonction épithète, concernant l'élaboration de la catégorie du référent du SN. Pour autant, l'étiquette « épithète » pour les noms *top* et *head* en position pré-nominale ne va pas de soi.

[131] Cet exemple et son explication sont ceux de Bolinger, qui indique qu'il s'agit d'une réalité culturelle.

[132] Exemples de Bolinger.

4. *Top* et *head* sont-ils épithètes ?

Henkel (2014 : 50) considère que la fonction épithète peut être remplie aussi bien par des « lexèmes à vocation adjectivale » (« LVA ») que des « lexèmes à vocation substantivale » (« LVSub »). Cette terminologie, qui permet d'identifier les termes qui semblent appartenir respectivement à la classe des adjectifs et à celle des noms, et adoptée à la suite de Creissels (2006 : 200), est employée pour éviter de plaquer sur des lexèmes individuels analysés en contexte des caractéristiques relatives aux classes lexicales des noms et des adjectifs. Henkel étudie donc la capacité, pour (ce qui ressemble à) des adjectifs comme pour (ce qui ressemble à) des noms, d'adopter cette fonction épithète, et, partant, il étudie le sens de cette fonction. Son analyse des lexèmes à vocation substantivale mentionne tantôt la « fonction adnominale (2014 : 90), tantôt les « formes antéposées », et la question qui intéresse l'auteur est avant tout celle de la distinction entre nom et adjectif à cette place dans le syntagme nominal.

Dans l'ordre linéaire de même que d'un point de vue purement syntaxique, un nom peut instancier la position d'un adjectif épithète. La réticence qu'a parfois la littérature à parler de « nom épithète » est donc d'une autre nature. Étymologiquement, « ἐπίθετον » est le terme grec utilisé pour distinguer, au sein de la classe nominale, les noms substantif (sous-classe sur laquelle est aujourd'hui basée notre classe des « noms ») et les noms adjectifs (*onoma epitheton*). Le terme « épithète » en grammaire grecque signifie simplement « posé à côté », au sens où ce terme ne constitue pas le support notionnel principal, mais un à-côté, une information supplémentaire. Il n'y a donc, de ce point de vue-là, pas d'incohérence à dire qu'un nom qui sert à modifier une tête a la fonction épithète : en effet, dans les séquences étudiées et plus globalement en anglais, si un nominal est constitué de deux termes dont un nom à droite[133], ce nom de droite est le support, la base notionnelle qui permet de dire à quel type d'entité appartient le référent, et le terme de gauche constitue un apport complémentaire d'information. Ce statut d'apport est très clair en anglais, car si c'est un nom qui occupe cette place de gauche, ce nom ne peut plus (sauf dans quelques cas exceptionnels évoqués au chapitre précédent) prendre la marque du nombre pluriel. Cette incapacité montre que le nom modifieur pré-nominal perd sa capacité à référer à quelque chose dans l'extralinguistique : Henkel (2014 : 90) dit que « [c]ette perte d'autonomie référentielle qui va de pair avec l'accès à la fonction adnominale est la conséquence ou la contrepartie d'un processus d'abstraction » : abstraction

[133] Dans les cas de postposition d'adjectif (« somebody new »), le nom-tête est à gauche.

vers le purement notionnel, au sens où le nom n'est plus là pour faire signe vers le réel, mais pour apporter son contenu lexical pur[134].

La réticence que l'on pourrait avoir à parler de nom épithète ne vient donc pas, *a priori*, d'une incompatibilité syntaxique, linéaire, ni du travail sémantique effectué par le nom. En revanche, on relève un problème de terminologie concernant la notion de « fonction ». Un adjectif peut avoir la « fonction » d'épithète comme de modifieur, mais la première étiquette (épithète) est souvent employée (à tort) pour signifier les deux fonctions en même temps. Inversement, le terme-parapluie « modifieur » est souvent préféré pour décrire le nom dépendance pré-nominal. « Modifieur » évoque une réalité à la fois syntaxique et sémantique en s'opposant aux « compléments », puisque le modifieur ajoute des informations sur un même référent (qu'il s'agisse d'un procès, d'une entité ou d'une propriété, le modifieur porte sur le même référent que sa tête : *he drank gracefully, a quick pace, terribly afraid*), alors que le complément réfère à un autre élément extralinguistique que celui auquel la tête fait référence (*he drank a 20-year-old Laphroaig, the pace of the demonstration, afraid of Virginia Woolf*).

Or, comme l'illustre le syntagme nominal *a quick pace*, ou *a big star*, un adjectif peut être modifieur (par opposition à complément), <u>et</u> épithète (par opposition à attribut, par exemple) ; c'est même son fonctionnement prototypique. En effet, pour rappel, Bolinger (1967 : 3) montre que la fonction épithète est la plus fréquente pour les adjectifs, et Pullum & Huddleston (2002a : 556) indiquent que les adjectifs sont modifieurs dans une grande majorité des cas, et seuls quelques-uns peuvent être compléments (*clerical duties, lunar landing*). À l'inverse, Payne & Huddleston (2002 : 439) notent : « [p]re-head complements are usually realised by nominals » — *a flower seller, an income tax adviser* ; et bien que les noms puissent être modifieurs[135], Bolinger (1967 : 5) rappelle que ce sont les adjectifs qui ont la plus grande affinité avec cette fonction sémantique : « adjectives exercise a kind of hegemony in modification ».

Pour résumer, en position pré-nominale, les adjectifs ont une plus grande affinité avec la fonction modifieur, et les noms ont une plus grande affinité avec la fonction complément, ce qui pose la question de la pertinence de l'emploi des étiquette « épithète » et « modifieur ». Dans le cas de l'adjectif, l'étiquette « épithète » suffit pour désigner le rôle syntaxique (dépendance pré-nominale) et sémantique (par défaut, modifieur). Il faut préciser « épithète

[134] C'est d'ailleurs pour cela que le nom en fonction épithète n'a pas de détermination, car il y a un renvoi pur à la notion.

[135] Pullum & Huddleston (2002a : 552) insistent sur ce point : « It is important to emphasise that it is not only adjectives that can function as pre-head modifiers in the structure of a nominal. A variety of other categories are found in this function (…), in particular nouns (or nominal) ».

complément » si un adjectif a cette fonction sémantique (*clerical duties*). À l'inverse, un nom ou un nominal qui est une dépendance d'un autre nom est plus fréquemment complément, donc lorsqu'il est modifieur, l'emploi de cette seule étiquette de « modifieur » permet de décrire le rôle sémantique (apport complémentaire), la fonction syntaxique (dépendance), et la position linéaire (les nominaux-modifieurs sont nécessairement antéposés) de ce constituant, ce qui rend en partie redondante l'étiquette « épithète », qui est de ce fait moins souvent employée dans l'analyse des noms.

Nous n'avons donc pas considéré pertinent pour ce travail de décrire *top* et *head* comme des « noms épithètes » ; à la place, nous conservons pour ces termes l'étiquetage de dépendances pré-nominale de nature nominale.

Le rôle sémantique de la fonction épithète a été mis en évidence dans cette partie : cette fonction contribue à construire la catégorie du référent du syntagme nominal, en modifiant la catégorie dite par la tête. Nous souhaitons maintenant montrer que les dépendances étudiées ont parfois un emploi classifiant.

II. Rôle classifiant de certaines dépendances

On a observé au chapitre précédent un certain nombre de propriétés syntaxiques qui témoignent toutes d'un lien de dépendance fort entre le premier terme et le nom-tête. En particulier, on a constaté que les adjectifs *high* et *chief* ne pouvaient pas exprimer de gradabilité dans les séquences analysées, et que les dépendances étudiées ne pouvaient généralement pas prendre elles-mêmes une dépendance (**a full head librarian* ; **a supposedly high priest* ; mais *a very big star*) ou être coordonnée avec un autre terme (**top and chief lawyers*). Ainsi, les deux termes du nominal fonctionnent comme un bloc syntaxique interdépendant, où il est souvent impossible de modifier l'un sans l'autre, ce qui engendre un effet de bloc sémantique : même si le nom-tête seul désigne un métier ou une fonction socio-professionnelle particulière (*a librarian, a priest, a lawyer*), c'est l'association des deux termes dans chaque séquence individuelle qui permet de dénoter le poste ou la fonction précise du référent du syntagme. Suite à l'étude du rôle sémantique de la fonction épithète, et en particulier des emplois d'adjectifs qui ne peuvent être qu'épithètes, il est apparu que cette impression de « bloc sémantique » correspond en réalité au fait que le nominal DÉPENDANCE + NOM permet de créer une dénomination qui correspond à une catégorie dans l'extralinguistique. Pour préciser cette notion de ligature sémantique, nous observons la distinction établie dans la littérature entre les rôles de qualification et de classification des dépendances.

Dans les données analysées, les adjectifs *high* et *chief* ont en grande majorité un rôle classifiant, tandis que *big* alterne entre emplois classifiants et emplois qualifiants. *Head* a toujours un rôle classifiant dans les séquences étudiées, et *top* est classifiant dans la majorité des occurrences.

A. Emplois classifiants de high*,* big *et* chief

1. Typologie des adjectifs

Cotte (1998 : 134-135) établit une typologie des adjectifs en fonction de leur rôle dans la construction de la référence, et plus précisément de leur affinité avec les opérations de détermination ou de catégorisation. L'auteur identifie quatre classes, dont l'ordre linéaire d'apparition dans le syntagme nominal est lié au continuum entre pôle déterminatif ou énonciatif (réalité du référent dans l'extralinguistique) à gauche et pôle référentiel (notion, type d'entité) à droite. Sont ainsi distingués les adjectifs déterminatifs, évaluatifs, descriptifs et classifiants.

Dans leurs emplois prototypiques, *high* et *big* sont traditionnellement analysés comme des adjectifs descriptifs car ils dénotent des propriétés physiques du référent, à savoir la taille ou la position spatiale pour *high* (*a high tower, high tide*), et le volume physique ou abstrait pour *big* (*a big table, a big problem*). Cotte (1998 : 134) indique que les adjectifs descriptifs dénotent « les propriétés les plus physiques » du référent, des propriétés relativement objectives, dont il est facile de faire le constat : prototypiquement la taille, la forme, la couleur, la matière (*a large round green wooden table*). Les adjectifs descriptifs s'approchent du pôle référentiel ou notionnel (à droite) du syntagme nominal, car ils décrivent une propriété relativement objective du référent. Cependant, en tant qu'adjectifs de taille, *high* et *big* sont partiellement liés à la perception de l'énonciateur·rice, puisque le fait de désigner un référent comme grand ou gros peut être sujet à débat entre les interlocuteur·rice·s. Parmi les adjectifs descriptifs, ces deux termes sont donc placés près du pôle énonciatif, à gauche dans l'ordre linéaire des adjectifs de ce type : *a high steel tower, a big red apple*.

Un même adjectif peut appartenir à différentes catégories en fonction de son sens. En particulier, il est fréquent que des adjectifs qui ont un fonctionnement prototypique autre puissent avoir un emploi classifiant dès lors que la propriété qu'ils décrivent est reconnue comme une caractéristique particulière à une sous-classe de référents : c'est le cas dans les dénominations des espèces animales (*red panda, blue whale, wild cat*) ou encore dans les emplois métaphoriques ou non inhérents (*green policy, good will, French*[136] *kiss*). C'est

[136] Les adjectifs « d'origine » sont prototypiquement classés parmi les descriptifs par Cotte (1998 : 135).

également ce qu'on observe pour *high* et *big* qui, en fonction de leur emploi littéral ou figuré, peuvent avoir différentes valeurs sémantiques.

High a un sens évaluatif lorsqu'il est associé au domaine sémantique des mœurs : *high principles, high morale* ; mais également quand l'énonciateur·rice suggère une surélévation de la valeur du référent : *high words, to live the high life*. Les adjectifs évaluatifs « expriment un point de vue de l'énonciateur » (Cotte, 1998 : 135) sur le référent du syntagme nominal (*a beautiful table, a crazy situation, a sad sight*), et de ce fait ils sont plus proches du pôle énonciatif (à gauche) du syntagme nominal que les adjectifs descriptifs, car ce pôle gauche correspond à une plus grande intervention du locuteur ou de la locutrice.

High peut également avoir un emploi classifiant dans un grand nombre d'expressions, en particulier lorsqu'il a une valeur métaphorique : *a high court, high arts, high antiquity*. Les adjectifs classifiants sont toujours le plus à droite dans un syntagme nominal, au plus près du nom-tête. Cotte (1998 : 134) indique que ces adjectifs « s'unissent au nom pour sous-catégoriser sa référence habituelle et ils désignent un sous-type ». Un exemple de cette catégorie est *a <u>convertible</u> car* : au sein de la classe des voitures, on distingue en particulier la sous-classe des voitures décapotables, auxquelles sont associées des caractéristiques plus précises que celles qui définissent la classe générale des voitures. La particularité des adjectifs classifiants est donc de participer à l'élaboration d'une notion différente de celle dite par le nom seul, une notion nécessairement complexe, car l'adjectif classifiant n'apporte pas simplement son sens lexical à la construction de la référence, mais également une série de caractéristiques suffisamment saillantes pour faire entrer le référent dans une sous-classe, à part de la catégorie principale. *Convertible* ne décrit pas simplement une propriété possiblement temporaire (*a scratched car*), ou qui pourrait dépendre de la perspective de l'énonciateur·rice (*a beautiful car*), mais bien un sous-type de voiture qui existe tel quel. C'est également le cas de *high* dans *high arts*.

Big, quant à lui, a plusieurs emplois à la limite entre descriptif et évaluatif en séquence lexicalisée lorsque l'énonciateur·rice insiste sur la démesure du référent (*big words, big talk* et son équivalent adverbial *to talk big*), mais la valeur évaluative est difficilement séparable du sens descriptif de l'adjectif, ce qui rend complique le classement de ces emplois. D'autres lexicalisations font par contre clairement état d'emplois classifiants de cet adjectif : *the big bang, her big brothers, species of big cat* (les grands félins)*, the big league, big data*.

Chief, lui, a un rôle prototypique déterminatif. Ce type d'adjectifs se trouve au plus près du déterminant, à gauche du nominal, car il partage en partie le travail de détermination du syntagme, à savoir le fait de décrire « les propriétés que vaut [au référent] la situation dans

laquelle on l'imagine » (Cotte, 1998 : 134). Ces adjectifs identifient le référent par rapport au contexte d'énonciation, soit parce qu'ils « désignent ou supposent une propriété qui rend le référent unique » (notamment dans le cas d'un SN défini : *the right eye, our main objective,*) soit parce qu'ils qualifient l'adéquation entre la notion dite par le nom et le référent dans le réel (en particulier avec de l'indéfini : *a real hero, utter folly*). *Chief* est déterminatif car il restreint l'extension du nom-tête à un seul membre déterminé (*his chief excuse*). C'est avec ce sens qu'il est analysé chez Quirk *et al*. (1985 : 430) et Pullum & Huddleston (2002a : 556), c'est-à-dire lorsqu'il est synonyme de *main*.

2. Types d'adjectifs dans les séquences étudiées

a. Remarques méthodologiques

Dans le but d'obtenir des résultats qui tiennent compte du contexte d'emploi des adjectifs étudiés, nous avons analysé le rôle sémantique de *high, big* et *chief* pour les 100 premières occurrences de chaque combinaison (pour les séquences ADJECTIF + NOM-TÊTE qui ont au moins ce nombre d'occurrence), et pour la totalité des occurrences des séquences qui apparaissent moins de cent fois. Cette quantité d'occurrences a été retenue pour faciliter le décompte dans la pratique, car le site du *COCA* affiche 100 occurrences par page, et sur chacune de ces pages il est possible d'annoter chaque occurrence en lui donnant une lettre (A, B ou C), dont on peut ensuite relever le compte[137]. L'étiquette A a été attribuée aux occurrences à valeur classifiante, l'étiquette B aux emplois descriptifs (*high* et *big*) ou déterminatifs (*chief*), et l'étiquette C a été utilisée lorsque l'occurrence avait un sens ambigu. Nous avons ensuite compté le nombre d'occurrences A, B et C, et reporté ce décompte dans la base de données : les noms-tête qui déclenchent une quasi-totalité d'emplois classifiants ont été étiquetés « classifiant », les noms-tête dont les adjectifs avaient une quasi-totalité d'emplois descritptifs ou déterminatifs ont reçu l'étiquette « descriptif » ou « déterminatif » correspondante ; enfin, les noms-tête dont la dépendance avaient une alternance évidente entre emplois classifiants et autres ont été étiquetés « class / desc » ou « class / dét » si l'emploi classifiant semblait plus fréquent, et « desc / class » ou « dét / class » s'il semblait y avoir une minorité d'emplois classifiants.

[137] Cette possibilité d'annotation n'est plus possible depuis la mise à jour du *COCA* en avril 2020 ; ces décomptes ont été effectués avant cette date.

b. Présentation des résultats

♦ *High*

Dans les nominaux étudiés, *high* a toujours un emploi entièrement classifiant (26 noms-tête sur 26). Lorsqu'on regarde en détail le type de relation entre *high* et ses noms-tête dans la construction du référent, c'est-à-dire le type de dénominations qui sont formées ainsi, on constate que cet adjectif sert notamment à construire des titres (*high chancellor, high lord, high chief*) et à dénoter des rangs ou des grades (*high admiral, high representative, high commissioner*), même imprécis (*high officer, high official, high executive*). Il a donc toujours un emploi métaphorique qui participe non pas à désigner une position du référent, mais à élaborer le nom d'une position que ce référent peut occuper (*reference-modification*, dans les termes de Bolinger), et cette position est identifiée comme un rôle particulier (sous-classe) au sein de l'ensemble des fonctions dénotées par le nom-tête. *High* est donc classifiant dans 100% des cas devant un nom de métier ou de fonction socio-professionnelle.

♦ *Chief*

Chief est entièrement classifiant devant une grande majorité des noms-tête de la base de données, à savoir dans 137 séquences sur 148 (soit dans 93% des séquences). Dans ce cas de figure, *chief* désigne la fonction la plus haute dans une classe de métier (*chief justice, chief executive, chief prosecutor*), voire un grade à part entière (*chief marshal*), ou encore, la personne à la tête d'une équipe composée de membres décrits par le seul nom-tête (*chief nurse* au sein d'une équipe d'infirmier·e·s, *chief correspondent, chief engineer, chief curator*), ce qui correspond bien au rôle de sous-catégorisation des adjectifs classifiants. Les cas ambigus sont ceux où *chief* a un sens équivoque entre « principal » (synonyme de *main*) et « en-chef » ; ou peut avoir les deux emplois en fonction du contexte. C'est par exemple le cas du nominal *chief author*, pour lequel on trouve tantôt des emplois classifiants, tantôt des emplois déterminatifs. Voici deux exemples d'emplois pour illustrer ce phénomène[138] :

(20) Dr. Andrew Dlugolecki worked for 27 years in Aviva insurance group, in a number of senior technical and operational posts with UK and international responsibilities, retiring from the post of Director of General Insurance Development in December 2000. (…) He served as the **chief author** on Financial Services for the Intergovernmental Panel on Climate Change in its

[138] Les exemples (20) et (21), ainsi que ceux qui suivent ((22) à (24)), illustrent le fait que des spécificités d'ordre lexical influencent le rôle qui peut être tenu par *chief* dans la détermination ou classification du référent du SN.

1995 Assessment Report, and has been an author, reviewer or review editor in later Assessment Reports[139].

(21) Newspaper obituaries of prominent figures are often written years in advance, kept on file and then quickly updated when the subject dies and it's finally time to publish. (It's not unheard of for the **chief author** of a newspaper obituary to have died before its subject.)[140]

Dans l'exemple (20), *chief* est classifiant, il crée une sous-classe de référents parmi les individus dont la fonction est d'être *author* du rapport d'évaluation du Panel intergouvernemental sur le changement climatique de 1995. On voit en effet que le même référent, Dr. Andrew Dlugolecki, a également été « simple » auteur et a eu d'autres fonctions pour des rapports similaires produits par la suite (*has been an author, reviewer or review editor in later Assessment Reports*) : c'est donc que ces rapports sont le résultat de la collaboration de référents nommés *authors*, parmi lesquels un (ou plusieurs) référent(s) sont désignés comme les *chief authors* car ils ou elles ont un rôle particulier au sein de cette classe.

Dans l'exemple (21), cependant, le ou la journaliste désigné·e comme *chief author* est la personne qui a contribué le plus à la rédaction de la notice nécrologique, mais qui n'en est pas le ou la seul·e auteur·rice, du fait que cette personne est décédée avant le sujet de la notice, notice qui doit donc être « rapidement mise à jour » par un·e auteur·rice secondaire en vue de sa publication.

Un autre cas de figure oppose deux emplois de *chief* dans lequel l'adjectif est soit classifiant devant un nom de métier, soit un déterminatif devant un nom en emploi métaphorique ne renvoyant pas à une hiérarchie sociale : il s'agit du nom-tête *critic* (31 occurrences de *chief critic* dans le corpus). On peut ainsi comparer les deux exemples suivants :

(22) Here are 12 shows from the first half of the year that are worth visiting and revisiting, as chosen by V[anity] F[air] TV critic Sonia Saraiya, with contributions from **chief critic** Richard Lawson[141].

[139] Source : post de 2012 présenté sur le blog *whattsupwiththat.com*, intitulé « BREAKING: The 'secret' list of the BBC 28 is now public ».

[140] Source : article de 2012 présenté sur la page web *artsjournal.com*, intitulé « Exclusive: New York Times demotes a critic ».

[141] Source : article du magazine *Vanity Fair* de juin 2019, intitulé « The 12 Best TV Shows of 2019, So Far ».

(23) But the [International Criminal] court has one **chief critic**, President Donald Trump, who pilloried it in a speech at the U.N. General Assembly the day before[142].

Dans l'exemple (22), *critic* désigne bel et bien le métier de critique d'œuvre, en l'occurrence au sein du magazine *Vanity Fair*, et l'énoncé distingue à ce sujet la contribution d'une critique spécialisée dans la production télévisuelle (*TV critic Sonia Saraiya* : *TV* est un nom classifiant ici) et l'apport de *chief critic* du magazine. Ici, *chief* a donc clairement un emploi classifiant, il crée une sous-catégorie au sein de la classe des *critics*, qui se distingue par exemple d'une deuxième sous-catégorie évoquée dans cette phrase, celle des *TV critics*.

L'exemple (23), à l'inverse, emploie *critic* dans un sens qui ne renvoie pas à une fonction professionnelle, mais à l'attitude du président vis-à-vis de la cour pénale internationale ; l'adjectif *chief* est alors déterminatif, puisqu'il désigne le détracteur principal, et non en chef. On remarque qu'ici le rôle sémantique de l'adjectif change avant tout du fait du sens du nom-tête : puisque *critic* ne désigne pas ici une fonction dans une hiérarchie professionnelle, *chief* ne peut par conséquent pas désigner un rang au sein de cette hiérarchie, et est nécessairement interprété dans son sens déterminatif.

On peut remarquer en outre que lorsque deux emplois concurrents de *chief X* sont possibles, certaines caractéristiques syntaxiques sont réservées au cas où *chief* est classifiant : en effet, l'emploi du syntagme *Ø chief X* en apposition courte et avec un déterminant zéro semble restreint à l'emploi de *chief* à valeur classifiante, c'est-à-dire lorsque *chief* a un valeur proche de *in-chief*, comme c'est le cas dans l'exemple (22) ; à l'inverse, ce fonctionnement syntaxique est impossible lorsque la séquence *chief X* ne désigne pas une sous-classe de nom de métier, mais le référent principal de la classe dite par le nom-tête.

Un dernier exemple permet également de montrer que les différentes occurrences de *chief* + NOM-TÊTE ont parfois des emplois ambigus :

(24) When Dr. Robert Atkins died in April at the age of 72 after slipping on an icy sidewalk outside of his Manhattan medical practice, carb-avoiding dieters across the country were left without their **chief patron** — as were the employees of Atkins Nutritionals, the business that Dr. Atkins launched nearly 15 years ago to sell a line of vitamins.

[142] Source : extrait oral d'une émission de CNN broadcastée en 2018, intitulée « Examining United Nations General Assembly Meeting ».

Ici, le nominal *chief patron* est employé dans deux sens différents grâce à une ellipse d'une partie de la proposition dans la deuxième partie de l'énoncé : dans la proposition principale de la première partie de la phrase, *chief patron* renvoie à un emploi non hiérarchique du nom-tête, et le nominal a le sens de parrain ou supporter principal ; le syntagme nominal *their chief patron* est ensuite repris implicitement dans la seconde partie de la phrase (« the employees of Atkins Nutritionals were [left without their chief patron] »), cette fois pour désigner le rôle de supérieur hiérarchique[143] du docteur Atkins, conférent ici à *chief* la valeur classifiante.

En tout, on recense dans la base de données 11 noms-tête (7%) devant lesquels *chief* peut avoir des emplois tantôt classifiant et tantôt déterminatif, en fonction du contexte, parmi lesquels 5 noms-tête (3%) font état d'emplois de *chief* plutôt classifiants avec quelques contextes qui favorisent des emplois déterminatifs (« class / dét » : *patron, financier, ideologist, expert, servant*), et 6 noms-tête (4%), au contraire, qui ont plus d'occurrences où *chief* est déterminatif, mais où de ce sens déterminatif des emplois classifiants peuvent également émerger (« dét / class » : *author, critic, promoter, investor, songwriter, lawmaker*).

♦ *Big*

Big est, dans la présente étude, l'adjectif dont les occurrences sont les plus difficiles à classer entre emplois classifiants et emplois descriptifs car, bien que le terme soit utilisé dans un sens métaphorique et non littéral, il ne crée pas pour autant instantanément une sous-classe de référents avec des fonctions ou des caractéristiques spécifiques, ou du moins pas aussi clairement que *high* et *chief* ne le font. En effet, là où ces deux autres adjectifs permettent de désigner un grade, un rang ou une position spécifique (car, dans leur sens littéral, ils désignent un point sur une ligne), ce n'est pas le cas de *big* qui, dans son sens littéral, dénote un volume, et dont l'emploi métaphorique renvoie donc à un ensemble de caractéristiques typiques (mais pas définitoires pour autant), telles que la popularité, le pouvoir ou la quantité (d'argent, de biens). On a pu comparer au chapitre 6 le travail de classification de *high* et *chief* devant *executive*, par rapport au fonctionnement de *big* dans *a big executive*. Alors que *high executive* et *chief executive* désignent un poste spécifique dans un organigramme, auquel correspondent une fiche de poste, une liste des fonctions, un salaire, etc., *big executive* invite le ou la co-énonciateur·rice à s'intéresser aux conséquences implicites que l'influence du référent peut

[143] *Patron* n'a pas le sens de « patron » ou « directeur » en anglais moderne. Cependant, l'emploi de *chief patron* dans la deuxième occurrence (sous-entendue) évoque un rapport à la fois hiérarchique et financier entre le docteur Atkins et les employés de *Atkins Nutritionals*. Ce rapport double pourrait évoquer celui qu'entretiennent mécènes et artistes, ou sponsors et sportifs, sens possibles du nom *patron*. Nous considérons donc ici que *patron* est employé de façon métaphorique, pour donner une représentation imagée positive de la relation entre les employé·e·s d'une entreprise et leur employeur.

avoir sur la situation. *High* et *chief* participent à la dénomination du référent, alors que *big* indique plutôt une description du référent du SN (description qui peut parfois être interprétée comme un jugement ou un commentaire subjectif de l'énonciateur·rice).

Les exemples d'emplois classifiants de *big* évoqués plus haut se construisent au moyen d'une réanalyse de son sens descriptif : lorsque *big* décrit un volume important (*big cats, the big bang, big data*) ou une supériorité d'âge (*a big brother / my big sister*), volume et âge deviennent les caractéristiques définitoires d'une sous-classe (voire d'une nouvelle classe dans le cas de *big bang*, puisque *bang* seul n'existe pas pour désigner le processus d'évolution de l'univers). Dans les séquences étudiées ici, on observe un phénomène similaire de réanalyse entre emplois descriptifs qui contiennent une part de subjectivité énonciative (emplois de *big* qui décrivent une grande importance du référent) et travail de classification de l'adjectif, qui contribue à créer une sous-classe de référents.

Pour comprendre ce basculement d'un sens descriptif (teinté parfois d'une connotation évaluative) à un sens classifiant (qui se sert de ces connotations pour signaler la création d'une sous-classe), on peut s'intéresser aux deux exemples qui suivent :

(25) He says it's all about bribes there and knowing how the system works. I get the feeling that he's a really **big lawyer**. He says he takes care of stuff like this all the time.[144]

(26) *WIEHL*: I was at the other end of this as a prosecutor. I prosecuted tax evasion cases. And I'm telling you, Bill, I didn't get those cases until they had been in the system about seven years. […B]y the time they go through the civil assessment, the liens, everything. *O'REILLY*: It takes forever to get into court on a tax beef. *WIEHL*: Forever. And the celebs can hire the **big lawyers** [, the] big accountants.[145]

Dans l'exemple (25), l'énonciatrice a été arrêtée à tort pour trafic de drogue pendant ses vacances à l'étranger et cherche un avocat. Elle justifie le choix de cet avocat en particulier en insistant sur le fait qu'il s'agit, d'après son impression, d'un avocat qui se trouve être très influent. C'est donc que l'adjectif *big* dans cet exemple est descriptif : en cherchant parmi la classe des avocats, la protagoniste en a trouvé un qui a la propriété d'être important. La présence de l'adverbe *really* qui modifie *big* nous montre d'ailleurs que l'adjectif n'a pas un rôle classifiant, il ne crée pas une sous-classe de référents, puisqu'il est gradable, ce qui n'est pas possible dans les emplois classifiants (**the really big bang, *her very big brothers*). De même,

[144] Source : extrait du film *Left to Die*, sorti en 2012.

[145] Source : émission de télévision intitulée « The O'Reilly Factor », émission du 15 avril 2008.

la modalité exprimée dans la proposition principale, qui porte sur la valeur de vérité de *big*, indique que cet adjectif ne peut avoir une valeur classifiante : le référent semble être quelqu'un d'important au sein de la classe des avocats. La portée de la modalité serait nécessairement différente avec un emploi classifiant de *big* : *it seemed to have been the big bang* ; *I get the feeling that this is a big bang*. Ici, puisque *big* a une valeur classifiante, la modalité ne peut porter sur l'adjectif seul, elle porte sur le fait d'avoir trouvé le bon syntagme nominal, la bonne combinaison ADJECTIF + NOM, pour décrire le référent, car les deux termes sont alors soudés pour construire la catégorie.

Dans l'exemple (26), à l'inverse, l'énonciateur·rice décrit une situation qui a une valeur de vérité générale, constatée après plusieurs années d'expérience. Les noms-tête de la phrase analysée ont des emplois génériques : cela est vrai de tous les référents qui correspondent aux SN *the celebs* et *the big lawyers*. Ce qui importe dans cet énoncé c'est donc le fait que *the celebs* aient la possibilité d'avoir recours aux services de la sous-classe des « avocats influents » ou des « meilleurs avocats », de même qu'à celle des « comptables importants ». Ici *big* a clairement un fonctionnement qui s'apparente à de la catégorisation, puisqu'il s'agit du critère définitoire qui fait que les célébrités choisiront de s'adresser à cette sous-classe de référents. L'adjectif est donc tout d'abord descriptif, mais la propriété qu'il décrit est ensuite sélectionnée comme définitoires d'une sous-classe pertinente en contexte.

Ce phénomène de catégorisation en discours, pour des besoins pragmatiques qui ne semblent pas directement faire appel à des notions bien définies, a été théorisé par Barsalou (1983 : 211-227) qui parle de catégorisation *ad hoc*, par opposition aux « catégories naturelles » ou « communes » (établies quant à elles par Rosch, 1973) : Barsalou (1983 : 211) explique ainsi que l'on crée sans cesse des catégories qui sont utiles dans un contexte référentiel (« the use of highly specialized and unusual sets of items pervades everyday living »), mais que ces catégories n'ont pas de pérennité car elle ne donnent pas lieu à des représentation durables dans la mémoire. C'est ce type de catégorisation en discours qui est à l'œuvre dans certains emplois de *big*.

Ainsi, parmi les noms de métiers et de fonctions compatibles avec *big*, aucun ne déclenche un emploi classifiant de l'adjectif, mais une certaine proportion peut donner lieu à des emplois de *big* qui favorisent l'idée de sous-classe, par catégorisation *ad hoc*. Sur les 63 combinaisons *big* + NOM-TÊTE recensées dans la base de données, 13 favorisent une interprétation de l'adjectif comme participant à la dénomination d'une sous-classe à partir de son sens descriptif (soit 21% ; entre autres : *big star, big boss, big farmer, big lobbyist, big landowner*) ; à l'inverse, 17 séquences (27%) n'emploient *big* que dans un sens descriptif (entre autres : *big cop, big partner, big expert, big author, big CEO*). Dans la majorité des cas (33

combinaisons sur 63, soit 52%), on trouve dans les occurrences une alternance d'emplois purement descriptifs et d'emplois qui servent à la catégorisation, comme c'est le cas pour *big lawyer*, analysé plus haut.

On constate pourtant que l'emploi de *big* classifiant n'est pas incompatible avec la hiérarchie socio-professionnelle, puisqu'on trouve de nombreuses expressions lexicalisées qui emploient cet adjectif pour signifier l'influence d'un domaine de la société en compétition avec les autres : *big business* et, avec ou sans majuscule, *Big Government*, *big oil, Big Pharma, big agriculture*. Ces emplois clairement classifiants font bien référence aux mêmes domaines sociétaux et socio-professionnels et aux mêmes champs sémantiques que les séquences *big* + NOM-TÊTE étudiées dans ce travail.

La différence principale, qui bloque l'interprétation de *big* comme complétement classifiant dans la présente étude, est la nature humaine du référent du nom-tête. *Big* conserve, avec des référents humains, un caractère concret : *a big businessman* est quelqu'un qui a du succès dans ses affaires, ce qui le place, en tant qu'individu, à la tête d'un capital financier important, et de là lui vient une série d'avantages concrets, qui pourraient être quantifiés. Mais dans *big business*, *big* a un caractère abstrait, il est difficile de définir exactement ce qu'il qualifie, il est hautement non inhérent. Il est donc employé non pour son rôle descriptif, mais dans un but classifiant, pour créer cette sous-catégorie du *big business*, que le *Merriam Webster* définit comme « an economic group consisting of large profit-making corporations especially with regard to their influence on social or political policy ».

B. Travail de sous-catégorisation des dépendances head *et* top

L'étiquetage du rôle sémantique du premier terme a été mené pour les cinq dépendances étudiées (et pas seulement les adjectifs), dans la mesure où les noms-dépendance peuvent également avoir un rôle sémantique plutôt classifiant, lorsqu'ils créent une sous-classe de référents, ou plutôt qualifiant, s'ils décrivent une caractéristique du référent. Pour *top* et *head*[146], nous avons donc procédé au même type de décompte, en opposant cette fois à l'étiquette « classifiant » celle de « qualifiant », qui convient mieux pour rendre compte du travail sémantique effectué par le premier nom.

[146] On pourrait être tentée de penser qu'un nom précédant un nom-tête est forcément classifiant, or la question se pose, comme le montre Mignot (2020 : 257) concernant notamment les premiers noms des composés à accent tardif N2N1 qui ont un sens proche de ceux des adjectifs (*half-hour commercials, a metal desk, her gravel voice*).

1. Rôle classifiant de *head*

Le rôle classifiant de *head* est celui qui apparaît le plus clairement, car, comme *chief*, il permet de dénoter une sous-catégorie, un poste particulier occupé par une personne qui est la supérieure hiérarchique des référents de la classe dite par le nom-tête seul. En fonction du degré de lexicalisation de la séquence, on peut soit considérer que *head* fait partie intégrante de la dénomination d'un poste ou d'un rang (*head teacher, head nurse, head chef*), ou que ce terme sert plutôt à identifier le référent décisionnaire ou le plus important dans un contexte précis (*head gardener, head writer, head baker*). Dans les deux cas, cependant, *head* a un rôle entièrement classifiant, car il permet bel et bien de distinguer une sous-catégorie de référents ; et ceci concerne 100% des combinaisons étudiées dans le présent travail (81 sur 81). Ici, il apparaît clairement que l'emploi de *head* participe au fait de nommer un sous-groupe de référents au sein de la classe dite par le nom-tête : *head librarian, head bartender*.

2. Rôles classifiant et évaluatif de *top*

a. Emplois classifiants

Le sens classifiant de *top* est moins évident car cette dépendance s'associe à un grand nombre de noms de métiers sans servir à la formation de dénominations spécifiques. Pourtant, il a bien un rôle de catégorisation dans la plupart des cas, car il peut désigner une sous-classe à l'intérieur de la catégorie dite par le nom-tête : les exemples fournis par le *COCA* montrent que pour les séquences en *top* + NOM-TÊTE, dans l'extralinguistique, les référents sont groupés à part justement pour la raison que ce sont des *top X*.

Il s'agit là encore d'une catégorisation *ad hoc* (Barsalou, 1983 : 211-227), créée en discours pour des besoins de communication particuliers, et non lexicalisée. Ces occurrences, contrairement à celles évoquées au sujet de *big*, présentent un degré de proximité plus grand avec les catégories naturelles : *top*, du fait de sa nature nominale, se rapproche davantage du statut de classifiant, et donc de la sous-classe, que *big* ne le fait. En effet, *big* étant un adjectif, son sens descriptif rend moins évidente l'opération catégorisante à laquelle il procède, comme nous l'avons étudié plus haut. *Top*, lui, a un potentiel catégorisant plus évidente, car il n'a pas de valeur purement descriptive comme peuvent l'avoir les adjectifs.

De plus, comme *high, chief* et *head*, *top* dans son sens littéral désigne un point précis sur une échelle verticale, comme on l'a vu au chapitre 6. Cette particularité du sens lexical de *top* contribue à orienter son rôle dans la construction de la catégorie du SN : *top* a la capacité de référer à la sous-classe des référents qui se situent au sommet. Ce rôle catégorisant est clair dans l'exemple qui suit :

(27) Meanwhile, House Speaker Tina Kotek of Portland addressed the workplace issue head-on Monday — the only **top Democrat** to do so — after she was reelected to her leadership post[147].

Le locuteur ou la locutrice crée ici la catégorie *ad hoc* des *top Democrats*, parmi lesquel·le·s on distingue la présidente de la chambre, Tina Kotec, comme étant la seule de cette catégorie à avoir abordé une question. L'adjectif déterminatif *only* porte en effet sur l'ensemble *top Democrat*, qui renvoie bien à une sous-classe, distincte de la classe des Démocrates dans leur ensemble : d'ailleurs l'implication sous-entendue par le locuteur pourrait être que d'autres élu·e·s démocrates de moindre rang ont pu soulever cette question, en contraste avec le fait que parmi les membres éminents du parti, une seule l'a fait. Le référent du sujet est déjà identifié, par son nom propre et par sa fonction politique, et le but discursif de l'incise dans laquelle se trouve le nominal analysé est justement de signaler qu'il y une catégorie des *top Democrats*, parmi lesquel·le·s ce référent a été la seule à agir comme elle l'a fait, ce qui justifie d'autant plus l'analyse de *top* à valeur catégorisante.

b. Emplois évaluatifs

À l'inverse, on trouve aussi des cas où *top* dit une qualité ou une propriété du référent, celle d'être le ou la meilleur·e[148] de la classe dite par le nom-tête. Il a alors un sens proche de celui de *best*, et un rôle sémantique évaluatif, comme dans cet exemple :

(28) Florida State redshirt senior quarterback EJ Manuel is one of 15 players on the Walter Camp Player of the Year Watch List, realesed Tuesday afternoon. The yearly award is given to the **top player** in the nation as voted on by coaches and sports information directors[149].

Dans cet énoncé, *top* a un sens visiblement évaluatif, puisqu'un jury composé d'entraîneur·euse·s et de directeur·rice·s de l'information sportive doivent voter (donc émettre un jugement évaluatif) pour décerner un prix au joueur de football américain qui sera désigné comme *top player*. Une première liste de prétendants au titre est établie, composée de *15 players*, parmi lesquels un sera désigné *top player in the nation*. Le premier nom a bien un sens très proche de celui de *best* ici.

[147] Source : site d'information en ligne *OregonLive.com*, post de janvier 2019 intitulé « Fellow Democrat refuses to back Peter Courtney as Senate president »

[148] La métaphore équivalente en français pourrait être « au sommet de son art ».

[149] Source : page web *seminole.com*, post de 2012 intitulé « Manuel named to Walter Camp Player of the Year Watch List ».

Remarquons que cet effet de sens est également possible avec (et peut-être favorisé par) un référent pluriel :

(29) Brett Hull was one of the greatest NHL goal scorers of all time and one of the **top players** in the last 25 years in the NHL[150].

Dans cet énoncé, *Brett Hull*, *one of the greatest NHL goal scorer of all time* et *one of the top players in the last 25 years in the NHL* sont trois syntagmes nominaux coréférentiels, ce qui permet d'envisager que *one of the greatest goal scorers* et *one of the top players* ont un fonctionnement parallèle : il s'agit de deux nominaux tête de syntagmes en fonction attribut, qui confèrent au référent de *Brett Hull* des caractéristiques. *Greatest* a à la fois un rôle descriptif et évaluatif ici : il peut signifier que Brett Hull fait partie des joueurs qui ont marqué le plus de points (ce qui peut être quantifié objectivement : *someone who scores the greatest number of goals*, sens descriptif), et cela confère au référent, aux yeux de l'énonciateur·rice, la qualité d'être l'un des plus grands joueurs de l'histoire du hockey sur glace (sens évaluatif). Cette deuxième interprétation, conséquence de la première, est renforcée par le second syntagme nominal attribut, dont la tête est le nom *player* : ici, *top* n'a pas pour fonction de créer la sous-classe des *top players*, mais d'attribuer à Brett Hull la qualité d'être un des meilleurs joueurs des vingt-cinq dernières années. Le syntagme prépositionnel complément du nom *player* conforte d'ailleurs cette interprétation : ce complément sert, lui, à délimiter une catégorie *ad hoc*, celle des joueurs de la ligue nationale de hockey de ces 25 dernières années, et au sein de cette catégorie, Hull est désigné comme l'un des meilleurs. *Top* sert donc à exprimer une évaluation positive de la part du locuteur.

c. Détermination et rôle sémantique de top

Le déterminant peut également constituer un indice quant au rôle sémantique de *top* dans les énoncés présents dans le *COCA* : l'article défini *the* est présent pour les syntagmes dans lesquels *top* est qualifiant (« I'm not the **top receiver** in the game right now, but there are little things I've learned that they can add to their game. »[151]) et ceux où ce nom a un rôle de catégorisation (« He has the size and ability to cover the **top receiver** on opposing offenses just about every week. »[152]) ; à l'inverse, l'article *a* et l'article zéro favorisent une interprétation de *top* comme classifiant (« McCaffrey is serving as his own complement, as both the feature ball-

[150] 2012 – WEB – Best 25 NHL Players over the Last 25 Years.

[151] Source : article du journal *OCRegister*, paru en 2017 et intitulé « Pharoh Cooper feels like a veteran among a young group of Rams ».

[152] Source : article du magazine *Bleacher Report*, daté de 2016 et intitulé « Reviewing the Biggest Steals of the 2016 NFL Free Agency ».

carrier and a **top receiver**. »[153] ; « The redshirt senior's pass for ∅ **top receiver** N'Keal Harry (…) drew a pass interference call that put the ball at the Michigan State 29 »[154]). Dans ce dernier exemple, le déterminant zéro porte sur l'ensemble du syntagme dont la tête est le nom propre N'Keal Harry, et le nominal *top receiver* est une apposition à ce nom propre ; *top* sert bien à construire une sous-classe, celle des *top receivers*, qui permet à son tour d'indiquer à quelle classe appartient le référent du nom propre : le nominal fonctionne ici un peu comme un titre, il n'a pas de référent extralinguistique, il sert simplement à opérer une classification du référent.

L'explication possible de ce fonctionnement est le fait que l'indéfini s'intéresse davantage à la construction de la classe dite par les noms du syntagme nominal ; indéfini et nom commun font le même travail de focalisation sur ce qui permet au référent d'être cognitivement classé dans une catégorie du fait de ses propriétés. Cotte (2001 : 3) dit à ce sujet :

> Le modèle [*la notion dite par le nom*] est abstrait, négligeant une infinité de différences, et il est général, retenant des propriétés solidaires récurrentes. Cette abstraction et cette généralité permettent qu'il s'applique *a priori* et qu'il catégorise. Un [référent] particulier entre dans le domaine du nom s'il ressemble peu ou prou au modèle […] [L]a catégorisation le différencie de ce qui ne possède pas l'identité nominale mais, le rendant général, elle l'assimile à tout ce qui possède aussi cette dernière […]. Si le nom commun fait l'assimilation décrite ci-dessus, il est aussi le premier responsable de la valeur "quelconque", dont le sens est " qui a seulement les propriétés distinctives signifiées par le nom (…) ". Cette valeur est toujours associée à la catégorie de l'indéfini (…) ; au moins pour partie l'indéfini est donc une excroissance du nom commun.

Le déterminant permet donc de faciliter l'analyse du fonctionnement sémantique de *top* dépendance, et nous avons utilisé cet indice pour distinguer les emplois classifiants ou évaluatifs de ce nom dans les séquences étudiées.

Dans la base de données, 135 séquences *top* + NOM-TÊTE sur 168 (80%) correspondent à un emploi purement catégorisant de *top* ; aucune combinaison n'emploie *top* dans un sens uniquement évaluatif, donc les 33 séquences dans lesquelles *top* n'est pas purement catégorisant correspondent à une alternance d'emplois évaluatifs et catégorisants. Nous avons relevé 20 séquences (12%) où *top* semble avoir avant tout un sens classifiant, mais avec des emplois qualifiants fréquents (par exemple, *top designer, top quarterback, top physicist*), et 14 séquences (8%) dans lesquels *top* est avant tout évaluatif mais avec un rôle de catégorisation fréquent (telles que *top player, top doctor, top exhibitor*).

[153] Source : article du journal *Charlotte Observer*, daté de 2018 et intitulé « Panic? Pray? Or parade? A look at the Carolina Panthers at midseason ».

[154] Source : article du magazine *Sports Illustrated*, daté de 2018 et intitulé « Herm Edwards, Arizona State Put a Stop to Jokes ».

C. *Résumé du rôle sémantique des dépendances*

Le tableau suivant résume les résultats exposés dans cette partie.

	Catégorisation		**Non-catégorisation**			**Alternance d'emplois catégorisants et non catégorisants**
	Dépendance catégorisante	Dépendance créant une catégorisation *ad hoc*	Dépendance descriptive	Dépendance déterminative	Dépendance évaluative	
head	100%			0%		0%
high	100%		0%			0%
chief	93%			0%		7%
top		80%			0%	20%
big		21%	27%			52%

Tableau 8. Proportion des rôles sémantiques des dépendances

En conclusion, les séquences étudiées emploient en majorité la dépendance dans un sens qui sert à construire une dénomination, c'est-à-dire que le premier terme participe à élaborer la catégorie notionnelle à laquelle appartient le référent. Seul l'adjectif *big* n'a pas ce fonctionnement sémantique catégorisant dans la majorité de ses emplois : *big* a, lui, un rôle ambigu dans la plupart de ses emplois car il sert à évaluer l'influence individuelle du référent, sans rapporter cette influence à une caractéristique de sous-classe, mais sans évacuer totalement non plus la possibilité de rassembler dans un même groupe les référents qui font montre de cette caractéristique. Cette ambiguïté constante n'a pas permis de décompter séparément les noms-tête avec une majorité d'emplois catégorisants et ceux avec une majorité d'emplois descriptifs, et c'est la raison pour laquelle un seul résultat est noté pour les colonnes correspondant à une alternance d'emplois de *big*.

Il existe donc un continuum dans la capacité des dépendances pré-nominales à construire une catégorie. En effet, le fait que de nombreux emplois soient ambigus, qu'il ne soit pas immédiatement possible de classer certaines occurrences, nous indique que certains de ces emplois ne sont pas strictement classifiants ou strictement descriptifs, mais qu'ils déclenchent plusieurs effets de sens, attirant leur interprétation vers l'un ou l'autre des pôles de construction de la référence du syntagme nominal.

On pourrait représenter ainsi ce continuum :

Figure 1. Continuum du rôle de catégorisation des dépendances

Les différents jalons de ce continuum sont indiqués dans le tableau récapitulatif présenté plus haut : classification – catégorisation *ad hoc* – évaluation – description – détermination.

Les dépendances étudiées ont donc différents apports sémantiques dans la construction de la référence du syntagme nominal : certaines sont purement classifiantes, d'autres ont des emplois qui alternent entre pôle notionnel (catégorisation) et pôle énonciatif (identification d'une qualité ou d'une propriété par l'énonciateur·rice).

Nous envisageons maintenant le cas particulier des combinaisons à tête déverbale.

III. Combinaisons à tête déverbale

Le présent chapitre interroge les diverses caractéristiques syntaxiques des séquences DÉPENDANCE + NOM-TÊTE qui contribuent à la construction du sens de ces combinaisons. À cette fin, nous analysons dans cette partie les combinaisons dans lesquelles le nom-tête est déverbal, c'est-à-dire construit par dérivation à partir d'un verbe (*head teacher, top leader, big producer, high donor*). Ces constructions soulèvent deux questions : d'une part, la séquence peut être analysée soit comme l'association d'une dépendance et d'une tête déverbale (*head* + *teacher*), soit comme la suffixation d'une base théorique composée (« head-teach » + *-er*) ; d'autre part, dans ces séquences, la dépendance peut avoir la fonction de modifieur (*top leader*) ou être la trace d'un complément issue d'une relation prédicative sous-jacente (*high donor* ← *someone who donates high amounts of money*).

A. Éléments de description

1. Présentation des données

Les combinaisons de la base de données dont le nom-tête est un nom déverbal agentif, comme par exemple *top publisher, big producer, high donor*, *head teacher, chief negociator*

[155] Deux exemples de nominaux sont donnés pour une même valeur de *head, high* et *chief* ici pour représenter le fait que parmi ces combinaisons, celles de gauches sont lexicalisées (elles constituent des entrées de dictionnaire), le rôle de la dépendance est donc encore plus central dans la construction de la référence.

ont comme caractéristique commune le fait d'être constituées d'un nom-tête déverbal en VERBE-*er* ou VERBE-*or*, dont le référent est l'agent du procès dénoté par le VERBE dont ce nom-tête est dérivé. Sont incluses les séquences où le nom-tête se termine par *-ess* (*actress, waitress*).

Ces séquences doivent être distinguées de celles où le nom-tête a un suffixe dérivatif agentif en *-er* ou *-or* mais dans lesquelles la base de la dérivation est elle-même un nom (c'est le cas des noms-tête *officer* ou *commissioner* par exemple, qui sont respectivement dérivés des noms *office* et *commission*), ou des cas dans lesquels *-er*/*-or* est une terminaison et non un suffixe accolé à une base (*doctor* est un exemple de ce cas de figure). Certains cas limite, comme *professor* pour lequel on ne peut, en synchronie, reconstruire une glose avec le même verbe (*a professor ≠ someone who professes*), n'ont pas été inclus dans les combinaisons étudiées ici, car on souhaite étudier la construction syntaxique de la relation dépendance-tête déverbale, pour laquelle il est pertinent de voir si le nom-tête est bien associé à un verbe existant en anglais contemporain et facilement accessible pour les locuteur·rice·s. Nous avons donc également renoncé à intégrer des noms comme *amateur* ou *entrepreneur*.

De même, lorsqu'un nom-tête en *-er* ou *-or* peut être dérivé d'un nom ou d'un verbe, nous avons choisi de ne conserver que les noms-tête pour lesquels il est clair qu'ils ont une origine verbale : c'est pourquoi nous n'avons pas conservé dans cette étude les noms *farmer, banker* ou *commissioner*, même si les verbes *to farm, to bank* et *to commission* existent, ces verbes étant eux-mêmes dérivés des noms *farm, bank* et *commission* (comme l'indique l'étymologie de ces verbes présentée par *l'OED*).

Enfin, pour assurer la cohérence de l'étude morphologique, ont été étudiés les seuls noms déverbaux dont la dérivation est marquée par une suffixation, et non les noms dérivés de verbes par conversion catégorielle sans changement morphologique (*a cook, a coach*).

D'un point de vue strictement morphologique, on trouve dans la base de données, toutes dépendances confondues, 235 noms-tête sur 457 (soit 51%) qui se terminent par *-or* ou *-er*. Parmi ceux-ci, les noms qui sont bel et bien des noms agentifs dérivés de verbes existant en synchronie sont répartis ainsi, en nombre de *types* (noms-tête différents) et de *tokens* (occurrences totales de la combinaison DÉPENDANCE + NOM-TÊTE recensées dans le corpus) :

Dépendance	Nombre total de noms-tête (*types*)	Noms déverbaux agentifs en nombre de *types* et pourcentage par rapport aux nombre total de noms-tête	Nombre total d'occurrences (*tokens*)	Nombre d'occurrences (*tokens*) des noms-tête déverbaux agentifs et pourcentage par rapport au nombre total d'occurrences
top	168	60 (36%)	12742	4774 (37%)
chief	148	47 (32%)	23304	2387 (10%)
head	81	33 (41%)	11005	1010 (9%)
big	63	28 (44%)	3240	1056 (33%)
high	29	3 (10%)	3192	113 (4%)
Total (% du total)	489 (100%)	171 (35%)	53294 (100%)	9240 (17%)

Tableau 9. Proportion des noms déverbaux agentifs

Ce tableau nous permet de voir que si les noms déverbaux agentifs représentent une proportion importante des noms de la base de données en termes de *types* (35%), cette proportion est réduite de moitié (17%) quand on considère le nombre d'occurrences de ces noms en combinaison.

2. Simplicité sémantique des noms déverbaux ?

Une explication possible à cet écart de fréquence est que la dérivation de verbes en noms d'agent au moyen du suffixe *-er / -or* est un moyen visiblement productif de créer des noms de métier[156], et c'est pourquoi la base de données en recense de nombreux types. Mais ces dérivations sont, par définition, des créations à partir d'autres termes, en l'occurrence à partir de verbes — les nominaux ainsi créés sont donc tributaires du sens du verbe initial. Or, en tant qu'il dénote un procès, voire une situation, le verbe est porteur d'une complexité sémantique différente de celle du le nom, et de ce fait le nom déverbal construit une représentation particulière des référents humains. En effet, la signification verbale inclut les arguments du verbe, ainsi que des informations aspectuelles, et parfois modales. Or, lors de la construction de noms déverbaux, cette complexité particulière du verbe est partiellement perdue ou transformée : le nom déverbal dit en priorité un seul argument du verbe, et limite son interprétation aspectuelle ou modale.

[156] Benveniste (1974 : 116) fait le même constat au sujet du français, et il indique : « La valeur d'activité professionnelle qui marque profondément cette classe de noms [à savoir, les noms d'agents en *-eur*] en facilite l'expansion, qui suit la création de métiers ou de techniques. Même du verbe *penser*, le moins susceptible de spécialisation, on a tiré *penseur*, comme pour faire de la pensée un métier. »

Ces noms ont donc un sémantisme restreint (par rapport au fonctionnement prototypique du domaine verbal comme par rapport au programme sémantique du nom), qui produit l'impression que leur référent ne pourrait effectuer qu'une seule tâche, ce qui peut avoir un aspect négatif. Mignot & Marty (2018 : 163-183) font un constat similaire au sujet des noms composés inclus dans les dénominations d'humains : les noms d'humains doivent avoir un caractère opaque pour pouvoir renvoyer à la complexité du référent. Or les noms composés étant en partie transparents, du fait qu'ils allient (au moins) deux termes qui doivent pouvoir s'associer de façon compréhensible, leur application à des référents humains a souvent un sens péjoratif :

> These denominations [*birdbrain, fashion victim, talebearer*] are derogatory because, (…) when it comes to humans, opaque designations are preferred. They are seen as more adequate because reducing a person to only one characteristic amounts to negating their essential complexity. The only way not to do that is to be non descriptive, and therefore to resort to an opaque noun. Compounds being (relatively) transparent, they have a descriptive component, and are likely to be interpreted as reducing a person to one feature only. (2018 : 173-174).

Notons au passage que *talebearer* (« commère » en français) est d'ailleurs un composé dont la tête est un nom d'agent déverbal : *someone who bears tales*. Dans les séquences étudiées, sans que le caractère transparent du nom-tête déverbal puisse être qualifié de péjoratif (certains dénotent même des métiers assez prestigieux : *a big publisher, a top commander, a chief director*), on note effectivement que de nombreux noms-tête ne mettent pas en valeur la complexité du référent humain, mais le restreignent à un simple procès : c'est le cas notamment pour les noms qui font référence à des postes au sein d'équipes dans différents sports (*receiver, pitcher*), ou pour les noms déverbaux qui impliquent une relation économique et commerciale : *investor, wholesaler*.

Pour rappel, ces particularités sémantiques des noms déverbaux, qui présentent le référent humain sous un angle relativement limité, a été abordé par Schnedecker (2022) au sujet de l'agentivité des noms d'humains. En dépit des attentes qui voudraient que les humains soient par définition des agents, l'étude de Schnedecker a montré que les noms d'humain, y compris les noms déverbaux, ne sont pas nécessairement agentifs, et inversement, les noms les plus fondamentalement agentifs sont finalement mal adaptés à la dénomination d'humains (voir le chapitre 1).

À l'inverse, des noms non dérivés de verbes peuvent avoir été créés spécifiquement pour dénoter toutes les activités liées à un métier ou à une fonction professionnelle, et ils ont le rôle de synthèse, ainsi qu'une opacité, propre à la catégorie nominale : *star, priest, justice, expert*. Cette complexité est également présente, évidemment, lorsque le nom-tête est dérivé d'une base

nominale : *customer, lawyer, industrialist* — des noms pour lesquels il serait difficile de résumer l'activité des référents à une seule action.

Cette raison, qui tient à l'affinité de la catégorie nominale pour la complexité sémantique et la synthèse, explique que la proportion de noms-tête déverbaux est plus grande en termes de types qu'en nombre d'occurrences, car si de nombreux noms sont créés par dérivation, ce ne sont pas les noms employés le plus souvent, soit car ces noms ne reflètent pas la complexité du référent humain, soit parce qu'il ne s'agit pas toujours de noms de métiers clairement identifiés dans la hiérarchie socio-professionnelle.

3. Spécificité de chaque dépendance devant les noms déverbaux

a. Big *devant des noms de métiers déverbaux*

L'adjectif *big* est le terme le plus compatible avec des noms déverbaux agentifs en nombre de types (44%), et le deuxième terme le plus compatible avec ces noms en nombre d'occurrences (33%, derrière *top*, 37%). *Big* est la dépendance qui a le lien le plus lâche avec les notions de hiérarchie organisée et structurée, ou d'organigramme précis ; au contraire, cet adjectif suggère une influence ou une importance qui ne passe pas par les canaux officiels des structures socio-professionnelles. Ces particularités lexicales expliquent pourquoi il s'agit de la dépendance qui fonctionne avec le plus de noms déverbaux, car ces noms ne sont pas forcément des noms de métiers prototypiques ; en effet, ils ont été créés, originellement, à partir de verbes pour désigner une seule tâche ou facette d'une réalité professionnelle.

Pour illustrer ce phénomène, on peut s'intéresser aux quatre noms-tête déverbaux agentifs qui ont le plus d'occurrences avec *big* : il s'agit des noms *donor* (292 occurrences), *investor* (154), *publisher* (126) et *producer* (78). Les deux premiers ont un lien distant avec la dénotation d'un « métier » : ils dénotent plutôt une fonction de partenaire économique, qui est associé à un domaine professionnel non pour le travail que les référents fournissent mais pour l'argent qu'ils investissent. En ceci, non seulement ils ne désignent pas le référent du point de vue de sa complexité d'animé, mais ils ne le désignent pas non plus du point de vue de sa contribution technique ou intellectuelle à la réalisation d'un objectif professionnel. Ceci peut donner lieu à l'expression d'un point de vue négatif sur le référent du syntagme, comme c'est le cas dans l'exemple qui suit :

(30) [A]nother BILLION DOLLAR boondoggle in your attempt to play venture capitalist with taxpayer money that actually goes to your FAT CAT financier friends who are **big donors**.[157]

Ici, le locuteur reproche au président (auquel renvoient les déterminants possessifs *your*) d'avoir utilisé de l'argent public à mauvais escient, car ces fonds auraient finalement été versés à des agents financiers qui pourraient ensuite les réinvestir dans les campagnes politiques du président lui-même. Les référents du syntagme nominal étudié sont une première fois désignés par leur métier (*financier*), et le syntagme nominal co-référentiel *big donors* n'a donc pour fonction que de mettre l'accent sur leur lien économique avec le destinataire. *Big donor* s'emploie majoritairement dans des contextes politiques, où il fait référence aux personnes qui participent au financement des campagnes et des partis. Ce nominal désigne donc les référents non du point de vue de leur métier en tant que tel, mais dans leur fonction de partenaire économique dans la vie politique des États-Unis.

De façon similaire, *big investor*, lorsqu'il désigne des individus, renvoie à un nom d'agent économique et non à une position bien définie dans la hiérarchie professionnelle :

(31) In the mid-' 90s, Mike Pompeo and a group of friends from West Point started Thayer Aerospace, a company that is based in Wichita. […] *GROSS*: And the Koch brothers were **big investors** in Thayer Aerospace. *SCHWARTZ*: Yes. The Koch brothers, you know, who run Koch Industries, who are **these big, big, big billionaire donors in the Republican Party** - they're based in Wichita, and they were among Pompeo's **initial backers** for Thayer[158].

Dans cet exemple, nous avons souligné le réseau de références concernant les frères Koch, qui renvoient toutes soit à la capacité économique soit à l'apport financier des référents : *investor* a donc lui aussi pour fonction de dénoter non pas un métier, mais un rôle parallèle à l'organisation hiérarchique d'une entreprise.

Le troisième nom-tête sélectionné, *publisher*, renvoie bien à un métier clairement défini, mais il a alors la relative simplicité sémantique évoquée plus haut : le référent est envisagé en ce qu'il effectue une tâche particulière. Pourtant, le métier d'éditeur·rice est une activité complexe, qui ne se laisse pas réduire à la seule tâche de la publication. Mais lorsqu'il est associé à l'adjectif *big*, ce nom semble perdre une partie de sa complexité sémantique, car le

[157] Source : page web *nationalmemo.com*, post de 2012 intitulé « If Mitt Romney Is Going To Lose, He's Going To Lose Ugly ».

[158] Source : extrait de l'émission *Fresh Air* diffusée sur la radio NPR en février 2019, et intitulée « Journalist Explains How Mike Pompeo Helps 'Translate Trump' To The World »

nominal *big publisher* semble bien suggérer une interprétation du métier qui se focalise sur le seul fait de faire paraître ou vendre beaucoup de livres, et non sur, par exemple, le travail d'édition du texte, les choix typographiques, la promotion du livre, etc. Ici, les propriétés lexicales de *big* influencent l'interprétation du nom-tête, et invitent à se focaliser sur un aspect sémantique de la nature déverbale de cette tête, comme l'illustre l'exemple suivant :

(32) So why they think they can get away with charging these ridiculous prices is something I don't get. But I also think that as long as the **big publishers** charge these prices they only make it easier for **smaller e-presses** and indie authors who are pricing their e-books competitively. I have passed on more than one e-book by **large publishers** just because they are over the line and I've purchased quality books from **small presses** instead[159].

Cet exemple montre bien qu'aux *big publishers* qui produisent beaucoup (d'e-books, dans ce contexte) s'opposent d'autres formes de production et diffusion de textes, elles aussi décrites en termes quantitatif (*small presses*), dont la qualité est préférée par l'énonciateur·rice.

Ce phénomène est mitigé dans les emplois de *producer* en fonction de son interprétation contextuelle. Les emplois de *big producer* dans lesquels le nom-tête désigne le métier de producteur artistique, dans le domaine du cinéma ou de la musique, véhiculent bien l'idée que le référent a un rôle complexe, composé de plusieurs pans de compétences :

(33) *ROBERT LONZO:* You're Jake, right? *JAKE BUBAR:* This was unbelievable. Robert Lonzo, the **biggest producer** of horror films in the world was calling my name. He's the man responsible for discovering Gina Skylar[160].

Dans cet exemple (33), *big* connote avant tout la quantité de films produits ; mais on retrouve cependant parfois un effet de sens d'abstraction, ou de flou quant à l'activité concrète du référent, comme on l'a remarqué avec le nom *investor* :

(34) Hefner was never the Hollywood insider that he wanted to be. And the **big producers** would come to his parties and would party, but they never gave him respect[161].

[159] Source : extrait du blog *nathanbransford.com*, post de 2012 intitulé « The Publishing Industry Is Not Deserving of Special Protection ».

[160] Source : extrait du film *She Wolf Rising*, sorti en 2016.

[161] Source : extrait de l'émission *Nightline* sur la chaîne de télévision ABC News, émission du 18 octobre 2019 intitulée « THE DEATH OF A PLAYMATE DOROTHY STRATTEN ».

Ici, les référents du nominal souligné sont bien également des producteurs dans l'industrie du cinéma, mais l'adjectif sert davantage à connoter l'influence, le pouvoir des référents, indépendamment de leur activité cinématographique concrète, à faire de Hefner un agent respecté de l'univers d'Hollywood. On peut donc en retenir qu'ici *producer* n'est pas utilisé du point de vue de l'activité concrète des référents, mais du point de vue du statut que cette activité leur confère.

Dans d'autres contextes, *producer* dénote l'activité de production de biens ou de marchandises :

(35) One of the big things that's happened over the last year is a tightening of labor laws, forcing **family farms** to hire family members (excluding children) under the same labor laws as anyone else. Really, really unpopular in an age of less children and more reliance on extended family. But it hasn't gotten much attention, I suspect at least in part because the **big producers** are a-okay with it. The nephew of Corporate Farm's CEO isn't working the farms, obviously[162].

Dans cet exemple, *the big producers* est opposé à *family farms* : l'activité professionnelle fournie par les fermes familiales est dénotée par le nom *farm*, tandis que les exploitations importantes, à qui le locuteur reproche de ne pas s'être opposées aux lois du travail mentionnées précédemment, sont nommées *big producers*, ce qui donne à voir avant tout le processus de production de biens, et correspond à une réduction du sens par rapport à *farm*.

b. Top *devant des noms de métiers déverbaux*

Comme *big*, *top* présente une proportion élevée de combinaisons avec des noms d'agents déverbaux, que ce soit en nombre de types ou en nombre d'occurrences : 37% dans les deux cas (comme vu dans le tableau 9, la moyenne de ce type de combinaisons est de 35% pour les types de noms, et de 17% en termes de nombre d'occurrences). La proportion élevée d'occurrences vient notamment du fait que parmi les noms-tête qui se combinent le plus fréquemment avec cette dépendance, beaucoup sont des noms d'agents déverbaux. Si l'on recense par exemple les dix noms-tête qui ont le plus d'occurrences derrière *top*, cinq d'entre eux (en gras dans le tableau ci-dessous) sont des noms déverbaux :

[162] Source : extrait du blog *ordinary-gentlemen.com*, post de 2012 intitulé « In Which John Cole Is A Very Wise Man ».

EXECUTIVE	1434
PLAYER	**1229**
OFFICIAL	1128
DEMOCRAT	531
REPUBLICAN	484
LEADER	**477**
ADVISER	**476**
OFFICER	394
MANAGER	**301**
COMMANDER	**246**

Tableau 10. Dix premières séquences top X

Cette proportion suggère que les noms-tête déverbaux employés avec *top* ne subissent pas les restrictions observées avec *big*.

c. Head *devant des noms de métiers déverbaux*

Head est compatible avec 32 types de noms-tête déverbaux agentifs, ce qui correspond à 41% des 81 noms-tête avec lesquels cette dépendance entre en combinaison. On compte quatre combinaisons *head* + NOM-DÉVERBAL parmi les dix combinaisons les plus fréquentes avec cette dépendance (*head teacher, head writer, head cheerleader*[163]*, head trainer*), mais la proportion d'occurrences de nominaux à tête déverbale modifiée par *head* ne correspond qu'à 9% du nombre total d'occurrences de combinaisons avec *head* (953 occurrences de *head* VERB-*er* pour 11005 occurrences de *head X*). Cette proportion est cependant à considérer avec précaution, du fait que le premier résultat, *head coach*, représente à lui seul près de 80% du nombre total d'occurrences de *head* + NOM-TÊTE : il y a 8740 occurrences de *head coach* dans le *COCA*, sur les 11005 occurrences de *head* + NOM-TÊTE recensées au total dans la base de données.

Si l'on écarte le nombre d'occurrences de *head coach*, considérant qu'il s'agit d'une valeur extrêmement dominante, dont les caractéristiques (ici, le caractère non déverbal de la tête) influencent trop lourdement les proportions de noms déverbaux compatibles avec *head*, alors la proportion d'occurrence de *head* avec un nom d'agent déverbal passe à 42%, une proportion supérieure à celle de *big* et de *top*. Ce résultat s'explique par le fait que *head* a une grande compatibilité avec les noms qui, justement, exprime l'agent de n'importe quel procès. En effet, comme vu au chapitre 6, *head* n'a pas l'aspect prestigieux de *high* et *chief*, mais il est plus précis, plus hiérarchique, que *big* et *top*, ce qui en fait une dépendance hautement compatible avec les noms d'agents déverbaux, comme dans les nominaux *head writer, head teacher, head waiter, head brewer* ou encore *head trader.*

[163] On considère ici que *cheerleader* peut être glosé par *the person who leads the cheering*, plutôt que par *someone who cheerleads*, qui fait donc bien de *cheerleader* un nom déverbal.

d. Chief *et* high *devant des noms de métiers déverbaux*

Les dépendances *chief* et *high* ne favorisent pas l'emploi de noms déverbaux : ils sont respectivement compatibles avec 32% et 10% de types de noms-tête déverbaux, et avec 9% et 4% d'occurrences. Parmi les dix noms-tête les plus compatibles avec *chief*, un seul est un nom déverbal (*chief inspector*), le dixième, ce qui explique cet écart de proportion entre nombre de types et nombre d'occurrences.

Une explication possible tient au fait que ces deux dépendances ont un fonctionnement particulier devant des noms de métiers : sémantiquement, ils ont un lien privilégié avec l'expression d'un organigramme clair et structuré, voire bureaucratique en ce qui concerne *high*, et dans tous les cas relativement prestigieux (pour *chief*, cela est particulièrement vrai lorsque cet adjectif est classifiant et synonyme de « en-chef »). Les noms-tête auxquels ils sont le plus souvent associés sont donc des noms de métiers à part entière, créés pour désigner des réalités socio-professionnelles complexes.

Cette spécificité est d'autant plus remarquable avec *high* : cet adjectif a non seulement une très faible proportion d'occurrences devant des noms déverbaux (113 occurrences sur 3094), et en termes de *types*, seul trois noms-tête compatibles avec *high* sont des noms d'agents déverbaux : *holder, commander* et *donor*. Parmi ceux-là, on voit que seul *donor* est effectivement construit par nominalisation d'un verbe pour dénoter directement l'agent du procès (*someone who donates*), et on a observé avec l'étude de *big donor* que le référent est alors envisagé comme un partenaire économique plus que comme ayant une activité professionnelle complexe. Les nominaux *high commander* et *high holder* ont la particularité d'être des titres, dans lesquels *high* a un rôle classifiant, qui modifie donc le sens du nom-tête : *a high commander* n'est pas **someone who commands highly*, dont le rôle habituel serait de commander, et qui se trouve être haut placé, mais il s'agit plutôt de l'officier qui porte le titre de *high commander*. *High Holder* est un titre créé dans une série littéraire fictionnelle, dans laquelle les *High Holders* constituent la caste de la noblesse foncière, c'est-à-dire ceux qui possèdent les terres, nommées *Holdings* (littéralement, les propriétés ; l'étymologie de ce terme fait bien référence au verbe *to hold*). Ainsi, même si *High Holder* a bien un lien étymologique avec l'agent du procès dit par *hold*, on observe d'une part que ce procès est peu dynamique, ce qui questionne le rôle agentif du référent, et d'autre part que le lien étymologique avec la possession de terres est distendu au point de faire au moins partiellement disparaître la notion de procès.

B. Genèse des combinaisons à tête déverbale

1. Composition ou suffixation ?

Toutes les combinaisons étudiées ici ont la même structure de surface, qui a été établie pour délimiter le sujet : il s'agit d'une juxtaposition directe entre une dépendance interne au SN en position pré-nominale et un nom-tête. Mais la structure profonde des combinaisons dans lesquelles le nom-tête est un nom déverbal agentif présente une difficulté d'analyse syntaxique et sémantique, puisque l'on peut se demander si le suffixe dérivatif agentif *-er / -or* préexiste à l'ajout de la dépendance. Des nominaux comme *high donor, big producer* ou *top player* pourraient-ils être analysés comme provenant de sortes de composés verbaux (*to donate highly → to high-donate ; to produce a lot → to big-produce ; to play at the top → to top-play*) qui seraient ensuite nominalisés pour donner des noms d'humains ([*high-don*]*or,* [*big-produc*]*er,* [*top-play*]*er*) ?

Cette possibilité de formation a été étudiée dans la littérature au sujet des composés : ainsi, la grammaire générative a cherché à théoriser les règles de la formation lexicale en générale, et notamment les principes de la composition. Roeper & Siegel (1978 : 207-208) ont cherché en particulier à établir les principes qui président à la création de composés à tête déverbale. Ils décrivent des composés A-B dans lesquels l'élément B peut être un nom en *-er* ou un participe passé ou présent à valeur adjectivale, et l'élément A peut être un adjectif : *good-looker* ; un adverbe : *late-bloomer* ; un nom « compris comme objet direct » : *wage-earner* ; ou un nom « compris comme autre chose qu'un objet direct » : *church-goer*[164]. Les auteurs indiquent (1978 : 207) : « verbal compounds are (a) predictable and compositional in meaning and (b) extremely productive ».

Le caractère productif de cette formation lexicale a été en partie illustrée dans les pages précédentes : la construction de noms de métiers en particulier a abondamment recours à la dérivation en *-er* ou *-or*, dans des proportions variables selon la dépendance pré-nominale étudiée. On s'intéresse donc maintenant à la caractéristique (a) mentionnée par Roeper & Siegel : ces composés sont prévisibles, et ils ont un sens compositionnel. Ces deux idées sont associées dans un seul principe, que les auteurs nomment *First Sister Principle*, et qui dit : « All verbal compounds are formed by incorporation of a word in first sister position of the verb » (1978 : 208). Cette position de *first sister* signifie que l'élément A ne peut faire partie du

[164] Les exemples sont empruntés à Roeper & Siegel (1978 : 207). Les auteurs proposent également des analyses de composés similaires dans lesquels la base de l'élément B est un verbe, mais avec d'autres suffixes, tels que *-ing* (*odd-seeming, rapidly-rising, bell-ringing, sea-going*) ou *-ed* (*well-written, pan-fried*). On ne s'intéresse ici qu'aux composés dont le deuxième élément est un nom en *-er*.

composé que si ce même élément peut être sémantiquement et syntaxiquement associé dans une proposition au verbe dont B est le dérivé. Les auteurs comparent ainsi les composés existants et non existants suivants (suffixés en *-ing*) à la grammaticalité des propositions qui pourraient permettre de les gloser :

**peace-thinking*	← **She thinks peace.*	*quick(ly)-thinking*	← *She thinks quick(ly).*
peacemaking	← *She makes peace.*	**quick-making*	← **She makes quick(ly).*
**life-falling snow*	← **It falls life.*	*fast-falling snow*	← *It falls fast.*
life-supporting trees	← *It supports life.*	**fast-supporting snow*	← **It supports fast.*
**snappy-making*	← **Make snappy*	*boat-making*	← *Make boats.*
snappy-looking	← *Look snappy*	**boat-looking*	← **Look boat*

Ils en déduisent logiquement qu'un composé A-B dans lequel B est déverbal ne peut exister que si l'élément A peut être une dépendance du verbe B dans une proposition : le composé déverbal doit donc respecter la transitivité et le sens (c'est-à-dire ce qu'on nomme le « programme » ou « scénario sémantique ») du verbe-base.

Dans les séquences analysées, le fait d'étudier des noms de métiers et de fonctions socio-professionnelles modifie légèrement la transitivité prototypique des verbes dont ces noms sont dérivés : par exemple, le verbe *write* a différents sens en fonction de ses emplois transitifs et intransitifs, car, au présent simple, *s/he writes* signifie que le référent a comme occupation professionnelle le fait d'être écrivain·e ; ce qui n'est pas le cas dans *s/he writes Christmas cards every year*. Donc l'emploi intransitif de *write* favorise ici la création du nom d'activité professionnelle *writer*. À l'inverse, dans les cas où le verbe seul, sans son complément, ne permet pas de désigner la fonction professionnelle du référent, cette fonction peut être nommée par un nom composé, qui inclut le verbe et son complément obligatoire : *a raiser* n'est pas un nom de fonction socio-professionnelle, mais *a fund(-)raiser*, si ; de même pour *a stock / shareholder*, *a bartender* ou encore pour *housekeeper*, *groundkeeper* et *zookeeper*, et aussi *automaker, carmaker* et *winemaker*. Enfin, on trouve dans la base de données plusieurs noms composés (orthographiés en une seule unité lexicale) sur la base de *writer* : *songwriter, speechwriter*

Lieber (1983 : 251-286) étudie les constructions qui associent deux mots dont le deuxième est un nom ou un adjectif déverbal, qu'elle nomme *composés synthétiques* (« Synthetic compounds (sometimes called verbal compounds) are compounds whose second stems are deverbal », 1983 : 265). L'autrice inclut à son étude des noms ou adjectifs dont l'élément de droite est un nom déverbal suffixé en *-er* (*truckdriver*), *-ing* (*sweet-smelling*), ou *-en* (*hand-made*), d'un point de vue à la fois sémantique et syntaxique, pour montrer que ces composés s'expliquent par la structure argumentale du lexique. Concernant le premier type de composés synthétiques, qui portent le suffixe *-er*, Lieber indique qu'à première vue, ces

composés peuvent être le résultat de deux constructions possibles : soit le composé synthétique associe un nom issu d'une dérivation verbale (*driv-er*) et un premier nom pour former un composé ([[*truck*]$_N$ [[*drive*]$_V$ *er*]$_N$]$_N$), et alors l'interprétation du composé tend vers un sens modifieur de « truck » (un conducteur qui possède un camion, ou que l'on identifie parce qu'il porte un t-shirt représentant un camion, par exemple) ; soit il s'agit d'une construction alliant un nom et un verbe (l'équivalent du verbe complexe *truck-drive*), qui serait dérivée en nom au moyen du suffixe nominalisant *-er* ([[[*truck*]$_N$ [*drive*]$_V$]$_V$ *er*]$_N$). Lieber indique que dans cette deuxième analyse la structure argumentale du verbe est davantage perçue, et l'interprétation du composé est plus clairement *someone who drives a truck*. L'autrice met ici en évidence, comme l'ont fait Roeper & Siegel, le fait que la structure argumentale du verbe contenu dans la deuxième base détermine le mode de formation du composé : en effet, la première analyse, celle de la composition de deux noms, conviendrait mieux à des composés dans lesquels le terme de gauche n'est pas un objet du verbe dérivé, comme dans l'exemple *an apprentice welder*, pour lequel l'interprétation de *apprentice* comme modifieur (« a welder who is an apprentice », structure [[*apprentice*]$_N$ [[*weld*]$_V$ *er*]$_N$]$_N$) est plus heureuse.

Cette double possibilité est utile pour analyser les séquences étudiées dans cette thèse, car le *First Sister Principle* (Roeper & Siegel, 1978 : 208) ne permet pas d'expliquer le fonctionnement de tous les cas de figure. Le nominal *head teacher*, par exemple, étudié sous la forme de deux mots morphologiquement distincts mais qui existe également en composé sans espace (*headteacher*), ne semble pas pouvoir être glosé de façon à ce que *head* apparaissent comme complément du verbe *teach*, puisque même si le référent de *head teacher* est bien, en général, à la tête d'une école, le fait d'enseigner et le fait d'être à la tête sont deux procès distincts : **they teach (at) the head* mais *they teach and they head the school*, ou encore mieux, *they are teachers and they are at the head*. On a donc bien des séquences A-B dans lesquelles B est issu d'un verbe et où A n'est pas une dépendance du verbe contenu dans B ; en d'autres termes, ce mot n'est pas formé par suffixation d'un composé préexistant (*headteach* + *er*) mais par composition de *head* et d'un nom déverbal suffixé (*head* + *teacher*). Pourtant, le scénario sémantique du verbe *teach*, qui est ditransitif et accepte donc des compléments nominaux, pourrait donner lieu à d'autres composés qui rentreraient bien dans le principe défini par Roeper & Siegel. Par exemple, dans *History teacher* ou *6th form teachers, History* comme *6th form* font référence à un argument du verbe (le patient ou le destinataire de l'enseignement). Mais puisque *headteacher* ne peut donner lieu à l'interprétation ?*someone who teaches heads*, c'est bien que ce cas est différent : ici le sens n'est ni prévisible à partir du scénario sémantique du verbe, ni compositionnel.

Mignot (2018 : 29) remarque que Lieber a changé d'approche sur la question de la genèse des composés synthétiques au cours de ses publications : en effet, Lieber (1983) considère que des composés synthétiques comme *truckdriver* sont créés par suffixation, mais l'autrice considère plus tard (2004 : 48) qu'il s'agit finalement de mots créés par la composition de deux noms, dont le deuxième est déverbal. Mignot classe ces mots comme des suffixés, et s'oppose ainsi aux analyses tardives de Lieber et à celles de Bauer & Huddleston (2002 : 1653), pour lesquels des mots comme *factory worker, gamekeeper, shoemaker* et *stage manager* sont des composés en N + N. Mignot considère que même si la base (verbale) de la suffixation n'existe pas en tant que lexème (**to bus-drive, *to factory-work*), elle existe en théorie : « on peut supposer qu'une forme (théorique) soit formée dans le seul but de donner lieu à la suffixation » (2018 : 188).

2. Processus de réanalyse de la relation DÉPENDANCE - TÊTE

Une solution permettant de concilier les deux approches des composés synthétiques pourrait être de considérer qu'on a d'abord affaire à un processus de suffixation, dont le résultat est ensuite réanalysé comme un composé.

Ainsi, on peut imaginer qu'associer un procès et son objet, par exemple le fait de travailler dans une usine (« factory-work »), de conduire un bus (« bus-drive »), de sécher du linge (« clothes-dry »), mais aussi, dans les séquences étudiées, le fait de produire beaucoup de marchandises (« big-manufacture »), d'investir beaucoup d'argent (« chief-invest ») ou d'écrire beaucoup de textes (« top-write »), etc., permet de créer une nouvelle base lexicale (théorique) pour des besoins pragmatiques.

Après suffixation de cette base théorique par *-er*, on obtient un nom d'agent, qui est ensuite réanalysé comme un composé, du fait de la proximité de sa structure de surface avec d'autres composés en N + N non déverbaux (*executive officer* ou *cash drawer*). Les nominaux *factory worker, bus driver, clothes dryer, big manufacturer, chief investor* et *top writer* peuvent ainsi nommer une réalité facile à analyser, connue ou fréquemment rencontrée.

3. Compatibilité des dépendances avec les noms déverbaux

Dans les séquences étudiées, le sens et la nature de la dépendance influence fortement le type de relation syntaxique observée dans la construction du nominal. Les dépendances n'ont en particulier pas toutes le même degré de compatibilité avec les têtes déverbales.

L'adjectif *high* peut être associé à trois noms déverbaux dans nos données, et un seul exprime clairement un lien direct entre le verbe et l'adjectif : *to donate highly / a lot of money* mais **to command highly / a lot of people* et **to hold highly / a lot of lands*.

À l'inverse, la majorité des noms déverbaux compatibles avec *big* peuvent être glosés par *someone who* VERBE-*s a lot (of money / goods / texts / films…)* : *a big manufacturer / publisher / brewer / trader*… Dans la plupart de ces cas, au sens de quantification du complément d'objet sous-jacent (*big* → *a lot of…*), s'ajoute une valeur qualitative de *big* : *a big singer* est quelqu'un dont beaucoup de chansons sont connues du public, et qui, par conséquent, a une certaine popularité et / ou influence. Mais le sens de quantification d'un objet est le plus souvent présent dans les séquences *big* VERBE-*er*. Seul quelques noms déverbaux n'entrent pas dans ce schéma syntaxique : notamment *leader* (*a big leader ≠ someone who leads a lot*).

Chief peut également impliquer une quantité, mais uniquement devant les noms-tête qui admettent un emploi déterminatif de cet adjectif. *Chief* est toujours classifiant devant le nom déverbal *inspector*, donc le nominal *chief inspector* ne peut jamais être glosé par **he inspects the most* ; par contre, l'adjectif peut avoir un rôle déterminatif devant *fundraiser* ou encore devant *producer*, et les nominaux correspondants peuvent être interprétés comme *the person who raises the most funds* ou *who produces the most goods*.

Concernant les dépendances de nature nominale, *head* ne peut jamais donner lieu à une glose dans laquelle ce terme complémente le verbe dont le nom-tête est dérivé : comme expliqué à propos de *head teacher*, les nominaux qui incluent *head* sont toujours composés par association du premier nom une fois que le nom-tête a été dérivé du verbe (*teacher* + *head*, et non « head-teach » + *er*) ; et l'on ne peut jamais avoir de glose telle que *someone who* VERBE-*s head(s)*.

Top, enfin, présente différents cas. La glose directe *someone who* VERBE-*s top(s)* est toujours impossible dans les séquences étudiées (*a top investor* → **someone who invests top*(*s*)), car, comme *head*, *top* n'a, dans cet emploi, jamais de référent dont le rôle serait d'être le patient d'un verbe transitif[165].

Dans certains cas, pourtant, le scénario sémantique du verbe-base sous-entend une quantité ou une qualité qui peut être dénotée indirectement par *top* :

[165] Ici, la fonction de *top* est déterminante. Un créateur de mode spécialisé dans le design de t-shirts et chemises pourrait être nommé *a top(s) designer* ; un enfant qui a la caractéristique de beaucoup jouer à la toupie pourrait être dénommé *the top player*. Dans ces deux cas, néanmoins, *top* est complément, et un accent primaire porte sur le premier nom, et un accent secondaire sur le second, contrairement à ce que l'on constate dans les séquences *top designer* et *top player* recensés dans la base de données, dans lesquels le premier nom est modifieur et porte un accent secondaire.

(36) The Sox selected Burger, 21, with the 11th overall pick in the draft. He hit 22 home runs for Missouri State this season and was considered one of the **top hitters** in the draft[166].

Dans cet exemple qui mentionne les statistiques d'un joueur de baseball dont le poste sur le terrain est d'être *hitter*, la présence d'une quantification du nombre de coups gagnants dans le co-texte gauche de la dénomination *top hitter* invite à interpréter le premier nom au regard de cette quantification. Burger est l'un des *top hitters*, un batteur de grande qualité (combinaison d'un nom déverbal et de son modifieur [*top*] + [*hitter*]) parce qu'il a exécuté un très grand nombre de coups de batte qui sont partis en *home run* : on peut envisager alors la création d'une base théorique *top-hit* (signifiant « hit-the-most/best-shots ») suffixée pour faire référence à un agent humain ([*top-hit*] + [-*er*]).

On peut trouver un effet de sens similaire avec la séquence *top donor* :

(37) About 72 percent of members recruited no one else into the online movement. Of those who did, nearly half recruited only one other person. (…) In other words, a tiny number of what the researchers call " hyperactivists " breathed life into the Save Darfur Cause. The most active recruiter corralled 1,196 new members. The **top donor** gave $2,500 in a series of payments. Overall, the top 1 percent of hyperactivists were responsible for 47 percent of the funds raised and 63 percent of the movement's members[167].

Dans cet exemple, qui fait référence aux *hyperactivists* qui ont récolté le plus de fonds et qui ont recruté le plus de nouveau membres pour une cause, il est encore plus clair que *top* peut avoir un sens de quantification du référent du complément du verbe : les référents de *top donors* sont bien les adhérant·e·s à la cause qui ont donné le plus d'argent (*the people who donated the more money* ; [*top donate*] + [-*er*]).

Cependant, ces emplois de *top* dans lesquels la dépendance exprime une quantité sont largement minoritaires, et dépendent non seulement du sémantisme du verbe, mais également du contexte d'emploi.

Ainsi, le fonctionnement sémantique des nominaux à tête déverbale dépend non seulement d'une réanalyse de la relation syntaxique entre les deux termes, mais aussi du scénario sémantique de la dépendance, et non seulement de celui du verbe sous-jacent dans le

[166] Source : article du journal Chicago Sun-Times, daté de 2017 et intitulé « White Sox top pick Burger: 'You dream of this as a little kid' ».

[167] Source : article du magazine *Science News,* daté de 2014 et intitulé « TOKEN Gestures ».

nom-tête. Cette caractéristique des séquences à tête déverbale soulève une autre question relative à l'interprétation du sens des nominaux : dans certaines séquences, la dépendance constitue un argument du verbe contenu dans le nom-tête, ce qui interroge la fonction de cette dépendance, qui s'apparente alors à un complément.

C. Le premier terme : modifieur ou complément ?

La relation syntaxico-sémantique des deux termes des nominaux lorsque le nom-tête est un nom déverbal agentif est ambiguë, car on peut interpréter le premier terme comme étant un argument du verbe initial, ce qui affecte l'interprétation de la fonction de la dépendance, qui prend le statut de complément du nom-tête : *a big publisher* peut être interprété comme le résultat d'une nominalisation à partir de la relation prédicative *s/he publishes a lot of texts*.

1. Genèse des structures : « transposition » et nominalisation

Comme on l'a évoqué au chapitre 2, Benveniste (1974) s'intéresse, à partir de structures du français, aux relations syntaxiques entre les deux termes de constructions proches de celles étudiées dans ce travail : ainsi, il considère que dans des syntagmes nominaux comme *un bon marcheur, un gros mangeur*, « la relation entre les deux termes du syntagme est moins simple qu'elle ne paraît, et qu'elle ne se réduit pas à une relation de qualification » (1974 : 117).

L'auteur traite de ces constructions dans un chapitre dédié aux « mécanismes de transposition », car il analyse la structure *un gros mangeur* comme le résultat d'une transposition, c'est-à-dire d'une transformation syntaxique. Il montre que certaines propositions qui devraient être possibles syntaxiquement ne le sont pas du fait des caractéristiques de l'adjectif : **ce marcheur est bon*, **un mangeur gros* (qui a un sens différent de celui recherché ici). Benveniste en conclut que ce type de constructions (*un bon marcheur, un gros mangeur*) ne peut être obtenu que suite à la transposition d'une relation prédicative (*il marche bien, il mange beaucoup*), et non par l'association d'un nom déverbal (?*un marcheur* et ?*un mangeur*) et d'un adjectif qualificatif. Nous retrouvons l'analyse faite plus tôt concernant la genèse de ces structures : *un gros mangeur* ou *a top hitter* ne sont pas obtenus par modification d'un nom déverbal par une dépendance (*gros + ?mangeur, top + ?hitter*), mais par transposition d'une prédication devenue base (qu'on pourrait concevoir ainsi :« gros-manger », « top-hit ») en vue d'une suffixation pour créer un nom (nominalisation). Dans le cas du français, il y aurait donc, à partir de *il mange beaucoup*, une première réorganisation syntaxico-sémantique vers le concept « beaucoup-manger », qui serait nominalisé par suffixation, entraînant dans le même temps la transposition du verbe en nom, et donc, du modifieur verbal (l'adverbe *beaucoup*) en modifieur nominal (l'adjectif *gros*).

Dans ses analyses sur le français, Benveniste considère que les adjectifs *bon* et *gros* dans *bon marcheur* et *gros mangeur* sont le résultat d'une transposition d'un adverbe vers un adjectif (*il marche bien, il mange beaucoup*). Dans les séquences étudiées ici pour l'anglais, une glose à partir d'une structure prédicative est possible dans certains cas (*a top hitter* ← *s/he hits well / much* ; *a high donor* ← s/*he donates highly*), mais ces possibles structures sous-jacentes ne sont pas très heureuses, et sont en concurrence avec d'autres genèses, qui incluent un complément d'objet du verbe, instancié par un syntagme nominal (s/*he hits the most strikes* ; *s/he donates high amounts of money*). D'autres séquences ne peuvent être glosées que par une structure prédicative avec complément d'objet, sans qu'une genèse adverbiale ne soit possible (*a chief fund-raiser* ← *s/he raises the most funds* / **s/he fund-raises the most* ; *a big producer* ← *s/he produces a lot of films or goods*).

2. Les dépendances à fonction complément

a. Structure profonde

Dans la plupart des combinaisons étudiées, la dépendance a une fonction de modifieur, mais ce n'est pas toujours le cas. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi de désigner le premier terme des combinaisons « dépendance » et non « modifieur ». Cette fonction est à interroger dans les combinaisons avec un nom-tête déverbal, en raison du sens de la relation entre le nom-tête et sa dépendance. On observe par exemple que dans les séquences *high donor, big publisher*, *chief investor*, et *top recruiter*, les dépendances ne ressemblent pas à des modifieurs prototypiques ; elles marquent en réalité la trace du complément d'objet du verbe sous-entendu dans les noms-tête déverbaux : *to be a high donor = to donate a lot of money* ; *they are big publishers = they publish a lot of texts / content* ; *she's our chief investor = the one who invests the most money* ; *he's the top recruiter = the one who recruits the most people*.

Nous incluons ici les séquences dans lesquelles le nom-tête contient à la fois le verbe-base et ce qui était initialement son complément d'objet, comme dans les séquences *big carmaker* ou *chief fundraiser*. On voit que ces deux exemples sont composés comme suit : DÉPENDANCE + NOM2$_{[COD]}$NOM1$_{[VERBE\text{-}er]}$, où le NOM1 est un nom déverbal et le NOM2 est l'objet du verbe dont le NOM1 est dérivé. Ces deux séquences peuvent être glosées respectivement par *someone who makes a lot of cars* et *someone who raises the most funds*.

Les dépendances ont un trait sémantique quantitatif : une partie de leur rôle sémantique consiste à mesurer une quantité (importante) de l'objet du verbe. Ainsi, lorsque la dépendance est la trace du complément d'objet d'un verbe sous-jacent dans le nom-tête, c'est que l'on peut rétablir une version précédente de la séquence dans laquelle ce qui est maintenant une

dépendance (un nom ou un adjectif) était à l'origine un syntagme nominal complément d'objet du verbe.

On constate dès lors que le processus de nominalisation de la proposition sous-jacente entraîne une série de modifications sémantiques et syntaxiques en chaîne : le changement syntaxique (passage d'un syntagme nominal complément d'objet, à une dépendance en position pré-nominale) entraîne une transformation au niveau des lexèmes, et donc au niveau sémantique, puisque l'on passe de syntagmes nominaux complexes (*a lot of money / a lot of texts / the more money / the most people*) à des dépendances simples (*high, big, chief, top*).

Le processus est le suivant : dans la genèse de la structure on a par exemple *someone donates a lot of money*, une proposition que l'énonciateur·rice souhaite transformer en syntagme nominal synthétique pour des besoins discursifs. La proposition se transforme en syntagme nominal par un double mouvement de nominalisation du verbe et d'intégration du complément. La nominalisation du verbe transforme le complément d'objet en complément du nom. On obtient donc le nom déverbal *donor*, et *a lot of money* doit être réintégré au champ d'attraction syntaxique de ce nouveau constituant qui le régit.

La première étape de réintégration de cette dépendance est le passage par un syntagme prépositionnel complément du nom déverbal : *donor of a lot of money*. Mais cette structure en *of*, qui donne à chaque syntagme nominal (*donor* et *a lot of money*) une relative indépendance, ne rend pas compte de l'association étroite entre ces deux constituants, association qui a été préconstruite par la genèse propositionnelle. Cette association est mieux exprimée, dans le syntagme nominal, par la position pré-nominale, entre le déterminant et la tête : on obtient alors le SN théorique *a-lot-of-money-donor*.

Enfin, la dernière étape consiste à synthétiser le syntagme nominal complément pour lui permettre d'occuper plus facilement cette position pré-nominale dans laquelle sont favorisés les constituants courts. Dans le cas de *a-lot-of-money-donor*, le sémantisme du nom déverbal, et, le cas échéant, le contexte de l'énoncé et le champ sémantique qui entoure l'occurrence (par exemple, le milieu politique ou économique dans les exemples de *X donor*), rend évidente la nature de l'entité qui est donnée : le nom *money* devient redondant ou non-pertinent, et peut donc être évacué du nouveau constituant. Ne reste alors à synthétiser que la quantification dite par *a lot of*. L'énonciateur·rice choisit alors parmi les différentes façons d'exprimer cette quantification (parmi les expressions de la QUANTITÉ IMPORTANTE) celle qui correspond le mieux au référent, au contexte, à une expression idiomatique ou à une lexicalisation, aux connotations souhaitées, au niveau de langue, etc. C'est pourquoi plusieurs dépendances sont présentes devant *donor* dans notre étude (*high, big, top, chief*), car le choix de la dépendance

provoque toujours un apport de sens supplémentaire ; mais d'autres seraient également possibles, avec d'autres effets de sens : *a huge donor, a first-rate donor, a maxi-donor*[168]. Ces différentes étapes semblent confirmées par la structure d'autres composés dont la deuxième base est déverbale, comme *shareholder* : *to hold shares* → *holder* + *shares* → *holder of shares* → *shareholder*.

La réduction du matériau linguistique lors du passage de proposition à nominal est remarquable : le nominal DÉPENDANCE + NOM garde en mémoire la trace de la relation prédicative, et ainsi, guide notre interprétation du nom-tête puis de la dépendance.

b. Étiquettes de la dépendance : modification ou complémentation

Le choix du terme « complément » pour désigner ce fonctionnement des dépendances vient de cette possible structure profonde propositionnelle, qui donne lieu à une nominalisation dans laquelle la dépendance incarne à elle seule le syntagme nominal objet du verbe dans la structure profonde. Ce terme est donc employé pour sa valeur syntaxique (de complément d'objet du verbe), à la suite de Payne & Huddleston (2002 : 439), entre autres, qui distinguent bien, au sein de la catégorie des dépendances internes au syntagme nominal, les modifieurs (*a first-year student*, *a brilliant student*) et les compléments (*a linguistics student, a legal advisor*).

Comme on l'a évoqué plus tôt, la fonction de complément est plus prototypique des noms (*a flower seller, an income tax adviser*) que des adjectifs. Payne & Huddleston (2002 : 439) affirment que seul un petit nombre d'adjectifs peuvent avoir la fonction de complément, les adjectifs à valeur associative, que Pullum & Huddleston (2002a : 556) appellent « épithètes associatives », du type *lunar landing* et *urban policy*. Pour rappel, Quirk *et al*. observent que ces adjectifs sont presque toujours dérivés de noms par suffixation, ce qui est cohérent avec l'analyse que nous proposons : ces termes sont issus de syntagmes nominaux compléments d'un verbe (*lunar landing* ← *to land on the moon*) ou complément du nom (*urban policy* ← *policy of the city*).

Concernant les nominaux à tête déverbale, Pullum & Huddleston analysent les séquences *big eater* ou *heavy smoker* comme constituées de noms déverbaux et d'épithètes orientées vers le procès (« process-oriented attributives », 2002a : 556). Ces épithètes portent sur le procès dit par le verbe sous-entendu dans le nom-tête. Les auteurs ne précisent pas si les adjectifs ont alors une fonction de modifieur ou de complément, mais nous observons quant à nous plusieurs possibilités.

[168] Voire *a donozilla* ou *a donorific*, par libfixation (Marty, 2021).

La séquence *heavy smoker* a deux gloses possibles : *someone who smokes heavily* ou *someone who smokes a lot of cigarettes*. Dans le premier cas, *heavy* correspond dans la structure développée à l'adverbe *heavily*, dont la fonction est bien modifieur du verbe : il décrit la manière dont est effectuée le procès. À l'inverse, la glose *someone who smokes a lot of cigarettes* fait de l'adjectif *heavy* dans *heavy smoker* la trace du syntagme nominal COD *a lot of cigarettes* ; auquel cas *heavy* doit être analysé comme ayant une fonction de complément.

Cette hésitation dans l'analyse de la fonction de l'adjectif dépend en partie, comme le remarquent Roeper & Siegel (1978 : 208), du scénario sémantique du verbe-base, et en particulier de sa transitivité : l'analyse de l'adjectif comme complément est impossible si le nom-tête est dérivé d'un verbe intransitif, ce qui est par exemple le cas dans *a heavy sleeper, a hard worker, a big actor*. De plus, le sens de l'adjectif est également déterminant pour qu'il soit possible de l'interpréter comme un complément : seuls les adjectifs qui ont un trait sémantique de quantification permettent une glose avec un complément d'objet : *a high earner, a huge reader*, *a big eater*, *a moderate drinker*.

L'interprétation de l'adjectif comme complément (donc comme trace d'un COD du verbe-base) est plus facilement déclenchée si le trait sémantique de quantification est central au sens de l'adjectif (comme c'est le cas pour *big*), tandis que des adjectifs qui ont une plus grande variété de traits sémantiques favorisent davantage une interprétation de modifieur, bien que la fonction de complément ne soit pas exclue : ainsi, *a moderate drinker* peut être *someone who drinks a moderate number of drinks* (opération de complémentation), mais également *someone who drinks reasonably*, *someone who knows their limits regarding drinking* (opération de modification).

Une ambiguïté d'analyse dans la genèse et la structure des combinaisons à tête déverbale tient à la grammaticalisation de la séquence *a lot* qui, bien qu'étant à l'origine un syntagme nominal (*lot* étant un nom commun désignant un ensemble, un lot), est réanalysé en synchronie comme une locution adverbiale (lorsqu'il n'est pas suivi d'un syntagme prépositionnel en *of*, car, dans ce cas, *a lot of* est un déterminant complexe, et l'ensemble *a lot of* NOM est un syntagme nominal qui peut avoir, par exemple, la fonction COD). Dans les combinaisons à tête déverbale étudiées dans cette thèse, la glose permettant de rendre compte de la proposition sous-jacente peut proposer la séquence *a lot* pour transposer la dépendance pré-nominale : *a big eater = someone who eats a lot* ; *a heavy smoker = someone who smokes a lot* ; *a high donor = someone who donates a lot*. Puisque l'adjectif peut être glosé par *a lot*, qui est de nature adverbiale et procède donc à une opération de modification, on pourrait conclure que l'adjectif a forcément une fonction de modifieur, et non de complément.

Cette analyse, cependant, simplifie et lisse à tort les différences syntaxiques et sémantiques entre les différentes séquences DÉPENDANCE + NOM DÉVERBAL. *A lot* est compatible avec les verbes intransitifs (*he is a big sleeper* → *he sleeps a lot*) ; se contenter de cette locution adverbiale pour décrire les structures profondes dans toutes les séquences étudiées, dans lesquelles la valence du verbe sous-jacent change, masque donc les différences syntaxiques qu'il est plus intéressant de souligner que d'oublier.

D'autre part, *a lot* est un constituant grammaticalisé, il constitue donc une glose relativement pauvre du point de vue sémantique, et ne décrit que l'opération de quantification, abandonnant les autres traits sémantiques qui pourraient émerger de la dépendance : on perd par exemple une part du sens en glosant *a huge reader* (qui semble avoir une connotation évaluative) par *someone who reads a lot* ; une meilleure glose serait *someone who reads a great / striking amount (of books)*, qui exprime là nécessairement un COD en même temps que la connotation évaluative. De plus, le fait de gloser *the chief investors* (dans les contextes où *chief* a son sens déterminatif) par *the people who invest a lot* n'est pas correct, puisque l'expression de quantité contenue dans *a lot* n'est pas équivalente au sens de *chief* qui signifie *the most* ici. Enfin, certaines combinaisons ne se contentent tout simplement pas de la locution adverbiale *a lot* pour une glose acceptable : *she's a big producer* ne peut être glosé par *she produces a lot*, car *produce* est un verbe transitif obligatoire[169], il est donc nécessaire d'exprimer le COD, ce que ne fait pas *a lot* ici. Pour toutes ces raisons, il n'est pas pertinent de limiter la glose des dépendances étudiées à *a lot*.

Finalement, les dépendances pré-nominales ont toujours deux éléments sémantiques sous-jacents : d'une part elles gardent la trace de la présence du complément d'objet du verbe suite à la nominalisation d'une proposition ; d'autre part elle marquent une quantification de cet objet. Lorsqu'on développe la proposition sous-jacente, la dépendance pré-nominale devient soit le déterminant complexe quantifieur *a lot of*, soit l'adjectif de quantification *more* ou *most*. Du fait de ce double rôle, on peut analyser ces dépendances soit comme des compléments, soit comme des modifieurs qui ont cette valeur de quantification. Si *chief* dans *chief investor* est la trace de la quantification dite par *most* dans *who invests the most money*, cet adjectif peut être un modifieur de quantification.

En outre, il existe une grande proximité de surface entre les séquences *big eater, chief investor, top hitter, high donor*, etc., et des nominaux qui ne partagent pas la construction

[169] Dans la majorité de ses emplois, bien que quelques occurrences de *produce* intransitifs soient attestées dans le *COCA* : « For years, I've known that my California garden **produces a lot** », extrait du magazine *MotherEarth*, numéro de 2009.

syntaxique précédemment évoquée, qu'il s'agisse de nominaux à tête déverbale mais dont la dépendance est clairement modifieur (*sound sleeper, big actor, chief investigator*), ou de nominaux dont la tête n'est pas déverbale (*top doctor, huge fan, high priest*), ce qui rend difficile la classification des dépendances selon leur fonction de modifieur et de complément. Même dans les cas où la fonction complément ne fait pas de doute (*big producer*), la proximité avec la structure de surface des nominaux dans lesquels les dépendances sont des modifieurs semble forcer une réanalyse de la dépendance : c'est-à-dire que *big* dans *big producer*, malgré la possibilité de retrouver la proposition sous-jacente à cette nominalisation, sera volontiers analysé comme un adjectif modifieur, car c'est la fonction de la grande majorité des emplois de *big*. La distinction d'analyse et d'étiquetage des dépendances qui sont la trace de compléments d'objet est pourtant légitime : nous choisissons de les analyser comme des noms ou adjectifs en fonction de compléments, tout en soulignant leur proximité sémantique avec les modifieurs puisqu'il s'agit de compléments à valeur de quantification.

Penchons-nous maintenant plus particulièrement sur les compléments dans les noms de métiers.

3. Particularités des compléments dans les noms de métier

Ces constructions dans lesquelles la dépendance est un complément quantifieur, bien que très intéressantes sur le plan syntaxique, sont relativement périphériques dans nos données en termes de structure et de nombre d'occurrences. Pour commencer, certaines des dépendances étudiées ne peuvent pas ou presque pas être analysées comme des compléments, du fait de leur relation syntaxique avec le nom-tête et le verbe sous-jacent. Ainsi, *head* ne peut jamais être interprétés comme la transposition du complément d'une structure verbale sous-jacente, notamment car il a un sens plus complexe que la seule quantification (*a head writer ≠ someone who writes the most* ; cette interprétation des combinaisons *head* + NOM DÉVERBALE n'est jamais possible dans nos données).

Parmi les noms de métiers et de fonctions socio-professionnelles compatibles avec *high*, seul 1 type sur 29 permet cette analyse : il s'agit de *high donor*, qui apparaît 5 fois dans le *COCA* (donc avec *high*, 3% de types et 0,2% des occurrences ont ce fonctionnement syntaxique[170]). Voici un exemple dans lequel *high* a clairement un sens de quantification du COD du verbe sous-entendu dans le nom-tête :

[170] Seul 1 nom-tête de ceux retenus dans la base de données autorise cette interprétation de complément de l'adjectif, mais d'autres combinaisons, non retenues pour des raisons de sélection sémantique des noms-tête, existent avec la même construction : c'est le cas de *high achiever, high consumer, high earner* ou encore *high scorer*.

(38) To participate make a donation using the PayPal button or the "Go Fund Me" widget on any of the Code Amber pages. Each morning we will post the **High Donor**'s **donation amount** on the home page of Code Amber[171].

Ici, le contexte explicite la fonction de complément de l'adjectif dans *High Donor* : le référent de *high donor* est la personne qui, chaque jour, a donné la plus grande somme d'argent : *the High Donor = the one who donates the most money*.

Chief, du fait de sa proximité, dans certains contextes, avec l'adjectif *main*, qui peut avoir un sens quantitatif, est théoriquement compatible avec un fonctionnement sémantique de complément. Cependant, dans les faits, sur les 47 noms-tête déverbaux compatibles avec *chief*, seuls 3 types permettent une interprétation quantitative de l'adjectif, parmi lesquels le nombre d'occurrences illustrant de cette valeur quantitative est très faible.

Le premier nom-tête permettant ce fonctionnement est *fund(-)raiser* :

(39) The aquarium proposal at Atlantic Station is said to be the "dream" of Marcus, who may also be tapped as the **chief fund-raiser**. "It's really his deal," said a spokeswoman for the project. # Don Harrison, a spokesman for Home Depot, said the Marcus Foundation gets **many requests to participate in various causes and fund-raising efforts**[172].

Le co-texte droit indique que la fondation en question est spécialisée dans le fait de prendre part à des événements de collecte de fonds ; ici, en outre, *Marcus* renvoie à la personne qui participe le plus à la levée des fonds nécessaires pour construire un aquarium. *Chief* renvoie donc à la notion de quantification.

On retrouve ce même fonctionnement de *chief* dans l'exemple suivant :

(40) These coaches can be more important on campus than the presidents. They can wield more power. They are the brand, in a sense, of their college. *JOHN-FEINSTEIN* Yes. And that's why Mike Krzyzewski is by far the highest paid employee at Duke University. He makes $6 million a year. Why? Because he's their **chief fund-raiser**. When the basketball team does well, people give more money to the school[173].

---

[171] Source : extrait du blog *codeambernews.blogspot.com*, post publié en 2012 et intitulé « Code Amber News: Help Us Keep Code Amber Going ».

[172] Source : extrait d'un article du journal *Atlanta Journal Constitution*, paru en 2001 et intitulé « Aquarium allures – again; Current discussion centers on Atlantic Station ».

[173] Source : extrait oral de l'émission d'information de 18h sur la chaîne *PBS*, datée du 8 avril 2015.

Ici, le référent, Krzyzewski, est d'abord identifié selon son métier à l'Université : c'est un coach de basketball. Le nominal souligné indique que Krzyzewski est le principal collecteur de fonds de l'Université, non pas littéralement, ce n'est pas sa fonction, mais indirectement, car dans les faits, c'est grâce à lui, à son activité de coach, que des donations sont faites à cette université. *Chief* a bien ici un trait sémantique quantitatif : le référent désigné est celui qui permet de collecter le plus de fonds.

Mais le sens quantitatif peut également apparaître lorsque le nominal a un emploi non figuré, lorsqu'il désigne bel et bien un rôle socio-professionnel :

(41) In fact, since investing several million dollars in her business, Wang has yet to see a profit, though she expects to next year. Her father, Cheng Ching Wang, is chairman of the U.S. Summit Co., a distribution and trading concern for the pharmaceutical industry, and he is the **chief investor** in her company[174].

Cet effet de sens est presque entièrement dépendant du sens du nom-tête : pour que *chief* VERBE-*er* puisse être interprété comme *someone who* VERBE-*s the most N*, et non simplement VERBE-*er-in-chief* ni *main* VERBE-*er*, il faut que le nom-tête déverbal fasse référence à une activité de gestion de biens qu'il est pertinent de concevoir en termes de quantité. Il ne suffit pas que le nom soit dérivé d'un verbe transitif obligatoire (par exemple, *chief designer* ne donne jamais lieu à l'interprétation *someone who designs the most objects*), et le fait que le complément d'objet du verbe-base soit inclus dans le nom déverbal ne déclenche pas forcément le sens quantitatif de *chief* (dans *the chief speechwriter*, l'adjectif n'a pas une valeur quantitative mais qualitative : le référent n'est pas forcément la personne qui écrit le plus de discours, c'est avant tout celle qui dirige l'équipe qui rédige ces discours). Ce qui compte, c'est que l'entité qui constitue le COD prototypique du verbe-base ait un trait sémantique de quantité qui soit saillant : il s'agit le plus souvent d'argent (*chief fundraiser, chief investor*), mais cela peut aussi être des biens, si ce qui importe dans la relation verbe-objet est la question de la quantité, comme dans l'exemple ci-après, qui contient le nominal *chief producer* :

(42) This relative conservativism becomes particularly apparent when the Groupe Bogolan Kasobane's clothing is compared with that of Chris Seydou,

[174] Source : extrait d'un article du journal *Houston Chronicle*, publié en 1994 et intitulé « Vera Wang; Creating princesses, for a day or an evening ».

Mali's most successful clothing designer. Seydou (who died in 1994) was the **chief producer** of the second type of bogolan clothing[175].

Dans cet exemple, le référent du nominal est celui qui produit le plus de vêtements en tissu bogolan, en termes de quantités, dans le style moderne qui se distingue de celui du groupe Bogolan Kasobane.

Avec *top*, une faible proportion d'occurrences et un nombre réduit de types de noms-tête déclenchent ce sens quantitatif par lequel *top* désigne l'objet du verbe sous-entendu dans le nom-tête (cf. les exemples (36) et (37), ce chapitre, III. B.) : 7 types de noms-tête autorisent cet emploi quantifieur dans quelques occurrences : il s'agit de *hitter*[176]*, donor, employer, recruiter, publisher, bundler*[177] et *catcher*, ce qui représente 4% du nombre total (168) de noms-tête compatibles avec *top*, et 12% du nombre de types de noms-tête déverbaux (60). Il n'est pas possible de calculer ici la proportion d'occurrences qui déclenchent cette interprétation de *top*, car seuls quelques contextes sur l'ensemble des occurrences de chaque combinaison *top* + NOM-TÊTE le permettent.

Big est la dépendance la plus compatible avec l'expression d'une quantification d'un objet complément du verbe dont le nom-tête est dérivé. Sur les 63 noms-tête compatibles avec cet adjectif, 28 sont des noms d'agents déverbaux. Sur ces 28 types, 24 ont un fonctionnement dont la totalité ou au moins une partie des occurrences confère à *big* un sens de complément du verbe sous-jacent, soit 39% du nombre total de types de noms-tête, et 86% du nombre de noms-tête déverbaux compatibles avec *big*. Comme nous l'avons évoqué au sujet de *chief*, ce sens est sélectionné en priorité, dans la majorité des occurrences, lorsque le verbe-base a pour objet une entité dont la quantification est un trait sémantique implicite, comme dans les séquences *big donor* ou *big investor* ; à l'inverse, lorsque l'objet du verbe est plus souvent évalué en termes de qualité, alors le sens de l'adjectif qui est déclenché est un sens de modification : *big* a alors le sens de *successful* ou *influent*, comme dans la plupart des occurrences de *big singer* ou *big designer*.

Dans plusieurs combinaisons, le verbe sous-jacent dans le nom-tête n'est pas transitif, ce qui rend presque impossible l'analyse de *big* comme complément : *big actress, big actor, big leader* ou *big rider*.

---

[175] Source : extrait d'un article de la revue académique *African Arts*, publié en 1997 et intitulé « Bogolanfini in Bamako ».

[176] *Hitter* et *catcher* sont des postes dans une équipe de baseball.

[177] Dans les contextes étudiés, *bundler* est défini ainsi par le *Merriam-Webster* : « US politics : a political fund-raiser who collects donations from multiple contributors ».

Dans la plupart des cas qui peuvent conférer à *big* un sens de quantification, cependant, on ne peut pas dire combien d'occurrences d'une combinaison ont un emploi de *big* modifieur et combien en ont un emploi complément, en raison du fait que les deux sens de l'adjectif sont entremêlés. C'est le cas dans l'exemple suivant :

(43) If publishers were wise enough to lower the costs of ebooks on their **lesser known writers**, they might actually be able to build something. But corporate will not allow lower prices on ANY books. Trust me, I've had this argument with my publisher many times. […] You are entirely correct in that, which is why those **big writers** are responsible for almost all the profit for publishers, and the **smaller writers** often do little more than break even, and many lose money. It's the **big writer**'s profits that allow publishers to take on **new writers**, which is why those **big writers**, just like **the big names in the music business**, complain about not getting as much money as they should[178].

Dans cet énoncé, qui oppose la catégorie des *big writers* et celle des *lesser known writers, smaller writers* ou *new writers*, *big* regroupe plusieurs notions distinctes : d'une part, les *big writers* sont celles et ceux dont le plus de travaux sont publiés, en raison de leur popularité, donc *big* a ici une fonction de complément : *the big writers = the people who write the most (published) books* (c'est le sens le plus favorablement suggéré par la première occurrence du nominal). Ce sens complément peut ensuite recevoir une interprétation quantitative plus indirecte : puisque les travaux de ces auteur·rice·s sont connus et bien vendus, ce sont ceux qui produisent le plus de bénéfices. Cette idée est préparée dans la quatrième phrase de l'extrait (*almost all the profit for publishers*) ce qui permet de la reprendre sous forme nominalisée synthétique dans la phrase suivante : *the **big writer**'s profits*. Ici, *big* porte toujours sur le nom *writer*, mais son interprétation est influencée par le nom *profits* sur lequel le SN au génitif *the big writer'* porte, et un autre sens complément semble émerger : *big writers = the people who write the best sellers → the people who generate the most profits* (*for publishers*). Enfin, dans la troisième occurrence du nominal, *big* est entièrement (re)converti en modifieur, puisque le fait que leurs œuvres soient vendues en grande quantité confère aux *big writers* une reconnaissance ou une popularité connotée par l'adjectif, qui a donc un rôle qualitatif, comme le montre la comparaison, dans le co-texte droit, avec le syntagme *the big names in the music business*, dans lequel *big* est purement modifieur.

Conclusion provisoire

[178] Source : extrait du blog *authorsguild.org*, post publié en 2012 et intitulé « Letter from Scott Turow: Grim News ».

Les combinaisons à tête déverbales sont productives (35% des types de noms-tête étudiés sont déverbaux), mais elles le sont plus ou moins en fonction de la dépendance : on peut en déduire que la possibilité de créer une dénomination DÉPENDANCE + NOM-DÉVERBAL tient non seulement au scénario sémantique du verbe contenu dans le nom-tête, mais également au scénario sémantique de la dépendance.

De même, l'interprétation du lien syntaxique entre les deux éléments dépend à la fois de la tête et de sa dépendance : dans certains cas il est nécessaire d'envisager une association des deux termes par composition (*a head teacher = a teacher + someone at the head*), alors que d'autres dénominations semblent favoriser l'interprétation d'une nominalisation à partir d'une base théorique composite (*a chief investor = invest the most + -or*, c'est-à-dire qu'il existe une base théorique *chief-invest* qui peut recevoir un suffixe dérivationnel de nominalisation).

L'étude de ce lien syntaxique permet également de voir que la dépendance peut avoir une fonction de complément, et non seulement de modifieur : ce terme instancie la trace du complément d'objet du verbe sous-jacent, dont subsiste en surface avant tout la quantification. Seule une faible proportion des nominaux analysés contiennent une dépendance complément : en tout, 36 types de noms-tête (sur les 489 contenus dans la base de données, soit 7%) peuvent apparaître dans des contextes où la dépendance a une fonction de complément. Là encore, il existe une grande disparité entre les dépendances, puisque certaines n'ont jamais la fonction de complément (*head*) alors que d'autres peuvent l'être dans plus d'un tiers des cas (*big*).

Les constats observés dans cette partie, de même que l'étude du rôle classifiant de certaines dépendances et de la position nécessairement pré-nominale de *high, big, top, head* et *chief* dans les séquences étudiées, ont mis en évidence la relative fixité des nominaux de métiers et de fonctions socio-professionnelles. Ces séquences n'acquièrent leur complexité de sens que grâce à la combinaison de toutes les caractéristiques syntaxico-sémantiques présentées dans ce chapitre. Nous cherchons à présent à savoir si ces caractéristiques confèrent aux combinaisons étudiées le statut de noms composés, ou si ces associations d'un nom-tête et d'une des cinq dépendances sont plutôt des lexicalisations.

IV. Composition ou lexicalisation

Les noms composés sont des unités lexicales identifiées par leurs spécificités sémantiques, syntaxiques et morphologiques. Au sein de noms composés, il est possible d'identifier plusieurs bases lexicales qui ont été assemblées pour construire une nouvelle unité de sens et en syntaxe. Les lexicalisations, au contraire, sont des séquences de plusieurs mots qui sont fréquemment associés dans certains contextes et forment des collocations. Les

collocations lexicalisées peuvent constituer des entrées de dictionnaire. Nous cherchons à savoir si les combinaisons étudiées peuvent avoir le statut de composés, ou si elles forment des lexicalisations.

A. Des composés non-prototypiques

Les objets linguistiques étudiés sont appelés des « nominaux » du point de vue de leur constitution syntaxique : il ne s'agit pas de syntagmes nominaux à part entière puisqu'on ne prend pas en compte le déterminant, et pas non plus de simples noms car ces ensembles sont composés de deux mots. Le terme « séquences », également employé, dit simplement que l'on s'intéresse à une séquence morphologique composée de deux unités lexicales qui se suivent dans l'ordre linéaire, et le nom « combinaison » souligne le fait que les deux termes ne sont pas associés au hasard, mais selon des contraintes sémantiques (ainsi, *high priest* est bien une combinaison, qui recensée dans ma base de données, mais **big priest* n'en est pas une, même si l'association de ces deux termes est syntaxiquement et sémantiquement possible dans d'autres contextes). Enfin, le terme « dénomination » présente le sujet d'un point de vue pragmatique : il interroge l'adéquation de l'association des deux termes en discours pour nommer une réalité extralinguistique perçue comme saillante, pertinente en contexte, cohérente et complexe — un métier, un poste ou une fonction précise, un rang.

La question de la composition résulte des différentes manières d'envisager l'association de plusieurs termes : l'étude des composés touche à des questions syntaxiques (par exemple, y a-t-il une tête parmi les différentes unités ? y a-t-il des règles de composition qui dépendent de la nature de ces unités ?) ; à des questions sémantiques (notamment, quel est le lien sémantique entre les éléments du composé ? quel est l'apport sémantique de chaque élément dans la construction du sens du composé ?) ; mais aussi à des questions morphologiques (observe-t-on une perte, ou au contraire un accroissement, du matériau morphologique dans l'association des unités par composition ? le composé est-il orthographié en un seul mot, en deux mots liés par un trait d'union, ou en deux mots séparés par un espace ?) ou phonétique (la place de l'accent primaire permet-elle de savoir si on a affaire à un mot composé ? la variation de la place de l'accent primaire peut-elle donner lieu à une variation du sens du composé ?) ; enfin, du point de vue pragmatique, ou du rapport au réel, la composition[179] confère au signifié le statut d'unité, de classe, cognitivement distincte des autres entités et de la toile de fond du réel, une entité qu'il est pertinent de désigner et qui peut être retenue dans la mémoire sous cette forme linguistique.

[179] En particulier la composition nominale, bien que la création d'adjectifs ou de verbes composés participe également d'un découpage de types de propriétés ou de procès pour lesquelles une langue trouve utile d'avoir un terme synthétique.

Nous discutons ici du potentiel statut de composé de nos séquences. Payne & Huddleston (2002 : 448-451) nous fournissent un point de départ.

Ces auteurs indiquent que le critère principal pour pouvoir parler de composés (*compounds* en anglais), par opposition aux simples séquences nominales (*composite nominals*) est d'ordre syntaxique :

- Il est impossible de modifier ou coordonner séparément les deux membres du composé : les composés *ice-cream*[180] et *custard cream* ne peuvent donc pas donner lieu à la mise en commun du nom de droite (**ice- and custard creams*), ni du terme de gauche (**ice-lollies and -cream*), alors que les premiers noms comme les seconds de *London college* et *Oxford college* peuvent être coordonnés (*Oxford and London colleges* ; *various London schools and colleges*) ; de même, une modification du premier ou du second terme indépendamment de l'autre est possible dans le cas de séquences nominales (*two* [*South London*] *colleges* ; *two London* [*theological colleges*]), mais pas dans le cas de composés (*[*crushed-ice*] *cream* ; **ice* [*Italian-cream*]).

D'autres critères non syntaxiques, que les auteurs considèrent moins centraux, sont également proposés :

- L'ensemble formé par les différents éléments du composé porte un unique accent primaire sur le premier terme (*black*ˌ*bird*[181]), tandis que dans la séquence fortuite, l'accent primaire porte sur le second élément (ˌ*black* ˈ*bird*).
- Les composés sont prototypiquement écrits en une seule unité orthographique, à l'inverse des nominaux construits en discours qui sont écrits en deux mots.
- Les composés suivent le principe de non-compositionnalité du sens, c'est-à-dire que le sens du composé est en partie opaque, il n'est pas directement déductible du sens de ses éléments : dans la séquence fortuite *a green house*, le sens de la référence est construit à partir du sens des deux éléments, et le référent est donc une maison verte (ou dont au moins certains éléments qui la constituent sont verts) ; par contraste, le sens du composé *greenhouse* (la serre), n'est pas obtenu par l'addition des sens de *green* et de *house*, mais par le fait que leur association

[180] Les exemples qui suivent dans cette présentation des critères de distinction entre vrais composés et séquences fortuites sont tirés de Payne & Huddleston (2002 : 448-451).

[181] Ce critère est également considéré lorsque les deux bases du composé sont orthographiées en deux mots séparés : ˈ*high* ˌ*chair* est ainsi un vrai composé, mais ˌ*high* ˈ*tower* ne l'est pas.

donne lieu à une nouvelle référence, qui modifie l'interprétation du sens de chacun.

- Enfin, en termes de productivité, le premier terme d'une séquence fortuite peut être remplacé par un autre terme sémantiquement équivalent, alors que seul un nombre limité de termes permettent la construction de composés. La séquence fortuite *black bird* est sémantiquement proche de *dark bird*. Dans les composés, à l'inverse, le premier terme peut être remplacé par un autre dans certains cas (*blackbird* partage le même nom de droite que *lyrebird* et *snowbird*), mais alors les premiers éléments ne sont pas synonymes, et réfèrent à des réalités entièrement différentes).

Qu'en est-il des séquences à l'étude ?

1. Coordination et modification

Le critère de la coordination et modification disjointe des deux termes, qui diffère entre séquences fortuites et composés, est celui auquel Payne & Huddleston donnent le plus d'importance : « What distinguishes the syntactic construction from the compound noun is that the component parts can enter separately into relations of coordination and modification » (2002 : 449). Ce critère, illustré à la page précédente, signifie que dans le cas d'une séquence apparue en discours par association syntaxique d'un adjectif et d'un nom ou de deux noms, chacun des deux termes doit pouvoir être coordonné à un autre terme, et doit pouvoir recevoir une modification ne portant que sur lui-seul ; mais ces manipulations sont impossibles avec les termes des noms composés, car les différents éléments d'un composé doivent être conçus comme des bases, à la syntaxe réduite, plutôt que comme des unités lexicales à part entière.

À cet égard, les nominaux étudiés en contexte fonctionnent comme des composés :

Coordination de dépendances[182]	*the* [*last yet chief*] *reason*	**the* [*big and chief*] *executives*
Coordination de têtes	*the uptown* [*towers and buildings*]	**the head* [*coaches and trainers*]
Modification de la dépendance	*the* [*mountain top*] *landscape*	**the* [*market top*] *investors*
Modification de la tête	*a famous* [*French actress*]	**a* <u>*high*</u> [*French* <u>*priest*</u>]

Tableau 11. Tests syntaxiques de distinction des composés

[182] Les tableaux 4, 5 et 6 dans le chapitre 3, III. D. compilent tous les noms-tête qui peuvent apparaître avec au moins trois des dépendances étudiées ; et nous avons montré à cette occasion qu'en aucun cas on ne peut avoir une coordination de plusieurs dépendances devant un même nom-tête, même si on peut coordonner deux syntagmes nominaux qui ont le même nom-tête : **the top and chief writers* mais *the top writer and the chief writer*.

On a cherché, pour chaque test, des éléments de coordination ou de modification compatibles du point de vue sémantique, pour vérifier que le blocage dans ces opérations était bien d'ordre syntaxique et non sémantique. Il a été envisagé que les coordinations entre les différentes dépendances devant un même nom-tête (analysées par le premier test) étaient peut-être impossibles pour des raisons pragmatiques : en effet, puisque les différentes dépendances étudiées ont un sens relativement proche dans ces contextes, il n'y a pas forcément de raison de les mentionner côte à côte. La coordination avec des termes évoquant le bas de la hiérarchie est néanmoins également impossible dans la quasi-totalité des cas : **the high and low officials, *the chief and assistant directors*, **top and assistant managers, *head and junior officers*. On trouve néanmoins un type de coordination possible avec *head* : *head and assistant coaches* ; et 5 types de noms-tête devant lesquels la coordination *big and small* est possible : *big and small brewers / investors / designers / managers / vendors*.

Le dernier critère syntaxique, qui concerne la modification indépendante de la tête, présente plusieurs exceptions dans les données étudiées. Dans l'exemple présenté dans la dernière case du tableau 11, des raisons sémantiques, qui n'ont aucun rapport avec le fonctionnement syntaxique de la combinaison, rendent la séquence impossible : dans **high French priest*, le sens respectif des deux adjectifs rend cette organisation linéaire impossible, puisque *high* est ici un adjectif classifiant, qui doit donc se placer au plus près du nom-tête car il participe à construire la classe à laquelle ce nom fait référence ; *French* est quant à lui un adjectif descriptif, qui, comme on l'a vu plus tôt dans ce chapitre, ne se place pas aussi près du pôle nominal.

Payne & Huddleston notent d'ailleurs (2002 : 449) que ce dernier critère syntaxique, l'absence de modification de la tête seule dans un composé, est le critère qui est le moins utile justement car cette restriction peut être due à des contraintes dans l'ordre d'apparition des adjectifs, en fonction de leur valeur sémantique. Pour cette raison, on observe des exceptions à ce critère au sujet des noms-dépendance. On trouve dans le corpus certaines occurrences dans lesquelles une dépendance de la tête seule se glisse entre la tête et la dépendance étudiée : c'est le cas de *head* [*football coach*], attesté 324 fois dans le *COCA*. Ici *football* est un nom à fonction de complément et non un modifieur de *coach*, il doit donc venir se placer au plus près du nom-tête, à l'inverse de *head* qui, comme on l'a vu dans la partie précédente, a toujours la fonction modifieur. On trouve en tout 28 combinaisons de type *head [*NOM *coach]* dans le *COCA*, pour

un total de 506 occurrences. Ce contre-exemple indique que les séquences étudiées ne sont pas aussi « soudées » syntaxiquement que de vrais composés[183].

De même, on trouve aussi dans le *COCA* les séquences *chief [*NOM *inspector]* (par exemple, 62 occurrences de *chief weapon inspector*, où *weapon* est également complément ; mais aussi, *chief executive officer* (2856 occurrences), où *executive* est, lui, modifieur). On trouve de plus 52 types de noms qui peuvent compléter *executive* dans des séquences *top [*NOM *executive]* (*top news executive, top marketing executives,* etc), mais alors que *top executive* seul est présent 1434 fois dans le corpus, on compte seulement 89 occurrences de *top* NOM *executive* : la modification du nom-tête indépendamment de *top* est donc possible mais beaucoup moins productive. De même, *big* apparaît dans 1062 occurrences devant *star*, mais dans seulement 181 occurrences de *big* NOM *star*, et seules 5 types de combinaisons *big* NOM *star* (ayant un référent humain et dans lesquelles *big* porte sur l'ensemble NOM *star*) ont plus de cinq occurrences, (*big movie star, big TV star, big rock star, big pop star* et *big football star*). Enfin, on trouve également une modification du nom-tête derrière *high* dans la séquence *high* NOM *official*, mais là aussi, alors que *high official* compte 240 occurrences dans la base de données, on ne compte que 29 occurrences de *high [*NOM *official]* qui proviennent de seulement 9 types de noms dépendances (*high government official, high administration official, high church official, high party official, high police official, high palace official, high campaign official, high defense official* et *high court official*).

Ainsi, du point de vue syntaxique, les séquences étudiées ne sont pas des composés purs : s'il est impossible de coordonner plusieurs dépendances ou plusieurs noms-tête, et s'il n'est pas possible de modifier la dépendance indépendamment du nom-tête, il est en revanche possible d'ajouter entre les deux termes une dépendance qui porte uniquement sur la tête ; il s'agit la plupart du temps d'un complément (*head football coach, chief weapon inspector, big Broadway star*, *top baseball executive, high government official*), mais un nom à fonction modifieur est également possible (*head public nurse, chief executive officer, big Republican*[184]

[183] Il peut être intéressant de noter que malgré ce nombre important de possibilités différentes de *head* NOM *coach*, il est presque impossible de coordonner différents noms-dépendance entre *head* et *coach* : le *COCA* ne présente qu'une seule occurrence de ce type — « Mr. Hardy is unable to teach all the sections of social science as well as serve as **head football and track coach** and athletic director ». Dans cette occurrence, qui est exceptionnelle, on peut reconstituer deux nominaux *head football coach* et *head track coach*, qui suivent le schéma MODIFIEUR + COMPLÉMENT + TÊTE, et pour lesquels le complément et la tête, identiques dans les deux séquences, ont été mis en commun, ce qui signifie d'ailleurs qu'on ne peut considérer ni *(head) football coach* ni *(head) track coach* comme de vrais composés. Cet exemple a de toute façon un caractère exceptionnel, et cette accumulation de dépendances au nom *coach* est justement employée pour créer un effet d'accumulation imitant le propos de la phrase : l'énonciateur·rice souligne le fait qu'une même personne peut difficilement porter toutes ces casquettes professionnelles.

[184] La présence de la majuscule encourage à considérer ici *Republican* comme le nom désadjectival, et non comme un adjectif.

star, *top* *woman* *executive*). Nous n'avons pas trouvé d'occurrence du type *high* + NOM + NOM-TÊTE dans laquelle le premier nom pouvait avoir une fonction de modifieur, et très peu où il a une fonction complément : plusieurs séquences *high* + NOM-TÊTE recensées dans la base de données fonctionnent donc comme de vrais composés du point de vue syntaxique, telles que *high priest, high commissioner, high king*, *high representative*.

On peut cependant noter que même si la modification / complémentation de la tête seule est possible, et qu'il ne s'agit pas d'exceptions mais de constructions relativement productives en termes de types, on trouve néanmoins beaucoup moins d'occurrences de DÉPENDANCE + NOM + NOM-TÊTE que d'occurrences de DÉPENDANCE + TÊTE.

Payne & Huddleston remarquent (2002 : 450) que les tests syntaxiques mentionnés plus haut ne permettent pas toujours de distinguer les vrais composés des séquences fortuites, construites en discours, et que l'utilité et la pertinence de procéder à une distinction entre ces deux catégories n'empêche pas de reconnaître que certains cas semblent à la frontière entre les deux. Ainsi, certaines combinaisons ont un comportement syntaxique qui les identifie comme des séquences fortuites pour deux des quatre critères (*big billionaire investor, big and small investors* ; *head college coach, head and assistant coaches* : modification de la tête, coordination de la dépendance) ; la plupart des combinaisons ont un comportement syntaxique de séquence fortuite au moins du point de vue d'un des quatre critères (le test de la complémentation ou de la modification indépendante de la tête), et enfin certaines se rapprochent du fonctionnement des vrais composés (c'est le cas de la plupart des séquences *high* + NOM, notamment). Les composés ont donc un fonctionnement prototypique, et il existe des associations de deux termes qui s'approchent de ce fonctionnement, sans en avoir toutes les caractéristiques, mais sans non plus appartenir tout à fait à la classe des séquences syntaxiques fortuites.

L'inadéquation partielle des séquences étudiées avec le fonctionnement syntaxique des composés prototypiques nous conduit à analyser les autres critères de distinction entre vrais composés et séquences fortuites, pour voir si les combinaisons de métier, sans être des composés à part entière, partagent certaines des propriétés qui sont souvent associées à ce type de formation lexicale.

2. Accentuation des composés

L'accent primaire tombe presque toujours sur le deuxième mot de la séquence dans les nominaux étudiés. On en trouve la confirmation pour les quelques séquences lexicalisées

présentes dans le *Longman Cambridge Dictionary* : *high priest* : /ˌhaɪ ˈpriːst/, *chief executive* /ˌtʃiːf ɪgˈzekjʊtɪv/, *head teacher* /ˌhed ˈtiːtʃə/[185].

Le dictionnaire de prononciation *AudioEnglish.org* donne, pour l'entrée *top executive* (dont la définition correspond bien à cette étude : « a very wealthy or powerful businessman »), deux prononciations (en *Southern British English* et en *General American*) qui font état d'une accentuation similaire, avec un accent secondaire sur *top* et primaire sur *executive*.

La seule exception constatée est la dénomination *head chief*, pour laquelle le *Oxford English Dictionary* indique une accentuation en /12/.

Presque aucun exemple de *big* ou *top* + NOM DE MÉTIER n'est présent comme entrée lexicalisée dans les dictionnaires de référence ; on y trouve cependant quelques séquences qui se rapprochent du sujet de cette étude, du point de vue sémantique ou contextuel : le *Longman Cambridge Dictionary* recense ainsi la séquence *big pharma,* dans laquelle l'accent primaire porte sur le second terme, mais aussi les séquences *top management* et *big shot* qui, elles, portent un accent primaire sur la dépendance.

La quasi-totalité des séquences étudiées attestées dans les dictionnaires portent un accent primaire sur le second terme et non sur le premier, ce qui suggère qu'il ne s'agit pas de composés de plein droit. On peut cependant s'interroger sur le caractère définitoire de ce critère dans l'étude de certains composés. En effet, si l'on compare les paires *big boss* (schéma accentuel /21/) et *big shot* (/12/), ou *top manager* (/2100/) et *top management* (/1200/), deux paires de nominaux qui ont une grande proximité syntaxique et sémantique mais qui ont pourtant une accentuation inverse, on observe que le fait d'avoir un accent primaire sur le premier des deux termes signale avant tout une grande lexicalisation, qui peut aller de pair avec le statut de composé sans en être un critère suffisant. Payne & Huddleston (2002 : 451) notent d'ailleurs à ce sujet que le critère de l'accentuation seul n'est pas toujours validé :

> [T]here are many combinations that clearly pass the test for composite nominals that have primary stress on the first element — forms like *biology teacher, cooking apple, television screen, income tax*. Conversely, there are some compounds, such as *full stop* ("period") or, for many speakers, *hotdog*, that have a stress on the second element.

Il existe donc un certain nombre de composés qui ont un accent primaire sur le deuxième élément et non sur le premier : la littérature les nomme « composés à accent tardif » (Mignot, 2017 : 31), *right-stressed compounds* (Bauer, Lieber & Plag, 2013 : 444) ou *end-stress*

[185] Transcriptions données par le *Longman Cambridge Dictionary*. Ce dictionnaire indique par ailleurs que le composé *headmaster / headmistress* peut porter un accent primaire sur *head*. De plus, le composé *headteacher* en une seule unité orthographique est présentée dans le *Oxford English Dictionary* comme comportant deux prononciations possibles, notamment en anglais américain, où l'accent primaire peut porter alternativement sur *head* ou sur *teacher*.

compounds (Giegerich, 2004 : 1) ; mais ce cas de figure reste relativement rare. Même si le critère de l'accentuation n'est pas entièrement définitoire, les nominaux étudiés portent presque tous un accent primaire sur le second terme, y compris ceux qui sont suffisamment lexicalisés pour constituer des entrées de dictionnaire. Ce critère phonologique éloigne donc les séquences étudiées des composés prototypiques.

3. Orthographe et nombre d'unités lexicales

Le critère de l'orthographe n'a pas une grande pertinence pour les séquences étudiées dans ce travail. Payne & Huddleston (2002 : 451) indiquent qu'il y a une tendance pour les noms composés à être orthographiés en une seule unité lexicale (*blackbird*) ou en deux unités reliées par un trait d'union (*ice-cream*). Ce n'est le cas d'aucune des séquences étudiées dans cette thèse, notamment car les données ont été obtenues en entrant dans le corpus électronique une requête d'association de deux mots, écrits en deux unités distinctes. Il est cependant intéressant de remarquer que *head teacher*, *head master, head mistress* et *head waiter*, présents en deux mots dans la base de données, peuvent également s'orthographier en un seul mot. Aucune autre séquence DÉPENDANCE + NOM de la base de données n'est recensée en une seule unité lexicale ni en deux unités reliées par une trait d'union dans les dictionnaires interrogés.

Ce critère n'est cependant pas définitoire, et Payne & Huddleston indiquent qu'il ne s'agit que d'une tendance, car un grand nombre de composés s'orthographient en plusieurs unités lexicales.

4. Sens non-compositionnel

Les séquences étudiées se différencient également des composés du fait que l'interprétation du sens de l'ensemble découle directement de l'addition du sens des deux termes. Le domaine sémantique du nom-tête attire l'interprétation du modifieur vers un sens métaphorique, mais une fois ce sens métaphorique acquis et sélectionné, on peut bien déduire le sens de l'ensemble à partir du sens de chaque élément, et ce même pour les séquences les plus lexicalisées comme *chief justice, head teacher, high commissioner* ou *big boss*.

Payne & Huddleston (2002 : 450) de même que Roeper & Siegel (1978 : 206) soulignent que les vrais composés (à l'exclusion des composés déverbaux de type *watch-maker, bell-ringing* ou *well-written*, étudiés séparément par Roeper & Siegel) font état de relation de sens imprévisibles entre les deux éléments associés en composition. Ceci est une conséquence du principe de non-compositionnalité du sens des composés : il est nécessaire d'en connaître le sens en tant qu'entrée lexicale pour être capable de reconstruire la relation sémantique entre les bases. Roeper & Siegel insistent sur le fait que cette relation de sens peut être comprise intuitivement en contexte, ou par analogie grâce à des composés proches, mais qu'il est

impossible de constituer des règles permettant de prévoir la relation entre les éléments de composés qui ont pourtant la même structure de surface. Les exemples en NOM + NOM qui suivent l'illustrent : *ice-cream = a cream which is cold like ice* et *custard cream = a biscuit held together by custard-flavoured cream* ; *fireman =a man who fights fires*, mais *firebreak = a bare strip of land in a forest to prevent fires from spreading*).

Concernant les noms composés dont le premier terme est un adjectif, par exemple *greenhouse*, on note qu'ici la non-compositionnalité du sens tient en partie au caractère non intersectif de l'adjectif : alors que *a green house* fait partie des choses qui sont des maisons et des choses qui sont vertes, *a greenhouse* n'est pas une maison (dans laquelle vivraient des humains) et surtout elle n'a pas la propriété d'être verte[186]. On peut considérer que l'adjectif fonctionne comme une épithète associative : sont désignés comme verts non pas le bâtiment en lui-même mais les éléments qu'il contient. La relation de sens entre adjectif et nom est donc métonymique : l'adjectif *green* ne porter pas directement sur *house*, mais sur un autre élément associé à et contenu dans le référent du nom-tête.

Ce fonctionnement a également été mis au jour dans plusieurs séquences étudiées au début de ce chapitre (*high official, big star*). À ce sujet, Bolinger (1967 : 31) remet en question le fonctionnement de plusieurs séquences ADJECTIF + NOM qu'on analyse comme des séquences construites en contexte, alors que d'autres séquences très proches sur le plan sémantique sont analysées comme des composés du fait qu'elles associent deux noms :

> There seems to be no good reason, for example, why the Civil War had noun + noun *Union Forces* on one side and adj. + noun *Confederate Forces* on the other, or any reason besides speech level why a man with a tin hat uses *construction materials* while one with a cap and gown uses *instructional materials* - word-formation is a transformational wilderness.

L'auteur en déduit qu'il n'y a pas de pertinence à considérer les séquences ADJECTIF + NOM comme des séquences fortuites et les séquences NOM + NOM comme des (faux) composés. Pragmatiquement, sémantiquement, et même syntaxiquement, ils sont équivalents. Bolinger considère alors que toute séquence ADJECTIF + NOM dans lesquelles l'adjectif est exclusivement épithète pourrait constituer le matériau de base de création de composés :

> [I]t appears that there is no way to draw a line between reference-modification and compounds. A good case could be made for recognizing most instances of exclusively attributive adjectives as raw material for compounding. (1967 : 32)

Ainsi, puisque les adjectifs étudiés sont toujours épithètes dans les contextes socio-professionnels, on pourrait considérer qu'ils constituent une source de création de composés.

[186] Il serait d'ailleurs possible d'hésiter sur la nature adjectivale de *green*, qui pourrait être le singulier (souvent adopté en position pré-nominale) du pluriel *greens*, qui signifient les légumes ou la végétation.

Cependant, du point de vue de la relation sémantique entre les termes, on constate que les séquences étudiées ici associent deux éléments dont la relation de sens, dont on a montré dans la PARTIE 2 qu'elle était complexe et diversifiée, est néanmoins prévisible, et peut être glosée par un nombre fini de type de propositions.

Pour chaque dépendance, on peut envisager deux à quatre relations de sens identifiées et prévisibles :

	Classifiant	**Non-classifiant**	**Modifieur**	**Complément**
top	« a senior X » *top manager*	« a very good X » *top quaterback*	« a prominent member of the class of X » *top Democrat*	« someone who X_{VERB} a lot of / the most IMPLIED OBJECT » *top hitter*
chief	« a X-in-chief » *chief justice*	« the main X » *chief author*	« the leading X » *chief inspector*	« the one who X_{VERB} the most IMPLIED OBJECT » *chief investor*
head	« the head of a team of X » *head librarian*	N.A.	« the X in charge » *head bartender*	N.A.
big	« a prominent X » *big boss*	« an influent X » *big expert*	« an important X » *big actor*	« someone who X_{VERB} a lot of IMPLIED OBJECT » *big producer*
high	« a dignified X » *high priest*	N.A.	« a high-ranking X » *high official*	« someone who X_{VERB} a lot of IMPLIED OBJECT » *high donor*

Tableau 12. Prévisibilité des relations de sens entre tête et dépendance

Ces relations de sens prévisibles signifient donc que ces séquences n'ont pas le même fonctionnement sémantique que de vrais noms composés.

On note néanmoins que les gloses proposées dans ce tableau ne se réduisent jamais à une simple relation attributive : les séquences DÉPENDANCE + NOM ne sont pas simplement glosées par NOM *is* DÉPENDANCE. On a montré dans la première partie de ce chapitre que des raisons syntaxiques et sémantiques justifient l'impossibilité pour les dépendances d'avoir la fonction attribut, mais on observe ici que les séquences étudiées marquent une relation de sens certes prévisible entre dépendance et tête mais sont néanmoins plus complexes, ou moins compositionnelles, que d'autres séquences fortuites dont le sens pourrait être glosé par une simple relation attributive (*a high shelf = a shelf that is high* ; *a big dog = a dog that is big* ; *the top floor = the floor which is at the top*) ou de complémentation (*a head injury = an injury of the head*). Parmi les « vrais » composés, certains ont bien une relation de sens très simple entre les deux éléments, qu'il est possible de gloser par une simple relation attributive (*a blackbird*,

le merle, est effectivement une espèce d'oiseaux dont les mâles ont un plumage noir, de même que *the little finger*, l'auriculaire, est bien le plus petit des doigts de la main), mais le fait de pouvoir associer les deux éléments dans une relation attributive est une description qui n'a pas la même valeur de dénotation et de classification que le composé.

5. Productivité

Le dernier critère proposé par Payne & Huddleston (2002 : 450) pour distinguer les composés des séquences fortuites est celui de la fréquence à laquelle le terme de droite d'une séquence DÉPENDANCE + NOM peut être associé à une autre dépendance pré-nominale : plus cette fréquence est élevée, plus il y a de chances pour que la combinaison en question soit fortuite et construite en syntaxe, à la différence des composés. Les auteurs soulignent les limites de ce critère, du fait que la productivité des séquences ADJECTIF / NOM + NOM n'est pas un test en tout ou rien, et qu'aucune limite dans les fréquences d'apparition de différentes dépendances devant un même nom-tête n'a été établie pour distinguer les composés des séquences fortuites.

Par exemple, la base *-ache* (douleur) peut être trouvée dans un nombre relativement important de composés derrière un nom faisant référence à une partie du corps (*backache, headache, toothache, bellyache, stomachache*, etc.). À l'inverse, les nominaux construits en syntaxe qui ont pour tête des hapax sont, par définition, des séquences dans lesquelles on ne trouve pas d'alternative à la dépendance (puisque le nom-tête lui-même n'apparaît qu'une fois) ; et plus simplement, certains noms rares ou qui apparaissent en contextes spécialisés entrent en collocation avec peu de dépendances pré-nominales.

Ainsi, ce critère, s'il n'est pas complètement utile pour déterminer si les séquences étudiées sont ou non des composés, suggère que les combinaisons dont la tête n'est associée à aucune autre dépendance dans cette étude peuvent avoir une particularité lexicale qui les place plus près du statut de composé (par exemple, *high priest*, *head nurse*, *chief justice*) que celles dont les noms-tête sont compatibles avec plusieurs des dépendances étudiées (*executive, officer, surgeon, minister*).

Puisque les critères permettant traditionnellement d'analyser une séquence nominale comme un composé ne sont pas réunis, nous concluons que les séquences étudiées ne sont pas des composés. Cependant, à plusieurs reprises dans l'analyse des nominaux étudiés au regard des tests proposés par Payne & Huddleston, des compatibilités ont été observées entre ces nominaux et certaines propriétés des composés, telles que la difficulté à coordonner plusieurs dépendances devant un même nom-tête, ou la relative complexité de la relation de sens entre les deux termes. Ces séquences font état d'une certaine interdépendance formelle et sémantique entre les deux termes. Le statut de composé n'est pas l'analyse la plus pertinente pour expliquer

cette complexité ; la question de la lexicalisation de ces séquences apporte ici une meilleure réponse.

B. Lexicalisation

1. La lexicalisation : processus de création lexicale

L'interdépendance syntaxique et sémantique constatée entre tête et dépendance au sein des combinaisons vient du fait que certaines d'entre elles ont subi un processus de lexicalisation. Face à ce même constat dans des séquences comme *high impact, severe shock* ou *dismal failure*, Bolinger (1972 : 148) s'intéresse aux raisons sémantiques qui rendent heureuses ces combinaisons, et donc à la capacité combinatoire de certains modifieurs devant des noms-tête : « [these] examples of restrictions [in the possible combination of modifier and head] show a confinement not strictly definable but on the order of something between clichés and idioms ».

Bauer & Huddleston (2002 : 1629) analysent le processus de lexicalisation comme le pendant de la question de la productivité dans la créativité lexicale : la notion de productivité (d'un affixe ou d'une base lexicale, principalement) décrit la possibilité de créer de nouveaux mots en utilisant cette base ou affixe, et la lexicalisation est le processus par lequel un mot cesse d'être analysable comme la combinaison de bases ou affixes, notamment car ces éléments ne sont plus disponibles dans la création lexicale synchronique (« words that are or were earlier morphologically analysable but which could not be formed with their present meaning by the current rules of word formation are said to be lexicalised »). Cela signifie que l'on ne peut pas se baser uniquement sur les règles de création lexicale pour connaître le sens et les propriétés des termes qui sont allés au bout du processus de lexicalisation, dont on dit aussi qu'ils sont « figés » : leurs caractéristiques sémantiques (et syntaxiques ou morphologiques) doivent être indiquées dans un dictionnaire pour pouvoir être partagées entre locuteur·rice·s d'une même communauté linguistique.

La question de la lexicalisation des données étudiées ici ne porte pas sur la création d'un nouveau mot, mais sur une mise en relation, au sein d'un syntagme nominal, de deux mots distincts. On cherche ici à savoir si les nominaux observés constituent simplement une séquence construite en discours (alliant une dépendance et une tête pour désigner un référent, sachant que l'un ou l'autre de ces deux constituants pourrait être remplacé par un synonyme sans que le référent change, comme par exemple *a black bird* ≃ *a dark bird* ou *a glass french-window* ≃ *a glass door*) ou une séquence « figée », faisant état d'une interdépendance sémantique et syntaxique des deux éléments, à l'image des (faux) composés tels que *apple pie* ou *palm tree*. Au regard des définitions données par Bauer & Hudlleston, on conclut dans un premier temps

que puisque le processus de formation des séquences *high executive, chief investor* ou *top manager* est toujours productif, on ne peut pas parler de « lexicalisation » à l'œuvre dans ces séquences : en effet, les mêmes dépendances peuvent apparaître devant une grande variété de noms-tête (la base de données recense par exemple 168 noms-tête compatibles avec *top*), et les mêmes noms-tête peuvent avoir de nombreux autres termes comme dépendance pré-nominale (*a big / French / government / sleep-deprived executive*).

Une autre définition de la lexicalisation permet de rendre compte du phénomène d'interdépendance syntaxique et sémantique relevé plusieurs fois dans les données étudiées : Quirk *et al*. (1985 : 1525-1529), entre autres, théorisent le lien entre lexicalisation et formes fixes.

2. Lexicalisation : construction du lexique

a. Définition

La lexicalisation désigne le processus de figement d'une association de deux ou plusieurs termes en un seul constituant, qui fait que ces termes sont fréquemment associés dans différents énoncés, jusqu'à constituer une entrée spécifique dans le dictionnaire. Le terme « lexicalisation » désigne ce nouveau constituant figé : dans les données étudiées, on analyse des lexicalisations qui constituent l'aboutissement de ce processus de collocation et qui sont intégrées au lexique. Le lexique est défini par l'*OED* comme « l'ensemble des unités qui ont un sens dans une langue ; les mots du dictionnaire »[187].

Dans le cadre des mots simples, constitués d'une seule unité lexicale, Quirk *et al*. (1985 : 1525) distinguent les lexèmes, appartenant au lexique, des mots qui sont construits en discours, notamment par conversion ou dérivation, sans qu'ils ne soient lexicalisés, en particulier sans qu'ils ne soient recensés dans le dictionnaire. Les auteurs comparent à ce sujet les phrases suivantes :

(44) Augustus John was a **painter** of portraits. He was a well-known London **painter**.

(45) Augustus John was a **flouter** of conventions. He was a well-known London *__flouter__.

Dans les deux exemples, la première phrase atteste de la création, en discours et par dérivation à partir d'un verbe (processus de nominalisation grâce au suffixe agentif *-er*), des noms *painter* et *flouter*. La deuxième phrase de chaque exemple reprend le même nom mais

[187] « The complete set of meaningful units in a language; the words, etc., as in a dictionary, but without the definitions ».

alors le processus de nominalisation n'est plus visible, et le nom est interprété comme un mot du lexique, ce qui n'est pas possible pour **flouter*, qui n'a pas été lexicalisé. Mignot (2018 : 13) résume ainsi la distinction : « Les formations non lexicalisées sont des créations individuelles, tandis que les lexicalisations sont des mots construits mais conventionnels, c'est-à-dire répertoriés dans le dictionnaire ».

Le caractère construit des lexicalisations est pertinent pour la présente étude qui associe deux termes, du fait de la limite floue entre séquences fortuites et lexicalisations : les dérivés, les composés et les séquences de plusieurs mots peuvent avoir été créés en discours sans faire pour autant partie du lexique.

b. Résultats obtenus pour les combinaisons étudiées

Les combinaisons étudiées ont d'abord été obtenues par l'association en discours de deux unités lexicales, mais certaines ont subi le processus de lexicalisation jusqu'au bout et sont considérées comme des unités du lexique : ces combinaisons constituent une entrée dans un dictionnaire. D'autres combinaisons, qui n'ont pas (encore) accédé au statut de membre du lexique, dénotent des dénominations néanmoins suffisamment figées, linguistiquement et culturellement, pour être recensées dans une encyclopédie. La présence d'une combinaison DÉPENDANCE + NOM DE MÉTIER dans une encyclopédie est une étape dans le processus de lexicalisation de cette séquence : en effet, la présence d'un article d'encyclopédie dont le titre est la séquence DÉPENDANCE + NOM DE MÉTIER atteste du fait que cette séquence est stabilisée en termes de référence, de découpage du réel, et de durée dans la mémoire.

Pour déterminer la lexicalisation ou l'absence de lexicalisation des séquences étudiées, nous avons utilisé le *Oxford English Dictionary online* et le *Merriam-Webster Dictionary online*, qui sont spécialisés respectivement en anglais britannique et en anglais américain, ainsi que l'encyclopédie en ligne *Wikipedia* (dans sa version anglophone). N'ont été retenus que les résultats qui correspondaient bien au sens des combinaisons pertinents pour l'étude : en effet, l'encyclopédie en ligne recense non seulement des articles qui définissent les fonctions étudiées (par exemple, *head gardener* ou *chief justice*), mais aussi des articles sur des œuvres de littérature, de cinéma, de télévision ou de musique qui ont pour titre des syntagmes nominaux correspondant à ces combinaisons (tels que le film de 1933 *Big Executive* ou l'émission télévisée *Top Chef*).

L'adjectif *big* n'entre dans presque aucune séquence lexicalisée : on ne trouve aucune entrée de *big* devant un nom de métier ou de fonction socio-professionnelle dans l'*OED*, ni aucun article dans l'encyclopédie ; seule la combinaison *big boss* est recensée dans le *Merriam-Webster Dictionary*.

Parmi les combinaisons *top* + NOM DE MÉTIER, une seule est lexicalisée : il s'agit du nominal *top sergeant*, qui est recensé dans les deux dictionnaires ainsi que dans l'encyclopédie. Ces trois sources indiquent cependant que *top sergeant* est en réalité le synonyme, parfois employé de façon humoristique ou argotique, de *first sergeant*, un grade militaire états-unien.

Chief devant un nom de métier ou de fonction est contenu dans 5 entrées de l'*OED*, et dans 5 entrées du dictionnaire *Merriam-Webster*, mais il ne s'agit pas exactement des mêmes. En tout, 8 combinaisons avec *chief* sont présentes dans au moins l'un ou l'autre des deux dictionnaires consultés : *chief executive, chief justice, chief judge, chief constable, chief magistrate, chief master sergeant, chief marshal* et *chief butler*, soit 5% des 148 séquences *chief* + NOM DE MÉTIER recensées dans la base de données. Cependant, les nominaux qui contiennent *chief* sont ceux que l'on retrouve le plus dans l'encyclopédie, qui recense 29 articles *chief* + NOM DE MÉTIER (soit 20% des combinaisons avec *chief*).

Les résultats obtenus avec *head* sont intéressants dans les écarts qu'ils dessinent entre les deux dictionnaires : le *Merriam-Webster* ne compte que 4 combinaisons *head* + NOM DE MÉTIER (*head teacher, headmaster, headmistress*[188] et *head linesman*), tandis que 11 sont recensées dans l'*OED* : à *head teacher, headmaster* et *headmistress* s'ajoutent *head coach, head nurse, head chef, head gardener, head chief, head librarian, head cook, head waiter* et *head clerk*. Il y a donc en tout 13 des 81 combinaisons *head* + NOM DE MÉTIER qui constituent des entrées dans au moins un des dictionnaires consultés (soit 16% des combinaisons qui incluent *head*). Dans l'encyclopédie, on retrouve 10 des 81 séquences étudiées (12%). Il ne s'agit pas exactement de la même liste de noms-tête que ceux trouvés dans les dictionnaires : il y en a 7 en commun (*head coach, head chef, head teacher, head gardener, head waiter, headmistress* et *headmaster*), auxquels s'ajoutent *head writer, head physician* et *head instructor*.

Enfin, les séquences *high* + NOM DE MÉTIER sont celles qui ont le plus fort taux de lexicalisation à la fois dans les dictionnaires et dans l'encyclopédie : on compte 9 séquences qui constituent une entrée dans les dictionnaires (*high commissioner, high priest, high priestess, high sheriff, high churchman, high chancellor, high admiral* et *high steward* sont présents dans l'*OED* comme dans le *Merriam-Webster*, les trois derniers généralement précédés de *Lord* ; l'*OED* contient également l'entrée *high king*), soit 31% des types de combinaisons avec *high* ;

[188] Les dictionnaires ainsi que l'encyclopédie donnent *headmaster* et *headmistress* orthographiés en un seul mot ; le sens étant le même, et l'enjeu de cette partie de l'étude étant la lexicalisation, dont la fusion orthographique est une étape plus aboutie, il était pertinent de prendre en compte ces résultats malgré la différence orthographique : il s'agit bien de la même combinaison.

et 10 combinaisons (34%) apparaissent dans l'encyclopédie (*high churchman* n'y figure pas, mais on trouve, en plus des séquences déjà mentionnées, *high representative* et *high inquisitor*).

Le tableau qui suit résume les résultats obtenus :

	Nombre total de combinaisons	**Nombre de combinaisons dans au moins un dictionnaire**	**Proportion des combinaisons dans au moins un dictionnaire**	**Nombre de combinaisons et proportion dans *Wikipedia***	**Proportion des combinaisons dans *Wikipedia***
top	168	1	0,6%	1	0,6%
big	63	1	2%	0	0%
chief	148	8	5%	29	20%
head	81	13	16%	10	12%
high	29	9	31%	10	34%

Tableau 13. Lexicalisation : nombre et proportion de combinaisons attestées dans le lexique

Les résultats compilés ici montrent une nouvelle fois que des résultats différents sont obtenus en fonction de la dépendance observée. *Big* et *top* n'entrent (presque) jamais dans des séquences lexicalisées. *Chief* a un fonctionnement intermédiaire : cette dépendance donne lieu à peu de lexicalisations en nombre d'entrées de dictionnaires, mais les rangs ou fonctions qu'il permet de créer sont plus souvent stabilisés dans une encyclopédie, ce qui pourrait indiquer que ces séquences sont en cours de lexicalisation. Enfin, *head* est la dépendance qui, en termes de nombre de noms-tête, entre le plus en combinaison lexicalisée (13 combinaisons *head* + NOM DE MÉTIER sont recensées dans au moins un des deux dictionnaires, et 10 le sont dans l'encyclopédie), et *high* est celle avec la plus grande proportion de combinaisons lexicalisées (31% de combinaisons trouvées dans les dictionnaires, et 34% dans l'encyclopédie).

Les résultats de cette étude sur la lexicalisation des séquences font partiellement écho à la question du rôle sémantique des dépendances dans la construction de la référence : la forte proportion de combinaisons lexicalisées contenant *high* rappelle la valeur toujours classifiante de cet adjectif devant les nom étudiés ; et à l'inverse, *big* n'est pas fréquemment classifiant (27% des types de noms-tête sont précédés d'un *big* à valeur classifiante), ce qui ne favorise pas l'emploi de cet adjectif dans des combinaisons suffisamment stables pour être lexicalisées. De même, dans une moindre mesure, *top* est celui des deux noms-dépendance qui a la moindre proportion d'emplois classifiants (80%), et c'est également celui qui entre le moins en combinaison dans des séquences lexicalisées ; *head*, à l'inverse, est classifiant dans 100% des cas étudiés, et c'est la dépendance nominale au plus grand nombre de combinaisons lexicalisées.

Conclusions du chapitre

Dans ce chapitre, nous avons exploré les interactions entre têtes et dépendances afin de mieux comprendre le processus de construction du sens. La fonction épithète participe à la construction de la référence, du fait que les adjectifs qui ont cette position dénotent une propriété permanente, qui contribue à élaborer la catégorie dite par le nom-tête ; les noms-dépendance, quant à eux, ne sont pas analysés comme des « épithètes » mais leur position pré-nominale et leur fonction de modifieur leur confèrent un apport sémantique similaire, qui consiste à développer la catégorie à laquelle appartient le référent.

La construction de la référence du syntagme nominal est d'ailleurs tributaire du rôle sémantique de la dépendance : *head* et *high* ont ainsi toujours un emploi classifiant devant les noms de métiers ou de fonctions socio-professionnelles, ce qui signifie que ces dépendances sont essentielles à la délimitation des catégories auxquelles appartiennent les référents. *Chief* a également un rôle majoritairement classifiant, mais certains de ses emplois sont déterminatifs (l'adjectif contribue alors à identifier, à déterminer, le référent du SN au sein de la classe dite par le nom) ; de même pour *top* dont la majorité des emplois sont classifiants, et les autres évaluatifs (exprimant un jugement de l'énonciateur·rice). Les combinaisons incluant *big*, enfin, alternent entre emplois classifiants et emplois descriptifs (décrivant une propriété non définitoire du référent).

La relation de sens entre le premier et le deuxième terme est également dépendante de la construction morphologique du nom-tête, car certaines combinaisons contenant des noms déverbaux proviennent de propositions sous-jacentes, et leur nominalisation transpose, avec des constituants nominaux, la possible relation syntaxique entre un verbe et son complément. Dans ces nominaux, la dépendance pré-nominale est la trace d'une opération de quantification d'un complément d'objet implicite, ce qui confère à ces dépendances la fonction de complément. Une minorité de combinaisons ont ce fonctionnement morpho-syntaxique : *head* n'est jamais complément, *high*, *chief* et *top* ont ce fonctionnement dans moins de 10 combinaisons ; une proportion relativement importante de combinaisons contenant *big* font cependant état d'une relation prédicative sous-jacente, conférent à cet adjectif une fonction de complément.

Finalement, l'interdépendance syntaxique et sémantique décrite entre les deux termes des nominaux conduit à s'interroger sur le possible statut de composé : la quasi-totalité des séquences ne peuvent pas être analysés comme des composés à part entière ; pour autant, le lien entre les deux termes est souvent plus fort que dans des séquences fortuites, lorsque deux termes sont simplement associés en discours : ce lien est dû au processus de lexicalisation à l'œuvre dans certaines combinaisons, en particulier dans les séquences contenant *high* et *head*.

Le chapitre qui vient explore un autre aspect de l'interface syntaxe-sémantique : le sens associé aux parties du discours nominales et adjectivales.

Chapitre 9. Du sens lexical au sens procédural

Une partie du sens de tout mot provient de la partie du discours à laquelle il appartient, car la nature du mot indique la façon dont on est invité.e à se représenter son référent. Puisque cette étude a pour objet des nominaux, constitués d'un nom-tête et d'une dépendance qui peut être un nom ou un adjectif, on s'intéressera en particulier au sens procédural des classes du nom et de l'adjectif. Le rôle du nom est avant tout de décrire une catégorie, caractérisée par sa délimitation du réel et sa présentation synthétique de différentes propriétés. L'adjectif dit une propriété unique qui est présentée comme un apport, un commentaire qui supplée à la tête. Cette présentation théorique du sens procédural des classes nominale et adjectivale est ensuite appliquée aux données analysées.

I. Sémantisme de la classe nominale et de la classe adjectivale

Les combinaisons étudiées désignent des entités du monde réel, plus particulièrement des humains. Nous savons que ces syntagmes nominaux, tels que *the big writers* ou *our head teacher* désignent des entités, et non des procès ou des propriétés, car la tête, le terme principal de ces séquences, est un nom : dans notre expérience linguistique, en effet, les noms créent des catégories qui identifient les entités et les distinguent les unes par rapport aux autres. Les parties du discours nous renseignent donc sur la façon dont on peut interpréter chaque syntagme.

A. Les classes lexicales

L'existence d'un sens spécifique à chaque classe lexicale présuppose avant tout de distinguer plusieurs types de mots qui ont un fonctionnement ou un statut différent dans la langue en général et en contexte particulier. La plus ancienne trace connue de différenciation des parties du discours est, d'après Robins (1967 : 26), la distinction effectuée dans les dialogues de Platon[189] à la fin du Vème siècle avant notre ère, entre verbal et nominal ; distinction qui sera reprise et formalisée par le grammairien grec Denys le Thrace, le premier à mettre au point une grammaire des mots :

> A word based grammar involves three main procedures: the identification of the word as an isolable linguistic entity, the establishment of a set of word classes to distinguish and classify the words in the language, and the working out of adequate grammatical categories to describe and analyse the morphology of words entering into paradigms of associated

[189] « Plato (…) is said to have been the first to take the subject [of grammar] seriously, as in his dialogue we encounter a fundamental division of the Greek sentence into a nominal and a verbal component, *ónoma* and *rhêma* (…), which remained the primary grammatical distinction underlying syntactic analysis and word classification in all future linguistic descriptions », Robins (1967 : 26).

> forms and the syntactic relations obtaining between words in the construction of sentences. […T]his (…) is the order of treatment in Dionysius Thrax's Greek grammar. (Robins, 1967 : 25).

La première distinction de classes de mots dans une grammaire a donc été établie au sujet des domaines du nom et du verbe, avec ces définitions respectives :

- *Ónoma* (nom) : partie du discours qui prend des marqueurs de cas, signifiant une personne ou une chose ;
- *Rhêma* (verbe) : partie du discours non marquée par les cas, mais qui prend des marqueurs de temps, de personne et de nombre, signifiant une activité ou un processus effectués ou subis (extraits de la *Technè Grammatikè* de Denys le Thrace, cités par Robins (1967 : 33-34)).

Deux différences sont déjà établies entre ces deux classes : une différence formelle, la capacité de flexion en fonction du cas ou en fonction du temps, de la personne ou du nombre ; et une différence sémantique : les noms désignent des personnes ou des choses, les verbes des procès.

La distinction entre les catégories des substantifs et des adjectifs au sein de la classe nominale est apparue ensuite chez le grammairien latin Priscian, qui définit ainsi la classe nominale (incluant les substantifs et les adjectifs du fait de leur proximité sémantique) : « *nomen* : the property of the noun is to indicate a substance and a quality, and it assigns a common or a particular quality to every body or thing » (Robins, 1967 : 57). La distinction entre substantifs et adjectifs est alors conçue en termes syntaxiques : les substantifs ont une indépendance syntaxique (*per sé stantis*), tandis que les adjectifs sont construits « avec un nom » (*adjacentis*) (Robins, 1967 : 85). Cette analyse syntaxique de l'adjectif est encore valable aujourd'hui, et les grammaires contemporaines indiquent corollairement qu'en termes de sens, le rôle prototypique de l'adjectif est d'attribuer une propriété au référent du nom dont ils dépendent.

La liste des parties du discours évolue au fil du temps, en fonction du développement des théories linguistiques et des différentes langues prises en considération : en effet, toutes les langues n'emploient pas le même nombre de parties de discours. En anglais, des débats existent concernant le nombre de classes de mots à prendre en compte, notamment au sujet de certains

types de mots grammaticaux[190] mais la liste des mots lexicaux fait consensus[191] dans la majorité des théories, en particulier les classes des noms et des adjectifs, centrales à cette étude.

Les définitions des parties du discours élaborées dans l'Antiquité, et sur les grandes lignes desquelles se fondent la majorité des grammaires occidentales contemporaines, sont conçues à partir de particularités syntaxiques et sémantiques, comme on l'a vu jusqu'à présent. Le verbe dit un procès, le nom désigne une entité, l'adjectif assigne une propriété ; le verbe et le nom ont une indépendance syntaxique, et peuvent être respectivement tête de proposition et tête de syntagme nominal ou de proposition nominale ; l'adjectif peut être tête d'un syntagme adjectival, qui constitue prototypiquement la dépendance syntaxique d'un autre constituant. Ces propriétés syntaxiques et sémantiques peuvent être en partie débattues, les différentes grammaires peuvent apporter plus d'intérêt au critère syntaxique que sémantique (Quirk *et al*. (1985 : 74), par exemple, affirment : « our characterization of parts of speech will depend on their grammatical form and function, rather than on their semantic properties ») ou, à l'inverse, le critère sémantique peut constituer le point de départ (Lyons (1977b : 438-452) analyse à ce sujet les « bases ontologiques » qui rendent les parties du discours pertinentes), mais ces approches montrent que les classes lexicales doivent bien être distinguées et définies du point de vue des propriétés sémantiques et syntaxiques.

La distinction des classes lexicales a également été étudiée, en parallèle des critères syntaxiques et sémantiques, par des théories linguistiques qui se sont intéressées justement au sens qui est interprétable à partir de la grammaire : la grammaire cognitive, en particulier telle qu'elle a été développée par Langacker (1991), et la syntaxe sémantique, par exemple dans le travail de Kleiber (2003) ou de Cotte (1998), ont étudié l'apport sémantique des parties du discours. Ces deux courants postulent que l'on peut distinguer les classes lexicales non seulement du point de vue de leurs propriétés syntaxiques et sémantiques déjà évoquées, mais également par la façon dont elles invitent à se représenter ou à conceptualiser ce dont on parle : Langacker (1991 : 15) parle à ce sujet de *construal*, pour signifier le travail de construction, de conceptualisation, qui est effectué par le locuteur dans la façon d'appréhender puis de formuler une situation. Il compare par exemple deux façons superficiellement proches de décrire une situation : *It flashed* et *It emitted a flash*. D'après l'auteur, ce qui est en jeu dans ces deux énoncés concurrents, c'est la capacité cognitive pour un locuteur de concevoir cette situation de manière alternative, qu'il appelle *imagery*, et qu'il définit comme « our ability to construe a

[190] Voir par exemple à ce sujet la discussion de Pullum & Huddleston (2002b : 22) concernant la classification des pronoms, des déterminants, et des « *coordinators and subordinators* » ; et Quirk *et al*. (1985 : 73) concernant la classe des conjonctions et celle des numéraux.

[191] À l'exception peut-être de la classe des interjections.

conceived situation in alternate ways. Once this capacity is recognized, the noun and verb classes can be attributed conceptual import despite the extreme rarification of their content: their primary semantic value resides in a particular type of construal » (1991 : 15). Donc même si un nom ou un verbe a un contenu conceptuel très limité ou restreint en contexte (par exemple s'il s'agit d'un pronom ou d'un auxiliaire), ce terme effectue toujours au moins un apport de sens, celui qui indique comment appréhender ce dont on parle.

Cet apport de sens, Langacker l'interprète du point de vue de la production linguistique : l'auteur parle de *imagery* car il s'intéresse au processus cognitif de la personne qui appréhende la situation et veut en parler. Langacker considère ainsi qu'il existe un point de convergence sémantique « abstrait » qui est le dénominateur commun de tout le domaine nominal, en tant qu'opération cognitive. Cet effet de sens est par conséquent appelé « sens abstrait » dans la littérature : Mignot (2018 : 8) oppose ainsi le « sens abstrait » des parties du discours au « contenu notionnel » des verbes, noms, adjectifs, etc.

Parmi les autres auteurs qui ont étudié cet apport de sens, Kleiber (2003), entre autres, envisage plutôt la question de l'autre côté de l'échange linguistique, lors du décodage du message : il nomme ainsi cet effet de sens lié au choix d'une partie du discours le sens instructionnel, ou encore procédural, en considérant que les classes lexicales portent, en plus de leur sens lexical, une instruction sur la façon dont la personne qui reçoit le message doit à son tour interpréter la situation (instruction qui indique la procédure, la marche à suivre).

Nous souscrivons dans cette étude à la terminologie employée par Kleiber, d'une part pour ne pas risquer de susciter des confusions d'emplois du terme « abstrait », qui peut avoir d'autres valeurs dans l'analyse lexicale des noms, et d'autre part car le processus d'appréhension d'une situation semble trop complexe et inconscient pour considérer que le locuteur ou la locutrice choisit de dire *it flashed* et non *it emitted a flash*, ou d'employer un nom-dépendance plutôt qu'un adjectif devant un nom de métier : en un sens, la spontanéité inhérente à l'expression linguistique standard nous met toujours du côté de la réception du message, qui s'impose forcément à nous, locuteur·rice·s, en fonction du point de vue que nous portons sur ce dont nous parlons. Dans une production linguistique spontanée, un locuteur ou une locutrice n'est pas (toujours) capable de justifier son choix de dire *it flashed* plutôt que *it emitted a flash* : la construction du stimulus FLASH par l'outil linguistique VERBE n'est pas un choix conscient, et on « reçoit » toujours cette construction (que l'on peut par la suite, si on le souhaite, consciemment modifier). Pour cette raison, nous choisissons la terminologie de « sens procédural » qui nous semble la plus pertinente.

Le sens procédural est un concept qui peut potentiellement s'appliquer à toutes les parties du discours, bien que la plupart des études qui y sont consacrées se soient concentrées sur le sens procédural des mots lexicaux, en particulier les noms, les verbes et les adjectifs. Ainsi, la distinction que Langacker évoque entre *it flashed* et *it emitted a flash* ne se limite pas aux classes du nom et du verbe, mais concerne également les adjectifs : Riegel (1996 : 466, cité par Mignot, 2018 : 81) observe des énoncés concurrents tels que *Pierre est courageux* et *Pierre a du courage*, dans lesquels le nom et l'adjectif ont la même « matière notionnelle », c'est-à-dire le même contenu en termes de sens lexical, et pourtant les deux formulations coexistent : à contenu sémantique visiblement égal, on ne constate pas un effacement de l'un des deux termes, alors que les processus d'évolution de la langue aboutissent souvent à la sélection d'une forme au détriment de l'autre dans les cas de redondance. C'est donc que noms et adjectifs « disent » les choses différemment.

Wierzbicka (1986 : 354) remarque de même qu'en anglais, il existe de nombreuses paires de sens qui associent nom et adjectif, soit par synonymie (*round – circle* ; *stupid – fool* ; *holy – saint*), mais également dans des paires antonymiques (*child – grown-up*) ou des paires d'hyponymes (*sick – cripple* ; *deaf – hunchback*). L'autrice pose les bases du débat ainsi :

> [I]t seems to me that if some "quality concepts"[192] acquire a nominal designation, instead of an adjectival one, there must be a good SEMANTIC reason for it. And if one "quality concept" acquires two designations, one nominal and one adjectival, it is not because the part-of-speech status doesn't matter, semantically, but because the concept in question splits into two, related, but not identical concepts, one of which is semantically more suited to being designated by a noun than by an adjective. (Wierzbicka, 1986 : 355)

Si un même contenu notionnel peut être transcrit par un nom comme par un adjectif, c'est qu'il est possible d'affiner le sens de cette notion : l'un de ces sens correspond mieux au sens procédural du nom, et l'autre sens à celui de l'adjectif. Il s'agit donc ensuite de chercher à définir la différence entre ce que dit un nom et ce que dit un adjectif, ou peut-être aussi comment ils le disent.

Mignot (2018 : 81-82) considère d'ailleurs qu'il est possible de comparer non seulement le sens des mots lexicaux, tels que noms et adjectifs, mais également le travail effectué par le nom et celui de mots grammaticaux, tels que les conjonctions ou les déterminants, du fait que les opérations effectuées par ces mots peuvent être décrites par des noms : *subordination, coordination, anaphora, uniqueness*, etc. Il est donc théoriquement possible de paraphraser grâce à du nominal les opérations synthétisées par des mots grammaticaux : *sweet* <u>*or*</u> *salty* ≃ *an alternative between sweet and salty* ; <u>*some*</u> *cats* ≃ *indefinite quantity of cats*. Ainsi, on peut

[192] L'autrice nomme *quality concept* du contenu notionnel qui désigne une qualité, c'est-à-dire une notion dont la littérature considère qu'elle devrait être dite par un adjectif.

considérer que le nom est virtuellement en concurrence avec toutes les parties du discours, bien que le « choix » linguistique des locuteur·rice·s se porte plus souvent sur les mots grammaticaux pour exprimer les opérations décrites plus haut[193].

B. Sémantisme du nom

Les données étudiées ici incluent 393 noms-tête différents et 2 noms-dépendance. Ces 395 unités lexicales appartiennent à la même classe car, quel que soit leur emploi syntaxique et leurs traits sémantiques, elles dénotent une chose et délimitent une catégorie.

1. Le nom dénote une chose

De nombreux travaux ont étudié le rôle sémantique de la classe nominale, donc ce que les noms ont en commun. Cette question est notamment en jeu lorsque sont étudiées les différentes catégories sémantiques distinguées au sein de la classe du nom, comme les noms à fonctionnement discontinu et ceux à fonctionnement continu, les noms qui désignent des objets physiques et ceux qui dénotent des entités abstraites, ou encore les noms communs et les noms propres. En effet, si la grammaire de Denys le Thrace donne une première définition sémantique de la classe lexicale du nom comme « signifiant une personne ou une chose », cette définition s'applique de façon limitée à des noms comme *wind*, *courage* ou *September*.

Pourtant, cette définition dite « ontologique » (qui porte sur la nature de l'objet décrit) a perduré dans la littérature. Lyons (1977b : 439) indique : « [n]ouns are traditionally said to denote entities » ; Langacker (1991 : 17) observe : « a noun profiles a thing », de même que Mihatsch (2009 : 75-97), pour qui « [n]ouns are THINGS ». Le rôle procédural du nom a à voir avec une forme de réification (Langacker), de présentation ou de conceptualisation du réel comme un objet.

Pour commencer, les objets concrets sont effectivement toujours désignés par des noms. Croft (1991 : 38) souligne que le caractère intuitif du lien entre nom et objet ou chose concrète est essentiel : ce lien doit nécessairement servir de base à la définition de cette classe lexicale, même si cette définition doit être développée. Lyons (1977b : 440) considère que les définitions traditionnelles des parties du discours s'appliquent avant tout à une sous-classe définie

[193] Des exceptions à cette préférence pour les marqueurs grammaticaux exprimant la quantité, la temporalité ou les liens logiques, existent pourtant certainement en poésie ou dans d'autres contextes de créativité linguistique. Dans son essai *A Secret Vice*, Tolkien (1983 : 200) relate avoir été témoin de la création d'une langue où tous les mots étaient des noms : « I knew two people once (…) who constructed a language called *Animalistic* almost entirely out of English animal, bird, and fish names; and they conversed in it fluently to the dismay of bystanders. I was never fully instructed in it, nor a proper Animalic-speaker; but I remember out of the rag-bag of memory that *dog nightingale woodpecker forty* meant 'you are an ass' ». Les deux enfants à l'origine de cette langue utilisaient alors effectivement des noms pour dire l'identification et la détermination indéfinie que l'anglais exprime au moyen du verbe *be* et de l'article *a(n)*.

sémantiquement : « The thesis that will be maintained here is that the semantic, or ontological, part of the traditional definitions of the parts-of-speech define for each part-of-speech, not the whole class, but a distinguished subclass of the total class. Each such semantically defined subclass is focal within the larger class ». L'auteur distingue alors trois sous-classes de noms en fonction de leur référent dans le monde réel, et propose d'analyser la sous-classe des noms d'objets physiques (parmi lesquels on trouve les personnes, les animaux et les choses) comme le groupe « focal » permettant d'identifier le fonctionnement sémantique de la classe des noms.

Les référents des noms ont alors les propriétés ontologiques suivantes : « they are relatively constant as to their perceptual properties; (…) they are located, at any point in time, in what is, psychologically at least, a three-dimensional space; and (…) they are publicly observable » (Lyons, 1977b : 443). Cette manière de décrire la classe nominale à partir des caractéristiques d'un sous-type de noms correspond à une approche plus large de la notion de catégorie : la définition de catégories à partir de prototypes (Rosch, 1973 : 328), qui possèdent les propriétés les plus importantes de la catégorie, et autour desquels gravitent d'autres individus qui possèdent ces propriétés dans une moindre mesure, ou qui ne les possèdent pas toutes, mais qui font néanmoins partie de la catégorie.

Les noms d'objets physiques seraient donc les noms les plus prototypiques, ceux qui permettent d'établir les caractéristiques de la classe nominale. Ces caractéristiques relevées par Lyons sont : la permanence des propriétés sensibles, la localisation dans un espace tri-dimensionnel, et la possibilité d'être observé par tou·te·s. Ces caractéristiques sont également relevées par Langacker (1991 : 14), qui note que les objets physiques perdurent indéfiniment à moins d'être soumis à des forces destructrices, et sont instanciés dans un domaine spatial (s'opposant ainsi, par exemple, aux actions, dites par les verbes, qui s'instancient dans le domaine temporel : il faut que le temps s'écoule pour qu'une action, dynamique par nature, soit perceptible). De plus, le fait pour un objet d'être observable est, pour l'auteur, inclus dans le processus de conceptualisation par la langue.

Langacker (1991 : 22) suggère finalement que tous les noms, et pas seulement les noms d'objets physiques, ont ce même fonctionnement de création d'une « chose » qui peut être permanente, localisée et observable par l'interlocuteur·rice : c'est le processus de « réification » à l'œuvre dans le fait de nommer. La possibilité de donner un nom (classe lexicale et appellation) à une réalité permet de dire de tout nom qu'il désigne une « chose ». Ainsi, en s'intéressant aux caractéristiques des noms prototypiques, ceux qui font référence à des objets concrets, on peut déduire le sens de la classe nominale dans son ensemble. Wierzbicka (1986 : 356) rejoint Langacker sur cette idée d'uniformité de la classe nominale, et refuse l'idée de Lyons qui consiste à considérer que seule une partie des noms appartiennent à la classe

nominale du fait de leur valeur sémantique, tandis que d'autres n'y seraient classés que par analogie, ou par « air de famille » ; l'autrice affirme au contraire : « nouns differ in meaning from adjectives, not just core nouns from core adjectives, but, possibly, all nouns from all adjectives, and the two classes differ in a systematic, largely predictable manner ».

Si l'on tient donc pour acquis que d'une part, il existe un fondement sémantique au regroupement de tous les noms au sein d'une même classe lexicale, et que d'autre part, ce point commun sémantique tient à la nature de l'objet désigné, au sens où justement ce qui est désigné est conceptualisé comme une « chose » ou une « entité », comment le nom s'y prend-il pour dire cette chose / entité ? Quelle instruction est donnée par le nom dans la façon dont nous appréhendons le réel ?

2. Le nom catégorise

Le point commun qui explique comment les noms font et ce qu'ils font pour dire une chose, est la notion de catégorie. Le nom indique une catégorisation du réel, au sens où il découpe ce qui est perceptible et concevable dans l'extralinguistique et en fait des types, des notions, qui regroupent les individus correspondant à ce découpage. La catégorisation est un processus cognitif double, qui consiste à identifier ce qui rassemble des individus (des points communs ou un « air de famille »), et ce qui les différencie du reste des « choses » qui n'appartiennent pas à cette catégorie. Le lien entre nom et catégorisation (en prenant le terme « catégorie » dans le sens établi par Rosch (1973)) correspond donc à ce mouvement parallèle de mise en commun et de différenciation, une opération sémantique et conceptuelle : d'une part, le nom procède à une synthèse de plusieurs caractéristiques ; d'autre part, il crée une délimitation par rapport aux autres catégories.

a. Catégorisation et synthèse

Le nom indique une synthèse, c'est-à-dire un regroupement et une assimilation des caractéristiques possédées par les individus ou les occurrences de la catégorie qu'il désigne : il est ainsi généralement impossible de citer toutes les caractéristiques de toutes les entités qui composent la catégorie dite par le nom. C'est ce que signale Wierzbicka (1986 : 360) : « The meaning of a noun cannot be represented as a set of "features", because the basic function of a noun is to single out a certain KIND, a kind which may be partly described in terms of features but which cannot be reduced to a set of features ».

Avec cette théorie, l'autrice s'oppose à l'analyse lexicologique qui suggère qu'un nom est défini par un ensemble de traits sémantiques présents ou absents, tels que « *man* means HUMAN + MALE + ADULT » ou « *child* means - ADULT + HUMAN » (1988 : 360). Selon Wierebicka, ce qui manque dans ce type de définitions, c'est la notion d'accumulation de

caractéristiques (« cluster of properties », expression que Wierzbicka emprunte à Rosch, 1978), qui mène à une complexité référentielle.

Jespersen (1924 : 80) a une analyse similaire de l'épaisseur sémantique du nom (notamment par opposition à l'adjectif) : « This complexity is so essential that only in rare cases will it be possible by heaping adjective upon adjective to arrive at a complete definition of the notion evoked by the naming of a substantive: there will always, as Bertelsen remarks, remain an indefinable X, a kernel which may be thought of as "bearer" of the qualities which we may have specified ». Le nom dit non seulement une catégorie qu'il serait difficile de paraphraser par un ensemble d'adjectifs, mais il dit aussi que toutes ces propriétés ont un « support ».

Mignot (2018 : 85) emploie à ce sujet le terme de « synthèse », pour dire que non seulement le nom dit une accumulation, une « épaisseur sémantique »[194], mais qu'en plus, il n'est pas toujours possible d'en démêler les différentes caractéristiques : « cette complexité interne, pour certaine qu'elle soit, n'est pas aisément décomposable. On a certes des faisceaux de propriétés, mais il peut être bien difficile de faire la liste de ces propriétés. Le nom est à la fois complexe et vague ». On ne peut pas délimiter précisément l'application du nom, bien que son sens soit parfaitement clair. Ainsi, la notion de synthèse est étroitement liée à l'idée d'opacité dans le domaine nominal : d'une part les propriétés sont multiples, et d'autre part, leur combinaison seule ne suffit pas à décrire ce à quoi le nom réfère, puisque son sens est vague ; le nom dit quelque chose de plus que la simple addition de ses caractéristiques : il dit leur combinaison indémêlable.

Lorsqu'un nom désigne une catégorie, il désigne également les membres qui la composent : *mug*[195] est à la fois un nom de catégorie, celle des tasses qui ont une anse, des bords droits et ont un volume d'environ 25cl ; et le syntagme nominal dont il est la tête désigne en outre une tasse en particulier dans la phrase *my mug is empty now*. Le caractère synthétique du nom a ainsi une autre valeur : un objet particulier peut appartenir à la catégorie *mug* sans en avoir toutes les propriétés (certaines tasses n'ont pas d'anse), ou en ayant d'autre propriétés qui ne sont pas définitoires de la catégorie *mug* (une tasse peut être orange, ce qui n'est pas une propriété définitoire de la catégorie *mug*, alors que c'en est une des oranges parmi les agrumes). Un nom est donc également synthétique en ce qu'il inclut dans une même catégorie des individus ou des occurrences qui varient dans leur possession de certaines propriétés prototypiquement associées à cette catégorie.

[194] Expression empruntée par Mignot à Givón (1984 : 55).

[195] Exemple inspiré de l'expérience de Labov (1973, 2004) sur les critères d'identifications d'objets comme *cup* ou *mug*.

b. *Catégorisation et délimitation*

Si un nom dénote une catégorie en faisant la synthèse des propriétés qui la caractérisent, il procède dans le même temps à l'opération inverse : la délimitation de la catégorie par rapport aux autres et par rapport à l'arrière-plan. Langacker (1991 : 16-17) parle à ce sujet de « régions » constituées par la mise en relation de plusieurs entité (de matière, de son, de lumière, ou d'absence de ces entités), ce qui rend ces entités connectées saillantes par rapport à une toile de fond, qui est la masse du reste de notre expérience cognitive. L'auteur nomme « interconnection » cette mise en relation, qui peut avoir différentes natures : conjonction logique, comparaison, soustraction, etc. Ainsi, un objet concret tel qu'une tasse devient bien une « région » constituée de l'ensemble de ses parties (l'anse, le corps, le bord, etc.) qui se détache du fond sur lequel l'attention du locuteur ne se porte pas, et qui n'a donc pas de nom.

Une entité abstraite est « construite » de la même manière : le nom *absence* désigne le manque identifié comme une occurrence saillante par rapport à un arrière-plan, ou la soustraction d'une entité par rapport à ce fond : c'est donc bien une « région » que l'on peut nommer. Peu importe ici la définition effective de la catégorie : ce qui compte, c'est que l'on puisse identifier son écart par rapport à l'arrière-plan sur lequel l'attention linguistique n'est pas portée. Langacker appelle ce fond indistinct le « domaine » : « A noun is thus claimed to profile a region in some domain » (1991 : 18).

Une fois effectuée la reconnaissance des caractéristiques communes permettant de créer la région, le nom procède à l'opération de délimitation (*bounding*) par rapport au domaine ; c'est notamment en cela que Langacker propose une réconciliation entre les différents types de noms (continus et discontinus, concrets et abstraits, etc) : appartient au domaine nominal tout ce qui constitue une « chose », identifiée comme telle par le locuteur, parce qu'elle se détache de la toile de fond et qu'on peut en conceptualiser les limites.

Kleiber (2003) et Mignot (2018), entre autres, ont montré que la classe nominale et l'opération de catégorisation sont intrinsèquement liées : le nom catégorise mieux que les autres parties du discours car il ne fait que ça. En effet, d'autres classes lexicales permettent de catégoriser, au sens où elles regroupent des éléments distincts en un ensemble, qu'elles séparent des autres. Les adjectifs de couleur, par exemple, disent bien des catégories, avec des occurrences prototypiques et d'autres plus marginales : la catégorie dite par *red* peut inclure la couleur des bus londoniens, celle du vin et celle du corail, mais toutes ne sont pas considérées comme centrales à la catégorie. De même pour un verbe comme *to glow*, qui peut faire référence à plusieurs procès qui n'auront pas tout à fait les mêmes propriétés mais auront en commun le fait d'émettre une lumière continue, en contraste avec les événements qu'on décrirait par le

verbe *to flash* ou *to reflect*. Des mots grammaticaux comme *after*, *out* ou *my* ont tout autant un rôle catégorisant, puisqu'ils délimitent quelque chose par rapport à autre chose (un repère temporel, spatial ou possessif).

Tout signe linguistique catégorise, ce qui est sa raison d'être — un marqueur, quel qu'il soit, apporte une information qui dit une catégorie : catégorie syntaxique dans le cas de la flexion du prétérit *-ed* ; catégorie sémantique dans le cas du suffixe agentif *-er* ; catégorie pragmatique ou illocutoire dans le cas des points d'interrogation et de ponctuation. Dans ce cas, pour rendre compte de la spécificité de la classe nominale au regard de la catégorisation, Mignot (2018 : 125) explique : « Nous posons que cette classe lexicale catégorise plus et mieux que toute autre, car elle ne fait *que* cela — contrairement notamment au verbe et à l'adjectif qui, certes catégorisent aussi, des propriétés et des procès respectivement, mais ont également un autre rôle, dans la mesure où les procès et les propriétés sont dits à propos d'autres entités ».

Classe nominale et opération de catégorisation sont étroitement liées parce que le sens du nom et le sens de la catégorisation se superposent, les deux opérations (nommer et catégoriser) se recoupent ; le nom est le marqueur linguistique prototypique de l'opération « catégorisation » ; les autres signes peuvent avoir cette propriété, mais de façon secondaire.

C. Sémantisme de l'adjectif

1. L'adjectif dénote une propriété

Le sens de la classe adjectivale a souvent été construit par rapport à (et, la plupart du temps, en négatif vis-à-vis de) celle du nom. La comparaison entre ces deux parties du discours allie des considérations d'ordre sémantique et d'ordre syntaxique : le sens procédural des adjectifs est lié à leur fonctionnement grammatical, car leur rôle sémantique est en partie déterminé par leur dépendance syntaxique et référentielle au nom.

Lyons (1977b : 440) donne ainsi ces éléments pour reconnaître la présence d'adjectif dans une langue : « When we say there are adjectives (…) we mean that there is a grammatically definable class of expressions whose most characteristic syntactic function is that of being the modifier of the noun in an endocentric construction and whose most characteristic semantic function is to ascribe properties to entities ». L'auteur en tire les conclusions suivantes sur l'interface entre syntaxe et sémantique (1977b : 448) : « [T]he embedding of a quality-denoting expression is more normal than the embedding of either a class-denoting or an action-denoting expression ». Ainsi, la classe des adjectifs, dont la fonction sémantique la plus caractéristique est d'attribuer des propriétés à des entités, donc de produire des expressions dénotant une qualité, a une affinité particulière avec la fonction de modifieur à l'intérieur du syntagme

nominal, c'est-à-dire avec la fonction épithète, en contraste avec la classe des noms et celle des verbes, dont ce ne serait pas le rôle principal.

Les adjectifs ont prototypiquement une fonction syntaxique subordonnée (de modifieur avant tout, et parfois de complément) ; lorsqu'un adjectif est tête de syntagme nominal (*the dead, the impossible*), il n'a plus le fonctionnement normal d'un adjectif, et il adopte certaines caractéristiques sémantiques de la classe nominale. En parallèle, les adjectifs qui ne sont pas têtes de SN ont un fonctionnement sémantique qui dépend du nom auquel ils sont associés : on parle de la dépendance référentielle de la classe des adjectifs, qui doivent attribuer la propriété qu'ils dénotent à un référent extérieur.

Le terme de « propriété » a été employé dans la description du fonctionnement procédural du nom : le nom a un rôle de synthèse, qui permet d'accumuler en une seule unité lexicale un ensemble de propriétés ou caractéristiques. Les définitions procédurales de l'adjectif et du nom ont donc en commun de faire appel à la notion de propriété, ou de qualité (termes souvent comparables dans les études sur l'adjectif) ; mais le nom tire sa spécificité de la combinaison et de la synthèse de plusieurs propriétés, alors que l'adjectif tire la sienne du caractère unique de la propriété qu'il dénote — ou, à tout le moins, de la possibilité de concevoir ou de présenter la propriété dénotée comme unique. Un adjectif comme *smart* peut en effet renvoyer à une série de traits caractéristiques différents (analyser des relations interpersonnelles complexes et réagir avec tact tout en obtenant un bénéfice, par exemple), mais l'énonciateur·rice choisit de présenter ces différents traits comme une propriété unique.

Jespersen (1924 : 75) distingue à ce sujet la réduction de *l'intension* des adjectifs par rapport à celle des noms (c'est-à-dire, la réduction de leur dénotation à une propriété), tandis que leur *extension* (leur applicabilité à une multiplicité de référents) est selon l'auteur plus grande que celle des noms, qui auraient un nombre plus restreint de référents. Wierzbicka (1986 : 359) illustre cette distinction d'épaisseur sémantique entre le nom et l'adjectif en comparant les sens dénotatifs et connotatifs de la référence aux couleurs de cheveux, en particulier dans les paires adjectif / nom telles que *blond* et *blonde*, ou *dark-haired* et *brunette*. Elle en conclut que les adjectifs *blond* et *dark-haired* ont simplement une valeur descriptive, donc ils attribuent une propriété unique au référent du nom-tête, alors que les noms *blonde* et *brunette* ont une complexité sémantique non seulement du fait qu'ils dénotent une couleur de cheveux et la nature humaine du référent, mais également car ils connotent d'autres caractéristiques (par exemple le fait que le référent soit une femme, et éventuellement qu'on lui attribue des traits de personnalité).

Le fait que l'adjectif dénote une propriété unique génère parfois une conséquence sémantique qui a un lien privilégié avec cette classe lexicale, même si elle ne s'y limite pas : c'est la gradabilité des adjectifs prototypiques. L'expression du degré ne se limite pas à cette partie du discours, mais l'existence de marqueurs de gradabilité spécifiques[196] aux adjectifs (les suffixes de comparatif et de superlatif) associent de façon privilégiée le sens DEGRÉ et la forme ADJECTIF. C'est ce que remarque Wierzbicka (1986 : 374) lorsqu'elle dit : « adjectives tend to be endowed with a morphology which conveys quantitative evaluation », une caractéristique qui s'oppose au fonctionnement des noms car ceux-ci, du fait de leur travail de synthèse d'une multitude de propriétés, expriment généralement une catégorie difficilement gradable (*more boyish* vs. ?*more boy*). On a vu dans les chapitres 2 et 4 que la gradabilité dans le domaine nominal existe bel et bien (*big stamp-collector, huge idiot*), mais la gradation s'applique alors à une caractéristique unique, à laquelle est réduit le sens du nom, ce qui le rapproche alors du sémantisme de la classe adjectivale. C'est parce que l'adjectif dit une seule propriété que celle-ci peut être gradable ; Wierzbicka dit ainsi (1986 : 377) « adjectives tend to have a category of degree, related to their static and "unidimensional" character ».

La classe des adjectifs indique donc la dénotation de propriétés ou de qualités à attribuer au référent du nom, tandis que le nom, lui, désigne une chose, une entité. Henkel (2014 : 444) rappelle que la distinction entre la substance et les qualités était présente chez Aristote, et que depuis, les termes employés pour décrire cette distinction sont toujours ambigus et sujets à débat dans l'étude du sémantisme des parties du discours :

> [L]a distinction aristotélicienne entre « ousía » et « symbebekós » a donné lieu dans la postérité à une terminologie variable. Comme héritiers de l' « ousía » on trouve généralement les termes « essence » ou « substance », tandis que les « symbebekóta » correspondent tantôt à des « accidents », tantôt à des « propriétés », tantôt à des « qualités ».

Il existe donc une difficulté terminologique, qui va de pair avec une difficulté conceptuelle : comment justifier la distinction entre noms (qui catégorisent la substance) et adjectifs (qui décrivent les propriétés), si les noms sont une accumulation de propriétés, et si l'adjectif procède à des catégorisations ? Que signifient vraiment les termes « qualités » et « propriétés », et en quoi marquent-il une différence de nature, et non seulement de quantité, avec « entité » ou « substance » ? Les termes « qualités » et « propriétés »[197] sont relativement

[196] Spécifiques à l'exception de quelques adverbes, qui peuvent reproduire ces marqueurs de degré : *much-more-most* ; *little-less-least*.

[197] Henkel (2014 : 441-442) souligne l'insatisfaction de la littérature vis-à-vis de ces deux termes, souvent présentés comme synonymes ou participant à la définition l'un de l'autre : « Pour le Robert Électronique le terme « propriété » est synonyme de « qualité » et de « caractère » » et « [s]elon ce même dictionnaire (…) « propriété » est signalée parmi les synonymes de la « qualité » » (2014 : 441). L'auteur résume : « alors même qu'il y a un

vagues, en partie car ils doivent recouvrir une diversité importante de valeurs sémantiques des adjectifs : en effet, il y a un parallèle entre l'inadéquation de l'idée « un nom dit une chose » pour analyser noms continus, noms propres et noms abstraits, et l'inadéquation du terme « propriété » pour rendre compte du sémantisme de la classe des adjectifs qui regroupe des choses aussi variées que des adjectifs descriptifs, évaluatifs, déterminatifs ou encore relationnels.

Ce que les adjectifs ont en commun et qui les distingue des noms, ce n'est pas le fait qu'ils disent une propriété, mais qu'ils la présentent comme un commentaire apporté par le locuteur.

2. Description ou modification : la notion de commentaire

a. Opération de description

Wierzbicka (1986 : 356) envisage une alternative à la distinction « propriété / entité » pour caractériser les classes des noms et des adjectifs : elle propose de considérer que là où le nom a un rôle sémantique de catégorisation, l'adjectif donne une description. Parler de description permet de dépasser le débat selon lequel un nom peut dire une propriété (*whiteness, beauty*) et un adjectif peut désigner une caractéristique qui crée une catégorie (*American*, *rich*). L'autrice montre que si du point de vue du sens lexical, il existe bien des paires adjectif-nom qui ont un contenu notionnel identique (*white-whiteness* ; *likely-likelihood* ; *Polish-Pole* ; *blond-blonde*), ce qui différencie ces termes, c'est que la classe lexicale à laquelle ils appartiennent définit la façon dont il convient d'envisager leur message. Le nom *whiteness* indique que la blancheur doit être conçue comme un type de quelque chose (« a kind of 'something' », Wierzbicka, 1986 : 372), alors que l'adjectif *white*, quel que soit son contexte d'emploi (épithète, attribut, classifiant ou descriptif, au sein d'une référence générique ou particulière spécifique), dit qu'on a affaire à la description de quelque chose d'autre, à une façon de présenter le référent du nom-tête.

Cette idée permet de résoudre l'aporie évoquée plus haut par de nombreuses études linguistiques au sujet de la différence entre substance et propriété :

> From a logical point of view, any property shared by some members of a set can be used as a basis for classification; for example, we can classify people on the basis of their sex, their age, their religion, the colour of their hair or their eyes, and so on. But natural language differs in this respect from logic: it usually provides a quantity of words designating properties which are not "meant" to be used for categorizing (adjectives). (Wierzbicka, 1988 : 360)

---

assez large consensus sur l'emploi du terme « propriété », la notion exacte de ce qu'est une « propriété » paraît flottante ».

On peut toujours classer les gens et les choses en fonction de leurs propriétés ; mais la différence qui existe entre les noms et les adjectifs tient à ce que les adjectifs ne sont pas « faits » pour catégoriser, ils ne font pas signe vers cette opération, mais vers une opération de description, d'apport d'information envers autre chose. Ceci peut donc être vrai de tous les adjectifs, peu importe leur contenu notionnel, et peut s'appliquer à tous les types d'adjectifs (épithètes et attributs, descriptifs comme relationnels, etc.), y compris à des termes non lexicalisés ou issus de créations lexicales, comme le terme *nouny* utilisé par Wierzbicka (qu'on pourrait traduire par la description « qui a un sémantisme qui se rapproche de la classe du nom »), ou à d'autre adjectifs dont le contenu sémantique serait inaccessible hors contexte mais qui seraient identifiés autrement comme des adjectifs. *Trastish* ou *irrondical* pourraient en être des exemples : sans savoir ce que signifient ces termes, on sait par les suffixes particuliers qui les composent qu'ils font partie de la classe des adjectifs, et par conséquent, qu'ils indiquent une description.

b. Ajout souhaité par l'énonciateur·rice

Henkel développe cette idée du caractère descriptif de l'adjectif en comparant la façon dont noms et adjectifs nous renvoient effectivement à leur référent, c'est-à-dire en comparant les instructions données respectivement par ces deux classes lexicales. Pour ce faire, il étudie la métalangue employée par Jespersen pour décrire les spécificités du nom et de l'adjectif :

> The adjective indicates and singles out one quality, one distinguishing mark, but each substantive suggests, to whoever understands it, many distinguishing features by which he recognizes the person or thing in question. What these features are, is not as a rule indicated in the name itself (Jespersen, 1924 : 75).

Henkel commente :

> Ce qui nous intéresse, cependant, dans les remarques de Jespersen (…) ce sont les verbes qu'il a choisis pour dire la façon dont l'un et l'autre font référence à ces qualités : « suggérer » pour le substantif, « indiquer » pour l'adjectif. Voici, en effet, ce qui à nos yeux distingue la substance inscrite dans le substantif de la qualité dite par l'adjectif : le substantif suggère, mais n'indique pas, un ensemble de « traits », de « propriétés », de « qualités », ou de « caractéristiques ». (Henkel, 2014 : 449)

L'auteur s'intéresse donc ici non au sens lexical (le contenu notionnel associé à tel ou tel adjectif ou nom), non au sens ontologique (l'adjectif dit une qualité, le nom un ensemble de qualités, une substance), mais à un troisième niveau, qui est bien purement procédural : l'adjectif donne à voir directement (donc, comme le propose Wierzbicka, il décrit), alors que le nom suggère, évoque, demande à l'interlocuteur·rice de mobiliser les connaissances qui

peuvent être associées à ce type de référents, mais il n'indique pas[198]. Il s'ensuit qu'un nom peut « suggérer » une catégorie sans que son référent en ait les caractéristiques.

Henkel illustre ce phénomène en développant un exemple[199] : le nom *lemon / citron* suggère une catégorie de fruits qui ont pour traits caractéristiques d'être ovoïdes, jaunes, acides, et de pousser sur un arbre. Or, même dans l'hypothèse où aucune de ces caractéristiques n'était respectée (Henkel imagine la phrase « Des scientifiques américains ont cultivé in-vitro des citrons bleus et sucrés auxquels ils avaient greffé un gène de myrtille »), si un locuteur choisit d'appeler ce fruit *lemon / citron*, alors cette catégorie suggérée par le nom sera bien forcément celle à laquelle appartiendra le référent. À l'inverse, la propriété dite par l'adjectif n'est pas suggérée, mais dite, « indiquée » : il est forcément question de cette propriété-là, et non d'une autre.

En poursuivant cette idée, Henkel en vient à considérer la différence entre l'indépendance référentielle du nom, qui peut suggérer une catégorie et s'en remettre à l'expérience de l'interlocuteur pour identifier les caractéristiques de cette catégorie, mais se suffit à lui-même pour effectuer cette suggestion, et le caractère directif de l'adjectif, qui désigne explicitement une propriété, mais assigne forcément cette propriété à un élément extérieur (en l'occurrence le nom-tête). Cette différence a une conséquence pragmatique selon Henkel, qui considère que l'adjectif constitue nécessairement un commentaire de la part du locuteur ou de la locutrice, qui choisit de ne pas s'arrêter aux caractéristiques suggérées par le nom, mais de dire explicitement une (ou plusieurs) propriété(s) jugée(s) pertinente(s) dans le contexte — que ce soit pour préciser la catégorie dite par le nom (*a high chair*), pour souligner explicitement une des caractéristiques de la catégorie (*a four-legged chair*), ou pour ajouter au référent une propriété indépendante du faisceau de caractéristiques prototypiquement associées à la catégorie dite par le nom (*a green chair*). Henkel parle à ce sujet de la valeur de « commentaire » (2014 : 450) de l'adjectif : tout adjectif qualifie, commente le choix du nom employé pour désigner la catégorie.

> Nous nous sommes demandé à plusieurs reprises pourquoi les adjectifs étaient facultatifs dans les SN en anglais et en français, alors que les déterminants étaient quasi obligatoires. Nous pensons que c'est en raison de ce caractère facultatif que l'adjectif marque à la fois une différenciation à l'intérieur du consensus substantival, et la saillance que celle-ci revêt aux yeux de l'énonciateur (Henkel, 2014 : 471)

> Tant qu'il reste libre, et même dans certains emplois plus ou moins figés, l'adjectif

[198] Mignot (2018 : 258) relève aussi cet aspect suggestif du nom : « on ne peut désigner la catégorie par la caractéristique commune des membres, puisqu'elle n'existe pas, et on ne peut pas la nommer par le prototype, puisque celui-ci n'est, précisément, que le prototype, qu'un exemple parmi d'autres, même s'il est le meilleur. La seule solution pour le nom est donc de <u>ne rien dire</u>, d'être le moins <u>descriptif</u> possible » (nous soulignons).

[199] Exemple emprunté à Wierzbicka (1988 : 360-361), qu'elle avait elle-même emprunté à Putnam (1975).

> exprime une variation par laquelle un référent réel ou imaginaire s'est manifesté à l'esprit de l'énonciateur, et que celui[-ci] souhaite communiquer à son colocuteur, soit pour mieux identifier le référent visé, soit pour enrichir la représentation conceptuelle, soit encore pour faire part de son expérience personnelle (Henkel, 2014 : 472).

Le rôle de l'adjectif est donc bien toujours de faire un commentaire, qui apporte une description explicite vis-à-vis du référent dit par le nom-tête.

Henkel considère que cette valeur de l'adjectif est peut-être limitée par la liberté avec laquelle l'énonciateur·rice associe adjectif et tête : « Tant qu'il reste libre, et même dans certains emplois plus ou moins figés, l'adjectif exprime une variation par laquelle un référent réel ou imaginaire s'est manifesté à l'esprit de l'énonciateur » (Henkel, 2014 : 472 ; nous soulignons). Il serait possible d'envisager, cependant, que cette valeur d'apport, de commentaire, soit valable quel que soit le lien entre l'adjectif et sa tête, y compris dans le cas d'adjectifs « obligatoires ». C'est le cas dans *gentleman*, *deadline* ou *absolute zero* : même si l'adjectif ne pourrait être supprimé ou remplacé par un autre, donc même si le « choix » de l'énonciateur·rice ne peut intervenir, le statut adjectival du premier élément présente cette information comme du supplément, de l'ajout. Il indique explicitement (à la différence de la suggestion propre au domaine nominal) une caractéristique qui ne serait que sous-entendue (au mieux) sans cet apport. Une forme d'intervention énonciative, même dans les emplois les plus contraints des adjectifs, pourrait être observée. Dans le cas contraire, il faudrait pouvoir déterminer les degrés de contrainte ou de choix des adjectifs, entre emplois libres (*a green chair, a big child*), lexicalisés (*an empty chair, a chief executive*) ou composés (*a greenhouse, a high chair*).

II. Sens procédural des noms et des adjectifs dans les nominaux de métier

Le sens procédural des noms et des adjectifs joue un rôle dans la construction sémantique des dénominations de métiers et fonctions socio-professionnelles étudiées : les têtes des séquences suggèrent des catégories de référents, et les dépendances décrivent une caractéristique supplémentaire.

A. Apport du sens procédural du nom-tête

Les séquences étudiées ont pour tête des noms. Ces noms ont le sens procédural associé à la classe nominale : ils désignent des catégories. Ce sens procédural est constaté quelle que soit la nature de la dépendance, donc la tête est bien l'élément le plus important en termes de syntaxe et de sens procédural. De plus, le fonctionnement procédural de catégorisation est à l'œuvre y compris lorsque le nom-tête est obtenu suite à une conversion ou une dérivation à partir d'autres parties du discours.

1. Tête : une notion sémantique aussi bien que syntaxique

La notion de tête est fondamentale dans l'étude de l'interface entre la syntaxe et la sémantique. Les séquences observées sont toutes des nominaux, c'est-à-dire qu'elles sont identifiées par la nature de la tête syntaxique. Le nom-tête est le constituant principal de la séquence en termes de syntaxe, il en définit donc également le fonctionnement ontologique : les nominaux étudiés dénotent des « choses » (selon la représentation de Langacker : « nouns are things »), en l'occurrence des personnes, et indiquent qu'ils appartiennent à une certaine catégorie. Du fait que la tête de la séquence est un nom, la séquence tout entière, conçue comme un constituant cohérent, adopte le sens ontologique et procédural de la classe nominale.

Ce fonctionnement sémantique est observable quelle que soit la nature lexicale de la dépendance : *a top lawyer* et *a big lawyer* sont bien deux syntagmes nominaux, qui font référence à une personne, donc à une chose, et dont la tête, le nom *lawyer*, délimite une catégorie déterminée par un ensemble de caractéristiques et identifiée par contraste avec d'autres catégories. Cet ensemble de strates de sens, associé aux nominaux du fait de la nature de leur tête, est présent indépendamment du fait que le nom-tête renvoie ou non à une hiérarchie sociale ou professionnelle strictement identifiée : le nom désigne bien une personne et suggère bien une catégorie dans *big customer* (séquence fortuite) comme dans *chief justice* (séquence lexicalisée) ou *head teacher* (composé). Ce que dit le nom-tête, c'est que l'on doit se représenter le référent comme une chose, identifiée par une catégorisation.

2. Cas particulier : la nominalisation

La complexité sémantique du nom-tête est observable pour tous les types de noms présents dans la base de données, indépendamment de leur spécificité morphologique. Certains sont des noms simples (*high king*), d'autres sont morphologiquement complexes et ont été obtenus par suffixation à partir d'une base nominale (*high commissioner, big customer*) ou d'une base verbale (*high commander, top employee*). Certains noms ont toujours été de nature nominale (*chief clerk, big star*), d'autres ont subi un processus de conversion, à partir de la classe des verbes (*chief judge, top recruit, head cook*) ou de celle des adjectifs (*chief official, high executive*). On observe dans cette partie les mots qui ne sont pas des noms simples premiers, qui sont donc arrivés dans la classe nominale suite à un processus de nominalisation et ont donc acquis le sens procédural des noms.

a. Définitions

On peut distinguer deux sens au terme « nominalisation », qui sont tous deux pertinents pour comprendre le fonctionnement sémantique d'une séquence telle que *high donor*. Le premier sens, défini entre autres par Lieber (2016 : 3), est directement lié à la morphologie : la

nominalisation est le processus par lequel un nom est créé à partir d'un autre mot. Cet autre mot peut être un premier nom (*commission* → *commissioner*), ou il peut appartenir à une autre partie du discours, en particulier un verbe (*cook*) ou un adjectif (*general*) — Bauer & Huddleston (2002 : 1698) remarquent également que le suffixe *-er* peut être employé dans des nominalisations à partir d'adverbes (*oncer*), de numéraux (*fiver*), de propositions (*dogooder*) ou d'autres expressions composées de plusieurs lexèmes (*nine-to-fiver*). Mignot (2018 : 89) observe d'ailleurs que d'autres bases, qui ne sont pas des lexèmes, peuvent conduire à des nominalisations, par exemple dans le cas de *ultraism*, où *ultra-* est un préfixe. Lieber emploie le terme *nominalization* pour dénoter aussi bien le processus de transformation lexicale que les noms qui résultent de ce processus ; nous choisissons ici de restreindre l'usage du terme (dans ce sens) au processus.

On n'étudie ici que les nominalisations à partir de bases verbales et adjectivales, car la transformation d'un nom en nom ne présente pas d'intérêt dans l'étude du sens procédural (il s'agit toujours d'une opération de catégorisation, même si la catégorie créée est différente), et car aucune autre partie du discours ne sert de base de nominalisation dans les données étudiées.

Le deuxième sens du terme « nominalisation » est le sens employé lors de l'étude des nominaux à tête déverbale, et que Mignot (2018 : 89) définit comme la « transformation d'une proposition en syntagme nominal », voire « en constituant nominal (ceci incluant donc les propositions nominales) ». Le processus de nominalisation, compris dans ce sens, est donc à l'œuvre dans les noms composés dont l'une des bases est déverbale (*washing-machine* est une nominalisation de la proposition *the machine washes (clothes)*)[200]. Ce processus peut également aboutir à des constituants nominaux plus complexes, par exemple des syntagmes nominaux qui comprennent des propositions relatives (*someone – donate money* → *he is <u>the one who donated the most money</u>* ; *it's amazing <u>the amount of money he gave</u>*), à des propositions relatives à antécédent fusionné (*this is not <u>who donated the most money</u>*) ou à d'autres propositions nominales (*he wants <u>to donate money</u>* ; *it's amazing <u>that he gave so much money</u>* ; *the fact <u>that he gave a lot of money</u> is relevant*). Tous les segments soulignés ici sont des résultats de nominalisations, ils adoptent donc la façon de référer associée à la classe nominale : le locuteur ou la locutrice crée des catégories délimitées, synthétiques et dont on ne peut donner l'ensemble des caractéristiques, qui conduisent à envisager le référent comme une « chose » qui a une unité et qui se détache du fond de l'expérience de l'interlocuteur.

[200] Une proposition sous-jacente peut également être à l'origine d'une nominalisation dans le cas de composé sans base déverbale : toothpaste = the paste cleans teeth.

b. Rôle de la tête dans les nominaux issus de propositions

L'un des cas de nominalisation pertinent pour l'étude du sens procédural dans les données étudiées est celui des nominaux dans lesquels la dépendance a une fonction de complément. Dans ce cas de figure, le rôle de tête syntaxique et procédurale du nom de droite est mis en évidence : par la nominalisation d'une proposition, le nominal obtenu présente le référent comme étant une entité délimitée et synthétique, du fait de la nature de la nouvelle tête syntaxique.

Les nominaux du type *high donor* sont le résultat d'une transposition à partir de la relation prédicative sous-jacente *someone – donate a lot of money*. Cette relation prédicative donne lieu en discours à une proposition indépendante (*someone donates a lot of money*) puis à un syntagme nominal complexe contenant une proposition relative (*someone who donates a lot of money*). Cette étape de nominalisation peut ensuite conduire au nominal simple *high donor*. Le processus de nominalisation est donc double dans le cas de ce nominal.

D'une part, il y a une nominalisation dans le second sens donné par Mignot (2018 : 89) et défini plus haut : la proposition indépendante *someone donates a lot of money* est prise pour acquise et acquiert une saillance cognitive suffisante pour devenir un constituant nominal, c'est-à-dire pour nommer la catégorie *someone who donates a lot of money* (syntagme nominal complexe : ici, *someone* est le support de la catégorie et la proposition relative en donne la propriété définitoire) — on parlera ici plus volontiers d'une catégorisation *ad hoc*[201], qui explicite la possibilité de créer une catégorie pragmatique, utile en discours, mais qui n'a pas de pérennité dans la mémoire du locuteur ou de la communauté linguistique : ici le syntagme nominal permet de délimiter une catégorie et de la présenter comme distincte de tout le reste, mais sa relative complexité syntaxique, notamment la présence de plusieurs nominaux et d'une proposition à l'intérieur du syntagme, implique une construction du sens encore analytique, et ne donne pas une vision parfaitement synthétique du référent.

D'autre part, dans un deuxième temps, il y a une nominalisation (comprise dans le premier sens, cette fois : la création d'un nom dérivé) du verbe *donate* au moyen du suffixe nominal *-or* pour créer le nom *donor*. Ce processus synthétise complètement la multiplicité d'informations contenue dans le SN complexe *someone who donates a lot of money*, et finit d'attribuer à la relation prédicative sous-jacente les propriétés de la classe du nom : il la fait entrer dans la partie du discours qui suggère une catégorie, dont les caractéristiques ne sont pas analysables. La faculté du nom à suggérer sans décrire est particulièrement évidente ici, car

[201] Barsalou (1983 : 211) ; voir à ce sujet Chapitre 4, II., B.

alors on passe d'une multiplicité de signes linguistiques (*a person donates a lot of money*) à une grande économie de signifiants (*high donor*) sans rien perdre de la richesse sémantique de la première structure.

Au contraire, même : non seulement le nom-tête unifie les sens de *person* et de *donate*, et y ajoute le sens procédural de la classe nominale (le fait qu'il s'agit d'une « chose », perçue comme saillante par rapport à l'arrière-plan), mais on peut de plus considérer que cette opération de synthèse « déborde » sur le COD de la proposition indépendante : en effet, *a lot of money* est maintenant exprimé par *high*. À nouveau, on observe une réduction du matériau linguistique sans perte sémantique. *High* est un adjectif morphologiquement simple donc synthétique par rapport au syntagme nominal qu'il reprend (*a lot of money*), mais sémantiquement aussi riche que ce SN grâce à sa combinaison avec le nouveau nom-tête *donor*. En ce sens, le sens procédural du nominal créé à partir de la relation prédicative sous-jacente affecte l'adjectif, puisque le sens de *high* est en partie opacifié : il prend une valeur métaphorique, et ne désigne pas une propriété (une grande taille), mais une entité (une grande quantité d'argent) : comme l'a remarqué Benveniste (1974 : 117) dans des séquences comparables, « la relation entre les deux termes du syntagme est moins simple qu'elle ne paraît, [e]lle ne se réduit pas à une relation de qualification ».

Le nom est donc bel et bien tête syntaxique, sémantique, et procédurale des séquences.

c. *Conversion à partir d'adjectifs*

♦ Données statistiques de productivité des conversions dans les noms de métier

Dans les données étudiées, aucun nom n'est créé par dérivation à partir d'adjectifs ; il y a cependant plusieurs cas de conversion catégorielle totale de mots entrés dans le lexique sous une forme adjectivale et employés comme noms : *official*[202], *executive*, *representative*, *expert*[203], *detective*, *mechanic*[204], *general*, *professional*. Toutes les dépendances étudiées sont compatibles avec plusieurs d'entre eux, dans des proportions équivalentes (*top* est compatible avec 6 de ces noms, *chief* avec 5, *head, big* et *high* avec 3). En termes de types de noms-tête,

[202] Les dictionnaires consultés (*OED* et *Chambers*) indiquent que *official* est apparu à peu près en même temps en tant que nom et qu'adjectif en anglais ; le suffixe adjectival *–(i)al* et la nature adjectivale de l'étymologie *officialis* en latin justifient néanmoins l'analyse de ce terme comme une conversion dans le sens ADJECTIF → NOM.

[203] L'*OED* indique que ce terme est attesté sous la forme adjectivale depuis de XIVème siècle par emprunt à l'adjectif français, alors que l'emploi nominal est apparu au cours du XIXème siècle, là aussi par emprunt à l'adjectif substantivé en français.

[204] Similairement, l'adjectif *mechanic* est entré dans le lexique anglais sous sa forme adjectivale dès le vieil anglais, et a été employé comme nom seulement à partir du XVIIème siècle, il s'agit donc bien d'une conversion, même si l'adjectif *mechanic* a largement été remplacé par *mechanical* en anglais contemporain.

ils représentent une proportion relativement faible des données (17 types de combinaisons dans lesquelles les noms-tête ont été obtenus par conversion déadjectivale sur 489 types de combinaisons au total, soit 3,5%).

Mignot (2018 : 170-171) observe également, dans son étude sur les spécificités de la classe nominale en particulier du point de vue des noms construits, que la conversion est un type de formation lexicale qui crée en majorité des verbes, et pas des noms. Elle propose à ce sujet une justification sémantique : le nom est une classe lexicale qui synthétise et suggère, c'est-à-dire que le sens des noms est opaque, et dans le cas des termes construits, elle observe que l'accès au sens est masqué, ou brouillé, si le mot fait partie de la classe nominale. L'autrice constate que lors de la formation de nouveaux noms par conversion, les créations sont transparentes et non opaques, il n'y a pas ce phénomène de masquage ou d'opacification du sens :

> [L]a conversion ne se prête pas à l'opacification, ni sur le plan phonologique ni sur le plan sémantique (elle n'implique pas de décoloration sémantique). C'est peut-être le procédé de formation des mots le plus transparent. Il est logique qu'elle concerne finalement assez peu le nom. (Mignot, 2018 : 171)

Certains de ces noms ainsi créés ne sont pourtant pas anecdotiques en tant que noms de métiers : la plupart sont compatibles avec au moins deux dépendances (*executive* est compatible avec les cinq étudiées), et ils cumulent un nombre d'occurrences important (en particulier *executive, official* et *representative*) : en tout, les séquences DÉPENDANCE + NOM DÉADJECTIVAL cumulent 11452 occurrences, soit 21,5% des occurrences totales (53294 occurrences au total) de la base de données. Ainsi, si ce type de formation de noms-tête n'est pas très productif en termes de types de noms-tête dans les données étudiées, les noms qui sont effectivement formés sont comparativement souvent employés.

Par comparaison avec les résultats obtenus dans l'étude sur les noms à tête déverbale (chapitre 4, III.), peu de types de noms-tête sont déadjectivaux (3,5%) alors que beaucoup sont construits par dérivation verbale (dont 35% grâce au suffixe *-er / -or*), mais à l'inverse, en termes de fréquence d'occurrence, 21,5% des occurrences dans la base de données sont des combinaisons dont la tête est obtenue par conversion depuis un adjectif (par exemple, il y a 1434 occurrence de *top executive*), alors que seul 17% des occurrences correspondent à un nominal à tête déverbale en *-er / -or*. Les deux processus de formation nominale sont inversement productifs en termes de types et d'occurrences : la dérivation verbale produit beaucoup de noms de métiers et de fonctions socio-professionnelles mais ces noms donnent lieu à proportionnellement moins d'occurrences ; alors que la conversion à partir d'adjectifs est très peu productive pour construire des noms-tête de ce champ sémantique, mais les quelques noms créés génèrent proportionnellement un grand nombre d'emplois.

♦ Degré de conversion ADJECTIF → NOM et sens procédural

On distingue en anglais contemporain plusieurs degrés de conversion entre la classe des adjectifs et celle des noms, au sens où un adjectif a plusieurs manières d'être tête de syntagme nominal. Si on se focalise sur les syntagmes qui font référence à des humains, plus pertinents pour cette étude, on différencie notamment : les adjectifs qui ne peuvent référer qu'à la classe entière, sans flexion du pluriel (*the poor, the English*) ; ceux qui ne peuvent référer qu'à un référent unique (*the deceased*) ; et ceux qui, en anglais contemporain, ont deux emplois concomitants où l'un est un adjectif substantivé qui peut bien désigner des référents individuels mais ne prend pas pour autant la marque du pluriel, et l'autre est un nom à part entière (*the innocent are exonerated* et *the innocents get hurt*). Le type de cas attesté dans les données étudiées est un cas de conversion catégorielle totale, où l'adjectif (avec toutes les propriétés syntaxiques des adjectifs prototypiques) coexiste avec le nom (avec toutes les propriétés syntaxiques des noms prototypiques). Quirk *et al*. (1985 : 410-411) parlent à ce sujet d'« homomorphie » :

> Some items can be both adjectives and nouns. For example, *criminal* is an adjective in that it can be used both attributively and predicatively: *a criminal attack – The attack seemed criminal to us*.
>
> But the word *criminal* can also be a count noun, since it can:
>
> (i) take determiners […] (ii) be inflected for number […] (iii) be inflected for the genitive case […] (iv) be premodified by an adjective […].
>
> We will therefore say that *criminal* is a homomorph (…), i.e. both an adjective and a noun, and that the relationship between the adjective *criminal* and the noun *criminal* is that of conversion.

La plupart des adjectifs substantivés étudiés ici ont été obtenus par conversion directe de l'adjectif vers le nom (*expert, representative, official, executive, professional, mechanic*), mais deux d'entre eux sont devenus des noms suite à une ellipse de la tête du syntagme nominal : c'est le cas de *detective*, réduction de *detective police*, et de *general*, réduction de *captain general* (dans lequel *general* est un adjectif postposé, suite à l'emprunt au français *capitaine général*).

♦ Intension accrue, extension diminuée

Dans le cas des possibles ellipses, Noailly (2005 : 163) observe (pour le français, au sujet d'objets inanimés tels que *un imperméable* ou *une impériale*) que si l'adjectif substantivé est bien lexicalisé, et non produit en discours, le phénomène de substantivation rend ces adjectifs plus complexes en termes de sens, car ils intègrent en particulier le sens du nom-tête qui a été élidé : avant tout, *a detective* est bien membre de la police (et si ce n'est pas le cas, il faut préciser cette différence : *private detective*), et pas simplement quelqu'un ou quelque chose qui détecte (*detector* existe pour dire cela, par nominalisation du verbe *detect*) ; et *a general* est

en premier lieu un membre de l'armée, qui possède des fonctions de commandement, de chef (*captain* étant lié au latin *caput*). Ce développement du sens de l'adjectif restreint donc en même temps son potentiel de référence, la quantité d'extralinguistique à laquelle il peut s'appliquer. Si l'on reprend la terminologie de Jespersen à ce sujet, lors de la nominalisation, les termes créés ont une plus grande intension (l'intégration du sens du nom élidé augmente la quantité de traits sémantiques attachés aux adjectifs substantivés), mais cela réduit leur extension (application plus restreinte aux objets du réel).

Ce mouvement double d'augmentation du sens et de restriction du potentiel de référence est également observable au sujet des autres adjectifs nominalisés, même si l'on ne peut récupérer le sens d'un nom précis ; on voit que lors du passage au statut de noms, les adjectifs *official, mechanic*, *expert* ou *representative* ont un sens étoffé : par exemple, *mechanic* n'est plus simplement « of or relating to manual work or skill », mais en particulier « one who repairs machines » (définitions du *Merriam-Webster Dictionary*, nous soulignons) ; de même, le sens de l'adjectif *representative* (« That stands in the place or assumes the functions of », définition de l'*OED*) n'est pas aussi précis, et donc pas aussi dense, que celui du nom *representative* (« A delegate or spokesperson », et en particulier, dans les exemples trouvés dans la base de données, « A person who represents others as a member of a legislative or deliberative assembly », définition de l'*OED*, nous soulignons). Le sens du nom ainsi créé est toujours plus dense ou complexe que celui de l'adjectif : au contenu notionnel des termes en emplois adjectivaux, s'ajoute le sens procédural du nom, à savoir le fait que le référent soit une chose (en particulier, dans les cas étudiés ici, un individu humain) qui a une unité, des limites.

♦ Spécialisation du sens

Concernant le contenu sémantique des noms créés, Mignot (2018 : 210) note une spécialisation du sens entre l'adjectif et le nom, qui reflète à nouveau le double mouvement d'augmentation de l'intension et de diminution de l'extension :

> Il y a spécialisation du sens, parfois simplement parce que le résultat de la conversion se spécialise dans un genre[205]. Ainsi l'adjectif *academic*, après le processus de conversion vers la classe nominale, réfère à une personne. L'adjectif pourrait être associé aux noms *year*, *calendar*, *career*, *position* et bien d'autres, mais le nom *academic* ne veut pas dire une année universitaire, une carrière universitaire, etc. (Mignot, 2018 : 210)

De même, l'adjectif *safe*, qui est très polysémique et peut s'appliquer à un nombre important de référents (objets, situations, concepts, personnes), lorsqu'il devient nom (au

[205] Compris ici comme le caractère animé ou inanimé du référent.

référent inanimé cette fois, le coffre), ne fait plus référence qu'à un type d'objet, relativement précis.

Finalement, le phénomène de nominalisation dans les données étudiées permet de rendre compte de façon évidente des spécificités de la classe nominale : le passage d'un verbe à un nom, voire d'une proposition à un constituant nominal, signale clairement le fonctionnement synthétique du nom-tête qui renvoie à une multiplicité de sens grâce à une grande économie de signes ; et la transformation d'adjectifs en noms souligne particulièrement le travail de délimitation de cette partie du discours, qui, en même temps qu'elle permet l'intégration de plusieurs informations dans un seul terme, limite l'extension référentielle de la classe décrite, donc catégorise.

B. Apport du sens procédural des dépendances

Les termes de gauche dans les séquences étudiées ont un rôle de dépendance syntaxique (ils sont moins essentiels que la tête dans la construction syntaxique du syntagme) et sémantique (leur sens dépend de celui du nom-tête). De ce fait, qu'elles soient de nature adjectivale ou nominale, les dépendances ont un sens procédural d'ajout, elles apportent une information supplémentaire présentée comme une intervention de l'énonciateur·rice.

1. Lorsque la dépendance est un adjectif : ajout énonciatif

La classe des adjectifs est une classe lexicale au sémantisme varié, comme on l'a vu à plusieurs reprises : description, détermination, classification, expression d'une propriété graduée ou non, etc. Ce qui fait le lien entre tous les types d'emplois et de sens des adjectifs, ce n'est donc pas ce qu'ils disent, mais comment ils le disent, la façon qu'ils ont de signifier, d'apporter du contenu. L'adjectif fait signe vers une opération de supplémentation, son sens procédural invite l'interlocuteur à se représenter le contenu dit par l'adjectif comme un ajout, qui signale l'intervention du locuteur. L'emploi d'un adjectif a le sens dynamique de « faire un commentaire » : l'adjectif signale que l'information qu'il apporte est une intervention de la part de l'énonciateur·rice.

a. Les adjectifs dans les séquences lexicalisées

On interroge ici la notion de « choix » de l'adjectif dans les structures partiellement figées que sont les combinaisons lexicalisées présentes dans nos données. Les adjectifs ont un sens d'ajout et d'intervention énonciative même lorsque leur emploi n'est pas libre, mais fixé en collocation. Bien que les séquences étudiées n'aient pas le statut de composés, plusieurs sont lexicalisées. Les combinaisons identifiées comme des lexicalisations, du fait qu'elles constituent soit une entrée spécifique dans le dictionnaire soit un article dans une encyclopédie

en ligne, et qui ont pour dépendance pré-nominale un adjectif, sont par exemple : *chief judge*, *chief engineer, chief constable*, *big boss*, *high priestess* ou encore (*lord*) *high admiral*.

Dans ces séquences qui forment un bloc linguistique suffisamment stabilisé pour entrer solidairement dans le lexique, l'adjectif a encore sa valeur d'ajout : *chief* dans *chief judge* signale que l'interlocuteur doit identifier le juge comme ayant la propriété d'être le plus haut magistrat d'une cour spécifique, *big* dans *big boss* signifie explicitement que le patron est perçu par le locuteur comme particulièrement éminent ; enfin, dans *lord high admiral* le nom-tête identifie le référent comme appartenant à une catégorie, et l'adjectif *high* signale que le locuteur, en employant ce titre en entier, met l'accent sur le rang particulièrement élevé du référent, même si ce rang, ce prestige, est déjà contenu dans le nom. Dans la totalité des séquences ADJECTIF + NOM lexicalisées étudiées, il est possible de reconstruire le sens procédural du premier terme, la notion d'apport, de commentaire.

b. Sens procédural des adjectifs classifiants

Ce constat du rôle métalinguistique de l'adjectif peut également être fait au sujet de tous les cas dans lesquels l'adjectif a un rôle classifiant. Même lorsque l'adjectif participe à l'opération de catégorisation du nom, donc même lorsqu'il est au plus près du pôle nominal, dans l'ordre linéaire et dans son rôle sémantique, il permet de dire quelque chose en plus de cette catégorie : il insiste sur l'une de ses caractéristiques, dont il dit qu'elle est définitoire.

Dans *convertible car*, l'adjectif *convertible* permet de réduire le potentiel de référence du nom tout en augmentant sa spécificité sémantique (donc selon les termes de Jespersen, on a une réduction de l'extension et une augmentation de l'intension de l'ensemble), qui sont des caractéristiques du nominal. Mais dans le même temps, l'adjectif marque cette caractéristique comme essentielle à la construction référentielle : elle signale à l'interlocuteur qu'il y aurait erreur à se représenter le référent comme une simple voiture, car il est alors pertinent d'envisager la voiture en tant qu'elle est décapotable.

De la même façon, dans *high commissioner*, *chief executive*, ou *big star*, l'adjectif a un rôle classifiant, au sens où il sert à désigner une sous-classe de conseiller·e·s, de dirigeant·e·s ou de célébrités, mais il construit cette sous-catégorie en marquant l'une des caractéristiques de la classe du nom comme définitoire. L'ajout effectué par l'adjectif consiste à dire que cette caractéristique opère une classification. Plus largement, la typologie des adjectifs (déterminatifs, évaluatifs, descriptifs et catégorisants) utilisée par Cotte (1998), entres autres, et citée plus haut, permet de préciser la teneur de l'ajout, du commentaire procédural des adjectifs.

Le sens procédural de l'adjectif peut aussi être partiellement pris en charge par des noms employés comme dépendances pré-nominales. Il y a alors une adjectivité des noms-dépendance, qui dénotent bien une catégorie, ce qui est le propre du nom, mais cette catégorie est portée au crédit du nom-tête comme information supplémentaire, elle est présentée comme un ajout.

2. Lorsque la dépendance est un nom : adjectivité et modification

a. Adjectivité et adjectivation

L'adjectivité est une notion qui identifie les différentes caractéristiques sémantiques propres à la classe des adjectifs (comme l'expression d'une propriété unique ou l'apport d'une information supplémentaire) pour voir si ces caractéristiques peuvent également être observées dans d'autres parties du discours. Les noms, en particulier, peuvent avoir des caractéristiques adjectivales sans pour autant devenir des adjectifs de plein droit, c'est-à-dire sans subir d'adjectivation. Plus largement, un terme qui n'est pas un adjectif est étudié du point de vue de son adjectivité lorsqu'il se comporte comme un adjectif, sans en devenir un formellement, sans qu'il y ait adjectivation.

L'adjectivation est un processus équivalent à la « nominalisation » dans le premier sens étudié plus haut, mais cette fois le terme obtenu (par conversion ou dérivation) est un adjectif : par exemple, le terme *chief* a subi un processus d'adjectivation, car il s'agissait à l'origine d'un nom qui a changé de classe lexicale et peut désormais être considéré comme un adjectif à part entière, bien que non prototypique.

La frontière entre adjectivité et adjectivation n'est pas toujours facile à cerner : lorsqu'un nom a le fonctionnement prototypique d'un adjectif, il peut être difficile d'identifier si, en plus de marquer une adjectivité dans son rôle syntaxique et sémantique, il n'a pas subi entièrement le processus de conversion, pour devenir un adjectif de plein droit. Mignot (2020 : 245-269) s'interroge ainsi sur la nature du premier mot dans les composés nominaux à accent tardif (*a cotton dress, the front door*). La question est celle du statut du premier terme, et, partant, de la nature de l'opération effectuée par ce premier élément : s'agit-il d'adjectivité (emploi d'un nom comme modifieur) ou d'adjectivation (conversion catégorielle du nom en adjectif) ? L'autrice explique que si le premier nom peut effectivement avoir des affinités sémantiques, discursives et même en partie syntaxiques avec la classe des adjectifs, il ne remplit absolument pas les critères syntaxiques nécessaires pour que l'on puisse parler d'adjectivation de ce premier nom, notamment du fait de l'impossibilité d'avoir une gradation du nom : **a very cotton dress, *a very rugby game*.

Pour cette raison, il n'est pas pertinent de considérer que dans les séquences étudiées, *top* et *head* ont subi un processus d'adjectivation : il s'agit toujours de deux noms (**a very top manager, *a very head nurse*), y compris dans des contextes non métaphoriques (**a very top score, *a very head injury / start*), à la différence de *chief*, qui, lui, est bien devenu un adjectif à part entière (*the very chief reason*). Au sujet de *cotton dress* et *front door*, Mignot parle en revanche de l'adjectivité du nom utilisé comme modifieur : le nom garde sa nature et les caractéristiques associées à cette classe lexicale (il est catégorisant, il dénote une complexité sémantique, il évoque une multiplicité de propriétés, en contraste avec l'adjectif qui évoque une seule propriété), mais adopte la fonction pragmatique (au sens de Searle, 1969 : 23-24) de l'adjectif, celle de modifier, et non plus de référer.

b. L'adjectivité : une opération syntaxique et sémantique de modification

Neveu & Roig (2020 : 1-21) analysent la notion d'adjectivité en tant qu'elle est à la frontière entre fonction syntaxique (attribut, épithète), rôle sémantique (caractérisation, détermination) et partie du discours (en particulier en comparant adjectifs et noms). Les auteur·rice·s (2020 : 18) suggèrent dans un premier temps que « l'adjectivité désigne de façon large *tout emploi adjectival d'un item ou d'un groupe de mots* ». Cet « emploi adjectival » est synonyme, chez ces auteur·rice·s, de « modification nominale ». L'adjectivité est en effet définie par « analyse descendante » ou « sémantico-logique »[206], qui catégorise les mots ou groupes de mots en termes de fonction (attribution, apposition, mais aussi prédication, par exemple), sans se focaliser sur leur nature. Les auteur·rice·s cherchent à comprendre ce qui fait de l'adjectif l'outil préféré pour exprimer un certain type de modification nominale, puis à déterminer les spécificités des autres parties du discours lorsqu'elles sont utilisées comme modifieurs.

Cette proposition permet, sans abolir la notion essentielle de partie du discours (on parle forcément « d'adjectivité » par référence à la classe lexicale des adjectifs), de rendre compte du fait que les fonctions syntaxico-sémantiques telles que la modification, l'apposition ou l'attribution peuvent être analysées indépendamment de la nature du constituant qui les instancie, même si ces fonctions sont prototypiquement associées à certaines parties du discours. Cette approche permet donc à la fois de mettre en évidence l'opération sémantique et grammaticale (et donc, à l'interface entre les deux, l'opération procédurale) de chaque partie

[206] Par opposition à une « analyse ascendante » ou « catégorielle », qui consiste à analyser les fonctions syntaxiques au regard de la nature des constituants : « Dans les grammaires de facture française, les fonctions secondaires portent l'empreinte des parties du discours auxquelles elles sont indissociablement liées : le *complément* est un nom, l'*épithète* est un adjectif, l'*apposition* est un nom », Neveu & Lauwers (2007), cités par Neveu et Roig (2020 : 2).

du discours, tout en observant que ces fonctions existent de façon indépendante, et qu'elles peuvent être effectuées par d'autres types de constituants.

Grâce à cette notion, on peut donc mieux comprendre les phénomènes de distorsion catégorielle (*Elle est médecin*, *the incredible in this*), de conversion (*the representatives*, *the chiefest reason*), et de création linguistique (*the robot made tea, give me some polyjuice potion, this is a quixotic project*). Dans tous ces exemples, on peut analyser la fonction syntaxique et sémantique (attribut, tête de SN, épithète, modifieur, complément) du mot souligné, et dans un deuxième temps, déterminer sa nature en fonction d'indices morphologiques et distributionnels. On peut alors observer si l'opération (de support ou de dépendance) dite par la fonction identifiée correspond à la partie du discours prototypiquement associée à cette opération, ou si un écart entre fonction et nature est constaté, écart qui participe nécessairement à la construction du sens de l'énoncé. Par exemple, *chiefest* dans *the chiefest reason* est une dépendance modifieur, et sa nature est un adjectif, ce qui est la nature prototypique des modifieurs. *Precious* dans *the precious* est tête de syntagme nominal, or ses caractéristiques morphologiques identifient ce mot comme un adjectif ; ce terme a donc une nominalité (tête, support) dans cet énoncé. Inversement, *sea* est modifieur dans *sea change*, il a donc une adjectivité, en dépit de sa nature de nom.

Les deux noms à fonction de dépendance analysés dans ce travail, *top* et *head*, sont bien des noms à part entière, qui constituent un apport de sens au nom tête de séquence, la plupart du temps par un phénomène de modification, et dans quelques cas, par complémentation d'un nom-tête déverbal. Ce décalage entre nature et fonctionnement syntaxico-sémantique (adjectivité) nous conduit à nous interroger sur ce qui caractérise les noms en fonction de dépendance.

3. Adjectivité des noms-dépendance : dépendance référentielle

a. Le nombre

Les noms-dépendance apparaissent presque toujours au singulier. Henkel (2014 : 89) relève quelques exceptions à cette caractéristique : il s'agit de noms d'humains qui marquent le pluriel par -*men* et -*women* (*gentlemen farmers, women friends*) ; et de quelques noms qui ont un référent collectif et qui sont peu usités au singulier : *customs officer, clothes basket*. L'auteur souligne que, ces exceptions mises à part, les premiers termes dans les séquences N2 N1 ne prennent pas de marque du pluriel « en dépit de la logique référentielle », au sens où le référent de ce premier nom peut facilement être constitué de plusieurs entités : *a card game, a pearl necklace*. Henkel (2014 : 90) en déduit que « [c]ette perte d'autonomie référentielle qui va de pair avec l'accès à la fonction adnominale est la conséquence ou la

contrepartie d'un processus d'abstraction » qui rend ces premiers noms « sémantiquement équivoques et syntaxiquement ambivalents ».

Ainsi, le fait de ne pas marquer le pluriel « en dépit de la logique référentielle » est un signe de ce nouveau statut du nom qui prend la fonction adnominale : comme un adjectif, le nom n'est plus référentiel, il dépend d'un autre terme pour porter sur un élément du réel ; il ne renvoie donc plus à des individus ou à des occurrences, mais à la classe ou à la notion, qui vont être associées d'une façon ou d'une autre au nom-tête.

b. Réduction de l'intension et accroissement de l'extension des noms-dépendance

La question du contenu notionnel des noms adjectivés a été posée dans les termes d'intension et d'extension choisis par Jespersen pour rendre compte de la complexité sémantique des noms et de la grande applicabilité des adjectifs. Comme évoqué plus haut, les adjectifs employés comme têtes de syntagmes nominaux voient leur intension s'accroître (ils deviennent plus riches sémantiquement) mais leur extension diminuer (ils s'appliquent à un nombre plus réduit de référents). Dans le sens inverse, les noms qui servent de dépendances, et en particulier de modifieurs (rôle sémantique le plus prototypique des adjectifs) ont une moindre intension et une plus grande extension. Dans le cas extrême de l'adjectivation, Jespersen considère qu'effectivement, lorsqu'un nom subit entièrement le processus de conversion vers la nature d'adjectif, il adopte un sens moins précis, moins « spécial », ce qui lui permet de porter sur plus de choses, conformément au fonctionnement des adjectifs prototypiques :

> [W]hen a substantive is made into an adjective, we find that its meaning has become less special. Thus the French *rose, mauve* (…), etc., are more general when they stand as colour-indicating adjectives than as substantives: they can be applied to more different things, as they now « connote » only one of the characteristics that go to make up the things they stand for in their originial signification. English examples of the transition are *chief, choice, dainty* (orig. 'a delicacy'), *level*, *kindred*. (Jespersen,1924 : 76)

Concernant cette fois non plus les noms entièrement adjectivés, mais les noms employés comme des modifieurs de noms-tête, Henkel (2014 : 43) suggère que dans certains cas d'adjectivité de noms, on observe un resserrement sémantique des termes : « les substantifs employés métaphoriquement en tant qu'épithètes, comme dans « une oeuvre caméléon », subissent (…) une réduction de leur intension par calcul interprétatif pour ne plus exprimer (en théorie) qu'une seule qualité » : il s'agit de faire émerger du nom-dépendance un trait saillant au regard duquel le nom-tête peut être interprété. Du sens complexe du nom quand il est indépendant, on ne garde qu'une seule « qualité » qui va porter sur le nom-tête lorsque ce terme devient modifieur. L'intension du nom-dépendance est donc réduite.

Henkel (2014 : 90) propose de lier la question de l'intension et de l'extension du nom-dépendance à celle de son « niveau d'abstraction dénotative ». Il s'agit de mesurer l'écart entre le contenu notionnel du nom-dépendance et sa capacité à ancrer le référent du syntagme nominal dans le réel. Les différents niveaux d'abstraction dénotative possibles rendent compte de différents degrés d'intégration sémantique et référentielle du nom-dépendance vis-à-vis du nom-tête, ce qui doit permettre de mieux comprendre la tension entre nature nominale et adjectivité de cette dépendance. L'étude de différents types de relations NOM + NOM proposée par l'auteur fait état d'un phénomène qui imite l'alternance entre propriétés nominales et adjectivales : plus le nom de gauche a un « ancrage référentiel » faible (ce qui fait qu'il perd son indépendance référentielle propre à la classe nominale), plus il est sémantiquement intégré au nom-tête, ce qui témoigne d'une grande adjectivité.

Ainsi, le niveau d'abstraction dénotative le plus bas concerne les cas dans lesquels « l'ancrage référentiel » du N2 est maintenu : c'est par exemple le cas avec les noms propres de lieu, comme *London dramatic school*, où *London* « exprime une localisation de façon contraignante » (Henkel, 2014 : 91), et son sémantisme est ajouté, et non intégré, à celui de *dramatic school*.

Un deuxième niveau d'abstraction un peu plus élevé implique un rapport de partie-tout entre les deux noms, dont les référents respectifs se recoupent en partie : *autumn morning* et *summer night*. Le matin et la nuit dont il est question constituent une partie de l'automne ou de l'été évoqués, il y a donc une co-référence partielle : l'ancrage référentiel opéré par les premiers noms est maintenu, mais seulement dans le but d'être intégré dans la référentialité des noms-tête (ainsi, en automne le matin se lève plus tard, donc *autumn* permet de définir la borne de début de *morning*, par exemple). Ce début d'intégration fait perdre une part de leur indépendance référentielle aux noms-dépendance, ce qui accroît partiellement leur extension : on s'intéresse davantage à leurs intension (un matin gris où le jour se lève tard, une nuit chaude qui tombe tard), qui pourraient s'appliquer à un plus grand nombre de référents (*an autumn breeze / feeling / song*). Dans les combinaisons de ce type, la dépendance gagne donc en adjectivité.

Dans un troisième niveau d'abstraction, encore plus élevé, on assiste à une intégration totale du sens des deux termes, car le sens du nominal dépasse l'addition des traits sémantiques des deux noms : c'est le cas des composés et constructions lexicalisées tels que *girl friend*[207].

[207] Signifiant la petite amie, et pas simplement l'amie qui est une fille ; cette séquence n'a en effet pas le même fonctionnement que *women friends* (Henkel, 2014 : 89) ou *child-bride* (Wierzbicka, 1988 : 374). Wierzbicka analyse ce dernier nominal NOM + NOM comme une juxtaposition, où les deux termes seraient au même niveau

Ici *girl* ne permet pas de rendre compte d'un réel ancrage référentiel : il indique une propriété (intension réduite) d'un référent auquel on n'accède qu'en connaissant la non-compositionnalité du sens de l'ensemble, ce qui correspond à un haut niveau d'abstraction dénotative.

Le niveau d'abstraction le plus élevé étudié par Henkel concerne les séquences non lexicalisées dans lesquelles le premier terme perd entièrement son ancrage référentiel et ne sert plus qu'à décrire une propriété du référent du nom-tête. La combinaison *store paper*, créée en discours pour faire référence, par exemple, à du papier ayant servi à emballer un cadeau dans un magasin, a ce fonctionnement : *store* ne renvoie plus à une boutique en particulier dans le monde réel, mais identifie *paper* à un type de papier, qui pour autant n'est pas défini par le sens du premier terme. En effet, la propriété que *store* dénote est entièrement abstraite, elle ne permet en rien de dénoter la qualité concrète du papier (« à la différence de '*wax paper*' ou '*sand paper*', où les L[exèmes à] V[ocation] Sub[stantivale][208] en fonction épithète ajoutent leur dénotation à celle du LVSub support, '*store*' remplit la fonction adnominale aux dépens de sa propre dénotation, laquelle devient en quelque sorte l'arrière-plan sur fond duquel se développe la représentation mentale construite par le LVSub support » (Henkel, 2014 : 94), nous soulignons).

c. Niveau de dépendance référentielle de top et head devant des noms de métier

Nous analysons trois exemples de chaque nom-dépendance pour en comprendre le fonctionnement sémantique et référentiel en séquence. *Top* a une grande adjectivité car son sémantisme s'intègre en grande partie, voire totalement, au nom-tête. *Head* atteint comparativement un niveau d'abstraction dénotative moins grand, même s'il acquiert néanmoins une certaine adjectivité lorsqu'il est dépendance pré-nominale.

♦ *Top executive*

La séquence *top executive* a été choisie ici car elle illustre le fonctionnement prototypique de *top* dans cette étude : *top* est ici modifieur, classifiant, et la combinaison *top executive* n'est pas lexicalisée, bien que ce soit la combinaison avec le plus grand nombre d'occurrences de *top* + NOM-TÊTE dans la base de données.

syntaxique : « Phrases such as *child-bride* or *gorod-geroj* ('city-hero', Russian) evoke two superimposed images rather than one composite image, because each noun preserves its own basic categorization » (1988 : 374).

[208] C'est-à-dire les noms.

Dans cette séquence, l'emploi métaphorique du nom-dépendance brouille la notion d'ancrage référentiel : le référent de *executive* n'est pas littéralement situé à un sommet (à l'inverse du fonctionnement de *top* dans *top floor*, pour lequel Henkel (2014 : 93) parle de relation métonymique de localisation spatiale), ni même placé par rapport à un sommet abstrait (alors que *top* peut faire référence à un point culminant abstrait dans *the top of her career*, par exemple). Ici, ce nom-dépendance désigne, par métaphore, le statut professionnel du référent (donc certainement la prévalence de son autorité décisionnaire, son salaire, ses responsabilités, etc.). À l'inverse de la plupart des autres noms qui entrent fréquemment en collocation avec *executive* (complément : *county executive* ; ou modifieur : *music executive*), *top* perd son contenu dénotatif, et son sens (réduit aux connotations métaphoriques) est intégré au travail de catégorisation du nom-tête. *Top* a très largement subi le processus d'adjectivation, d'abstraction dénotative, car, seul, il ne fait pas signe vers un référent extralinguistique : il est dépendant du support de la tête pour faire référence.

♦ *Top sergeant*

Top sergeant est la seule combinaison lexicalisée incluant cette dépendance dans notre étude, et cette lexicalisation provient d'un emploi détourné : il s'agit du synonyme argotique du rang de *first sergeant* dans l'armée. Cette dénomination est lexicalisée, et peut dénoter un type de « personnage », comme dans l'exemple suivant, tiré du *COCA* :

(46) She had the shoulders of an all-in wrestler, the eyes of a **top sergeant**, and a voice like a toastmaster's.

Il y a une grande intégration du sens du premier nom dans la construction sémantique de l'ensemble : *top* n'a pas d'ancrage référentiel propre, il ne sert pas concrètement à situer le référent dans l'espace. Son sens dénotatif est très largement abstrait lorsqu'il porte sur le nom-tête. Le fait que cette séquence soit lexicalisée indique que le sens de l'ensemble dépasse quelque peu la combinaison du sens des deux termes : la lexicalisation, combinée ici avec le caractère générique de la référence, ajoute l'idée qu'il s'agit d'un (proto)type, connu dans une communauté linguistique.

♦ *Top recruiter*

Dans cette séquence, l'adjectivité de *top* dans *top recruiter* est à comprendre à deux niveaux grammaticaux, du fait de la nature déverbale de *recruiter* : d'une part comme une caractéristique sémantique (dénotation d'une propriété), d'autre part comme un fonctionnement syntaxique (fonction complément).

Ici, *top* est complément (il est la trace d'un argument du verbe dont le nom-tête est dérivé). Cette dépendance n'a donc pas la fonction prototypique des adjectifs. *Top recruiter* est une nominalisation d'une relation prédicative sous-jacente telle que *someone – recruit the most people*. On peut comparer ces deux structures avec des combinaisons comme *talent recruiter*[209] que l'on peut gloser par *someone who recruits talents*. La différence entre *top recruiter* et *talent recruiter* est justement la question de l'adjectivité du premier nom : *top* est la trace de la quantification du complément du verbe *recruit*, et cette spécification du sens le rapproche du rôle sémantique d'un adjectif. Dans *talent recruiter*, le premier nom est purement complément et il garde en grande partie son indépendance référentielle, son sens dénotatif (complexe) et sa faible extension. Dans *top recruiter*, à l'inverse, ce qui reste du complément est une quantification présentée comme une qualité : il y a donc à la fois une grande abstraction du sens dénotatif (de *the most people* à *top*, abstrait et métaphorique) qui conduit à une relative réduction de l'intension du nom.

De plus, on a vu au chapitre précédent que la valeur de complément de *top*, si elle est bien attestée dans plusieurs contextes, est également colorée par la majorité d'emplois modifieurs de ce terme devant des noms de métiers. Dans *top recruiter*, le premier nom a un emploi de complément, ce qui est la fonction la plus prototypique des noms-dépendance, comme on l'a déjà vu, mais c'est également la fonction la plus rare de *top* devant des noms de métiers (seul 7 types de noms-tête peuvent conduire à cette fonction de *top*, soit 4%). L'adjectivité référentielle de cette dépendance influence donc l'interprétation du rôle syntaxico-sémantique (fonction complément colorée par un sens de modifieur) de *top*.

Dans les trois exemples analysés, on constate donc une grande adjectivité de *top* lorsqu'il est dépendance pré-nominale devant un nom de métier.

♦ *Head mistress*

Head mistress est entièrement lexicalisée, au point que *mistress* seul, hors collocation avec *head*, n'apparaît presque plus en synchronie avec le même sens : le *COCA* recense 18 occurrences de *head mistress* écrites en deux unités lexicales, chiffre conservé dans la base de données, alors que le composé écrit en un seul mot apparaît 375 fois dans le corpus en ligne.

Dans cette combinaison, comparable à *girl friend* car les deux ont une alternance de réalisations orthographiques (une ou deux unités lexicales) et un sens non compositionnel, le nom-dépendance subit une haute abstraction dénotative. Ce nom de gauche perd dans un premier temps une partie de son indépendance référentielle, avant tout pour permettre la

[209] Attesté dans le *COCA*.

formation des nominaux *head mistress, head master, head teacher*, dont la dénotation n'est obtenue que par combinaison des deux termes, que l'interlocuteur doit connaître pour en comprendre le sens.

Cependant, la stabilité de ces noms composés a conduit à une resémantisation du premier nom : dans les contextes scolaires ou universitaires, par exemple, il est possible de faire référence au directeur ou à la directrice (d'un établissement ou d'un département) par le syntagme nominal *the head*. Henkel (2014 : 92) remarque au sujet de *girl friend* que « le référent visé est tout à fait de nature à incarner pleinement aussi bien la dénotation de "*girl*" que celle de "*friend*" ». De même, dans *head mistress*, si le référent ne pourrait pas, en synchronie, être dénoté par le SN *the mistress*, il pourrait en revanche être désigné comme *the head*. On en déduit que dans cette combinaison, du fait de la stabilité de ce nom composé, le premier nom est réanalysé comme ayant un potentiel de référentialité, ce qui décroit son adjectivité.

- <u>*Head nurse*</u>

La séquence *head nurse* est, elle, moins lexicalisée : bien qu'employée 228 fois dans le *COCA*, elle n'apparaît que dans un dictionnaire, et pas dans l'encyclopédie en ligne consultée. La différence principale entre *head nurse* et *head mistress* concerne la construction de la référence : on peut accéder au référent grâce aux seuls traits sémantiques de *head* et *nurse* ; mais pour autant, le sens du premier terme n'est pas indépendant.

Ici, à nouveau, la dépendance ne sert pas de localisation spatiale (à la différence de *head injury* (complément) ou *head compartment* (modifieur)), elle ne dénote pas un ancrage référentiel ; au contraire, son sens précis dans le contexte se construit par rapport au nom-tête : on envisage d'abord un ensemble de *nurses*, et l'on détermine un·e chef·fe dans cet ensemble ; puis l'on emploie le nom *head* (de façon métaphorique, ce qui participe à la réduction de son intension) pour désigner cette propriété du référent chef. Ce terme a donc une grande adjectivité ; néanmoins, il conserve une capacité à faire référence à une position de supériorité hiérarchique.

- <u>*Head writer*</u>

La combinaison *head writer* n'est pas du tout lexicalisée ; et ici le nom-tête est déverbal. Contrairement à ce que l'on a observé avec *top recruiter*, on voit ici que *head* ne peut absolument pas avoir un fonctionnement de complément : à la manière d'un adjectif modifieur, le premier nom décrit une propriété du référent du nom-tête.

Pour autant, on remarque que *head* est relativement moins « abstrait », il a moins subi le processus d'abstraction, que *top* : dans la construction de la référence, le sens de *head* est

moins intégré, plus autonome, que celui que l'on interprète de *top* dans *top recruiter*. Dans *head writer*, le premier nom « conserve » un plus grand nombre de traits sémantiques dans son passage à la dépendance pré-nominale : grâce à cette dépendance, on peut déduire du référent qu'il s'agit de l'écrivain·e qui dirige une équipe, ce qui signifie qu'il ou elle a des subalternes, et que cette autorité confère au référent une éminence particulière. *Top* dans *top recruiter* ne décrit pas une haute place, mais une quantification (*the person who recruited the most players*) qui conduit à une évaluation positive de la part de l'énonciateur·rice (*the best recruiter*) ; il ne dénote pas (même si des connotations sont toujours possibles) l'autorité, ni même le travail d'une équipe.

♦ Comparaison entre *top* et *head*

Deux raisons expliquent cet écart de fonctionnement entre *top*, qui acquiert une très grande adjectivité, et *head*, qui conserve une part de ses capacités référentielles. D'une part, *head* a une plus grande compatibilité avec la dénomination de rangs, voire de titres ; il est plus (sous-)catégorisant que *top*, et conserve nécessairement mieux sa valeur dénotative. *Top* est plus descriptif (ou évaluatif), et donc plus proche du fonctionnement de l'adjectif, qui a une dépendance référentielle totale.

D'autre part, le sens métaphorique de *head*, qui dénote une forme de commandement hiérarchique, est facilement accessible même lorsque ce nom est tête de syntagme : sans contexte spécifique, *she's at the head* dénote immédiatement la tête d'une hiérarchie sociale (synonyme de *she's in charge*). Le sens métaphorique hiérarchique de *top* semble moins directement accessible en dehors de cet emploi en dépendance pré-nominale : *he's at the top* est moins précis, on n'observe pas une spécificité du sens pour décrire une réalité sociale ; en fonction du contexte, *top* peut avoir ici un sens littéral (*at the top of the ladder*, *at the top of his game*) ou un sens métaphorique non hiérarchique (*on top of the world*).

Ceci implique que dans ses emplois comme dépendance, puisqu'il s'agit d'un nom dont le sémantisme est plus vague, *top* est compatible avec un grand nombre de noms-tête : cela se voit dans les données étudiées puisque 168 types de noms-tête sont compatibles avec *top* contre 81 avec *head*. Des deux noms-dépendance étudiés, *top* est celui qui, en emploi pré-nominal, a la plus grande extension. À tous ces points de vue, donc, *top* est le nom dont on constate la plus grande adjectivité dans cette étude (intension réduite à une ou un petit nombre de propriété(s), extension plus large, grande intégration du sens en fonction du nom-tête), alors que *head* en fonction de dépendance conserve une plus grande indépendance référentielle (il subit donc une moindre abstraction dénotative), ce qui lui permet de conserver une plus grande complexité

sémantique (intension), mais d'avoir une moins grande capacité de combinaison devant d'autres noms-tête (extension).

4. Adjectivité des noms-dépendance : dynamiques opposées de complexité nominale et de description adjectivale

a. Statut nominal de la dépendance et degré d'adjectivité

Henkel (2014 : 90) a montré que, à la différence du français qui associe assez facilement deux noms juxtaposés (*rugby champagne, années charnières, films événements*, *auteur phare*, exemples de Noailly (2020 : 61-76), auxquels on peut aujourd'hui ajouter *cas contact* ou *patient covid*), ce type de noms-dépendance est beaucoup moins libre d'usage en anglais, où les quelques emplois créatifs de noms-dépendance métaphoriques (Henkel cite *lightning mind, mammoth technical problem* ou *flagship newscast*) sont rares. Le plus souvent, cet emploi non littéral est explicité par une comparaison (*snail-paced bureaucracy*, *chameleon-like moods, cathedral-like jukebox, bubble-shaped auto*) ; ou alors, selon Henkel (2014 : 91), « la plupart de ces qualifications par substantif épithète sont déjà des formules consacrées ».

La notion de « formule consacrée » suggère que les associations NOM + NOM en anglais dans lesquelles le nom-dépendance a un rôle de modifieur pré-nominal sont soit des séquences lexicalisées (*wisdom teeth*), soit des réalisations de métaphores conceptuelles, par lesquelles deux domaines sémantiques sont associés et peuvent donner lieu à une grande variété d'énoncés imagés mais qui ne constituent pas des « innovations spontanées », car il s'agit de métaphores conventionnalisées, et non originales. Ainsi la métaphore conceptuelle TRANSLATION IS A JOURNEY donne lieu à des séquences NOUN NOUN telles que *source language, origin material*, *target language, destination language*. En ceci, les combinaisons étudiées dans ce travail, dans lesquelles la dépendance est un nom qui illustre la métaphore conceptuelle POWER IS UP, sont bien des « formules consacrées », il ne s'agit pas de métaphores originales. Il s'ensuit que le premier nom de *top executive* ou de *head writer* n'a pas la même force de suggestion que le modifieur dans *roman fleuve* ou *argument béton*.

Noailly (2020 : 67) montre que les noms qui remplissent le mieux cette fonction de modifieur en français (*fleuve, béton, caméléon*), ceux qui sont employés dans cette fonction avec la plus grande fréquence, le font car leur sémantisme est complexe et suggestif : paradoxalement, ils sont donc d'autant mieux adjectivaux qu'ils exploitent leurs caractéristiques nominales. *Head* illustre ce phénomène en anglais : dans les emplois étudiés, ce terme mobilise implicitement plusieurs sens et associations d'images pour créer cette valeur de modification. L'image de *head of state* peut être suggérée dans certains contextes (*head chief, head officer*), ou, plus simplement, de *head of team* dans la plupart des autres emplois

(*head coach*, *head bartender*), ce qui rappelle implicitement le sens du verbe *head*, donnant à voir un référent proactif : *to head a department* (*head nurse*), *to head a school* (*head teacher*). Son dérivé adjectival / adverbial *ahead* est également mobilisé, ce qui ajoute un niveau de sens en présentant le référent comme meilleur que d'autres : *to be ahead of things / other people* (*head researcher, head detective*). La complexité de la notion contenue en puissance dans la base *head* est mobilisée et suggérée dans tous les emplois nominaux du terme, et sa fonction de modifieur permet d'indiquer que cette complexité sémantique est à porter au crédit du référent du nom-tête.

Le cas de *top* illustre pourtant une dynamique inverse : ici, la dépendance nominale qui a la plus grande fréquence d'emplois est celle qui a la plus grande adjectivité. *Top* est compatible avec deux fois plus de noms-tête que *head* dans la base de données, alors qu'il est moins complexe sémantiquement. On associe à *top* avant tout la description d'une position ou d'une situation positive, voire superlative (la meilleure), la description d'une caractéristique unidimensionnelle, qui désigne le haut, quels que soient ses emplois : *the top of the table*, *the top priority*, *a top hat*, *to top up a drink*. Donc même si *top* a de nombreux emplois (majoritairement nominaux, mais également verbaux), ces emplois ne font pas état d'une épaisseur sémantique particulière, et dénotations comme connotations sont relativement homogènes : l'adjectivité de *top* n'est pas tributaire de ses caractéristiques nominales, ce qui explique que ce terme soit en cours de conversion catégorielle.

Noailly (2020 : 67) remarque finalement que les noms-dépendance les plus employés comme modifieurs ont un « sémantisme [qui] ressemble beaucoup plus à celui d'un adjectif, dans la mesure où ils prédiquent quelque chose du N1 auquel ils s'adjoignent. Toutefois, ils disent plus *ce qu'est* ce nom, que *comment* il est. En d'autres termes, en position d'épithète, ils ne jouent pas exactement le même rôle qu'un adjectif, même s'ils coexistent dans cette position ». On peut donc observer un fonctionnement à la fois similaire et distinct entre noms et adjectifs dans le travail de modification nominale : les noms ont bien la capacité de « prédiquer quelque chose du N1 auquel ils s'adjoignent », donc de procéder à un apport d'information ; mais le nom qui a cette fonction garde pourtant son rôle catégorisant : il dit « *ce qu'est* ce nom ». À cet égard, à nouveau, *head* reste plus proche des caractéristiques nominales car il « dit *ce qu'est* le nom », et *top* est plus adjectival, car il dit « *comment* est » le référent du SN.

b. Le nom-tête suggère, le nom-dépendance dit

Une différence supplémentaire émerge des emplois tête et dépendance des noms, concernant leur capacité à suggérer sans dire explicitement. On a abordé précédemment la

capacité des noms à assigner un référent à une catégorie, même si ce référent ne possède pas les caractéristiques de cette catégorie : pour rappel, Henkel (2014 : 449) a illustré ce phénomène au sujet du nom *citron / lemon*, en imaginant la phrase « Des scientifiques américains ont cultivé in-vitro des citrons bleus et sucrés auxquels ils avaient greffé un gène de myrtille ». Ici, *citron* a pour fonction d'être tête de syntagme, il a une indépendance référentielle, et peut désigner un référent même si celui-ci semble n'avoir aucune caractéristique associée à la classe dite par le nom. Lorsqu'un nom est tête, ce qui importe avant tout est qu'il opère le processus de catégorisation (synthèse et délimitation) du réel.

Cette priorité change lorsque le nom est employé comme dépendance, car alors, le rôle d'apport de la dépendance sélectionne non pas la capacité du nom à catégoriser, mais à apporter explicitement son contenu à la tête : le nom ne doit plus seulement suggérer, il doit également décrire explicitement. Par exemple, il semblerait difficilement acceptable de désigner par le nominal *lemon cake* un gâteau qui ne serait pas (du tout) au citron. Le nom *custard cream* est un bon exemple de ce phénomène : le référent potentiel de cette dénomination n'est pas une crème, c'est un biscuit (le nom-tête catégorise, mais il ne <u>décrit</u> pas) ; par contre, pour qu'un biscuit puisse être nommé *custard cream*, il doit contenir une couche de crème anglaise à l'intérieur.

Dans les séquences étudiées, *top* et *head* doivent nécessairement décrire certaines caractéristiques (une position de supériorité, notamment) qui sont forcément à porter au crédit du référent du nom-tête, même s'il serait possible d'imaginer des emplois où ces deux noms, s'ils étaient têtes de SN, pourraient référer à une entité qui ne représente plus une position dominante (comme c'est d'ailleurs partiellement le cas dans l'expression *top of the morning*, qui permet de souhaiter une bonne journée à son interlocuteur). C'est en cela qu'il semble le plus pertinent de parler de l'adjectivité des noms-dépendance : tout en retenant tout ou partie de leur caractéristiques nominales, ces termes acquièrent la contrainte supplémentaire de devoir nécessairement décrire, apporter du contenu, et non plus simplement suggérer de façon entièrement opaque.

5. <u>Résumé des propriétés respectives des dépendances au regard de leur adjectivité</u>

Ainsi, si l'on considère à nouveau les séquences étudiées dans ce travail, on peut essayer de comprendre ce que signifie l'adjectivité. Les adjectifs étudiés, *chief, big* et *high*, ont pour caractéristique syntaxique d'avoir la fonction épithète, pour caractéristique sémantique de décrire une propriété du nom-tête, et pour sens procédural de présenter cette propriété comme un ajout.

Syntaxiquement, les noms *head* et *top* sont des dépendances pré-nominales. Sémantiquement, *top* a un sens très proche de celui d'un adjectif, car de la synthèse des caractéristiques contenues dans le nom ne ressort qu'une propriété, tandis que *head* conserve une complexité sémantique, bien que son emploi en tant que modifieur restreigne ses capacités référentielles.

Enfin, du point de vue du sens procédural, *head* signale toujours son appartenance à la classe nominale, il catégorise (c'est d'ailleurs celui des deux noms qui a le plus fort pourcentage d'emplois catégorisants : 100%), donc il délimite et synthétise, et il conserve en majeure partie son indépendance référentielle. Pourtant, et ce d'autant plus que tous les emplois de *head* étudiés sont modifieurs, *head* acquiert aussi une adjectivité, puisque, dans sa relation sémantique avec le nom-tête, il sert à apporter une information nouvelle. Dans *head writer*, l'énonciateur·rice explicite la position d'autorité du référent ; dans *head mistress*, même si le premier nom est obligatoire à la construction de ce composé, l'adjectivité du premier terme (en effet celui-ci n'est pas la tête, il est en position pré-nominale et il a une valeur de modification), invite l'interlocuteur à envisager cette caractéristique (qui est en réalité partiellement définitoire) comme une information « en plus », non pas la matière du référent mais quelque chose qui lui est associé et qu'il est pertinent de mettre en évidence.

Top est allé plus loin dans l'adjectivité : son sens procédural de nom s'est en partie effacé, il désigne moins clairement une catégorie car il a moins le rôle séparateur en tout ou rien de *head* (il est possible de dire *he's less of a top designer than he used to*, mais pas ?*she's less of a head writer than she used to*) et puisque son sens, dans cet emploi, a atteint un grand niveau d'abstraction, il est davantage intégré au nom-tête et donc moins indépendant.

Cette plus grande adjectivité de *top* s'observe dans les définitions et les emplois du terme en synchronie. Le *Cambridge Dictionary Online* inclut une entrée « adjectif » de *top* pour désigner « the most important or successful people, organizations or activities »[210]. Le corpus *N-gram viewer* recense de nombreux emplois du « superlatif » *toppest*. On peut trouver des emplois de *top* en fonction attribut sans détermination et au singulier malgré un référent pluriel, comme dans cet exemple attesté dans le *COCA* : « these guys are top »[211]. L'*OED* commente ainsi les emplois pré-nominaux de *top* : « attributive uses, passing into adjective », ce qui invite à considérer que le terme est en cours de conversion du nom vers l'adjectif. Enfin, cette valeur adjectivale de *top* a été adoptée en français contemporain dans l'expression *c'est top*, où *top* a

[210] https://dictionary.cambridge.org/dictionary/english/top ; consulté le 26 juin 2021 : *top athletes/executives, top jobs, top schools*.

[211] Source : extrait du film *Proof of life*, intégré au *COCA* en 2000.

le fonctionnement syntaxique et la valeur sémantique d'un adjectif, même s'il ne s'accorde pas en genre ou en nombre (*les dernières journées n'étaient pas top*).

Conclusion provisoire

Les traits sémantiques de chaque dépendance, et en particulier les invariants sémantiques associés à chacune d'elles dans le contexte de modification ou complémentation d'un nom de métier ou de fonction socio-professionnelle, ont été définis au chapitre 6, ce qui a permis de comprendre le type d'ajout, d'apport supplémentaire (propriété de l'adjectivité) dénoté par ces termes.

On vient de voir que l'adjectivité des cinq dépendances pré-nominales étudiées signale une certaine façon de présenter l'information (par ajout explicite d'une caractéristique, présentée comme pertinente ou utile), mais que cette adjectivité ne s'applique pas de la même façon en fonction de la nature de la dépendance. Dans le cas d'un adjectif épithète, c'est bien une propriété du référent du nom-tête qui est soulignée ou spécifiée par l'adjectif ; dans le cas d'un nom-dépendance prototypique comme *head*, à l'inverse, le terme garde sa propre capacité à catégoriser, à créer une référence synthétique complexe et donc à délimiter : cette catégorie est alors réinterprétée comme une caractéristique ou une propriété explicite, mais qui garde sa complexité sémantique. Enfin, *top*, qui est le moins nominal des noms-dépendance, a un fonctionnement intermédiaire : il délimite mal et synthétise peu, mais catégorise néanmoins tant que sa nature nominale n'est pas remise en question ; ses emplois comme dépendance pré-nominale semblent cependant accentuer ses caractéristiques adjectivales, ce qui suggère qu'on assiste effectivement à une étape de conversion catégorielle entre nom et adjectif.

La mise en évidence du sens procédural des noms-tête (II.A.) d'une part, et des dépendances pré-nominales (II.B.) d'autre part, nous conduit maintenant à analyser la construction du sens procédural des nominaux en tant que constituant complexe. L'existence de cet objet grammatical est significative : il s'agit non seulement d'une unité syntaxique, mais aussi d'un constituant ayant un sens combiné de nom (tête nominale) et de modification nominale (dépendance).

C. De quoi le nominal est-il le nom ?

L'influence lexicale réciproque de la tête et de sa dépendance, ainsi que les règles et contraintes du lien syntaxique entre deux termes, permettent de comprendre que le nominal, en tant qu'objet grammatical, a également un sens. Deux apports sémantiques sont contenus dans l'opération de mise en commun du nom et de sa dépendance qui crée le nominal : l'intégration de deux éléments en une seule unité, et la création d'une dénomination.

1. Sens procédural du nominal : l'intégration

a. Comparaison entre le nominal et sa paraphrase

Le nominal construit une unité à partir de deux éléments distincts. Ceci est mis en évidence quand on observe la différence entre un nominal composé de deux mots lexicaux, et une paraphrase qui explicite le lien entre ces deux mots :

(47) *i.* a high counselor *ii.* ≃ a counselor who ranks high

(48) *i.* a big client *ii.* a client who is big (influencial, important)

(49) *i.* a chief spokesperson *ii.* a spokesperson who is in charge

(50) *i.* a top associate *ii.* ≃ an associate who is (the most) preeminent

(51) *i.* a head cook. *ii.* a cook who is at the head of a team or restaurant

D'une part, il y a une incertitude lexicale concernant la prédication la plus adéquate à employer dans certaines périphrases (voir les exemples (47) *ii.* et (50) *ii.*) ; et d'autre part, les deux structures (une unité lexicale en fonction de dépendance pré-nominale en *i.*, une proposition relative à droite de la tête de SN en *ii.*) ne présentent pas le référent de la même manière.

Tout d'abord, comme on l'a observé en étudiant le fonctionnement référentiel de l'épithète, la proposition subordonnée attribue la prédication au référent du nom-tête, alors que la dépendance pré-nominale participe à la construction de la catégorie du référent. De plus, le fait de transformer le SN en *i.* au moyen d'une prédication le rend plus lourd, plus difficile à manipuler dans une phrase : *the high counselor asked me to meet them next next week* → *the counselor who ranks high asked me to meet them next week*. Même dans l'emploi d'une relative déterminative comme celle-ci, cette lourdeur a pour conséquence que le traitement des informations de ce long syntagme nominal se fait en plusieurs étapes : le référent n'est pas présenté comme un tout, une « chose » (Langacker), dont on met en valeur une caractéristique, mais comme un objet composite et moins unifié. C'est ce travail d'unité que fait le nominal DÉPENDANCE + NOM-TÊTE : il signale que le référent a une unicité, qu'il doit être construit (dans le sens cognitif de *construal* employé par Langacker) comme un bloc, dont la complexité interne est suggérée et non explicitée.

Dans les nominaux étudiés, le phénomène d'intégration du sens de deux éléments dans une seule unité tient à ce que la dépendance peut se retrouver syntaxiquement intégrée à la tête, c'est-à-dire comprise à l'intérieur du cadre délimité en anglais par la détermination à gauche et

la tête à droite. Comme on l'a évoqué au chapitre 8, Bolinger (1967 : 23) explicite ce phénomène et ses conséquences pour l'intégration du sens des dépendances du nom en soulignant la double capacité référentielle de tout nom, qui peut à la fois dénoter une classe et référer à un individu membre de cette classe :

> While *a drowsy policeman* scarcely refers to someone who is drowsy qua policeman, *a friendly policeman* does suggest friendliness in the way in which policemen manifest it - courtesy in dealing with the public, helpfulness to old ladies, good fellowship along the beat. […] Blending [in the meaning of the adjective as referent- and reference-modification] is to be expected, given the nature of nouns, which both name classes and designate individuals, often doing both things at once. In their capacity as namers of classes they take reference-modification; as designators of individuals they take referent-modification.

En conséquence, la paraphrase *a policeman who is friendly* n'est pas aussi complexe conceptuellement que le nominal ADJECTIF + NOM (*friendly policeman*), puisque dans la paraphrase, l'adjectif ne peut porter que sur l'individu X qui se trouve être un policier, et non pas dénoter la gentillesse du référent dans son rôle de policier. C'est en ceci que l'opération de « modification de la référence » (« reference modification », Bolinger, 1967 : 1), c'est-à-dire, dans nos termes, de modification de la catégorie, qui est potentiellement à l'œuvre dans l'adjectif épithète, peut être analysée comme une opération d'intégration : le modifieur pré-nominal a la capacité de porter sur la classe dénotée par le nom-tête, et donc de s'intégrer à l'opération de catégorisation. Ainsi, dans les données étudiées, comme la dépendance ne peut (presque) jamais avoir la fonction attribut avec un sens identique, elle sert toujours à construire la catégorie (et non à identifier le référent), c'est-à-dire qu'elle caractérise le référent du point de vue de son identité professionnelle : *a high priest* n'est haut placé qu'en tant qu'on envisage sa nature de prêtre, *a chief investigator* est avant tout chef·fe par sa fonction d'inspecteur·rice, *a head librarian* est directeur·rice en sa qualité de bibliothécaire, etc. C'est donc bien la position pré-nominale qui rend possible cette forte intégration du sens des deux termes en séquence.

b. Unité du nominal construit par nominalisation d'une proposition

Cette unité est également manifeste si l'on compare ces nominaux à des structures en NOUN OF NOUN, ce qui serait notamment possible dans le cas des dépendances à fonction de compléments :

(52) *i*. a high donor *ii*. a donor of much money

(53) *i*. a big grower *ii*. a grower of many goods

(54) *i*. a top recruiter *ii*. a recruiter of many people

À nouveau, en dehors du fait que la dépendance contient les informations lexicales qui sont normalement données par (au moins) deux termes dans la structure en OF, ce qui change

dans les deux formulations, c'est l'intégration de deux constituants distincts et indépendants (un nom et son syntagme prépositionnel complément) en un seul. Delmas (1983 : 73) indique que « OF relie en séparant » et que « le programme sémique » de chacun des deux termes « garde son autonomie », alors que dans les relations nominales plus intégrées, par exemple en NOUN'S NOUN ou en NOUN NOUN, « les sèmes sont relégués au second plan et seule la relation compte ». La préposition *of* est décrite comme un « rupteur-relateur », car elle permet de mettre en relation deux référents ou deux notions qui ont auparavant été distinguées, séparées, et qui sont présentées comme ayant toutes les deux une certaine autonomie. La relation étudiée dans les séquences du type *top recruiter* ou *high counselor*, au contraire, consiste à intégrer deux référents ou deux notions dans un même constituant, dont le fonctionnement procédural est justement de signifier cette intégration, cette « fusion notionnelle » (Henkel, 2014 : 77), au sein d'une seule et même entité.

L'intégration de deux éléments en une seule unité dans l'exemple (54) *i.*, où *top* a une fonction complément (le seul nom-dépendance étudié qui peut avoir cette fonction), se distingue néanmoins des séquences NOUN NOUN dans lesquelles le nom de gauche est complément du nom. Si l'on compare *top donor* à *organ donor*, il est beaucoup plus facile de visualiser indépendamment les deux notions dites par *organ* et par *donor* que dans le cas des séquences étudiées ici. On peut gloser *organ donor* par *someone who may donate an organ*, auquel cas *organ* est l'objet du verbe sous-jacent dans le nom-tête *donor.* Dans *top donor*, cette glose n'est pas possible telle quelle (**donor of / at the top*) car *top* seul n'est jamais complément du nom-tête, mais il dénote la trace de la quantification du complément du verbe. En ceci, le sens des dépendances-complément recensées dans la base de données est toujours plus intégré, plus proche du fonctionnement de modifieurs ; la distinction effectuée jusqu'ici entre fonction modifieur et complément des dépendances est valable syntaxiquement, mais elle ne se retrouve pas au niveau du sens procédural : le nominal *top donor* (dépendance-complément) a le même sens procédural d'intégration que *top official* (dépendance-modifieur).

c. Intégration du sens dans les lexicalisations

La nominalisation d'une proposition illustre bien l'opération d'intégration propre au nominal. Cette opération est également mise en évidence dans les noms composés, tels que *head master, head mistress* ou *head teacher*.

Dans le cas des composés, l'intégration est révélée par la non-compositionnalité du sens : les deux termes sont d'autant plus dépendants l'un de l'autre que c'est la combinaison des deux qui permet de faire advenir le sens du composé. La relation de deux noms formant un composé est une opération qui crée une « notion complexe ». La valeur procédurale de cette

relation est de dépasser l'addition des traits sémantiques des deux éléments pour nommer, par non-compositionnalité, une notion complexe.

Dans une moindre mesure, les séquences NOM + NOM qui sont lexicalisées ont un fonctionnement proche : on ne peut parler d'ajout de sens par non-compositionnalité dans *head coach*, mais le fait que cette séquence soit reconnaissable par une communauté linguistique comme une unité de sens, qu'on peut définir dans un dictionnaire ou trouver dans une encyclopédie, est inscrit dans le programme sémantique du nominal. En ceci, il y a bien une intégration importante du sens des deux termes pour constituer cette unité dite par la relation DÉPENDANCE + TÊTE.

d. Intégration des adjectifs avec le « mode de représentation » du nom

Lorsque les dépendances adjectivales sont pleinement intégrées aux noms-tête dans les nominaux, elles en adoptent le mode de représentation du réel : elles décrivent non plus des degrés d'une propriété, mais une appartenance en tout ou rien à une catégorie, dont elles expriment des limites.

Mignot (2018 : 246-253) traite la question de l'intégration des bases adjectivales dans les noms construits, par conversion ($good_{\text{ADJ}} \rightarrow goods_{\text{NOM}}$), suffixation ($strange_{\text{ADJ}} \rightarrow stranger_{\text{NOM}}$) et dans les noms composés (*dark matter*). L'autrice montre que dans ces constructions de noms, les adjectifs prototypiquement gradables (dont font partie les trois exemples cités ici) perdent leur sens de scalarité : dans *goods* il s'agit de nommer un objet, indépendamment de l'évaluation plus ou moins bonne qu'en fait le locuteur ; le nom *stranger* ne présente pas le référent comme ayant un certain degré d'étrangeté, mais le classe comme un individu inconnu du locuteur ; et enfin, le sens de l'adjectif dans *dark matter* n'est pas d'indiquer une nuance plus ou moins sombre, mais d'identifier un type de particule. Mignot en conclut que lorsqu'un adjectif est employé dans la construction d'une unité lexicale nominale, même dans le cas d'un adjectif normalement scalaire, il cesse de présenter le réel comme un continuum dont on pourrait distinguer des degrés, mais il marque au contraire des limites, une appartenance absolue du référent à la classe désignée par le constituant nominal ainsi construit. L'autrice en déduit que dans ce cas de figure, l'adjectif « doit s'harmoniser avec le mode de représentation du nom, c'est-à-dire en tout ou rien » (2018 : 255).

Les séquences étudiées dans lesquelles la dépendance est un adjectif ne constituent pas des noms construits : il s'agit de deux termes associés dans une séquence syntaxique. Dans les exemples suivants (extraits du *COCA*), l'adjectif participe pourtant parfois à l'élaboration de limites dans le réel, en adoptant un sens en tout ou rien.

♦ *Big*

(55) Are you some **big scientist** on the SyFy Channel or something?[212]

(56) When I was starting out, my first **big boss**... he was a former president.[213]

L'adjectif *big* conserve sa capacité à exprimer une gradabilité dans les contextes étudiés ici : sur les 81 combinaisons *big* + NOM-TÊTE recensées dans la base de données, seules 4 ne font pas état d'une forme gradable de *big* (pas d'emploi de l'adjectif au comparatif, au superlatif ni précédé de *very* : *big chief, big scientist, big president* et *big rancher*). La séquence *big scientist* a été choisie car le *COCA* ne recense pas d'occurrences de *big* marquant la gradabilité devant ce nom-tête. La séquence *big boss* a été prise en compte car c'est la seule combinaison incluant *big* recensée dans un dictionnaire : cette lexicalisation la rapproche partiellement de la notion de nom construit ; mais l'adjectif a été trouvé au comparatif (4 occurrences) et au superlatif (5 occurrences) dans le corpus devant ce nom-tête.

Dans l'exemple (55), même si le corpus n'atteste pas d'exemples de *big scientist* où l'adjectif exprime un degré, l'énoncé suggère un continuum dans le niveau d'expertise des scientifiques : *big scientist* exprime ici un haut niveau d'expertise ou d'influence, il marque un degré d'importance. À l'inverse, dans l'exemple (56), l'adjectif participe à la catégorisation du référent : ce qu'il exprime n'est pas une influence relative du référent de *boss*, mais le fait que c'est le premier référent que le locuteur place dans la catégorie des *big bosses*, ce qui suggère qu'ici, l'adjectif a bien une signification en tout ou rien.

♦ *High*

L'adjectif *high* est beaucoup moins compatible que *big* avec l'expression de la gradabilité dans les séquences étudiées : sur les 29 combinaisons *high* NOM DE MÉTIER recensées dans la base de données, seules 7 présentent une compatibilité de *high* avec la forme comparative ou superlative, ou la modification par *very*. La notion de scalarité est présente dans une séquence non lexicalisée où *high* peut exprimer de la gradabilité (*high official*, *highest official*), mais pas dans une combinaison lexicalisée dans laquelle *high* n'est jamais gradable (*high king*, **highest king*) :

(57) I'm very honoured, you're a **high official**, you're always welcome.[214]

[212] Source : extrait du film *Father of the Year*, sorti en 2019.

[213] Source : extrait d'un épisode de la série *Billions* sorti en 2019.

[214] Source : extrait du film *Four Assassins*, sorti en 2013.

(58) Serenthon Farcarinon had done only what any of them might do when he had schemed to make himself **High King**.[215]

Dans l'exemple (57), l'adjectif peut décrire le degré d'élévation hiérarchique du référent, qui pourrait être plus ou moins haut placé (*you're a very high official* serait possible). Cependant, cette association de l'adjectif et du nom peut aussi donner lieu à une interprétation en tout ou rien dans d'autres contextes, car le syntagme nominal *a high official* est envisagé comme une fonction précise, clairement délimitée, et l'adjectif ne sert plus à présenter un continuum mais à marquer un rang : c'est notamment ce que semblent évoquer les co-textes gauche et droit de l'énoncé (57), qui décrivent les relations interpersonnelles visiblement associées à la fonction ou au rang dit par *high official*. Dans l'exemple (58), cette fois, l'adjectif ne marque pas un degré plus ou moins élevé mais une limite : la double majuscule et la détermination zéro du syntagme nominal indiquent clairement qu'il s'agit de la dénomination d'une fonction en tout ou rien (soit le référent est *High King*, soit il n'est pas roi du tout).

♦ *Chief*

Aucune des séquences étudiées ne peut donner lieu, dans le *COCA*, à l'emploi de l'adjectif à la forme comparative ni superlative de *chief*, et l'on ne trouve pas non plus cet adjectif précédé de l'adverbe *very*. Concernant la notion de degré ou de limite, le cas de *chief* est particulier puisque dans les emplois métaphoriques étudiés ici, cet adjectif a rarement un sens déterminatif (synonyme de *main*), par lequel il peut exprimer une gradabilité (*the chiefest reason*) ; il a, le plus souvent, un rôle catégorisant, qui exprime l'appartenance du référent à une sous-classe clairement délimitée, et non son degré d'importance. On observe ce phénomène dans les exemples suivants :

(59) For more than 17 months, Robert Howarth, an ecology professor at Cornell, has had a Google problem. Howarth is the **chief author** of an important paper on the... #.[216]

(60) It's a radical — and dangerous — departure from the Founding Fathers' vision of a **chief magistrate** with limited powers, charged with faithfully executing the laws.[217]

[215] Source : extrait du roman *Crown of Vengeance* de Mercedes Lackey, publié en 2012.

[216] Source : extrait d'un site d'information en ligne intitulé Alltop – Top Politics News, recensé par le COCA en 2012.

[217] Source : extrait d'un article du *Washington Times*, publié en novembre 2018 et intitulé « News media interprets the fate of Jeff Sessions ».

La combinaison *chief author* a été prise en considération car elle n'est pas lexicalisée et car l'adjectif a, dans cet exemple, un sens déterminatif ; à l'inverse de *chief magistrate*, qui est lexicalisée et dans laquelle l'adjectif a un rôle catégorisant. Dans l'exemple (59), le référent est d'abord identifié par son métier : il est professeur d'écologie à l'université ; puis il est désigné comme étant l'auteur principal d'un article. En termes de conceptualisation de limites, l'adjectif joue bien ici un rôle de séparateur : on ne s'intéresse pas à la possibilité pour le référent d'être plus ou moins important, mais au fait qu'il soit reconnu justement comme marquant une limite (haute), puisqu'il s'agit de l'auteur principal. Dans l'exemple (60), de façon encore plus évidente, l'adjectif permet de dire l'appartenance du référent à une classe en particulier, et son rôle est d'ailleurs déterminé dans le contexte droit. Dans ces deux cas de figure, le rôle de l'adjectif est donc bien de créer une limite en tout ou rien entre la catégorie à laquelle appartient le référent et tout le reste.

Dans les six exemples étudiés ici, les trois adjectifs adoptent en partie le fonctionnement en « tout ou rien » décrit par Mignot (2018 : 251) : *big* garde généralement son sens scalaire mais il peut marquer une limite dans un contexte précis ; *high*, à l'inverse, dénote le plus souvent un rang précis, même si son sens de degré est parfois perceptible à l'origine de la construction sémantique du nominal ; enfin, *chief* a toujours un sens de limite, notamment car, même lorsqu'il n'est pas directement catégorisant, son sens superlatif évoque forcément la représentation d'une limite. Dans les trois cas où la séquence ADJECTIF + NOM est lexicalisée (exemples (56), (58) et (60)), le sens catégorisant de l'adjectif est prédominant : la lexicalisation représente une étape vers la création d'un nom composé, ce qui confère à l'adjectif présent dans ces séquences le rôle de limite, propre à la classe nominale — ainsi, l'adjectif dans les lexicalisations ADJECTIF + NOM vient « s'harmoniser avec le mode de représentation du nom » (Mignot, 2018 : 255). Il est donc logique de parler d'intégration des adjectifs dans le fonctionnement procédural des nominaux lexicalisés. On observe de plus que *high* et *chief* prennent en contexte un sens en tout ou rien dans la plupart des séquences étudiées, y compris les séquences non (encore) lexicalisées, de même que *big* dans une moindre proportion.

Le sens procédural des nominaux dit une opération d'intégration : les nominaux étudiés sont composés de deux termes, dont l'association a une valeur syntaxique et sémantique, mais également procédurale, car cette association constitue une intégration de deux termes qui en viennent à former une unité, un bloc, qui, de par sa nature nominale, adopte les caractéristiques de la classe nominale. Pour conclure cette étude du sens procédural du nominal, on souhaite montrer que le nominal en général et les nominaux étudiés dans ce travail en particulier construisent une catégorie complexe (car composée de deux termes intégrés dans une seule unité) qui exprime une dénomination.

2. Nominal et dénomination

Kleiber (2003 : 106) définit le sens procédural du nom par le terme de « dénomination ». Ce terme peut également décrire le sens procédural du nominal, de l'ensemble DÉPENDANCE + NOM-TÊTE. La « dénomination » est ambivalente : elle permet non seulement de rendre compte du sens procédural du nom en tant qu'unité grammaticale (« nom » a alors pour équivalent *noun* en anglais), mais aussi de la valeur sociale et cognitive de l'appellation (« nom » = *name*) : la dénomination, c'est donc le processus par lequel le locuteur nomme le réel. Ceci est notamment pertinent pour créer une hiérarchie professionnelle : les séquences étudiées sont toutes des dénominations de métier.

a. Le nom indique une dénomination

Kleiber (2003 : 106) oppose deux aspects du sens d'un nom : il distingue d'une part le sens lexical, c'est-à-dire le sens donné par le dictionnaire, qu'il nomme « dénotation » ou « description », et le sens procédural du nom, qu'il définit comme « la partie qui indique qu'il s'agit d'une 'chose', ou, si l'on veut, d'un 'tout' », et qu'il nomme la « dénomination ». L'auteur utilise la notion de « dénomination » comme un trait sémantique supplémentaire, pour expliciter le fait qu'un nom inclut, dans la façon dont il fait référence, non seulement les traits sémantiques qui composent son sens lexical, mais aussi un autre sens, qui sert de liant, et qui dit que le référent est un tout, qu'il s'agit d'un ensemble cohérent : en ceci, précise l'auteur, « [u]ne paraphrase ou les traits (sèmes) qu'on avance pour définir le sens d'une dénomination ne seront jamais équivalents au sens de la dénomination », « parce qu'il manquera toujours l'indication qu'il s'agit d'un tout, d'une catégorie de choses » (Kleiber, 2003 : 102).

Le fait d'identifier la fonction de dénomination du nom conduit à envisager deux types de représentations attachées le même mot : l'appellation est identifiée en tant que « constituant grammatical » (un nominal ou un syntagme nominal), et en tant que « dénomination », qui non seulement possède le sens procédural du nom, mais qui déclenche également le processus cognitif qui consiste à nommer, à donner un nom. Parler de « dénomination » permet donc de faire le lien entre l'identification d'un outil grammatical et le rôle de cet outil dans la conceptualisation du réel ; la dénomination met en évidence le rôle cognitif et sociolinguistique du nom, à savoir, le fait que cette partie du discours (*noun*) sert à nommer, à donner un nom (*name*) à un pan du réel, ce qui signale que ce pan est identifiable, constitue un « tout » cohérent, et qui lui octroie une saillance cognitive et une valeur sociale.

Cette idée selon laquelle la dénomination d'une chose lui donne une cohérence cognitive et une valeur culturelle est particulièrement vraie des séquences étudiées, pour lesquelles la dénomination en tant qu'opération linguistique et conceptuelle a également un impact social,

car elle influence l'organisation hiérarchique : l'identification du nom du métier d'un référent détermine également sa place dans une hiérarchie, ses responsabilités et prérogatives, son salaire, mais aussi le prestige social dont il ou elle jouit. Ce lien est mis en évidence par l'emploi du verbe *name* qui permet de dire l'assignation d'une personne à un poste dans la hiérarchie professionnelle, comme en atteste l'*OED* (*name* : « To nominate, designate, or appoint (a person) to an office, duty, or position »). Nous avons trouvé plusieurs occurrences de ce sens du verbe dans le *COCA*, en particulier à la voix passive, tels que *named president, named publisher, named editor, named chairman*, *named executive*, *named director* ou *named CEO*, des combinaisons qui ont toutes plus de 80 occurrences dans le corpus.

b. Un nominal désigne un tout cohérent

Le nominal procède à une dénomination, dans les deux sens distingués précédemment. Même dans le cas d'une séquence fortuite ADJECTIF + NOM, puisque cette séquence constitue une association suffisamment cohérente pour être intégrée en une seule unité syntaxique, à l'échelle inférieure au syntagme, c'est qu'elle fonctionne comme une dénomination : elle représente le référent comme « une chose » ou « un tout » qui ne pourrait être paraphrasé par une série de traits sémantiques sans que ne manque « l'indication qu'il s'agit d'un tout ».

Ce rôle de cohérence du nominal est lié à ce qui a été dit plus haut sur la différence entre paraphrase attributive et modification pré-nominale : *this officer is high* (proposition) ou *an officer who is high* (syntagme nominal, incluant un nom et une nominalisation par la relative) ne sont pas des dénominations, tandis que *high officer* en est une. Il en va de même pour les séquences NOUN + NOUN : *the trader (who) is at the head (of this group)* ne constituent pas une dénomination, bien que cet énoncé inclue plusieurs nominaux qui font chacun état d'une dénomination indépendante ; mais *head trader*, lui, construit bien une dénomination : ce nominal indique que le référent doit être conceptualisé comme un tout cohérent.

c. La dénomination identifie des nominaux, même sans nom-tête

L'application de la notion « dénomination » aux nominaux apporte un éclairage sur le domaine nominal. Identifier un constituant grammatical comme un « nominal » implique de comprendre à quoi sert le nom, en tant que classe lexicale (*noun*) et opération cognitive et culturelle (*name*).

Philippe (2020 : 19) propose d'analyser le nom propre (*proper name*) comme un nominal, c'est-à-dire « une lexie complexe qui excède la catégorie grammaticale NOM mais qui reste inférieure au syntagme nominal, ayant besoin qu'on lui raccroche un déterminant pour former un SN correct ». Ces nominaux propres sont donc des constituants intermédiaires d'un point de vue syntaxique, mais aussi d'un point de vue procédural : ils ont un lien avec le

domaine nominal parce qu'ils permettent de découper, de délimiter des pans du réel et d'identifier ces pans comme une unité cohérente. Cependant certains nominaux propres n'ont pas pour tête un nom (*All the World's a Stage, Amazon Go*), voire ils ne contiennent pas de nom du tout (*Going Nuts*, *Beloved*)[218], alors que ces constituants peuvent avoir toutes les propriétés syntaxiques et procédurales normalement associées au domaine nominal.

L'autrice considère (2020 : 265) que le travail de la dénomination propre (*proper name*) est précisément de pouvoir transformer n'importe quelle production linguistique en nominal : « [l]e nom propre peut servir d'hôte à toute production linguistique, c'est un réceptacle linguistique par excellence ». La dénomination propre peut donc transformer en unité nominale des productions aussi diverses que des propositions entières, ou des onomatopées, ce qui en fait un « vecteur d'intégration : [le nominal propre] est ce qui permet à des unités autrement marginales d'être intégrées au système ». Ce qui est vrai des nominaux propres pourrait être également valable pour tous les types de nominaux : un constituant linguistique est identifié comme un nominal du fait de sa capacité à créer une dénomination, à découper le réel en unités culturelles cohérentes, virtuellement indépendamment de la nature des unités qui le composent.

Pour ces raisons, il semble pertinent de considérer que la notion de dénomination est pertinente non seulement pour le nom seul mais aussi pour le nominal : dans les exemples étudiés, les séquences DÉPENDANCE + NOM-TÊTE constituent donc des dénominations, quel que soit leur degré de lexicalisation, simplement du fait que cette association permet de faire référence à un « tout » cohérent : *big manufacturer* n'est pas lexicalisé, mais l'association directe des deux termes découpe un pan du réel qui est présenté comme formant un tout cohérent, culturellement et cognitivement saillant en tant qu'unité. À l'inverse, le syntagme nominal complexe, qui inclut au moins deux constituants nominaux, n'a pas le même sens de dénomination, car plusieurs unités sont identifiées : *a head of department* associe deux constituants indépendants, qui marquent chacun une dénomination ; *department head* est une dénomination unique.

En conclusion, il y a ici une complémentation du sens de l'opération de dépendance interne (modification de la catégorie dite par le nom) et du sens propre à la catégorisation nominale (catégorisation et identification d'un tout), car la dénomination est la caractéristique du nom seul et du nominal, y compris des nominaux NOM-DÉPENDANCE + NOM-TÊTE (*head trader, top analyst*) ; mais pas des syntagmes nominaux complexes. Dans des SN complexes, tels que *a head of department,* ou *a donor of much money*, chaque nominal souligné dénote une dénomination indépendante ; ces différentes dénominations sont mises en relation dans un

[218] Les quatre exemples sont empruntés à Philippe (2020 : 261-262).

deuxième temps. Ce dont le nominal est le nom, finalement, c'est l'intégration de plusieurs unités syntaxiques et sémantiques dans la référence à un objet cohérent présenté comme un tout.

Résumé et conclusion sur le sens procédural du nominal

En étudiant l'objet linguistique appelé « nominal » du point de vue de son fonctionnement procédural, on a pu observer que l'association directe de deux termes à l'intérieur d'un même constituant syntaxique par juxtaposition informe la façon dont on est invité·e à se représenter le référent. D'une part, la juxtaposition indique une intégration du sens des deux termes : sans aller nécessairement jusqu'à la lexicalisation ou la non-compositionnalité du sens, la mention côte à côte des deux termes au sein d'un même syntagme nominal conduit l'interlocuteur·rice à se représenter une unité complexe, née de la « fusion notionnelle » des deux termes, plutôt qu'à une représentation analytique de la tête puis de sa dépendance. L'idée d'unité complexe et synthétique est favorisée en anglais par l'intégration de la dépendance à l'intérieur du nominal dans le linéaire : la dépendance vient se placer à gauche de la tête pour être pleinement intégrée à l'opération de construction référentielle.

D'autre part, la classe lexicale du nom a la capacité de présenter le référent comme un tout cohérent, une unité, qui dépasse la somme de ses traits sémantiques en y ajoutant l'idée que ces traits sont liés et inclus dans cette nouvelle unité. Ce sens supplémentaire, que Kleiber nomme « dénomination », est une caractéristique du nom qui est transférée au nominal : le nominal permet de mêler les sens des termes qui le composent et d'y ajouter le sens de liaison, de « dénomination », qui dit que le référent de ce nominal est un ensemble cohérent.

Enfin, la notion de dénomination est d'autant plus pertinente à cette étude qu'elle rend compte simultanément du rôle procédural du nom et du nominal, et de l'opération sociale ou culturelle qui consiste à identifier et classer les individus selon des critères pertinents en contexte : dans le contexte des noms de métiers et de fonctions socio-professionnelles, en l'occurrence, le « tout cohérent » dit par le nominal est aussi un moyen de nommer et d'identifier culturellement les différents échelons de la hiérarchie professionnelle.

Pour terminer ce chapitre sur le sens procédural des parties du discours et la manifestation des différents « modes de représentation » associés aux classes des noms et des adjectifs, nous résumons ici les caractéristiques syntaxiques et sémantiques observées chez chacune des dépendances étudiées, pour montrer en quoi leur appartenance à une classe lexicale plutôt qu'à une autre influence la construction de la catégorie, et ainsi brosser le portrait le plus précis possible de ces dépendances devant des noms de métiers.

III. Au croisement des propriétés syntaxiques, lexicales et procédurales : retour sur les analyses des dépendances

Cette dernière partie propose de croiser les particularités sémantiques, syntaxiques et procédurales des séquences étudiées, en nous focalisant sur le fonctionnement respectif des cinq dépendances. On constate en particulier que ces dépendances s'écartent de l'alignement prototypique entre nature, fonction syntaxique et sens procédural, non de façon exceptionnelle, mais avec une régularité suffisante pour qu'il soit pertinent de souligner des paradigmes ou tendances complémentaires dans l'étude de cet alignement.

A. Les trois adjectifs : influence du mode de représentation du nom-tête

Entre les trois adjectifs étudiés existent des différences de réactions à l'influence du sens procédural du nom-tête : les trois dépendances adjectivales sont plus ou moins intégrées au nom-tête dans la façon dont elles catégorisent et dont elles participent à la dénomination. Cette différence dans le degré d'intégration est mise en évidence par les spécificités syntaxiques et sémantiques de chaque terme, étudiées tout au long de ce travail.

Ainsi, *big* est l'adjectif qui est le moins influencé par le mode de représentation de la classe lexicale de la tête ; *high* est à l'inverse très fortement influencé, dans ses emplois devant des noms de métier, par le sens procédural de la tête ; *chief* est également fortement influencé par le fonctionnement procédural du nom-tête car, dans les séquences étudiées, il participe largement à l'opération de catégorisation, mais cela est en partie dû à sa nature initialement nominale, et à son statut d'adjectif non prototypique même dans d'autres contextes.

Voici les caractéristiques des trois adjectifs qui illustrent ces différents degrés d'intégration :

1. Degré d'intégration de *big*

- *Big* reste scalaire devant de nombreux noms de métiers et fonctions socio-professionnelles : il peut être précédé de *very* devant 12 des 63 types de noms-tête recensés dans ma base de données (19%), pour un total de 33 occurrences de *very big X* (contre 3240 occurrences de *big X*[219], le rapport de fréquence d'occurrence de *very big X* par rapport à *big X* est donc de 1%) ; il peut être à la

[219] Dans cette partie, *X* représente toujours une occurrence dans le *COCA* de nom-tête recensé dans la base de données.

forme comparative devant 33 des 63 types de noms-tête (52%), pour un total de 255 occurrences de *bigger X* (rapport de fréquence d'occurrence de 8%) ; et à la forme superlative devant 58 types de noms-tête (92%), comptant 1663 occurrences de *biggest X* (rapport de 51%).

- *Big* a une valeur classifiante devant 14 types de noms-tête, soit dans seulement 22% des combinaisons.
- Le fait que cet adjectif conserve sa valeur descriptive, et ne sert pas à former une dénomination, est d'ailleurs d'autant plus clair que son antonyme *small* entre également en combinaison avec les noms-tête compatibles avec *big* : 30 types de noms-tête compatibles avec *big* peuvent également prendre *small* comme dépendance pré-nominale (48% des types de combinaisons), et on compte 2510 occurrences de *small X* (soit un rapport de 80% vis-à-vis de la fréquence d'occurrence de *big X*)
- Il n'existe qu'une seule combinaison *big* + NOM-TÊTE lexicalisée (et cette lexicalisation n'est attestée que par une des trois sources consultées), donc cet adjectif n'entre pas dans la formation de noms construits.

Big est donc moins influencé par le programme procédural du nom (la formation d'une dénomination par lexicalisation ou la catégorisation), il participe moins à la représentation de limites (gradabilité, alternance avec *small*), son intégration au nominal est donc relativement faible ; mais pas inexistante, car la fonction épithète est néanmoins la seule que *big* puisse avoir (pour déclencher le sens sociologique décrit dans le chapitre 6), et car le choix de ce terme plutôt que d'un autre est influencé par la compatibilité sémantique de *big* avec le champ du nom-tête.

2. Degré d'intégration de *high*

- *High* conserve très partiellement sa gradabilité : il peut être précédé de *very* dans 2 des 29 séquences *high* + NOM-TÊTE recensées (7% des cas), et l'on compte en tout 9 occurrences de *very high X* (contre 3094 occurrences de *high X*, soit un rapport de fréquence d'occurrence de 0,3%) ; il peut être à la forme comparative devant 4 types de noms-tête (14%), et dans 63 occurrences (rapport de 2% de fréquence d'occurrence) ; et à la forme superlative devant 7 types de noms-tête (24%), qui donnent lieu à 86 occurrences de *highest X* (rapport de 3%).
- *High* a une valeur majoritairement classifiante dans 100% de ses emplois devant des noms de métiers et de fonctions socio-professionnelles.

- Cette valeur toujours classifiante est d'ailleurs mise en évidence par le fait que presqu'aucune combinaison de *high* + NOM-TÊTE n'existe dans laquelle *high* serait remplaçable par un antonyme : parmi tous les noms-tête compatibles avec *high*, le *COCA* atteste de seulement 4 occurrences de *lower officer* et 3 occurrences de *lowest officer* ; mais aucune occurrence de *low officer* n'a été trouvée. Cela indique que *high* est bien classifiant, même si son sens descriptif peut être récupéré pour opérer une comparaison de palier hiérarchique : au rang clairement délimité de *high officer* peuvent être comparées les fonctions d'autres référents qui ont une position moins élevée, mais cette position est donc toujours décrite par rapport à la catégorie des *high officers*.
- *High* apparaît dans 11 combinaisons lexicalisées (38% des combinaisons) : son sens métaphorique confère donc à cet adjectif une grande capacité à entrer dans la formation de noms construits.

L'adjectif *high* est largement influencé par le programme sémantique et procédural du nom-tête : il perd entièrement sa capacité à prendre la fonction attribut ou apposée pour entrer complètement dans la formation d'une dénomination dans un nominal ; et il permet la représentation de limites du référent qui est conceptualisé en termes de tout ou rien dans son appartenance à la catégorie dite par le nominal. Il y a une forte intégration de cet adjectif dans le nominal.

3. Degré d'intégration de *chief*

- *Chief* n'est jamais gradable devant les noms étudiés ici.
- Cet adjectif a une valeur entièrement classifiante dans 135 combinaisons *chief* + NOM-TÊTE sur 148 (91%) ; les emplois de *chief* devant des noms de métiers qui ne sont pas classifiants sont déterminatifs, ils participent au repérage du référent par rapport aux autres membres de la classe dénotée par le nom-tête : *chief* n'a donc jamais le rôle sémantique d'un adjectif prototypique (descriptif ou évaluatif) dans un nominal.
- Cet adjectif n'étant pas descriptif ni gradable dans les emplois étudiés, il ne possède pas d'antonyme au sens défini par Cruse (1976 : 281-282) : il n'est pas en concurrence avec un autre terme pour indiquer le placement du référent le long d'une échelle hiérarchique métaphorique.
- *Chief* entre dans la formation de 31 nominaux lexicalisés (sur 148 combinaisons *chief* + NOM-TÊTE, c'est-à-dire que 21% des combinaisons sont lexicalisées).

Chief est donc largement intégré dans le nominal : en plus de ne jamais pouvoir prendre la fonction attribut ni apposée dans les contextes étudiés, il est non gradable et largement catégorisant, ce qui indique que cet adjectif permet la représentation de limites, plutôt que d'un continuum. Il est donc fortement influencé par le mode de représentation de la tête ; mais ses caractéristiques sémantiques et syntaxiques peuvent également être dues à sa nature originellement nominale.

Ainsi, parmi les trois adjectifs étudiés, *big* est celui qui conserve le plus ses propriétés adjectivales descriptives. *Chief* adopte largement, dans les contextes étudiés, le mode de représentation du nom, mais son origine nominale et son rôle sémantique déterminatif n'en font jamais un adjectif prototypique, y compris quand il n'apparaît pas devant des noms de métiers. Dans les séquences étudiées, il participe bien à la représentation de limites pour catégoriser le référent, mais cela est dû aussi bien à ses particularités d'adjectif issu de conversion qu'à l'attraction du fonctionnement procédural de la tête. *High* est l'adjectif qui permet de former la plus grande proportion de séquences lexicalisées, c'est l'adjectif le plus souvent classifiant, et sa capacité à représenter un continuum (par sa gradabilité ou sa concurrence avec un antonyme) est très largement perdue dans les contextes étudiés. Ce terme est celui qui, devant des noms de métier, est le plus influencé par le mode de représentation de la tête, c'est l'adjectif qui sert le plus à créer des dénominations, alors qu'il s'agit d'un adjectif prototypique dans d'autres contextes — c'est donc celui pour lequel on observe le plus grand écart dans son fonctionnement procédural, entre propriétés adjectivales prototypiques et intégration au mode de fonctionnement nominal.

B. Les dépendances nominales : degrés d'adjectivité

Les deux noms-dépendance *top* et *head* n'ont pas le même fonctionnement dans le nominal, car leur apport sémantique dans la construction du nominal varie en fonction de leur degré d'adjectivité. *Head* en fonction de dépendance pré-nominale conserve très largement ses propriétés nominales, ce terme a une moindre adjectivité, à l'inverse de *top* qui adopte, du fait de son adjectivité plus marquée, une plus grande proportion de propriétés adjectivales.

1. Degré d'adjectivité de *head*

- *Head* est classifiant dans 100% de ses emplois devant des noms de métiers.
- 16 des 81 combinaisons *head* + NOM-TÊTE sont lexicalisées, soit 19,5% des combinaisons obtenues avec cette dépendance.
- On n'observe pas de simplification du sens lexical de *head* en emploi pré-nominal devant des noms de métiers ou de fonction.

Head est bien le nom qui conserve le plus son fonctionnement nominal, car il catégorise mieux : il conserve sa capacité à exprimer des limites et à synthétiser plusieurs traits sémantiques.

2. Degré d'adjectivité de *top*

- *Top* est entièrement classifiant dans 135 combinaisons *top* + NOM-TÊTE sur 168, soit dans 80% des cas.
- Seule 1 combinaison *top* + NOM-TÊTE est lexicalisée.
- On observe une importante simplification lexicale entre les emplois nominaux de *top*, que ce soit au sens propre (*the top of a physical object* = une entité délimitée) ou au sens figuré (*the top of the social hierarchy* = une position identifiée) par rapport à ses emplois comme dépendance pré-nominale (*the top drawer, a top manager* = localisation en hauteur), car il est réduit à l'expression d'une seule propriété.

Le nom *top* employé comme dépendance pré-nominale perd en partie sa capacité à catégoriser ; à l'inverse, il adopte le fonctionnement sémantique d'un adjectif prototypique en ce qu'il peut dénoter une évaluation (*one of the top wrestlers = one of the best, most impressive*, etc.). *Top* a donc une grande adjectivité, il fonctionne avant tout comme un ajout, un commentaire sur le référent du nom-tête, et cette grande adjectivité en emploi de dépendance pré-nominale conduit à la conversion catégorielle que le terme est en train d'effectuer.

C. Degrés d'adéquation entre propriétés syntaxiques et sens procédural

1. Portraits comparatifs du fonctionnement procédural des dépendances

On peut résumer ainsi le portrait procédural de chaque dépendance dans les contextes étudiés :

- *Head* est un nom qui, en position pré-nominale devant un nom de métier, conserve largement ses propriétés nominales ;
- *Big* est un adjectif qui, lorsqu'il est antéposé à un nom-tête de métier ou de fonction socio-professionnelle, conserve largement ses propriétés adjectivales ;
- *High* est un adjectif qui adopte largement les propriétés nominales devant un nom de métier ;
- *Chief* est un adjectif dénominal qui adopte largement les propriétés nominales en position pré-nominale ;

- *Top* est un nom en cours de conversion catégorielle vers l'adjectif qui adopte largement les propriétés adjectivales en position pré-nominale.

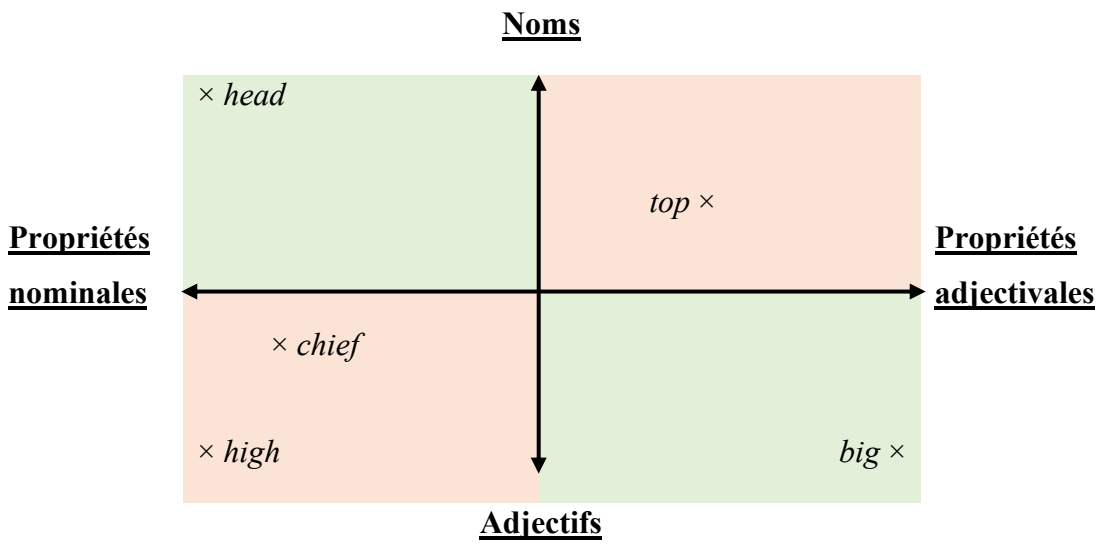

Figure 2. Schéma récapitulatif du degré d'influence du sens procédural des dépendances

Dans ce schéma, les zones en vert correspondent à une adéquation constatée entre partie du discours, propriétés lexicales et syntaxiques, et sens procédural des dépendances ; à l'inverse, dans les zones en rouge, la dépendance est identifiée comme faisant partie d'une classe lexicale, mais son sens procédural ou ses propriétés syntaxiques sont au moins partiellement ceux de l'autre classe lexicale.

2. Comparaison entre *head* et *big* : sens procédural et fonction complément

On note que *big* et *head* sont donc les deux termes qui conservent le plus le fonctionnement syntaxique et le sens procédural associés à leur partie du discours.

Ces deux dépendances constituent également les deux extrêmes concernant la capacité des dépendances à prendre la fonction complément. *Big* prend cette fonction (qui dénote la trace de la quantification du COD d'un verbe sous-jacent dans le nom-tête) dans 24 combinaisons différentes (soit 39% des combinaisons *big* + NOM-TÊTE), alors que *head* ne peut jamais avoir cette fonction complément.

Cet écart est le signe du fonctionnement de la nominalisation entre proposition et nominal. Comme on l'a déjà évoqué, le processus de nominalisation qui transforme une proposition comme *they donate a lot of money* en nominal tel que *big donors* consiste tout d'abord à nominaliser (ici, au sens de « construire un nom commun ») l'ensemble SUJET + VERBE. Une fois ce nouveau nom créé, la deuxième étape du processus de nominalisation (cette fois, au sens de « construction d'un nominal ») consiste à faire porter sur ce nom le complément d'objet direct de la proposition initiale, et la langue choisit d'exprimer ce contenu sémantique au moyen de l'outil privilégié de dépendance interne à un nom-tête, l'adjectif.

Autrement dit, le travail de la nominalisation est de rendre un syntagme nominal COD compatible avec la nouvelle forme nominale *donors*, et cette compatibilité est la plus grande lors de l'emploi d'un adjectif. De façon simultanée, donc, la nominalisation transforme une proposition en nominal, et ce processus n'est abouti que par l'intégration du complément d'objet au nom-tête sous la forme la plus prototypiquement associée à un nom.

C'est pourquoi *big*, qui est la plus adjectivale des dépendances étudiées, est aussi la plus compatible avec l'expression de cette grande intégration sémantique et syntaxique qu'est la nominalisation. À l'inverse, *head*, qui est la dépendance la plus nominale dans sa nature et ses propriétés procédurales, n'est jamais employée pour exprimer un complément dans les séquences étudiées (*head designer* ne veut jamais dire *the one who designs the most / best objects*), justement car ses propriétés sont nominales : il opère une catégorisation franche et exprime un rang objectif, donc sa fonction sémantique vis-à-vis de la tête est nécessairement une opération de modification classifiante.

La fonction complément observée est la trace (certes, largement remodelée) d'un syntagme nominal COD sous-jacent. On aurait donc pu imaginer que la dépendance interne la mieux à même de dénoter ce constituant dans la structure nominalisée soit un nom, comme c'est le cas dans le passage d'un syntagme nominal complexe, constitué d'une tête et d'un complément, à un nominal synthétique (*injury of the head* → *head injury*), ou encore lors de la nominalisation d'autres types de propositions (*someone paints landscapes* → *a landscape painter*).

La raison pour laquelle, dans les séquences étudiées, ce sont les termes qui ont la plus grande adjectivité (*big*, et *top* dans une moindre mesure) qui sont les plus à même de dénoter cette trace de COD tient à la grande intégration du nominal créé : dans *big donor* ou *top hitter*, la majorité des traits sémantiques du complément d'objet (*a lot of money / a lot of strikes*) sont directement dénotés ou suggérés par le nom-tête — mais la présence de la dépendance (et ses propriétés adjectivales) est cependant nécessaire à l'interprétation de la nominalisation. Ainsi, comme cela est suggéré par Pullum & Huddleston (2002a : 554), la nominalisation de *to eat food* n'est possible que grâce à la présence d'un adjectif épithète antéposé, qui signale bien la trace du COD sous-entendu (?*an eater* mais *a big / small eater*). De même, dans les séquences étudiées, le nom-tête concentre la plupart des traits sémantiques de la proposition sous-jacente, mais la présence de la dépendance est nécessaire pour que la nominalisation puisse avoir lieu : *to donate money* → ?*a donor* mais *a big donor* ; *to hit home runs* → ?*a hitter* mais *a top hitter*. Le fait que la nominalisation concentre davantage de contenu sémantique (le verbe et son COD) à l'intérieur du nom-tête en fait bien une nominalisation plus aboutie, qui, alors, nécessite une

dépendance interne adaptée au nom-tête : une dépendance qui possède des propriétés adjectivales.

Or, paradoxalement, cette grande adéquation de l'adjectivité de *big* pour exprimer un complément pré-nominal conduit par la suite à une réanalyse de ce terme comme un modifieur, justement car il possède les caractéristiques prototypiques d'un adjectif.

3. Comparaison entre *top*, *high* et *chief* : le continuum nominal-adjectival

Top, *high* et *chief* apparaissent dans les zones rouges de la figure 2 ci-dessus, il s'agit de termes dont la classe lexicale n'est pas en adéquation avec les propriétés syntaxiques et le sens procédural observés en contexte, c'est-à-dire que l'intégration de ces dépendances au sein du nominal influence de façon significative leur mode de représentation du réel. Les emplois et apports sémantiques de ces trois termes illustrent le fait que les classes du nom et de l'adjectif sont des outils fondamentaux de l'analyse du sens, mais sont aussi partiellement arbitraires, car la distinction entre les deux n'est pas toujours évidente : le nom et l'adjectif sont des pôles de caractéristiques entre lesquels on ne trouve pas une frontière mais un continuum[220].

Top, *high* et *chief* correspondent à trois types de synthèse entre propriétés nominales et adjectivales : *high* est un adjectif qui a un sens procédural (presque) entièrement nominal ; *top* est un nom qui a une grande adjectivité et qui est en cours de conversion catégorielle ; et *chief* est un adjectif dont la nature dénominale détermine le fonctionnement procédural.

High, en particulier, est celle des cinq dépendances étudiées pour laquelle l'intégration au nominal a l'effet le plus marqué sur le sens procédural. Il s'agit, dans d'autres contextes, d'un adjectif prototypique en termes de syntaxe (fonction attribut) et de sémantisme (scalarité, adjectif descriptif). Or, dans les contextes étudiés ici, il adopte un grand nombre de propriétés nominales : perte de la scalarité et de l'antonymie, valeur classifiante, lexicalisation des séquences et intégration à la dénomination. De plus, d'un point de vue lexical, il s'agit de la dépendance qui a la plus faible compatibilité avec les noms-tête en termes de types (il ne peut entrer en combinaison qu'avec 29 noms-tête), car son sens de hiérarchie stricte, voire bureaucratique, et ses connotations de prestige, sont compatibles avec peu de noms de métiers : il a donc une faible extension pour un adjectif. C'est la dépendance dont le sens se spécialise le

[220] La notion de continuum entre nom et adjectif est notamment théorisée et analysée par Gardelle (2007) qui s'intéresse au fonctionnement comparé des adjectifs dits « substantivés » et des noms de gauche dans les composés N2 N1. L'auteure indique en conclusion que le continuum a partie liée avec l'organisation des fonctions dans les constituants nominaux : « Une partie du discours regroupe des mots selon leur nature ; de par cette nature, les membres d'une même partie du discours sont prédisposés à remplir certaines fonctions – modifieur (ou attribut) pour un adjectif, tête de SN pour un nom. Cependant, il ne s'agit que d'une prédisposition, liée à leurs caractéristiques, notamment sémantiques ; une fonction n'est pas réservée à une seule partie du discours (N2 peut faire fonction d'épithète classifiant), et inversement une partie du discours donnée n'est pas restreinte à cette fonction (un adjectif peut être employé comme tête de SN) ».

plus pour entrer en combinaison avec des noms de métiers : il ne désigne plus une propriété applicable à une certaine variété d'objets différents, mais un rang spécialisé avec lequel seuls certains métiers sont compatibles. À nouveau, cette réduction de l'extension du terme est une propriété nominale, adoptée par cet adjectif dans les contextes étudiés. Pourtant, sa nature adjectivale n'est pas remise en question.

À l'inverse, la nature nominale de *top* est bien remise en question lorsqu'il est employé comme dépendance pré-nominale, puisque plusieurs dictionnaires et plusieurs emplois syntaxiques non prototypiques (emplois attributs sans détermination, création d'une forme superlative, voir à ce sujet ce chapitre, II., B., 2., f.) attestent du processus de conversion de ce nom vers l'adjectif. Les données étudiées favorisent également cette interprétation de la grande adjectivité de *top*, qui remet en question sa nature de nom. Contrairement à *high*, son sens lexical lui permet d'être compatible avec une grande variété de noms de métiers : au total, *top* peut entrer en combinaison avec 168 types de noms-tête, il n'y a donc pas de spécialisation du sens de cette dépendance ; au contraire, tout se passe comme si la valeur catégorisante de *top* lorsqu'il est nom-tête (et qu'il désigne le sommet, le point culminant : *the table top, the top of your career*) se perdait partiellement pour permettre à *top* de désigner non plus le point le plus haut, mais un intervalle entre un certain palier et le sommet (*the top 100*, qui exprime un classement objectif qui peut s'appliquer à de nombreux référents), voire, par dérivation, la qualité positive hyperbolique du référent sans que le point culminant soit directement représenté (*a top researcher*). L'extension du sens de *top* est bien accrue dans ses emplois comme dépendance, ce qui participe, là encore, à brouiller les frontières entre nom et adjectif.

Chief est un adjectif issu de la conversion catégorielle d'un nom. Il constitue en un sens une étape supplémentaire par rapport à l'évolution de *top*, et, comme *top*, il a un sens peu spécialisé qui lui permet d'être compatible avec un grand nombre de noms de métiers et de fonctions socio-professionnelles (on dénombre 148 combinaisons *chief* + NOM-TÊTE). Le trait sémantique dominant de cet adjectif, le fait qu'il permet de dénoter des responsables professionnels, le rend compatible avec un grand nombre de noms-tête : il a donc une grande extension.

Alors que la proximité entre *top* et *chief* est grande (compatibilité avec de nombreux noms-tête, conversion totale ou partielle entre le nom et l'adjectif), la différence la plus intéressante constatée entre ces deux dépendances est leur capacité à sous-catégoriser le référent : en tant qu'adjectif, *chief* a une valeur classifiante dans 91% des cas ; *top*, qui est un nom, n'est classifiant que 80% du temps. De plus, *chief* peut entrer dans la dénomination de rangs (*chief engineer*), de positions clairement délimitées (*chief inspector*), qui sont lexicalisées parce qu'elles correspondent à un échelon hiérarchique particulier, alors que *top* est beaucoup

plus descriptif, et ne permet pas de délimiter une fiche de poste identifiée. Bien que sa conversion vers l'adjectif soit complète, *chief* retrouve devant des noms de métiers une valeur très nominale, à l'inverse de *top* qui, parce qu'il tend vers l'adjectivation, perd ses propriétés nominales.

D. Vers une théorie de la dépendance pré-nominale

Le phénomène de formation d'un nominal à partir d'une dépendance interne antéposée et d'un nom-tête est une opération sémantiquement complexe, du fait que plusieurs unités lexicales sont associées, qui ont chacune un rôle syntaxique et sémantique propre. Le travail effectué par l'association de ces unités lexicales au sein d'un même constituant est un travail grammatical qui n'a pas de marqueur de surface autre que l'ordre linéaire en anglais (à l'inverse du français, par exemple, qui rend visible cette opération du fait de l'accord en genre et en nombre entre tête et dépendance dans le cas de l'adjectif, et d'accord en nombre dans quelques cas d'association NOM + NOM, par exemple *des années charnières*), mais qui a des conséquences sémantiques. Il existe donc un sémantisme de l'opération de dépendance antéposée à la tête : l'influence mutuelle du sens des parties du discours.

1. Sens de l'intégration d'une dépendance pré-nominale

a. Le sens de la séquences DÉPENDANCE + NOM-TÊTE

On postule ici un sens grammatical de la construction syntaxique fortuite ou lexicalisée DÉPENDANCE + NOM-TÊTE : le travail sémantique de cette opération est de concilier ou d'amalgamer les modes de représentation du nom et de l'adjectif. Parler d'une « opération » grammaticale permet de mettre en évidence le lien forme-sens présent dans ces structures : la forme est la juxtaposition des deux éléments sans médiation, et en particulier l'antéposition de la dépendance, qui apparaît à gauche de la tête ; son sens est la fusion du sens procédural du nom (tête du nominal) et de l'adjectivité qui imprègne la dépendance antéposée.

En anglais, la dépendance pré-nominale simple (une seule unité lexicale) peut être instanciée soit par un adjectif (cas prototypique) soit par un nom. Cette position pré-nominale, la seule possible pour les dépendances étudiées, influence l'apport sémantique et procédural du premier terme à deux égards. Lorsque ce premier terme est un adjectif, il est influencé par le fonctionnement procédural du nom-tête, et donc du nominal : au cours de la formation d'un nominal, l'adjectif est attiré par le mode de représentation de la tête, et est intégré à celui-ci pour former une dénomination. Dans certains cas, cette intégration va jusqu'à la perte de certaines caractéristiques adjectivales : perte de la gradabilité, représentation du référent en tout ou rien, catégorisation.

Lorsqu'il s'agit d'un nom, le passage en position pré-nominale lui confère des propriétés sémantiques traditionnellement associées aux adjectifs : le nom perd au moins partiellement son autonomie référentielle pour servir d'apport, d'ajout d'information à un élément plus important, c'est-à-dire que le nom-dépendance ne sert plus directement à délimiter le réel mais à apporter un supplément sémantique voulu par l'énonciateur·rice. Dans certains cas, cette fonction d'ajout d'information contribue à faire émerger du nom-dépendance une seule propriété saillante, et non une synthèse de caractéristiques : la dépendance perd une part de la complexité sémantique normalement associée à la classe nominale, notamment le trait sémantique qui indique que le nom dénote une chose, une unité. Dans certains emplois extrêmes, lorsque le nom est dépendance, il peut perdre sa capacité à catégoriser, à dessiner les limites d'une portion du réel, pour exprimer une caractéristique.

Dès lors, l'opération grammaticale qui consiste à associer une dépendance et un nom-tête dans cet ordre linéaire doit être considérée comme une opération non seulement syntaxique mais également sémantique. Le point commun dans les sens observés de cette opération est la notion d'intégration : intégration formelle à l'intérieur d'un syntagme nominal, et intégration du sens lexical de chaque terme dans la construction de la catégorie, dans la dénomination ; mais également, intégration procédurale. En effet, au cours de cette opération grammaticale, les frontières se brouillent dans le sémantisme des parties du discours : à différents degrés en fonction des contextes et des termes particuliers, les adjectifs adoptent des propriétés procédurales du nom, et les noms-dépendance adoptent des caractéristiques de l'adjectivité. Ce qui se joue dans un nominal à deux membres, dans la position pré-nominale, c'est l'influence mutuelle des sémantismes des parties du discours, et des modes de représentation qui sont associés aux domaines nominaux (la catégorisation) et adjectivaux (l'ajout).

b. Corrélation entre le degré d'intégration et la fréquence d'occurrence

On observe que plus une dépendance est intégrée, donc plus les sens procéduraux du nom et de l'adjectif sont associés, plus grande est la fréquence d'occurrence moyenne d'une dépendance. À l'inverse, les dépendances qui conservent le sens procédural attaché à leur classe lexicale sont moins compatibles avec la constitution de nominaux.[221]

C'est le cas de *head* et *big*, dont on a vu qu'il s'agit des deux dépendances pour lesquelles classe lexicale et sens procédural sont en adéquation (ils sont situés dans les zones

[221] On prend ici en considération le fréquence moyenne d'occurrence de chaque combinaison par dépendance, et non le nombre de types de combinaisons dans lesquelles chaque dépendance entre (la productivité des types). Une fois qu'une combinaison est créée, on observe qu'elle est d'autant plus fréquemment employée que la dépendance est intégrée au nominal ; et à l'inverse, si la dépendance conserve son sens procédural propre, les combinaisons dans lesquelles elle entre sont moins fréquemment employées.

vertes du schéma 1). Du point de vue de leur sens procédural, ils sont donc peu influencés (relativement aux trois autres dépendances) par leur intégration au sein d'un nominal. Le fait que ces deux termes conservent leur fonctionnement procédural est un frein à leur capacité à entrer dans une dénomination de métier : *head* et *big* sont les dépendances qui ont la plus faible moyenne de fréquence d'occurrence par type de nom-tête. Ainsi, *big* est compatible avec 63 types de noms-tête, qui correspondent à 3240 occurrences de *big X* dans le corpus : en moyenne, une combinaison *big* + NOM-TÊTE apparaît donc 51 fois (3240 occurrences réparties en 63 types (3240 ÷ 63) = la moyenne de fréquence d'occurrence d'une même combinaison est de 51 fois). La fréquence d'occurrence de *head* est de 11005 occurrences, réparties en 81 types de noms-tête, ce qui fait une moyenne de 136 occurrences par nom-tête. Cependant, cette proportion est très largement influencée par l'une des combinaisons : sur les 11005 occurrences de *head* + NOM-TÊTE, 8740 sont des occurrences de *head coach*, soit près de 80% du nombre total d'occurrences de *head* + NOM-TÊTE. Si l'on réévalue la moyenne d'occurrence de *head* + NOM-TÊTE en omettant les occurrences de *head coach*, on obtient une moyenne de 28 occurrences par nom-tête, la plus faible moyenne obtenue parmi les cinq dépendances étudiées. Les résultats des autres dépendances sont : 75 occurrences en moyenne pour *top* + NOM-TÊTE (168 types, 12742 occurrences), 107 pour *high* + NOM-TÊTE (29 types, 3094 occurrences) et 158 pour *chief* + NOM-TÊTE (148 types, 23304 occurrences).

Le tableau qui suit récapitule ces données chiffrées, en indiquant deux valeurs pour *head* : la première inclut les occurrences de *head coach*, la deuxième ne les inclut pas.

	Total des types de noms-tête	Total des occurrences (*token*)	Nombre d'occurrences en moyenne
top	168	12742	75,8
chief	148	23304	157,5
head	81 (80)	11005 (2265)	135,9 (28)
big	63	3240	51,4
high	29	3094	106,7

Tableau 14. Nombre d'occurrences moyen des dépendances par type de nom-tête

On en conclut que puisque *head* et *big* sont plus « rigides » dans leur intégration au nominal, puisque leur fonctionnement procédural est moins influencé par le fait d'être une dépendance antéposée à un nom-tête, ils entrent par conséquent de façon moins fréquente en moyenne en combinaison avec un nom-tête. Cet état de fait est dû à des sens procéduraux symétriques : *head* a une moindre fréquence moyenne car il reste trop « nominal » pour prendre cette place épithète, alors que *big* est, lui, trop adjectival pour entrer dans une dénomination. Inversement, *top, high* et *chief* sont beaucoup plus compatibles avec le sens d'intégration, d'amalgame procédural en jeu dans le fonctionnement du nominal (zone rouge de la figure), ce

qui les rend comparativement plus compatibles avec cette opération grammaticale d'association dans un nominal.

2. Nominalisation et adjectivité

a. « Nominal-isation » (Philippe, 2020)

La création d'un nominal, qui consiste ici à antéposer un terme à un nom-tête, correspond à une nominalisation intermédiaire : il ne s'agit pas de créer un nom à partir d'un autre terme (*good*$_{ADJ}$→ *goods*$_{NOM}$), ni de créer un syntagme nominal à partir d'une proposition (*someone eats a lot* → *a big eater*), mais de créer un nominal (« nominal-isation » (Philippe, 2020 : 241)) à partir de deux éléments lexicaux. Dans le cas où le premier terme est un adjectif, Bolinger (1967 : 1) a montré que, pour différentes raisons, il n'est pas pertinent de considérer qu'un nominal ADJECTIF + NOM fait suite à la réanalyse d'une structure profonde attributive NOM *is* ADJECTIF, qui ne serait prise pour acquise que dans un second temps[222]. Il en va de même quelle que soit la nature du premier terme.

Lorsque le premier terme du nominal est un nom, on considère en général que la relation entre les deux termes est préconstruite, soit dans le co-texte gauche, soit dans l'esprit du locuteur ou de la locutrice (complément : *the door handle* ← *the door has a handle* ; modifieur : *a cotton shirt* ← *a shirt is made of cotton*). À nouveau, comme cela est affirmé par Bolinger au sujet des adjectifs épithètes, l'idée d'une pré-construction du nominal ne résout pas toutes les questions.

Ainsi, les noms composés NOM + NOM ont un sens non-compositionnel, qui est partiellement incompatible avec la notion de pré-construction. Par exemple, non seulement le composé *hat trick* (dont le Merriam-Webster Dictionary indique qu'il s'agit d'une expression née d'un enchaînement de trois coups gagnants dans une partie de cricket britannique, suite auquel le joueur auteur de cet enchaînement pouvait se faire offrir un nouveau chapeau par le club) n'a aucun rapport avec un chapeau dans ses emplois contemporains, mais il serait même difficile de lier *hat* et *trick* dans une périphrase pour dénoter la même chose que le composé *hat trick* dans son sens originel. Cette particularité sémantique implique que l'on ne peut pas considérer qu'une première structure *someone does a trick leading to the acquisition of a hat* serait nécessaire pour préconstruire le nom composé *hat trick*. Il n'y a donc pas de pré-construction par une structure complexe antérieure, bien que la possibilité d'associer *hat* et *trick* préexiste pour les locuteur·rice·s qui connaissent ce nomimal.

[222] « The traditional relative-clause transformation fails to account for many if not most instances of attributive adjectives » Bolinger (1967 : 1).

De même, la notion de pré-construction ne peut rendre compte du sens de nominaux dont le premier terme est employé de façon métaphorique, car ce premier terme ne peut avoir ce sens que parce qu'il est associé à un nom-tête qui déclenche cette interprétation métaphorique : *top artist* ou *big lawyer* ne sont pas formés à partir de structures antérieures comme *artist who is situated at the top* ou *lawyer who is big*. De plus, dans la formation de certains nominaux NOM + NOM à partir d'une structure prédicative sous-jacente (*a movie is made in Hollywood → a Hollywood movie*), le nominal ainsi créé suggère une nouvelle catégorie, opaque et synthétique, qui n'est plus forcément strictement équivalente à la pré-construction initiale (*the best Hollywood movie I have seen was made in New Zealand*).

Pour rendre compte du fonctionnement des séquences DÉPENDANCE + NOM, la pré-construction doit être comprise comme l'identification des traits sémantiques qui seront intégrés dans le nominal dans la structure de surface, et non simplement comme une structure complexe (plusieurs syntagmes nominaux, ou une relation prédicative) dont les constituants seraient simplement concentrés ou réorganisés en une unité. L'idée de pré-construction permet de rendre compte de certaines spécificités dans la genèse des séquences étudiées (notamment dans les combinaisons à tête déverbale), et donc de leur complexité sémantique, mais le fait que le nominal DÉPENDANCE + NOM soit créé directement en discours est le garant du sens procédural du nominal, le travail essentiel d'opacification et d'intégration : le nominal opère un dépassement de la pré-construction, car il intègre les traits sémantiques suggérés lors de la pré-construction en un « tout ».

Que le premier terme soit un nom ou un adjectif, donc, le nominal DÉPENDANCE + NOM est le résultat d'une nominalisation qui consiste à lier deux éléments du lexique, du fait que leur association est jugée pertinente pour créer la dénomination voulue par le locuteur ou la locutrice, et cette « nominal-isation » (Philippe, 2020 : 241) n'est pas dépendante d'une éventuelle construction sous-jacente. Par cette nominalisation, en revanche, un sens latent du nom-tête est mis à contribution : la tête d'un nominal a toujours le potentiel pour servir de support à une dépendance, même quand ce terme est le seul constituant visible d'un syntagme nominal (par exemple dans les SN déterminés par l'article zéro : *water, correspondants*, *spokespeople*, *London*), et la nominalisation active ce sens potentiel de support, par l'adjonction d'une dépendance pré-nominale : *high water, chief correspondants, top spokespeople, crazy London*. La nominalisation qui consiste à former un nominal à partir de deux termes révèle le fonctionnement de la tête dans un constituant nominal ; le placement de la dépendance à gauche de la tête révèle quant à lui le rôle procédural du nom de droite.

b. Adjectivité

De plus, la création d'un tel nominal a à voir avec l'adjectivité : dans le choix qui est fait d'associer les deux termes pour créer le nominal, le premier terme apporte une information supplémentaire pour souligner un aspect pertinent de l'élément visé par la dénomination. Ce sens d'apport est signalé, réciproquement à ce qui a été dit au paragraphe précédent, par le placement de la dépendance à gauche de la tête, entre le nom et son déterminant. Cette opération d'antéposition, et sa contribution sémantique, est d'autant plus claire lorsque les deux constituants du nominal sont des noms : en effet, un adjectif épithète peut être postposé au nom-tête (*the river navigable*[223]) ; mais dans le cas d'un nominal NOM + NOM, seul l'ordre linéaire permet de savoir lequel est la tête, et lequel est l'apport (*the table top* vs. *the top table*) : la position antéposée impose une adjectivité au nom de gauche, qui perd son indépendance référentielle.

Nominalisation et adjectivité sont donc les deux opérations qui, combinées, permettent de rendre compte du sens grammatical qui naît de la formation d'un nominal.

3. Enjeux terminologiques

Le phénomène décrit dans cette sous-partie concerne tous les types d'association DÉPENDANCE + NOM-TÊTE que l'on peut envisager : la dépendance peut être de nature nominale (nom commun ou nom propre) comme adjectivale, elle peut avoir une fonction de modifieur ou de complément, l'adjectif peut être gradable ou non, classifiant, descriptif, déterminatif ou évaluatif ; le nom-dépendance peut également avoir une valeur classifiante ou qualifiante ; l'ensemble peut être une séquence fortuite ou bien lexicalisée, ou encore constituer un composé. On observe qu'il n'existe pas de terminologie unique pour décrire ce phénomène de construction d'un nominal, qui est pourtant porteur de sens : il ne s'agit pas simplement d'une juxtaposition au hasard, mais d'une construction récurrente et sémantiquement motivée.

La littérature s'est intéressée à cette question par différents points d'entrée, en particulier par les notions de modification ou d'épithète. Mais la modification ne rend pas compte du phénomène de complémentation, et un modifieur peut être postposé au nom-tête ; quant au terme d' « épithète », il s'agit d'une étiquette généralement associée au domaine adjectival plutôt qu'au domaine nominal, et à laquelle certaines grammaires intègrent aussi bien les adjectifs antéposés que postposés. De plus, l'épithète est conçue comme une « fonction », alors que les adjectifs (et les noms, si on adopte cette terminologie) épithètes ont aussi nécessairement la fonction complément ou modifieur.

[223] Exemple emprunté à Bolinger (1967 : 4).

Le mot le plus adapté pour rendre compte des caractéristiques sémantiques et syntaxiques observées ici est « antéposition », mais ce terme ne permet pas de désigner l'objet cohérent et spécifique formé par le nominal, et n'est pas restreint au syntagme nominal : on parle aussi de l'antéposition d'un adverbe par rapport au verbe ou à la proposition sur laquelle il porte (*They happily watched TV until dinner / They watched TV happily until dinner*[224]), ou de l'antéposition comme rupture de l'ordre canonique de la proposition (*This one she accepted*[225]). Dans le cas de la description de la dépendance pré-nominale, « antéposition » ne signale que la place du mot dans l'ordre linéaire, et non les enjeux sémantiques associés à cette position.

La périphrase employée dans ce travail pour décrire le premier terme, la « dépendance pré-nominale » ne soulève pas de difficulté théorique majeure, et elle permet de souligner le fonctionnement complexe de l'opération que l'on cherche à décrire (adjectivité et antéposition de la dépendance par rapport à la tête, nature nominale de la tête et donc de l'ensemble). Cette périphrase rend compte du fait qu'on analyse un ensemble de deux termes qui fonctionnent l'un par rapport à l'autre. On regrette cependant d'une part qu'il s'agisse d'une périphrase, et non d'une étiquette lexicalisée, qui pourrait évoquer le fait que cet objet est identifié et reconnu par la théorie, et d'autre part que rien ne soit dit par cette périphrase de l'opération sémantique qui associe ces deux termes. Au contraire, le choix de cette périphrase a été contraint par la nécessité de ne pas parler de sens, pour utiliser un terme parapluie capable de faire référence aux modifieurs comme aux compléments, aux classifiants comme aux non classifiants, aux noms comme aux adjectifs. Pourtant, cette association lexicale a bel et bien un sens, celui de procéder, dans une plus ou moins grande mesure, à la fusion des sens procéduraux des noms et des adjectifs, d'intégrer les adjectifs dans la dénomination et d'intégrer l'apport de sens des noms-dépendance au support que constitue la tête.

À cet égard, il serait possible de nommer « intégration » l'opération par laquelle un nom ou un adjectif devient une dépendance pré-nominale : ce terme désignerait à la fois la position syntaxique du premier élément et le mode de représentation hybride du nominal, catégorisant et comprenant un ajout, un apport de l'énonciateur·rice. Le premier terme serait alors un « intégré » dont on pourrait, au besoin, préciser la nature et la valeur sémantique par rapport à la tête ; mais son rôle sémantique propre est celui de l'amalgame entre adjectivité et catégorisation, donc de l' « intégration ».

Conclusion du chapitre

[224] Exemple emprunté à Pullum & Huddleston (2002a : 589).

[225] Exemple emprunté à Ward, Birner & Huddleston (2002 : 1366).

Dans ce chapitre, nous avons rappelé que tout mot lexical employé en discours est porteur de différents niveaux de sens, et en particulier d'un sens procédural : la partie du discours à laquelle appartient un mot nous donne une information sur la façon dont nous devons concevoir son référent. Dans les séquences étudiées, nous avons constaté que la nature nominale de la tête confère à l'ensemble de la combinaison le sens procédural de la classe nominale : ces séquences constituent des dénominations, qui présentent le référent comme un ensemble cohérent et synthétique. Nous avons également observé que les cinq dépendances étudiées font état dans ces séquences d'une partie des caractéristiques de la classe adjectivale, y compris les noms *top* et *head*, du fait de leur emploi comme dépendance pré-nominale : cet emploi confère à tout terme une adjectivité, c'est-à-dire une valeur d'apport sémantique secondaire.

Nous avons dressé une liste des propriétés nominales et adjectivales de chaque dépendance employée devant un nom de métier, qui nous a permis de comprendre que dans ces emplois, les cinq termes n'ont pas la même propension à conserver les caractéristiques de sa classe lexicale ni à adopter le sens procédural de l'autre classe. À la suite de cette comparaison, nous avons observé que la capacité d'une dépendance à adopter le sens procédural de la classe lexicale à laquelle elle n'appartient pas participe à augmenter la fréquence d'emploi des combinaisons qui incluent cette dépendance : la « coopération » entre sens procédural nominal et adjectival favorise l'emploi de la séquence.

Cette observation au sein des dénominations de métiers nous a finalement amenée à considérer que la position pré-nominale est porteuse de sens. En effet, la construction d'un nominal à partir d'une tête et d'une dépendance qui lui est antéposée correspond à l'élaboration d'une dénomination complexe, non seulement du fait de l'addition des traits sémantiques des deux termes et des différentes représentations procédurales attachées à chacun d'eux, mais surtout du fait de l'influence mutuelle du sens procédural des deux mots. Nous proposons de nommer « intégration » ce sens procédural du nominal comportant une dépendance antéposée.

Conclusions

Les analyses proposées dans ce travail ont eu pour objectif de brosser le portrait sémantique des séquences telles que celles soulignées ci-dessous[226] :

(61) She was in Ottawa for a time as child of the **High Commissioner** from North Korea.

(62) A spokesman for McMahon's campaign denied that the candidate or her husband, who succeeded her as the company's **chief executive** in 2009 when she first ran for the Senate and lost, gave to Trump's charity.

(63) She was a **top official** on the president's transition team.

(64) After getting a master's degree in accounting at the University of Oklahoma in 1986, he became a fast-rising star in finance jobs at Southwestern Bell, at one point being posted to Mexico City to oversee the company's stake in Telmex, where he worked closely with another **big investor**, eventual billionaire Carlos Slim.

(65) And as **head gardener**, Renee was responsible for protecting the greens.

À la question de la construction du sens de ces séquences, on a apporté trois types de réponses. Une description précise des combinaisons (chapitres 3 et 7), une analyse détaillée du fonctionnement lexical, syntaxique et en collocation des dépendances (chapitres 4, 5 et 6), et enfin une étude de l'interaction entre tête et dépendance (chapitre 8), et en particulier du rôle sémantique de la position pré-nominale (chapitre 9), ont permis de cerner les différentes contributions sémantiques au sein de ces séquences.

Constitution d'une base de données

La première contribution de cette étude consiste en l'élaboration d'une base de données, constituée à partir de critères théoriques (dépendances avec un sens spatial, nom-tête placé directement à droite) et pratiques (enjeux techniques et méthodologiques de la requête dans le corpus et de la constitution des feuilles de calcul). Cette base de données est également un support qui peut être utilisé pour de futurs travaux, en particulier sur la référence aux humains.

Des séquences composées d'un premier terme faisant référence à une notion spatiale et d'un second terme faisant référence à un individu humain, désigné par son métier ou sa fonction sociale ou professionnelle, constituent la base de données. En particulier, l'élaboration de ce

[226] Toutes les phrases ci-dessous sont extraites du *COCA*.

second paramètre dans le chapitre 1 (spécificité de la référence aux humains) et le chapitre 3 (noms de métiers effectivement retenus) a mis en évidence les enjeux sociolinguistiques et méthodologiques de la reconnaissance de noms de la hiérarchie socio-professionnelle ayant pour référent un individu unique. L'existence de cas limites et les difficultés rencontrées dans la sélection des termes de droite illustrent la tension constatée ensuite au chapitre 6 entre l'appartenance d'un terme à un champ lexical défini et les traits sémantiques spécifiques de chaque terme.

La deuxième contribution de l'élaboration de la base de données concerne l'analyse du niveau grammatical des séquences étudiées : il s'agit de nominaux (chapitre 8), c'est-à-dire de l'unité intermédiaire entre le nom (unité lexicale) et le syntagme nominal déterminé en discours. Les séquences sont recensées sous cette forme lors de la constitution de la base de données, car notre étude a porté sur le sens du constituant nominal en tant que dénomination plutôt qu'en tant que syntagme nominal déterminé en discours, ayant un référent identifié en contexte.

L'exploration de la base de données a permis de présenter des données quantitatives qui rendent possibles des comparaisons de fréquences ou de nombres absolus. Ces questions quantitatives et statistiques ont conduit à la description des données du point de vue de leur productivité en tant que lexicalisations (chapitre 8) ou dénominations (chapitre 9). On a également pu observer des différences de fréquences d'emploi de dépendances devant certains noms (par exemple *executive*, au chapitre 6), quantifier la tendance des dépendances à se combiner avec des noms déverbaux (chapitre 8), ou encore comparer la fréquence d'occurrence des noms-tête avec *big* et avec *small* (chapitre 4). Ces données chiffrées ont permis d'approfondir notre compréhension du fonctionnement sémantique de ces séquences, qu'il serait également intéressant d'associer à d'autres études quantitatives des noms de métiers en anglais.

Portraits sémantiques des dépendances

La deuxième contribution de cette étude concerne l'analyse du sens des cinq dépendances *high, big, top, chief* et *head* devant des noms de métiers et de fonctions socio-professionnelles.

Le résumé du fonctionnement sémantique individuel des 489 combinaisons qui constituent l'objet de cette étude n'est pas possible ni souhaitable. En revanche, les cinq dépendances *high, big, top, chief* et *head* apparaissent comme des catalyseurs du sens de ces séquences, puisqu'elles sont les témoins de la cristallisation combinatoire des noms-tête : elles permettent de traiter la question de la lexicalisation des séquences (chapitre 8), et de montrer

l'écart entre séquence fortuite et dénomination (chapitre 9). On a aussi vu que les dépendances ont une influence sur le sens lexical et sur les connotations des séquences (chapitre 6). Ce sont également ces dépendances qui enrichissent le sens lexical des combinaisons par le transfert métaphorique entre représentations spatiales et hiérarchiques (chapitre 5) ou par l'expression d'un degré (chapitre 4). Ce sont encore elles qui construisent la référence de la séquence lorsqu'elles prennent une valeur classifiante (chapitre 8). Enfin, c'est par le fonctionnement des dépendances que l'on peut aborder la question des contraintes syntaxiques des combinaisons, et de l'alignement entre nature et sens procédural (chapitre 7 et 9). Nous proposons donc un résumé du sens de ces dépendances en combinaison.

On a constaté à plusieurs reprises la place à part de *high* et *big*, deux adjectifs de mesure prototypiquement gradables (chapitre 4) et compatibles avec la fonction épithète dans leurs emplois littéraux (chapitre 7). Ce sont également les dépendances qui sont compatibles avec le moins de noms-tête, en termes de types (29 pour *high*, 63 pour *big*) et d'occurrences (respectivement 3094 et 3240 occurrences). En dépit de ces similitudes, les portraits sémantiques de *high* et de *big* devant des noms de métiers ou de fonctions socio-professionnelles sont très différents l'un de l'autre, voire parfois diamétralement opposés.

L'écart majeur entre le fonctionnement littéral de *high* et ses emplois devant des noms de métiers, à savoir sa fonction nécessairement épithète, sa valeur classifiante, la perte de sa gradabilité et la référence à une hiérarchie à un seul échelon (dans laquelle l'adjectif ne désigne jamais une étendue mais toujours une position), atteste d'une très grande spécialisation de *high*, qui semble perdre de ses propriétés adjectivales au profit d'un fonctionnement plus nominal. Cette importante spécialisation de l'adjectif dans ces emplois, le fait qu'il subisse ces restrictions syntaxiques et lexicales, fait écho, d'un point de vue métaphorique et sociolinguistique, à la rigidité des champs lexicaux des noms avec lesquels il est compatible : des métiers et fonctions prestigieuses, voire, dans certains emplois, bureaucratiques. Cette spécialisation est illustrée par les données chiffrées : *high* est compatible avec peu de noms-tête, mais il s'agit dans la plupart des cas de la seule dépendance compatible avec ces noms. Autrement dit, cet adjectif est fréquemment employé dès lors qu'il est compatible avec un nom-tête donné (on dénombre 106 occurrences en moyenne par type de noms-tête). Les séquences qui incluent cet adjectif sont fortement lexicalisées, et s'approchent parfois du statut de composé (*high priest*).

À l'inverse, *big* a un sens et un fonctionnement relativement proches dans ses emplois littéraux et ses emplois devant des noms de métiers : il perd beaucoup moins sa gradabilité formelle et exprime toujours une gradation dans ces séquences, il conserve sa capacité à apparaître en fonction attribut, et il est relativement peu classifiant. Cette plus grande

correspondance entre ses différents emplois montre que *big* a une faible spécialisation en combinaison avec les noms de métiers et de fonctions socio-professionnelles (en moyenne chaque nom compatible avec cet adjectif génère seulement 51 occurrences de combinaisons). Loin d'avoir un fonctionnement spécifique dans ces types de contextes, *big* conserve en majorité son fonctionnement lexical et syntaxique, ce qui fait qu'il est compatible avec des champs lexicaux plus variés que *high*, mais surtout avec des noms qui font référence à une activité plus ou moins déterminée d'un individu dans son domaine professionnel, et non avec des noms de métiers à part entière. De ce fait, *big* entre dans moins de lexicalisations.

Top a pour particularité d'avoir une grande flexibilité syntaxique (il adopte volontiers des propriétés adjectivales malgré sa nature — pour l'heure — nominale), ainsi qu'une grande adaptabilité lexicale. Cette deuxième caractéristique vient du fait que le transfert métaphorique entre ses emplois en tant que nom-tête spatial et en tant que dépendance de sens hiérarchique est relativement facile et ne requiert pas l'abandon massif ou la sélection particulière de sèmes. De ce fait, il est compatible avec un très grand nombre de types de noms de métiers différents, mais cette grande flexibilité ou adaptabilité le rend peu spécialisé (en moyenne on dénombre 75 occurrences de chaque type de combinaison qui emploie *top*), ce qui fait que les séquences dans lesquelles il entre sont très peu lexicalisées. Il s'agit de l'image miroir de *high* concernant l'alignement nature / sens / syntaxe : la perte relative d'une partie de ses propriétés syntaxiques et sémantiques nominales et le glissement vers un fonctionnement adjectival rendent *top* plus adaptable (là où *high* semble plus rigide) et par là même moins spécialisé.

Chief fait preuve d'une grande rigidité syntaxique pour un adjectif : la plupart du temps, dans ses emplois devant des noms de métiers comme ailleurs, il s'agit d'un adjectif non gradable (même si des exceptions existent) qui n'adopte jamais la fonction attribut. De plus, du point de vue lexical, on n'observe pas vraiment de transfert entre un sens littéral et un sens métaphorique dans les différents emplois de ce terme comme adjectif. Cela s'explique par son origine nominale : le transfert métaphorique entre un sens spatial et un sens hiérarchique s'est fait en amont de la conversion catégorielle, et l'adjectif n'a été construit qu'à partir du sens métaphorique. De plus, l'origine nominale de *chief* justifie sa moindre compatibilité avec des propriétés purement adjectivales, comme la gradabilité formelle et la fonction attribut. Or, justement du fait de la rigidité syntaxique et lexicale de *chief*, une fois adopté devant un nom de métier, ce terme devient fortement spécialisé. En effet, il entre dans de nombreuses dénominations de métier, il constitue un échelon hiérarchique à part entière et il est très productif dans ce contexte : la fréquence d'occurrence moyenne des combinaisons avec *chief* est de 157.

Enfin, *head* est la dépendance la plus nominale des cinq, du point de vue syntaxique (ce terme n'est pas gradable ni compatible avec la fonction épithète sans détermination) comme sémantique (ce nom a toujours une valeur catégorisante, ce qui fait qu'il entre dans des dénominations de métiers qui sont pour beaucoup lexicalisées, voire dans des noms composés : *head master, head mistress, head teacher*). En revanche, cette dépendance n'est pas très spécialisée, au sens où on ne constate pas d'écart sémantique de *head* entre les séquences étudiées et d'autres contextes dans lesquels ce nom est également dépendance. De plus, si l'on écarte la combinaison *head coach* de l'équation (puisque cette combinaison correspond à elle seule à près de 80% des occurrences de *head* + NOM-TÊTE, rendant peu pertinent le calcul d'un fréquence moyenne d'occurrence qui inclurait cette séquence), la moyenne d'occurrence des combinaisons qui contiennent *head* est de 28 (soit la moyenne la plus faible) : *head* génère donc moins d'emplois que les autres dépendances, car il s'agit de la dépendance la plus nominale (de par sa nature et ses propriétés constatées en contexte), qui a donc le moins vocation à dépendre d'un nom-tête.

L'interaction dépendance-tête

La troisième contribution de notre travail concerne l'analyse de l'objet « nominal » : en effet, l'étude du réseau de propriétés syntaxiques et sémantiques qui unit les cinq dépendances a finalement permis de constater plusieurs phénomènes d'interaction entre tête et dépendance dans le nominal.

Tout d'abord, ce travail a contribué à l'étude de la question du lien entre la modification de la référence, associée aux adjectifs nécessairement épithètes, et la non-inhérence de la portée de ces adjectifs, en particulier lorsqu'ils ont un fonctionnement métaphorique. Nous avons pu observer par exemple le fonctionnement spécifique non inhérent de *high* et *big* dans leurs emplois de marqueurs de degré non grammaticalisés lors de l'expression d'une gradation dans le domaine nominal. La proximité sémantique et de surface entre les séquences contenant *high* ou *big* et celles faisant intervenir *chief, head* ou *top* ont d'ailleurs montré que les adjectifs gradables n'étaient pas les seuls à pouvoir produire des interprétations de gradabilité par leur simple association pré-nominale avec des noms de métiers. En effet, toutes les séquences étudiées font intervenir la représentation d'une hiérarchie graduée (même si, au final, un seul palier existe dans le cas des séquences qui incluent *high*, et deux dans le cas de *head* et *chief*) par l'association lexicale d'un nom de métier et d'une dépendance pouvant avoir un sens spatial.

Pour autant, cette proximité des emplois et des sens ne doit pas faire oublier que les dépendances ont toutes leurs spécificités de sens (dénotatif et connotatif). Si la métaphore

conceptuelle HIGH STATUS IS UP confère bien aux séquences un « air de famille », le transfert métaphorique, loin d'atténuer les différences entre les dépendances, motive au contraire le choix de l'une plutôt que de l'autre en fonction du champ sémantique des noms-tête et des connotations véhiculées en contexte. Les spécificités des cinq termes dans leur référence à l'espace se retrouvent dans leurs emplois métaphoriques devant des noms de métiers : *big* est multidimensionnel et fait référence à des hiérarchies non verticales, voire non officielles ; *top* désigne soit le sommet soit la partie supérieure d'un objet physique, et soit le caractère dominant d'un référent soit sa grande qualité ; *head* est restreint aux domaines professionnels organisés en équipes ; *high* dénote un prestige social ; *chief* indique un pouvoir décisionnel conféré par une institution. Les séquences étudiées apportent donc des éléments de connaissance à l'étude de la motivation lexicale.

Ces séquences montrent également que l'alignement prototypique entre nature et fonction syntaxique est loin d'être systématique. En fonction dépendance, *chief* est un adjectif qui, à la suite de sa conversion catégorielle en diachronie, conserve une partie de ses propriétés nominales et résiste donc partiellement à l'adjectivation subie en diachronie, alors que le nom *top* acquiert une forte adjectivité qui remet en question sa nature nominale lorsqu'il est employé comme dépendance pré-nominale. À l'inverse, *high* et *big* sont deux adjectifs prototypiques de leur classe lexicale, qui, en contexte, perdent (partiellement pour *big*, totalement pour *high*) leurs propriétés adjectivales (gradabilité, fonction attribut, valeur qualifiante). Leur fonctionnement sémantique, à savoir le fonctionnement non inhérent et métaphorique de leur apport de sens, leur impose une fonction épithète. Ceci démontre la nécessité de s'interroger sur les caractéristiques sémantiques des parties du discours non seulement en elles-mêmes, mais également en rapport avec les fonctions syntaxiques qu'elles peuvent occuper. Les caractéristiques des noms en fonction dépendance ne sont pas les mêmes que celles des noms en fonction de tête, et les propriétés des adjectifs employés comme attributs ne sont pas les mêmes que celles des adjectifs qui sont nécessairement épithètes. En conséquence, il serait pertinent de traiter ces particularités non comme des exceptions, mais plutôt comme de possibles paradigmes alternatifs fondés sur le croisement de l'analyse des natures et des fonctions dans ce type de nominaux.

Enfin, l'étude de ces différentes combinaisons a permis de mettre en valeur le fait qu'en anglais contemporain, l'ordre linéaire à l'intérieur du syntagme nominal est une composante sémantique essentielle. Ce phénomène est bien connu dans l'étude de l'ordre des adjectifs dans un même syntagme nominal, qui s'organisent entre pôle déterminatif et pôle nominal. Cependant, dans le présent travail, la valeur sémantique du lien invisible (non explicité par un signe linguistique) mais rigide entre dépendance pré-nominale et tête de nominal est au cœur

de la construction du sens de ces unités grammaticales. La position pré-nominale dit ainsi l'intégration d'un supplément d'information à une base, l'intégration de l'adjectivité et de la catégorisation, et l'association de deux unités lexicales en une même dénomination.

Perspectives

La portée sociolinguistique de ce travail a été délimitée par des critères sémantiques et syntaxiques nécessaires à la cohérence de l'objet d'étude. Plusieurs aspects de la relation réciproque entre langue et représentations sociales pourraient néanmoins faire l'objet d'une analyse supplémentaire. Tout d'abord, l'élargissement des combinaisons à d'autres dépendances ne faisant pas appel à la métaphore conceptuelle socio-spatiale (telles que *senior, first, main, basic* ou *apprentice*) pourrait mettre en évidence d'autres logiques de représentations sociolinguistiques, comme l'association entre prestige ou pouvoir et métaphore temporelle ou quantitative. Une comparaison de fréquence d'occurrence et de lexicalisation entre d'une part les cinq dépendances observées ici et d'autre part certaines dépendances faisant état d'autres métaphores conceptuelles permettrait sans doute de comprendre pourquoi le lien entre pouvoir et représentations spatiales (HIGH STATUS IS UP) est aussi fondamental dans notre perception et construction de la hiérarchie sociale.

Ce lien pourrait en outre être davantage défini et illustré par la comparaison des données étudiées avec d'autres combinaisons dans lesquelles le nom-tête fait référence non pas à un nom de métier mais à l'importance sociale du référent (*big shot, head honcho, top people, high flyer* ou *chief agent*), ou encore des combinaisons faisant référence non à des individus mais à des entreprises ou institutions (*big retailer, top supplier, chief contributor*). La première comparaison nous permettrait de déterminer les limites (ou le continuum) entre importance professionnelle et influence sociale, d'après les contextes d'emploi et les fréquences d'utilisation, et ainsi de mieux expliciter le sens observé dans certains emplois de *high* qui mélangent ces deux notions de prestige social et d'importance professionnelle, ou encore de justifier la faible lexicalisation des combinaisons de *big* avec des noms de métiers alors que cet adjectif est présent dans un nombre important d'expressions idiomatiques faisant référence à l'influence sociale du référent (*big man, big shot, big gun, big bug, big pot, big cheese, big brass, big player, big baller, big kahuna, big hotshot* ou encore *big honcho*). La comparaison entre les données étudiées ici et certaines combinaisons faisant référence à des institutions ou des entreprises conduirait à la mise en évidence des particularités de la référence aux humains et serait également utile pour étudier le phénomène de personnification ou de métonymie entre

ces organisations et les individus qui les composent (« Mexico is the biggest buyer of U.S. corn », exemple extrait du *COCA*).

D'un point de vue syntaxique, plusieurs des aspects abordés dans ce travail ont montré la nécessité de développer des études sur l'alignement supposé entre nature et fonction, en lien avec la notion de sémantisme des parties du discours. Plusieurs questions peuvent être développées. Pour commencer, on peut se demander à quel point la nature de la tête du nominal influence l'intégration ou l'adjectivité du premier terme. Une façon de répondre à cette question serait d'étudier des nominaux dont la tête est un adjectif (*the easily scared, Sunday best, a Sunday exclusive*), pour observer l'intégration sémantique et syntaxique du premier terme et le changement de paradigme syntaxique et procédural de l'adjectif-tête. La question de l'alignement entre nature et fonction des têtes ou des dépendances peut également être développée au sujet des termes de cette étude qui subissent une conversion catégorielle : il serait utile en particulier d'obtenir plus de données sur la conversion catégorielle en cours pour *top*, et d'étudier le fonctionnement sémantique et syntaxique de *high* employé comme tête de syntagme nominal (*a season high, a 6-year high*), en comparaison avec le nom *height*.

De plus, un autre écart entre nature et fonction syntaxique est observé au sujet de la détermination dans nos données. D'une part, on a observé que certains nominaux pouvaient être employés en contexte avec un déterminant zéro (exemple (65)), créant ainsi une dénomination similaire à un nom propre ou un titre. Il serait intéressant de connaître la proportion de séquences qui peuvent prendre un déterminant zéro, et d'analyser s'il s'agit toujours de séquences lexicalisées. Ces données apporteraient des informations sur la valeur pragmatique de ces séquences et sur le fonctionnement de l'appellation des individus humains. D'autre part, la question du déterminant se pose aussi à l'intérieur du nominal : les noms modifieurs antéposés ne sont pas déterminés dans les séquences étudiées car ils ne renvoient pas à un référent mais participent à la description ou à l'identification de ce référent. Nous supposons que cette absence de référentialité propre des noms-dépendance est due à leur fonction de modifieur. En effet, dans certains contextes, ces mêmes noms antéposés peuvent prendre une marque du pluriel (et donc une plus grande référentialité, et une forme de détermination) lorsqu'ils sont compléments (*a tops list*). Une comparaison du degré de référentialité des noms antéposés au regard de leur fonction et de leur nombre pourrait apporter de nouvelles données à l'étude de l'adjectivité.

Enfin, la présente étude apporte plusieurs propositions quant à la valeur syntaxique et sémantique de l'antéposition, que l'on pourrait analyser dans d'autres structures. Il serait ainsi possible d'étudier la notion d'intégration des unités antéposées non plus dans un nominal, mais dans un syntagme adjectival, où la tête n'a pas la fonction de catégorisation (*remarkably high,*

plain crazy, sound asleep, dark blue), ou encore dans un syntagme verbal contenant un adverbe dont la place dans l'ordre linéaire influence l'interprétation du procès (*run freely* ou ?*freely run* ; *hardly run* ou ?*run hardly*). Ces différentes comparaisons apporteraient un éclairage essentiel à l'étude de la modification, une notion encore mal définie puisqu'elle se situe à la frontière de considérations syntaxiques, sémantiques et procédurales. En effet, la modification est constitutive de la notion d'adjectivité (Neveu & Roig, 2020) telle qu'on l'a étudiée dans ce travail. Or les adjectifs ne sont pas toujours modifieurs, tandis que certains noms le sont ; et l'on a observé ici la modification comme un phénomène présent dans le domaine nominal, alors que dans le syntagme verbal, l'adverbe a lui aussi un rôle de modifieur. De plus, comme Bolinger (1967) l'a montré pour l'adjectif au sein du syntagme nominal, la place de l'adverbe dans le syntagme verbal fait évoluer son apport sémantique, entre modifieur de la catégorie dite par le verbe (« modification de la référence » : *hardly run*) et modifieur du procès en contexte (« modification du référent » : *run freely*). La question de l'antéposition est donc au croisement de questions syntaxiques, lexicales et procédurales fondamentales en anglais.

Bibliographie

Sources secondaires

AIKHENVALD, A.Y. 2016. *How Gender Shapes the World*. Oxford : Oxford University Press.

ANSCOMBRE, J.-C. 2001. « À propos des mécanismes sémantiques de formation de certains noms d'agent en français et en espagnol », *Langages*, 143. 28–48.

BAIDER, F. & ELMIGER, D. 2012. *Intersexion. Langues romanes, Language and gender*. Munich : Lincom Europa.

BAIDER, F. & TODIRASCU, A. 2018. « Deux sous-catégories de noms d'humains à définir : les noms de statut et de fonction », *in* SCHNEDECKER, C. & MIHATSCH, M. *Les noms d'humains. Théorie, méthodologie, classification*. Berlin, Boston : de Gruyter. 229-250.

BAIDER, F., KHAZNADAR, E. & MOREAU, T. 2007. « Les enjeux de la parité linguistique », *Nouvelles Questions Féministes*, 26, 3. 4-12.

BARQUE, L. 2015. « Les noms relationnels de type humain », *Langue française*, 185. 29-41.

BARSALOU, L.W. 1983. « Ad hoc categories », *Memory & Cognition*, 11. 211–227.

BAUER, L. & HUDDLESTON, R. 2002. « Lexical word formation », *in* HUDDLESTON, R & PULLUM, G. *The Cambridge Grammar of the English Language*. Cambridge : Cambridge University Press. 1623-1742.

BAUER, L., LIEBER, R. & PLAG, I. 2013. « Compounds : formal considerations », *in* BAUER, L., LIEBER, R. & PLAG, I. *The Oxford Reference Guide to English Morphology*. Oxford : Oxford University Press. 430-462.

BECQUER, A. M., CHOLEWKA, M., COUTIER, M., & MATHIEU, M. J. 1999. *Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions*. *Femme, j'écris ton nom*. Paris : CNRS.

BENVENISTE, É. 1948. *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen*. Paris : Adrien Mainsonneuve.

BENVENISTE, É. 1974. *Problèmes de linguistique générale*, *Vol.2*. Paris : Gallimard.

BOLINGER, D. 1967. « Adjectives in English: Attribution and predication », *Lingua*, 18. 1-34.

BOLINGER, D. 1972. *Degree Words*. La Haye, Paris : Mouton de Gruyter.

BORILLO, A. 1998. *L'espace et son expression en français*. Paris : Ophrys.

BURKE, K. 1945. *A Grammar of Motives*. New York : Prentice Hall.

CAMERON, L. 2020. « What is metaphor and why does it matter », *in* CAMERON, L. & MASLEN, R. *Metaphor analysis: research practice in applied linguistics, social sciences and the humanities*. Oakville, Londres : Equinox. 3-25.

CHESNEAUX, J. 2005. « La tripartition du champ temporel comme fait de culture », *Temporalités*, 3. En ligne : http://journals.openedition.org/temporalites/436. Consulté le 05 janvier 2022.

CONSTANTIN DE CHANAY, H., CHEVALIER, Y. & GARDELLE, L. 2017. « Bases linguistiques de l'émancipation : système anglais, système français », *Mots. Les langages du politique*, 113. 9-36.

CONSTANTINESCU, C. 2011. *Gradability in the nominal domain*. Thèse de doctorat. Leiden : Université de Leiden.

COTTE, P. 1998. *L'explication grammaticale de textes anglais*. Paris : Presses Universitaires de France.

COTTE, P. 2001. « Le nom, l'indéfini et le défini », *in Les articles. Actes du colloque du 13 janvier 2001*. En ligne : https://alaesfrance.files.wordpress.com/2015/04/cotte.pdf. Consulté le 18 février 2022.

CORBETT, G. 2000. *Number*. Cambridge : Cambridge University Press.

CREISSELS, D. 2006. *Syntaxe générale, une introduction typologique, vol. 1*. Paris : Lavoisier.

CRESSWELL, M. J. 1976. « The Semantics of Degree », *in* PARTEE, B. *Montague Grammar*. New York : Academic Press. 261-292.

CROFT, W. 1991. *Syntactic Categories and Grammatical Relations. The Cognitive Organization of Information*. Chicago : University of Chicago Press.

CROFT, W. 2003. *Typology and universals*. Cambridge : Cambridge University Press.

CRUSE, D. A. 1976. « Three classes of antonym in English », *Linguae*, 38. 281-292.

CRUSE, D. A. 1986. *Lexical Semantics*. Cambridge : Cambridge University Press.

CRUSE, D. A. 2004, *Meaning in Language. An Introduction to Semantics and Pragmatics*. Oxford : Oxford University Press.

DEIGNAN, A. 2010. « The cognitive view of metaphor: conceptual metaphor theory », *in* CAMERON, L. & MASLEN, R. *Metaphor analysis: research practice in applied linguistics, social sciences and the humanities*. Oakville, Londres : Equinox. 44-56.

DELMAS, C. 1983. « Remarques à propos de *OF* et '*S* », *Méthode de linguistique anglaise*, 39. Saint-Étienne : Université de Saint-Étienne . 71-80.

EL CHERIF, W. 2011. *Vers une classification sémantique fine des noms d'agent en français*. Mémoire de Master. Halifax : Dalhousie University.

FLAUX, N. & VAN DE VELDE, D. 2000. *Les noms en français : esquisse de classement*. Paris : Ophrys.

GARDELLE, L. 2007. « Adjectifs dits 'substantivés' et noms composés : quel continuum entre adjectif et nom ? ». Journée d'étude concours, Université Jean Moulin Lyon III.

GARDELLE, L. 2014. « La description linguistique : natures et fonctions des mots et des constituants », *Cercles*, 32. 3-14.

GARDELLE, L. 2019. « Les usages non discriminants du genre : comment éviter l'invisibilité sans risquer l'exclusion ? Perspective comparée anglais-français ». Séminaire Aliénation/Émancipation, Université de Nanterre.

GESUATO, S. 2008. « Co-text of use of forty English nominal », *Lingvisticæ Investigationes*, 31, 2. 143-157.

GIEGERICH, H. J. 2004. « Compound or phrase? English noun-plus-noun constructions and the stress criterion », *English Language and Linguistics*, 8, 1. 1-24.

GIRY-SCHNEIDER, J. 1991. « L'article zéro dans le lexique-grammaire des noms prédicatifs », *Langages*, 102. 23–35.

GIVÓN, T. 1970. « Notes on the Semantic Structure of English Adjectives », *Language*, 46, 4. 816-837.

GOATLY, A. 2007. *Washing the Brain? Metaphor and Hidden Ideology*. Amsterdam : John Benjamins Publishing.

GRADY, J. 1999. « A Typology of Motivation for Conceptual Metaphor: Correlation vs. Resemblance », *in* GIBBS, R.W. & STEEN, G.J., *Metaphor in cognitive linguistics: selected papers from the fifth International cognitive linguistics conference*. Amsterdam, Philadelphie : John Benjamins Publishing. 79-100.

GRICE, H. P. 1961. « The causal theory of perception », *Proceedings of the Aristotelian Society*, 35. 121-152.

GROSS G., 2009, « Sur le statut des substantifs humains », *in* LEEMAN, D. *Des* topoï *à la théorie des stéréotypes en passant par la polyphonie et l'argumentation. Hommages à Jean-Claude Anscombre*. Chambéry : Université de Savoie. 27-41.

GROSS, G. 2011. « Classification sémantique des collectifs humains », *Cahiers de lexicologie*, 98. 65-81.

HENKEL, D. 2014. *L'adjectif en anglais et en français. Syntaxe, Sémantique et Traduction.* Thèse de doctorat. Paris : Sorbonne Université.

HENKEL, D. 2015. « Les interactions adjectif-déterminant en anglais et en français », *ELIS*, 3. 5-32.

HENKEL, D. & MIGNOT, É. 2021. « Noms d'humains : transparence et opacité. Étude sur corpus du cas des composés en anglais », *in* ALEKSANDROVA, A. & MEYER, J.P. *Nommer l'humain. Description, catégorisations et enjeux*. Paris : L'Harmattan. 205-222.

HOEKSEMA, J. 2014. *Categorial Morphology*. New York : Routledge.

HODEL, L., FORMANOWICZ, M., SCZESNY, S., VALDROVÁ, J., & VON STOCKHAUSEN, L. 2017. « Gender-fair language in job advertisements: A cross-linguistic and cross-cultural analysis », *Journal of Cross-Cultural Psychology*, 48, 3. 384–401.

HUDDLESTON, R. 2002. « Comparative constructions », *in* HUDDLESTON, R & PULLUM, G. *The Cambridge Grammar of the English Language*. Cambridge : Cambridge University Press. 1097-1170.

HUYGHE, R. & TRIBOUT, D. 2015. « Noms d'agents et noms d'instruments : le cas des déverbaux en -eur », *Langue française*, 185. 99-112.

HUYGHE, R. & WAUQUIER, M. 2021. « Une étude distributionnelle des noms d'agent en *-ant*, *-eur*, *-ien*, *-ier*, et *-iste* », *Verbum*, 43. 13-40

JESPERSEN, O. 1924. *The Philosophy of Grammar.* Londres : George Allen & Unwin.

JESPERSEN, O. 1949. *A Modern English Grammar on Historical Principles*. Londres : George Allen & Unwin.

KENNEDY, C. & MCNALLY, L. 2005. « Scale Structure, Degree Modification, and the Semantics of Gradable Predicate », *Language*, 81, 2. 345-380.

KLEIBER, G. 1997. « Sens, référence et existence : que faire de l'extra-linguistique ? », *Langages*, 127. 9-37.

KLEIBER, G. 2003. « Sur la sémantique de la dénomination », *Verbum*, 25, 1. 97-106.

KLEIN, E. 1980. « A semantics for positive and comparative adjectives », *Linguistics and Philosophy*, 4, 1. 1-45.

LABOV, W. 2004. « The Boundaries of Words and their Meanings », *in* AARTS, B., DENISON, D., KEIZER, E., & POPOVA, G. *Fuzzy Grammar: A Reader*. Oxford : Oxford University Press. 67-90.

LAKOFF, G. & JOHNSON, M. 1980. *Metaphors We Live By*. Chicago et Londres : University of Chicago Press.

LAKOFF, G. 1993. « The contemporary theory of metaphor », *in* ORTONY, A. *Metaphor and thought*. Cambridge : Cambridge University Press. 202-251.

LANGACKER, R. 1991. *Foundations of Cognitive Grammar, Volume II, Descriptive Application*. Stanford : Stanford University Press.

LANGACKER, R. 2008. *Cognitive Grammar - A Basic Introduction*. Oxford : Oxford University Press.

LIEBER, R. 1983. « Argument Linking and Compounds in English », *Linguistic Inquiry*, 14. 251–286.

LIEBER, R. 2004. *Morphology and Lexical Semantics*. Cambridge : Cambridge University Press.

LIEBER, R. 2016. *English Nouns. The Ecology of Nominalization*. Cambridge : Cambridge University Press.

LIEBER, R. & ANDREOU, M. 2018. « Aspect and modality in the interpretation of deverbal *-er* nominals in English », *Morphology*, 28. 187–217.

LYONS, J. 1977a. *Semantics. Volume I*. Cambridge : Cambridge University Press.

LYONS, J. 1977b. *Semantics. Volume II*. Cambridge : Cambridge University Press.

MARTY, C. 2021. « Les libfixes : renaissance morphologique et émergence sémantique ». Congrès annuel de la SAES, Université de Tours.

MATTHEWS, P. H. 2007. *The concise Oxford dictionary of linguistics. 2nd edition*. Oxford : Oxforf University Press.

MAYAFFRE, D. 2005. « Rôle et place du corpus en linguistique. Réflexions introductives », *in* VERGELY, P. *Actes du colloque JETOU'2005*. Toulouse : Université de Toulouse-Le Mirail. 5-17.

MIGNOT, É. 2018. *La morphologie du nom en anglais : vers une sémantique des parties du discours*. Monographie d'HDR. Paris : Sorbonne Université.

MIGNOT, É. 2020. « Les noms composés de type nom + nom à accent tardif en anglais : un cas d'adjectivité », *in* NEVEU, F. & ROIG, A. *L'Adjectivité : Approches descriptives de la linguistique adjectivale*. Berlin, Boston : De Gruyter. 254-269.

MIGNOT, É & MARTY, C. 2018. « Denominations of humans: The case of compounds in English », *in* SORLIN, S. & GARDELLE, L. *From Culture to Language and Back: The Animacy Hierarchy in language and Discourse*. Amsterdam : John Benjamins Publishing Company. 163–183.

MIHATSCH, W. 2009. « Nouns are THINGS: Evidence for a Grammatical Metaphor? » *in* PANTHER, K.-U., THORNBURG, L.L & BARCELONA, A. *Metonymy and Metaphor in Grammar*. Amsterdam : John Benjamins Publishing Company. 75-97.

MIHATSCH, W. 2017. « Les noms d'humains généraux aux limites de la grammaticalisation », *Syntaxe et Sémantique*, 18, 1. 67-99.

MORZYCKI, M. 2009. « Degree modification of gradable nouns: size adjectives and adnominal degree morphemes », *Natural Language Semantics*, 17. 175–203.

NEVEU, F. & ROIG, A. 2020. « Introduction. Réflexions terminologiques et méthodologiques sur l'adjectivité », *in* NEVEU, F. & ROIG, A. *L'Adjectivité : Approches descriptives de la linguistique adjectivale*. Berlin, Boston : De Gruyter. 1-23.

PARADIS, C. 1997. *Degree Modifiers of Adjectives in Spoken British English*. Lund : Lund University Press.

PARADIS, C. 2004. « Towards a theory of lexical meaning as ontologies and construals », *The department of English in Lund: working papers in linguistics*. En ligne : http://www.englund.lu.se/research/workingpapers/pdf-volume4/paradis-wp-04.pdf. Consulté le 24 août 2021.

PAYNE, J. & HUDDLESTON, R. 2002. « Nouns and noun phrases », *in* HUDDLESTON, R & PULLUM, G. *The Cambridge Grammar of the English Language*. Cambridge : Cambridge University Press. 323-523.

PHILIPPE, M. 2020. *Le nominal propre. Étude du nom propre en anglais*. Thèse de doctorat. Paris : Sorbonne Université.

PULLUM, G. & HUDDLESTON, R. 2002a. « Adjectives and Adverbs », *in* HUDDLESTON, R & PULLUM, G., *The Cambridge Grammar of the English Language*. Cambridge : Cambridge University Press. 525-596.

PULLUM, G. & HUDDLESTON, R. 2002b. « Preliminaries », *in* HUDDLESTON, R & PULLUM, G. *The Cambridge Grammar of the English Language*. Cambridge : Cambridge University Press. 1-42.

QUIRK, R., & GREENBAUM, S. 1973. *A University Grammar of English*. Londres : Longman.

QUIRK, R., GREENBAUM, S., LEECH, G. & SVARTVIK, J. 1985. *A Comprehensive Grammar of the English Language*. Londres, New York : Longman.

RAPPAPORT HOVAV, M. & LEVIN, B. 1992. « *-er* Nominals : Implications for a Theory of Argument Structure », *in* STOWELL, T., WEHRLI, E. *Syntax and Semantics*, 26. New York : Academic Press. 127–153.

REDDY, M. J. 1979. « The conduit metaphor: A case of frame conflict in our language about language », *in* ORTONY, A. *Metaphor and thought*. Cambridge : Cambridge University Press. 284-324.

RÉMI-GIRAUD, S. 2012. « Un haut fonctionnaire, un grand industriel, un gros commerçant : adjectifs de dimension et représentations sociales dans les dictionnaires », *in* LIGAS, P. & FRASSI, P. *Lexiques, Identités, Cultures*. Vérone : QuiEdit. 129-150.

RÉMI-GIRAUD, S. 2015. « Pourquoi dit-on : un haut fonctionnaire, un grand industriel, un gros commerçant ? Structuration de l'espace et représentations sociales ». Communication lors d'une conférence invitée. Lyon : ENS de Lyon. En ligne : http://cle.ens-lyon.fr/plurilangues/langue/structuration-de-l-espace-et-representations-social. Consulté le 6 mai 2016.

RIVARA, R. 1993. « Adjectifs et structures sémantiques scalaires », *Information grammaticale*, 58. 40-46.

ROBINS, R. H. 1967. *A Short History of Linguistics*. Londres : Longman.

ROEPER, T. & SIEGEL, M. E. A. 1978. « A lexical transformation for verbal compounds », *Linguistic Inquiry*, 9, 2. 199-260.

ROSCH, E. 1973. « Natural Categories », *Cognitive Psychology*, 4. 328-350.

ROSCH, E. 1978. « Principles of Categorization », *in* ROSCH, E. & LLOYD, B. B. *Cognition and Categorization*. Hillsdale : Erlbaum. 27-48.

ROY, I. & SOARE, E. 2012. « L'enquêteur, le surveillant et le détenu : les noms déverbaux de participants aux événements, lectures événementielles et structure argumentale », *Lexique*, 20. 207–231.

SAPIR, E. 1944. « Grading: A Study in Semantics », *Philosophy of Science*, 11. 93-116.

SAUSSURE, F. 1967 (1916). *Cours de linguistique générale*. Paris : Payot.

SASSOON, G. W. 2010. « Measurement theory in linguistics », *Synthese*, 174. 151-180.

SCHNEDECKER, C. 2010. « La notion de gradation s'applique-t-elle au nom ? », *Langue Française*, 165. 17-34.

SCHNEDECKER, C. 2018. « Les noms d'humains : intérêts théoriques, méthodologiques et perspective dans le cadre d'une linguistique située », *in* SCHNEDECKER, C. & MIHATSCH, W. *Les noms d'humains. Théorie, méthodologie, classification. Nouvelles approches en sémantique lexicale*. Berlin, Boston : De Gruyter. 3-43.

SCHNEDECKER, C. 2022. « Les noms de hiérarchie en français : aperçus ». Communication lors d'une conférence invitée. Paris : Sorbonne Université.

SCHNEDECKER, C. & MIHATSCH, W. 2018. *Les noms d'humains. Théorie, méthodologie, classification. Nouvelles approches en sémantique lexicale*. Berlin, Boston : De Gruyter.

SCHNEDECKER C. & ALEKSANDROVA, A. 2016. « Les noms d'humains en *-aire* : essai de classification », *Actes du 5e Congrès Mondial de Linguistique Française*. Tours : Université François-Rabelais. 125-163.

SEARLE, J. R. 1969. *Speech Acts: an Essay in the Philosophy of Language*. Cambridge : Cambridge University Press.

SIEGEL, M. 1976. *Capturing the Adjective*. Thèse de doctorat. Amherst : University of Massachusetts.

SIEWIERSKA, A. 2004. *Person*. *Cambridge Textbooks in Linguistics*. Cambridge: Cambridge University Press.

SILVERSTEIN, M. 1976. « Hierarchy of features and ergativity », *in* DIXON, R.M.W. *Grammatical categories in Australian languages*. Camberra : Australian Institute of Aboriginal Studies. 112-171.

SMITH-STARK, T. C. 1974. « The plurality split », *Chicago Linguistic Society*, 10. 657-661.

SMITH, C. 2005. *La substantivation des adjectifs en anglais contemporain*. Thèse de doctorat. Paris : Sorbonne Université.

SORLIN, S. & GARDELLE, L. 2018. « Anthropocentrism, egocentrism and the notion of Animacy Hierarchy », *in* SORLIN, S. & GARDELLE, L. *From Culture to Language and Back: The Animacy Hierarchy in language and discourse*.Amsterdam : John Benjamins Publishing Company. 133-162.

SPERBER, D. & WILSON, D. 1986. *Relevance: Communication and Cognition*. Oxford: Blackwell.

STEVENS, S. S. 1946. « On the theory of scales of measurement ». *Science*, 103. 677–680.

SWEETSER, E. E. 1992. « English Metaphors for Language: Motivations, Conventions, and Creativity », *Poetics Today*, 13, 4. 705-724.

TODIRASCU, A., GRASS, T., NAVLEA, M. & LONGO, L. 2014. « La relation de hiérarchie 'chef' : une approche translingue français-anglais-allemand », *Meta*, 59, 2. 436–456.

TOGNINI-BONELLI, E. 2001. *Corpus Linguistics at Work*. Amsterdam, New York : John Benjamins.

TOLKIEN, J.R.R. 1983. « A secret Vice », *in* TOLKIEN, C. *The Monsters and the Critics*. Londres : Allen and Unwin. 198-224.

WARD, G., BIRNER, B. & HUDDLESTON, R. 2002. « Information Packaging », *in* HUDDLESTON, R & PULLUM, G. *The Cambridge Grammar of the English Language*. Cambridge : Cambridge University Press. 1363-1468.

WHITTAKER, S. 2002. *La notion de gradation. Application aux adjectifs*. Berne, Berlin, Bruxelles : Peter Lang.

WIERZBICKA, A. 1986. « What's in a Noun? (Or: How Do Nouns Differ in Meaning from Adjectives?) », *Studies in Language*, 10, 2. 353-389.

WIERZBICKA, A. 1988. *The Semantics of Grammar*. Amsterdam, Philadelphie : John Benjamins Publishing Company.

WILSON, D. & CARSTON, R. 2006. « Metaphor, Relevance and the 'Emergent Property' issue », *Mind and Language*, 21, 3. 404-433.

Dictionnaires, corpus et logiciels

« top executive », *AudioEnglish.org*. En ligne : https://www.audioenglish.org/dictionary/top_executive.htm. Consulté le 18 février 2022.

BARNHART, R. K. & STEINMETZ, S. 1999. *Chambers Dictionary of Etymology*. Édimbourg : Mobius.

DAVIES, M. 2008. *The Corpus of Contemporary American English*. Provo : Brigham Young University. En ligne : http://corpus.byu.edu/coca/. Consulté le 18 février 2022.

Google Ngram viewer. En ligne : https://books.google.com/ngrams. Consulté le 18 février 2022.

HARPER, D. 2001. *Online Etymology Dictionary*. En ligne : https://www.etymonline.com/search?q=top. Consulté le 18 février 2018.

Longman Cambridge Dictionary online. Cambridge : Cambridge University Press. En ligne : https://dictionary.cambridge.org. Consulté le 18 février 2022.

Merriam-Webster Dictionary. En ligne : https://www.merriam-webster.com. Consulté le 18 février 2022.

Oxford English Dictionary online. En ligne : https://www.oed.com. Consulté le 18 février 2022.

Index

Index des auteur·rice·s

B

Benveniste, 3, 19, 20, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 265, 279, 280, 329, 387
Bolinger, 4, 5, 38, 61, 88, 92, 93, 94, 95, 96, 150, 151, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 246, 251, 299, 302, 351, 373, 375, 386, 387
Borillo, 4, 29, 78, 79, 80, 81, 388

C

Constantinescu, 4, 27, 37, 45, 46, 47, 48, 49, 51, 57, 58, 59, 60, 61, 90, 94, 96, 150, 159, 161, 212, 388

H

Huddleston & Pullum, 5, 6, 55, 88, 207, 208, 209, 210, 212, 213, 214, 215, 217, 224, 225, 226, 227, 229, 232, 233, 234, 236, 238, 240, 243, 246, 250, 282, 292, 293, 294, 296, 297, 298, 301, 311, 367, 376

L

Lakoff & Johnson, 3, 23, 115, 116, 125, 126, 127, 128, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 195
Langacker, 3, 6, 210, 211, 311, 312, 313, 314, 315, 318, 326, 350, 391

L

Lyons, 6, 24, 100, 103, 311, 314, 315, 319, 391

M

Mignot, 3, 5, 6, 16, 17, 90, 198, 257, 266, 276, 297, 304, 312, 313, 317, 318, 319, 324, 327, 328, 330, 332, 335, 336, 353, 356, 390, 392
Morzycki, 4, 27, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 51, 57, 58, 59, 90, 92, 93, 94, 96, 99, 112, 113, 160, 240, 392

N

Neuveu & Roig, 6, 336, 386

Q

Quirk *et al.*, 5, 6, 38, 61, 207, 208, 224, 227, 232, 233, 234, 236, 237, 238, 239, 243, 250, 282, 303, 311, 331

R

Rosch, 256, 315, 316, 317, 393, 394

S

Schnedecker, 3, 4, 18, 19, 21, 22, 24, 25, 90, 266, 387, 394

W

Wierzbicka, 6, 16, 313, 315, 316, 317, 320, 321, 322, 323, 324, 339, 395

Index des concepts

A

agentivité, 3, 10, 15, 18, 19, 20, 21, 22, 24, 50, 51, 52, 53, 55, 56, 160, 164, 166, 170, 175, 183, 235, 236, 264, 265, 266, 268, 270, 271, 272, 276, 278, 288, 384, 387, 389, 390

animation, 3, 10, 13, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 27, 42, 59, 60, 92, 94, 113, 118, 142, 148, 160, 187, 188, 267, 332

antonymie, 9, 11, 37, 40, 69, 76, 77, 80, 85, 86, 97, 98, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 114, 231, 362, 363, 364, 368

C

catégorie, 5, 6, 8, 17, 20, 22, 33, 34, 45, 47, 58, 60, 61, 63, 64, 83, 85, 88, 103, 104, 110, 132, 152, 154, 165, 171, 174, 180, 202, 220, 224, 232, 233, 242, 243, 244, 247, 248, 249, 251, 253, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 266, 267, 282, 289, 296, 307, 309, 310, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 321, 322, 324, 325, 326, 327, 328, 334, 335, 341, 347, 348, 349, 350, 351, 353, 354, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 367, 370, 371, 374, 376, 384, 385, 386, 387

complément, 8, 10, 11, 20, 42, 55, 56, 69, 208, 211, 215, 227, 228, 229, 232, 234, 235, 238, 239, 240, 242, 246, 247, 260, 263, 274, 275, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 294, 295, 296, 307, 320, 328, 336, 337, 341, 342, 343, 351, 352, 366, 367, 368, 373, 375, 376, 385

composé, 74, 167, 216, 226, 240, 259, 266, 269, 274, 275, 276, 291, 292, 293, 294, 297, 301, 307, 326, 327, 342, 343, 348, 350, 352, 356, 373, 375, 380

composée, 193, 220, 251, 259, 263, 291, 356

composées, 1, 2, 15, 18, 75, 327, 378

D

degré, 4, 11, 13, 16, 27, 28, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 54, 57, 58, 59, 60, 61, 69, 76, 77, 82, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 104, 105, 109, 112, 113, 114, 119, 135, 139, 150, 151, 160, 204, 208, 212, 213, 214, 216, 218, 220, 221, 222, 231, 232, 243, 258, 276, 321, 325, 331, 339, 345, 353, 354, 355, 356, 359, 361, 364, 366, 371, 380, 382, 385

dimension, 4, 29, 31, 32, 40, 49, 78, 79, 80, 82, 90, 133, 150, 151, 154, 158, 393

E,É

échelle, 4, 8, 11, 23, 24, 38, 42, 43, 44, 46, 50, 58, 76, 77, 82, 83, 85, 88, 89, 91, 94, 95, 97, 98, 99, 100, 101, 106, 108, 109, 110, 114, 116, 123, 125, 129, 131, 133, 135, 145, 146, 147, 150, 153, 156, 157, 162, 163, 164, 165, 166, 168, 176, 179, 195, 202, 220, 221, 225, 234, 258, 358, 363

épithète, 5, 8, 11, 12, 38, 51, 57, 58, 59, 60, 61, 67, 90, 91, 205, 206, 207, 208, 210, 217, 222, 223, 224, 225, 227, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 282, 299, 307, 320, 322, 323, 336, 337, 338, 340, 345, 346, 347, 349, 350, 351, 362, 367, 368, 372, 373, 375, 380, 382, 383

épithète associative, 234, 235, 236, 282, 299

espace, 4, 8, 11, 28, 29, 48, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 86, 102, 107, 114, 115, 116, 118, 119, 120, 124, 145, 148, 165, 170, 204, 275, 291, 315, 341, 383, 388, 393

F

figement, 1, 8, 9, 12, 28, 30, 31, 157, 158, 219, 302, 303, 304, 324, 325, 333

G

gradabilité, 4, 11, 35, 36, 37, 41, 42, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 59, 60, 61, 62, 69, 77, 82, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 103, 104, 105, 107, 108, 109, 110, 112, 113, 114, 207, 208, 209, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 218, 219, 220, 219, 221, 231, 247, 255, 321, 335, 353, 354, 355, 362, 363, 364, 370, 375, 380, 381, 382, 383, 392, 394, 395

H

HIGH STATUS IS UP, 4, 115, 130, 133, 135, 136, 137, 141, 145, 170, 195, 196, 204, 383, 384

I

inhérence, 16, 76, 103, 105, 108, 138, 169, 225, 237, 312

L

lexicalisation, 6, 11, 12, 70, 75, 206, 232, 249, 258, 281, 290, 291, 297, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 333, 341, 352, 354, 356, 359, 360, 362, 368, 379, 381, 384
lexicalisé, 54, 55, 64, 107, 108, 109, 119, 124, 162, 171, 199, 200, 214, 219, 228, 240, 249, 257, 258, 263, 291, 296, 297, 298, 303, 304, 305, 306, 323, 325, 326, 331, 333, 334, 339, 340, 341, 342, 343, 345, 353, 354, 356, 359, 362, 363, 364, 365, 369, 370, 375, 376, 380, 381, 382, 385
localisation interne, 80, 81

M

mesure, 4, 11, 13, 32, 39, 42, 43, 44, 58, 60, 67, 76, 77, 78, 80, 82, 83, 84, 85, 86, 90, 93, 94, 101, 106, 113, 114, 142, 148, 149, 150, 151, 154, 158, 159, 175, 210, 211, 215, 221, 257, 306, 315, 319, 346, 353, 367, 376, 380
métaphore conceptuelle, 3, 4, 11, 28, 33, 34, 39, 40, 76, 115, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 141, 142, 143, 144, 145, 161, 170, 180, 195, 196, 197, 204, 345, 383, 384
modifieur, 5, 7, 8, 10, 11, 21, 36, 42, 50, 53, 55, 56, 64, 66, 69, 75, 91, 99, 110, 113, 118, 166, 172, 177, 208, 209, 210, 211, 214, 217, 218, 220, 222, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 235, 236, 245, 246, 247, 263, 275, 277, 278, 279, 280, 282, 283, 284, 285, 289, 290, 294, 295, 296, 298, 302, 307, 319, 320, 335, 336, 337, 338, 340, 341, 342, 343, 345, 346, 348, 351, 352, 368, 373, 375, 376, 385, 386

N

non-inhérence, 5, 38, 51, 61, 93, 224, 225, 234, 237, 243, 248, 257, 382, 383

S

séquence fortuite, 6, 74, 226, 292, 293, 296, 299, 300, 301, 304, 307, 326, 358, 375, 380

T

taille, 11, 13, 27, 29, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 46, 48, 49, 50, 57, 58, 59, 60, 61, 72, 77, 79, 80, 82, 84, 85, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 97, 99, 104, 112, 113, 114, 120, 122, 125, 142, 143, 148, 149, 152, 158, 159, 161, 162, 163, 248, 329

U

unidimensionalité, 77, 79, 165, 346

Index des exemples

B

big boss, 46, 50, 83, 84, 135, 163, 166, 222, 235, 237, 242, 256, 263, 297, 298, 300, 304, 334, 354
big donor, 83, 91, 92, 114, 164, 167, 268, 272, 288, 366, 367
big eater, 48, 236, 239, 282, 283, 284, 373
big executive, 66, 91, 93, 101, 163, 166, 167, 203, 224, 235, 254
big investor, 1, *2*, *8*, 9, 83, 93, 163, 166, 167, 224, 268, 288, 378
big producer, 44, 56, 83, 96, 147, 164, 168, 221, 236, 239, 263, 269, 270, 273, 280, 284, 285, 300
big publisher, 164, 166, 266, 269, 279, 280
big scientist, 164, 218, 354
big stamp-collector, 27, 35, 37, 40, 42, 57, 60, 90, 96, 160, 321
big writer, 164, 289, 309

C

chief author, 215, 216, 251, 252, 263, 300, 355, 356
chief executive, 13, 74, 75, 87, 114, 178, 180, 182, 184, 198, 199, 201, 215, 216, 217, 221, 251, 254, 295, 297, 305, 325, 334, 378
chief fund-raiser, 182, 186, 280, 286
chief investor, 185, 186, 276, 280, 284, 287, 290, 300, 303
chief justice, 1, *8*, 9, 100, 108, 147, 183, 215, 224, 236, 237, 238, 251, 263, 298, 300, 301, 304, 305, 326
chief magistrate, 115, 120, 130, 135, 141, 180, 182, 183, 305, 355, 356
chief producer, 182, 186, 287, 288

H

head coach, 1, 96, 114, 190, 191, 229, 271, 305, 346, 353, 372, 382
head executive, 147, 192, 199, 200, 201, 202
head librarian, 1, *2*, 9, 87, 97, 115, 117, 120, 135, 141, 145, 191, 193, 229, 247, 258, 300, 305, 351
head master, *1*, 191, 298, 343, 352, 382
head mistress, 191, 298, 342, 343, 348, 352, 382
head nurse, *1*, 79, 89, 100, 191, 258, 301, 305, 336, 343, 346
head writer, 231, 258, 271, 285, 305, 343, 344, 345, 348
high donor, *8*, 73, 263, 273, 280, 283, 284, 285, 286, 300, 326, 328, 329, 351
high executive, 8, 26, 27, 35, 37, 50, 66, 85, 89, 96, 101, 124, 153, 156, 201, 202, 238, 241, 251, 254, 303, 326
high holder, 153, 272
high king, 85, 97, 152, 153, 155, 156, 296, 305, 326, 354, 355
high official, 94, 153, 156, 220, 225, 234, 237, 251, 295, 299, 300, 354, 355
high priest, 91, 96, 147, 153, 155, 156, 221, 225, 233, 234, 237, 244, 247, 285, 291, 296, 297, 300, 301, 305, 334, 351, 380

T

top adviser, 1, 9, 115, 121
top executive, 35, 87, 114, 173, 200, 201, 229, 295, 297, 330, 340, 345, 396
top hitter, 176, 278, 279, 280, 284, 300, 367
top player, 174, 259, 260, 261, 263, 273, 277
top recruiter, 174, 175, 280, 341, 342, 343, 344, 351, 352
top sergeant, 1, *2*, 173, 175, 305, 341

Annexe : Trente premiers types de noms-tête compatibles avec chaque dépendance.

La base de données dans son intégralité peut être consultée ici[227].

TOP :

Nom-tête	Effec-tif	*-er/ -or*	Déverbal	Conversion adjectivale	Fonction	Rôle sémantique	*OED*	*Merriam-Webster*	*Wiki-pedia*	JUNIOR	ASSISTANT	SUBORDINATE
[EXECUTIVE]	1434	n		o	mod	classifiant	non	non	non	60	71	1
[PLAYER]	1229	o	o		mod	quali/classi	non	non	non	Faux positifs	N	2
[OFFICIAL]	1128	n		o	mod	classifiant	non	non	non	15	N	9
[DEMOCRAT]	531	n			mod	classifiant	non	non	non	Faux positifs	N	N
[REPUBLICAN]	484	n			mod	classifiant	non	non	non	Faux positifs	Faux positifs	N
[LEADER]	477	o	o		mod	classifiant	non	non	non	17	17	5
[ADVISER]	476	o	o		mod	classifiant	non	non	non	3	N	N
[OFFICER]	394	o	n		mod	classifiant	non	non	non	437	6	40
[MANAGER]	301	o	o		mod	classifiant	non	non	non	11	705	2
[COMMANDER]	246	o	o		mod	classifiant	non	non	non	6	8	20
[LAWYER]	194	o	n		mod	classifiant	non	non	non	30	N	1
[COP]	191	n			mod	classifiant	non	non	non	2	N	N
[ATHLETE]	187	n			mod	classifiant	non	non	non	Faux positifs	N	N
[GENERAL]	182	n		o	mod	classifiant	non	non	non	4	2	2
[DIPLOMAT]	177	n			mod	classifiant	non	non	non	11	N	N
[LIEUTENANT]	171	n			mod	cla/qua	non	non	non	9	N	N
[SCIENTIST]	170	n			mod	classifiant	non	non	non	16	8	N
[RECEIVER]	167	o	o		mod	quali/classi	non	non	non	Faux positifs	N	N
[EXPERT]	151	n		o	mod	classifiant	non	non	non	1	N	N
[REPORTER]	148	o	o		mod	classifiant	non	non	non	21	2	N
[EDITOR]	137	o	o		mod	classifiant	non	non	non	27	402	N
[PRODUCER]	133	o	o		mod	classifiant	non	non	non	6	51	N
[ADMINISTRATOR]	129	o	n		mod	classifiant	non	non	non	1	154	7
[RECRUIT]	123	n			mod	classifiant	non	non	non	Faux positifs	N	N
[DEPUTY]	122	n			mod	classifiant	non	non	non	9	90	N
[DESIGNER]	122	o	o		mod	cla/qua	non	non	non	7	8	N
[STAR]	120	n			mod	classifiant	non	non	non	Faux positifs	N	N
[ADVISOR]	119	o	o		mod	classifiant	non	non	non	3	2	N
[ASSISTANT]	113	n			mod	cla/qua	non	non	non	9	N	N
[PROSECUTOR]	103	o	o		mod	classifiant	non	non	non	5	130	N

[227] https://docs.google.com/spreadsheets/d/1x7UWLVL-0WU5MU6uDK7Nsuo_w0d6I7rN/edit?usp=sharing&ouid=114057123089677568437&rtpof=true&sd=true

CHIEF :

Nom-tête	Effec -tif	*-er/ -or*	Dé- verbal	Conver- sion adj	Fonction	Rôle sémantique	*very*	Compa- ratif	Super- latif	*OED*	*Merriam -Webster*	Diction- naires	*Wiki- pedia*	Lexica- lisation	JUNIOR	ASSIS- TANT	SUBOR- DINATE
[EXECUTIVE]	8349	n		o	modifieur	classifiant	non	non	non	oui	oui	o	oui	oui	60	71	1
[JUSTICE]	4263	n			modifieur	classifiant	non	non	non	oui	oui	o	oui	oui	18	6	N
[ECONOMIST]	1500	n			modifieur	classifiant	non	non	non	non	non	n	oui	oui	2	N	N
[ENGINEER]	718	n			modifieur	classifiant	non	non	non	non	non	n	oui	oui	19	26	N
[JUDGE]	700	n			modifieur	classifiant	non	non	non	non	oui	o	oui	oui	7	5	5
[SCIENTIST]	429	n			modifieur	classifiant	non	non	non	non	non	n	oui	oui	16	8	N
[COUNSEL]	427	n			modifieur	classifiant	non	non	non	non	non	n	oui	oui	N	34	N
[STRATEGIST]	399	n			modifieur	classifiant	non	non	non	non	non	n	non		N	N	N
[DEPUTY]	388	n			modifieur	classifiant	non	non	non	non	non	n	non		9	90	N
[INSPECTOR]	364	o	o		modifieur	classifiant	non	non	non	non	non	n	oui	oui	N	15	N
[CORRESPONDENT]	311	n			modifieur	classifiant	non	non	non	non	non	n	non		2	1	N
[PROSECUTOR]	298	o	o		modifieur	classifiant	non	non	non	non	non	n	oui	oui	5	130	N
[MINISTER]	246	o	n		modifieur	classifiant	non	non	non	non	non	n	oui	oui	31	30	3
[PRIEST]	234	n			modifieur	classifiant	non	non	non	non	non	n	non		3	11	N
[SPOKESMAN]	233	n			modifieur	classifiant	non	non	non	non	non	n	non		N	1	N
[CURATOR]	212	o	o		modifieur	classifiant	non	non	non	non	non	n	non		N	113	N
[NEGOTIATOR]	195	o	o		modifieur	classifiant	non	non	non	non	non	n	non		N	N	N
[RESIDENT]	190	n			modifieur	classifiant	non	non	non	non	non	n	oui	oui	20	19	N
[INVESTIGATOR]	186	o	o		modifieur	classifiant	non	non	non	non	non	n	non		7	5	N
[LOBBYIST]	186	n			modifieur	classifiant	non	non	non	non	non	n	non		N	N	N
[EDITOR]	122	o	o		modifieur	classifiant	non	non	non	non	non	n	oui	oui	27	402	N
[RABBI]	122	n			modifieur	classifiant	non	non	non	non	non	n	oui	oui	6	6	N
[ADMINISTRATOR]	121	o	o		modifieur	classifiant	non	non	non	non	non	n	oui	oui	1	154	7
[CLERK]	110	n			modifieur	classifiant	non	non	non	non	non	n	oui	oui	13	11	N
[DESIGNER]	100	o	o		modifieur	classifiant	non	non	non	non	non	n	non		7	8	N
[CONSTABLE]	92	n			modifieur	classifiant	non	non	non	oui	oui	o	oui	oui	N	N	N
[OFFICER]	84	o	n		modifieur	classifiant	non	non	non	non	non	n	non		437	6	40
[SPEECHWRITER]	78	o	o		modifieur	classifiant	non	non	non	non	non	n	non		3	1	N
[SURGEON]	78	n			modifieur	classifiant	non	non	non	non	non	n	non		2	29	N
[MAGISTRATE]	71	n			modifieur	classifiant	non	non	non	oui	non	o	oui	oui	N	2	N

HEAD :

Nom-tête	Effec-tif	*-er/ -or*	Déverbal	Conversion adjectivale	Fonction	Rôle sémantique	*OED*	*Merriam-Webster*	Diction-naires	*Wiki-pedia*	Lexica-lisation	JUNIOR	ASSIS-TANT	SUBOR-DINATE
[COACH]	8740	n			modifieur	classifiant	oui	non	o	oui	o	Faux positifs	2410	N
[CHEF]	270	n			modifieur	classifiant	oui	non	o	oui	o	6	27	N
[WRITER]	244	o	o		modifieur	classifiant	non	non	n	oui	o	10	N	N
[NURSE]	228	n			modifieur	classifiant	oui	non	o	non	o	16	12	1
[TEACHER]	113	o	o		modifieur	classifiant	oui	oui	o	oui	o	7	59	1
[CHEERLEADER]	110	o	o		modifieur	classifiant	non	non	n	non		1	N	N
[TRAINER]	85	o	o		modifieur	classifiant	non	non	n	non		2	40	N
[DOCTOR]	67	o	n		modifieur	classifiant	non	non	n	non		43	3	N
[LIBRARIAN]	63	n			modifieur	classifiant	oui	non	o	non	o	3	24	N
[GARDENER]	62	o	n		modifieur	classifiant	oui	non	o	oui	o	5	4	N
[CHIEF]	56	n			modifieur	classifiant	oui	non	o	non	o	2	328	N
[COOK]	54	n			modifieur	classifiant	oui	non	o	non	o	1	28	N
[WAITER]	51	o	o		modifieur	classifiant	oui	non	o	oui	o	N	4	N
[PRO]	46	n			modifieur	classifiant	non	non	n	non		N	28	N
[DESIGNER]	29	o	o		modifieur	classifiant	non	non	n	non		7	8	N
[COUNSELOR]	28	o	o		modifieur	classifiant	non	non	n	non		15	5	N
[JUDGE]	28	n			modifieur	classifiant	non	non	n	non		7	5	5
[BARTENDER]	24	o	o		modifieur	classifiant	non	non	n	non		1	6	N
[GUARD]	24	n			modifieur	classifiant	non	non	n	non		Faux positifs	N	2
[SCIENTIST]	24	n			modifieur	classifiant	non	non	n	non		16	8	N
[TRADER]	24	o	o		modifieur	classifiant	non	non	n	non		5	12	N
[RESEARCHER]	22	o	o		modifieur	classifiant	non	non	n	non		15	6	N
[SURGEON]	22	n			modifieur	classifiant	non	non	n	non		2	29	N
[ENGINEER]	21	n			modifieur	classifiant	non	non	n	non		19	26	N
[LINESMAN]	21	n			modifieur	classifiant	non	oui	o	non	o	N	N	N
[DETECTIVE]	19	n			modifieur	classifiant	non	non	n	non		18	1	1
[MISTRESS]	18	n			modifieur	classifiant	oui	non	o	oui	o	N	7	N
[PRIEST]	18	n			modifieur	classifiant	non	non	n	non		3	11	N
[PROFESSIONAL]	18	n		o	modifieur	classifiant	non	non	n	non		N	3	N
[BREWER]	17	o	o		modifieur	classifiant	non	non	n	non		N	N	N

BIG :

Nom-tête	Effectif	*-er/-or*	Déverbal	Conversion adjectivale	Fonction	Rôle sémantique	*very*	Comparatif	Superlatif	*Small*	sens non-compositionnel	*OED*	*Merriam-Webster*	*Wikipedia*
[STAR]	1062	n			mod	classifiant	21	138	664	69	non	non	non	non
[BOSS]	374	n			mod	classifiant	non	5	4	non	oui	non	oui	non
[DONOR]	292	o	o		com	desc/classi	non	6	116	148	non	non	non	non
[INVESTOR]	154	o	o		com	desc/classi	2	4	53	453	non	non	non	non
[PUBLISHER]	126	o	o		com	classifiant	1	9	15	84	non	non	non	non
[CLIENT]	116	n			com	descriptif	1	12	147	13	oui	non	non	non
[CUSTOMER]	97	o	n		com	desc/classi	2	10	174	26	non	non	non	non
[CHIEF]	91	n			mod	classifiant	non	0	0	non	oui	non	non	non
[PRODUCER]	78	o	o		com	classifiant	non	2	84	152	non	non	non	non
[MANUFACTURER]	40	o	o		com	desc/classi	non	1	36	88	non	non	non	non
[RECEIVER]	40	o	o		com	desc/classi	non	9	3	Faux-positif	oui	non	non	non
[BUSINESSMAN]	37	n			com	desc/classi	non	0	1	299	non	non	non	non
[DEVELOPER]	37	o	o		com	desc/classi	non	1	22	25	non	non	non	non
[ADVERTISER]	36	o	o		com	desc/classi	1	2	21	non	non	non	non	non
[BANKER]	31	o	n		com	classifiant	non	0	3	7	non	non	non	non
[BREWER]	29	o	o		com	classifiant	non	0	9	23	non	non	non	non
[COP]	28	n			mod	descriptif	non	0	1	non	non	non	non	non
[EXECUTIVE]	27	n		o	mod	classifiant	non	0	5	Faux-positif	non	non	non	non
[ARTIST]	26	n			mod	desc/classi	1	8	26	14	non	non	non	non
[FARMER]	25	o	n		mod	classifiant	non	1	3	792	non	non	non	non
[SHAREHOLDER]	23	o	o		com	desc/classi	1	0	51	21	non	non	non	non
[SPONSOR]	23	o	n		com	desc/classi	non	4	21	non	non	non	non	non
[DEMOCRAT]	22	n			mod	desc/classi	non	1	1	non	non	non	non	non
[LANDOWNER]	19	o	o		com	desc/classi	non	1	11	43	non	non	non	non
[OPERATOR]	18	o	o		com	desc/classi	non	0	10	56	non	non	non	non
[CONTRACTOR]	17	o	o		com	desc/classi	non	1	11	32	non	non	non	non
[EXPERT]	17	n		o	mod	descriptif	non	0	4	non	non	non	non	non
[LEADER]	17	o	o		mod	descriptif	1	2	4	non	non	non	non	non
[BLOGGER]	16	o	n		mod	desc/classi	non	3	2	9	non	non	non	non
[LAWYER]	16	o	n		mod	desc/classi	non	0	2	non	non	non	non	non

HIGH :

Nom-tête	Effec-tif	*-er/-or*	Dé-verbal	Conversion adjectival	Fonction	Rôle sémantique	*very*	Compa-ratif	Superlatif	*Low*	*OED*	*Merriam-Webster*	Diction-naires	*Wiki pedia*	Lexica-lisation
[PRIEST]	1329	n			modifieur	classifiant	non	non	non		oui	oui	o	oui	o
[COMMISSIONER]	662	o	n		modifieur	classifiant	non	non	non		oui	oui	o	oui	o
[OFFICIAL]	240	n		o	modifieur	classifiant	8	38	60		non	non	n	non	n
[PRIESTESS]	172	n			modifieur	classifiant	non	non	non		oui	oui	o	oui	o
[KING]	127	n			modifieur	classifiant	non	non	non	Faux-positif	oui	non	o	oui	o
[COMMANDER]	61	o	o		modifieur	classifiant	non	5	4		non	non	n	non	n
[REPRESENTATIVE]	49	n		o	modifieur	classifiant	1	non	5		non	non	n	oui	o
[HOLDER]	47	o	o		modifieur	classifiant	non	non	non		non	non	n	non	n
[LORD]	46	n			modifieur	classifiant	non	non	non		non	non	n	non	n
[PRINCE]	40	n			modifieur	classifiant	non	non	non		non	non	n	non	n
[QUEEN]	33	n			modifieur	classifiant	non	non	non		non	non	n	non	n
[CHANCELLOR]	31	o	n		modifieur	classifiant	non	non	non		oui (lord)	oui (lord)	o	oui	o
[EXECUTIVE]	30	n		o	modifieur	classifiant	non	5	2	Faux-positif	non	non	n	non	n
[ADMIRAL]	27	n			modifieur	classifiant	non	non	non		oui	oui (lord)	o	oui	o
[SHERIFF]	25	n			modifieur	classifiant	non	non	non		oui	oui	o	oui	o
[EXECUTIONER]	24	o	n		modifieur	classifiant	non	non	non		non	non	n	non	n
[CHIEF]	23	n			modifieur	classifiant	non	non	1		non	non	n	non	n
[OFFICER]	22	o	n		modifieur	classifiant	non	15	14	7 (4 comparatifs, 3 superlatifs)	non	non	n	non	n
[CHAMPION]	15	n			modifieur	classifiant	non	non	non		non	non	n	non	n
[COUNCILLOR]	15	o	n		modifieur	classifiant	non	non	non		non	non	n	non	n
[PRINCESS]	15	n			modifieur	classifiant	non	non	non		non	non	n	non	n
[COUNSELOR]	13	o	n		modifieur	classifiant	non	non	non		non	non	n	non	n
[INQUISITOR]	11	o	n		modifieur	classifiant	non	non	non		non	non	n	oui	o
[STEWARD]	9	n	n		modifieur	classifiant	non	non	non		oui (lord)	oui (lord)	o	oui	o
[MATRIARCH]	8	n			modifieur	classifiant	non	non	non		non	non	n	non	n
[DONOR]	5	o	o		complément	classifiant	non	non	non		non	non	n	non	n
[MINISTER]	5	o	n		modifieur	classifiant	non	non	1		non	non	n	non	n
[WARLORD]	5	n			modifieur	classifiant	non	non	non		non	non	n	non	n
[CHURCHMAN]	5	n			modifieur	classifiant	non	non	non		oui	oui	o	non	o

Étude des dénominations de métiers du type *high executive* en anglais contemporain.

Résumé

Cette thèse propose une analyse des noms de métiers du type *high executive* ou *head nurse* en anglais. Ces dénominations sont composées d'un nom-tête désignant un métier et d'une dépendance pré-nominale désignant la position hiérarchique du référent au moyen d'une métaphore socio-spatiale. Les cinq dépendances retenues sont *high, big, top, chief* et *head*. Les combinaisons étudiées sont des nominaux, non déterminés en discours ; une fois déterminés, ces syntagmes nominaux ont des référents humains. Les séquences correspondant à ces critères ont été relevées à partir d'un corpus électronique et recensées dans une base de données. Le but de la thèse est de décrire la construction de leur sens. Du point de vue lexical, la notion de hiérarchie met en jeu la notion de gradabilité au sein du domaine nominal. Les séquences illustrent la métaphore conceptuelle HIGH STATUS IS UP, mais chaque dépendance a des traits sémantiques spécifiques qui favorisent son association par collocation à certains domaines professionnels. Du point de vue syntaxique, les dépendances acquièrent en contexte des restrictions porteuses de sens : les adjectifs perdent leur gradabilité, certaines dépendances prennent un sens classifiant, d'autres une fonction complément, et toutes les dépendances sont restreintes à la position pré-nominale. L'étude du sens procédural des noms et des adjectifs dans ces combinaisons montre que les adjectifs *high, big* et *chief* adoptent certaines propriétés nominales, tandis que les dépendances nominales *top* et *head* acquièrent une certaine adjectivité. On en conclut que la position pré-nominale est porteuse d'un sens d'intégration, à l'interface entre syntaxe et sémantique.

Mots-clés : nom d'humain ; hiérarchie professionnelle ; gradabilité dans le domaine nominal ; métaphore conceptuelle ; épithète**Erreur ! Signet non défini.** ; adjectif complément ; position pré-nominale ; syntaxe sémantique

A study of job denominations such as *high executive* in contemporary English.

Summary

This thesis studies job titles such as *high executive* or *head nurse*. These nominals (composed of a noun and its internal dependents, without determiner) are formed by the association of a head noun referring to a job or social function, and a pre-head dependent denoting a hierarchical position by use of a spatial metaphor. Five dependents have been taken into account: *high, big, top, chief* and *head*. When determined in context, the noun phrases under scrutiny refer to individuals. The denominations we focus on have been selected from an online corpus and listed in a separate database. This study aims at describing the various elements of meaning in these job titles. In terms of the lexical meaning, the reference to hierarchy suggests these sequences convey a form of gradability in the nominal domain. They also illustrate the conceptual metaphor HIGH STATUS IS UP, although each dependent also has specific semantic features favouring its collocation with nouns from some professional fields and not others. In terms of syntax, the use of the five dependents is constrained in job titles, and these restrictions are meaningful: the adjectives are no longer gradable, some dependents take a classifying role while others become pre-head complements, and all five dependents are restricted to the pre-nominal position. The study of the procedural meaning attached to nouns and adjectives in these nominals thus shows that the adjectives *high, big* and *chief* tend to adopt nominal properties, while the nouns *top* and *head* display a form of adjectivity. The pre-head position thus proves to be meaningful, as the notion of "integration" emerges at the crossroads of syntax and semantics.

Keywords: denominations of humans ; professional hierarchy ; gradability in nominal domain ; conceptual metaphor ; attributive function ; complement adjective ; pre-head position ; semantic syntax

UNIVERSITÉ SORBONNE UNIVERSITÉ

ÉCOLE DOCTORALE :
ED 5 – Concepts et langages
Maison de la Recherche, 28 rue Serpente, 75006 Paris, FRANCE

DISCIPLINE : Linguistique